

Numéro 6 / Année 2023

Synergies Tunisie

Revue du GERFLINT

Inférence et analyse prédictive

Coordonné par Thouraya Ben Amor
et Imen Mizouri



Synergies Tunisie

n°6 / 2023

Inférence et analyse prédictive

**Coordonné par Thouraya Ben Amor
et Imen Mizouri**



REVUE DU GERFLINT
2023

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Tunisie est revue francophone de recherches en sciences humaines particulièrement ouverte aux thématiques culturelles et linguistiques, à la lexicologie, aux champs de la terminologie et de la traduction.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Tunisie, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT*, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie essentiellement des articles dans cette langue mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones de son espace géographique dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants : défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © **Synergies Tunisie** est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de *Synergies Tunisie*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Conformément aux règles déontologiques et éthiques du domaine de la Recherche, toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat, soumission de texte artificiellement créé, retrait inopiné de proposition d'article sans en informer dûment la Rédaction) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : Annuelle
ISSN 2105-1054 / ISSN en ligne 2257-8390

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur honoraire, Université de Rouen Normandie, France

Coordination éditoriale générale et révision du numéro

Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne

Rédacteur en chef

Salah Mejri, Professeur émérite
Sorbonne Paris Nord, France
Université de la Manouba, Tunisie

Rédacteurs en chef adjoints

Thouraya Ben Amor, Université de la Manouba, Tunisie
Béchir Ouerhani, Université de Sousse, Tunisie
Inès Sfar, Sorbonne Université, France

Titulaire et Éditeur : GERFLINT

Siège en France
GERFLINT
10 rue Chartraine
27 000 Évreux - France
www.gerflint.fr
gerflint.edition@gmail.com

Siège de la rédaction en Tunisie
Contact : synergies.tunisie.redaction@gmail.com

Comité scientifique

Hassan Annabi (Université de Tunis, Tunisie), Taieb Baccouche (Université de Carthage, Tunisie), Xavier Blanco Escoda (Université Autonome de Barcelone, Espagne), Jean-Pierre Colson (Université Catholique de Louvain, Belgique), Gaston Gross (Sorbonne Paris Nord, France), Fredj Lahouar (Université de Sousse, Tunisie), Sonia Mehiri (Université de Tunis, Tunisie), Soumaya Mejri (Université de Tunis, Tunisie), Igor Mel'cuk (Université de Montréal, Canada), Abdellatif Mrabet (Université de Sousse, Tunisie), Franck Neveu (Sorbonne Université, France), Antonio Pamies Bertrán (Université de Grenade, Espagne), Jean Pruvost (Université de Cergy-Pontoise, France).

Comité de lecture

Monia Bouali (Université de Gafsa, Tunisie), Pierre-André Buvet (Sorbonne Paris Nord, France), Abdellatif Chekir (Université de Carthage, Tunisie), Pierre-Patrick Haillot (Université de Cergy-Pontoise, France), Néji Kouki (Sorbonne Paris Nord, France), Dhouha Lajmi (Université de Sfax, Tunisie), Luis Meneses Lerin (Université d'Artois, France), Lichao Zhu (Sorbonne Paris Nord, France).

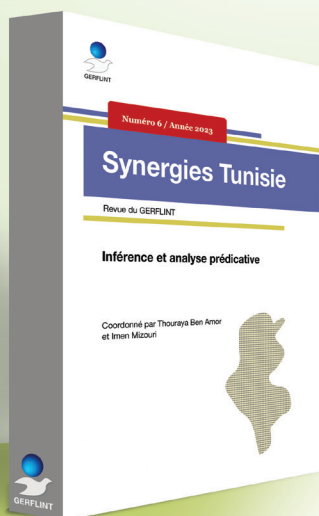
Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (FMSH, *Projets soutenus*), Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing (EDS), ProQuest-Clarivate, Zenodo (CERN, OpenAIRE), HAL science ouverte / auréHAL : Gerflint, Structure de recherche 1083465 (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CNRS, Inria, Inrae).

Numéro financé par le GERFLINT.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Tunisie, n° 6 / 2023
<https://gerflint.fr/synergies-tunisie>



Indexations et référencements

ABES (SUDOC)
Data.bnf.fr
EBSCOhost :
. Humanities International Index
. Humanities Source
Ent'revues
EZB
Index Islamicus
ISSN Portal / ROAD
HAL Science ouverte
JournalSeek
Linguistic Bibliography
LISEO (France éducation internationale)
MIAR
Mir@bel
SHERPA-RoMEO
Ulrichsweb
Zenodo

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

Inférence et analyse prédicative

Coordonné par Thouraya Ben Amor
et Imen Mizouri



Sommaire



Thouraya Ben Amor, Imen Mizouri	7
Présentation	
Recherches thématiques	
Salah Mejri, Imen Mizouri	17
L'analyse prédicative : éléments méthodologiques	
Dhouha Lajmi	69
La double prédication syntaxique et sémantique dans les constructions à verbes supports	
Monia Bouali	85
La prédication de second ordre du type <i>Il a bien travaillé / Il a fait un bon travail</i>	
Leila Hosni	95
Prédication et relations anaphoriques	
Salah Mejri	109
Néologie polylexicale et contenus prédicatifs	
Thouraya Ben Amor	155
Analyse prédicative et inférences dans le défigement	
Anissa Zrigue	167
L'analyse prédicative au service d'une nouvelle méthode de lecture	
Varia	
Abdou Elimam	181
De Carthage à Rome : émergence des Mauri (ou <i>Maghrébins</i>)	
Salah Mejri	189
La terminologie linguistique : enjeux théoriques et conceptuels. Le cas de la phraséologie (en hommage à Franck Neveu)	
Salah Mejri, Lichao Zhu	209
Polylexicalité et iconicité	
Béchir Ouerhani	237
Les « équivalents » arabes de l'adverbe : contenus conceptuels et problématique de traduction/équivalence	

Angelo de Souza Sampaio, Imen Mizouri	253
L'influence du paradigme verbal dans les processus de changement linguistique : l'exemple du français et du portugais brésilien	
Présentations de thèses doctorales	
Yasmine Ben Amor	277
Thèse de doctorat en Littérature et Langue françaises <i>Mythes et obsessions chez Giovanni Dotoli</i>	
Abdelouahed Hajji	283
Thèse de doctorat <i>Les critiques-écrivains et la théorie de la littérature à l'ère de la postmodernité-Kilito et Kundera : étude comparative</i>	
Comptes rendus de lecture	
Dhouha Lajmi	297
<i>L'anaphore prédicative</i> de Leila Hosni Oueslati. Publications de la Faculté des Sciences Humaines et sociales de Tunis, 2022.	
Salah Mejri	301
<i>Les formules expressives de la conversation. Analyse contrastive : français- polonais-italien.</i> Anna Krzyżanowska, Francis Grossmann, Katarzyna Kwapisz-Osadnik (éds). Epistème, Lublin, 2021, 575 p.	
Imen Mizouri	305
Volume 1-33 de la revue <i>Neophilologica. Perspectives pour la linguistique et autres études</i> , sous la direction de W. Banys, G. Gross et B. Smigielska, Presses de l'Université de Silésie, Katowice, 2021.	
Imen Mizouri	311
<i>Retour à l'analyse logique.</i> Marc Wilmet, Classiques Garnier, Collection « Domaines linguistiques » n°16, Série « Grammaires et représentations de la langue », 2020.	
Imen Mizouri	317
Numéo 1- 2022 de la revue <i>Le français moderne</i> , dirigé par Véronique Magri, CILF, Paris. <i>Nouvelles textualités ?</i>	
Béchir Ouerhani	325
عاملية المتكلم في إبطال العمل النحوي (çamilijjat-l-mutakallim fi ?ibṭal-l-çamal-an-nahwi <i>Le pouvoir de rection du locuteur dans l'annulation de la rection grammaticale</i>). Néji Kouki, en arabe, Tunis, Mediterranean Publisher, 2022, 324 p.	
Annexes	
Profils des contributeurs	331
Projet pour le numéro 7 - Année 2024	335
Consignes aux auteurs.....	336
Publications du GERFLINT.....	343



ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

Présentation

Thouraya Ben Amor

Université de la Manouba, Tunisie

bamorthouraya@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-0035-4920>

Imen Mizouri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de Sfax, Tunisie

mizourimen@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-0076-4978>

À la mémoire du Professeur Abdou Elimam qui nous a quittés le 31 août 2023.

Ce numéro comprend sept articles thématiques, cinq contributions linguistiques qui enrichissent la rubrique *varia* et huit comptes rendus dont deux présentations de thèse.

Dans la doxa, la notion de texte est le plus souvent traitée d'une manière ou d'une autre dans différents travaux, sous l'un des trois angles suivants :

- soit on focalise sur les dimensions matérielles ; certains traitent des marqueurs formels et grammaticaux, appelés couramment *connecteurs*, *adverbes de liaison*, *embrayeurs*, etc. ; d'autres s'inscrivent dans une « linguistique textuelle », avec notamment l'apport considérable de J.-M. Adam qui considère que toute linguistique textuelle « doit nécessairement s'appuyer sur une analyse détaillée des formes et des valeurs des marqueurs grammaticaux (J.-M. Adam et J.P. Declès, 1987 :112) ;
- soit on s'intéresse aux marques spécifiques d'un genre textuel. Tel est le cas des travaux en analyse du discours où tout texte se plie aux règles du genre et répond à un style lié intrinsèquement aux choix préalables de son auteur, c'est-à-dire à la manière dont il est construit. D'où l'intérêt porté à ce qu'on appelle des *motifs*, des *routines métadiscursives*, etc. Certains s'intéressent à la globalité sémantique du texte au moyen des figures de style ou des tropes (P. Fontanier) ;
- soit on traite de la dimension énonciative ou pragmatique. Nous citons, entre autres, les analyses des textes du point de vue de la psychologie cognitive (M. Fayol, 1985) ou celles de l'approche narrative, comme la narrativité chez Gérard Genettes, sans oublier les théories énonciatives (A. Culioli).

Quelle que soit la manière d'aborder la structuration d'un texte, à travers ses unités linguistiques, par ses figures de style ou moyennant ses éléments énonciatifs, son enchaînement demeure une dynamique sous-jacente qui repose sur l'ensemble des inférences sémantiques assurées entre les prédicats qu'il comporte. L'idée que nous défendons dans ce numéro est que tout énoncé tire sa congruence (cohésion et cohérence) de la concaténation de ses prédicats constitutifs. Dans cette perspective, tout énoncé, quelle qu'en soit la forme, est un enchaînement d'unités lexicales qui se réalise dans un cadre doublement structuré ; sa congruence repose essentiellement sur deux piliers :

- le premier est un pilier grammatical : il concerne l'ensemble des outils mis en œuvre pour former l'énoncé et pour lui assurer une charpente de nature syntaxique. Or, la syntaxe n'est autre qu'un ensemble de relations, c'est en cela qu'elle est porteuse de sens, c'est-à-dire qu'elle est dotée d'une valeur prédicative. Cet agencement syntaxique, cette forme que prend le sens, fonde désormais une prédication de nature grammaticale assurant par là même une congruence syntaxique ;
- le deuxième pilier est d'ordre lexical : la même congruence se réalise au niveau de la prédication lexicale. C'est l'enchaînement qui s'établit entre les différentes unités lexicales, c'est-à-dire les relations entre leurs prédicats propres actualisés dans les énoncés. Or, ces relations ne sont pas nécessairement explicitées, elles sont, pour l'essentiel, inférées. C'est ce qui sert de liant qui cimente l'enchaînement prédicatif.

La structuration textuelle serait ainsi tributaire d'une prédication grammaticale et d'une prédication lexicale qui assurent les enchaînements congruents du texte, de tout texte.

Le titre de ce numéro structure la totalité des contributions selon deux niveaux : celui de ce qui est inféré, implicite, c'est-à-dire l'ensemble des inférences prédicatives et celui de l'analyse prédicative : une méthode qui, au-delà de la gangue matérielle du texte, permet d'analyser ses enchaînements sous-jacents.

Dans *la partie thématique*, le premier article dresse le cadre général, montre la méthode de l'analyse prédicative et en fournit des applications. Dans l'objectif de montrer en quoi consiste l'analyse prédicative, les auteurs présentent les éléments théoriques renvoyant à la conception des universaux linguistiques que sont le prédicat, l'argument et le modalisateur, les outils méthodologiques pour ce type d'analyse et des illustrations portant sur cinq textes.

Les autres contributions thématiques développent certains points allant de l'enchaînement syntagmatique dans le cadre de la phrase (D. Lajmi ; M. Bouali et S. Mejri) à l'enchaînement séquentiel relevant du cadre du texte (L. Hosni, T. Ben Amor et A. Zrigue).

Dhouha Lajmi aborde la problématique de la double prédication syntaxique et sémantique dans les constructions à verbes supports. Elle confronte la prédication en tant que relation logico-sémantique à certaines constructions à verbe support en français où la prédication peut se dédoubler en prédicat syntaxique et prédicat sémantique illustrant ainsi la double structuration grammaticale et lexicale dans le cadre phrastique. L'auteure montre comment les contenus prédicatifs peuvent être distribués de manière analytique entre le prédicat syntaxique (le verbe support) et le prédicat sémantique (le nom prédicatif). « Le prédicat syntaxique, en tant que siège de l'expression des catégories grammaticales, impose des contraintes formelles conditionnant l'emploi d'un prédicat sémantique donné. Prenons l'exemple du prédicat nominal « *opération* » dont le contenu prédicatif sémantique ne sera activé que dans la perspective du grammatical avec ce qu'il impose comme contraintes au niveau du choix du verbe support, l'emploi de certains arguments, le recours aux déterminants, le choix de certaines prépositions, etc. ». C'est en cela que cette forme d'enchaînement polylexical, relevant du niveau syntagmatique, sous-tend des réseaux inférentiels.

Toujours pour vérifier la double structuration grammaticale et lexicale de l'enchaînement prédicatif dans les formations syntagmatiques, la contribution de **Monia Bouali** tente de démontrer, à travers deux cas de prédication de second ordre que deux énoncés phrastiques en apparence apparentés (*il a bien travaillé* et *il a fait un bon travail*) présentent certes des similitudes sémantiques, mais révèlent aussi des divergences partielles au niveau des synthèses sémantiques : chaque énoncé voit son enchaînement prédicatif orienté selon la portée et l'incidence de ses prédicats de second ordre dévoilant ainsi des réseaux inférentiels distincts notamment au niveau de l'interprétation sémantique de la quantification telle que le permet la détermination nominale.

L'article de **Salah Mejri** offre une véritable synthèse sur la néologie comme mécanisme de renouvellement du lexique. Il retrace l'évolution conceptuelle et terminologique de la néologie à partir des principaux travaux qui lui ont été consacrés. Il fait le constat de la marginalisation de la néologie polylexicale face à la dominance de la néologie monolexicale. Étant donné la diversité des faits néologiques, l'auteur explique, en particulier, les interactions prédicatives qui s'inscrivent dans l'espace de la néologie polylexicale non seulement pour les formations syntagmatiques terminologiques, mais aussi pour les phénomènes collocationnels. Il relève particulièrement deux points : d'un côté, le rôle joué par la polylexicalité et son corollaire, la double combinatoire ;

de l'autre, les réseaux inférentiels dans les textes « amniotiques » qui servent de cadre à la naissance du néologisme.

Deux principales innovations émergent de cette synthèse abondamment documentée et richement illustrée :

- la première a trait aux lois de la fixité qui offrent des moules formels et à celles de la variation qui procurent des matrices propices à la naissance de nouvelles dénominations terminologiques. C'est dans cette perspective que Mejri forge le néonyme « emmème » (= abréviation de *moule-matrice* + le suffixe *-ème*) pour désigner un type sémiotique particulier capable de rendre compte de ce qui préside à la néologie aussi bien monolexicale que polylexicale ;
- la seconde introduit l'aphorisme dans la sphère des unités lexicales et lui donne le statut d'une création néologique syntagmatique.

Les trois contributions illustrant l'enchaînement séquentiel à la source de chaque texte sont envisagées chacune en relation avec un phénomène linguistique précis : d'une part les relations anaphoriques (L. Hosni) et d'autre part le défigement (T. Ben Amor), sinon avec une application de nature didactique liée à la lecture (A. Zrigue).

Leila Hosni revisite la relation anaphorique fondée sur des liens inférentiels. Elle remonte à la source des enchaînements prédicatifs et cherche à démontrer l'importance du rôle joué par les « prédicats virtuels » encapsulés dans les unités lexicales. Elle appréhende la relation anaphorique, dans son acception courante, comme un enchaînement prédicatif inféré. Toutefois, l'auteure décrit un autre type de relation anaphorique selon une acception plus large qu'elle désigne par "anaphore inférée" dans laquelle la fonction de reprise n'est marquée ni grammaticalement, ni lexicale ; elle est donc strictement inférée. Cette "anaphore inférée" renverrait aux relations entre les prédicats virtuels encapsulés dans d'autres unités lexicales ou dans le contexte d'énonciation.

La contribution de **Thouraya Ben Amor** montre que le défigement, en tant que manipulation incidente à la double structuration qui caractérise toute séquence figée, peut agir sur les différentes strates prédicatives : au niveau de l'enchaînement syntagmatique : « *À se taper la canicule par terre* » (*Le Canard enchaîné*, 20/07/2022), mais aussi au niveau de l'enchaînement séquentiel : « *Le savoir-vivre est la somme des interdits qui jalonnent la vie d'un être civilisé, c'est-à-dire coincé entre les règles du savoir-naître et celles du savoir-mourir* » (Pierre Desproges, *Fonds de tiroir*, 1990 : 130).

Sa valeur heuristique lui permet non seulement de révéler tous les réseaux inférentiels de ces divers enchaînements prédicatifs, mais aussi de pointer, par là même, tout ce qui préside à la congruence des énoncés figés et à celle des énoncés défigés à travers surtout le jeu sur les orientations sémantiques. La superposition de ces enchaînements prédicatifs dont certains sont actualisés et d'autres inférés démultiplie de manière exponentielle l'enrichissement prédicatif.

Dans l'intention de réaliser une application de nature didactique, **Anissa Zrigue** tente, dans son article, un rapprochement analogique entre le dispositif de l'analyse prédicative et celui d'une méthode d'apprentissage de la lecture, en l'occurrence la méthode dite « DESTO ». Le rapprochement se situerait surtout au niveau général des étapes de l'interprétation du sens, notamment des mécanismes analytiques et synthétiques investis dans la lecture. La tentative demeure programmatique.

Pour la partie **Varia**, les contributions ont trait d'une manière ou d'une autre à la notion de congruence et à celle d'enchaînement prédicatif.

La contribution de **Abdou Elimam** traite de la question de la créativité dénomminative et commente l'évolution de l'appellation du phénomène de *Mauri*, dénomination controversée qui désigne la langue majoritaire pour mieux découvrir comment les populations à l'ouest de la capitale punique étaient nommées.

C'est sous l'angle du spectre conceptuel et terminologique que **Salah Mejri** aborde la terminologie dans un domaine bien précis : celui de la phraséologie. À travers l'exemple du terme *polylexicalité*, tel qu'il est traité par le *Dictionnaire des Sciences du Langage* de Franck Neveu et tout en soulignant l'approche innovante non-prescriptive de Neveu, Mejri envisage les espaces d'interactions prédicatives des réalisations phraséologiques sous l'angle de la terminologie.

La contribution de **Salah Mejri** et **Lichao Zhu** « *Polylexicalité et iconicité* » part du postulat que manipuler une langue revient à manipuler des images : les auteurs expliquent d'abord comment l'image se construit, comment elle sert par la suite de base à l'émergence des sentiments, de l'esprit et de la conscience, pour voir comment elle se verbalise finalement dans la langue.

Pour montrer comment notre pensée est faite d'images, les auteurs ont recours aux célèbres travaux des sémioticiens, des neuroscientifiques, des épistémologues, des anthropologues, etc. La synthèse faite par les auteurs est très éloquent : il s'ensuit qu'à la base de la cognition, il y a l'image ; à partir des images de base produites par notre cerveau, confronté à des stimuli internes et externes, se crée un système symbolique où les images se regroupent en des catégories combinables selon des règles de formation et conformément à une structuration invariable du

contenu prédicatif ramenant plusieurs déterminants (Da) à un déterminé (Dé). Pour expliquer ces opérations cognitives, plusieurs dichotomies ont été exploitées : Da / Dé ; cadre syntaxique / cadre énonciatif ; polylexicalité / polysémie, etc.

Avec la polylexicalité, une prégnance iconique plus ou moins importante s'installe. En interrogeant l'unité linguistique fondamentale de base de la langue, Mejri émet l'hypothèse que la première forme syntaxique est la règle de juxtaposition qui découle tout naturellement de la nature linéaire du signe linguistique. C'est le principe de congruence qui intervient avec la première règle, principe qui fait que « tout assemblage d'unités lexicales doit être à la fois cohérent et cohésif ».

La description des formes phrastiques figées, notamment des proverbes métaphoriques, montre que dans les séquences polylexicales, la syntaxe introduit le *récit* comme mode d'enchaînement véhiculé par la double combinatoire prédicative et syntaxique et témoigne ainsi de « l'iconicité fondamentale des langues humaines ». Le lien sémiotique qui s'établit entre une forme symbolique et le contenu prédicatif traduit une densité iconique importante : les séquences polylexicales se prêtent bien à des illustrations iconiques qui mettent l'accent sur le sens littéral, défigurant ainsi la séquence. L'analyse d'exemples de calligraphies arabes, d'idéogrammes chinois et d'écritures méso-américaines permet aux auteurs de valider leur thèse principale : c'est au niveau de l'unité lexicale, unité de la troisième articulation du langage (cf. Mejri, 2018) que le pacte sémiotique entre images conceptuelles et images acoustiques s'installe.

S'inscrivant dans un grand projet en vue de la rédaction du *Dictionnaire arabe des sciences du langage*, la contribution de Béchir Ouerhani fait une mise au point terminologique et notionnelle en postulant qu'en l'absence de la catégorie de l'adverbe dans la grammaire arabe, certains termes qui désignent des catégories grammaticales peuvent en être des « équivalents ».

Après avoir rappelé les parties du discours et les fonctions grammaticales en arabe, Ouerhani examine les équivalents de la catégorie de l'adverbe. Dans une démarche contextuelle qui puise dans les textes de la tradition grammaticale arabe, il part de l'emploi de ces termes dans les ouvrages de grammaire et en dégage le contenu conceptuel : حال *ḥa:l*, مفعول مطلق *maʿfū:l mutlaq*, تمييز *tamji:z*, ظرف *ḍarf*.

Ouerhani postule qu'aucun de ces termes ne peut jouer le rôle d'équivalent « parfait » de l'adverbe, étant donné que chaque terme ne couvre qu'une partie du spectre conceptuel de l'adverbe. C'est pourquoi il opte pour le recours aux néologismes, faute de termes issus de la tradition.

Toujours dans une vision dynamique de la langue, **Angelo Sampaio** et **Imen Mizouri** abordent la question de la variation en traitant le phénomène du changement linguistique. Il s'agit d'une étude comparative du phénomène qui témoigne de la dynamique du système linguistique, celui du Paramètre de Sujet Nul, entre deux langues appartenant à deux familles de langues différentes : le français, une langue indo-européenne, et le portugais brésilien, une langue ibéro-romane.

En s'inscrivant dans le champ de la grammaire générative et en se référant plus précisément à Chomsky (1981) qui considère que l'un des facteurs favorisant l'omission du sujet pronominal dans les langues est la richesse morphologique du paradigme verbal, les auteurs observent de près le fonctionnement des deux langues étudiées. La redistribution participe à l'affaiblissement paradigmatique. Ainsi, il y a lieu de remarquer que ce sont les traits formels de chaque langue qui définissent l'appauvrissement ou l'enrichissement des traits. La description des différents cas de figure des changements du paradigme verbal montre que si le français n'admet pas l'omission du sujet pronominal, qu'il soit référentiel ou explétif (cf. Chomsky, 1981), ce n'est pas le cas pour le portugais brésilien qui, bien qu'il maintienne l'explétif nul, s'oriente plutôt vers l'emploi du sujet référentiel. Il s'avère que le changement actuel du portugais brésilien retrouve le même sort du français mais dans une époque bien antérieure, celle du français médiéval. Cette étude montre que les langues ne sont pas monolithiques, mais qu'elles entretiennent des relations entre-elles qui participent à leur évolution.

Les *rubriques thèses et comptes rendus de lecture* renferment une série de recensions dont deux présentations de thèses doctorales. La première thèse *Mythes et obsessions chez Giovanni Dotoli*, de **Yasmine Ben Amor**, porte sur l'étude de l'œuvre poétique complète *Je La Vie* du poète franco-italien Giovanni Dotoli. L'auteur puise dans les productions langagières de Dotoli pour y repérer les figures imagées dominantes qui dessinent l'orientation sémantique de ces textes. Dans la deuxième présentation, **Abdelouahed Hajji** mène une étude comparative de deux écrivains et essayistes venant d'horizons différents : Abdelfattah Kilito et Milan Kundera. Cette thèse examine les stratégies discursives et énonciatives des deux œuvres afin d'en dégager les interférences subtiles entre récit et critique.

Le cadre de l'analyse prédicative, l'énoncé, allant du syntagme au texte, est fortement souligné dans les comptes rendus. Ceux-ci font écho à des degrés différents aux deux termes de la thématique de ce numéro : l'inférence et l'analyse prédicative. L'ouvrage *L'Anaphore prédicative* de Leila Hosni, mis en lumière par **Dhouha Lajmi**, en est un excellent exemple. De son côté, **Salah Mejri** revient sur les formules pragmatiques de la conversation pour y montrer leur apport prédictif dans une démarche croisant à la fois le contrastif et la traductologie portant sur trois langues différentes : le français, le polonais et l'italien, dans un ouvrage collectif dirigé par Anna Krzyżanowska, Francis Grossmann et Katarzyna Kwapisz-Osadnik.

Les trois comptes rendus signés par **Imen Mizouri** vont dans ce sens. Dans le premier, celui du numéro 33 de la revue *Neophilologica*, elle met en valeur l'intérêt indéniable, tant théorique que pratique de ce numéro, dirigé par G. Gross, qui ouvre de nouvelles perspectives pour la recherche linguistique. Dans le second, l'apport crucial de M. Wilmet est remarquablement souligné pour l'analyse linguistique, à travers le compte rendu de son dernier ouvrage *Retour à l'analyse logique*, ouvrage à vocation aussi bien pédagogique qu'empirique où Wilmet revient inlassablement sur des notions fondamentales comme la *phrase*, la *phrase multiple* et la *phrase gigogne*, etc. Sans oublier le cadre ultime de l'analyse prédicative, à savoir *le texte*, mis au point dans le numéro du *Français moderne* qui traite des *nouvelles textualités*.

La dimension prédicative est également soulignée par **Béchir Ouerhani**, à travers sa relecture de l'ouvrage de N. Kouki *Le pouvoir de rection du locuteur dans l'annulation de la rection grammaticale en arabe*, où il met l'accent sur le fait que le pouvoir de la rection syntaxique, ainsi que sa suspension ou son annulation, dépendent essentiellement du contenu sémantique.

Pour finir, nous tenons à souligner que la diversité des contributions, la richesse des thématiques abordées ainsi que l'exhaustivité des descriptions sont au service d'une approche tant intégrative que transversale : celle de l'analyse prédicative. Ce numéro offre aux chercheurs en linguistique ainsi qu'aux étudiants une nouvelle approche dynamique d'analyse linguistique qui essaie de combler le hiatus persistant entre les descriptions grammaticales réservées au cadre de la phrase et les multiples tentatives de descriptions du texte, restées éparpillées et sans vision unifiée et structurante jusqu'à présent.

Nous remercions vivement Salah Mejri pour les multiples échanges fructueux à propos des notions théoriques et méthodologiques. Qu'il trouve ici, au nom de toute l'équipe des chercheurs impliqués dans ce numéro, l'expression de notre reconnaissance.

Synergies Tunisie n° 6 / 2023



Recherches thématiques





ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

L'analyse prédicative : éléments méthodologiques

Salah Mejri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de la Manouba, Tunisie

ssalah.mejri@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-0094-6181>

Imen Mizouri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de Sfax, Tunisie

mizourimen@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-0076-4978>



Reçu le 01-12-2023 / Évalué le 14-12-2023 / Accepté le 24-12-2023

Résumé

Il s'agit de partir des trois trilogies du langage que sont les trois fonctions primaires, les trois articulations du langage et les trois espaces langagiers et leurs présupposés théoriques pour proposer une nouvelle méthode d'analyse linguistique des textes. Différente des analyses courantes (littéraires, textuelles, stylistiques, du discours, etc.), tout en étant complémentaire, elle recourt à la notion du prédicat comme unité ultime de signification. Croisant prédication grammaticale et lexicale, une telle méthode permet de dégager entre autres les paires suivantes couplant les unités de contenu aux unités d'expression : relation prédicative élémentaire (micro-récit) / phrase, attracteur prédicatif/empan textuel, récit global/texte fini. Le tout est illustré par l'analyse de cinq textes de configurations différentes proposant des tests de nature expérimentale pour vérifier la justesse de l'analyse.

Mots-clés : analyse prédicative, attracteur prédicatif, empan textuel, (micro-)récit, fonctions primaires

Predicative analysis: methodological elements

Abstract

It involves starting from the three trilogies of language which are the three primary functions, the three articulations of language and the three language spaces and their theoretical presuppositions to propose a new method of linguistic analysis of texts. Different from current analyzes (literary, textual, stylistic, discourse, etc.), while being complementary, it uses the notion of the predicate as the ultimate unit of meaning. Combining grammatical and lexical predication, such a method makes it possible to identify, among others, the following pairs coupling the units of content to the units of expression: elementary predicative relationship (micro-narrative) / sentence, predicative attractor/textual span, global narrative/finished text. Everything is illustrated

by the analysis of five texts of different configurations offering tests of an experimental nature to verify the accuracy of the analysis.

Keywords: predicative analysis, predicative attractor, textual span, (micro-) story, primary functions

Introduction¹

Notre objectif est de montrer en quoi consiste l'analyse prédicative d'un texte. Il ne s'agit pas d'effectuer la moindre comparaison avec les autres types d'analyse textuelle, parce que la nature de cette analyse s'inscrit dans un cadre théorique bien spécifique, celui des universaux linguistiques que sont le prédicat, ses arguments et le cadre de la modalisation dans lequel se réalise la relation prédicative. Comme cette approche est intégrative, nous empruntons les éléments pertinents pour notre analyse à toutes sortes d'approches. Deux points sont présentés : les éléments théoriques et méthodologiques renvoyant à la conception générale du langage et de la langue retenus pour justifier cette analyse et des illustrations portant sur cinq textes différents.

1. Éléments théoriques et méthodologiques

Cinq éléments seront retenus : les trois fonctions primaires, la triple articulation du langage, les unités constitutives de l'énoncé, la double structuration prédicative des énoncés et le récit comme cadre structurant du contenu prédicatif.

1.1. Les trois fonctions primaires

À la base de toute cognition, l'établissement d'une relation entre entités. C'est à partir de cette relation qu'émerge le sens. Cela se traduit sous la forme suivante :

Entité ↔ RELATION ↔ Entité.

Il s'agit d'opérations courantes nous permettant d'appréhender le monde d'une manière intuitive, selon une logique naturelle qui fait que si l'on constate que « le sol est mouillé » (entité₁), et que par ailleurs « il a plu » (entité₂), l'on en déduit une relation causale (Relation). Cette relation correspond à la définition que nous donnons au prédicat : c'est une fonction qui détermine la valeur des variables auxquelles elle s'applique : $f(x)$. Si f est le *prédicat*, x représente les *arguments* régis par ce prédicat. Il s'ensuit que cette fonction, traduite en termes de prédicat et d'argument pour être appliquée au langage, donne lieu à la formule suivante : Prédicat (arguments), ou $P(\lambda)$. Nous considérons que toute production langagière est réductible à cette relation prédicative de base. La taille des énoncés est le résultat de l'application récursive de

ce schéma, moyennant les spécificités des règles de chaque langue. Une telle relation ne peut se concevoir sans un autre type de relation, celle qui s'établit entre le locuteur qui élabore le contenu prédicatif, c'est-à-dire son point de vue, et la relation $P(A)$. C'est pourquoi nous considérons que toute relation prédicative est nécessairement modalisée, c'est-à-dire inscrite dans la subjectivité de son énonciateur, qui prend en charge sa valeur de vérité, en lui attribuant une valeur positive (vrai), négative (faux) ou à la fois positive et négative (plus ou moins vrai ou faux). Cela signifie que ce second prédicat sert en réalité de cadre pour la prédication de base : $M(P_A)$. Dit autrement, tout énoncé comporte un ensemble de relations prédicatives inscrites dans l'univers de croyance de son énonciateur (Martin, 1987, 1992 et 2021).

Comme on le constate, tout est relationnel, c'est-à-dire prédicatif, qu'il s'agisse des relations de base ou de la relation modalisatrice. Comme le sens émerge à la faveur des relations établies entre les entités, nous essaierons de montrer comment ce qu'on appelle *sens* est en réalité un contenu prédicatif, qu'il soit réalisé sous forme de prédicats ou d'arguments. C'est la raison pour laquelle les relations prédicatives, en dehors de la modalisation qui rattache les énoncés à la référence du réel par le biais des univers de croyance, finissent par devenir de simples tautologies : les prédicats acquièrent leur sens par le biais des interactions avec les arguments qui saturent leurs positions, et les arguments tirent leur signification de l'ensemble des prédicats auxquels ils sont associés. On aura ainsi, à un grand niveau d'abstraction, un prédicat avec l'ensemble des positions qu'il crée :

position₁ — prédicat *manger* — position₂ (position₃, position₄)

Chaque position, si elle n'est pas facultative, est saturée par un argument qui fait partie des paradigmes lexicaux imposés par le prédicat *manger*, qui exige qu'il y ait en position₁ un être vivant auquel le prédicat *manger* pourrait être appliqué, et en position₂ un argument qui renvoie à tout ce qui est de nature à être comestible par cet être vivant. Partant de là, l'on pourrait générer automatiquement l'ensemble des énoncés possibles avec ce prédicat, moyennant évidemment l'ensemble des actualisateurs propres à la langue concernée (personne, mode, temps, aspect, nombre, genre) pour en assurer la bonne formation. Cela revient à dire par exemple que l'ensemble des arguments susceptibles de saturer la position₂ comporte dans leur signification le prédicat *manger*.

De ce qui précède découle la conclusion suivante : le prédicat est la première des trois fonctions primaires. Son rôle principal, en dehors de la cognition en tant que processus émanant des structures neurobiologiques dont les humains sont dotés², est de créer des positions saturables par des arguments. En toute logique, l'argument arrive en second lieu : un argument ne pourrait pas exister sans l'existence des positions, qu'il

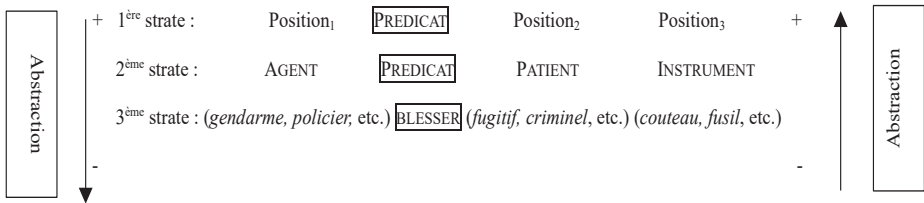
sature, encore moins sans la présence du prédicat. L'indissociabilité entre position et argument ne doit jamais conduire à confondre les deux concepts : la position fait partie d'une manière intrinsèque et inhérente de la structure de la relation prédicative : il n'y a pas de prédicat en l'absence de positions véhiculées par ce prédicat³. L'argument est toute entité, en l'occurrence une entité lexicale quand il s'agit d'une langue, qui satisfasse aux exigences de congruence que le prédicat impose. On vient de voir que la *première fonction de l'argument* est de *saturer les positions créées par les prédicats auxquels il est associé*. Qu'en est-il de sa seconde fonction ?

La seconde fonction consiste à intérioriser l'ensemble des prédicats qui entrent dans sa congruence, c'est-à-dire avec lesquels il s'associe. Il les encapsule en quelque sorte pour qu'ils soient réactualisables en cas de besoin lors de la formation d'un énoncé. De tels prédicats sont associés aux arguments constituant ainsi ce que l'on pourrait considérer comme leur signification propre, que le dictionnaire réalise sous forme de définitions. Ainsi tout argument se transforme-t-il en un siège où logent les prédicats virtuels accumulés à travers son usage lors des pratiques langagières. Ainsi le mot *siège* comporte-t-il les deux prédicats suivants : « le *siège* est un *endroit*, quelqu'un ou quelque chose s'y établit. » Le *Grand Robert* en donne la définition suivante : « Endroit où quelqu'un ou quelque chose s'établit ». D'où le lexicographe a-t-il tiré cette définition ? Tout simplement des associations syntagmatiques dans lesquelles figure le mot *siège*, comme dans *le siège d'un empire*.

Le phénomène polysémique n'est en fin de compte que le fruit des extensions des emplois du même mot à d'autres paradigmes. Si l'on ajoute dans l'usage un nouveau prédicat où l'on précise que le premier argument du prédicat *s'établir* est une *autorité*, le nouveau sens devient : « lieu où se trouve la résidence d'une autorité », comme l'indiquent des syntagmes comme le *siège d'un évêché*, *d'un diocèse*, *d'un tribunal*, etc. Plus l'usage fixe de nouveaux prédicats en les intégrant dans les emplois de cet argument, plus sa polysémie s'enrichit. Les emplois dits métaphoriques, métonymiques, synecdochiques, etc. relèvent du même processus.

Si la première fonction primaire, le prédicat, est une émanation du système bio-neurologique de l'être humain, indépendamment du moule langagier dans lequel il prend forme (la parole orale, l'écrit, les gestes, etc.), l'argument est l'invention humaine symbolique la plus géniale qui a doté l'espèce d'une puissance sémiotique des plus efficaces. L'argument assure donc deux fonctions principales : il sature les positions créées par le prédicat et encapsule l'ensemble des prédicats virtuels auxquels il s'associe régulièrement en en faisant son contenu prédictif (ou sa / ses signification (s)). Ces deux piliers que sont le prédicat et l'argument tels que nous venons de les présenter constituent la structure de base dont dépendent les différentes configurations des énoncés. Mais cette structure n'est pas réductible à la simple présence, si essentielle,

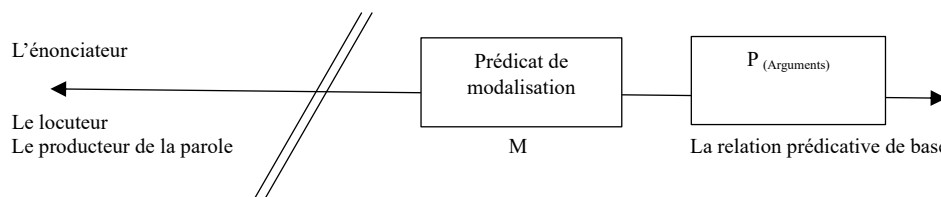
de ces deux éléments, elle comporte, comme on l'aura compris, l'ensemble des connexions établies entre chaque prédicat et ses arguments, c'est-à-dire l'ensemble des relations hiérarchiques entre les constituants. Il s'agit là de l'émergence du phénomène syntaxique, l'ensemble des contraintes de l'assemblage des éléments constitutifs de l'énoncé. Comme les mots véhiculant le prédicat et ses arguments sont nécessairement enchaînés, leur combinaison ne se fait pas arbitrairement ou de manière chaotique. Elle obéit à des régularités assurant deux fonctions : la bonne formation de l'énoncé et une signification autre que lexicale. La bonne formation garantit la bonne interprétation de l'énoncé, parce qu'elle offre aux interlocuteurs des assemblages congruents, obéissant à des règles partagées, normées. Quant au contenu sémantique de la syntaxe, il se dégage des multiples éléments impliqués dans le schéma argumental du prédicat, c'est-à-dire le nombre de positions, leur ordre, les différentes connexions entre toutes les contraintes de la congruence imposée par la combinatoire : se profilent derrière un prédicat comme *blessé* au moins trois positions (1, 2 et 3), lesquelles sont ordonnées séquentiellement (l'ordre est donc significatif) par rapport au prédicat. Cet ordre correspond à ce qu'on appelle couramment des rôles, qui sont différents des fonctions syntaxiques, comme AGENT, PATIENT, INSTRUMENT. Ce qui constitue un micro-récit, où se déroule un drame⁴ dans lequel on signifie qu'un agent a blessé un patient au moyen d'un instrument utilisé à cet effet. Il ne reste, pour produire tous les énoncés possibles avec ce prédicat que le choix lexical des éléments saturant ces positions prêtes à les accueillir. Ainsi pourrait-on avoir trois strates de plus en plus (ou de moins en moins) abstraites selon l'orientation choisie.



Toutes ces opérations s'effectuent à l'intérieur du système langagier, indépendamment de l'univers sémiotique. N'oublions pas que les signes sont signes de quelque chose d'autre et que la présence du signe suffit à rendre la chose présente. Pour assurer la médiation entre ce virtuel langagier et la réalisation effective d'un énoncé comme *Le gendarme a blessé le fugitif avec son arme*, l'intervention de l'instance productrice de cet énoncé est fondamentale⁵ : la catégorie de la personne, c'est-à-dire le *je* de l'énonciateur, dont l'existence même implique celle d'autres éléments de nature ontologique participant à sa propre existence : l'espace et le temps. Donc la catégorie de la personne (le *je*) se construit, en tant qu'instance d'énonciation

par rapport à la personne de l'interlocution, un *tu* qui se profile derrière le *je*. Pour sortir l'interlocution du tête à tête entre le *je* et le *tu* (le locuteur et l'interlocuteur) qui les enferme dans l'*ici* (le lieu de l'énonciation) et le *maintenant* de l'échange langagier, s'élabore par opposition à la catégorie de la personne (*je / tu*) celle de la non personne, c'est-à-dire tout ce qui ne relève pas ontologiquement de la catégorie de la personne (ce qui n'est pas doté du pouvoir de dire *je* : les entités concrètes ou abstraites), ou celle de la personne absente de l'interlocution (*lui / il, elle*) ; la première catégorie étant dérivée de la seconde⁶. Se profilent tout naturellement derrière la catégorie de la personne celles de genre et de nombre, deux catégories bien ancrées ontologiquement, même si pour les non personnes, l'attribution du genre, et parfois du nombre⁷ demeure arbitraire ou culturellement motivée.

Tout ce que nous venons d'énumérer dans le paragraphe précédent relève de la troisième fonction primaire, celle de la modalisation, qui sert de cadre dans lequel s'inscrit la relation prédicative avec son schéma d'arguments et par le biais de laquelle s'effectue le passage de la virtualité de la langue à l'actualisation de la production langagière telle qu'elle est considérée dans un énoncé effectif. Cette troisième fonction primaire est en réalité elle-même un prédicat qui, même inscrit en langue - puisqu'on dispose de signes propres à la modalisation, établit une relation entre le prédicat de base et l'entité non linguistique - celle qui manipule les signes linguistiques et leur syntaxe spécifique -, c'est-à-dire la personne qui produit l'énoncé⁸. Ce type de prédicat crée un pont entre la production langagière, faite de signes actualisés, et l'extralinguistique, même si cette part de l'extralinguistique est inscrite elle-même en langue. On aura ainsi le schéma suivant :



Ce qui revient à dire que le schéma $M (P_A)$ renferme en réalité une double prédication, celle de *M* et celle de la prédication de base : derrière toute prédication de base figure une modalisation, même si elle est parfois non marquée ; en réalité, elle est toujours là.

Comme on vient de le montrer, le système langagier, indépendamment des modalités de son expression, est structuré dans son ensemble par le mécanisme de la relation en tant qu'opération cognitive favorisant l'émergence du sens, partagé par les humains et plusieurs espèces animales (Rondal, 2000 et 2019), qui s'établit à un premier niveau entre plusieurs entités. Cette relation prédicative de base vient saturer, à une seconde

étape, la deuxième position d'une relation prédicative, hiérarchiquement supérieure, celle de la modalisation, dont la double fonction consiste à inscrire le schéma prédicatif de base dans l'univers de croyance de celui qui produit l'énoncé et à assurer le passage du virtuel langagier à l'actuel de la production langagière effective. Comme on le constate, cette double stratification comporte à chaque niveau les éléments complexes qui gouvernent le sens final de tout énoncé.

Il reste à expliquer comment les humains ont élaboré les systèmes symboliques (sémiotiques) que sont les langues dans leur diversité.

1.2. Les outils sémiotiques mobilisés pour élaborer le système symbolique de la langue

Là aussi, nous verrons que cette dimension peut prendre un aspect trilogique. Nous savons depuis longtemps que la langue est doublement articulée (cf. entre autres André Martinet, 1966). Cette double articulation assure au système linguistique une très grande économie permettant d'obtenir à partir d'un petit nombre de phonèmes plusieurs dizaines de milliers de morphèmes, unités minimales dotées d'un sens. En plus de cette économie générale, il faut rappeler qu'elle est à l'origine de l'arbitraire du signe linguistique : l'absence de motivation fournit au système des possibilités infinies de signes arbitraires qui libèrent le système des limites de l'imitation onomatopéique. Nous ne développons pas davantage ce point (cf. la littérature abondante sur la question). Ce qui nous intéresse ici, c'est la pertinence d'une telle analyse si elle est limitée seulement à deux articulations (indépendamment de l'orientation de l'analyse : du morphème au phonème, ou du phonème au morphème). Si l'on part de la petite unité linguistique, le phonème, l'on obtient une unité dotée de sens, le morphème. La question qui se pose alors concerne la pertinence et les fonctions assignées à chacun des niveaux de l'analyse linguistique.

On suppose que la communication chez les hominidés comme les Australopithèques afarensis, ainsi que l'imaginent Pierre Pelot et Yves Coppens (*Le rêve de Lucy*, Seuil, 1990) à propos de Lucy, « est constituée d'un mélange de signes gestuels, mimiques faciales, cris, grondements, hurlements et sifflements entre les deux » (Rondal 2019 : 91). L'*homo sapiens sapiens* se distingue par deux caractéristiques acquises par l'évolution qui lui ont permis d'accéder au langage tel que nous le connaissons :

- Les conditions anatomiques lui permettant d'avoir une très grande richesse de vocalisation et un grand pouvoir de variations, à l'origine de l'extrême richesse des sons que l'humain est en mesure de réaliser. L'on sait maintenant qu'en rapport avec la bipédie, il y a eu un abaissement du larynx qui a joué un rôle décisif dans l'émergence de la parole : « [...] Seul le larynx en position basse dans la gorge

chez *Homo sapiens sapiens* a permis l'établissement d'un ample espace supralyngé capable de fournir une caisse de résonance largement modifiable et donc l'éventail des sons de la parole humaine moderne. » (Rondal, *op. cit.* : 95) Les animaux qui en sont dépourvus n'ont pas accès à une parole semblable à celle des humains ;

- Un développement asymétrique des deux hémisphères du cerveau au profit de l'hémisphère gauche où les aires propres au langage (aire de Broca et aire de Wernicke) connaissent à travers l'évolution une croissance très importante, qu'on ne rencontre pas chez d'autres hominidés (en tout cas, pas avec la même importance, telle que le montrent les circonvolutions dans les crânes découverts des différentes autres espèces ou sous espèces : *Homo habilis*, *Homo rudolfensis*, *Homo erectus*, *Homo sapiens archaïque*, etc.)⁹ ;

Doté de ces capacités à la fois anatomiques et bio-neurologiques, l'humain a acquis le moyen d'enrichir son répertoire phonétique, probablement dans le cadre de productions syllabiques. Si l'on tient compte de la dimension génétique (avec les gènes langagiers chez les humains : FOXP2 et CNTNAP2) et de l'apprentissage dans le cadre des groupes humains dont la taille va grandissant avec, entre autres, une meilleure organisation où la communication langagière joue un rôle fondamental, des systèmes phonologiques se sont stabilisés petit à petit pour favoriser des oppositions pertinentes sur le plan sémantique.

Pertinence phonologique et pertinence sémantique sont intimement liées : l'une est au service de l'autre. Mais vue sous l'angle du système linguistique dans sa globalité, chacune des deux articulations assure une fonction distincte :

- Le niveau phonologique prend en charge ce que l'on pourrait appeler l'identité phonologique de la langue, c'est à travers les différents types de sons (phonèmes), leur mode d'agencement, les spécificités syllabiques qui en découlent, l'accent, la courbe mélodique, le rythme, etc., que l'on distingue une langue d'une autre et que, en interne, l'on peut opposer les unités supérieures entre elles ;
- Le niveau des morphèmes¹⁰, comportant l'unité minimale ayant un sens, appelée également, selon les écoles et la nature, *monème*, *lexème*, *grammème*, etc., est celui qui apporte une pertinence sémantique, celle qui est au fondement même du code linguistique : la langue est faite pour signifier. C'est pourquoi le sens intervient en réalité à tous les niveaux de l'analyse linguistique. L'on confond souvent les séparations de niveaux imposées par l'analyse du linguiste, comme nous sommes en train de le faire, et la réalité de la production langagière telle qu'elle se présente à l'état brut. Les humains n'ont pas d'abord conçu les phonèmes constitutifs du système phonologique de leur langue pour s'en servir dans une seconde étape dans le but de former des morphèmes, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive au texte. Le moindre cri, le moindre grognement ou même sifflement, ont servi à produire des signaux

(ou présignes) pour véhiculer des prédications en rapport avec l'expression de l'identité, de la localisation, de la présence d'un prédateur, de la séduction, etc. Le contenu prédicatif intervient à tous les niveaux de l'analyse linguistique.

Pertinence phonologique et pertinence sémantique n'épuisent pas la totalité des caractéristiques du langage humain. On ne parle pas uniquement avec des morphèmes. Il manque à l'analyse, en termes de double articulation du langage, au moins une autre articulation apportant au système une nouvelle pertinence qui n'existe pas dans les deux articulations de niveau inférieur, avec évidemment une unité propre comportant une nouvelle caractéristique qui véhicule une nouvelle puissance sémiotique ; la puissance sémiotique étant la capacité que le système déploie pour signifier davantage et pour dépasser la finitude du sens des unités inférieures vers une infinitude de contenu, que seule une nouvelle pertinence, de nature différente, peut assurer. C'est pourquoi l'on s'interroge sur l'existence éventuelle d'une autre articulation qui viendrait s'ajouter aux deux premières afin d'expliquer pourquoi le langage humain est en mesure de produire des discours dont la taille dépasse de très loin les capacités de mémorisation des humains, grâce notamment à l'invention de l'écriture.

Nous partageons avec Jean-Adolphe Rondal l'idée que « ce qui caractérise véritablement le langage des humains modernes correspond à trois choses :

1. Une parole articulée basée sur la syllabe.
2. Une morphosyntaxe composée d'une morphologie grammaticale élaborée et d'une organisation syntaxique complexe.
3. Une capacité textuelle. » (2019 : 95).

Si la double articulation couvre la première spécificité, le passage au deuxième point exige un type nouveau d'unité qui intègre les pertinences de la double articulation et y ajoute la dimension syntaxique ou grammaticale. Rondal expose dans le même ouvrage plusieurs expériences menées sur les animaux, notamment les mammifères, pour en vérifier les compétences langagières et les comparer à celles des humains (cf. notamment le 4^e chapitre intitulé « L'évolution biologique du langage », de la page 69 à la page 97 où il fait une synthèse d'expériences menées sur les singes et les oiseaux pour le langage oral, sur les singes catarhiniens pour le langage gestuel, et sur les mammifères marins et amphibiens pour le langage en général). Le constat est sans équivoque : même si certains animaux témoignent, indépendamment du mode langagier qu'ils emploient, d'une compétence de communication qui ne dépasse pas une limite qui demeure pour eux infranchissable, celle de la compétence grammaticale, même si pour certains l'on relève des esquisses rudimentaires d'organisation des éléments langagiers qu'ils manipulent. C'est grâce à cette nouvelle compétence que l'hypothèse de l'existence d'une troisième articulation du langage trouve toute sa pertinence (Mejri, 2017, 2018, 2023).

Et c'est là que se situe tout le débat autour du mot, banni par la linguistique moderne (Martinet, 1966), mais qui demeure, malgré toutes les tentatives de bannissement, d'un usage très courant, pas seulement dans les manuels de grammaire, mais également dans les écrits des linguistes, même les écrits de ceux qui font la chasse au mot¹¹. Le mot est certes une unité difficile à délimiter, mais cela n'empêche qu'il constitue néanmoins une réalité linguistique, comme le formule si bien Ferdinand de Saussure :

Il faudrait chercher sur quoi se fonde la division en mots -car le mot, malgré la difficulté qu'on a à le définir-, est une unité qui s'impose à l'esprit, quelque chose de central dans le mécanisme de la langue (1973 : 154).

D'autres linguistes ont bien perçu la « centralité » du mot dans le système linguistique. Gustave Guillaume est celui qui a le plus affiné la définition du mot. Pour lui, « le mot joue un rôle clef dans la construction du système de représentation qu'est la langue » (Boone, Joly, 2004 : 281) « Acte essentiel de l'esprit », « le mot est un être qui regarde de deux côtés à la fois : 1° du côté de la phrase vers laquelle il est appelé et qui sollicite en quelque sorte d'entrer en elle ; 2° du côté de la pensée profonde, et c'est à ce regard que le mot doit l'universalisation qui en fait une catégorie finale d'entendement, une partie du discours » (Gustave Guillaume, cité par Boone et Joly, *op. cit.*). En d'autres termes, il est l'unité intégrante et intégrable associant « une matière (la signification du mot : par exemple les idées d'« arbre », de « marcher », de « vite ») et une forme (la partie du discours : substantif, verbe, adverbe, etc.). La somme des deux facteurs est constante : Matière + Forme = 1 » (Boone, Joly, *ibid*). La matière est fournie par le sème (=morphème) et la forme est ajoutée par la 3^e articulation du langage. Ainsi le mot serait-il l'unité de la nouvelle articulation qui sert de cadre à deux types d'éléments constitutifs : le sens véhiculé par le (s) morphème (s) et la forme grammaticale dont la fonction essentielle est de faire de cette unité un élément connectable, c'est-à-dire qui peut s'unir par connexion à d'autres éléments pour participer à la constitution de séquences d'un ordre supérieur. Il porte en lui-même, de par sa forme grammaticale¹², la phrase, et ce indépendamment de la forme et de la taille qu'elle peut avoir¹³.

On l'aura compris, des morphèmes (unité de la 2^e articulation selon l'orientation inverse à celle de Martinet), dépourvus de ce qui leur donne le pouvoir de connexion avec d'autres unités, ne peuvent constituer en aucune façon un énoncé bien formé et surtout suffisamment congruent pour former des séquences de plus en plus grandes présentant un fort coefficient de cohésion et de cohérence, comme c'est le cas dans la communication courante. Pour combler le vide laissé par la double articulation entre le morphème et l'énoncé, la construction symbolique qu'est le système linguistique ajoute cet élément grammatical décisif qui sera le ciment nécessaire à l'assemblage des briques du niveau inférieur. La métaphore du ciment a l'avantage d'associer en

elle-même l'idée de matière et la fonction de liage : il serait erroné de voir dans le grammatical une pure forme dépourvue de contenu sémantique (ou prédicatif). Comme nous l'avons déjà souligné, le grammatical est porteur de contenu prédicatif de nature différente de celle des contenus particuliers des mots du lexique : si le lexical renvoie à des entités particulières (concrètes ou abstraites), le grammatical véhicule des contenus généraux dans lesquels viennent se loger les contenus lexicaux. Le grammatical serait le moule (la forme) dans lequel on verse la matière du lexical. Ce moule intervient à partir de l'unité de la troisième articulation, identifiée au mot par la psychomécanique, mais qui concerne en réalité toute unité lexicale, qu'elle soit monolexicale (le mot) ou polylexicale (mots composés, séquences figées).

C'est pourquoi nous souscrivons à l'analyse de Guillaume en y ajoutant celle de Maurice Pergnier (1986) en considérant que le mot est l'une des formes, dans le sens morphologique du terme, que peuvent avoir les unités de la troisième articulation. Le terme *unité lexicale* nous semble le plus adéquat. Ainsi aurions-nous le schéma suivant :

- 1^{ère} articulation : (unité : le phonème),
- 2^e articulation : (unité : le morphème),
- 3^e articulation : (unité : l'unité lexicale, mono- ou polylexicale).

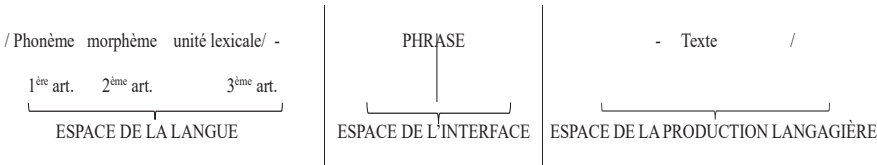
L'on pourrait considérer ainsi que la pertinence de la 3^e articulation est lexicale¹⁴ : avec le lexique intervient la grammaire. Le lexique est le lieu de jonction entre les contenus sémantiques particuliers et la forme grammaticale assurant les différentes connexions entre les unités lexicales dans le cadre de la phrase et du texte. Le lexique-grammaire a bien saisi cette position stratégique du lexique par rapport au système linguistique. Même si les travaux menés dans ce cadre théorique (Gross 1969, 1982, 1993) considèrent que la phrase est l'unité minimale d'analyse linguistique, ils prennent comme point de départ le lexique (*cf.* les tables lexicales avec l'ensemble des contraintes spécifiques par rapport aux transformations). Dans le cadre de cette approche, la syntaxe n'est pas faite de formes abstraites, comme c'est le cas pour les structures de la grammaire générative, elle est incarnée dans le lexique : l'unité lexicale porte en elle-même, c'est-à-dire en puissance, la phrase, pas nécessairement la phrase canonique.

Il reste à situer la phrase par rapport, d'une part, aux trois articulations retenues, d'autre part au texte. Sans entrer dans le débat sur la problématique de la phrase, sa pertinence théorique, ses différentes configurations, les relations qu'elle pourrait avoir avec d'autres séquences comme la période, etc.¹⁵, nous dirons que la phrase tire sa pertinence en tant qu'unité de la position qu'elle occupe par rapport aux deux domaines qui se partagent l'espace langagier : celui du système avec ses virtualités et celui de la production langagière avec les multiples et diverses actualisations des

données fournies par le système. Ce dernier espace, qu'il s'appelle parole ou discours, n'existerait jamais sans le premier. Ce dernier se façonne, évolue, acquiert sa souplesse et se transforme dans le premier. Au lieu de les aborder sous l'angle d'une dichotomie tranchée, il faut, au contraire, tenir compte de la dynamique qu'il faut interroger : plusieurs phénomènes linguistiques, d'une grande portée heuristique, s'y élaborent, témoignent du mouvement perpétuel d'aller - retour entre langue et productions langagières. Tout ce qui se fixe à travers l'usage finit par s'installer dans le système et le système régule la production langagière¹⁶. Il serait raisonnable de faire de la phrase une unité prototypique de cette interface, avec évidemment un pan qui relève clairement du système linguistique et un autre qui dépend des facteurs énonciatifs et des aléas de la production individuelle et des interactions de la communication courante. Benveniste a opéré clairement cette distinction :

Je distingue entre les unités dites signes de la langue pris en soi et en tant qu'ils signifient, et la phrase, où les mêmes éléments sont construits et agencés en vue d'un énoncé particulier. (1974 : 235).

La zone d'interface étant le lieu d'une intense dynamique se caractérisant par le chaos généralisé des échanges langagiers dans les différents groupes de la communauté linguistique avec l'extrême diversité dans le degré d'appropriation de la langue, la phrase, unité de cette interface, porte en elle tous les ingrédients de cette organisation chaotique. C'est pourquoi il ne sert à rien de lui imposer des formes canoniques, - l'exemple type étant les phrases préfabriquées par les linguistes et les grammairiens - ; il vaut mieux l'étudier dans son état brut, c'est-à-dire celui des énoncés dans lesquels elle prend forme. Au-delà de la phrase se situe le texte, unité intrinsèquement de nature discursive. Ainsi aurions-nous le schéma suivant¹⁷ :



On en arrive aux unités constitutives de l'énoncé.

1.3. Unités constitutives de l'énoncé

Pour avoir une vue d'ensemble sur le phénomène langagier, l'on a besoin de montrer la continuité entre les trois espaces langagiers. Il faut que l'on comprenne clairement comment on passe de l'espace fini des unités des trois articulations de la langue à l'espace infini de la production langagière.

Pour ce faire, nous rappellerons l'analyse de Benveniste concernant les trois unités de la langue et la phrase. Il suffit de nuancer son analyse pour opérer la distinction entre les trois espaces langagiers et focaliser sur l'interface qui représente le vrai lieu de la dynamique des interactions entre les deux autres espaces et l'espace où s'effectue le basculement de la langue vers le discours, grâce à des moyens déjà prévus en langue. Une fois le basculement du virtuel à l'actuel effectué, l'on dispose des ingrédients essentiels pour produire une infinité d'énoncés, production rendue possible grâce aux trois paliers de la production langagière que sont le syntagme, la phrase et le texte.

1.3.1. Rappel de l'analyse de Benveniste

Emile Benveniste est parmi les premiers à avoir fourni une méthode d'analyse, à préciser les unités de la langue et à avoir posé clairement la problématique de la phrase, le tout étant conçu dans le cadre d'une vision d'ensemble. Une telle vision donne à ses analyses une grande cohérence permettant d'en dégager les fondements d'une élaboration théorique.

Au niveau de la méthode, il opère une distinction fondamentale entre ce qu'il appelle l'analyse descendante et l'analyse ascendante : « Forme et sens apparaissent [...] comme des propriétés conjointes, données nécessairement et simultanément, inséparables dans le fonctionnement de la langue. Leurs rapports mutuels se dévoilent dans la structure des niveaux linguistiques, parcourus par les *opérations descendantes* et *ascendantes* de l'analyse ; et grâce à la *nature articulée du langage*. » (C'est nous qui soulignons, Benveniste, 1966 : 127)

L'analyse *descendante* conduit à la reconnaissance des unités constituantes. Et l'auteur se pose la question cruciale : « Que faut-il faire pour que dans ces constituants formels nous reconnaissons, s'il y a lieu, des unités d'un niveau défini ? » (*ibid* : 126). C'est là qu'intervient l'analyse inverse, *ascendante* : « pratiquer l'opération inverse [à l'analyse en constituants] et voir si ces constituants ont fonction intégrante au niveau supérieur. Tout est là : la dissociation nous livre la constitution formelle ; l'intégration nous livre des unités signifiantes. Le phénomène, discriminateur, est l'intégrant, avec d'autres phénomènes, d'unités signifiantes qui le contiennent. Ces signes à leur tour vont s'inclure comme intégrants dans des unités plus hautes qui sont informées de signification. Les démarches de l'analyse vont, en directions opposées, à la rencontre ou de la forme ou du sens dans les mêmes entités linguistiques. » (*id.*) Tout se joue dans le croisement de ces deux mouvements d'orientations opposées, l'apport le plus important étant le concept d'*intégration* : « Un signe est matériellement fonction de ses éléments constitutifs, mais le seul moyen de définir ces éléments comme constitutifs est de les identifier à l'intérieur d'une unité déterminée où ils remplissent une *fonction*

intégrative. Une unité sera reconnue comme distinctive à un niveau donné si elle peut être identifiée comme « partie intégrante » de l'unité de niveau supérieur, dont elle devient l'*intégrant*. » (*ibid* : 125).

Une telle analyse le conduit à retenir les trois unités suivantes : le phonème, le morphème, le mot, même si cette dernière unité lui pose problème, comme le montre ce passage :

« Du phonème on passe ainsi au niveau du *signe*, celui-ci s'identifiant selon le cas à une forme libre ou à une forme conjointe (morphème). Pour la commodité de notre analyse, nous pouvons négliger cette différence, et classer les signes comme une seule espèce, qui coïncidera pratiquement avec le *mot*. Qu'on nous permette, toujours pour la commodité, de conserver ce terme décrit et irremplaçable. » (*ibid* : 123).

Selon cette analyse, il y aurait les trois types d'unités que nous avons déjà retenues, chose confirmée par ce passage qui cherche à isoler les unités de la langue des autres unités : « les phonèmes, les morphèmes, les mots (lexèmes) ont une distribution à leur niveau respectif, un emploi au niveau supérieur. Les phrases n'ont ni distribution ni emploi. » (*ibid* : 129) Ainsi ces trois unités de langue se trouvent-elles délimitées par deux frontières : une limite inférieure, le niveau qu'il appelle *mérismatique*, celui des traits phonologiques distinctifs, et le niveau de la phrase. « La limite inférieure [...], celle du « mérisme », qui, trait distinctif du phonème, ne comporte lui-même aucun constituant de nature linguistique. » (*ibid* : 125) Qu'en est-il de la limite supérieure, celle occupée par la phrase ? : « Avec la phrase, on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours. » (*ibid* : 129-130) « La phrase appartient bien au discours. C'est même par là qu'on peut la définir : la phrase est l'unité de discours » (*id.*). Si on se sert des deux types d'analyse appliqués aux trois unités de langue que sont le phonème, le morphème et le mot, l'on constate que même si l'on peut la décomposer en constituants, elle ne peut pas assurer une fonction intégrative dans une unité supérieure, comme c'est indiqué dans ce passage : « Nous pouvons segmenter la phrase, nous ne pouvons pas l'employer à intégrer. Il n'y a pas de fonction propositionnelle qu'une proposition puisse remplir. Une phrase ne peut donc pas servir d'intégrant à un autre type d'unité. » (*ibid* : 129).

On l'aura compris, avec cette limite supérieure, l'on quitte l'espace de la langue en tant que système pour passer à celui du discours. Il serait intéressant d'interroger cette limite en lui donnant plus de consistance et en la considérant elle-même comme un espace, si minime soit-il.

1.3.2. L'interface langagière

Une limite, si minime soit-elle, porte théoriquement en elle-même une partie des deux portions de l'espace qu'elle sépare¹⁸: elle regarde des deux côtés sinon elle ne peut pas jouer son rôle de séparateur. C'est pourquoi nous considérons que la conception binaire de la dichotomie langue / parole fait l'économie de l'interface. Or, c'est là où l'essentiel des opérations de passage de l'un à l'autre des deux espaces, celui de la langue et celui de la production langagière (le discours), s'effectue. Pour les décrire, il faut s'y arrêter.

Comme toute interface, cet espace est un lieu de connexions entre les deux espaces principaux : du côté de la langue, les unités de la troisième articulation, avec tout ce qu'elles renferment en elles du système linguistique, prêtes à être investies dans l'autre espace, celui de l'acte langagier ; du côté de la dynamique générale langagière, ces unités virtuelles tendent naturellement vers la réalisation effective d'actes de communication verbale. Elles apportent avec elles des contenus prédictifs virtuels rattachés aux unités lexicales faisant partie du stock de chaque locuteur¹⁹, lesquelles unités comportent l'ensemble des possibilités combinatoires qu'elles peuvent avoir les unes avec les autres, c'est-à-dire leur grammaire (syntaxe et marquage morphologique), et évidemment les éléments nécessaires à l'ancrage énonciatif.

Tout cela converge vers un seul acte : l'émergence de l'énoncé. L'acte langagier s'effectue par le locuteur, qui est à la fois le siège de cette action et l'agent par la volonté de qui l'on passe du virtuel à l'actualité de l'énonciation. Étudier ce moment, c'est rendre compte d'une opération sémiotique complexe par laquelle il est fait usage des signes d'un système symbolique pour créer un message dont la fonctionnalité est de nature pragmatique. En d'autres termes, cela consiste à tirer de la finitude des signes une infinité de messages. La finitude, qui regarde du côté de l'espace de la langue, assure la fixité si nécessaire à tout cadre conventionnel ; l'infinitude orientée du côté du discours, garantit la créativité avec ce qu'elle exige comme souplesse, variation, transformation, etc.

Il est clair que l'interface est le lieu où s'effectue ce qu'on appelle couramment l'actualisation, qui n'est pas réductible à de simples marquages grammaticaux. Tous les ingrédients de cette opération sont prévus dans le système. Il s'agit de les identifier et de voir quelles sont les conditions nécessaires à leur implication dans les énoncés réalisés. Comme pour tout acte, l'acte langagier donnant lieu à un message a besoin d'être situé, c'est-à-dire ancré dans une situation comportant les repères fondamentaux qui président à sa réalisation : il s'effectue par un agent (le locuteur) dans le cadre d'un échange (l'interlocuteur) dans un cadre spatiotemporel pour transmettre un contenu informatif²⁰ (un message). Tous ces éléments bien décrits dans la

littérature, pour qu'ils soient réalisés dans un énoncé, doivent avoir leur contrepartie en langue. Tout énoncé véhicule en lui ces éléments, qu'ils soient marqués ou non. Nous les détaillerons par la suite.

Rappelons avant cela que l'interface est également le lieu de la dynamique des échanges entre la langue et le discours, des échanges continus qui se font généralement à l'insu de l'agent, c'est-à-dire de l'énonciateur. Les interactions constantes entre les deux représentent le fondement même de l'univers langagier : la langue naît dans le discours et le discours émerge de la langue. Tout ce qui, dans le discours, tend vers la fixité rejoint petit à petit le système de la langue en y injectant des réorganisations constantes. À l'inverse, la langue, avec l'extrême richesse des possibles langagiers qu'elle offre aux locuteurs, favorise la variation et la grande diversité, variation et diversité qui découlent des compétences des locuteurs, des situations d'interlocution, des contenus des messages, des ratés de la communication, etc. Donc fixité et variation sont les deux principes qui régissent ces interactions effectuées dans cet intervalle séparateur.

Parmi les variations, il y a lieu de mentionner tout particulièrement les innovations volontaires ou involontaires. Le domaine de la néologie est celui qui fournit le meilleur exemple. Sans être le seul domaine de la créativité, (cf. Par exemple la créativité littéraire, notamment au niveau de l'extension des emplois des mots, ou celui du changement opéré pour les écarts par rapport aux règles, Henri Frei, 1929), la néologie offre le moyen de voir comment s'opère la transition d'un espace vers un autre, sans qu'on soit sûr que ce qui est créé va être retenu en langue (Mejri, 1995 et 2011). Il s'agit du possible de langue qui se traduit en réalisations langagières dont certaines réintégreront la langue. Nous avons essayé de décrire le processus pour la néologie polylexicale (cf. ici même).

Comment s'effectue donc la transition entre les deux espaces ?

1.3.3. Du passage de la langue à la production langagière

Trois aspects sont à retenir : ce qui est prévu par la langue pour assurer cette transition ; le pivot sur lequel pèse tout le poids du mouvement par lequel on bascule de l'un vers l'autre ; et par conséquent l'effectuation de l'actualisation. La transition s'inscrit dans la grammaire universelle comportant les trois fonctions primaires et les unités de la troisième articulation qui leur servent de support : $M(P_\lambda)$. La fonction primaire dans le cadre de laquelle s'effectue le passage de l'un à l'autre des deux espaces langagiers est tout naturellement celle de la modalisation qui ramène tout à l'agent producteur de l'énoncé. Comme tout est prédicatif dans la langue, le

modalisateur peut être analysé comme un prédicat cadratif, c'est-à-dire un prédicat qui offre un espace borné où s'inscrit la relation prédicative de base entre des entités : (P_A). Aucun énoncé n'y échappe.

La question consiste alors à se demander ce qui est prévu en langue pour exprimer le modalisateur. Nous pensons que le seul mot de la langue occupant cette position centrale par rapport au système langagier est le mot *je*. Qu'il soit exprimé ou inféré, il est toujours présent : aucun énoncé n'y échappe, même s'il est réduit à une simple interjection. Il représente cette entité ontologique qui est à la base du discours.

Grâce à cette entité fondamentale, qui porte en elle ses propres paramètres d'existence, on a en même temps l'espace et le temps : l'*être*, en tant qu'existence, est lui-même un *espace-temps*. Cette trilogie forme en quelque sorte les trois piliers de la conscience de l'humain quand il dit *je*, la conscience étant, selon Gerald Edelman (2007 : 26), « ce qu'on perd quand on plonge dans un lourd sommeil sans rêve [...] dans une anesthésie ou un coma profond ». Elle consiste, selon le même auteur, en « l'expérience d'une scène *unitaire* composée de réponses sensorielles variables [...] ainsi que d'*images*, de *souvenirs*, de *tonalités affectives* et d'*émotions*, du sens du *vouloir* et de la capacité d'*agir*, d'un sentiment d'être *situé* [...] » (C'est nous qui soulignons). Tout y est :

- a. Un *je* situé (dans le temps et dans l'espace) ;
- b. Un *je* ayant une mémoire (les souvenirs), des émotions et des sentiments ;
- c. Un *je* doué de la capacité d'*agir*, en effectuant un acte langagier ;

Le tout formant une scène unitaire : la conscience. Comme on le constate, la centralité du *je* dans les trois espaces langagiers, une sorte de centre de gravité, est le correspondant symbolique, dans le cadre sémiotique qu'est le langage, de la conscience humaine telle qu'elle se dégage par rétroaction dans le fonctionnement du cerveau (*id.*).

Cette expérience unitaire a pour corollaire, dans le système linguistique, l'ensemble des unités déictiques qui s'opposent à l'ensemble des autres unités lexicales de la langue. Elles se distinguent par trois caractéristiques principales :

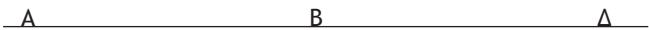
- Elles sont de nature énonciative : leur simple présence crée l'énoncé, et un énoncé ne peut pas se concevoir indépendamment d'elles ;
- Elles forment une scène unitaire : une personne située dans l'espace et dans le temps ;
- Elles ont une extension réduite, qui se limite au renvoi du référent impliqué dans l'énonciation, celui ou celle qui dit *je* en parlant, avec ses repères temporels.

- Il s'agit donc d'unités dédiées aux trois catégories principales que sont la personne, l'espace et le temps :

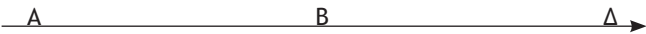
La catégorie de la personne se décline de plusieurs manières selon les langues. Mais c'est le *je* qui les crée en impliquant l'existence du vis-à-vis (la personne de l'interlocution) et plusieurs variantes de la personne qui n'est ni le *je* ni le *tu* (indépendamment des catégories de nombre et de genre), c'est-à-dire l'absent de la scène énonciative, ou la non-personne ou l'impersonnel. Découlent de cette catégorie d'autres catégories comme le genre, naturellement associé à la personne, et le nombre, un corollaire de l'existence de l'individu (unité nombrable). D'autres catégories sont possibles : une langue comme l'arabe fait dériver grammaticalement de la personne l'opposition doué de raison / non doué de raison (عاقِل / غير عاقِل), une autre manière d'exprimer l'opposition humain / non humain ;

L'espace est impliqué dans la personne : notre organisme, notre corps, est de l'espace formant un volume, une taille, un repère, bref tout ce qui constitue l'espace. L'un des éléments constitutifs de l'espace corporel est l'orientation ; ce qui donne la latéralité par rapport à la masse corporelle (devant / derrière ; à côté, droite, gauche, etc.). Associée au mouvement, cette latéralité globale²¹ donne de la profondeur à l'espace ; d'où le proche et le lointain, etc. ;

Le temps, cette composante intrinsèquement associée à l'espace²², fruit d'une représentation idéalisée de l'espace traversé par le mouvement, à l'origine d'un ordonnancement de repères spatiaux, est la résultante du croisement de l'espace, du mouvement et de l'orientation. Exemple :



Les deux points A et B, situés dans l'espace de la droite Δ n'entrent dans aucun ordonnancement créant une antécédente quelconque. Ajoutons à la droite une orientation, cela la transforme en un vecteur :



Avec l'orientation émerge une antécédence entre les deux points sur l'axe spatial, transposable en un avant et un après, un premier et un second, bref en une antériorité et une postériorité. Ainsi le temps découle-t-il de l'espace : c'est l'une des dimensions de l'espace.

Le *je*, centre ou véhicule de l'espace et du temps, assure plusieurs fonctions :

- C'est un médiateur entre le système de la langue et l'espace de la production langagière ;
- Il offre aux éléments de la langue un espace où ils s'actualisent, c'est-à-dire ils s'inscrivent dans un point de vue situé dans l'espace et dans le temps ;

- Il crée de ce fait l'acte langagier, source de tout discours ;
- Il fait émerger d'une manière concomitante la scène énonciative ;
- Il établit par sa présence la relation référentielle (celle qui lie le signe linguistique à l'entité extralinguistique) ;
- Il est le pourvoyeur des cadres énonciatifs ;
- Il est la source de toutes les actualisations que comporte l'énoncé.

Le passage du système linguistique, par l'intermédiaire du *je* énonciateur, se fait selon le mode dont les contenus prédicatifs sont encapsulés dans les unités lexicales : soit d'une manière synthétique, soit d'une manière analytique. La synthèse concentre dans l'unité l'ensemble de ses conditions pragmatiques d'emploi : le *je* y est le plus souvent non marqué, sous-jacent, mais nécessaire à l'interprétation. C'est un mode de communication très économique qui offre à l'énonciateur des énoncés complets, (souvent fortement chargés émotionnellement, quand il s'agit notamment des interjections). Dire *Stop !* ou *Halte !* à quelqu'un, c'est se servir de ces formules d'une manière automatique, sans avoir recours à des actualisateurs. Proférer la formule suffit pour qu'elle soit actualisée. Nous renvoyons pour les détails aux travaux en rapport avec les pragmatèmes, les actes de langage stéréotypés et les formules des échanges langagiers (Blanco, Mejri, 2018 ; Kauffer, 2013 ; Mejri, 2017). Ces énoncés se caractérisent donc par une complétude et une autonomie syntaxique : ils s'insèrent directement dans le discours.

Quand le mode privilégié est analytique, le *je* est la source de l'actualisation des contenus prédicatifs, non seulement par l'acte énonciatif mais également, et surtout, au moyen de l'ensemble des marqueurs de l'ancrage dans la situation d'énonciation. Le *je*, qui comporte en lui-même les concepts de personne et d'agent, est une unité linguistique assignée à la fonction sujet, la fonction syntaxique étant elle-même une marque d'actualisation. Avec la *fonction de sujet*, dans une langue comme le français, s'enclenche la dynamique de la structuration phrastique (dans la phrase verbale) avec ce qu'elle comporte comme catégories grammaticales, notamment celle de la trilogie Personne-Espace-Temps. Ainsi obtient-on le cadre qui sert de moule de base au scénario du micro-récit véhiculé par la phrase.

En somme, nous aurions des contenus prédicatifs encapsulés dans des unités lexicales actualisées dans un cadre énonciatif donnant lieu à un énoncé, siège d'un micro-récit. Les micro-récits, véhiculés par des syntagmes ou des phrases et articulés selon un mode séquentiel ou causal, aboutissent à un récit fini ayant pour contrepartie un texte entier.

1.4. La double structuration prédicative de l'énoncé

Tout énoncé analytique comporte en lui-même deux pans aussi nécessaires l'un que l'autre : des relations de nature syntaxique et grammaticale, responsables de la bonne formation, et des relations de nature strictement sémantique telles que les

unités lexicales les encapsulent. Les contenus prédicatifs des deux niveaux d’analyse s’opposent et se complètent. Ils s’opposent de par la nature de leur contenu : le syntaxique et le grammatical véhiculent des contenus généraux comme ceux de l’actualisation énonciative (personne, espace, temps, genre, nombre, détermination, définitude, agentivité, passivité, complétude, incomplétude, instrumentation, etc.) ; le lexical, qui porte en lui-même sa propre syntaxe et sa propre grammaire, mais d’une manière partielle, parce que limitée à chaque unité, prend en charge des contenus prédicatifs particuliers.

Les deux types de contenu se complètent dans ce sens que l’un sert de forme (d’où la bonne formation) pour l’autre : le syntaxique offre au lexical le moule (ou la matrice) dans lequel le lexical se coule, se moule. La dissociation entre les deux est strictement méthodologique ; en réalité l’un comme l’autre prennent leurs racines dans le même schéma, celui des trois fonctions primaires : $M(P_A)$. Ce schéma, selon le niveau concerné, prend la configuration syntaxique, celle par exemple d’une phrase avec sujet, verbe, complément, avec tout ce que cela implique comme relations entre les constituants et celle du canevas sémantique global, comme par exemple Agent-Action-Patient.

Au même schéma prédicatif correspond du côté du lexique des paradigmes lexicaux répondant à la configuration syntaxique concernée, tels que les prédicats verbaux *manger, casser, construire*, etc. Le lexique sature les positions créées à la fois par la relation prédicative de base et la prédication syntaxique. Ainsi aurions-nous, au niveau de la phrase, trois paliers :

Palier cognitif	Argument ₁	Prédicat	Argument ₂		[le cognitif]
Palier syntaxique et grammatical	Sujet	Verbe	Complément	[langue]	[le langagier]
Palier lexical	<i>Paul</i>	<i>a cassé</i>	<i>son verre</i>	[discours]	

Le premier palier sert de fondement de base aux deux autres paliers. Les deux autres s’enchevêtrent parce qu’il y a du syntaxique et du grammatical dans le lexical et vice versa. Le tout est une question de congruence entre les deux : le lexique choisi est censé correspondre à la syntaxe qu’il porte en lui-même.

Cette double structuration, étant complémentaire, doit théoriquement contribuer à l’élaboration de l’énoncé selon le dosage imposé par cette complémentarité. Cela signifie que la contribution des paliers syntaxique et lexical peut être égale ou inégale. Dans ce dernier cas, le dosage est inversement proportionnel : plus le syntaxique est prégnant, moins le lexique est dominant ; plus le lexique est dominant, moins le syntaxique est prégnant. Cet équilibre réalisé dans l’énoncé chaque fois que le déficit de l’un est compensé par l’intervention de l’autre est le fondement même de la liberté combinatoire : c’est au locuteur que revient le dosage entre les deux types de structuration.

Or l'on sait que le syntaxique s'épuise quand il atteint les confins de la phrase. Au-delà de la phrase, l'on ne peut pas parler de syntaxe dans le sens grammatical du terme, c'est-à-dire la phrase en tant que structure faite d'éléments hiérarchisés ayant des relations de rection imposant des contraintes de toutes sortes s'exprimant dans l'ordre des mots, les fonctions syntaxiques assignées aux constituants, les transformations admises, les phénomènes d'accord et de marquage morpho-syntaxique, etc. La question qui se pose alors consiste à savoir comment le syntaxique et le grammatical peuvent intervenir au-delà des limites de la phrase pour structurer l'énoncé. Pour répondre à une telle question, il faut voir ce qui est prévu en langue pour la structuration de la phrase et de l'au-delà phrastique.

Nous rappelons la position de Benveniste, très éclairante à cet égard :

« La forme d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveaux inférieurs.

Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité supérieure » (1974 : 126-127).

Appliquées à la phrase, ces définitions ont toutes les apparences d'être vraies, c'est-à-dire vérifiables du moment que la phrase peut être dissociée en ses constituants (forme) et s'intègre dans un espace linguistique supérieur, le texte, c'est-à-dire des énoncés pluriphrastiques. Si au niveau de la forme, l'on peut être certain de la décomposition en unités inférieures, il n'en est pas de même quand il s'agit de l'analyse en sens inverse, l'analyse ascendante, qui ferait de la phrase une unité linguistique qui tire sa signification, son sens, du fait d'intégrer le texte. La raison en est qu'elle ne constitue pas, à l'instar des unités de la triple articulation, une unité distinctive dont la substitution paradigmatique contribue, par un jeu d'oppositions entre les unités et par l'existence d'un stock de phrases bien défini, à créer un texte. Le texte n'est pas le fruit de la réalisation syntagmatique d'unités phrastiques stockées dans la mémoire du locuteur : des phrases, préconstruites, prêtes à l'emploi. Il s'ensuit que la phrase, même si elle entre dans la formation du texte, n'en est pas l'unité intégrante.

Si le sens de la phrase ne découle pas de son intégration dans le texte, d'où parvient-il ? C'est là où l'analyse de Benveniste trouve toute sa pertinence : « Une phrase ne peut [...] pas servir d'intégrant à un autre type d'unité. Cela tient avant tout au caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un prédicat » (1974 : 130). Autrement dit, la phrase est un lieu de prédication. Et c'est en tant que lieu de prédication qu'elle est le siège de plusieurs opérations.

Abordée dans notre perspective, la phrase serait l'unité interfaciale par excellence :

- « La syntaxe de la proposition [= phrase] n'est que le code grammatical qui en organise l'arrangement » (Benveniste 1974 : 128) ;
- Cette syntaxe, prévue en langue, se décline sur les deux pans de l'interface entre langue et production langagière : du côté de la langue, la combinatoire entière de la phrase, qui existe potentiellement dans chaque partie du discours, n'est en fin de compte que l'emboîtement congruent de l'ensemble des parties du discours ; du côté du discours, dès que le *je* crée par son avènement l'acte langagier, entre en jeu une autre dimension syntaxique : celle des fonctions syntaxiques (le *je* ayant par essence la fonction de sujet²³) et celle de l'actualisation de l'ensemble des catégories associées à ce *je*.

Puisque l'arrangement de la phrase se fait au moyen du code grammatical et que la structure entière est le fait de l'emboîtement des différentes parties du discours, l'on comprend que le grammatical a pour domaine privilégié l'espace de la phrase. Serait-il complètement absent pour autant dans l'espace textuel interphrastique ? Non, évidemment, le rôle du grammatical est certes amoindri mais il n'est pourtant pas complètement absent. Ce qui signifie que l'au-delà phrastique n'obéit pas à une « syntaxe²⁴ » grammaticale mais à une « syntaxe » d'une autre nature, relevant de la nature même de la phrase, celle de la prédication.

C'est l'arrangement prédictif, assuré par le contenu prédictif des unités lexicales impliquées dans les phrases constitutives du texte, qui prend le relai et pallie l'absence du grammatical intraphrastique. Et ce selon le tableau suivant :

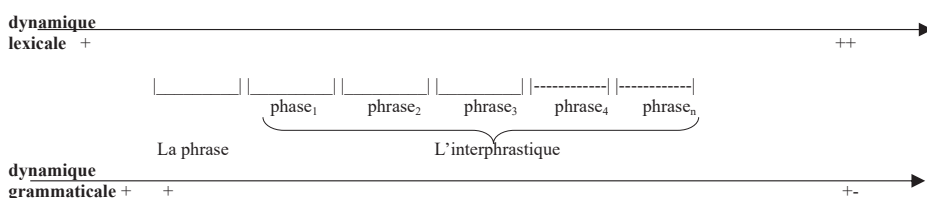
Nature de l'arrangement Nature du segment linguistique	Le grammatical (syntaxe et morphologie)	Le lexical (les contenus prédictifs particuliers)
La phrase	++	+
L'interphrastique	+/-	++

- ++ prédominance : le grammatical et le lexical sont déterminants pour les contenus prédictifs ;
- + prégnance / sous dominance : le lexique est fortement contraint par le grammatical ;
- +/- prégnance / sans dominance : le grammatical, tout en étant prégnant, n'a pas la puissance d'être dominant.

Le tableau, même s'il ne traduit que partiellement la réalité des faits, présente l'avantage de retenir les grandes tendances de prégnance et/ou de dominance du grammatical et du lexical selon que l'on est dans la structuration de la phrase ou dans celle du texte :

- Le grammatical prédomine incontestablement dans l'arrangement des éléments dans la phrase, alors que le lexical l'est dans le cadre du texte (++) ;
- Le lexical, tout en étant aussi important dans le cadre de la phrase, se trouve versé dans des moules ou des matrices de nature grammaticale (+) ;
- Dans les relations interphrastiques (le texte), le rôle du grammatical est réduit sans être tout à fait absent (+-).

Traduit sous forme d'une double dynamique structurant l'espace phrastique et l'espace textuel (interphrastique), l'on peut obtenir la représentation suivante qui reflète la progression en dominance et en prégnance de l'une ou de l'autre des deux dynamiques :



Il reste à préciser comment le grammatical subsiste dans le texte et comment le lexical suffit à prendre en charge la structuration prédicative même si le grammatical est réduit à la portion congrue. D'abord il faut rappeler que le grammatical n'est pas tout à fait absent ; il est toujours présent dans les phrases dans la structuration des phrases du texte, structuration obtenue à partir de l'emboîtement des parties du discours. C'est pourquoi, il faut chercher la réponse du côté de ces catégories grammaticales. Dans une langue comme le français, l'on dispose de tout un arsenal grammatical dédié à cet effet (à la structuration du texte), que l'on peut subdiviser, selon la fonction qui lui est assignée, en deux groupes :

- Les relateurs d' « ordonnancement du discours » (A. Sauvageot, cité par le *Grand Robert*), qui se subdivisent eux aussi en adverbes et conjonctions, étant des unités d'interface et de jonction, ont tendance à se libérer du carcan de la phrase et à servir de lien interphrastique :

« - C'est tout à fait comme ça ! » que m'approuva Arthur, décidément devenu facile à convaincre. *Mais* voilà-t-y pas que juste devant le café où nous étions attablés un régiment se met à passer [...] » (Céline, *Voyage au bout de la nuit*, p. 9).

L'adverbe, situé selon Guillaume aux confins des parties du discours (incidence externe au second degré²⁵), est une partie du discours qui s'affranchit le plus souvent de la syntaxe de la phrase et qui bascule dans l'espace textuel du côté des relateurs d'ordonnancement, qu'ils s'appellent connecteurs, adverbes de liaison ou simplement mots de liaison :

« L'ère de ces joies vivantes, des grandes harmonies indéniables, physiologiques comparatives est encore à venir... Le corps, une divinité tripotée par mes mains honteuses [...] Permission *d'abord* de la Mort et des Mots [...] Arrive *ensuite* que pourra ! Bonne affaire ! » (*Ibid* : 699).

- Les outils grammaticaux comme les déterminants (démonstratifs, possessifs, etc.) et les pronoms (personnels ou autres) qui structurent anaphoriquement les textes :

« Elle s'acharnait sur le sommeil de Sophie dans les profondeurs du corps, elle en ronflait. C'était le seul moment où je la trouvais bien à ma portée. Plus de sorcellerie. Plus de rigolade. Rien que du sérieux. Elle besognait comme à l'envers de l'existence, à lui pomper de la vie encore. Goulue qu'elle était dans ces moments-là, ivrogne même à force d'en reprendre. Fallait la voir après ces séances de roupillon, toute gonflée encore et sous sa peau rose les organes qui n'en finissaient pas de s'extasier. Elle était drôle alors et ridicule comme tout le monde. Elle en titubait de bonheur pendant des minutes encore et puis toute la lumière de la journée revenait sur elle et comme après le passage d'un nuage trop lourd elle reprenait glorieuse, délivrée, son essor... » (*Ibid* : 701).

1.5. Le récit comme ultime forme de contenu prédicatif

Si, au niveau de l'expression, nous avons retenu trois paliers dans l'élaboration de tout texte fini : la phrase (ou le syntagme), l'empan (portion textuelle organisée autour d'un attracteur prédicatif) et le texte pris dans sa globalité, c'est parce que nous postulons un isomorphisme structurel entre le contenu et l'expression. C'est pourquoi nous considérons qu'à chaque palier de l'expression correspond un pan de même niveau sur le plan du contenu : à la base figure le schème prédicatif qui sert de brique de base à la totalité de l'édifice et qui n'est, en fin de compte, que l'expression très abstraite de l'organisation de nos représentations mentales (Jean-Marie Schaeffer, 2020) : la proto-narrativité. De telles briques enchaînées donnent lieu à des micro-récits, lesquels s'imbriquent récursivement pour former un récit global.

Avant de procéder à l'analyse des trois paliers et la manière dont ils s'intègrent les uns dans les autres, il faut rappeler quelques éléments qui donnent à notre analyse une dimension incarnée, dans le sens que notre pensée est bien le produit de notre organisme et de la façon dont il s'approprie le monde et interagit avec lui : nos représentations mentales traduisent l'ensemble des éléments accessibles par notre

perception du monde, d'une manière consciente ou non consciente, et de nous-mêmes, dont la charpente acquise au cours de l'évolution sert de cadre cognitif à l'ensemble de nos comportements :

- À la base figure la proto-narrativité, c'est-à-dire « une forme spécifique d'organisation ou de traitement de représentations mentales » (J.-M. Schaeffer, *op. cit.* : 38) ;
- Cette proto-narrativité découle de la manière dont nous apprapons le monde et, par conséquent, de la façon dont on l'exprime : tout traduit notre disposition au monde, c'est-à-dire la manière dont nous l'appréhendons : toutes les entités, qu'elles soient concrètes ou non, sont saisies mentalement par l'ensemble des prédications qu'on leur associe : une *table* est un meuble, avec des pieds, sur lequel on dépose des objets, on travaille, on mange, etc. Comme on le constate, à partir de cet exemple, l'on définit l'objet en réalité par notre mode de saisie (usage, utilisation, fonctionnalité, etc.), que nous traduisons en mots ;
- Correspond à cette proto-narrativité basique « une incarnation neurologique » (*idem* : 16) : « du point de vue neurologique, la mémorisation d'un événement x [= un prédicat] se traduit par une potentialisation à long terme (LTP = *Long-term potentialisation*) d'un réseau de synapses, c'est-à-dire un renforcement de leurs connexions » (*id.* : 44) ; la trace mémorielle étant probablement distribuée entre le néocortex et l'hippocampe ; dans le premier, il y a la trace des éléments constitutifs de l'événement mémorisé dont une trace est indexée dans l'hippocampe ; la réactivation de cet index réactive à leur tour les traces du néocortex (*cf.* pour les détails J.-M. Schaeffer, *op. cit.* : 44 et la figure p. 46 qui schématise le processus mémoriel) ;
- Notre pensée, notre identité est faite de proto-narrations : notre mémoire épisodique et notre mémoire autobiographique sont faites de narrations ; une telle dimension ontologique dépasse la dimension mémorielle ; elle régit également les « processus de planification de l'action et de l'imagination agentive » (*id.* : 50) ; il en est de même des « représentations oniriques [qui] sont organisées proto-narrativement » (*id.* : 54) ;
- Certaines atteintes du cerveau sont à l'origine de plusieurs types de dynarrativité, comme la « narrativité interrompue » liée à « l'atteinte du système formé par l'amygdale et l'hippocampe » (J.-M. Schaeffer, *op. cit.*, : 80). D'après certaines études, « le lobe frontal dorsolatéral gauche est nécessaire à l'organisation séquentielle de l'information linguistique, tandis que le lobe orbitofrontal gauche permet le développement dirigé de la narration » (*id.*) ;
- Traitements linguistiques et narratifs se présentent ainsi : « lors des activités narratives, c'est l'hémisphère droit qui est dominant alors que les activités linguistiques mobilisent en premier lieu l'hémisphère gauche » ;

- Derniers éléments à retenir en rapport avec les contraintes du fonctionnement de notre cerveau :

- La *simulation* : « le fait d'observer ou d'imaginer une séquence motrice quelconque active chez l'observateur (ou chez celui qui imagine) en partie les mêmes réseaux de neurones (en particulier les neurones de l'aire prémotrice) que ceux qui sont activés lorsque la personne en question exécute réellement la séquence motrice équivalente. (*id.* : 100) ; comme la faculté de simulation est multimodale, « il est probable que dans le cas de la narrativité verbale, les processus de simulation jouent aussi un rôle central, ce qui constitue un indice supplémentaire de l'existence d'une compétence proto-narrative de base, sémiotiquement « neutre » et commune à toutes les narrations, quelle que soit leur incarnation sémiotique » (p. 101) ;
- La *complétion* : en rapport avec la simulation, notre cerveau effectue constamment des opérations de complétion. Sur le plan strictement perceptif, notre expérience « intègre [...] toujours des éléments qui sont absents des stimuli » (p. 143) comme c'est le cas pour les objets tridimensionnels dont nous reconstituons (complétons) les parties invisibles pour avoir une représentation globale et entière. Cette faculté, constamment en action dans notre fonctionnement mental d'une manière automatique, joue un rôle déterminant dans l'ensemble des mécanismes référentiels.

Fort de ces observations et de l'ensemble des éléments avancés par la recherche actuelle dans le domaine du fonctionnement du cerveau, de la mémoire et de l'ensemble des opérations mentales, nous pouvons avancer l'hypothèse qu'il existe une correspondance entre les trois paliers respectifs : sur le plan de l'expression, on aurait la phrase (syntagme), l'empan et le texte fini ; sur celui du contenu, le micro-récit (la proto-narrativité dont le schème abstrait serait la relation prédicative), le méso-récit (les différents enchaînements conduisant à des attracteurs de plus en plus englobants) et le récit final. Il est à préciser que la notion de récit renvoie à tout enchaînement prédictif, indépendamment de son contenu particulier : tout texte est, en définitive, un récit répondant à la structure globale : Dé (s) / Dā (s) [Déterminé (s) / Déterminant (s)]. Cette notion présente l'avantage de tenir compte de l'ensemble de la dynamique de la construction textuelle et de l'enchaînement prédictif, une dynamique qui nécessite des repères spatio-temporels et des flux narratifs et événementiels : les contenus prédictifs ne sont plus présentés comme des données statiques mais comme des interactions dynamiques dont les bifurcations sont susceptibles d'être orientées selon les réseaux choisis par celui qui construit le récit.

Ainsi aurions-nous des configurations réticulaires au niveau du contenu et de l'expression, le tout ayant comme base organique les réseaux neuronaux. Cette vision dynamique présente plusieurs avantages heuristiques :

- Elle permet de résorber les difficultés qu'on a à allier la linéarité contrainte de l'expression linguistique avec le foisonnement des contenus prédicatifs qu'elle véhicule : grâce à l'approche réticulaire, l'on peut voir dans la concaténation des signes linguistiques sur l'axe syntagmatique autant de bifurcations pouvant orienter l'interprétation dans des directions dont la plasticité laisse place à des possibilités couvrant tout le spectre interprétatif ;
- Comme les contenus prédicatifs de tout énoncé sont de nature hétérogène, ils comportent, en plus de la relation prédicative de base et les possibles emboîtements avec d'autres prédicats rattachés à cette base, les unités représentant les entités qui viennent saturer les positions créées par les schémas prédicatifs. S'y ajoutent toutes les gammes de modalisation possibles traduisant la subjectivité de l'énonciateur, c'est-à-dire la manière dont il configure émotionnellement les contenus de ses messages. Le tout est rattaché par de multiples liens au cotexte et au contexte situationnel ;
- Il en découle que le mode de déchiffrement et d'interprétation des énoncés devrait se faire de manière à saisir l'ensemble des ramifications qui se présente, malgré la linéarité de l'expression, d'une manière stratifiée. Ainsi faudrait-il se laisser guider par la détermination des orientations dominantes qui décident de l'interprétation adéquate à chaque étape de la découverte de l'énoncé ;
- Du moment que notre mémoire de travail est très limitée dans le temps, elle ne retient que l'intension globale ; elle procède donc par synthèse résomptive des micro-récits au fur et à mesure que le texte se déploie, comme le précise J.-M. Schaeffer pour l'enchaînement narratif : « La création et la compréhension dans un récit public nécessitent [...] toujours que le créateur et le récepteur (auditeur ou lecteur) soient capables de garder co-présents dans leur mémoire de travail de tels micro-enchaînements, qui vont ensuite être intégrés dans des enchaînements séquentiels de plus grande ampleur. L'importance de la mémoire de travail comme lieu de stockage transitoire des enchaînements narratifs microscopiques, qui ont vocation à être ensuite intégrés dans des structures séquentielles plus englobantes, a été montrée notamment dans le cas de la lecture de récits » (*op. cit.* : 71).
- Les synthèses, se traduisant sous forme de paraphrases résomptives, représentent des nœuds dans les réseaux de contenus qui finissent eux-mêmes par converger vers d'autres nœuds encore plus importants, fruit des mécanismes d'émergence qui fournissent à chaque étape des contenus susceptibles d'être complétés, modifiés ou tout simplement niés, selon les nécessités de l'enchaînement prédicatif engagé dans le texte :

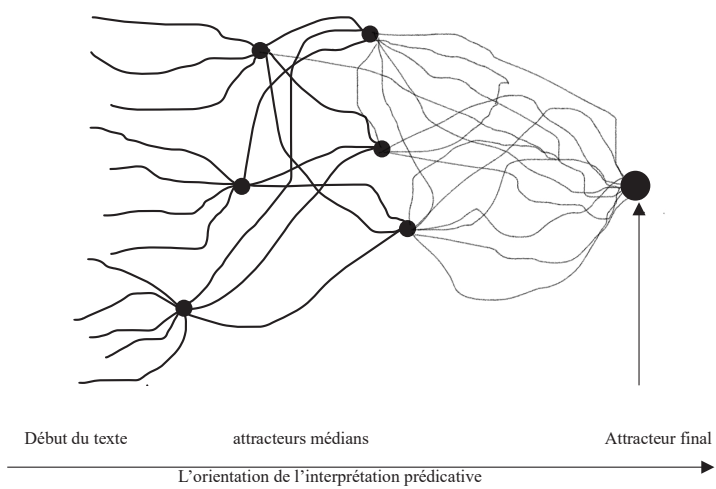


Figure : La dynamique des réseaux prédicatifs avec attracteurs

- Ce genre d'organisation réticulaire est capable de résorber le foisonnement inférentiel qui constitue l'essentiel de la texture du texte fini ;
- Les attracteurs jouent le double rôle de condensateur et de diffracteur (au sens optique des deux termes) des contenus prédicatifs : par la condensation, ils ramènent la pluralité à l'unicité et par la diffraction s'opère l'ouverture sur les possibles discursifs et interprétatifs ;
- La dynamique de l'interprétation repose sur la notion centrale de paraphrase, parce que l'interprétation de tout contenu est ramenée à nos propres compétences qui exigent qu'on dise les mêmes contenus dans nos propres mots. Cela se vérifie par exemple dans les reformulations (ou auto-reformulations), dans les résumés et les comptes rendus qui ne sont en fin de compte que des paraphrases résomptives. En réalité, il s'agit d'une opération de traduction intralinguale (ou interlinguale) par laquelle on transforme le dire de l'autre dans notre propre dire en essayant d'en préserver l'intégralité du contenu. Mais comme dans toute traduction, il y a toujours des déperditions qui sont inhérentes aux lois de la communication. C'est pourquoi l'interprétation, pour exhaustive qu'elle soit, est souvent partielle, notamment lors de l'automatisme des échanges langagiers ;
- L'interprétation, tout en étant partielle, est également partielle, puisque l'élaboration de tout énoncé est configurée selon la subjectivité du locuteur et les conditions pragmatiques impliquées lors de l'interprétation par la situation d'énonciation. La subjectivité du locuteur cède la place à celle de l'interprétant : l'acte langagier est intrinsèquement subjectif ; son interprétation l'est tout autant ;

- L'interprétant est perméable à l'énoncé de l'autre selon les filtres de ses univers de croyance, c'est-à-dire l'ensemble des propositions auxquelles il est capable d'attribuer une valeur de vérité. C'est pourquoi il est amené à s'adapter aux différents mondes structurant l'univers de croyance de celui qui produit le texte, ou aux images d'univers (pour la fiction) : le monde de ce qui est, les mondes potentiels, les mondes contrefactuels, etc. (Martin, 1992).
- C'est pourquoi, face à des propositions ne faisant pas partie de son propre univers de croyance (par exemple dans les textes scientifiques et techniques très spécialisés) ou des inférences de nature culturelle (notamment pour les étrangers), l'interprétant se trouve démuné et les opérations de construction interprétative se trouvent sinon bloquées, du moins gênées.

L'application à un échantillon de textes nous permettra de mettre à l'épreuve cette approche de l'analyse prédicative.

2. Analyse prédicative appliquée à des textes

Il faut préciser que l'objectif des analyses qui suivent ne consiste pas à commenter les textes, encore moins à les expliquer. Il s'agit d'essayer de montrer comment la dynamique prédicative se présente et comment l'interprétant procède pour en saisir le mouvement et pour accéder à la structuration prédicative d'un texte.

Nous partons de l'hypothèse qu'un texte est doublement structuré sur le plan prédictif : une prédication grammaticale qui assure la bonne formation de l'expression et une prédication, supportée par le lexique employé, qui prend en charge les contenus sémantiques du texte. La bonne formation grammaticale, qu'elle soit de nature syntaxique (au niveau de la phrase) ou séquentielle (au niveau du texte), favorise l'interprétation de l'enchaînement prédictif lexical, sans pour autant en conditionner l'existence : la prédication grammaticale fluidifie le flux prédictif lexical, le rend plus accessible, lui offre des parcours bien balisés ; bref, elle le rend plus explicite, donc facile à saisir. Le déficit du côté grammatical, jusqu'à un certain seuil, ne bloque pas l'analyse prédicative lexicale : on peut comprendre certains énoncés dont le degré d'agrammaticalité ne porte pas préjudice à la charpente prédicative du texte.

C'est sur la base de cette dualité prédicative, grammaticale et lexicale, que nous avons choisi les textes à analyser. Chacun d'eux représente une configuration particulière sur le plan grammatical. Ainsi aurions-nous :

- Le premier texte qui répond à une double plénitude grammaticale (syntaxique et séquentielle) et lexicale : il servira à l'explicitation des spécificités de l'analyse prédicative ;

- Le deuxième texte qui se distingue par une organisation séquentielle bien affirmée ; ce qui nous permettrait de focaliser sur le jeu inférentiel qui en découle ;
- Le troisième texte qui fournit un bon exemple où le séquentiel se met au service du syntaxique et en comble ainsi le déficit ; ce qui explique en partie la liberté que l'on prend dans l'élaboration des textes, qui ne sont pas nécessairement construits sur la base de phrases complètes, bien structurées, répondant aux normes syntaxiques ;
- Le quatrième texte fait l'économie de l'actualisation grammaticale, pourtant il se prête très bien à l'analyse prédicative. C'est là où les prédicats cadratifs, associés au triple enchaînement narratif, séquentiel et inférentiel, jouent un rôle déterminant dans la structuration textuelle ;
- Le cinquième texte comporte des énoncés agrammaticaux, parce que la maîtrise de la langue chez l'un des personnages est limitée. Grâce au double enchaînement prédicatif, lexical et syntaxique, et à l'ensemble des autres éléments structurants, le lecteur est en mesure de combler le déficit grammatical.

2.1. Le premier texte²⁶. « Que se passera-t-il quand le soleil va mourir ? ».
Jean-Pierre Luminet, *L'univers en 100 questions*, Paris, Tallandier, 2019, p. 62-63

Comme déjà indiqué, ce texte correspond du point de vue prédicatif au degré zéro de la complexité des deux types d'enchaînements prédicatifs : tout est bien explicité dans une prose de la langue générale. Les difficultés d'interprétation sont réduites au strict minimum : il s'agit d'une caractéristique stylistique des textes de vulgarisation.

Déjà l'on sait par le titre de l'ouvrage qu'il s'agit de l'une des questions que l'on se pose sur l'univers, plus précisément ce qui arrive « quand le soleil va mourir ». La structure binaire et asymétrique constitue le canevas dans lequel on coule le contenu prédicatif : une sorte d'équivalence de contenu est ainsi posée entre les deux termes de ce moule textuel. L'on a un titre qui condense sous forme de question la totalité du contenu du texte qui vient répondre à cette question. S'il y a dissymétrie entre les deux (l'un étant condensé, l'autre amplifié), cela ne signifie nullement l'absence d'équivalence entre les deux.

La première question que l'on se pose consiste à savoir de quoi l'on parle et ce qu'on en dit. Derrière le moule textuel de surface se profile un déterminé et un (des) déterminant (s), en l'occurrence le *soleil* et le *processus de sa disparition* (= sa mort). Il s'agit donc d'interroger le texte selon cette dualité structurelle²⁷, pour extraire les informations qui s'y rapportent.

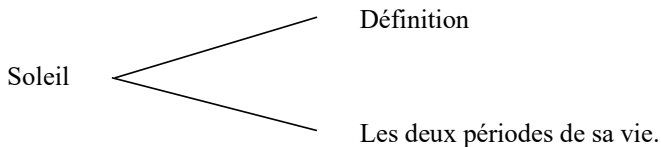
On apprend que le soleil est une étoile ; comme toute étoile, il a une vie et une fin. Quant au processus de sa fin, il représente l'essentiel du texte. Reprenons-les un

à un en essayant de décrire la manière dont on procède pour dégager les contenus prédicatifs :

- *Le soleil* :

- *Une boule de gaz chaud* libérant de l'énergie, énergie alimentée par son carburant essentiel, l'hydrogène (à 90%).
- *Sa durée de vie* se subdivise en deux périodes de 4.5 milliards d'années : une période d'*équilibre* et une autre de *déséquilibre*.

Pour obtenir ces informations, nous avons ramené ce qui est dit à l'attracteur *soleil*, l'attracteur étant l'élément du texte vers lequel convergent un ensemble de prédicats ayant la même orientation, peu importe l'endroit du texte où figurent ces prédicats. Ainsi obtient-on à partir de cet attracteur premier, le *soleil*, sa définition qui comporte sa nature et les deux périodes de sa durée de vie :



L'on obtient à partir du second élément une nouvelle bifurcation comportant deux nouveaux attracteurs : la phase d'*équilibre* et celle de la *rupture de cet équilibre*. Ces deux branches de la bifurcation représentent des points de convergence prédicative, certes dissymétriques, mais complémentaires :

- La phase d'équilibre, qui dure depuis 4.5 milliards d'années, résulte de deux forces opposées qui s'annulent : celle de la tendance au grossissement et à l'explosion générée par l'énergie libérée, et celle de la compression qui s'exerce sur l'étoile par le poids des couches atmosphériques ;
- La phase de déséquilibre représente l'attracteur le plus important du texte vers lequel converge la totalité des informations du reste du texte. Il comporte des attracteurs constitutifs : la raison de la rupture de l'équilibre et les différentes phases du déséquilibre. La rupture de l'équilibre s'explique par l'épuisement du carburant de l'étoile. Le processus du déséquilibre comporte trois phases détaillées dans trois nouveaux attracteurs explicités selon l'ordre numéral : première phase, seconde phase, phase finale :
 - La première phase : dilatation progressive dévorant Mercure et Vénus et destruction de la vie sur terre ;
 - La deuxième phase : élévation de la température, jusqu'à 100 millions de degrés, et extension du volume du soleil jusqu'à la planète Mars ;

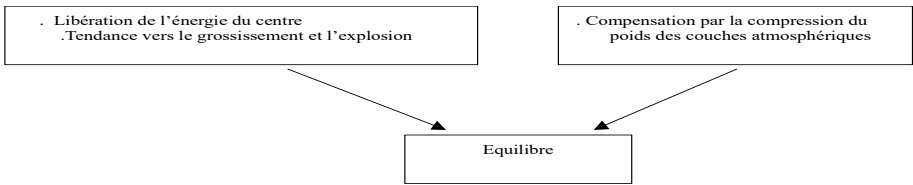
- La phase finale : épuisement du carburant (l'hélium), éjection de l'enveloppe externe et extension progressive.

Dit autrement, on aura la progression suivante :

État actuel du soleil → Rupture d'équilibre [géante rouge → naine blanche → naine noire].

Ce contenu prédicatif essentiel peut être représenté de plusieurs manières. Nous y reviendrons.

Essayons de voir comment nous avons procédé pour repérer les différents attracteurs qui structurent tout le texte. L'outil essentiel mis en œuvre dans cette analyse est ce que nous appelons la *paraphrase résomptive* : quand on essaie de récupérer les informations à partir de n'importe quel discours, on procède par *synthèses successives*. Chaque synthèse prend la forme d'une paraphrase dans laquelle on concentre un ensemble de prédicats dans un prédicat qui les englobe. Si l'on prend l'attracteur *phase d'équilibre*, attracteur explicite²⁸, l'on peut représenter l'attraction vers le noyau prédicatif de la manière suivante :



Cette manière d'opérer des synthèses s'applique de la même façon à l'ensemble des attracteurs retenus dans notre analyse.

Reste le mode d'agencement de ces attracteurs. Nous les avons présentés lors de notre analyse selon l'ordre établi par le texte²⁹. Ce qui commande le mode d'enchaînement peut être ramené à trois types de facteurs :

- L'ordre Déterminé (s) / Déterminant (s) et leurs multiples configurations : il arrive qu'il y ait une multiplicité de chacun des deux termes de cette dichotomie. La configuration de notre texte est très simple : Déterminé (le soleil) / Déterminant (équilibre et déséquilibre) ;
- La hiérarchie prédicative établie par l'ensemble des inférences impliquées dans toute paraphrase résomptive : l'attracteur *éjection* est l'aboutissement ultime de l'ensemble des prédicats qui le précèdent dans le texte : *libération d'énergie, tendance au grossissement et à l'explosion, la pression de radiation expansive, dilatation, expansion de plus en plus grande, géante rouge* ;

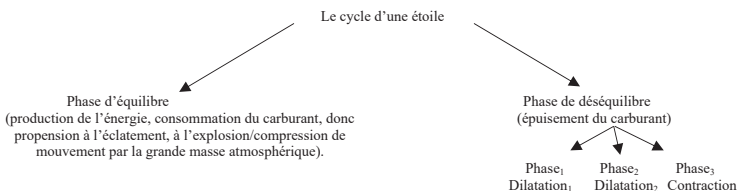
- Dans la hiérarchie prédicative, la *puissance cadrative* joue un rôle déterminant dans l'analyse : plus cette puissance est grande, plus son pouvoir intégratif est important. Dans notre texte, le prédicat cadratif temporel structure la totalité de l'enchaînement prédicatif selon une progression chronologique orientée qui ne tolère aucune interversion : le déséquilibre suit l'équilibre ; les trois phases du déséquilibre se suivent selon le même ordre, etc.

Évidemment autant de textes, autant de modes d'enchaînements. Mais il existe des constantes, sortes d'invariants, qui fixent des configurations et conduisent parfois à des normes textuelles partagées socialement. Le tout se joue au niveau du dosage dans tout texte de la part respective de l'explicite et de l'implicite dans l'organisation textuelle : plus l'explicite est important, moins la marge de l'interprétant est importante. Si la proportion de l'implicite l'emporte, l'interprétant n'est contraint que par les principes généraux déjà mentionnés.

Nous n'avons évoqué jusque-là que les éléments saillants d'une analyse prédicative dont l'objectif est de traiter les contenus véhiculés par le texte, tels que les notions d'attracteur, de paraphrase résomptive et de mode d'enchaînement. Il reste à évoquer les concepts d'empan, de récit, de réversibilité de l'interprétation, d'oblicité prédicative et de stratification prédicative. Nous les évoquerons dans l'analyse des textes qui suivent.

Contentons-nous maintenant de rappeler que le contenu prédicatif dégagé par notre analyse est susceptible d'être représenté de différentes façons. Cela pourrait être un tableau³⁰, un schéma³¹, des formules³², ou tout simplement d'autres types de textes dans la même langue³³ ou dans d'autres langues³⁴. Les multiples formes de représentation du même contenu prédicatif sont la preuve incontestable qu'il s'agit d'une équivalence prédicative ; ce qui donne à notre méthode une dimension expérimentale mettant à l'épreuve la qualité de l'analyse : plus l'analyse est pertinente, plus on s'approche de l'équivalence entre les contenus, même si l'on sait que l'équivalence absolue n'existe pas.

Notre texte pourrait avoir ce genre de représentation arborescente qui réduit le texte à sa charpente prédicative :



2.2. Le deuxième texte

Nous avons choisi ce texte parce qu'il se distingue par une double structure prédictive lexicale et grammaticale. La dimension grammaticale favorise le séquentiel par rapport au syntaxique. En d'autres termes, l'analyse opérée par l'interprétant est orientée par le mode de concaténation des séquences textuelles ; ce qui conditionne entre autres la manière dont s'effectuent les synthèses résomptives et s'élaborent les inférences venant combler le déficit textuel.

L'on peut commencer l'analyse dans le sens opposé à celui qu'on a suivi pour le premier texte : au lieu d'analyser les constituants pour aboutir au résumé, on inverse l'orientation de la démarche. À partir du résumé, on remonte aux éléments saillants qui contribuent à ce genre de paraphrase résomptive.

Le résumé du texte : Paul, en gentleman, se prépare chez lui, prend une valise et effectue un parcours d'une demi-heure en train. À l'arrivée, il tue quelqu'un à partir d'un appartement en vis-à-vis d'un autre. De retour chez lui, il a la confirmation de son forfait dans les informations.

Un tel résumé est l'aboutissement de plusieurs opérations de synthèses concernant :

2.2.1. Les prédicats cadratifs

Cela concerne des cadres qui constituent des espaces cognitifs dans lesquels évoluent les entités impliquées dans l'enchaînement prédictif, à savoir :

- L'espace, qui se distingue par une grande variation (maison, jardin, moyen de transport, immeuble, etc.) et une certaine fixité exprimée par la reprise des mêmes cadres au retour de la mission ;
- Le temps, qui évolue avec une précision de plus en plus grande : un temps printanier, un jour, un matin, une demi-heure après, midi) ;
- La modalisation : la manière dont le personnage est présenté. Il s'agit d'une personne dont l'aspect physique témoigne d'une bonne santé, doublée d'une élégance dans la tenue, et dont le comportement suggère un grand calme, une méticulosité poussant la minutie à l'extrême (les mèches de cheveux qui dépassent le chapeau), une grande précision, un grand professionnalisme, etc.

2.2.2. Les événements présentés selon les cadres retenus

De tels événements se répartissent en trois types :

- Événements principaux constituant des attracteurs globaux : petit-déjeuner, déplacement, accomplissement de la mission, retour, déjeuner ;

- Événements détaillés : cela ne concerne pas l'ensemble des attracteurs principaux. Seuls quelques-uns bénéficient de détails participant à leur configuration :
 - La préparation à la sortie : jardin, petit-déjeuner, soin dans la tenue, etc. ;
 - L'arrivée par le train : quai bondé, sortie, déplacement vers l'immeuble ;
 - L'entrée dans l'immeuble : ascenseur, étage, palier ;
 - La mission : salon, fenêtre, valise, arme (lunette, silencieux).

Événements non décrits :

- Le retour ;
- Le prédicat principal : le meurtre.

2.2.3. Se dégage de tous ces événements la forme ultime de toute forme textuelle : le *récit*

On entend par *récit* tout enchaînement prédicatif constituant un texte fini. Dans ce cas, il s'agit d'un récit dans le sens courant du terme qui implique cadre, agents et événements :

- Les agents : Paul et la victime ;
- Les cadres dynamiques : les espaces, temps et modalisateurs ;
- Les événements : $[E_1 \wedge E_2 \wedge E_3, \dots]$

Le récit, ainsi conçu, renvoie à une entité *émergente* obtenue par paraphrases résomptives et réarrangements continus des enchaînements prédicatifs.

2.2.4. Les mécanismes inférentiels

Comme une bonne partie de l'analyse prédicative repose sur des opérations de complétion par lesquelles on obtient les paraphrases résomptives, le rôle des inférences est déterminant. Est inféré tout contenu prédicatif non explicité, impliqué par la concaténation de l'enchaînement et suggéré par l'ensemble des moyens linguistiques mis en œuvre pour faire sens. Une paraphrase résomptive est censée synthétiser l'ensemble des contenus explicites et implicites. Nous illustrons cela par l'émergence de l'attracteur principal de ce texte. Trois niveaux sont retenus :

- Un premier niveau qui se limite aux indices fournis au début du texte sur le personnage moyennant des modalisations insistant sur la singularité de Paul ;
- Un deuxième niveau qui fournit les déclencheurs constitutifs de l'attracteur : la valise, son contenu (arme, silencieux, lunette), la silhouette derrière la vitre d'en face ;
- Un dernier niveau conclusif qui aboutit à la formation de l'attracteur : tirer sur quelqu'un.

La précision de l'attracteur est assurée par deux procédés : l'un, implicite, consiste dans la cohérence du reste du texte avec l'ensemble des modalisations (adéquation entre le profil du personnage et le reste de son comportement et de ses actions) ; l'autre, explicite, concerne la confirmation de son acte par l'annonce de l'incident à la télévision.

2.2.5. Les mécanismes de déduction

Lors de l'élaboration des paraphrases résomptives au fur et à mesure qu'on avance dans le déchiffrement du texte, l'on procède d'une manière à la fois cumulative, déductive et réorganisatrice.

La cumulation consiste à ajouter chaque nouveau contenu au contenu précédent ; ce qui conduit inéluctablement à faire de nouvelles déductions qui découlent des multiples implications provenant des nouveaux prédicats concaténés dans l'énoncé qui se déroule linéairement ; d'où la *sensibilité aux conditions initiales*. C'est là qu'on touche du doigt à la dynamique de la construction du sens : chaque nouvel élément intégré agit sur la configuration établie à un certain moment de l'analyse pour donner lieu à une nouvelle configuration. Cette opération retrace la dynamique prédicative dont l'évolution conduit au récit final émergent. L'on conclut donc que tout récit est l'aboutissement d'une dynamique prédicative au centre de laquelle les mécanismes de déduction jouent un rôle central. On peut vérifier cela dans ce texte au niveau :

- de l'actant principal : l'image qui émerge des données textuelles conduit à un profil de personnage qui se distingue par son professionnalisme, l'absence d'émotion et un détachement total de ce qu'il accomplit comme mission ; tout converge vers le prédicat résomptif : *mission* ;
- de l'instrument : le fait de parler d'arme avec silencieux et lunette implique des idées de professionnalisme, de précision et d'efficacité pour atteindre la cible et obtenir sans faille le résultat escompté ;
- des événements : l'enchaînement déductif peut être ramené à ces trois moments : tirer sur la cible, cible atteinte, annonce de l'événement. Peu importe l'ordre de présentation, la chaîne d'inférence permet de reconstituer l'ordonnancement dans un sens ou dans l'autre. La preuve, c'est que l'annonce du meurtre confirme par un mouvement rétrospectif, une déduction à rebours, les implications précédentes ayant conduit à ce résultat.

L'ensemble des prédicats résomptifs suivants participent à la cohérence et à la complétude du récit final émergent véhiculé par ce texte : détachement émotionnel, absence de motivation personnelle, professionnalisme, exécution méticuleuse de

la mission. Encore faut-il souligner que l'attracteur principal vers lequel convergent tous les autres attracteurs est inféré. On l'obtient par calcul inférentiel. Il n'est dit à aucun moment que Paul *a assassiné* la personne dont la silhouette se dessine derrière la fenêtre d'un appartement en face. Cet exemple d'inférence illustre très bien la nécessité du *récit* comme cadre où l'enchaînement des prédicats prend tout son sens grâce à la cohérence exigée par le récit. D'où les opérations de complétion requises par le tissu inférentiel du texte.

Un dernier point concerne le titre à donner à ce texte. Rappelons que le titre, tout comme le résumé et le compte rendu, est une forme résomptive compactant le contenu prédicatif, qui se caractérise, de par son extrême densité, par un profilage qui trahit le point de vue (la modalisation) de celui qui élabore le titre. Nous pouvons en choisir trois selon le point de vue privilégié :

- *Tueur à gages* focalise sur l'assassin et la rétribution qu'il obtient pour service rendu ;
- *Un fait divers, un assassinat* met en exergue le contraste entre l'importance de l'acte (assassinat) et la banalité de la présentation de cet acte réduit à un fait divers figurant dans la rubrique journalistique des « chiens écrasés » relatant les faits sans intérêt ;
- *Mission accomplie* est le titre dont la sobriété dissimule la nature de la mission et insiste sur la nature des actions menées qui s'inscrivent dans une mission dont l'exécution a abouti au résultat escompté.

D'autres titres sont possibles : autant de points de vue, autant de prédicats résomptifs. Mais tout prédicat résomptif, de par sa nature ramassée et synthétique, escamote plusieurs contenus prédicatifs du texte.

2.3. Troisième texte. Extrait de Sandro Veronesi, *Le Colibri*, Paris, Grasset, 2019, p. 41-42

Ce qui a présidé au choix de cet extrait, c'est la nature du texte qui dessine le portrait d'un personnage, *Marco*. La démonstration de l'analyse consiste à montrer que ce type de texte n'est au final qu'une forme de récit répondant à la structure globale de *déterminé* (*Marco*) et d'un ensemble de *déterminants* qui en font le portrait. La simplicité de l'enchaînement prédicatif lexical et de l'enchaînement grammatical où le séquentiel l'emporte sur le syntaxique favorise une analyse prédicative explicite pouvant être conçue en termes binaires opposant le positif au négatif. Cette binarité

est présente à tous les niveaux :

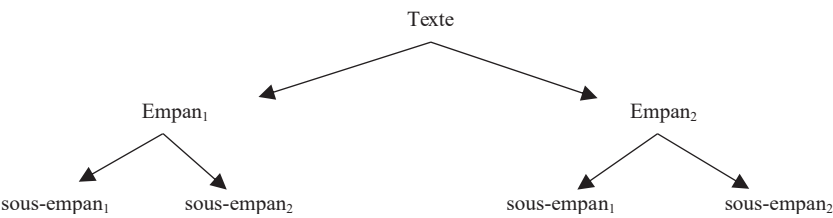
La manière dont la surface textuelle est organisée : une question et une réponse. La question comporte le premier empan textuel ; la réponse, le second ; il est à rappeler que l'*empan* est une *unité de mesure textuelle fondée sur la présence d'un attracteur dominant*. Le premier empan couvre les deux premières questions ; le second, le reste de l'extrait ;

- La structuration de l'attracteur principal de ce passage : ce que Marco a hérité d'un côté de sa mère, de l'autre de son père ;
- La source de l'héritage : les parents sont pris d'abord séparément, puis collectivement ;
- Les caractères hérités qui sont structurés également d'une manière binaire.

Ainsi les principaux éléments de l'analyse prédicative se présentent-ils clairement :

- L'attracteur principal : ce que Marco a hérité de ses parents au niveau de son caractère ;
- Les empan : ils sont au nombre de deux :
 - Le premier : les deux questions, « Qu'est-ce que... son père » ;
 - Le second : le reste du texte : « De sa mère... jusqu'à la fin ».

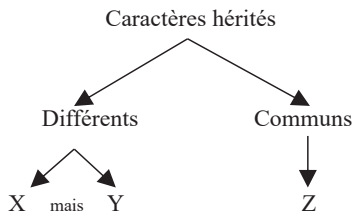
Chaque empan est lui-même scindé en deux sous-empan :



Il en est de même des caractères hérités :

- A. Des parents séparément :
- a {
 - De la mère: . l'inquiétude mais pas la radicalité;
 - . la curiosité mais pas la soif de changement ;
 - De son père :. la patience mais pas la prudence ;
 - . la propension à supporter mais pas à se taire
- b {
 - De sa mère: le talent du regard
 - De son père : le talent des travaux manuels;
- B. Des deux parents : sensation arrogante de supériorité tirée du patrimoine accumulé.

Les caractères sont soit différents, soit communs. Ils sont soit précis, soit globaux :



Le mode de présentation choisi pour l'enchaînement est alterné : individuel / collectif et dans l'individuel, on présente d'abord la mère puis le père (A) et elle et lui (B).

Comme on le constate, le mode de présentation des contenus prédicatifs accorde une attention particulière à la dimension esthétique ; d'où la traduction de la structure binaire en parallélisme et en jeu chiasmatique.

Pour procéder à la vérification de la justesse de l'analyse prédicative, l'on peut opter pour la représentation sous forme de tableau à double entrée : la source de l'héritage, les parents ; les prédicats hérités :

Caractères Parents											
	Inquiétude	Radicalité	Curiosité	Soif de changement	Patience	Prudence	Propension à supporter	Non propension à se taire	Talent du regard	Talent des travaux manuels	Rattachement et valorisation des objets accumulés / Patrimoine accumulé (sensation arrogante de supériorité)
	Mère	+	-	+	-				+		
	Père					+	-	+	-	+	
Père et mère											+

2.4. Quatrième texte

Le choix du texte est motivé par l'absence d'une bonne partie de l'actualisation grammaticale. La totalité du texte se présente sous forme de syntagmes séparés par des points. C'est la preuve que l'on peut se passer des formes phrastiques pour élaborer un récit. L'intérêt de ce choix réside dans la réduction maximale de la part de l'enchaînement grammatical : deux connecteurs seulement dans ce texte, *soudain* et *tout à coup*. Cela signifie que l'enchaînement prédicatif prend appui sur des mécanismes autres que ceux du grammatical.

Reprenons les éléments de l'analyse point par point.

2.4.1. Données textuelles

Il s'agit d'un texte élaboré en l'absence de la syntaxe phrastique. Cela se traduit par l'économie de la prédication verbale et la présence uniquement de celle du nom et de l'adjectif (et les affiliés du nom : le pronom et les déterminants). Le déficit grammatical est naturellement compensé par le lexical, - conformément à la règle selon laquelle en cas du déficit du lexical ou du grammatical, c'est l'autre qui prend le relai. Rappelons également à cette occasion qu'en dernière analyse un syntagme est une phrase compactée³⁵.

La syntaxe est donc minimaliste et l'ensemble de l'actualisation est pris en charge par le lexique. Si l'on prend la catégorie de la personne, dont l'actualisation est assurée par la présence du sujet grammatical et l'accord avec le verbe, l'on remarque que l'auteur a compensé le déficit morphosyntaxique par le recours à une prédication oblique trahissant la présence de l'actant principal, siège des événements relatés, qui se traduit à travers des prédicats tels que *l'ouïe*, la *vue*, la *chute*, le *souffle*, etc.

2.4.2. Les prédicats cadratifs

L'auteur a procédé à une mise en abyme : le cadre général étant le récit exprimant la finitude du texte ; il comporte en lui-même d'autres cadres servant à accueillir les événements relatés :

- Le récit porte sur ce qui est arrivé pendant la sieste du personnage ;
- Pendant la sieste, le personnage a eu un cauchemar ;
- Les événements du cauchemar se déroulent dans des cadres spatio-temporels propres.

Cet emboîtement nécessite deux niveaux d'actualisation :

- Celui de l'actualisation énonciative qui consiste à situer l'ensemble des enchaînements prédicatifs, dont l'événement *ouvrir les yeux* ayant lieu dans ces cadres temporels : *l'été, un jour, pendant la sieste* ;
- Celui du récit onirique, dont les événements se passent dans un cadre spatial précis, *la forêt, pendant un jour printanier* (cadre temporel), avec un jeu aspectuel portant sur le nombre (*masse d'insectes*), la pluralité (*bruits, course*), la soudaineté (*bruit*), la durée (*chute, course*).

2.4.3. Le découpage en empans

Si l'on se limite au récit onirique, le découpage en empans trahit une grande économie dans le mode de présentation dont la fonction essentielle consiste à compenser le déficit morphosyntaxique et grammatical : 1. Une balade dans la forêt ; 2. Une nuée

d'insectes : *bruits annonciateurs*, suivis d'une saisie visuelle de la « murmuration », du « nuage » d'insectes ; 3. La course ; 4. La chute ; 5. La fin.

De ce découpage en empan (cf. les démarcations qui figurent dans le texte), l'on apprécie la solidité de la charpente du récit, fruit de la conjugaison de plusieurs types d'enchaînements.

- Un enchaînement de type *narratif* qui aligne les événements les uns à la suite des autres : $E_1 \wedge E_2 \wedge E_n$;
- Un enchaînement de type *séquentiel* où les séquences discursives se suivent selon un ordre établi : *la balade* servant de cadre aux *autres événements* ; *la fuite* résultant de la prise de conscience du *danger*, etc. ;
- Un enchaînement *inférentiel* de type contrastif (1 et 2), causal (2 et 3), temporel (3 et 4), conclusif ([1, 2, 3, 4] / 5).

2.4.4. Anaphores résomptives et orientations de l'enchaînement prédicatif

Si la paraphrase résomptive consiste à ramener une pluralité de contenus à une unité prédicative, l'anaphore qui en assure la même fonction est une anaphore résomptive. Elle fournit à l'interprétant, si elle est explicitée lexicalement, des relais prédicatifs servant d'appui à la cumulation imposée par l'enchaînement : un enchaînement prédicatif, tel qu'il structure un texte, est un ensemble de relais servant à la fois d'espace d'accueil pour les contenus précédents et de point de projection pour les contenus à venir.

En plus de cette fonction résomptive cumulative, ces prédicats de relais assurent une fonction essentielle dans l'enchaînement prédicatif général et dans la cohérence globale du récit : l'orientation prédicative. Si l'on prend les deux empan principaux structurant le texte, à savoir :

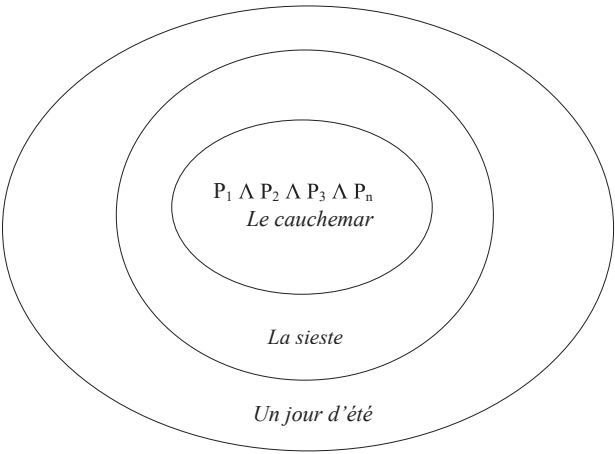
- L'empan₁ : les six premiers paragraphes,
- L'empan₂ : le septième paragraphe,

nous remarquons que le prédicat *cauchemar* ne reprend pas seulement la totalité des contenus prédicatifs du premier empan, il oriente l'enchaînement prédicatif, puisqu'il impose à l'interprétant d'effectuer un retour sur tout ce qui a été dit en vue de l'insérer dans le nouveau cadre apporté et précisé par ce prédicat résomptif.

2.4.5. Représentation non textuelle

La représentation qui se prête le mieux pour ce genre textuel serait des formes concentriques traduisant la mise en abyme structurant la totalité du récit.

L'on aurait par exemple la configuration suivante :



2.5. Texte 5. Extrait de *La princesse au petit moi* de Jean-Christophe Rufin, Paris, Flammarion, 2021, p. 63-64

La propriété fondamentale de ce texte est le caractère agrammatical d’une partie des énoncés qu’il comporte : il s’agit de répliques d’un personnage dont la maîtrise du français est limitée. Ce texte représente un cas limite permettant de montrer que l’agrammaticalité, qui concerne la bonne formation des énoncés, si elle se limite à un certain niveau qui ne bloque pas l’enchaînement prédicatif lexical, peut être compensée par d’autres moyens que nous analyserons par la suite.

Sur le plan strictement formel, la grammaticalité des enchaînements peut servir de critère pour opposer les différentes séquences de l’extrait :

- L’enchaînement grammatical qui couvre le récit (la partie narrative) et les répliques d’Aurel, le détective ;
- L’enchaînement agrammatical qui concerne les répliques de Shayna.

D’où la double alternance structurant le texte : histoire/dialogue ; dans le dialogue : grammatical / agrammatical.

Une analyse prédicative tenant compte de ces dualités est censée combler le déficit dans les répliques de Shayna, qui concerne l’actualisation verbale avec un recours systématique à la forme infinitive, l’absence de déterminants devant les noms, le non-respect de l’ordre des mots, le recours à des fragments de discours non reliés. L’impact négatif sur la bonne interprétation des séquences dépend de l’importance du déficit grammatical. On peut représenter cette gradation à travers ces trois exemples :

- *Elle aimer beaucoup Khimmelberg* (pas de blocage interprétatif) ;
- *Prince aimer aussi* (plus difficile à interpréter. Comme cette séquence suit la première, l'on compense le déficit en la traduisant ainsi : « le prince l'aime beaucoup également ») ;
- *Accord pays européen. Certains France. Certains Allemagne. Vous comprenez ?*

Le caractère très segmenté de l'enchaînement nécessite le recours à une reprise, sorte de reformulation, sous la forme de la réplique suivante d'Aurel : *Oui. Oui. Des quotas par pays.*

Pour comprendre la dynamique générale du texte, rappelons qu'il s'agit du détective, Aurel, chargé d'enquêter sur une princesse disparue, dont Shayna est la « servante ». Tous les deux vont à l'endroit où elle se cache. En route, dans la voiture, se déroule cet échange, dont le contenu est crucial pour Aurel.

La progression textuelle s'effectue à travers l'échange entre les deux personnages qui prend la forme de questions de la part du détective et des réponses de Shayna. Le tout est encadré par le récit principal, celui qui sert de cadre au récit de Shayna : nous avons donc un récit dans le récit.

Nous allons nous servir du récit de Shayna pour illustrer les difficultés que l'on peut rencontrer lors de l'analyse prédicative et les moyens permettant de les surmonter. L'interprétant gère au fur et à mesure qu'il avance dans le texte les nouveaux contenus prédicatifs en effectuant au moins trois opérations :

- Déchiffrer les nouveaux contenus ;
- En faire une synthèse ;
- Intégrer cette synthèse dans l'ensemble des synthèses précédentes.

La première phase ne pose pas de souci particulier quand il s'agit d'un texte où la structuration lexicale et grammaticale sont maximales, comme dans le premier texte. Il en est autrement dans le cas d'un déficit quelconque : un mauvais déchiffrement est fort probable puisque les règles du code ne sont pas respectées. L'on est donc face à une perturbation dans la dynamique interprétative. Une telle perturbation nécessite une gestion plus renforcée consistant à abandonner les automatismes d'interprétation au profit d'une construction des nouvelles significations nécessitant :

- Des réajustements du dit « défectueux » en vue de lui donner une forme acceptable ;
- Une reformulation dont l'objectif consiste à en vérifier la congruence par rapport aux enchaînements précédents ;
- De nouvelles rectifications éventuelles en cas de besoin ;
- Une reformulation finale.

Grâce à cette reformulation finale on passe à la deuxième phase où il est question de l'élaboration du contenu prédicatif obtenu d'une manière synthétique. En d'autres termes, le même contenu doit faire l'objet d'une paraphrase à la fois ramassée et orientée : elle est nécessairement ramassée parce qu'elle relève de la mémoire de travail, qui exige une grande économie dans le traitement vu la limite temporelle dont elle dispose ; elle est doublement orientée, vers ce qui précède pour y être facilement intégrée et vers ce qui suit pour s'y mélanger. Évidemment l'ensemble de ces opérations sont tributaires de la qualité des contenus obtenus pendant la première phase.

L'intégration de la synthèse dans ce qui est déjà synthétisé de ce qui précède représente la phase décisive, parce que cette opération se situe au point de jonction entre ce qui est déjà stabilisé comme signification et la phase d'introduction d'une nouvelle donnée ; introduction qui, de par la « sensibilité aux données initiales » (cf. la théorie du chaos), va entraîner un réarrangement total et une réorganisation inédite de ce qui est considéré jusque-là comme stabilisé.

Maintenant que nous avons saisi comment s'effectuent les différentes opérations d'interprétation du texte et des paraphrases résomptives, revenons à ce cas précis où l'agrammaticalité risque de bloquer ces opérations pour nous arrêter sur les moyens mis en œuvre par l'interprétant pour gérer les multiples perturbations qui s'ensuivent. Deux voies sont nécessaires :

- celle des éléments contextuels qui servent de repères pour contrôler l'efficacité des solutions trouvées : dans ce texte, comme il est question d'une discussion comportant des questions posées par Aurel et des réponses à ces questions apportées par Shayna, l'interprétant peut contrôler le contenu des réponses par rapport à la question posée. Dans cet échange :

- *La princesse se rend souvent dans cette propriété ?*
- *Elle aime beaucoup Khimmelberg. Prince aussi aimer.*
D'ailleurs, lui là-bas aussi aujourd'hui.

Grâce à la question posée, l'on apprend que le prince et la princesse s'aiment beaucoup mutuellement, qu'ils se rendent souvent dans la propriété en question et qu'ils s'y trouvent tous les deux aujourd'hui ;

- celle des éléments constitutifs de la réplique agrammaticale : devant le déficit grammatical, l'on est réduit au contenu prédicatif lexical qui, orienté par les éléments contextuels, concaténés selon un séquençage et un parcours narratifs. Le déficit grammatical, compensé par le lexical, son séquençage et sa charpente narrative, ne représente plus un obstacle devant la bonne interprétation et ouvre la voie, par conséquent, devant la phase de la paraphrase résomptive. Cet échange en fournit une bonne illustration :

- Au fait, Shayna, comment avez-vous rencontré les Altesses ?
- *Ah ! Longue histoire. Résumé. Moi, après guerre Syrie, fuir en Grèce par bateau. Enfin, petit bateau. Passeurs, tout ça. Arrivée, moi devenir réfugiée. Trois mois camp là-bas. Après départ. Accord pays européens. Certains France. Certains Allemagne, vous comprenez ?*
- Oui, oui. Des quotas par pays. Je suis consul. Nous avons l'habitude de gérer ces questions d'asile.

La réponse de Shayna est un récit qui relate une longue histoire dont elle fait le résumé suivant, que l'on peut restituer grâce à la trame narrative et à l'ordre des séquences lexicales :

La guerre en Syrie → la fuite en bateau vers la Grèce par le biais des passeurs → statut de réfugiée → trois mois de camp → accord des pays européens → répartition entre les pays européens comme la France et l'Allemagne.

Traduite en termes appropriés, la répartition par pays donne « des quotas par pays », formule mise dans la bouche du Consul détective.

Ainsi l'agrammaticalité est-elle jugulée par toutes sortes de moyens mis en œuvre par Aurel pour saisir le récit de Shayna et comprendre la nature de sa relation avec la princesse recherchée, que l'on devrait rejoindre dans la ferme où les deux protagonistes sont conduits en voiture.

Pour récapituler, le déficit grammatical peut être surmonté grâce à plusieurs facteurs prédictifs pouvant restituer l'enchaînement prédictif normal, c'est-à-dire conforme à la situation où le texte aurait une structuration lexicale et grammaticale conjuguée d'une manière maximale. De tels facteurs se déclinent comme suit :

- Des prédicats lexicaux apportant leurs contenus propres ;
- Un mode de concaténation commandant la manière dont ces prédicats sont présentés dans le texte ;
- Un parcours narratif dont la ligne directrice repose sur des prédicats cadratifs où se logent les événements narrés. Pour ce qui concerne le récit de Shayna,
 - Le prédicat cadratif spatial la conduit selon l'itinéraire suivant : Syrie, Grèce, Camps, Allemagne ;
 - Le prédicat cadratif temporel retrace les différentes étapes du voyage ;
 - Le prédicat cadratif énonciatif : le choix du « résumé » pour narrer la « longue histoire » du personnage.

Pour vérifier si l'analyse est bonne, il suffit de traduire les énoncés agrammaticaux en énoncés bien formés et les intégrer dans le texte général pour voir s'il y a incongruence ou pas. Si tout est congruent, c'est la preuve que l'analyse prédicative tient la route.

Conclusion

Au terme de ce travail, il reste à répondre à plusieurs questions, dont les suivantes :

- Comment se détermine l'orientation prédicative à l'origine de la formation des attracteurs ?
- Comment s'effectuent les bifurcations à partir des différents nœuds d'attracteurs ?
- Comment se structure prédicativement chaque attracteur ?
- Quels mécanismes régissent la formation de l'empan ? Comment s'opèrent ses délimitations ?
- Quelle serait la part de l'inférence dans la structuration globale du récit ? Y aurait-il une hiérarchie quelconque entre les relations implicites et celles qui sont explicitées dans tout texte fini ?
- Ces questions et tant d'autres feront l'objet d'échanges dans le cadre des prochains séminaires organisés par notre équipe.

Bibliographie

- Abeillé, A., Delaveau, A., Gautier, A. (dir.). 2021. *La grande grammaire du français*. Paris : Actes Sud.
- Bastuji, J. 1975. « La phrase : invention et transformation ». *Langue française*, n° 26, *Techniques d'expression*. J. Bastuji et D. Delas (dir.), p. 6-29.
- Benveniste, E. 1966-1974. *Problèmes de linguistique générale* I et II. Paris : Gallimard.
- Berrendonner, A., Reichler-Béguelin, M.-J. 1989. « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ». *Langue française*, n° 81, *Structurations de textes : connecteurs et démarcations graphiques*. J.-M. Adam et M. Fayol (dir.), p. 99-125.
- Blanco, X., Mejri, S. 2018. *Les pragmatèmes*. Paris : Classiques Garnier.
- Blanco, X. 2013. « Microstructure évolutive pour un dictionnaire de pragmatèmes ». *L'unité en Sciences du langage*, S. Mejri, I. Sfar et M. Van Campenhandt (dir.). Paris : Editions des archives contemporaines, p. 139-150.
- Blanco, X. 2013. « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique ». *Verbum*, n° 4, Vilnius Vilniaus Universitetas, p.17-25.
- Boone, A. et Joly, A. 2004. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. Paris : L'Harmattan.
- De Saussure, F. 1973. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Edelman, G.-M. 2007. *La science du cerveau et la connaissance*. Paris : Odile Jacob.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, n° 63, p. 7-52.
- Gross, M. 1993. « Les phrases figées en français ». *L'Information grammaticale*, n° 59, p. 36-41.
- Guillaume, G. 1984 [1929]. *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques*. Paris : Honoré Champion.

- Kauffer, M. 2013. « Le figement des « actes de langage stéréotypés en français et en allemand ». *Pratiques*, n° 159160, numéro spécial *Le figement en débat*, p. 42-54.
- Kleiber, G. 2003. « Faut-il dire *adieu* à la phrase ? ». *L'Information Grammaticale*, n° 98, p. 17-22.
- Le Goffic, P. 2005. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Martin, R. 1983. *Pour une logique du sens*. Paris : PUF.
- Martin, R. 1987. *Langage et croyance*. Bruxelles : Mardaga.
- Martin, R. 2002. *Comprendre la linguistique*. Paris : PUF.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres.
- Martinet, A. 1980. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Mejri, S., Ouerhani, B. 2008. Traduction en arabe de l'ouvrage de G. Gross *Les expressions figées en français*. Tunis : CERES, Collection linguistique n°16.
- Mejri, S. 1995. *La néologie lexicale*. Tunis : Publications de la Faculté des lettres de la Manouba.
- Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage ». In : *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*. Hommage à Marina Aragón Cobo. Universidad de Alicante, p. 123-144.
- Mejri, S. 2018. « Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage ». *Verbum* XL, n° 1, p. 7-19.
- Mel'čuk, I. 2013. « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... ». *Cahiers de lexicologie*, n° 102, 1, p. 129-149.
- Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des Sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Pergnier, M. 1986. *Le mot*. Paris : PUF.
- Riegel, M. et al. 2009 [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Rondal, J.-A. 2000. *Le langage : de l'animal aux origines du langage humain*. Bruxelles : Mardaga.
- Rondal, J.-A. 2019. *Langage et langues. Abrégé de psycholinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- Rossi-Gensane, N. 2010. « Encore quelques remarques sur la phrase ». *La linguistique*, n° 46 (2), p. 69-107.
- Schaeffer, J.-M. 2020. *Les troubles du récit. Pour une nouvelle approche des processus narratifs*. Editions Thierry Marchaise.
- Tesnière, L. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Tritter, J.-L. 1990. « Quelques problèmes de la phrase « courte ». *L'Information Grammaticale*, n° 45, p. 45-46.
- Wilmet, M. 2003. *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot.

Annexes

Texte 1

Passage de Jean-Pierre Luminet, *L'univers en 100 questions*, Tallandier, p. 62-63, 2019. *Que se passera-t-il quand le Soleil va mourir ?*

[Le Soleil est une boule de gaz chaud actuellement stable car il libère de l'énergie au centre et cette énergie, qui aurait tendance à le faire grossir ou même exploser, est compensée exactement par le poids des couches atmosphériques qui le compriment. Cette **phase d'équilibre** dure depuis 4,5 milliards d'années et durera à peu près encore autant. Mais le Soleil produit de l'énergie en consommant du carburant, qui est son propre hydrogène, le gaz qui le constitue à 90 %.] [Quand cette phase s'achèvera par épuisement de son combustible au centre, **l'équilibre** entre la pression de radiation expansive et la gravité compressive sera **brisé** et le Soleil se mettra à **enfler**. /

Dans une première phase, il se *dilatera* pour atteindre peut-être deux cents fois sa taille actuelle, dévorant les planètes Mercure et Vénus. Il *s'arrêtera de gonfler au niveau de l'orbite terrestre*,

mais notre planète, dépouillée de ses océans et de toute trace de vie, sera réduite à une boule de roches en fusion circulant dans l'atmosphère ténue mais brûlante du Soleil, à 2 000 °C./

Dans une seconde phase, le cœur du Soleil s'échauffera à cent millions de degrés, une température suffisante pour libérer une énergie nouvelle issue de la fusion de l'hélium en carbone. Notre étoile, devenue *géante rouge*, s'étendra alors jusqu'à l'orbite de Mars. **La phase finale** se produira lorsque l'hélium sera à son tour *épuisé*. Les réactions nucléaires s'arrêteront, *l'enveloppe externe du Soleil sera éjectée* sous forme d'une *nébuleuse* se diluant peu à peu dans l'espace interstellaire, tandis que son cœur, mis à nu, qui fonctionnait comme une centrale nucléaire, s'éteindra progressivement et se contractera sous l'effet de la gravitation qui ne sera plus compensée. Il formera un résidu stellaire appelé « *naine blanche* », rétréci aux dimensions d'une planète mais ayant la masse d'une étoile. Puis la naine blanche se *refroidira* lentement au cours de dizaines de milliards d'années et se transformera en *naine noire*.] //

[Comme le Soleil est une étoile banale, c'est le sort qui attend 90 % des étoiles de l'Univers.]



Texte 2

Par un matin printanier, Paul prend **tranquillement** son petit-déjeuner dans son jardin. *Peu de temps après*, il s'habille **en gentleman**, **prend soin des quelques mèches de cheveux** qui dépassent son chapeau, prend une valise posée sur le meuble d'entrée et **respire à pleins poumons l'air frais** de son jardin avant de sortir. //

Après une demi-heure de train, il descend sur un quai bondé de passagers affairés dans tous les sens. D'un pas lent, il se dirige vers la sortie. *À quelques centaines de mètres de la gare*, il entre dans un immeuble, prend l'ascenseur. *Au quatrième étage*, il se dirige vers le seul appartement du palier, ouvre la porte et s'installe dans un grand salon bien éclairé par un soleil envahissant. /

Calmement et **d'un geste précis**, il ouvre sa valise, sort son arme, y ajuste à la fois le silencieux et la lunette et se poste derrière la fenêtre entrebaillée. *Juste en face*, une silhouette se dessine derrière la fenêtre d'un appartement d'en face. /

Sa mission terminée, il **range** tout dans la valise et **refait** le même chemin. //

À midi, il est chez lui en train de déjeuner **paisiblement** devant la télévision qui annonce l'incident parmi les faits divers.



Texte 3

Passage de Sandro Veronesi, *Le Colibri*, p. 41-42, Grasset, 2019

[Qu'est-ce que le petit Marco **avait pris de sa mère** pendant qu'il ne voyait rien ? Et quoi d'autre de son père ? [...]] **De sa mère**, il avait pris *l'inquiétude, mais pas la radicalité ; la curiosité, mais pas la soif de changement. De son père, la patience, mais pas la prudence ; la propension à supporter, mais pas à se taire. D'elle le talent du regard*, en particulier à travers un objectif photographique ; **de lui**, celui pour *les travaux manuels*. / **En plus**, étant donné que *l'abîme entre son père et sa mère se comblait soudain quand il s'agissait de choisir des objets*, le fait d'avoir grandi dans cet appartement (c'est-à-dire de s'être depuis sa naissance assis sur ces chaises, endormi dans ces fauteuils et ces canapés, d'avoir mangé à ces tables, travaillé sur ces bureaux, à la lumière de ces lampes, entouré de ces bibliothèques modulables, etc.) *lui avait transmis une sensation arrogante de supériorité, typique de certaines familles bourgeoises des années soixante et soixante-dix, l'impression de vivre sinon dans le meilleur des mondes possibles du moins dans le plus beau* – primauté dont le *patrimoine accumulé* par ses parents était la preuve.]



Texte 4

[La forêt]. Jeux de lumière à travers les branches des arbres. **Silence** presque parfait : quelques bruissements, de temps en temps des craquements, sans plus. La nature en **repos**. Belle balade pleine de **sérénité** et de **quiétude** ! //

Soudain. Un **grand bourdonnement** à la fois multiple et compact, une sorte de **grondement** glissant sur la pente. Tout comme une **avalanche sourde**, **au galop**, avec de plus en plus de **fracas**, de **chaos** et de **bruits de brisures** de toutes sortes. /

Regard rapide du côté du **bruit** : une nuée, des **vagues déferlantes**, des **torrents d'insectes mi-sauterelles, mi-scarabées**, une sorte de **murmuration** dirigée vers une destination non connue. /

Adrénaline, peur panique et course effrénée : courir, courir, encore courir. Chercher un abri et échapper à la masse compacte, au rouleau compresseur de plus en plus proche. **Essoufflement** : gestes désarticulés, automate en perte d'énergie. /

Tout à coup, un grand ravin. **Chute vertigineuse** dans l'inconnu, dans les profondeurs noires du canyon. **Chute interminable** dans l'attente de l'**écrasement final**. **Choc terrible ! Douleurs insupportables** dans tous les recoins du corps. **Souffle coupé. Etouffement. À la limite du néant.**]

[**Effort ultime** : les **yeux ouverts** ! Fin de la **sieste** d'un jour d'été ! **Cauchemars** du jour pire que ceux de la nuit.]



Texte 5

Passage de Jean Christophe Rufin, *La princesse au petit moi*, Flammarion, 2021, p. 106-107.

Shayna l'attendait tassée dans un canapé sous un éventail de sabres. Elle déplia son grand corps et Aurel nota qu'elle le dépassait d'une tête. Elle lui tendit la main gauche. Il remarqua qu'elle ne se servait pas de la droite, et même la dissimulait.

— *Vous aller chasse ?* dit-elle de sa voix rauque, en partant d'un rire caverneux.

Aurel concéda le point en émettant un trille dans les aigus.

Ils montèrent tous les deux à l'arrière d'une Mercedes aux sièges tapissés de cuir beige. L'accoudoir était relevé. Ils étaient côte à côte et Shayna, qui dominait Aurel de sa masse, débordait de son côté. En sentant cet immense corps peser contre lui, Aurel était gêné et, en même temps, saisi par un émoi qu'il s'efforça de dissimuler en parlant beaucoup.

— La princesse se rend souvent dans cette propriété ?

— *Elle aimer beaucoup Khimmelberg*, dit Shayna en faisant ronfler le « h » germanique. *Prince aussi aimer. D'ailleurs, lui là-bas aussi aujourd'hui.*

— Au fait, Shayna, comment avez-vous rencontré les Altesses ?

— *Ah ! Longue histoire. Résumé. Moi, après guerre Syrie, fuir en Grèce par bateau. Enfin, petit bateau. Passeurs, tout ça. Arrivée, moi devenir réfugiée. Trois mois camp là-bas. Après départ. Accord pays européens. Certains France. Certains Allemagne, vous comprenez ?*

— Oui, oui. Des quotas par pays. Je suis consul. Nous avons l'habitude de gérer ces questions d'asile.

— *Moi, Starkenbach. C'est comme ça. Pas discuter. Ici arrivée Croix-Rouge. Centre pour réfugiés. Très bien. Beaucoup confort.*

— Ah ! Voilà comment vous avez connu la princesse. Elle est présidente de la Croix-Rouge locale...

— *Exact. Elle visite officielle. Tout le monde très sérieux. Eux avoir peur. Pourquoi ? Je pas compris. Moi parler avec elle comme personne normale. Raconter mon histoire. Elle bien aimer. C'est tout.*

La voiture avait quitté la ville et la route serpentait au milieu des bois. Le chauffeur conduisait très lentement. Aurel nota qu'on voyait peu d'habitations hors de la capitale. La campagne avait l'air déserte, à l'exception d'un endroit où ils aperçurent une ferme avec des vaches au pré.

— *Une semaine après, reprit Shayna, chef centre donner convocation moi. Princesse veut voir moi au château. Je aller. Elle poser beaucoup beaucoup questions.*

— Sur quoi ?

— *Guerre en Syrie, vie là-bas avant, Moyen-Orient. Peuples différents. Langues différentes. Cuisine typique. Oui, même cuisine. Ha, ha ! Moi pas très bonne mais préparer quand même taboulé pour elle. Vrai taboulé, attention ! Avec beaucoup beaucoup persil [...].*



Notes

1. La problématique et les points théoriques ont fait l'objet d'un travail commun au sein de notre équipe. Nous avons conçu ensemble le plan général de l'article. La rédaction principale des parties 1 et 2 a été assurée respectivement par Salah Mejri et par Imen Mizouri. Le tout a fait l'objet d'une relecture commune. Nous remercions les deux relecteurs pour leurs remarques qui nous ont permis d'améliorer la première version de ce texte.
2. Encore faut-il rappeler que la cognition, même si elle est étroitement liée chez les humains au langage, existe indépendamment de tout système sémiotique. Quelques exemples suffisent à le prouver : le rêve, la projection de l'enchaînement des actions, etc. (Pour plus de détails, cf. Schaeffer 2020).
3. Même dans le cas des prédicats dits *avalents*. Pour les verbes météorologiques par exemple, comme dans *Il pleut*, le prédicat serait ininterprétable s'il n'est pas accroché à une position en dehors du verbal ; d'où la fonction référentielle. Les linguistes, qui voient dans *il* la trace de cette « personne d'univers », ne s'y trompent pas.
4. Cf. Lucien Tesnière, 1959.
5. Cette instance actualise le virtuel en effectuant toutes les opérations grammaticales pour faire en sorte que cet énoncé existe.
6. Certaines langues, comme l'anglais, marquent cette distinction morphologiquement en opposant *He / She* à *It*.
7. Voir par exemple comment la même réalité peut être conçue soit d'une manière massive soit sous l'angle d'une entité nombrable ou comptable (du *sucre / un* ou plusieurs *sucres*).
8. A ce stade, nous ne faisons pas de différence entre locuteur, énonciateur et personne qui produit l'énoncé.
9. Cf. Jean-Adolphe Rondal, 2019 : 91-92. L'impact de ce développement asymétrique va être décisif pour l'émergence du langage, avec ce qu'il implique comme compétences d'organisation sémiotique.
10. Ce genre d'unité est mal nommé, parce que le terme morphème renvoie directement au paradigme de *morphologie*, *morphologique*, *morphosyntaxique*, ce qui peut induire en erreur. Le fait de l'appeler *sème*, c'est-à-dire le niveau qui apporte une pertinence sémantique, aurait été plus adéquat. C'est ce que fait Maurice Pergnier (1986 : 11) à la suite de Jean Gagnepain (1982), même si ce terme présente d'autres inconvénients comme le souligne l'auteur lui-même, puisqu'il est pris par ailleurs pour désigner l'unité minimale de sens dans l'analyse sémique.
11. Cf. par exemple les différentes citations par Pergnier de Martinet, où ce dernier emploie le terme *mot* tout en remettant en question sa pertinence. (Pergnier 1986 : notes p. 116-117)
12. Cette forme peut être marquée ou non. Le système suffixal participe à ce genre de marquage.
13. Le mot peut se suffire à lui-même et constituer une phrase. Cf. en plus la différence entre tous les niveaux d'analyse (les paliers de constitution) et les ordres d'analyse.
14. Dit en d'autres termes, la première se charge du phonologique, la deuxième du sémantique et la troisième du grammatical.
15. Voir par exemple Le Goffic 2005, Tritter 1990, Rossi-Gensane 2010, Bastuji 1975, Berrendonner et Reichler-Béguelin 1989, Kleiber 2003.
16. Cf. par exemple le domaine de la néologie où l'innovation se fait à la fois par l'application des règles et par leur transgression.
17. Le morphème peut être lexical ou grammatical, autonome ou non autonome, marqué ou non marqué. L'unité lexicale peut être monolexicale, ce qui correspond au mot qui se caractérise par une continuité du signifiant, ou polylexicale, comme les mots composés, locutions ou séquences figées qui se caractérisent par une discontinuité du signifiant qui découle de l'ensemble des mots formant chaque unité de ce type.
18. Cf. l'analyse que fait Gustave Guillaume du présent, comme limite créant les trois époques chronologiques, avec ses deux chronotypes constitutifs.
19. Chacun des contenus est le siège des trois espaces langagiers : il interiorise un système

linguistique ; il produit des énoncés après avoir transité par l'interface langagière. Tout acte langagier implique les trois espaces.

20. La recherche d'information (dans le cas de l'interrogation) est une information.

21. Les quatre côtés du corps sont des limites latérales : la distance entre la face et la contre-face, la droite et la gauche, fait intervenir l'orientation de la personne déterminée par celle de la tête qui concentre dans le visage l'ensemble des perceptions, notamment visuelle et auditive.

22. Dont la perception même est spatiale, comme pour l'axe temporel orienté, ou le temps ramifié pour le futur, etc.

23. Fonction qu'il partage avec d'autres pronoms, notamment ceux de la conjugaison.

24. Dans le sens d'arrangement qui tient compte de la dynamique interne que tout arrangement présuppose.

25. C'est cette forte tendance à l'affranchissement du cadre de la phrase qui permet à l'adverbe de fournir à la langue une très grande palette sémantique véhiculée par son sémantisme lexical qui permet une structuration prédicative efficace : lieu, temps, quantité, affirmation, négation, doute, etc. Plus l'adverbe s'éloigne du cadre phrastique, plus son poids lexical l'emporte, c'est-à-dire plus son contenu prédicatif devient saillant.

26. L'ensemble des textes traités figure en annexe.

27. Notre démarche ne tient pas compte de la *surinterprétation*, qui consiste à envisager le texte en fonction de connaissances qui existent en dehors du texte. Le défi méthodologique consiste à se limiter au contenu prédicatif du texte tel qu'il se manifeste à travers le signifiant textuel.

28. Tous les attracteurs ne sont pas nécessairement explicités, c'est-à-dire concrétisés dans des segments lexicaux. Tout peut se jouer au niveau des inférences qui conduisent à une formulation synthétique qui ne figure pas dans le texte.

29. L'agencement textuel n'est pas nécessairement celui de l'agencement prédicatif. Il arrive souvent qu'il n'y ait pas adéquation entre les deux.

30. Cf. Les tableaux récapitulatifs de développements textuels complexes.

31. Qui sont d'un usage courant dans les textes à visée didactique, le schéma étant un mode de visualisation iconique.

32. Notamment dans les domaines scientifiques : physique, chimie, mathématiques, etc.

33. Les comptes rendus et les résumés associent à l'équivalence prédicative le souci de réduction de la surface textuelle.

34. La traduction est un excellent outil pour l'évaluation de l'analyse prédicative : seul le contenu prédicatif est transféré d'une langue à l'autre.

35. Cela signifie que le syntagme équivaut à une prédication dépourvue de son actualisation grammaticale.



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

La double prédication syntaxique et sémantique dans les constructions à verbes supports

Dhouha Lajmi

Université de Sfax, Tunisie

dhouhalajmi@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-8428-8344>



Reçu le 19-06-2023 / Évalué le 01-07-2023 / Accepté le 22-08-2023

Résumé

La problématique de la prédication, relation logico-sémantique entre un prédicat et ses arguments, représente un axe central dans la théorie de l'analyse prédicative de Salah Mejri (2016, 2017, 2019, etc.). Ses différentes contributions ont proposé plusieurs typologies de prédicat selon de nombreux angles d'attaque et diverses approches descriptives. Parmi les typologies proposées, nous retenons les notions de *prédicat sémiotique*, de *prédicat de base*, de *prédicat endophorique*, de *prédicat exophorique*, etc. Outre ces notions, nous nous intéresserons dans cette contribution à la notion de la double prédication qui consiste en la présence de deux prédicats (syntaxique et sémantique) soit d'une façon superposée dans le cadre d'un prédicat synthétique ou d'une manière séparée dans le cadre d'un prédicat analytique représenté par le phénomène des constructions à verbes supports. Nous essayerons de souligner le rôle du prédicat syntaxique, à savoir le verbe support dans la détermination de la configuration syntaxique des relations combinatoires (arguments [sujet et compléments] positions, nombre) dans la phrase d'un côté et la fonction du prédicat sémantique incarné par le prédicat nominal dans l'instauration des relations sémantiques entre les constituants de l'autre. Cette double prédication, voire ce croisement entre ces deux prédicats participe d'une manière opératoire à l'enrichissement prédicatif par le biais d'une synthèse prédicative basée sur des réseaux inférentiels entre les deux constituants de la construction à verbe support.

Mots-clés: double prédication, prédicat syntaxique, prédicat sémantique, verbe support, prédicat nominal

The double syntactic and semantic predication in constructions with supporting verbs

Abstract

The problematic of predication, a logico-semantic relation between a predicate and its arguments, represents a central axis in the predicate analysis theory of Salah Mejri (2016, 2017, 2019, etc.). His various contributions have proposed several predicate typologies according to many angles of attack and various descriptive approaches. Among the proposed typologies, we retain the notions of *semiotic predicate*, *basic predicate*, *endophoric predicate*, *exophoric predicate*, etc.

In addition to these notions, we will be interested in this contribution to the notion of double predication which consists in the presence of two syntactic and semantic predicates either superimposed as part of a synthetic predicate or in a separate way as part of an analytic predicate represented by the phenomenon of support verb constructions. We will try to emphasize the role of the syntactic predicate, namely the support verb in the determination of the syntactic configuration of combinatorial relations (arguments (subject and complements) positions, number) in the sentence on one side and the function of the semantic predicate embodied by the nominal predicate in the establishment of semantic relations between the constituents of the other. This double predication, or even this crossing between these two predicates participates in an operative way to the predicative enrichment by means of a predicative synthesis based on inferential networks between the two components of the support verb construction.

Keywords : double predication, syntactic predicate, semantic predicate, support verb, nominal predicate

Introduction

La question de la prédication nominale et des verbes supports ne semble pas être épuisée malgré une abondante littérature sur la question. Nous n'en ferons pas une synthèse dans cette contribution mais nous porterons notre attention sur la problématique de la double prédication dans les constructions à verbes supports en montrant son rôle non seulement dans l'enrichissement prédictif mais également dans l'analyse prédictive basée sur la détermination de réseaux inférentiels dans l'enchaînement polylexical de la construction à verbe support.

1. La double prédication dans les constructions à verbe support

1.1. Prédicat synthétique et prédicat analytique

Avant de proposer une définition de la double prédication, il serait judicieux de rappeler certaines notions fondamentales, voire incontournables dans l'appareil terminologique portant sur la question. Commençons tout d'abord par définir la prédication. Cette notion a fait l'objet d'une littérature assez abondante ; et à ce titre l'article de C. Muller (2013) témoigne de la diversité des définitions et des approches. La définition que nous allons adopter s'inscrit dans la théorie des trois fonctions primaires de Salah Mejri (2016, 2017) ; à travers laquelle l'auteur se situe dans la lignée de Z. S. Harris et de son approche transformationnelle et s'inspire de la grammaire universelle de R. Martin (2016). Il développe son raisonnement autour de trois notions clés : *prédicat*, *argument* et *modalisateur*. Nous ne comptons pas reprendre ici les définitions proposées mais nous retenons de ces repères méthodologiques que la prédication en tant qu'opération cognitive renvoie à une relation logico-sémantique entre X et Y. Elle consiste à établir

une relation entre trois composantes fondamentales de toute production langagière M(PA) où le M renvoie au modalisateur, le P au prédicat et le A à l'argument. Ces trois composantes sont appelées dans la théorie de Salah Mejri « fonctions primaires » : fonctions parce qu'elles réfèrent à une équation d'ordre logique et cognitif, et primaires parce qu'elles, selon les termes de S. Mejri (2017 : 126),

- « interviennent très tôt dans l'élaboration de la pensée ;
- servent de socle à la mise en place du contrat sémiotique par lequel on passe de la pensée conçue à la pensée exprimée ;
- fournissent par leur existence même les ingrédients de base à des schèmes de pensée. » (Mejri, 2017 : 126).

Par ailleurs, la production du sens, considérée comme l'objectif ultime de toute production langagière, s'appuie essentiellement sur l'opération de la prédication avec ce qu'elle implique comme opérations cognitives et linguistiques. Dans les travaux sur la problématique de la prédication, nous distinguons plusieurs types de prédicats dont nous ne retenons dans cette analyse que l'opposition *prédicat synthétique* **versus** *prédicat analytique* qui sera étudiée sous le prisme du phénomène des constructions à verbes supports.

Dans cette optique, le choix d'un noyau lexical, foyer du contenu prédicatif autour duquel tout s'organise et se structure, n'est qu'une première étape dans l'encodage d'un énoncé de la part d'un locuteur donné. Ce choix peut être tributaire de la sélection d'un prédicat verbal où structuration syntaxique et sémantique se confondent et se compactent dans la même unité et forment ce qu'on appelle un « prédicat synthétique ». Nous avons un deuxième cas de figure : le locuteur peut opter pour un prédicat analytique, où deux éléments interviennent dans la structuration syntactico-sémantique de l'énoncé. Prenons l'exemple du prédicat verbal *voyager* et de la construction à verbe support « *faire un voyage* ». Le verbe prédicatif *voyager* peut porter en lui-même le contenu sémantique, son actualisation et sa modalisation assurées par toutes les catégories grammaticales quand il est employé dans une phrase : il s'agit d'un prédicat synthétique puisqu'il cumule donc la prédication syntaxique et la prédication sémantique :

Max a voyagé en Italie. / Max voyagera en Italie/ Max voyage en Italie.

Pour ce même contenu prédicatif, la construction à verbe support déploie un prédicat syntaxique représenté par le verbe support *faire* et le noyau lexical « *voyage* », considéré comme prédicat sémantique :

Max a fait un voyage en Italie.

Dans ce cas de figure, nous parlerons d'un prédicat analytique.

1.2. Prédicat sémantique / prédicat syntaxique dans les constructions à verbes supports

Partant de l'idée que tout énoncé est une prédication et que toute prédication est un enchaînement de contenus autour d'un prédicat sémantique, nous empruntons la définition proposée par I. Mel'čuk (2008 : 99) du *prédicat sémantique* : « La notion de *prédicat sémantique* est bien établie en linguistique : on considère que certaines lexies (unités lexicales) comme COMBATTRE, COMBAT, COMBATIF, etc. possèdent un *sens prédictif*. Un sens prédictif dénote un fait impliquant des participants qui correspondent aux arguments du prédicat en question. ». Nous assistons avec les constructions à verbes supports à une prédication non verbale qui représente soit un prédicat sémantique nominal, soit adjectival. En effet, le prédicat sémantique dans les constructions à verbe support que nous allons étudier n'est que le prédicat nominal porteur de l'information principale. Il ouvre des positions et des espaces saturables par des éléments imposés par le contenu prédictif, les *arguments*. Il détermine leur nombre et leur nature. La prédication sémantique suit respectivement le cheminement inspiré d'une représentation donnée par Salah Mejri (2019 :113):

- Intention de prédication :

L'idée de décider et d'envisager les positions potentielles de la relation prédictive impliquée par cette idée.

- Choix du prédicat :

choisir un prédicat nominal « décision »

- Détermination du sens du prédicat :

décision = « action de décider » « action de choisir après réflexion »

- Saturation avec les unités lexicales :

N0 Sujet [humain] + prédicat + N1[domaine]

[premier ministre décision dossiers économiques]

- Actualisation de toutes les unités :

Le Premier ministre a pris des décisions relatives à des dossiers économiques chauds.

Le prédicat sémantique s'occupe de la structuration des relations sémantiques entre les constituants de l'énoncé. Dans la phrase :

Max a posé une question aux conférenciers,

c'est le prédicat « *question* » qui est responsable de la sélection des arguments N0 [+humain] « Max » et du N1 [+humain] « les conférenciers » et qui impose par la suite une relation sémantique entre un sujet N0-agent et un N1-patient.

Ce prédicat sémantique doit être actualisé et inscrit dans les catégories grammaticales générales (temps ; aspect ; mode ; personne ; etc.) par le biais d'un type particulier de verbe appelé *verbe support* dans les travaux du LDI (Lexiques, Dictionnaires, Informatique) et *prédicat fonctionnel* dans la terminologie de C. Muller (2002 : 38). Ce même verbe assure la structuration syntaxique de l'énoncé selon les règles de la bonne formation en permettant une conjugaison nominale selon les termes de Gaston Gross, et ce en portant les marques du temps, de l'aspect et de toute catégorie grammaticale générale : c'est pour cette raison qu'on l'appelle prédicat syntaxique. Ce dernier n'a pas de sens prédicatif mais il permet d'instaurer une relation entre le prédicat sémantique et ses propres arguments selon les règles de la syntaxe.

- Le temps :

Léa a de l'amour pour Max. / Léa avait de l'amour pour Max/ Léa a eu de l'amour pour Max.

- L'aspect :

Léa brûle d'amour pour Max. / Léa déborde d'amour pour Max. (aspect intensif)

Léa tombe en amour avec Max. (aspect inchoatif)

- La modalisation :

Léa éprouve de l'amour pour Max. / Léa ressent de l'amour pour Max. Léa brûle d'amour pour Max.

D'ailleurs, c'est cette dernière propriété d'actualisateur-modalisateur qui lui confère un statut purement syntaxique mais qui participe dans la production du sens combinatoire de l'énoncé ; dans *Léa avait peur de son père*, on ne peut interpréter le contenu prédicatif de l'énoncé qu'au moyen de la combinatoire syntaxique et des positions syntaxiques des arguments.

En effet, le prédicat sémantique et le prédicat syntaxique participent par leur croisement à la structuration syntaxique et sémantique de l'énoncé mais de façon inégale. En effet, cette hiérarchie prédicative entre ces deux prédicats se traduit par la possibilité de faire l'économie du prédicat syntaxique. Par conséquent, nous pouvons effacer le verbe support surtout quand il est porteur d'un contenu grammatical comme la temporalité ou même un contenu sémantique d'ordre général ; c'est le cas des verbes supports basiques ou généraux comme *avoir, faire, donner, prendre*, etc.

Léa avait peur de son père.

La peur de Léa de son père.

Max a fait un voyage en Italie.

Le voyage de Max en Italie.

Certes le prédicat sémantique est hiérarchiquement supérieur au prédicat syntaxique mais la syntaxe peut apporter sa pierre à l'édifice en véhiculant du sens combinatoire.

Citons à titre d'exemple, la contribution du prédicat syntaxique dans l'expression du passif grâce à un type particulier de verbe support, à savoir les verbes supports converses (Gross, 1989) et ce en ouvrant des positions pour l'agent et pour le patient dans le cadre de l'expression du passif nominal :

Max a donné des coups à Luc.

Luc a reçu des coups de la part de Max.

Notons que la notion du passif nominal est l'ultime recours en cas d'autonomie morphologique du prédicat nominal *coup*. Le recours à certains verbes supports converses appropriés représente un moyen pour l'expression du passif :

Devant l'échec de la manœuvre, il a été relâché par ses ravisseurs, non sans avoir essuyé quelques coups.

Il en résulte que la double prédication dans les constructions à verbes supports repose sur une concaténation de deux prédicats : l'un syntaxique (verbes support) et l'autre sémantique (le prédicat nominal). Par une synthèse sémantique de leurs apports conceptuels respectifs, nous procéderons à l'analyse prédictive de l'énoncé.

2. La double prédication ou la prédication « croisée » et l'enrichissement prédictif

2.1. L'interaction prédictive

La concaténation des deux prédicats se fait grâce au contenu prédictif dans la mesure où c'est non seulement le contenu prédictif porté par le lexical qui est responsable de la genèse du sens mais également la combinatoire elle-même qui produit du sens. En effet, le prédicat syntaxique participe par son contenu sémantique de nature grammaticale à l'interprétation du contenu lexical véhiculé par le prédicat sémantique. Le prédicat syntaxique, en tant que siège de l'expression des catégories grammaticales, impose des contraintes formelles conditionnant l'emploi d'un prédicat sémantique donné. Prenons l'exemple du prédicat nominal « *opération* » dont le contenu prédictif sémantique ne sera activé que dans la perspective du grammatical avec ce qu'il impose comme contraintes au niveau du choix du verbe support, l'emploi de certains arguments, le recours aux déterminants, le choix de certaines prépositions, etc.

Au Maroc, la police a mené une opération contre un réseau de recrutement de volontaires pour Al-Qaida au Maghreb. Le Monde.fr

S'il est effectivement malade, il lui faut effectuer régulièrement des opérations de purification de son sang. Le Point.fr

Une fois branché à cet autre serveur, il doit transmettre les commandes appropriées pour effectuer les opérations voulues. CyberSciences

En avril 1987, les deux forces engagées lancent l'une contre l'autre une série d'opérations particulièrement sanglantes. Wikipédia

*Nous **avons organisé** cette année **une opération** massive de destruction de fausses montres. L'Express.ch*

*Avec l'argent recueilli, le Comité **a conduit toutes sortes d'opérations** de secours et de sauvetage. Cairn*

*Cette usine **cessera ses opérations** le 12 septembre, ce qui entraînera la disparition de 67 emplois. Le Devoir.com*

L'examen de ces exemples montre que le prédicat syntaxique contribue sur le plan sémantique à la définition même du prédicat sémantique.

Par ailleurs, c'est le cadre et l'enchaînement qui créent la congruence parce que grâce à ce croisement entre les deux prédications, nous nous trouvons face à un enchaînement structurant où l'élément déclencheur sollicite un verbe support approprié et vice versa. Nous explicitions cette idée par les constructions à verbe support suivantes : *prendre une décision* et non **faire une décision* ; *poser une question* et non **faire une question* ; etc.

Par ailleurs, deux principes régissent cette double prédication. Dans un premier temps, nous avons la congruence qui consiste à ce « qu'on emploie le mot qu'il faut à la place qu'il faut pour signifier le contenu précis qu'on veut. » (Mejri, 2019 : 110).

*Ensuite, Washington **a décidé d'allouer une aide militaire** supplémentaire de 20 milliards à l'Arabie saoudite et à l'Égypte.*

*Ne **prête pas attention** au présentoir à journaux ni au téléphone Bell installé sur le mur de briques rouges.*

*Il **livra** à son adversaire **un combat** très dur et très douloureux.*

*Elle **a émis un cri** qui a ameuté tout le quartier.*

L'examen de ces énoncés montre le recours à des verbes supports appropriés comme *allouer*, *prêter*, *livrer*, *émettre* permettant d'actualiser des noms prédicatifs bien précis qui sont respectivement *aide*, *attention*, *combat* et *cri*.

La relation prédicative et les arguments d'une production langagière s'inscrivent dans le point de vue du locuteur et donc dans sa visée énonciative en optant pour une modalisation bien définie. Cette modalisation est véhiculée non seulement par le prédicat sémantique mais essentiellement par le prédicat syntaxique parce que c'est le verbe support qui colore la construction et génère des inférences qui actualisent les prédicats virtuels¹ d'un prédicat nominal déterminé :

*Ils **la mitraillent de questions** sur sa conversation avec Béatrice et son comportement inhabituel.*

*Quand il est enfin revenu près du feu, il **a continué** à nous **bombarder de questions** en écrivant à l'envers sur le sable.*

Par rapport au verbe approprié « *poser* » dans la construction à verbe support « *poser des questions* », le recours aux deux verbes supports métaphoriques *mitrailler* et *bombarder* témoigne d'une modalisation assez marquée et d'une subjectivité assez présente de la part du locuteur. Au niveau de l'enchaînement prédicatif, ces deux verbes supports activent dans le prédicat nominal « *questions* » le prédicat virtuel de « la torture ». Ce dernier est répertorié dans le dictionnaire parmi l'un des sens de ce prédicat « Torture légale appliquée autrefois aux condamnés, aux accusés afin de leur arracher des aveux ».

Nous distinguons deux types d'interaction prédicative dans les constructions à verbes supports. Les deux types sont tributaires du choix du verbe support, qu'il soit basique ou approprié. Pour les constructions à verbes supports appropriés, la relation entre les deux éléments qui s'attirent a tendance à se fixer en langue et à se figer :

Intimer l'ordre

L'espace de l'enchaînement de la construction à verbe support est un espace qui est d'un côté non fini et de l'autre, il est contrôlé. Il est contrôlé parce que le choix d'un prédicat ou d'un autre est soumis à des contraintes combinatoires. De ce fait, la construction à verbe support, comme les autres unités lexicales, a un certain nombre de contraintes d'ordre sémantique et syntaxique révélatrices de ce qu'on appelle le principe de fixité (Mejri, 2017 : 139).

Le colosse caressait le rêve d'écrire un énorme pavé.

Elle caresse un ultime espoir : renouer, avec lui, l'histoire d'amour jadis interrompue.

Pendant huit jours, elle caressa un projet de fuite.

Une industrie basée sur les sciences de la vie fait ses premiers pas et caresse de grandes ambitions.

Tous les prédicats sémantiques *rêve*, *espoir*, *projet*, *ambitions* ont sélectionné le verbe support métaphorique « *caresser* ». Et en aucun cas ils ne peuvent opter pour l'un de ses synonymes « *câliner* », « *cajoler* » ou « *dorloter* ». La dimension analytique de la prédication dans la construction à verbe support actualise des incréments sémantiques que la prédication synthétique est incapable de réaliser, d'où l'idée d'enrichissement prédicatif.

2.2. L'enrichissement prédicatif

Nous entendons par *enrichissement prédicatif* le procédé qui permet à un énoncé de s'enrichir par des contenus prédicatifs secondaires qui viennent se greffer au

prédicat central de l'énoncé. D'ailleurs, c'est grâce au recours aux constructions à verbes supports et aux prédications nominales, que le locuteur est capable d'ajouter au prédicat nominal plusieurs contenus prédicatifs qu'il n'est pas possible d'adjoindre dans le cadre d'une prédication verbale synthétique. Prenons l'exemple du verbe prédicatif *gifler* qui accepte des prédications de second ordre de type adverbial comme *violemment* ou *à toute volée* :

Je giflai violemment le bonhomme que j'avais happé.

Par contre le recours à un prédicat nominal, *gifle*, offre de grandes possibilités d'enrichissement prédicatif à travers la diversification du prédicat syntaxique ; le recours aux adjectifs épithètes antéposés et postposés, et l'emploi de certains déterminants :

*Tiens... elle lui **donne** une gifle énorme.*

*Et ça n'empêcha pas que Pétoine, après avoir retiré sa veste, lui **flanqua** une gifle monumentale pour lui apprendre à se divertir à ses dépens.*

*Ont-ils retiré leurs trois gifles qu'ils vous **ont infligées** sans vergogne ?*

*Elle lui **a asséné** une violente gifle au visage.*

*Quelques mois plus tard, une autre **administre** une gifle à un élève récalcitrant.*

*Alors, poussé à bout, voulant dormir, Fontan lui **allongea** une gifle, à toute volée.*

*Il retrousse sa manche et **applique** à Bigouret une formidable gifle.*

Par rapport au verbe support basique « *donner* », les variantes *flanquer*, *infliger*, *asséner*, *administrer*, *allonger*, *appliquer* véhiculent des incréments sémantiques relatifs au registre familier (*flanquer*, *administrer*), à l'aspect intensif (*asséner*, *infliger*) et même à la manière même de *gifler* avec le verbe support *allonger* (signifiant frapper en étendant un membre).

De même, le recours à l'adjectif qualificatif dans la complémentation du prédicat sémantique représente une vraie source d'enrichissement prédicatif (prédication du second ordre) alors que le prédicat synthétique est incapable de rendre compte de cet ajout du même contenu prédicatif. Le prédicat *gifle* pourrait avoir six adjectifs postposés comme *véritable*, *magistrale*, *cinglante*, *retentissante*, *monumentale*, *forte* et quatre adjectifs antéposés comme *bonne*, *vraie*, *formidable*, *sacrée*.

*Le leader de Noir Désir a reconnu au cours de son procès en mars dernier avoir infligé quatre gifles **violentes** à Marie Trintignant, qui est tombée dans un coma profond.*

*Il retrousse sa manche et **applique** à Bigouret une formidable gifle.*

Outre l'adjectif, le déterminant peut représenter une source d'enrichissement à travers laquelle la quantification est marquée explicitement :

Ton oncle, à propos de rien, sans provocation de ma part, m'administre une paire de gifles.

De même, la complémentation nominale qui peut être adjectivale, ou propositionnelle dans le cas des subordonnées relatives ou complétives, joue un rôle important dans l'enrichissement prédicatif. L'exemple de la construction à verbe support métaphorique « *nourrir l'espoir de* » illustre ces possibilités combinatoires que le prédicat verbal « *espérer* » est incapable d'apporter. Le prédicat verbal *espérer* peut entrer en combinaison :

- soit avec un infinitif :

Les organisateurs espèrent prolonger de cinq jours la durée du festival

- soit avec un GN :

Pour ces deux raisons, et seulement celles-là, on doit espérer une victoire du démocrate.

- soit avec une subordonnée complétive :

Les organisateurs espéraient quand même que quelques matchs de simple et de double pourraient être disputés en fin de soirée.

Avec le prédicat nominal *espoir* les expansions prédicatives sont plus diversifiées : le prédicat nominal « *espoir* »

- suivi d'un infinitif :

Si on ne réussissait pas, on avait l'espoir d'obtenir au moins une capitulation comme celle des Vendéens. (Adolphe Thiers, Histoire de la Révolution française, tome VII)

- précédé d'un adjectif qualificatif et suivi d'une subordonnée complétive :

Il nourrissait inconsciemment le maigre espoir qu'elle le gracie pour l'honnêteté dont il ferait preuve pour la première fois de sa vie. (Claudine Vézina, Comme une cage grande ouverte)

- suivi d'un SN :

Le geste posé par la Société de gestion d'Aubigny vient nourrir les espoirs de libération économique de la Révolution tranquille. (Pierre Poulin, Histoire du Mouvement Desjardins, tome III)

Les salariés de La Chapelle, eux, peuvent nourrir le mince espoir d'une survie de l'entreprise.

Nous avons attiré l'attention sur un premier cas de figure, celui d'un enrichissement formel basé sur le relevé de certaines expansions potentielles pour un prédicat nominal. Or, ces ajouts en tant qu'arguments pour un prédicat central s'accompagnent généralement d'enrichissement sémantique, voire prédicatif.

Le déterminant du prédicat nominal joue également un rôle important dans l'expression d'un contenu prédicatif assez intéressant comme c'est le cas des déterminants nominaux métaphoriques dans :

*Il a pris un **train** de mesures.*

*Il a présenté un **catalogue** de propositions.*

*Il a reçu une **litanie** de plaintes.*

En effet, la construction à verbe support permet dans certains emplois d'exprimer polylexicalelement ce qu'on ne peut pas exprimer morphologiquement ; elle répond donc à un besoin d'expressivité en langue. D'ailleurs, le recours aux déterminants nominaux *un catalogue* et *une litanie* permettent d'activer certains prédicats virtuels comme « énumération », « liste énumérative » ou « répétition longue et ennuyeuse ». Toutefois, cet enrichissement prédicatif n'est possible qu'en fonction d'un enchaînement structurant, constitué du prédicat syntaxique (verbe support) +déterminant+ prédicat sémantique (nom prédicatif) et toute complémentation possible, et basé sur un lien inférentiel entre les constituants de l'énoncé.

3. Interaction prédicative et relations inférentielles

3.1. Enchaînement prédicatif et contenus prédicatifs

L'interaction prédicative entre les différents éléments de la construction à verbe support consiste à faire émerger des contenus prédicatifs différents relevant de la syntaxe et de la sémantique en vue de produire un enchaînement capable de structurer l'énoncé et de produire du sens. Cette interaction entre le verbe support et le nom prédicatif impose des contraintes d'ordre syntaxique liées à la bonne formation et aux catégories grammaticales et nécessite une congruence d'ordre sémantique entre le nom prédicatif et son déterminant d'un côté et le nom et son verbe support de l'autre.

Les contenus prédicatifs de la construction à verbe support pourraient être de divers types : ils peuvent être d'ordre syntaxique, lexical, sémantique, et même d'ordre pragmatique. Leur enchaînement témoigne d'une hiérarchie fondée sur l'apport de chaque contenu dans la structuration sémantique de l'énoncé d'une part et de la congruence entre ses constituants de l'autre.

Une prédication déictique (personne, temps, espace) assurée par le prédicat syntaxique verbe support est combinée dans quelques cas à d'autres contenus prédicatifs comme la métaphore (dans l'exemple « déborder de joie et d'espérance) ou l'aspect (« réitérer le souhait ») dans ces exemples :

Ta dernière lettre m'a été au cœur, car, malgré toi, elle débordait de joie et d'espérance.

Le ministre des Finances a réitéré mercredi ce souhait, assorti d'une démonstration pratique.

Or, comme tout enchaînement doit prendre en compte des contraintes de combinaison comme celle relative au déterminant dans certaines constructions à verbe support, il s'agit d'une contrainte imposée par le verbe et le nom : le choix du verbe support aspectuel *multiplier* exige le recours à un déterminant pluriel devant le nom prédicatif pour pouvoir exprimer l'aspect itératif :

Depuis plusieurs années, le syndic de Bex multipliait les déclarations à relents xénophobes.

M. Bush a multiplié, ces derniers jours, les déclarations conciliantes à l'égard de ses hôtes.

En outre, la connexion des différents éléments fait apparaître des contenus prédicatifs différents qui varient selon la réactivation ou la désactivation de certains prédicats virtuels.

3.2. Les implications du prédicat central

Dans le cadre de l'étude de l'enchaînement prédicatif dans les constructions à verbes supports, nous assistons à une prise en considération d'un parcours interprétatif qui implique aussi bien le locuteur dans l'encodage que l'interprétant dans le décodage de l'énoncé. Le locuteur intervient dans le choix délibéré des modalisateurs impliqués aussi bien par les verbes supports, le prédicat sémantique et d'autres éléments dans la phrase pouvant relever du temps, de l'espace et de la subjectivité. Une analyse prédictive consiste à chercher le sens là où il se trouve. Ce dernier peut figurer dans le marqué et le non marqué et dans le neutre et le non neutre. Il est admis que chaque prédicat présente en lui-même un ensemble de prédicats virtuels tels qu'ils sont présentés dans le dictionnaire, (ce qui correspond à la définition lexicographique), et que la production langagière n'en active qu'un ou plusieurs, c'est dans ce sens que leur enchaînement entraîne des inférences actualisées dans l'énoncé. Or l'ensemble des inférences ne peut s'opérer qu'à travers le prisme du verbe support parce que c'est lui qui colore aussi bien le syntagme que l'enchaînement.

Elle caresse un ultime espoir : renouer, avec lui, l'histoire d'amour jadis interrompue. (Le Temps.ch)

Ceux qui caressaient l'espoir de vendre un jour des hot-dogs dans les rues de Montréal ont subi une première défaite hier. (Le Devoir.com)

Il caresse l'espoir que le regain d'énergie de l'activité économique constaté récemment va se poursuivre en s'amplifiant d'ici septembre.

À partir de l'examen de ces exemples, nous pouvons souligner que le recours au verbe support « *caresser* » restreint le sens du prédicat et le « monosémise » en quelque sorte parce que la définition donnée par le dictionnaire le *Grand Robert* (2007) du prédicat sémantique *espoir* offre plusieurs sens comme *attente, désir, assurance, certitude, conviction, espérance, projet, occasion d'espérer, sentiment qui porte à espérer*, etc. L'emploi du verbe support « *caresser* » dans cette construction réactive un seul contenu prédicatif du nom, en équivalence sémantique avec son correspondant morphologique verbal « *espérer* ».

Prenons les prédicats sémantiques *gifle* et *ordre*, considérés comme foyer principal du contenu prédicatif et une concentration (un condensé) de prédicats virtuels qui peuvent être activés selon le verbe support employé. Commençons par le prédicat sémantique polysémique « *gifle* » qui a dans le dictionnaire les deux sens suivants :

- Coup donné du plat ou du revers de la main sur la joue de qqn ;
- Affront, humiliation, vexation.

Nous allons montrer à travers l'étude des exemples suivants comment le choix du prédicat syntaxique et des arguments peut entraîner la réactivation de l'un des prédicats virtuels du prédicat sémantique :

Face à la gifle cinglante qu'elle vient de recevoir on voit en effet mal la gauche et les syndicats s'engager dans un référendum.

Elle l'appelait «son tiroir à claques», lui disait d'avancer pour recevoir sa gifle, des gifles qui lui rougissaient la main, parce qu'elle n'avait pas encore l'habitude.

La mise en relation entre le prédicat *gifle* et l'argument « la gauche et les syndicats » et le prédicat syntaxique *recevoir* fait apparaître un lien inférentiel où le prédicat sémantique sera interprété dans le sens d'humiliation. Cependant dans le 2^e exemple, *gifle* renvoie au premier sens de « coup donné du plat ou du revers de la main » ; l'activation de ce sens est inférée par « *claques* » et « *main* ». Donc avec le prédicat syntaxique *recevoir*, le prédicat sémantique *gifle* peut avoir ses deux sens :

Les éternels vieux partis ont reçu la gifle qu'ils méritaient.

Puis, au Mondial-2002, c'est une vraie gifle qu'avait reçue la sélection lusitanienne.

La gifle qu'ils ont reçue le 26 octobre 1992 a été retentissante.

Notons que l'interaction prédicative entre les constituants de l'énoncé et l'enchaînement de contenus prédicatifs ne se limite pas au verbe support et son prédicat nominal mais le dépasse en impliquant le recours à certains adjectifs qui ne sont appropriés qu'au nom prédicatif *gifle* dans son sens d'*humiliation*, d'où le recours aux adjectifs *vraie* et *retentissante*. Toutefois, avec les autres verbes supports *donner*, *flanquer*, *administrer*, *allonger*, le prédicat *gifle* est pris dans son sens premier de « *coup* ».

De même pour le prédicat *ordre* qui a des acceptions différentes dans le dictionnaire, entre autres :

- Disposition ; arrangement régulier des éléments d'un ensemble les uns par rapport aux autres. Ordre chronologique, alphabétique. Procéder par ordre. Classer en ordre de grandeur. Classer par ordre de grandeur, de poids, de préférence.
- Arrangement méthodique, harmonieux. Aimer l'ordre. Mettre de l'ordre dans ses papiers. Sa maison est en ordre. Placer ses choses en ordre.
- Commandement. Donner un ordre à qqn. Donner l'ordre de faire qqch. Recevoir un ordre. Obéir aux ordres de son supérieur. Enfreindre les ordres. Par ordre du directeur. Jusqu'à nouvel ordre, toute demande devra être acheminée à M. Dupont.
- Décision, généralement écrite, à l'origine d'une opération financière, commerciale. Ordre d'achat, de vente.

L'activation des virtualités sémantiques d'un prédicat nominal peut être assurée grâce à l'emploi d'un verbe support particulier. L'emploi du verbe support *donner* et *intimer* activent le signifié « commandement », toutefois, il est judicieux de noter que ces deux verbes supports peuvent ne pas partager les mêmes virtualités sémantiques dans la mesure où si le verbe support *intimer* est strictement hiérarchique, le verbe support *donner* peut ne pas activer ce contenu prédicatif. Par ailleurs, le verbe support *mettre* actualise le sens d'« arrangement méthodique » comme l'illustrent les exemples suivants :

Il donna l'ordre de délier les condamnés, et alla lui-même détacher les cordes qui retenaient Clara prisonnière sur sa chaise.

Les enfants à qui, dans les bonnes familles, on intimait hier l'ordre de se taire en présence des adultes sont incités à s'exprimer.

Pendant qu'il se hisse hors de l'eau, j'en profite pour mettre de l'ordre dans mon sac à dos et en sortir la serviette de plage.

Conclusion

Nous avons essayé, dans cette contribution, de démontrer la pertinence de l'étude de la double prédication dans le cadre de l'analyse prédicative en général et dans

celui des constructions à verbe support en particulier. La double prédication est source d'une double contribution sur le plan sémantique, dans la mesure où les deux prédicats, syntaxique et sémantique participent respectivement par le contenu de nature grammaticale de l'un et par le contenu de nature lexicale de l'autre dans la genèse du sens de la construction à verbe support. L'analyse d'un énoncé en termes de prédicat syntaxique et de prédicat sémantique s'avère être un outil méthodologique opératoire dans la description de toute production langagière. Cette dernière n'est en fait que le fruit d'un enchaînement de contenus prédictifs de différents types, congruents, cohérents, contraints, parfois fixes, où les réseaux inférentiels jouent un rôle capital dans l'activation ou la désactivation de certains prédicats virtuels de l'unité lexicale.

Bibliographie

- Balibar-Mrabti, A. 1995. « Une étude de la combinatoire des noms de sentiments dans une grammaire locale ». *Langue Française*, n° 105, p. 88-97.
- Buvet, P.A., Lim J.H. 1996. « Les déterminants nominaux aspectuels ». *Linguisticae Investigationes*, tome XX, n° 2, Amsterdam: John Benjamins B.V, p. 271-285.
- Daladier, A. 1996. « Le rôle des verbes supports dans un système de conjugaison nominale et l'existence d'une voix nominale en français ». *Langages*, n° 121, Paris : Larousse, p. 35-53.
- De Pontonx, S. 2004. « Les verbes supports métaphoriques ». *Linguisticae Investigationes*, n° 27-2, p. 265-282.
- François, J. 1990. « Classement sémantique des prédictions et méthode psycholinguistique d'analyse propositionnelle ». *Langages*, n° 100, *Cognition et Langage*, p. 13-32.
- Giry-Schneider, J. 1986. « Les noms construits avec faire, compléments ou prédicats ». *Langue française*, n° 69, Paris : Larousse, p. 49-63.
- Giry-Schneider, J. 1987. *Les prédicats nominaux en français, les phrases simples à verbes supports*. Genève : Droz.
- Gross, G. 1989. *Les constructions converses du français*. Genève : Droz.
- Gross, G. 1996_a. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross, G. 1996_b. « Pour une typologie des prédicats nominaux ». *Studia-Romanica-Upsaliensia, Prédication Assertion, Information*. Suède : Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française 6-9 Juin.
- Gross, M. 1968. *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe*. Paris : Larousse.
- Gross, M. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann.
- Gross, M. 1977. *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom*. Paris : Larousse.
- Ibrahim, A.H 2004. « Prolégomènes à une typologie de l'actualisation des noms ». *Mémoires de la société linguistique de Paris. Les constituants prédictifs et la diversité des langues*, tome XIV. Paris : Peeters, p. 29-76.
- Lajmi, D. 2007. « Verbes supports complexes et actualisation des prédicats nominaux : approche contrastive ». *Neophilologica*, vol 19, *Études sémantico-syntaxiques des langues romanes*, p.100-118.
- Lemaréchal, A. 2004. « Typologie et théories de la prédication ». *Mémoires de la société linguistique de Paris*, nouvelle édition, tome XIV, *Les constituants prédictifs et la diversité des langues*. Paris : Peeters, p. 13-28.
- Martin, R. 1997. *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Mardaga.

- Martin, R. 2001. *Sémantique et automate*. Paris : PUF.
- Martin, R. 2017. « Sur la logique des prépositions ». *Travaux de linguistique*, n° 75, p. 125-139.
- Mejri, S. 1997. *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunisie : Publication de l'Université de Manouba.
- Mejri, S. 2013. « Fixité et traduction ». In : *De la pensée aux langages*. Mélanges offerts à J.-R. Ladamiral. Gargiulo, G. et al. (eds.). Paris : Michel Houdiard Editeur, p. 195-207.
- Mejri, S. 2014. « Congruence linguistique ». In : *De l'ordre et de l'aventure. Langue, littérature, francophonie*. Paris : Hermann, p. 355-361.
- Mejri, S. 2016. « Le prédicat et les trois fonctions primaires ». In : *Nos caminhos do léxico*. Souza Silva Costa, D. de & D. R. Bençal (eds.). Campo Grande : Editora UFMS, p. 313-337.
- Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence à la fixité dans le langage ». In *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*. Carvalho C. Planelles Ivanéz M. et E, Sandakova (eds.). Université d'Alicante, p. 123-144.
- Mejri, S. 2018. « La phraséologie française : synthèse, acquis théoriques et descriptifs ». *Le Français Moderne*. 86^e année, n°1, CILF, p. 5-32.
- Mejri, S. 2019. « Figement et relation concessive : une prédication complexe ». *Thélème*, n° 34 (1) *Revista Complutense de Estudios Franceses*, p. 109-124.
- Mel'čuk, I., Polguère, A. 2008. « Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique ». *Lidil*, n° 37, p. 99-114.
- Muller, C. 2013. « Le prédicat, entre (méta)catégorie et fonction ». *Cahiers de lexicologie*, n° 102, Paris : Classiques Garnier, p. 51-65.
- Muller, C. 2002. *Les bases de la syntaxe*. Presses Universitaires de Bordeaux.
- Pivaut, L. 1994. « Quelques aspects sémantiques d'une construction à verbe support *faire* ». *Linguisticae Investigationes* n° 18/1. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, p. 49-88.
- Rousseau, A. 1998. « Construction prédicative et typologie des prédicats dans les langues naturelles ». In : Forsgren, M. Jonasson, K., H. Kronning (eds.). *Prédication, assertion, information*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 493-504.
- Vivès, R. 1993. « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports ». *L'Information grammaticale*, n° 59, Paris, p. 8-15.
- Wilmet, M. 2003. *La grammaire critique*. 3^e édition. Bruxelles : Duculot.

Note

1. Nous entendons par *prédicat virtuel* un composant sémantique du sens d'une unité lexicale non actualisée telle qu'elle est présentée dans le dictionnaire.



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

La prédication de second ordre du type *Il a bien travaillé / Il a fait un bon travail*

Monia Bouali

Université de Gafsa, Tunisie

bouali_moni@yahoo.fr

<https://orcid.org/0009-0003-8151-4133>

Reçu le 24-08-2023 / Évalué le 26-09-2023 / Accepté le 26-10-2023

Résumé

La prédication est soit synthétique, soit analytique. Synthétique si elle cumule syntaxe et sémantique, et c'est le cas du prédicat verbal. Ainsi parle-t-on du volet syntaxique qui organise la phrase et du contenu prédicatif qui encapsule le sens. Cependant, les prédications nominale, adjectivale ou autres sont analytiques puisque les actualisateurs du prédicat relèvent du lexique. Pour étudier des exemples tels que : *il a fait un bon travail* et *il a bien travaillé*, nous nous inscrivons dans une approche lexicale qui prend la phrase comme la plus petite unité d'analyse. Nous voudrions dans ce qui suit mettre en relation ces deux prédications morpho-syntaxiquement différentes. Il serait intéressant d'interroger les deux structures pour saisir les similitudes et les points de divergence quant à l'enchaînement prédicatif et au contenu prédicatif.

Mots-clés : prédication de second ordre, synthétique, analytique, hiérarchie prédictive, enchaînement prédicatif

Second-order predication of the type *He has worked well/ He has done a good work*

Abstract

Predication is either synthetic or analytical. Synthetic if it combines syntax and semantics, and this is the case of the verbal predicate. Thus, we speak of the syntactic component which organizes the sentence and of the predicative content which encapsulates the meaning. However, the nominal, adjectival or other predications are analytical since the actualizers of the predicate come from the lexicon. To study examples such as *he did a good job* and *he worked well*, we would like in what follows to relate these two morpho-syntactically different predications. It would be interesting to question the two structures to grasp the similarities and the points of divergence as regards the predicative sequence and the predicative content.

Keywords: second-order predication, synthetic, analytical, predicative hierarchy, predicative sequence

Introduction

Partant du principe que la prédication est une relation entre un prédicat P et des arguments A qui saturent des positions créées par le prédicat lui-même, un tout cadré par un modalisateur M, que R. Martin formalise comme suit $M (P (A))'$, et de cette précision théorique de R. Martin (2017 : 128) « L'essentiel est de bien voir que les parties de discours fondamentales instaurent par nature les ordres de prédication, ordre neutre (zéro) pour le substantif, premier ordre pour l'adjectif et le verbe, second ordre, c'est-à-dire ordre supérieur au premier, pour l'adverbe ». La question serait de savoir si des énoncés comme *il a bien travaillé* et *il a fait un bon travail*, rendent compte du même type de prédicat(s), du même enchaînement prédicatif et des mêmes réseaux inférentiels. Bref, ce parallélisme apparent traduit-il une symétrie structurelle sous-jacente ? Il s'agit d'interroger deux prédications de second ordre pour définir la notion de hiérarchie prédicative, analyser l'idée de prédication synthétique et analytique, déterminer les marqueurs de l'enchaînement prédicatif et son orientation dans les deux cas de figure pour dévoiler, enfin, les spécificités de la concaténation des prédicats dans le cadre de ce type de prédication.

1. La prédication de second ordre

1.1. Repères méthodologiques

Avant d'entamer l'analyse prédictive des exemples proposés, nous tenons à préciser quelques postulats théoriques qui servent de cadre à notre étude. Nous nous situons dans le cadre de la théorie des trois fonctions primaires de S. Mejri (2016, 2017) pour faire l'analyse prédictive de tout énoncé. Nous partons du principe que « tout énoncé est une prédication. Toute prédication s'établit sur la base d'un prédicat. Le prédicat est une catégorie logico-sémantique de nature relationnelle, une sorte de fonction sur la base de laquelle se calcule le sens de tout énoncé » selon les termes de S. Mejri (2019 : 112). Il s'agit en effet d'examiner à chaque fois la prédication comme un tout à deux pans : le prédicat syntaxique qui tient à la bonne formation syntaxique et aux règles grammaticales et le prédicat sémantique qui encapsule le contenu prédicatif. Tous les deux peuvent être confondus comme dans (1) ou séparés comme dans (2).

(1) *Il travaille, il a travaillé, il travaillera.*

(2) *Il fait son travail, il a fait son travail, il fera son travail*

Dans (1), prédicat syntaxique et prédicat sémantique sont combinés dans le prédicat verbal qui est porteur du contenu prédicatif et des marques de l'ancrage dans le temps, l'aspect, etc. Alors que dans (2), le prédicat nominal encapsule le prédicat sémantique et laisse à son actualisateur, le verbe support la charge de l'inscription dans le temps, l'aspect, etc. c'est-à-dire généralement le volet syntaxique. Ceci est valable pour tout

prédicat. Il est aussi opératoire dans l'étude des prédicats concaténés d'une manière ou d'une autre. Notre propos concerne la prédication de second ordre.

1.2. Définition de la prédication de second ordre

Une fois ces repères méthodologiques précisés, il serait utile de proposer une définition de la prédication de second ordre qui serait opératoire dans l'analyse prédictive des productions langagières. Pour ce faire, il faut savoir que « la construction des énoncés exige l'enchaînement prédictif, que l'on peut définir comme la concaténation d'au moins deux prédicats » (Mejri, 2022 : 37). Ainsi pourrait-on définir la prédication de second ordre comme la concaténation de deux prédicats congruents, c'est un enchaînement prédictif non marqué, un agencement de prédicats selon les règles de la bonne formation grammaticale, qui contribue à la construction d'une synthèse de sens. Les constructions à étudier dans ce travail relèvent des deux patrons syntaxiques Vprédicatif + Adverbe prédictif ou Nprédicatif + Adjectif prédictif, avec la précision que les deux prédicats verbal et nominal (*travailler* et *travail*) sont non autonomes, ils ont la même racine prédictive et le même domaine d'arguments. Il s'agit bel et bien de deux prédications élémentaires *il a travaillé* et *il a fait un travail*, auxquelles sont enchaînés respectivement l'adverbe prédictif *bien* et l'adjectif prédictif *bon*. Soient les deux paires :

Il a travaillé et Il a bien travaillé.

Il a fait un travail et Il a fait un bon travail

Cette combinatoire se fait non seulement selon les contraintes de la concaténation des prédicats de l'énoncé mais aussi selon une hiérarchie prédictive qui permet de parler d'un prédicat élémentaire de « premier ordre » *travailler* ou *travail* et d'un prédicat de second ordre adverbial *bien* ou adjectival *bon*. Cela est vérifiable par le test de la négation. Si on l'applique aux deux énoncés

Il n'a pas bien travaillé.

Il n'a pas fait un bon travail

Le prédicat élémentaire n'est pas remis en question, *il a travaillé* ou *il a fait son travail* dans les deux cas. Mais, c'est la qualité du travail qui reste à évaluer. La qualité du travail est en effet la prédication de second ordre qui vient se greffer sur la première. Elle est véhiculée par l'adverbe *bien* lorsque le prédicat de premier ordre est verbal et par l'adjectif *bon* lorsqu'il est nominal.

Dans ce qui suit, l'accent sera mis sur la structure sous-jacente de ces deux prédications parallèles. Il s'agit d'interroger la syntaxe et la sémantique pour analyser la structuration prédictive de la prédication de second ordre.

2. La prédication de second ordre et la double prédication

Comme on l'a précédemment mentionnée, la prédication de second ordre relève de la hiérarchie prédicative et de l'enchaînement prédicatif, ce qui nécessite la présence de deux prédicats ou plus ; alors que la double prédication est un processus qui se profile au niveau d'un même prédicat. La relation entre les deux est gérée par des principes sémantico-syntaxiques tels que la congruence, le calcul prédicatif, etc.

2.1. La congruence des constituants du prédicat et la structuration des relations sémantiques (syntaxique/ sémantique)

Disposant des énoncés superposés ou symétriques en apparence *Il a bien travaillé* et *Il a fait un bon travail*, il est judicieux de s'interroger sur la construction prédicative de ces deux énoncés et sur l'orientation de cet enchaînement prédicatif, d'autant plus que le contenu prédicatif n'est pas toujours véhiculé par le même type morphologique de prédicat. D'ailleurs, S. Mejri montre qu'« une analyse plus poussée des relations prédicatives conduit à distinguer deux types fondamentaux : les prédicats syntaxiques et les prédicats sémantiques. Il arrive qu'ils soient séparés mais ils sont souvent confondus dans la même unité lexicale. Le premier a pour charge la structuration de l'énoncé selon les règles de la bonne formation grammaticale (sujet, verbe, complément...) ; le second s'occupe de la structuration des relations sémantiques entre les constituants. » (2019 : 114). Les énoncés que nous étudions sont formés chacun de deux prédicats.

Le premier *Il a travaillé* est un prédicat verbal. L'actualisation et l'ancrage dans le temps, l'aspect, le mode, la personne, etc. sont assurés par les désinences verbales portées par le verbe. « Cela s'illustre bien avec les prédicats ayant une forme verbale, où prédicat syntaxique et prédicat sémantique sont véhiculés par la même unité lexicale », selon les mots de S. Mejri (2019 : 114) :

Il a travaillé
il travaille ;
il travaillera.

Il a bien travaillé,
il travaille bien,
il travaillera bien.

Le contenu prédicatif est aussi véhiculé par le verbe lui-même. À l'interrogation *Qu'est-ce qu'il fait?* La réponse serait *il travaille*. Le contenu prédicatif est par ailleurs porté par le prédicat verbal. Dans ce cas, nous dirions que le prédicat syntaxique et le prédicat sémantique sont confondus dans la même unité lexicale *a travaillé* avec le sujet

NO humain. C'est pourquoi, cette structuration est dite synthétique dans la mesure où le tout prédicatif est véhiculé par une seule unité lexicale, le verbe *travailler* actualisé.

Concernant le deuxième exemple *Il a fait un bon travail*, le prédicat sémantique est nominal. Il s'agit d'une construction à verbe support où la double prédication est analytique² : le prédicat syntaxique et le prédicat sémantique sont véhiculés par deux unités différentes l'une de l'autre. La syntaxe est prise en charge par le verbe support *faire*. Soit :

Il a fait un travail/ il fait un travail/ Il fera un bon travail.

Il a fait un bon travail/ Il fait un bon travail/ il fera un bon travail

Le contenu sémantique est porté par le nom prédicatif *travail*. La relativisation et la nominalisation du prédicat montrent que nous pouvons faire l'économie de la phrase.

Luc a fait un travail

Le travail qu'a fait Luc

Le travail de Luc

Son travail.

Vs

Luc a fait un bon travail

Le bon travail que Luc a fait

Le bon travail de Luc

Son bon travail.

À ce propos, S. Mejri (2019 : 114) montre que « Si le prédicat a une forme nominale, le prédicat syntaxique est le verbe support et le prédicat sémantique est le nom qui lui sert de complément *Paul a décidé de partir. Paul a pris la décision de partir.*

2.2. La prédication de second ordre et le calcul prédicatif (synthèse de sens)

La hiérarchie prédictive dans la prédication de second ordre est une affaire d'enchaînement prédicatif qui plaide en faveur d'une synthèse sémantique de deux prédicats. Cela revient à dire que le second prédicat s'ajoute au premier pour lui conférer une orientation sémantique.

Il a travaillé

Il a bien travaillé

Il n'a pas bien travaillé

Le prédicat adverbial *bien* vient s'ajouter au prédicat *travailler* pour mettre l'accent sur la qualité ou la quantité du travail

Il a bien travaillé.

Il a très bien travaillé.

Il a si bien travaillé.

Vs

Il a beaucoup travaillé.

Il a moins bien travaillé aujourd'hui.

À ce propos, R. Martin (1990 : 80) montre que le prédicat *bien* « n'est qualifiant qu'avec un prédicat verbal (*Il dessine bien. On est bien ici...*) (...). Dans ce sens, *bien* est modifiable par des adverbes d'intensité (*moins bien* ; **plus bien = mieux* ; *très bien* ; *fort bien* ; *tout à fait bien* ; *vraiment bien* ; *si bien* ; il peut constituer à lui seul une réponse (- *Comment ça va ? – Bien.*) ».

Par ailleurs, dans notre exemple, la paraphrase de l'adverbe prédicatif *bien* peut aller dans un sens ou dans l'autre : deux interprétations ou deux appréciations qualitative ou quantitative.

Toutefois, si on compare cette prédication de second ordre : prédicat verbal + prédicat adverbial *il a bien travaillé*, à l'enchaînement qui lui est parallèle prédicat nominal + prédicat adjectival *il a fait un bon travail*, il est intéressant de remarquer l'absence de la double interprétation qualitative quantitative. *Il a fait un bon travail* souligne plutôt la qualité du travail et non pas la quantité. Soient les exemples ci-dessous

Il a fait un bon travail.

Il a fait un très bon travail.

Il a fait un excellent travail.

Il a fait un travail moyen.

Vs

?Il a fait beaucoup de travail.

?il a fait un grand travail.

?il a fait un travail colossal.

?Il a fait un peu de travail.

Les quatre dernières paraphrases ne sont pas équivalentes à l'exemple d'origine et ne peuvent en aucun cas appartenir aux réseaux inférentiels de celui-ci. Et c'est à ce niveau que nous pourrions parler d'une « rupture » entre les deux prédications de second ordre. Une rupture qui trouve son origine dans le second prédicat *bien/ bon* qui en se combinant avec les deux prédicats non autonomes *travailler/ travail* change l'orientation de l'enchaînement prédicatif et restreint la couverture sémantique de l'adjectif prédicatif *bon* par rapport à l'adverbe *bien*. Par ailleurs, l'analyse prédicative des deux prédications de second ordre *Il a fait un bon travail* et *Il a bien travaillé*

montre une certaine déviance ou carrément une rupture au niveau de l'interprétation ou de l'orientation des deux prédicats de second ordre *bon* et *bien*. La concaténation et l'agencement des prédicats dans ces deux prédications de second ordre donnent lieu à deux synthèses sémantiques différentes l'une de l'autre, c'est à ce niveau qu'on parle de rupture prédicative. Ainsi dira-t-on que les deux énoncés : *il a bien travaillé* et *il a fait un bon travail*, parallèles en apparence, ne sont pas vraiment équivalents quant à la synthèse sémantique. Il s'agit de deux prédications différentes, et non pas d'une seule prédication à double réalisation.

3. La portée des prédicats de second ordre et l'orientation de l'enchaînement prédicatif

Tout enchaînement prédicatif s'oriente dans un sens ou dans un autre. Ce sont les synthèses sémantiques encapsulées dans les prédicats sémantiques qui participent à la construction du sens. Dans les cas de la prédication de second ordre, une première synthèse est véhiculée par le prédicat élémentaire, la deuxième qui modifie la première et l'oriente vient se greffer sur celle-ci. Comme, nous l'avons précisé auparavant, cette prédication de second ordre peut s'orienter dans un sens ou dans un autre selon la portée du deuxième prédicat qui modifie le premier. À ce titre intervient la notion de portée prédicative et d'incidence prédicative.

3.1. L'analyse prédicative et la portée du prédicat de second ordre

Pour commencer, nous tenons à préciser la différence entre les deux notions « portée » et « incidence ». Ce sont deux notions généralement définies par rapport aux différentes parties du discours dans leurs emplois phrastiques. Nous partons de cette définition de M. Wilmet (2006 : 51), « l'incidence désigne la mise en rapport d'un mot apport avec un mot support : incidence interne quand le mot apport ne sort pas de la signification du mot support (c'est le cas, par exemple, du nom *homme*, limité à la sphère des humains), incidence externe quand le mot apport sort de la signification du mot support (c'est le cas de l'adjectif *beau* ou du verbe *courir*, transportables à des socles aussi divers *qu'un livre, un tableau ou Mario Roques..., un chien, un bœuf ou un enfant...*). ». Ce raisonnement a pour source la réflexion de G. Guillaume sur cette même notion. En effet, pour lui « L'adjectif, aussi longtemps qu'il reste adjectif, a son incidence dans un champ que ne délimite pas l'apport sémantique que l'adjectif constitue : autrement dit, le support qu'on destine à l'adjectif en discours n'est pas un support qu'il se destine en langue, n'est pas un support dont la nature soit annoncée dès l'apport. [...] Ce mécanisme, selon lequel la nature du support n'est pas prévisible à partir de l'apport, a reçu (...) le nom, convenant en l'espèce, d'incidence externe »³.

Pour Guimier (1996), si nous résumons, et s'agissant de l'adverbe, il parle de ces deux notions en distinguant le domaine d'application. En effet, l'incidence est, pour lui, ce à quoi l'adverbe se rapporte syntaxiquement, alors que la portée est ce qu'il affecte sémantiquement.

Ainsi, se profile notre raisonnement quant aux deux exemples *bien* et *bon* dans *Il a bien travaillé* et *Il a fait un bon travail*.

3.2. La portée du prédicat adverbial *bien* dans *il a bien travaillé*

Dans *il a bien travaillé*, *bien* est un prédicat adverbial qui modifie le prédicat verbal élémentaire *a travaillé*. Dans ce cas, *bien* entre dans la prédication sémantique ou plutôt la synthèse sémantique. De surcroît, la portée de l'adverbe prédicatif modifie l'orientation de *a travaillé*. C'est un calcul prédicatif qui s'établit pour donner lieu à une synthèse sémantique qui selon le cas s'oriente vers l'intensification ou la quantification

Il a bien travaillé ;
Il a très bien travaillé.

Et il s'agit de l'évaluation du travail, de la qualité du travail ; cela est équivalent à *il a fait un bon travail* ; c'est plutôt une appréciation. Mais, l'autre alternative, et c'est toujours sémantique, la portée de l'adverbe accentue le volet quantitatif

Il a bien travaillé ;
Il a beaucoup travaillé.

Ainsi parle-t-on de la portée de l'adverbe dans une prédication de second ordre. C'est le résultat d'un calcul prédicatif sémantique. D'ailleurs la portée est une notion sémantique qui présente une donnée fondamentale pour pouvoir définir la charge sémantique dans une prédication de second ordre.

3.3. L'incidence du prédicat adjectival *bon* dans *il a fait un bon travail*

Quant à l'adjectif *bon*, il s'agit plutôt de la notion d'incidence et non pas de portée. Celle-ci permet à l'adjectif d'avoir un contenu prédicatif qui fait partie du calcul prédicatif. Pour le prédicat nominal *travail*, soient

Il a fait un bon travail ;
Le travail est bon ;
Son travail est bon.

L'on donne dans ce qui suit une idée sur cette notion d'incidence selon J. Goes (1993 : 14) « L'adjectif prototypique nous apparaît comme une partie du discours dont la fonction principale est l'assignation d'une qualité à un support, une substance. Ceci implique son incidence externe, et son unidimensionnalité sémantique. Du point de vue morphosyntaxique, l'unidimensionnalité se traduit par la possibilité de gradation, l'incidence externe par l'accord en genre et en nombre avec le substantif, et par la position « épithète » à droite du nom ». Cette définition de la notion d'incidence confirme les résultats précédents et plaide en faveur de cette rupture prédicative entre deux énoncés équivalents en apparence. C'est une rupture au niveau des réseaux inférentiels appropriés à chaque prédication de second ordre.

Conclusion

Étudier la prédication dans toutes ses réalisations ne peut se faire que grâce à l'analyse et au calcul prédicatifs. L'on dira que c'est seulement l'étude minutieuse qui rendra compte de la prédication sémantique. Les deux exemples *il a bien travaillé* et *il a fait un bon travail* qui présentent deux cas de prédication de second ordre équivalentes en apparence finissent par se repousser à un certain niveau de l'analyse prédicative. C'est en fait grâce aux réseaux inférentiels de chaque exemple que cette rupture est détectée. C'est aussi cette notion d'enchaînement prédicatif et d'orientation qui ont permis d'aller dans le sens de la convergence des deux prédications de second ordre (le sens de la qualité) ou de la divergence (le sens de la quantité).

Bibliographie

- Cervoni, J. 1990. « La partie du discours nommée adverbe ». *Langue française*, n°88, *Classification des adverbes*, p. 5-11.
- Forsgren, M., Jonasson, K., Kronning H. (eds.). 1996. *Prédication, assertion, information*, Actes du colloque d'Uppsala. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 355-366.
- Goes, J. 1993. « À la recherche d'une définition de l'adjectif ». *L'Information grammaticale*, n° 58, p. 11-14.
- Lajmi, D. *à paraître*. « La double prédication syntaxique et sémantique dans les constructions à verbe support ». *Synergies Tunisie*, n°6 : Gerflint.
- Martin, R. 1990. « Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe *bien* ». *Langue française*, n°88, *Classification des adverbes*, p. 80-89.
- Martin, R. 2017. « Sur la logique des prépositions ». *Travaux de linguistique*. Vol. 75, n°2, p. 125-139.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Peeters, 2e édition.
- Mejri, S. 2008. « Préface. La traduction de l'humour et des jeux de mots : fixité, inférence et univers de croyance ». *Equivalences*, n° 35/1-2, *Jeux de mots et traduction*, p. 5-9.
- Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage ». In : *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*. Hommage à Marina Aragón Cobo. Carvalho C., Planelles Iváñez M. et Sandakova E. (eds.), p. 123-144.

- Mejri, S. 2018. « Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage ». *Verbum*, XL, n°1, p. 7-19.
- Mejri, S. 2019. « Figement et relation concessive : une prédication complexe ». *Thélèmes*. Espagne : Madrid, p. 109-124.
- Mejri, S. Buvet, P. A. (dir.). à paraître. *La prédication*. Paris : Honoré Champion.
- Mejri, S. Zhu, L. 2020. « Données dictionnairiques informatisées : réseaux inférentiels et phraséologiques ». *Le Français Moderne*, n°1. Magri V. (dir.). Paris : CILF, p. 102-136.
- Mizouri, I. 2021. *L'enchaînement polylexical : du prédicat à la polylexicalité*. Thèse de doctorat. Sorbonne Paris Nord.
- Muller, C. 1998. « Prédicats et prédication : quelques réflexions sur les bases de l'assertion ». *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala*. M. Forsgren, K. Jonasson, H. Kronning (eds.). Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, p. 355-366.
- Muller, C. 2013. « Le prédicat, entre (Méta) catégorie et fonction ». *Cahiers de lexicologie*, n° 102, p. 51-65.
- Wilmet M. 2006. « Pitié pour l'incidence ». *L'Information grammaticale*, n° 110, p. 49-54.
- Wilmet, M. 1997. *Grammaire critique du français*. Paris : Duculot.

Notes

1. S. Mejri, (2016, 2017, 2019). Il s'agit de la théorie des trois fonctions primaires où P est le prédicat, A les arguments et M, le modalisateur.
2. D. Lajmi, (ici même), « La double prédication syntaxique et sémantique dans les constructions à verbe support », *Synergies Tunisie*, n°6.
3. Tiré de la leçon du 23 décembre 1943 (dans *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*. 1943-1944, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, *Presses universitaires*, 1990 : 78).



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

Prédication et relations anaphoriques

Leila Hosni

Université de Tunis, Tunisie

hosni_leila@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-7164-010X>

Reçu le 30-09-2022 / Évalué le 10-06-2023 / Accepté le 18-07-2023

Résumé

Dans la théorie des « trois fonctions primaires », le texte est défini comme un enchaînement prédicatif dont la cohérence est interprétée à partir des inférences. En recourant à « l'analyse prédicative », nous nous proposons d'étudier « l'anaphore », un marqueur de cohésion textuelle défini par la relation inférentielle qu'il établit. Notre objectif étant d'insister sur sa valeur inférentielle, nous tenterons d'en étudier un type particulier : les anaphores non marquées lexicalement et grammaticalement, c'est-à-dire « les anaphores inférées ».

Mots-clés : inférence, anaphore inférée, analyse prédicative, enchaînement prédicatif, les trois fonctions primaires

Predication and anaphoric relations

Abstract

In the theory of the “three primary functions”, the text is defined as a predicative sequence whose coherence is interpreted from inferences. By resorting to “predicative analysis”, we propose to study “anaphor”, a marker of textual cohesion defined by the inferential relation that it establishes. Our objective being to insist on its inferential value, we will try to study a particular type: the anaphors not marked lexically and grammatically, i.e. « inferred anaphora ».

Keywords: inference, inferred anaphora, predicative analysis, predicative sequence, the three primary functions

Introduction

En étudiant le texte, plusieurs linguistes, tels que Kleiber (1989, 1994, etc.), Charolles (1991, etc.), Corblin (1995, etc.) se sont intéressés à « l'anaphore », comme étant l'un des marqueurs cohésifs les plus importants. Elle est définie comme une unité lexicale dont l'interprétation est dépendante d'une autre unité, figurant dans son co-texte gauche.

Cette définition de l'anaphore demeure, à notre sens, incomplète, dans la mesure où l'on ne peut pas restreindre « le champ anaphorique » à une relation entre deux expressions *mentionnées* dans le discours, étant donné que ces dernières peuvent également être inférées.

Inscrivant ce travail dans la théorie des « trois fonctions primaires », qui accorde beaucoup d'importance aux notions de « prédicat » et d'« inférence¹ », nous proposons d'étudier l'anaphore comme un prédicat qui peut figurer dans un enchaînement discursif non marqué, c'est-à-dire « inféré ». Dans ce cas, l'expression anaphorique et son antécédent ne sont marqués ni lexicalement ni grammaticalement. Leur interprétation est effectuée via un processus « inférentiel » basé sur ce que Mejri et Gishti (2022) appellent un « prédicat virtuel ».

Afin de mettre l'accent sur « la particularité » de ce type d'anaphore, nous nous proposons d'abord de présenter les différentes définitions d'une « anaphore » dans la littérature. Nous nous intéresserons, ensuite, à la notion d'« enchaînement prédictif », cette concaténation de prédicats qui peut constituer une relation anaphorique. Nous procéderons, enfin, à une description syntactico-sémantique de ces « anaphores inférées », notre objet d'étude, et ce en les définissant et en en dressant une typologie.

Notre objectif consiste à présenter une acception « plus » large de ce marqueur discursif, toujours défini comme une unité lexicale « marquée » dans le discours. Pour ce faire, nous recourrons à « une analyse prédictive » nous permettant, d'une part, de rendre compte de ce phénomène prédictif inférentiel et, d'autre part, de confirmer l'idée centrale de l'approche des « trois fonctions primaires » : tout discours est construit sur des inférences.

1. L'anaphore : de l'approche traditionnelle à l'approche des trois fonctions primaires

« Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? » est l'intitulé de l'un des articles de G. Kleiber (1989), où il insiste sur « l'impossibilité de définir, à partir du critère classique d'interprétation référentielle par le contexte linguistique, une catégorie générale de l'anaphore (...) » (Kleiber, 1989 : 1). En effet, une anaphore ne présente pas exclusivement la définition suivante :

« Un segment du discours est dit anaphorique lorsqu'il fait allusion à un autre segment, bien déterminé, du même discours, sans lequel on ne saurait lui donner une interprétation (même simplement littérale). » (Ducrot, Schaeffer, 1995 : 548).

Elle n'est, de ce fait, pas toujours « un segment du discours », c'est-à-dire qu'elle n'est pas toujours lexicalement marquée ; et l'élément sur lequel elle « porte » n'est pas nécessairement un élément discursif.

Cette approche est toutefois très fréquente dans les manuels et les dictionnaires. Une anaphore y est définie comme « un phénomène textuel » (Kleiber, 1994). Elle exclut donc tous les autres types d'anaphores :

- Ceux qui dépassent l'espace textuel pour atteindre un espace extra-linguistique, présentant ainsi « un phénomène mémoriel » (Kleiber, 1994).
- Ceux qui ne sont pas marqués lexicalement. Nous renvoyons ici aux relations anaphoriques impliquant deux éléments inférés, lesquelles relations font l'objet de ce travail.

1.1. L'anaphore : un phénomène textuel

Ce type d'anaphore est défini comme « une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression (ou d'autres expressions) *mentionnée dans le texte* et généralement appelée son antécédent » (Kleiber, 1994 : 22). La relation anaphorique est donc constituée d'une expression anaphorique référentiellement incomplète, dont la complétude est tributaire de l'existence de son antécédent dans le co-texte gauche. Dans la relation suivante, par exemple :

1) *La nouvelle venue berçait comme un poupon le gros chat blanc et roux qu'Eli-sabeth connaissait déjà. Cet animal souffrait impatiemment les marques d'affection que lui donnait sa maîtresse et se tordait entre ses bras en jouant des griffes,*

le SN « cet animal » est un SN référentiellement incomplet puisque, séparé de son co-texte gauche, il est ininterprétable :

**Cet animal souffrait impatiemment les marques d'affection que lui donnait sa maîtresse et se tordait entre ses bras en jouant des griffes.*

C'est cette incomplétude référentielle due à son actualisation par le démonstratif CE qui nous permet de l'interpréter comme une expression anaphorique dont l'antécédent est le SN « chat ». La relation anaphorique est de ce fait coréférentielle dans la mesure où les deux SN réfèrent au même objet du réel.

Lorsqu'elle est établie entre deux prédicats, la relation coréférentielle se manifeste à travers « une identité prédicative » (Hosni, 2022) ; les deux prédicats présentent le même schéma prédicatif, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

2) *Ce matin, je souhaitai très vivement que Mary fût recalée à son examen. Mon souhait n'a pas été réalisé,*

où l'on considère comme coréférentielle la relation entre « souhaitai » et « souhait » vu que la réactualisation du second (l'expression anaphorique) par le schéma prédicatif du

premier (l'antécédent) donne lieu à une identité des deux schémas prédicatifs :

Ce matin, je souhaitai très vivement que Mary fût recalée à son examen. Le vif souhait que Mary fût recalée à l'examen que j'exprimai ce matin n'a pas été réalisé.

Dans le cadre de cette approche, qui exige la présence des deux éléments de la relation dans le discours, l'anaphore peut ne pas « référer » à son antécédent, mais y renvoyer. Il s'agit essentiellement des « anaphores associatives », comme « l'église » dans l'exemple suivant :

3) *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte* (Kleiber, 1994).

Cette approche discursive ne peut pas rendre compte de toutes les propriétés définies d'une anaphore. Deux cas de figure mettent en évidence ses limites.

Le premier cas de figure concerne l'expression anaphorique. Cette dernière peut en effet ne pas « exister » dans le discours. « L'ellipse », ce type d'anaphore qui n'est pas lexicalement marquée mais qui est interprétée grâce à un élément du co-texte antérieur, en est un exemple :

4) *Je ne connaissais pas Paris. Alors j'ai visité -----. Je n'ai d'ailleurs pas tellement aimé -----.* (Corblin, 1995).

Le deuxième cas de figure concerne l'antécédent, qui peut, lui, ne pas figurer dans le co-texte gauche de l'expression anaphorique. Il est plutôt interprété dans un contexte extra-linguistique. Dans l'énoncé suivant, par exemple :

5) *Ne t'approche pas. Il est dangereux !*

le pronom « il », tout en étant anaphorique, ne présente aucun référent textuel. Son référent « existe » dans la situation d'énonciation. Ce type d'anaphore est étudié dans le cadre d'« une approche mémorielle » de l'anaphore.

1.2. L'anaphore : un phénomène mémoriel

« L'approche cognitive/ mémorielle » définit l'anaphore comme « (...) un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent «présent» ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate (...) » (Kleiber, 1994 : 25). Tout comme l'approche textuelle, elle étudie l'anaphore par rapport à son antécédent : est considérée comme anaphorique toute unité lexicale dont le référent est « déjà saillant ». Ce dernier peut être déjà mentionné dans le discours, ce qui rapproche cette conception de l'anaphore de celle de « l'approche textuelle » :

6) *Un contrôleur vient de passer. Il semble jovial.* (Corblin, 1995).

Il s'agit de ce fait d'une référence « endophorique » ; comme il peut figurer dans la

situation d'énonciation (le contexte) :

7) *Il semble jovial.*

Dans ce cas, il s'agit plutôt d'une référence « exophorique ».

Cette approche mémorielle (cognitive) n'est donc pas différente de l'approche textuelle. En effet, elle englobe aussi bien « les endophores » que « les exophores », et s'intéresse essentiellement au mode de référence (intra ou extra discursif). D'ailleurs, tout comme l'approche textuelle, elle s'intéresse aux relations anaphoriques non coréférentielles, où l'expression anaphorique ne réfère pas à son antécédent :

8) *Ce train a toujours du retard* (sur le quai d'une gare, en attendant le train) (Kleiber, 1994).

Ici, « Ce train » ne réfère pas forcément au train qu'on attend et qui est en retard.

Malgré son importance dans la définition de l'anaphore, cette approche présente plusieurs limites, qui sont liées aux notions d'« interprétation référentielle » et de « nécessité » qui définissent l'expression anaphorique. Le référent de cette dernière doit être immédiatement saillant ou manifeste. En fait, ce cas de figure est également appliqué à des relations qui ne peuvent en aucun cas être anaphoriques : celles qui impliquent les pronoms personnels « je » et « tu » :

9) - *Tu te sens mieux maintenant ?*

- *Oui. D'ailleurs, je viens juste de sortir de la salle de sport.*

où « je » et « tu », présentent les mêmes caractéristiques d'une anaphore mémorielle (cf. *supra*), pourtant, ils ne peuvent pas établir une relation anaphorique.

Tout comme l'approche discursive, l'approche mémorielle semble aussi « incapable » de définir l'anaphore, ce qui prouve la complexité de ce phénomène qui intrigue tant les linguistes. L'analyse prédictive pourrait aider à rendre compte du maximum d'aspects morphologiques, syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et référentiels de ce type de marqueur textuel.

1.3. Une nouvelle approche de l'anaphore : l'analyse prédictive

Dans la théorie des « trois fonctions primaires », tout texte est étudié via une « analyse prédictive », « une analyse indispensable à toute interprétation des messages linguistiques » (Mejri, 2017 : 22)². Les relations anaphoriques sont de ce fait étudiées dans le cadre de cette méthode d'analyse, dont le « texte » est l'un des principaux domaines d'application. Elle sert à « [mobiliser] l'ensemble de prédicats (avec leurs arguments et leurs modalisateurs) qui participent à sa construction (le tout étant vérifiable à travers l'agencement des signes dans le cadre concerné » (Mejri, 2017 : 23).

Elle se distingue essentiellement par la conception qu'elle présente du texte, et ce en partant du postulat que « tout texte est un récit » construit sur la base de la concaténation de micro-récits et fondé sur des « inférences ». De ce fait, sa cohérence est située au niveau des inférences : tout est conditionné par les inférences, dont les expressions anaphoriques qui peuvent, elles aussi, être inférées. En effet, comme tout prédicat, elles sont ainsi considérées parce qu'elles « encapsulent » des « prédicats virtuels³ », c'est-à-dire des prédicats inférés. La relation anaphorique est donc fondée entre des prédicats inférés et non pas entre deux unités lexicales, lexicalement et grammaticalement marquées. Dans cet énoncé, par exemple :

10) Le directeur m'a quitté : « Je vous laisse, Monsieur Meursault. Je suis à votre disposition dans mon bureau. En principe, l'enterrement est fixé à dix heures du matin. Nous avons pensé que vous pourrez ainsi veiller la disparue ... »

il s'agit d'une relation anaphorique établie entre les deux prédicats « enterrement » et « disparue » vu que ces deux unités lexicales encapsulent les prédicats virtuels communs (« mort », « cimetière », etc.), qui ne se réalisent pas lexicalement dans l'énoncé.

Si dans les autres approches (malgré leurs différences) l'anaphore est considérée comme un marqueur discursif ou mémoriel, c'est-à-dire qu'elle est « marquée » (explicite), dans la théorie des trois fonctions primaires, elle peut également être inférée, puisque, dans cette approche, tout est inféré. La relation anaphorique présente par conséquent un enchaînement prédicatif logico-sémantique, où l'on assiste à une concaténation de « contenus prédicatifs », c'est-à-dire de « prédicats virtuels », non réalisés lexicalement et dont la présence relève de l'interprétation d'autres unités lexicales.

2. La relation anaphorique : un type d'enchaînement prédicatif

2.1. L'enchaînement prédicatif : définition

Comme nous l'avons déjà mentionné, le texte est un « récit ». Il est de ce fait constitué d'un ensemble d'enchaînements :

- Enchaînement d'unités « inférées » qui finissent par être actualisées dans le discours, sous forme de « prédicats » ;
- Enchaînement de prédicats « actualisés » dans le discours.

Ces prédicats (inférés et actualisés) forment des « enchaînements prédicatifs » définis comme une « concaténation d'au moins deux prédicats » (Mejri, Gishti, 2022 : 37). Ces enchaînements sont réalisés dans la phrase et dans les relations inter-phrasiques, lesquelles contribuent à l'élaboration d'un texte « fini ».

2.2. Typologie

2.2.1. L'enchaînement prédicatif : concaténation des prédicats virtuels

Mejri et Gishti définissent les prédicats virtuels comme « [des] prédicats qui sont enfermés (rattachés) dans chaque unité lexicale, ils existent virtuellement, ils représentent des potentialités actualisables chaque fois que l'unité lexicale sature l'un des espaces des cadres structurants (syntagmes, phrases, etc.) » (2022 : 35). Ils préexistent à toute relation prédicative actualisée, d'où leur caractère virtuel. Ils sont « nés » dans un « chaos » universel et sont créés au niveau de l'ordre « cognitif », c'est-à-dire pré-linguistique. Ils sont de ce fait encapsulés dans toutes les unités lexicales, ce qui en fait des prédicats « inférés » présentant la base de toute analyse linguistique.

L'étude de toute unité lexicale est basée sur celle des prédicats virtuels. D'ailleurs, l'ensemble de ces prédicats équivaut aux composants de la définition de l'unité lexicale dans le dictionnaire. Par exemple, « Arbre », est, entre autres défini comme un « Végétal ligneux, de taille variable, dont le tronc se garnit de branches à partir d'une certaine hauteur » (TLFi). Des prédicats tels que « végétal », « tronc » et « branches », formant cette définition, présentent des prédicats virtuels, c'est-à-dire des prédicats encapsulés dans cette unité lexicale.

Avant d'être réalisé dans le discours, tout enchaînement prédicatif est fondé sur les prédicats virtuels encapsulés par les unités lexicales concaténées. Il s'agit donc d'abord de la concaténation de prédicats virtuels sélectionnés par le locuteur pour exprimer un message, c'est-à-dire pour construire un énoncé. C'est surtout dans ce sens que nous considérons que l'inférence est l'un des phénomènes définitoires de l'enchaînement prédicatif. Aucun enchaînement prédicatif ne peut avoir lieu sans « inférence ».

2.2.2. L'enchaînement prédicatif : concaténation de prédicats actualisés

Mejri et Gishti (2022 : 36) appellent « prédicats actualisés » « l'ensemble des prédicats constitutifs de tout énoncé, et ce indépendamment du rôle qu'ils jouent dans l'énoncé réalisé ». Leur actualisation dans le discours exige leur passage par « le virtuel de la langue » (cf. *supra*). Dans la phrase suivante :

11) *Le jardinier a coupé toutes les branches de ce bel arbre.*

C'est le prédicat « branche », l'un des prédicats virtuels de l'unité lexicale « arbre » (cf. *supra*) qui est actualisé, en étant sélectionné comme Argument 2 par le prédicat principal de la phrase « couper ».

Dans le texte, l'enchaînement de ces prédicats « se trouve contraint à s'effectuer selon toutes sortes de types d'agencement, comme l'emboîtement, l'enchâssement, l'ajout, etc. » (Mejri, Gishti, 2022 : 35), auxquels on peut ajouter :

- le cadrage prédicatif :

12) *Probablement, y avait-il aussi des oiseaux, grâce au pigeonnier : au moins des tourterelles et des alouettes, quand les chiens voulaient bien se taire.*

13) *Selon moi, vous devez donc obéir en toute chose à la loi générale, sans la discuter, qu'elle blesse ou flatte votre intérêt.*

- l'inférence prédicative

14) *Il a plu. Il y a eu des inondations. Les habitants ont quitté leurs maisons.*

- l'anaphore prédicative :

15) *Cet embellissement coïncida avec la mort de notre père. Je ne sais pas très bien comment il mourut. Les détails de cet événement se confondent dans mon souvenir avec les belles journées de soleil où je me laissais vivre de même qu'une jeune bête mal soignée à côté de ma petite copine aux yeux éteints.*

Cette concaténation lexicale sert, comme nous l'avons déjà mentionné, de support à la concaténation des contenus prédicatifs. Cette opération est effectuée sur la base de compétences syntaxiques, sémantiques, pragmatiques et énonciatives du locuteur, lesquelles compétences permettent également d'interpréter un type particulier de « prédicats inférés », dans le cadre d'un type particulier d'enchaînements, à savoir « le prédicat anaphorique inféré ».

3. La relation anaphorique : un enchaînement prédicatif inféré

L'étude de l'anaphore est souvent axée sur des marqueurs grammaticaux et lexicaux. La distinction « anaphore grammaticale » (pronominale, nominale, adjectivale, etc.) / « anaphore lexicale » (fidèle, infidèle, résomptive, associative, etc.) est d'ailleurs la plus courante. Toutefois, dans la théorie des trois fonctions primaires, la théorie qui considère que « tout est inféré dans la langue », une anaphore peut également être inférée, dans le sens où elle n'est marquée ni lexicalement ni grammaticalement. Elle peut de ce fait être interprétée, identifiée via un prédicat inféré / virtuel/ encapsulé, ce qui nous permet de la considérer comme une « anaphore inférée ». Elle consiste en un prédicat anaphorique dont la fonction de reprise est, elle aussi, « inférée », c'est-à-dire non marquée. De ce fait, la relation anaphorique n'est pas interprétée sur la base des deux unités lexicales concaténées, mais sur la base d'une relation entre les prédicats virtuels encapsulés dans ces unités lexicales.

3.1. Le prédicat anaphorique : une anaphore inférée

Dans la littérature, les notions de « prédicat », d'« anaphore » et d'« encapsulateur » sont étroitement liées. Certains prédicats peuvent en effet être « des encapsulateurs » d'autres prédicats figurant dans le discours. Nous renvoyons plus particulièrement aux prédicats qui, tout en reprenant leurs antécédents, dans le cadre d'une relation anaphorique, les encapsulent. Ce sont « les encapsulateurs anaphoriques⁴ », tels que « cet événement » dans l'exemple suivant :

16) *Hier, les ministres se sont réunis au ministère de l'intérieur. Cet événement n'a malheureusement pas été médiatisé⁵.*

Dans la théorie des trois fonctions primaires, cette opération (l'encapsulation prédictive) caractérise toutes les unités lexicales, qui, comme nous l'avons déjà mentionné, sont définies via les prédicats virtuels qu'elles encapsulent. Elles peuvent, de ce fait, assurer, dans le cadre d'un enchaînement prédictif constitué de deux unités lexicales concaténées, une relation anaphorique. Cette relation est donc constituée de deux unités lexicales « encapsulantes ». Elles se distinguent des premières (« les encapsulateurs anaphoriques ») par le fait qu'elles n'encapsulent pas des prédicats actualisés dans le discours, mais des prédicats inférés. C'est dans ce sens qu'on parle, dans ce cas, d'« anaphore inférée ».

Si l'interprétation des anaphores « marquées » est fondée sur « un pontage inférentiel » (Kleiber, 2001) permettant d'inférer l'antécédent, les « anaphores inférées » nécessitent un « pontage inférentiel » double, dans la mesure où il s'agit d'inférer :

- les deux éléments de la relation anaphorique (l'expression anaphorique et son antécédent), via l'interprétation des prédicats virtuels qui leur sont rattachés,
- la relation anaphorique établie entre ces deux éléments.

Ce type d'anaphore est illustré par les exemples suivants :

17) *Léopard Auguste disparaît. La musique s'arrête. À la fin de la musique, l'annoncier enchaîne : singulière histoire que cette lettre à Rodrigue !*

18) *Elle le maintient à mi-chemin entre mensonge et vérité, prenant visiblement plaisir à le rendre malheureux, il souffre au point qu'au début ça l'a privé de ses moyens au lit...*

où nous considérons comme expressions anaphoriques les prédicats « fin » et « souffre », ayant comme antécédents respectifs les prédicats « s'arrête » et « malheureux ».

À première vue, aucune relation anaphorique ne peut être identifiée dans le cadre de chaque couple prédictif. Ce n'est qu'en inférant les prédicats virtuels encapsulés

dans ces deux unités lexicales concaténées qu'une telle relation est interprétée : dans l'exemple (17), les unités lexicales « s'arrête » et « fin » encapsulent les prédicats virtuels respectifs « cesser, terminer » et « limite, durée, terminale » ; et dans l'exemple (18), « malheureux » et « souffre » présentent, respectivement, les prédicats virtuels suivants : « sentiment, triste, douleur... » et « sentiment, douleur... ». Nous constatons donc que les unités lexicales constituant ces enchaînements prédicatifs impliquent au moins un prédicat virtuel *commun* : « terminer », dans l'exemple (17) et « sentiment, douleur », dans l'exemple (18), ce qui permet de définir ce type de relation anaphorique comme :

une relation établie entre des prédicats impliqués dans un enchaînement prédicatif donné comportant au moins un prédicat virtuel commun.

Ce type d'anaphore nous renvoie à ce que R. Martin (2016 : 30) appelle « une implication partitive », qui « se fonde sur la relation du tout à la partie ou sur la relation de contenance ». En effet, la relation entre les unités lexicales et les prédicats virtuels inférés est une relation exprimée par « avoir », « contenir », « présenter » » (R. Martin, 2016 : 30), c'est-à-dire par « comporter », le prédicat définitoire de ce type de relation :

- L'unité lexicale « s'arrêter » « contient » / « présente » c'est-à-dire « comporte » les prédicats virtuels « cesser, terminer » ;
- L'unité lexicale « malheureux » « contient » / « présente » c'est-à-dire « comporte » les prédicats virtuels « sentiment, triste, douleur, ... ».

Cette caractéristique rapproche ce type d'anaphore des méronymes, impliquant toutes les deux cette relation « partie - tout ». La différence réside, par contre, dans le fait que ces dernières sont exclusivement nominales, qu'elles sont lexicalement marquées et que la relation méronymique est établie entre les deux éléments de la relation (l'anaphore et son antécédent)

Nous pouvons ainsi conclure qu'« une anaphore inférée » est fondée sur une « relation implicative partitive », laquelle relation est, ici, établie entre l'expression anaphorique (l'unité lexicale) et le prédicat « virtuel » qu'elle encapsule. Cette caractéristique s'applique également à son antécédent (ex. « s'arrête » et « malheureux »), qui présente le même fonctionnement prédicatif. Les deux éléments de la relation anaphorique impliquent, quant à eux, une relation d'« équivalence prédicative ».

3.2. L'anaphore inférée : une équivalence prédicative

Cette équivalence est entre autres définie par « une identité / équivalence sémantico-référentielle » entre les prédicats virtuels encapsulés dans les deux éléments de

la relation anaphorique. Cette caractéristique rapproche ce type de relations des relations anaphoriques impliquant des para-synonymes, telles que :

19) *J'ai acheté un livre. Ce bouquin m'a coûté très cher.*

Ce qui le prouve, c'est que, comme les anaphores synonymes, et contrairement aux hyperonymiques et aux résomptives, ces anaphores « inférées » n'obéissent à aucun ordre sémantico-référentiel : s'il est possible de recourir aussi bien à l'ordre « Un livre ... Ce bouquin » qu'à l'ordre « Un bouquin Ce livre » ; il est également possible d'inverser l'ordre « S'arrête ... Fin » (cf. exemple 17), pour donner lieu à l'enchaînement anaphorique « Fin ...S'arrête » :

20) *C'est la fin : le vol furieux de l'ange exterminateur s'arrête net, les ailes clouées par trois coups d'éclair.*

Il s'en distingue, toutefois, par son apparition dans une relation impliquant deux unités lexicales appartenant à deux catégories syntaxiques différentes (mais inférentiellement équivalentes) :

- Exemple 17 : Verbe (*s'arrête*) - nom (*la fin*)
- Exemple 18 : Adjectif (*malheureux*) - verbe (*souffre*)
- Exemple 21 : Adverbe (*en va et vient*) - nom (*aller-retour*) :

21) *La distance à parcourir semble infiniment grande, quelques pas encore, un dernier déplacement en va-et-vient pour faire sa place, se poser comme l'intérieur d'une paume recueille la fatigue d'un visage. Aller-retour encore et fin du balancier. Il s'arrête.*

Cette « équivalence prédicative » définitoire de ce type de relation anaphorique est confirmée par l'impossibilité de remplacer les prédicats anaphoriques en question par des unités lexicales impliquant des prédicats virtuels non compatibles avec ceux de leurs antécédents. En effet, une relation telle que :

18) *???Elle le maintient à mi-chemin entre mensonge et vérité, prenant visiblement plaisir à le rendre heureux, il souffre au point qu'au début ça l'a privé de ses moyens au lit...*

semble « bizarre », ce qui montre qu'une anaphore inférée est nécessairement « équivalente » à son antécédent. Cette équivalence s'exprime par :

- une identité prédicative ;
- une implication réciproque.

3.3. Pour une typologie des anaphores inférées : de « l'identité prédicative » à « l'implication réciproque »

3.3.1. Une identité prédicative

Ce type de relation anaphorique est fondé entre deux unités lexicales encapsulant au moins un prédicat virtuel commun. C'est dans ce sens que nous parlons d'« une identité prédicative » (des prédicats virtuels « identiques »). Nous en citons par exemple, les relations impliquant des « prédicats virtuels aspectuels », où les deux éléments de la relation anaphorique encapsulent le même prédicat aspectuel :

- L'aspect « inchoatif »

22) *Le terme « akkadien » se stabilise maintenant comme désignation des sémites et des dialectes sémitiques du domaine défini ici ; malheureusement, quand on a commencé à étudier le sumérien on l'a d'abord quelquefois nommé accadien.*

Dans ce cas, la relation anaphorique est basée sur une identité aspectuelle, les deux unités lexicales « d'abord » et « commencer », partageant le prédicat virtuel aspectuel « inchoatif ».

- L'aspect « terminatif » :

C'est le cas des exemples (17) et (20) où « fin » et « s'arrête » encapsulent le prédicat aspectuel virtuel « terminatif ».

- L'aspect « itératif » :

Dans l'exemple (21), « en va-et-vient » et « aller-retour » encapsulent, tous les deux le prédicat virtuel aspectuel « itératif ».

3.3.2. Une implication réciproque

Observons les énoncés suivants :

23) *Il est tombé. Moi, j'allais le relever. Mais il m'a donné des coups de pied de par terre. Alors je lui ai donné un coup de genou et deux taquets.*

24) (...) *Presque aussitôt, les cinémas du quartier ont déversé dans la rue un flot de spectateurs. Parmi eux, les jeunes gens avaient des gestes plus décidés que d'habitude et j'ai pensé qu'ils avaient vu un film d'aventure.*

Les couples prédicatifs « tomber - relever » et « les cinémas - un film » fondent des relations anaphoriques inférées. En effet, chaque couple infère au moins un prédicat virtuel commun. Ce type de relation anaphorique présente, toutefois, une particularité :

chaque prédicat anaphorique encapsule l'un des prédicats virtuels rattachés à l'unité lexicale dénotant son antécédent, et vice versa :

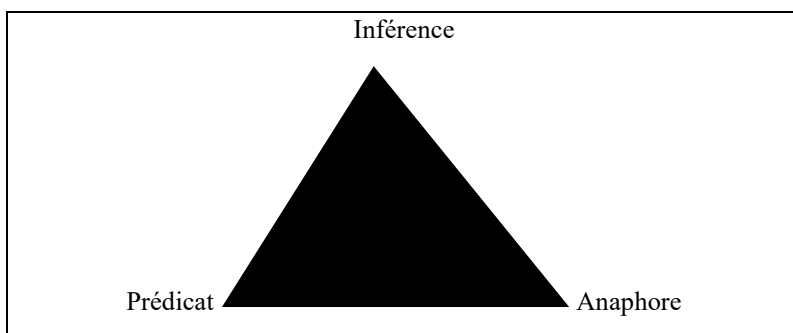
- Dans l'exemple (23), le prédicat « relever » est encapsulé dans le prédicat « tomber » lequel est également encapsulé dans « relever » ;
- Dans l'exemple (24), « cinéma - film » sont encapsulés l'un dans l'autre.

C'est dans ce sens que nous considérons que chaque unité lexicale de ce type d'enchaînement prédicatif implique/ infère l'autre, ce qui donne lieu à une relation d'« implication réciproque » ($A \leftrightarrow B$). Cette « relation implicative », qui dénote une « relation inférentielle », met en évidence la place qu'occupe l'inférence dans ce type de relation anaphorique.

Conclusion

Une « anaphore inférée » est interprétée *via* une opération inférentielle. Elle présente, toutefois, une particularité par rapport aux autres composants des « enchaînements prédicatifs » du texte : elle est à la fois « inférée », puisqu'elle est interprétée via les prédicats virtuels qu'elle encapsule, et « inférentielle » puisqu'elle infère son antécédent, lui aussi inféré.

« Anaphore » et « inférence » sont donc deux phénomènes étroitement liés. Cette relation est déjà étudiée dans les autres approches linguistiques traitant de l'anaphore. Elle présente toutefois des aspects différents dans la théorie des trois fonctions primaires, qui se base sur « l'analyse prédicative », laquelle ajoute à ces deux notions, une autre, à savoir « le prédicat ». Les trois notions constituent une « relation triangulaire » définitoire de toute relation anaphorique :



C'est, entre autres, ce type de relations qui contribue à « la structuration textuelle ».

Bibliographie

- Adam, J.-M. 1990. *Éléments de linguistique textuelle*. Bruxelles : Mardaga.
- Corblin, F. 1995. *Les formes de reprise dans le discours*. Presses Universitaires de Rennes.
- Charolles, M. 1988. « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences ». *Pratiques*, n° 57, p. 3-13.
- Charolles, M. 1991. « L'anaphore : problèmes de définition et de classification ». *Verbum*. Vol. 14, n° 2, p. 203-215.
- Ducrot, O., Schaeffer, J.-M. 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Éditions du seuil.
- Hosni, L. 2022. *L'anaphore prédicative*. Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
- Kleiber, G. 1989. *Reprises : travaux sur les processus référentiels anaphoriques*. Publication du groupe Anaphore et déixis n°1.
- Kleiber, G. 1994. *Anaphores et pronoms*. Champs Linguistiques. Paris : Duculot.
- Kleiber, G. 2001. *L'anaphore associative*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Martin, R. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris : Klincksieck.
- Martin, R. 2016. *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres.
- Mejri, S. 2016. « Le prédicat et les trois fonctions primaires ». In : *Nos caminhos do léxico*, Editora UFMGS. Brésil : Campo Grande do Sul, p. 313-337.
- Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage ». In : *De la langue à l'expression le parcours de l'expérience discursive. Hommage à Marina Aragón Cobo*, p. 123-144.
- Mejri, S., Gishti, E. 2022. « Enoncés et phrases : variation et fixité ». *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises*, n° 74, p. 27-48.
- Mizouri, I. 2021. *L'enchaînement polylexical. Du prédicat à la polylexicalité*. Thèse de Doctorat, Université Sorbonne Paris Nord.

Notes

1. Cf. S. Mejri (2016, 2017, 2022), I. Mizouri (2021), etc.
2. Version numérique.
3. Cf. *infra*.
4. Ce type d'anaphore est également appelé « anaphore résomptive » / « anaphore conceptuelle ».



ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

Néologie polylexicale et contenus prédicatifs

Salah Mejri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de la Manouba, Tunisie

ssalah.mejri@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-0094-6181>

Reçu le 27-07-2023 / Évalué le 03-08-2023 / Accepté le 11-09-2023

Résumé

La néologie polylexicale ne fait pas l'objet d'une attention particulière dans la littérature consacrée à l'étude de la néologie en général. Pourtant elle est prédominante dans la création lexicale. Ce texte vient parer à cette carence en focalisant sur les liens entre ce phénomène et le processus du figement. À partir de néologismes actuels, il montre également comment les contenus prédicatifs des textes des premières occurrences encapsulent l'ensemble des prédicats virtuels que le néologisme polylexical doit véhiculer.

Mots-clés : néologie polylexicale, figement, prédicat, polylexicalité, innovation lexicale

Polylexical neology and predicative contents

Abstract

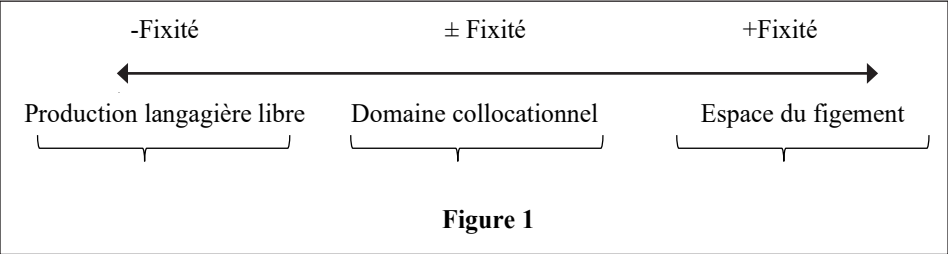
Polylexical neology is not the subject of particular attention in the literature devoted to the study of neology in general. However, it is predominant in lexical creation. This text adorns this deficiency by focusing on the links between this phenomenon and the process of fixdness. Based on current neologisms, it also shows how the predicative contents of the texts of the first occurrences encapsulate all the virtual predicates that the polylexical neologism must convey.

Keywords: polylexical neology, rigidity, predicate, polylexicality, lexical innovation

Introduction

Il est vraiment rare que l'on rencontre dans la littérature consacrée à la néologie les termes « néologie, néologisme polylexical (e) ». Deux principales raisons sont à l'origine de cette absence : la prédominance de la monolexicalité comme matrice néologique (Sablayrolles, 2019), la difficulté à cerner les créations syntagmatiques néologiques tant elles se confondent avec la production langagière courante. Pourtant elles sont au cœur même de la dynamique langagière et représentent un excellent observatoire pour étudier des mécanismes linguistiques essentiels pour le fonctionnement du langage.

Leur marginalisation peut être mise en parallèle avec celle des séquences figées, dont l'origine est nécessairement néologique ; ces séquences ont été, elles aussi, longtemps ignorées par la recherche linguistique. Les développements récents, sur le figement en particulier et sur la phraséologie en général, montrent clairement combien l'ignorance de ce phénomène a privé la linguistique de plusieurs champs d'investigation dont la limite est celle du système de la langue lui-même. Ce parallèle n'est pas fortuit : les deux faits relèvent du même phénomène, l'attraction lexicale, avec une différence de positionnement par rapport au spectre de lexicalisation : la néologie polylexicale occupe le pôle de l'innovation langagière (production langagière) ; les séquences figées celui de la fixité lexicale. Cette figure permet de visualiser les différents positionnements sur un axe qui va de la fixité minimale, celle qui n'est régie que par les contraintes strictement nécessaires à la production langagière libre, à la fixité maximale où les blocs figés rejettent toutes sortes de variations :



Cette figure se prête à au moins trois lectures différentes selon la perspective dans laquelle on l'inscrit :

- Une lecture, que l'on pourrait qualifier de verticale (dans ce cas, il faut en faire une présentation verticale), qui va du domaine du discours et qui remonte vers l'extrême fixité inscrite en langue. Vu sous cet angle, le poids de la langue, tout en étant évidemment toujours présent (il n'y a pas de production langagière en dehors des possibles de langue), s'oriente du côté gauche de la figure vers un allègement des contraintes, avec son corollaire de liberté dans la créativité des locuteurs, et du côté droit vers plus de limitations de choix devant le locuteur, réduit à reprendre de blocs de plus en plus figés ;
- Une lecture, que l'on pourrait qualifier d'horizontale, qui s'oppose à la première en ce qu'elle ne privilégie pas l'opposition discours / langue, mais qui inscrit le continuum dans une perspective strictement discursive : plus on va vers la gauche, plus on est innovant (domaine de la création néologique), plus on va vers la droite, moins on est innovant, puisqu'on ne fait que reprendre de fait une certaine parole complètement usée, vide de toute créativité ;

- Une troisième lecture dont le seul filtre est la créativité langagière : elle consiste à voir dans les trois espaces délimités des sources de créations polylexicales qui, tout en partageant les mêmes contraintes en langue, exploitent les possibilités offertes par chaque segment (création par application des règles générales, jeux sur la fixité relative, jeu sur la fixité absolue).

Les trois lectures se complètent pour mieux situer le phénomène qui nous intéresse : la néologie polylexicale. Nous essaierons de la situer parmi les faits néologiques ; nous en retiendrons les principales caractéristiques, après quoi nous focaliserons sur les interactions prédicatives qui s'inscrivent dans son espace. Les aphorismes nous serviront d'exemples d'illustration.

1. Où situer la néologie polylexicale parmi les faits néologiques ?

1.1. La conception courante de la néologie

La synthèse des travaux sur la néologie exigerait beaucoup d'espace. C'est pourquoi nous nous contenterons ici d'en évoquer uniquement les éléments pertinents pour notre propos :

- En matière de lexique, depuis la fin du 19^e siècle jusqu'à la moitié du 20^e siècle, tous les faits phraséologiques étaient mis à distance : considérés comme faisant partie des marges du lexique, ils ont fait l'objet uniquement de remarques anecdotiques. Seuls les noms composés ont échappé à ce sort parce qu'ils entrent dans le même moule que la composition savante, malgré leur polylexicalité ; conséquence directe de cette marginalisation : la néologie est restée cantonnée dans ce seul espace monolexical reconnu ;
- Avec la thèse de Jean-Dubois (1962), l'on assiste à une vraie rupture méthodologique. Adossé à un corpus consistant (œuvres des écrivains, revues et journaux), son travail croise les deux approches, paradigmatique et syntagmatique, pour décrire le fonctionnement du lexique, comme le souligne Alain Lancelot dans le compte rendu qu'il en fait : « L'étude de quelques mots choisis *a priori* comme significatifs fait place ici à l'analyse d'un « système lexical » structuré où la valeur de chaque mot, son statut en quelque sorte, s'apprécie d'une part par rapport aux autres termes auxquels on l'associe, l'identifie ou l'oppose (structuration paradigmatique), d'autre part en fonction de ses liaisons les plus fréquentes avec d'autres mots dans le langage articulé, de sa place habituelle au sein de la phrase (structuration syntagmatique) » (1964 : 989). Cette réorientation méthodologique qui intègre de plain-pied le discours dans le traitement des faits lexicaux conduit à cette conséquence naturelle : le syntagmatique se trouve réhabilité et la combinatoire syntaxique intégrée dans une approche qui s'intéresse aux associations

syntagmatiques, autrement dit à la polylexicalité. Il faut ajouter aux trois innovations méthodologiques que sont les observables discursifs, le croisement des deux axes de substitution et d'association, et la polylexicalité, la dimension polylectale, c'est-à-dire « un véritable multilinguisme à l'intérieur d'une même collectivité, voire chez un même individu suivant les rôles qu'il doit jouer, rançon d'un système en constant mouvement » (Lancelot 1964 : 990) ;

- Pendant le dernier quart du 20^e siècle et au début du 21^e siècle, l'on assiste à un intérêt croissant pour le figement, qu'il soit appréhendé sous l'angle du degré de figement (cf. notamment les travaux qui s'inscrivent dans le cadre de LADL de Maurice Gross, ou de LLI et LDI avec Gaston Gross), traité du point de vue des particularités sémantiques (Gertrud Gréciano), dans un cadre énonciatif et pragmatique (Blanco, Mejri, 2018), dans un cadre discursif comme les travaux menés sur le défigement (Lichao Zhu et Thouraya Ben Amor). Ces travaux ont participé à l'installation durable des faits phraséologiques dans les différentes disciplines linguistiques : la polylexicalité devient un axe autour duquel s'articulent plusieurs problématiques à la fois théoriques (voir par exemple le numéro du *Français moderne* sur la problématique du mot 2009 et sur la phraséologie française 2018).

Cette évolution vers l'intégration du polylexical dans l'étude des faits linguistiques, tout en s'inscrivant dans une rupture avec la vision traditionnelle, qui privilégie le monolexical, a réussi à ouvrir la voie devant des remises en question pouvant conduire à reprendre des pans entiers des descriptions et analyses linguistiques où la polylexicalité joue un rôle central. Il n'en demeure pas moins que la dimension néologique reste en dehors de ce renouvellement méthodologique.

1.2. Les formations syntagmatiques terminologiques

Parallèlement à l'évolution décrite dans le paragraphe précédent, un intérêt particulier pour la néologie terminologique s'est imposé à la faveur des travaux de Louis Guilbert sur le vocabulaire de l'aviation (1965) et sur celui de l'aéronautique (1967), les travaux de Pierre Lerat sur les langues spécialisées (1995), notamment dans le domaine juridique, et ceux de Philippe Thoirion et Henri Béjoint à Lyon et ceux d'André Clas à Montréal.

Si l'on cherche à dégager des tendances dans les multiples travaux qui relèvent de près ou de loin de la terminologie, l'on peut en retenir trois :

- Une première tendance, qui pourrait être qualifiée d'« orthodoxe », voit dans la terminologie un domaine dont la tâche consiste à procéder à l'établissement de fiches descriptives pour des termes vedettes, qu'ils soient mono- ou polylexicaux¹.

Même si la monolexicalité demeure *in fine* dominante, la voie devant la polylexicalité est bien ouverte. Ayant des objectifs qui collent aux réalités terminologiques dans les différents domaines, le nombre d'unités terminologiques complexes (polylexicales) est de plus en plus important dans la production des équipes qui s'y consacrent. Comme les entrées demeurent, quant à l'essentiel, de nature nominale, cela donne lieu à des paradigmes de syntagmes nominaux ayant pour noyau les noms-vedettes. La théorisation dans ce cadre est orientée du côté de la construction conceptuelle, des profils dénominatifs² et de la dimension encyclopédique et sémantique³. Les aspects terminographique et traductologique servent le plus souvent de support à la réflexion théorique (cf. entre autres les publications du Réseau LTT : Lexicologie, Terminologie, Traduction) ;

- Avec les travaux de Pierre Lerat, la dimension théorique prend une autre orientation. C'est du côté de la spécialisation des langues que les investigations sont menées. Sans rupture avec l'« orthodoxie », l'on s'intéresse au fonctionnement des termes dans le cadre de la phrase. Une telle approche a le double mérite de sortir les termes du cadre étroit de la catégorie nominale et de faire intervenir la dimension syntagmatique avec tout ce qu'elle comporte comme faits syntaxiques. Un terme est alors défini par l'ensemble des associations syntagmatiques qu'il peut avoir dans le cadre de la phrase. Ces associations ne sont pas considérées sous l'angle uniquement formel ; une attention particulière est accordée aux interactions sémantiques dans le cadre combinatoire ; d'où le rapprochement avec les classes d'objets (cf. le n° 131 de *Langages*, 1998). Ainsi le syntagmatique, et par conséquent la polylexicalité, devient-il partie prenante dans l'analyse terminologique ;
- Une autre perspective est celle de Louis Guilbert, celle qui allie corpus, terminologie, lexicographie et théorie linguistique. Rendre compte de l'œuvre de Louis Guilbert dans le cadre de cette contribution serait une gageure, tant elle est immense, riche et variée. Nous en rappelons seulement les points les plus saillants :
 - Une approche de la terminologie fondée sur l'analyse de corpus textuels dont l'influence se fait sentir dans des travaux actuels comme ceux de François Gaudin⁴ ;
 - La continuité entre les domaines spécialisés et la langue générale, biais par lequel il jette un pont direct entre la néologie dans ses deux versants, spécialisé et général ;
 - Une pratique lexicographique qui donne une assise consistante à toute théorisation sur le lexique⁵ ;
 - Une théorisation globale relative à la dynamique néologique qui se déploie dans son ouvrage *La créativité lexicale* (1975). Du point de vue de la description du lexique général, l'on peut considérer « Fondements lexicologiques du dictionnaire », qui sert de base théorique au *Grand Larousse*

de la *Langue Française* (1986 : IX-LXXXI), comme une synthèse de sa vision du lexique, vision qui vise à la fois la systématique et la cohérence. Trois éléments saillants sont à retenir : il abandonne le terme *mot* pour *unité lexicale*, concept plus englobant qui intègre la polylexicalité sans qu'il y ait la moindre hiérarchie entre la mono- et la polylexicalité ; il fait l'hypothèse de l'existence d' « un processus unique de formation de nouvelles unités lexicales par différentes formes d'insertion dans la phrase, en dehors de laquelle aucun terme du lexique n'a d'existence réelle dans la langue », processus sous-jacent aux unités aussi bien mono- que polylexicales, que les formants soient non autonomes ou autonomes (dérivation, composition, figement) ; il inscrit dans le traitement des unités lexicales composées ce qu'il appelle « les unités syntagmatiques » à base verbale (*ibid* : LXVII) et à base nominale (*ibid* : LXIX), biais par lequel il introduit entre autres les locutions verbales (*ibid* : LXVII). Pour lui, dérivation suffixale et formation syntagmatique sont deux types de dérivation.

Il apparaît clairement que la théorisation de Louis Guilbert découle tout naturellement de ses centres d'intérêt qui ne dissocient pas langue générale et langues spécialisées, d'autant plus que le lexicographe ne peut pas faire l'économie des emplois spécialisés du lexique. Ainsi les formations syntagmatiques terminologiques obéissent-elles au même processus général de la formation des unités lexicales.

1.3. Les phénomènes collocationnels

Contrairement à ce que l'on croit, le phénomène collocationnel a attiré l'attention des grammairiens et des lexicographes depuis très longtemps. Même si le terme « collocation » est relativement récent, le phénomène linguistique d'attraction lexicale entre les mots a toujours été présent dans le discours sur la langue. Déjà la préface de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*⁶ (1694) souligne le soin mis par les élaborateurs du dictionnaire pour retenir « des façons de parler », figurées ou proverbiales, et choisir « les Epithetes qui conviennent le mieux au Nom substantif, & qui s'y joignent naturellement, soit en bien, soit en mal, & ensuite les Phrases les plus receuës, & qui marquent le plus nettement l'Employ du mot dont il s'agit ». Baptisés par les grammairiens « épithète de nature », ces adjectifs participent à la formation de syntagmes nominaux dont la solidarité ne passe pas inaperçue comme le souligne Ferdinand Brunot : « tout adjectif, considéré comme une épithète de nature, précède d'ordinaire le nom et tend à s'agglutiner avec lui [...]. Quand le nom est accompagné d'un adjectif possessif, ce tour est à peu près seul employé [...] » (Brunot, 1936 : 640). Déjà dans la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal, les « façons de parler »

sont omniprésentes soit pour en marquer la conformité à l'usage ou, au contraire, pour en souligner l'incongruité, mais toujours invoquées comme repère des pratiques langagières. On peut multiplier les exemples qui illustrent cette omniprésence d'associations lexicales qui sont souvent employées d'une manière regroupée. Pour ce qui nous intéresse, il s'agit non pas d'en faire l'inventaire, mais d'en retenir les lignes directrices. Sans prétendre à l'exhaustivité, l'on peut retenir ces trois espaces d'investigation où les collocations, indépendamment des termes employés pour les désigner, sont traitées : la lexicographie, les études théoriques et les travaux sur corpus.

- Les collocations dans les dictionnaires : par pragmatisme et sans ambition théorique aucune, les dictionnaires ont accordé une place privilégiée au phénomène collocationnel. Ils s'en servent pour illustrer les définitions des mots polysémiques. La première édition du DAF fait suivre systématiquement chaque emploi par une série de collocations. Ainsi dans l'article *bon* ces quelques emplois :

. « Qui a en soy toutes les qualitez nécessaires à sa nature : *Bon vin, bonne eau, bon cheval, bonne terre, bon fruit, bonnes cerises, bonnes poires* [...] »

. Il se dit aussi des personnes qui excellent en quelque profession. *Bon Capitaine, bon homme de guerre, bon homme de cheval, bon ouvrier, bon médecin, bon prédicateur* [...] ».

Se profile derrière le nombre considérable des illustrations l'idée que les nuances sémantiques d'emploi sont fixées dans le cadre de la collocation. Les dictionnaires contemporains, comme le *TLF* et le *GR* en usent systématiquement ; la liste des collocations (ou syntagmes pour le *TLF*) y est considérable, notamment pour les mots polysémiques.

- La théorisation du phénomène remonte au début du 20^e siècle. C'est à Charles Bally que l'on doit la première description systématique de ce phénomène. Il y consacre le chapitre 2 de la première partie de son ouvrage *Traité de stylistique française* (1909), (1^{er} volume) intitulé « Action de l'instinct étymologique et analogique dans l'analyse des locutions composées », où il attire l'attention sur les faits phraséologiques en parlant de « fixité variable des groupes de mots » en opposant « les cas extrêmes dans le groupement des mots » et les « cas intermédiaires, les séries », dont il fournit les « séries d'intensité », les « séries verbales », etc. Dans le même chapitre, il précise au paragraphe 89 les « indices de l'unité phraséologique ». Tout y est : le figement, son caractère relatif qui implique des contraintes graduées, les collocations appelées « séries », etc.

À signaler les travaux de Peter Blumenthal et Franz Joseph Hausmann (2006), ceux de Francis Grossmann et Agnès Tutin (2003) et d'Igor Mel'čuk et Alain Polguère. Le principal héritier et continuateur de la théorisation de Bally est incontestablement Igor

Mel'čuk, qui a placé le phénomène collocationnel au cœur de son modèle Sens-Texte dont les deux modules descriptifs sont les *dictionnaires explicatifs et combinatoires* (DEC, 1984) et « le système de paraphrasage linguistique » (Mel'čuk, Polguère, 2021 : 75-76). Son approche est de nature onomasiologique : elle va du sens vers la génération de productions langagières moyennant l'ensemble des contraintes phonologiques, morphologiques et syntaxiques de chaque langue. Le point de départ de la description de toute langue est le lexique qui regroupe l'ensemble des unités lexicales (lexies simples et complexes). Sa description se fait dans le cadre du DEC, moyennant le recours à la notion de fonction lexicale, laquelle fonction existe « véritablement dans les langues de la même façon que les champs magnétiques ou les particules subatomiques existent dans le monde physique » (*Ibid* : 76). La définition qu'il en donne est la suivante :

*Une fonction lexicale f appliquée à l'unité lexicale L - ce qui est noté $f(L)$ - fournit pour le sens (σ) associé à f un ensemble d'expressions alternatives de ce sens dont la sélection est contrainte par L (*Ibid* : 75).*

Les fonctions se subdivisent en deux catégories : standard et non standard. Les premières sont, selon la dernière version, au nombre de 65. Leur description permet de découvrir l'ensemble des réseaux sémantiques (collocationnels). Cette double structuration paradigmatique et combinatoire montre « le rapport intime qu'entretient le système des fonctions lexicales standard avec celui des règles universelles de paraphrasage » (*Ibid* : 82).

*L'application d'une fonction lexicale syntagmatique de sens « σ » à une lexie L retourne comme valeur un ensemble de lexies dont chaque élément L' est en relation syntagmatique - c'est-à-dire, de cooccurrence, avec L . Plus précisément, L' se trouve en relation de collocation avec L (*Ibid* : 86).*

Dans cette perspective, parler une langue revient à réaliser des productions langagières pour signifier un vouloir-dire tout en tenant compte de l'ensemble des relations sémantiques et collocationnelles dans lesquelles s'inscrivent les unités lexicales employées ; ce qui revient à dire la même chose de plusieurs manières ; d'où les synonymies établies entre les différentes paraphrases (= invariant sémantique).

Comme on le constate, les réseaux collactionnels sont loin d'être un phénomène anecdotique. Ils structurent la totalité de la langue. On a certes décrit dans d'autres cadres théoriques certaines des manifestations de ce phénomène comme les constructions à verbe support ou l'expression de l'intensité (*cf.* par exemple les travaux menés au LADL, LLI, LDI) ; toujours est-il que ce sont les travaux réalisés dans le cadre de la théorie Sens-Texte qui donnent un véritable statut théorique aux collocations et élaborent un modèle descriptif aboutissant à un projet lexicographique consistant, le DEC.

Parmi les autres approches, que l'on pourrait qualifier d'empiriques, se trouvent les

travaux effectués sur corpus textuels en vogue depuis le développement des outils informatiques et la contribution des grandes bases de données textuelles. L'extraordinaire explosion des exploitations pratiques dans les domaines de recherche de données, de fouille de textes et de traduction, puise ses origines dans les premiers travaux consacrés à certains types textuels, comme ceux de l'équipe de Saint Cloud (1987), ceux d'André Salem pour la lexicométrie (1988) qui mobilisent les statistiques afin de dégager des régularités lexicales, et les travaux de John Sinclair qui ont valorisé les concepts de corpus, concordance et collocation (1991). Le mérite de ces travaux consiste à donner une assise empirique entre autres au phénomène collocationnel, fondée sur le calcul de proximité entre les cooccurents lexicaux. Indépendamment de ses multiples applications dans les divers domaines, les méthodes élaborées par Sinclair fournissent des moyens pratiques pour récupérer à partir des corpus les plus divers toutes sortes de segments cooccurents dont l'analyse pourrait aider à obtenir des candidats aux néologismes polylexicaux.

Qu'il s'agisse de pratiques lexicographiques, d'approches théoriques ou d'analyses de corpus, dans tous les cas de figure, le phénomène collocationnel a acquis ses titres de noblesse dans la recherche linguistique. Abordé sous l'angle du figement ou en termes de cooccurrences d'emplois, ce phénomène permet de se poser la question relative aux processus initiaux qui représentent la phase d'amorçage des solidarités syntagmatiques, pouvant conduire à l'émergence des collocations.

C'est là qu'on pourrait situer les néologismes polylexicaux. Pour pouvoir les étudier, nous proposons d'en dégager les principales caractéristiques, d'en montrer l'intérêt méthodologique, de décrire les interactions prédicatives à l'intérieur de l'espace syntagmatique polylexical, et finalement illustrer ces nouvelles créations par un type particulier d'innovations polylexicales, les aphorismes.

2. Les caractéristiques des néologismes polylexicaux

Un néologisme polylexical, s'il est installé durablement dans les productions langagières et qu'il atteigne le degré maximal de lexicalisation, aboutirait tout naturellement à la constitution d'une séquence figée. Ainsi étudier les néologismes polylexicaux reviendrait-il en réalité à s'intéresser à l'une des extrémités (pôles) du même processus dont la limite finale est le figement total, processus de fixation progressive de formations syntagmatiques dont l'aboutissement final est leur inscription dans la langue, soit sous forme de collocations, soit sous forme de séquences figées. C'est pourquoi nous retenons pour décrire les néologismes polylexicaux trois caractéristiques empruntées aux séquences figées : la polylexicalité, la double combinatoire et la synthèse sémantique.

2.1. La polylexicalité

Comme tous ceux qui travaillent sur le figement le savent, la polylexicalité est l'un des critères formels qui caractérise les SF (Gross, 1996, Gréciano, 1983, Mejri, 1997, etc.). La retenir comme caractéristique des néologismes syntagmatiques ne serait pas adéquat si l'on tient compte de leur état de néologisme : même si certains de ces néologismes finissent par devenir des SF, ils ne peuvent pas servir de support à cette caractéristique. Pour surmonter ce paradoxe apparent, il faut d'abord rappeler la définition de la polylexicalité telle qu'elle est appliquée aux SF, s'interroger sur la légitimité de l'appliquer à ce genre de néologismes avant de voir en quels termes, on doit se poser cette question.

La polylexicalité est un terme que l'on doit à Gertrud Gréciano (*op.cit.*) qui a été progressivement adopté par les linguistes travaillant sur la phraséologie, même si certains continuent à user des termes concurrents comme « multilexème, multilexématique, etc. ». S'inscrivant dans un paradigme fait d'au moins quatre termes (mono- ou polylexicalité/ mono- ou polylexical) opposant deux substantifs à leurs adjectifs respectifs, le terme polylexicalité couvre la case qui renvoie au caractère pluriel du signifiant de certaines unités lexicales, les opposant ainsi à celles qui ont un signifiant monolexical. Tel est le cas de ces deux unités lexicales : *chien* (animal) et *chien-assis* (lucarne servant à donner du jour à un comble, GR). Si la première unité a un signifiant comportant un seul mot, la seconde renferme deux mots jouissant par ailleurs de leur propre autonomie. Doit-on comprendre ainsi que la polylexicalité ne renvoie qu'au caractère pluriel du signifiant de la SF ? La réponse est évidemment positive mais il faut préciser ce qu'on entend par pluralité du signifiant : est-ce la simple présence d'au moins deux mots ou une complexité plus grande ? Notre questionnement oriente la réflexion vers une complexité inscrite dans toute réalisation syntagmatique. Pour réaliser le moindre assemblage de mots, il faut un enchaînement qui implique des positions et des règles de congruence syntaxique sans lesquelles la saturation lexicale des positions qui répond à ces contraintes ne pourrait se faire. Cela est vrai de tous les types de syntagmes et de formations phrastiques. Au-delà de la phrase interviennent d'autres types de règles d'enchaînement prédicatif (Mejri, Ghisti, 2022). La concaténation des mots dans le cadre des formations syntagmatiques et phrastiques implique ainsi au moins les trois strates suivantes :

- Un schème syntaxique qui comporte à la fois une structure avec l'ensemble des relations hiérarchiques qu'elle renferme, et des constructions possibles à partir de cette structure, comme certaines combinaisons dérivées (par exemple la construction passive à partir de la construction active) ;
- Des choix lexicaux congruents versés dans les cases prévues par le schème qui, une fois la saturation lexicale effectuée, enclenche la dynamique de la composante

sémantique de la syntaxe spécifique (exemple : les constructions subjectales et objectales dans la structure SN_1 de SN_2 : *la croissance de l'enfant* [*l'enfant croît*] ; *la destruction de l'immeuble* [*on détruit l'immeuble*] ; *la chasse du lion* [construction ambiguë : *le lion chasse* ou *on chasse le lion*] ;

- Des interactions sémantiques effectuées entre les contenus lexicaux impliqués dans la formation syntagmatique pouvant conduire dans certains cas à une opacité totale (cf. l'exemple de *chien-assis*).

Les trois strates retenues sont partagées par la combinatoire libre et la combinatoire figée puisque théoriquement toute SF implique une séquence libre lors de l'enclenchement du processus du figement.

C'est par ce biais que le rapprochement entre SF et néologismes polylexicaux peut s'effectuer : le néologisme polylexical est une combinaison libre qui comporte l'ensemble des ingrédients de ces strates, et en tant qu'innovation, elle peut disparaître comme elle peut être retenue avec tout ce qu'elle comporte comme éléments appelés à évoluer grâce aux processus de lexicalisation : solidarité syntagmatique, rigidité variable sur le plan syntaxique, synthèse sémantique accompagnée éventuellement par des contraintes pragmatiques, etc.

Ceci étant admis, en quels termes doit-on interroger la dimension polylexicale pour ces néologismes ? Comment faire pour combiner fixité et variation, syntaxe et lexique, syntaxe et sémantique, sémantique et éventuellement aspects pragmatiques, etc. ? Y aurait-il un concept dans lequel s'intégreraient tous ces éléments ? Nous pensons que le concept de *moule linguistique* serait le mieux adapté : structures syntaxiques et constructions, combinées en schèmes, fournissent une certaine invariance qui est de nature à permettre une souplesse devant la variation lexicale et tout ce qui s'ensuit. Cette entité, qui n'est ni une unité lexicale accomplie ni un schème morphosyntaxique, se situerait en amont de la production langagière assurant l'automaticité de la génération spontanée des échanges discursifs. Le moule intervient à tous les niveaux de l'analyse linguistique. C'est pourquoi nous considérons qu'à la faveur de la multiplication des travaux sur la phraséologie et sur la production discursive en général, allant de la phrase au texte, il y a lieu de discuter et de poser clairement la problématique de ce genre d'entité, qui n'est pas directement observable et qui est souvent confondue avec d'autres concepts approchants comme la structure, le schème, la matrice, etc. Clarifier la sphère de chacun des termes et en délimiter le champ d'action aideraient à faire dégager un concept méthodologique applicable à la totalité des aspects linguistiques (voir *infra*). L'on parlerait ainsi de moule phonologique, morphologique, phraséologique, textuel, etc.

2.2. La double combinatoire

C'est l'une des caractéristiques héritées tout naturellement de la polylexicalité, associée au sens global de l'unité lexicale à signifiant pluriel. Pourtant elle est la moins analysée (Lajmi, 2011). On en parle souvent d'une manière indirecte, à l'occasion de l'opacité sémantique quand il y a une rupture entre le sens compositionnel et tout ce qui s'ensuit comme problèmes d'interprétation, ou dimension ludique, etc. Or il s'agit d'un fait structurel qui découle d'une polylexicalité impliquant de fait une dimension sémantique qui échappe au contenu « hors contexte » des constituants de la SF. Toute séquence polylexicale est censée avoir nécessairement une double lecture, celle qui correspond à l'association libre des mots constituants conformément aux règles de la syntaxe générale de la langue permettant de former librement n'importe quelle formation syntagmatique, et celle de la syntaxe figée - indépendamment du degré de figement - qui impose une lecture globale de la SF faisant abstraction de la combinatoire interne de la séquence en question. Le schéma de base pourrait être représenté comme suit :

- Séquence libre A :

..... ^

C₁

^

C₂

^

C₃

^

C_n

||

- SF correspondante A' :

... ^

C'₁

C'₂

C'₃

|| ^ ...

C = composant lexical

^ = marque des règles combinatoires libres

| | = espace de la combinatoire saturé lexicalement

| ---- | = espace d'un constituant éventuel

..... = contexte (gauche et droit).

Cela signifie que pour toute séquence figée, il y a un dédoublement sémantique (Mejri, 2005) qui repose chacun sur l'une de ces configurations :

- une première interprétation, dite littérale ou compositionnelle, fruit de la combinaison des différents items lexicaux conformément aux règles de la syntaxe dite libre ; en d'autres termes, une interprétation qui repose sur deux types de contenus sémantiques : la sémantique syntaxique et la sémantique lexicale ;
- une seconde interprétation, globale, qui fait abstraction de la première interprétation et qui lui substitue une nouvelle, correspondant à l'association d'un contenu syntaxique, celui de la combinatoire externe de la SF, en tant qu'entité lexicale équivalente à un mot, et d'un contenu lexical, celui de la séquence en tant qu'unité ayant sa propre combinatoire.

Toute SF a donc une double combinatoire servant de support au dédoublement sémantique correspondant. Même si la première structuration sémantique n'est pas nécessaire à l'emploi courant de la séquence, elle demeure néanmoins sous-jacente comme l'attestent toutes les réactivations possibles dans la production langagière.

Le passage de la combinatoire libre à la combinatoire figée peut s'effectuer d'une manière syntaxiquement congruente ou incongruente. Dans le premier cas, il s'agit de séquences auto-entité ; dans le second, des séquences hétéro-entité⁷ :

- séquence auto-entité ($V \rightarrow V$; $N \rightarrow N$; etc.) :

briser la glace (séquence figée avec le sens global correspondant : « dissiper la gêne » (GR⁸)).

- séquence hétéro-entité ($V \rightarrow N$; $SP \rightarrow Adv, Adj$; etc.) :

tromper la mort, tromper l'œil $\rightarrow$ *un trompe-la-mort* (personne qui échappe à la mort), *un trompe-l'œil* (peinture créant l'illusion d'objets réels en relief).

Le premier type peut passer inaperçu puisqu'il est congruent syntaxiquement : il passe pour un syntagme libre et obéit, par conséquent, à une lecture littérale où chacun de ses constituants est pris pour lui-même en tant qu'item lexical ayant sa propre combinatoire. Ainsi les néologismes lexicaux de ce type sont-ils très difficiles à distinguer du reste des séquences libres. Un exemple nous servira d'illustration, le *vaccin bivalent*. Comme on le constate, il s'agit d'un syntagme nominal dont le noyau nominal, *vaccin*, est précisé par l'adjectif *bivalent*. Devant l'occurrence suivante :

Dans le cadre du rappel, la HAS recommande d'utiliser, de préférence, un vaccin à ARNm bivalent, quels que soient les vaccins utilisés précédemment (Site de l'Agence Régionale de la Santé, la Réunion, consulté le 16. 03. 2023).

L'interprétant est réduit à voir dans cette séquence tout simplement *un vaccin* « à deux usages » (GR). Ce qui lui échapperait, c'est le signifié global qui s'installe dans l'usage à la faveur de la création néologique. C'est pourquoi l'on éprouve le besoin d'en expliciter le contenu dans le même contexte d'emploi. Juste après l'occurrence déjà citée, il est indiqué que :

Le vaccin bivalent contre la Covid-19 agit contre la souche initiale du coronavirus et contre le variant Omicron de ce virus ayant circulé cette année. Il assure ainsi une meilleure protection : l'efficacité clinique attendue est équivalente voire supérieure à celle des vaccins originaux (Idem).

De telles précisions correspondent au signifié global rattaché au néologisme polylexical *vaccin bivalent*, qu'on peut résumer comme suit : « vaccin contre la Covid-19

assurant une double protection : contre le variant Omicron du virus et contre la souche initiale de ce virus ». Une fois cette explication fournie, il est spécifié que :

À la Réunion, il s'agit du vaccin bivalent Pfizer BA 4-5 qui cible le variant Omicron ayant circulé dans l'île (Idem).

Cet exemple illustre trois aspects des néologismes polylexicaux congruents syntaxiquement :

- ils sont très difficiles à être repérés en tant qu'entités globales nouvellement créés : en témoigne la grande souplesse syntaxique dont ils font preuve, comme l'intégration d'une détermination propre du nom *vaccin* dans *vaccin à ARNm* : lui-même en phase de lexicalisation, et l'ajout d'une expansion à la totalité du syntagme dans la séquence *vaccin bivalent Pfizer BA 4-5* ;
- une amorce de globalité sémantique, avec ce qu'elle comporte comme opacification sémantique, qui exige que le réemploi de ce néologisme soit systématiquement accompagné, lors de la première phase de sa diffusion, par l'explicitation de sa signification :

« Il s'agit du premier lot de doses de vaccin bivalent qui arrive en Tunisie. Ce nouveau vaccin contre la Covid-19 protège contre la souche originale et les variants Omicron BA 4-5 et BA-5 et est nouvellement introduit pour renforcer la protection contre la propagation du virus. » (Site UNICEF-Tunisie, consulté le 22 décembre 2022).

- l'insertion dans des réseaux lexicaux et sémantiques nouvellement créés, comme l'attestent ces occurrences empruntées à un article de Stéphane Korsia-Meffre, intitulé « Vaccins Covid-19 bivalents : quelle efficacité en vie réelle, paru le 08 décembre 2022 sur le site Vidal.fr/actualités 129976, qui introduisent l'opposition entre les *vaccins bivalents* et les *vaccins monovalents* et qui impliquent la dimension des rappels multiples des mêmes vaccins contre le virus :

. « Les nouveaux vaccins à ARNmessenger contre la Covid-19, dits *bivalents*, ont été autorisés et recommandés sur la base de données montrant leurs effets positifs [...] » ;

. « Si leur efficacité globale n'a jamais été sujette à discussion, la question demeure de leur bénéfice relatif par rapport aux *vaccins monovalents* jusque-là administrés. En d'autres termes, une 3^e ou 4^e dose par un *vaccin bivalent* apporte-t-elle une meilleure protection qu'une 3^e ou 4^e dose par un *vaccin monovalent* (ceux administrés en 2021 et début 2022) ».

Quand il s'agit d'un néologisme polylexical incongruent, la reconnaissance de la nouvelle création est favorisée justement par la rupture que l'incongruence introduit dans le traitement compositionnel du syntagme ; ce qui est accompagné par une opacité beaucoup plus importante que dans les séquences congruentes. Nous trouverons dans les paradigmes de néologismes polylexicaux formés à partir de la base *masque* une bonne illustration entre séquences congruentes et séquences non congruentes :

- séquence syntaxiquement congruente : un syntagme nominal formé d'un nom et d'un adjectif : *masque chirurgical* ;
- + séquences incongruentes formées d'une base nominale suivie d'un sigle alphanumérique : *masque FFP1*, *masque FFP2*, *masque FFP3*.

En consultant l'entrée *masque* dans le *TLFi*, l'on remarque que seules les occurrences *masque (de protection)*, *masque antiseptique* et *masque de gaze désinfectée*, renvoyant à un masque qui filtre l'air en usage dans le domaine médical. Le *masque chirurgical* n'est pas mentionné. Si l'on considère que le dictionnaire peut servir de critère pour décider du caractère néologique d'une séquence, l'on peut conclure à la nouveauté de cette séquence. Elle se comporte de façon similaire à celle de *vaccin bivalent* qui a la même structure. La signification opaque nécessite des explications que les usagers cherchent dans les sites créés à cet effet, comme l'indique cette référence : FFP2.com/quelle-différence-entre-FFP2-et-un-masque-chirurgical/ :

.« Le *masque « chirurgical »* doit son nom au fait que c'est ce type de masque qui est habituellement utilisé par les professionnels de santé pendant les interventions chirurgicales pour protéger le patient ».

.« Un *masque chirurgical* permet de limiter, de rejeter les aérosols [...] ne protège que moyennement celui qui le porte face à une personne contagieuse [...] ne filtre que moyennement l'air que l'on inspire [...] permet simplement d'éviter d'expirer des virus dans l'air ambiant [...] sert donc surtout à protéger les autres mais ne permet pas de se protéger avec efficacité ».

Avec le néologisme incongruent *masque FFP1 (FFP2, FFP3)*, une première difficulté se pose quant à l'interprétation du sigle FFP. Il s'agit des lettres correspondant à « l'acronyme anglais « Filtering Face Piece », ce qui signifie « masque filtrant ». Le chiffre qui suit les lettres FFP correspond à l'une des trois classes de masques de protection respiratoire : FFP1, FFP2, FFP3 par ordre croissant d'efficacité ». Ce type de néologisme, tout en étant facile à reconnaître, n'est pas néanmoins plus transparent : l'incongruence réside dans son caractère insolite. Syntaxiquement peu courant (l'apposition d'un sigle à un syntagme nominal), sémantiquement très opaque (un sigle étranger emprunté) et sémiotiquement multi-code (lettres et chiffres) ; ce genre de néologisme accumule plusieurs traits d'incongruence.

2.3. La synthèse sémantique

Qu'il s'agisse de néologismes relativement transparents ou opaques, l'amorce sémantique enclenchée par le traitement global de la séquence impose une synthèse sémantique par laquelle le sens commence à rompre avec l'interprétation compositionnelle fondée sur la contribution de chaque item de la chaîne combinatoire et décrocher petit à petit dans la perspective d'une globalité de plus en plus affirmée.

Qu'est-ce qu'on entend par synthèse sémantique ? La synthèse s'oppose au caractère analytique de la compositionnalité qui est censée se servir du contenu sémantique propre à chacun des items lexicaux de l'enchaînement syntagmatique, une partie du contenu compositionnel étant assurée par la dimension syntaxique de l'énoncé. Une fois qu'on a avancé cela, on constate que l'on a tout simplement souligné le caractère décomposable de l'un (compositionnalité) et non décomposable de l'autre (non-compositionnalité). Or l'on a besoin d'une définition plus explicite de ces deux termes permettant de voir comment s'opère la synthèse sémantique. Pour ce faire, nous montrerons d'abord comment le sens compositionnel s'élabore et prend forme ; nous fournirons ensuite les principaux ingrédients de la non-compositionnalité.

Commençons par rappeler que le sens compositionnel n'est pas donné ; il est construit. Qu'il s'agisse de la production de l'énoncé ou de son interprétation, il y a toujours construction du sens : ce qui change, c'est l'orientation du chemin parcouru. Dans le premier cas, l'orientation onomasiologique exige qu'il y ait avant toute production langagière une intentionnalité de communication (avec tous ses aspects de modalisation et allocutoires) avec un vouloir-dire, d'abord assez vague, et finalement le choix des matériaux linguistiques (mots et règles syntaxiques). Le parcours inverse, sémasiologique, celui de l'interprétant, consiste à partir de la matérialité de l'énoncé reçu pour en décoder le contenu, c'est-à-dire reconstituer le vouloir-dire, et éventuellement le vouloir-faire de l'auteur du message. Dans un cas, comme dans l'autre, il n'est pas dit comment s'effectue la traduction du vouloir-dire en énoncé ni comment on remonte de l'énoncé vers le vouloir-dire. C'est là qu'intervient notre hypothèse de travail, qui part de l'idée que le contenu sémantique est en réalité un contenu prédicatif⁹, qui loge virtuellement dans les unités lexicales choisies pour constituer l'énoncé et qui, grâce aux opérations d'actualisation, structure l'ensemble de l'énoncé. Participent donc au contenu final de l'énoncé non seulement les contenus prédicatifs virtuels des unités lexicales mais également ceux impliqués par la syntaxe avec tout ce qu'elle comporte comme catégories grammaticales et fonctions assignées aux mots de l'énoncé, selon les cadres énoncifs¹⁰ concernés. De tels cadres représentent en réalité les espaces où s'effectuent les interactions entre syntaxe et lexique pour faire émerger un contenu sémantique compositionnel. Qu'est-ce qui préside à cette émergence ? La dynamique de la prédication. Prenons un exemple simple : *Chaque matin, ma mère arrose les*

plantes. L'on peut paraphraser cet énoncé de la manière suivante : « moi, locuteur, je parle de la personne (la femme) qui m'a donné naissance, pour dire qu'elle répand de l'eau sur des végétaux pour les irriguer, et qu'elle répète cette opération tous les jours, plus précisément le matin ». Évidemment d'autres paraphrases sont possibles (Mel'čuk, 1988). L'obtention d'un tel contenu est l'aboutissement des opérations principales suivantes :

- Le choix d'un cadre global énoncif (ici, celui de la phrase) ;
- Celui de la nature de la structure syntaxique avec les différentes configurations qu'elle pourrait avoir (cf. les transformations potentielles) ;
- L'insertion des unités lexicales choisies pour saturer les positions prévues dans la combinatoire ;
- L'ensemble des interactions entre les prédicats virtuels de chaque unité lexicale dans les cadres syntagmatiques, séparément et entre eux, quand il s'agit du cadre final phrastique ;
- La reconstitution (dans la perspective de l'interprétant) du contenu global de cet énoncé.

Sans entrer dans les détails de l'analyse de ces opérations impliquées dans la compositionnalité - ce qui prendrait beaucoup d'espace dépassant le cadre de cette contribution -, nous dirons que la dynamique s'exprime entre autres à travers les contenus prédicatifs impliqués par :

- Les cadres énoncifs : ici le choix d'une phrase formée de trois constituants : un syntagme nominal jouant le rôle de sujet (l'élément dont on ne peut pas faire l'économie si le verbe de la phrase est conjugué à un temps fini appartenant à un mode personnel) et un syntagme verbal comportant un verbe et son complément d'objet direct nominal, deux syntagmes auxquels on a adjoint un syntagme nominal jouant un rôle adverbial (circonstanciel) portant sur la totalité du reste de la phrase, ce complément étant mobile et facultatif ;
- Les unités lexicales choisies : pour le sujet, l'agent, un humain, est défini par sa relation avec l'énonciateur, relation de filiation maternelle, etc. ; le verbe sert de vecteur à une double prédication, syntaxique et sémantique, en établissant une relation entre le sujet et son complément d'objet et en précisant le contenu sémantique, l'arrosage ; le troisième constituant spécifie le cadre temporel, le matin ;
- Les éléments grammaticaux de l'actualisation de l'ensemble des items lexicaux dans ce cadre énonciatif, comme le présent de l'indicatif corrélié à l'emploi du déterminant indéfini du nom *matin* renvoyant à l'idée d'itération portant sur le contenu de l'opération d'arrosage des plantes effectuée par la mère, les déterminants des deux noms, *mère* et *plante*, assurant le caractère bien défini des deux

entités, que nous avons précisé pour la *mère* (relation de filiation marquée par l'adjectif possessif *ma*) ; pour *plantes*, en plus du caractère pluriel, le caractère déterminé est posé grâce à l'article défini *les* ;

- L'ensemble des interactions entre les contenus prédicatifs dans le cadre de chaque syntagme et entre tous les syntagmes dans le cadre de la phrase, que nous illustrons par les interactions entre le verbe *arroser* et son complément et le circonstanciel et le reste de la phrase. Dans le premier cas, le caractère approprié de l'emploi des mots *arroser* et *plante* repose sur une présupposition mutuelle véhiculée par le prédicat de réciprocité qui fait que les plantes s'arrosent et qu'on arrose les plantes. Cette implication réciproque appuie la congruence syntaxique (relation entre un verbe transitif et son complément d'objet) par une congruence sémantique véhiculée par le lexique lui-même. Le circonstanciel vient fournir à l'action d'arrosage un cadre temporel, un moment de la journée. La dimension cadrative commande le choix du temps du verbe et impose une hiérarchie entre la prédication principale (l'arrosage) et le cadrage temporel [*chaque matin* : Tps. (arg)].

Cette dynamique, à l'origine de la construction du sens, demeure ouverte. De par son incomplétude intrinsèque, elle peut toujours admettre plusieurs autres parcours (dans le cadre des énoncés ambigus) ou nécessiter des précisions imposées par toutes sortes de nécessités énonciatives.

La non-compositionnalité pourrait être abordée dans la double perspective de son corollaire, la compositionnalité, et ce qu'elle a de plus propre, c'est-à-dire l'ensemble des caractéristiques qui la détachent et l'opposent à l'interprétation fondée sur l'analyse de la contribution des composants de l'énoncé et leurs interactions respectives. La question principale à laquelle on doit trouver une réponse qui soit de nature à fournir des éléments d'explication consiste à savoir quelle serait la fonction essentielle assurée par la synthèse qui conduit à une non-compositionnalité partielle ou totale. La réponse réside dans la création lexicale elle-même : on s'en sert pour créer de nouvelles unités polylexicales servant à permettre à la langue de discriminer dans le réel¹¹ de nouvelles catégories, les conceptualiser et les fixer dans la langue au moyen d'unités lexicales propres pour qu'on s'en serve dans la production langagière. Il faut donc définir le concept, expliciter les conditions nécessaires à son émergence et la manière dont il est dénommé.

Il faut commencer par rappeler la définition du concept : *c'est une entité abstraite, dynamique, élaborée à partir d'un ensemble de prédicats, élémentaires ou complexes, hiérarchisés, constituant une unité globale faite d'un noyau constant et d'un ensemble d'éléments prédicatifs adjacents suffisamment flexibles pour s'adapter facilement aux différents emplois*. Une telle définition mérite commentaire :

- Il s'agit ici de la conceptualisation spontanée dans le langage courant ; elle s'oppose à la conceptualisation scientifique et technique où les contenus obéissent à des règles normatives qui régissent leur fixation dans le discours spécialisé ;
- L'opposition entre éléments prédicatifs du noyau et éléments de la périphérie est essentielle : le noyau assure à l'ensemble des prédicats constitutifs la convergence nécessaire à l'unité de la catégorie ; les périphéries ont une double fonction en tant qu'éléments d'interface entre le noyau prédicatif et les interactions avec le voisinage combinatoire : ils assurent la jonction entre les deux et supportent les adaptations nécessaires imposées par le voisinage ;
- Le caractère dynamique de tout concept renvoie à l'ensemble des interactions à l'intérieur du concept des prédicats constitutifs, interactions exercées le plus souvent par la combinatoire qui peut aller dans certains cas jusqu'à modifier l'ensemble des réseaux dans lesquels figure le concept en question.

Pour qu'un concept émerge, il faut qu'il réponde à une nécessité impérieuse de catégorisation à partager par les locuteurs. Deux possibilités se présentent : ou bien l'on catégorise par le discours, c'est-à-dire l'on décrit tout simplement la nouvelle catégorie au moyen de toutes sortes de séquences discursives sans éprouver la nécessité de lui assigner un signifiant propre, soit on la fixe dans le lexique en lui attribuant une unité lexicale propre. Souvent, cette dernière possibilité est précédée par la première. Mais l'on n'arrête jamais de catégoriser par et dans le discours : c'est le « liquide amniotique » où prennent forme les néologismes, notamment les néologismes polylexicaux. Dans ce milieu discursif figurent les ingrédients favorisant l'émergence du nouveau concept : l'ensemble des prédicats constitutifs. Nous avons un bon exemple dans le néologisme monolexical *déconfinement*, forgé pendant la pandémie de Covid 19. Son élaboration en tant que concept a bien précédé son émergence : c'est dans le discours sur le *confinement* que se sont forgés les contenus prédicatifs du *déconfinement*, comme l'ensemble des contraintes imposées à la population pour contrer la transmission du virus et, par conséquent, tout ce qui s'ensuit comme dégâts au niveau de la santé des gens et dans les domaines socio-économiques sur les plans national et international. *Déconfiner*, c'est lever l'ensemble des contraintes partiellement ou totalement.

Une fois le concept élaboré, il faut le fixer dans un signifiant. Dans ce cas, quoi de mieux qu'un paradigme dérivationnel à partir de la base latine *confines* qui a donné lieu à *confiner*, d'où *confinement*. *Déconfiner* date, selon le GR de 1987. Reste à ajouter le nom correspondant : *déconfinement*.

Nous avons là une dénomination monolexicale parce que les conditions lexicales en français sont favorables à la monolexicalité : tout un paradigme formé à partir de

la même base qui renvoie au même noyau prédicatif partagé est déjà en place. Par le jeu des règles de la dérivation affixale, on peut retracer la trajectoire de la série dérivationnelle telle qu'elle figure dans le GR.

lat. confines → (1225) confiner → (1579) confinement → (rare avant 2020) déconfinement → (1987 ; rare avant 2020) déconfiner

Dans le cas de la néologie polylexicale, l'élaboration du néologisme se fait par association syntagmatique. Tel est le cas des syntagmes (collocations) formés à partir de *déconfinement*, comme *déconfinement partiel*¹² qui enrichit la série collocationnelle : *confinement partiel*, *confinement total*, *déconfinement partiel*. Le contenu prédicatif de telles combinaisons lexicales se précise dans le discours dans lequel elles prennent forme.

3. L'intérêt heuristique des néologismes polylexicaux

Trois points sont à retenir : la proximité de ces formations lexicales avec les moules en action dans la production langagière et leur positionnement par rapport à la genèse linguistique en général et aux processus sémantiques à l'œuvre dans ces cadres polylexicaux en particulier.

3.1. La proximité avec les moules-matrices

Il s'agit d'un point difficile à cerner avec la plus grande netteté. La difficulté réside essentiellement dans l'absence de tangibilité évidente de la forme que nous avons essayé de décrire ailleurs en lui attribuant la dénomination de moule (Mejri, 2023 ; Mejri, Zhu 2020 ; Zhu, 2020). Nous essayons ici de la préciser davantage en rappelant certaines de ses manifestations, d'en fournir les principales caractéristiques avant d'en proposer une nouvelle dénomination qui l'intégrerait mieux dans les paradigmes dénommant les unités linguistiques et qui aiderait à mieux souligner sa proximité avec les unités polylexicales.

Partant du constat qu'une grande partie de la formation des unités lexicales construites, mono- ou polylexicales répondent à des schèmes bien précis, que l'on explique par des rapprochements analogiques, mais qui découlent en réalité de la « pensée rapide », automatique, intuitive¹³. Il s'agit de ce qu'appelle Daniel Kahneman une *heuristique*, c'est-à-dire « une procédure simple qui permet de trouver des réponses adéquates, bien que souvent imparfaites, à des questions difficiles », « une conséquence de la chevrotonne mentale, cette imprécision dans le contour de nos réponses » (2012 : 113). Cette heuristique n'intervient pas uniquement dans la formation des unités lexicales, elle est à l'œuvre dans toute production langagière, là où la langue s'élabore,

évolue et se transforme. Sous la pression des exigences de la communication courante, l'heuristique intuitive apporte des solutions immédiates permettant aux échanges de ne pas s'interrompre, quitte à avoir des productions peu ou non satisfaisantes, d'où les nécessaires ajustements et reprises de l'oral. Son action est certaine aussi bien au niveau de la production qu'à celui de la réception.

Sur quoi reposent les solutions apportées par les heuristiques intuitives à la pression de la production langagière ? Elles tirent leur substance de l'ensemble des connaissances linguistiques profondément ancrées chez le locuteur. Avec ces ingrédients se dégage presque instantanément une forme globale correspondant à un vouloir-dire, initialement réductible à une simple intentionnalité qui est à nuancer au fur et à mesure que cette pensée se précise avec la forme verbale qu'elle finira par avoir dans l'interlocution. Cette forme de pensée encore imprécise mobilise une forme verbale, elle aussi imprécise, mais qui constitue une unité dont l'ensemble des constituants sont orientés au service de l'intention idéale. L'imprécision ne remet pas en question l'unité des deux formes, mentale et verbale. L'imprécision est nécessaire à la souplesse ; l'unité l'est à la réalisation de la production langagière la plus adéquate à l'intentionnalité initiale. Le tout tend vers l'appariement le mieux adapté possible entre les deux.

Précède l'appariement la phase où l'heuristique intuitive, comme elle le fait pour toute autre réaction motrice, mobilise à partir de ce qui est disponible, en fonction de l'état psychologique du locuteur, de ses motivations, de l'ensemble des charges émotionnelles de l'instant, l'ensemble des éléments linguistiques mobilisables pour trouver une forme verbale à l'intention du vouloir-dire. De tels éléments sont nécessairement hybrides, c'est-à-dire comportant tout ce qui s'approche le plus possible du contenu prédicatif qu'on cherche à exprimer : éléments lexicaux, morphologiques, prosodiques, sémantiques, syntaxiques et éventuellement pragmatiques. Trois caractéristiques essentielles distinguent cette forme :

- elle a une forme globale, sorte de *gestalt* ;
- elle comporte des invariants et des zones qui admettent toutes sortes de variations ;
- elle comporte, en tant qu'espace combinatoire à saturer, un ensemble de positions dont la saturation par des invariants lexicaux et / ou grammaticaux se fait en fonction de la dynamique de la créativité langagière ;
- les positions non saturées sont réservées aux variants qui viennent compléter les invariants pour faire émerger la séquence finale de la production langagière.

Cette forme globale, dont les contours et les positions fluctuent en fonction de l'ensemble des contraintes internes et externes, intervient, comme on l'a déjà souligné, à la production et à la réception. Quand on est en position de l'interprétant, on ne cherche pas à saisir les détails de l'expression de l'interlocuteur : on appréhende

son discours dans sa globalité. On cherche à saisir les formes globales dans lesquelles il injecte le contenu de son dire et à en dégager l'essentiel, c'est-à-dire les contenus prédicatifs à communiquer. L'automatisme de l'interprétation est régi par la même heuristique intuitive. C'est ce qui permet aux interlocuteurs d'anticiper, c'est-à-dire d'effectuer des prédictions sur le vouloir-dire de leurs échanges, quitte à opérer des corrections après coup.

Cette forme qui présente l'avantage d'être économique, automatique et spontanée, est une forme sémiotique d'un type nouveau qui assure à l'espèce humaine de très grands avantages permettant une communication qui fait l'économie de la réflexion lente¹⁴ et qui répond aux exigences de la survie devant les prédateurs et les imprévus. Elle représente une arme redoutable entre les mains des membres du groupe qui la développent, comme c'est le cas chez les individus dont la production langagière est toujours percutante, tout en étant immédiate, adéquate et pertinente ; une arme si nécessaire à l'organisation du groupe, à sa cohésion et à sa survie.

Une telle forme sémiotique a souvent fait l'objet de remarques pertinentes de la part des linguistes. Arrive en premier lieu la dimension syntaxique, parce qu'elle s'impose par la combinatoire des séquences, avec la notion de *structure*. Mais l'on réalise que la structure est tellement abstraite qu'elle ne peut servir que de base impliquée par une forme plus globale et plus complexe. Elle est souvent déductible par analyse : les locuteurs n'ont pas conscience des structures syntaxiques quand ils parlent. On a eu recours au concept de *schème*, terme philosophique qui renvoie « chez Kant, à [une] représentation qui est intermédiaire entre les phénomènes perçus par les sens et les catégories de l'entendement » (GR). Même si cette notion se rapproche de cette entité sémiotique, elle se prête mieux à la pensée, elle renvoie à une phase où l'élaboration de l'idée est encore fluctuante, c'est-à-dire non versée dans des catégories bien établies. Ainsi le schème, pris dans ce sens, pourrait-il être inclus dans la forme globale que nous tentons de préciser. Si la *structure* renvoie à une dimension linguistique, le *schème* penche du côté de la pensée. Ces dernières décennies, le terme *construction* a la faveur des linguistes : il a émergé à la faveur du développement des recherches en matière de catégorisation, de figement et d'approches constructivistes : la remise en question de l'approche définitoire en termes aristotéliens de conditions nécessaires et suffisantes au profit de l'analyse prototypique apporte une grande plasticité à l'analyse sémantique permettant d'établir des liens entre les éléments dissemblables dans la même catégorie ; l'accumulation de descriptions aussi diverses que variées sur les séquences figées attire l'attention sur l'existence d'un processus universel en action dans les langues par lequel des séquences, répondant à des formes particulières, finissent par se former pour enrichir le lexique d'unités lexicales, alliant variance et invariance ; les approches constructivistes, s'opposant à l'innéisme des compétences

langagières à la Chomsky, défendent l'idée que les humains, comme pour toute nécessité de l'évolution, « bricolent » pour faire émerger des systèmes aussi élaborés que les systèmes linguistiques. Ce bricolage s'est fait progressivement, moyennant des adaptations renouvelées. Cela a fini par donner lieu à des compétences linguistiques inégalées ayant conduit à l'émergence des cultures transmises aux membres de la communauté. D'où la diversité des langues et des cultures. Plusieurs tentatives pour définir les *constructions*¹⁵ : celle de Lakoff, cité par François (2008 : 7), fait une bonne synthèse grâce à sa grande généralité : « Chaque construction sera une paire forme-sens (F, S) où F est un ensemble de conditions sur la forme syntaxique et phonologique et S un ensemble de conditions sur la signification et l'usage » (Lakoff, 1987 : 467, trad. J. François). Quand Jacques François précise que « ces constructions entrent en combinaisons et tout énoncé supérieur à un mot représente la manifestation de plusieurs constructions » (*ibidem* : 8), on pourrait comprendre que ce genre de formes assure l'interface entre le mot, en tant qu'unité de la troisième articulation, et l'énoncé polylexical. Qu'en est-il des séquences figées, polylexicales par définition ? Doit-on leur donner le même statut que le mot ou les considérer comme des constructions ? Que faire des collocations : sont-elles les vraies constructions ou en font-elles uniquement partie sans s'y identifier ?

Craft et Cruse (2004 : 256) précisent en quoi consiste une grammaire de construction en ces termes : « Une grammaire de construction consiste en un grand nombre de constructions de tous types depuis les constructions syntaxiques schématiques jusqu'aux items lexicaux substantifs. Toutes ces constructions possèdent des propriétés de forme (syntaxiques et phonologiques) et de sens (sémantiques et pragmatiques). Toutes ces constructions sont organisées de manière particulière dans l'esprit du locuteur » (cité par J. François, *op. cit.* : 8). Même si les auteurs n'indiquent pas clairement de quoi ces constructions sont faites, ils leur donnent le statut de formes faisant partie de la compétence linguistique des locuteurs. La question qui se pose alors concerne la manière dont elles se configurent (prennent forme), leur statut et, par conséquent, la position qu'elles occupent par rapport aux unités des trois articulations de la langue.

L'ensemble des travaux sur la phraséologie montrent d'une manière incontestable l'existence de moules qui participent à la fois à la formation des solidarités polylexicales et à la production langagière. L'on ne sait pas pour le moment la manière dont ils émergent et comment ils se forment. Nous pensons que, à leur émergence, président les principes de fixité et de variation régissant la dynamique du système linguistique (Mejri, 2018 et 2023). Pour comprendre cette dynamique et les deux principes qui lui sont consubstantiels, il faut rompre avec la vision statique de l'objet de la linguistique dont découle la fameuse dichotomie langue / parole (ou langue / discours) où les deux termes s'opposent systématiquement sans qu'il y ait une quelconque conjonction

entre les deux. Il serait plus adéquat de voir dans le phénomène linguistique deux pans (espaces) bien articulés au moyen d'une zone servant d'interface où les échanges sont continus et où les mouvements que comporte chaque pan transitent vers l'autre. Ces mouvements incessants dans la zone de jonction correspondent à celle où « la sensibilité aux données initiales » se réalise ; c'est ainsi que les langues se développent : sans la production langagière, il n'y a pas de mouvement et toute dynamique a un impact direct sur le système. La fixité sert de contrepoids à la variation. Elle stabilise tous les éléments du système qui se généralisent et se déposent progressivement sans qu'il y ait nécessairement d'aspects privilégiés par rapport à d'autres. La fixité peut porter sur n'importe quelle portion des espaces syntagmatiques, qu'il s'agisse de lexique, de morphophonologie, de syntaxe ou de sémantique. Si la fixité frappant cet espace est totale, la langue s'enrichit par une séquence figée venant s'ajouter au système. Si elle n'est que partielle, l'espace qui échappe à son action est alors le siège de toutes sortes de changements imposés par l'extrême hétérogénéité de la production langagière.

Comme on le constate, l'ensemble des termes proposés pour décrire ce phénomène émergent (*structure, construction, schème, moule, etc.*) ne traduisent que l'un ou l'autre de ses aspects, sans tenir compte de sa dynamique ni de son pouvoir génératif. C'est pourquoi nous pensons qu'en l'état de nos connaissances actuelles, il vaut mieux les situer dans le phénomène langagier, leur donner un statut (même provisoire) et en fournir les principales caractéristiques. Avant de le faire, notons que parmi les dénominations proposées figurent les termes *moules* et *matrices*. Le phénomène décrit relève des deux : un *moule* formel associé à un contenu prédicatif global ; mais également, et en même temps une *matrice* (comme celle pour la reproduction de tout ce qui est vivant), assurant les conditions de génération du multiple à partir de formes souples. Le *moule* serait à la *matrice* ce qu'est la *fixité* est à la *variation* ; ce qui donnerait un *moule-matrice* ou une *matrice-moule* (*M. M.*, prononcé *emème*¹⁶). Ainsi l'*emmème* se situerait dans le cas de la néologie dans la zone de l'interface entre les deux pans du phénomène langagier. Tout comme la phrase, il participe par sa fixité du préconstruit et verse, de par ses aspects variables, dans la production langagière. L'*emmème*, tout en étant partiellement fixe, est en même temps très souple, représentant ainsi un type sémiotique particulier qui se distingue ici par :

- sa nature syntagmatique, en tant qu'espace où s'exercent les deux forces de la dynamique ;
- son caractère hybride puisque la fixité et la variation peuvent, selon le cas, toucher n'importe quel aspect linguistique ;
- sa discontinuité structurelle sans laquelle il n'y aurait pas de distribution entre segments de l'espace saturés et segments à saturer.

3.2. Positionnement par rapport à la genèse linguistique

L'étude de la néologie présente l'avantage d'assister *in vivo* à la naissance de la langue. Tout comme dans l'étude de l'acquisition des compétences langagières chez l'enfant, le linguiste occupe un poste d'observation privilégié : il a la possibilité d'avoir accès aux mécanismes profonds de l'émergence de nouvelles unités linguistiques, du mode de leur insertion dans la langue, si jamais elles sont retenues, et des multiples péripéties par lesquelles elles passent. Abordé sous l'angle de la néologie polylexicale, ce positionnement nous permet de retenir entre autres les trois éléments suivants : le croisement entre *emmèmes* et articulations du langage, les caractéristiques de l'économie du système de la langue lors de l'innovation langagière et la conceptualisation par les mots.

- Le croisement entre *emmèmes* et articulations du langage :

L'une des façons d'aborder la question de la productivité et de la créativité langagière consiste dans le croisement des *emmèmes*, les formes globales où coexistent fixité et variation, avec les différentes articulations du langage. S'agissant de la première articulation, celle dont l'unité, le phonème, assure la matérialité phonique des unités des deux autres articulations, il y a lieu de retenir le jeu associatif (combinatoire) qui donne lieu, à la faveur de canevas réguliers, l'ensemble des syllabes, dont certaines, une fois dotées de sens, font émerger les unités de la deuxième articulation, les morphèmes. Cette analyse n'est nullement nouvelle. Déjà au X^e siècle, le grammairien Ibn Jinni¹⁷, en traitant de la langue arabe, faisait la distinction entre deux types de dérivation (*iftiqa:q*). La petite dérivation (*iftiqa:ql 'asrar*) et la grande dérivation (*iftiqa:ql 'akbar*), qu'il définit ainsi :

- La première dérivation *consiste à prendre tous les mots de même racine (aql) et à établir les liens sémantiques qui peuvent exister entre eux : la particularité de cette catégorie de dérivation réside dans le fait que la succession des consonnes est toujours la même, quel que soit le mot envisagé et quelles que soient les transformations que ce dernier peut subir* (Mhiri, 1973 : 251)¹⁸ ;
- La seconde, la grande dérivation, *consiste à ramener une notion commune dans les mots qui ont en commun trois consonnes radicales, quelle que soit la succession dans laquelle se présentent ces consonnes* (Idem : 252).

Cette seconde dérivation, vue sous la perspective de l'encodage, c'est-à-dire la production langagière, répond à l'*emmème* suivant : (le moule, l'invariance des consonnes et de leur nombre) + (la variation dans l'ordre de succession) ; le tout aboutissant à une famille de mots partageant peu ou prou la même notion.

Cette approche, appliquée aux unités de la troisième articulation, les unités lexicales, nous conduit tout naturellement à la formation des unités polylexicales, dont

l'émergence se conçoit d'une manière similaire, où il y aurait une partie fixe et une partie variable. La première fournit le moule ; la seconde, la matrice, la génération.

Pour résumer, l'on aura, à chaque articulation, croisement entre les deux éléments de l'*emmème*, pour qu'il y ait émergence de chaque type d'unités linguistiques :

- Le phonème : traits distinctifs pertinents + variation de traits spécifiques ;
- Le morphème : associations phonémiques fixes / variables + fixité et variation sémantiques ;
- L'unité lexicale : associations morphémiques fixes / variables + fixité et variation sémantiques qui se déclinent en français sous la forme soit d'unités lexicales (*emmème* morphémique), soit d'unités polylexicales (*emmème* syntagmatique).

Au-delà des unités préconstruites des trois articulations, on quitte le préconstruit pour la production langagière propre à chaque locuteur où interviennent les cadres de réalisation de la combinatoire lexicale que sont le syntagme, la phrase et le texte.

Trois caractéristiques des *emmèmes* permettent une production langagière non finie, extrêmement variée et s'inscrivant dans une dynamique continue dans le cadre d'une économie des moyens mobilisés : l'hybridité, la souplesse et l'économie. Commençons par cette dernière caractéristique : comme l'*emmème* relève de la cognition générale se traduisant sous forme d'heuristique extrêmement rapide, « activité mentale extrêmement automatique » (Kahneman, 2012 : 18), - cette forme de « pensée intuitive » s'oppose à une « pensée délibérée » (*idem*) -, il intervient en amont de toute créativité langagière pour en assurer l'automatisme, condition nécessaire à la spontanéité des échanges verbaux. Evidemment, comme l'explique bien Kahneman, ce système 1 est corrélé à un système 2, plus lent, qui se charge des calculs complexes exigeant beaucoup plus de concentration (*idem* : 24). Cette économie qui découle d'un fonctionnement « automatique [...] et rapide [...], avec peu ou pas d'effort et aucune sensation de contrôle de liberté » (*idem*) est assurée par les deux premières caractéristiques que sont l'hybridité et la souplesse des *emmèmes*. L'hybridité est constitutive de l'*emmème* : il est à la fois fixe et variable, constitué d'éléments linguistiques de tout ordre (syntaxe, lexique, morphologie, phonologie, pragmatique, etc.) combinés, selon le cas, grâce à des distributions souples selon une discontinuité conforme à l'alternance dosée entre ce qui constitue le moule et ce qui forme la matrice.

De l'automatisme et de la spontanéité découle le figement sous ses différentes formes : grammaticales, lexicales et pragmatiques. S'en dégagent les *emmèmes* à l'origine de la génération des néologismes. De tels néologismes, quand ils sont polylexicaux, naissent dans des conceptualisations discursives portant sur des objets nouveaux. Une fois le nouveau concept élaboré, la nécessité d'une nouvelle dénomination s'impose : elle émerge le plus souvent dans les premières réalisations discursives qui ont vu la

naissance de ces créations lexicales (*cf.* les exemples de la vaccination). Ces contextes discursifs servent de milieux amniotiques aux néologismes, où coexistent l'essentiel des éléments conceptuels qui seront rattachés ultérieurement à des contenus sémantiques.

3.3. Lieu privilégié pour l'observation des processus sémantiques des néologismes polylexicaux

Rappelons d'abord que les deux processus à l'œuvre dans l'émergence du sens dans toute production langagière sont la compositionnalité et son corollaire, la non-compositionnalité. La première consiste dans la construction d'un sens de plus en plus complexe à partir des significations des éléments constitutifs de l'énoncé (morphèmes, mots et unités polylexicales), leur combinatoire (morphologique et syntaxique) et leur ancrage énonciatif avec tout ce que cela implique comme dimensions pragmatiques. Son corollaire, la non-compositionnalité, découle du blocage des processus de construction du sens qu'on vient de décrire dans la perspective compositionnelle.

Ce qui nous intéresse ici, c'est l'émergence de la globalisation sémantique propre aux unités polylexicales. De nature polylexicale, elles obéissent, lors de leur création en tant que néologismes syntagmatiques, à la compositionnalité. Mais cette compositionnalité initiale tend très rapidement vers une globalité sémantique, le pendant au signifiant polylexical. Cela se fait par des ruptures successives avec la compositionnalité renforçant ainsi de plus en plus le caractère global de la nouvelle signification. L'exemple suivant du néologisme *sécheresse éclair* donne une idée sur les ruptures progressives par rapport à une interprétation littérale : « une sécheresse rapide ». Si l'on consulte les articles publiés sur le site de *France info*, intitulés respectivement « Les sécheresses éclair augmentent en raison du réchauffement climatique, selon une étude » (publié le 15/04/2023) et « Météo : qu'est-ce que la « sécheresse éclair » qui touche la France ? » (publié le 07/06/2023), l'on constate qu'à la faveur des contenus prédicatifs que renferment les commentaires, de nouveaux contenus viennent s'ajouter et modifier la première interprétation, nécessairement réductrice. Nous en mentionnons quelques-uns :

- Ce type de sécheresse s'oppose à la sécheresse en tant que « phénomène à long cours » ;
- Elle est favorisée par les conditions suivantes : « déficit de précipitations dans certaines zones, évaporation accrue, en raison de températures très hautes » ;
- Elle est « dangereuse à cause de [son] apparition rapide ne laissant pas assez de temps pour se préparer » ;
- Elle met les « écosystèmes à rude épreuve » : « la végétation n'a pas non plus assez de temps pour s'adapter » ;

- Elle est en lien direct avec le réchauffement climatique, l'effet de serre et l'émission de plus en plus importante de CO₂, etc.

Plus on ajoute de nouveaux contenus prédicatifs, plus on s'éloigne du sens compositionnel, plus la globalité attribuée à cette unité polylexicale s'affirme.

Commence à émerger une globalité sémantique correspondant à la nouvelle unité lexicale. Cela se vérifie dans le cadre des premiers discours (textes) « amniotiques » qui voient naître les néologismes. Trois manifestations discursives illustrent cette mise en saillance du néologisme :

- Un discours autonymique focalisé sur le néologisme répondant à une structure binaire : thème + un ensemble de prédicats ; le thème étant le néologisme et les prédicats les éléments définitoires. Généralement, ce genre de texte comporte des questions sur la signification des nouvelles unités du genre : « Qu'est-ce que la *canicule marine* ? » ; le reste vient expliciter la notion nouvelle (Site *Europe 1*, consulté le 22 juin 2023). Ce genre de discours met en saillance la nouvelle unité en tant que nouvelle dénomination devant être explicitée au lecteur ;
- Un discours où le néologisme sert d'attracteur aux contenus prédicatifs du texte : tout converge vers cette unité en l'étoffant de précisions sémantiques spécifiques, participant ainsi à son autonomisation. Ainsi le discours « amniotique » façonne-t-il en quelque sorte l'identité du néologisme ;
- Autonymie et attractivité favorisent l'émergence d'un discours où la nouvelle unité commence à renforcer son identité globale, d'une façon unitaire, grâce à l'ensemble des associations syntagmatiques appropriées qui consolident des emplois de plus en plus orientés vers une stabilisation, pouvant aboutir à l'intégration du néologisme dans le lexique.

Comme on le constate, tous ces processus suivent le même mouvement : du texte vers l'unité nouvellement créée. C'est le texte qui légitime le néologisme : il l'intègre dans des contextes discursifs, y insuffle du contenu prédicatif et l'associe à des environnements qui précisent sa distribution dans le cadre phrastique et textuel.

4. Les interactions prédicatives à l'intérieur de l'espace syntagmatique

Parallèlement à la dynamique du discours « amniotique » qui joue en quelque sorte le rôle de « chorion » (membrane) assurant la consolidation de la nouvelle unité lexicale, s'effectuent des interactions internes entre les constituants participant à la formation du néologisme polylexical. Comme la polylexicalité offre un espace syntagmatique dans lequel les constituants coexistent, il y a nécessairement des interactions de contenus prédicatifs de chacun des éléments de l'unité complexe. Sans entrer dans le détail des

analyses, nous limitons nos remarques aux données de base et aux opérations interactives à l'intérieur de l'unité polylexicale.

Les données de base se déclinent sous la forme d'un espace syntagmatique ayant une structure syntaxique dont les positions sont pourvues d'unités lexicales constitutives de l'unité. En l'absence d'unité lexicale globale, l'on est réduit à une interprétation compositionnelle conforme aux données mentionnées qui se dégage des contenus prédicatifs des constituants lexicaux saturant les positions de la structure syntaxique. Si l'on reprend l'exemple de *canicule marine*, l'interprétation, en dehors de toute lexicalisation, aboutirait à la localisation de la *canicule* dans les mers, en opposition avec celle qui se passe dans les terres, c'est-à-dire les continents. Cette interprétation trahit la dissymétrie imposée par la structure syntaxique entre le nom *canicule* et son expansion *marine* ; le nom étant le noyau du syntagme et l'adjectif son modifieur, son expansion. La hiérarchie entre les deux constituants fait que l'adjectif restreint l'extension du nom. Cette interprétation compositionnelle est valable pour tout modifieur adjacent au mot *canicule*, du genre *canicule parisienne*, *canicule locale*, *canicule périodique*, etc., sans que cela forme une unité polylexicale de contenu prédicatif global.

Dans la formulation d'une nouvelle unité s'enclenche une dynamique comportant des interactions fondées sur les données de base déjà indiquées, dont nous retenons :

- Un échange de contenu prédicatif entre les unités selon les contraintes syntaxiques : dans le cas de *sécheresse éclair*, le contenu d'*éclair* modifie *sécheresse* dans ce sens qu'il apporte des sèmes comme la rapidité, la soudaineté, etc. *Sécheresse*, de son côté, même si c'est dans ce cas d'une intensité moindre que dans le cas d'*éclair*, agit sur l'expansion *éclair* en créant une sorte d'incongruence qui provient de l'association peu courante entre les deux items ;
- Cette incongruence trahit l'inactivation de certains traits d'*éclair* comme la luminosité, le caractère ramifié, l'implication d'éléments météorologiques associés comme le tonnerre, l'orage, l'annonce de précipitation, etc. ;
- L'activation d'un espace prédicatif à l'intérieur de la signification de *sécheresse* accueillant une typologie ou une spécification de ce phénomène ; c'est à cet espace que vont s'accrocher les éléments de sens qui migrent du modifieur vers le support nominal ;
- Si la nouvelle création lexicale enclenche de telles interactions, elle s'ouvre en même temps au discours amiotique déjà mentionné permettant l'adjonction de nouveaux prédicats s'associant aux interactions précédentes ;
- L'ensemble des contenus prédicatifs s'organisent selon la hiérarchie exigée par la nouvelle notion ; ce qui conditionnera son insertion future dans le discours ;
- Cette étape ne serait pas possible sans une opération de pontage sémantique entre les deux items constitutifs de la séquence. Nous entendons par *pontage* une fixité

sémantique qui s'établit entre les deux constituants, condition nécessaire à la globalisation sémantique correspondant au statut de la nouvelle unité polylexicale. C'est ce pontage qui fait que le simple amorçage de la séquence conduit à l'interprétation globale. Dans le cas de la néologie, ce processus de pontage est en voie de construction. Mais quand il s'agit de séquences figées, notamment dans le cas des formules autonomes, l'amorce suffit à l'interprétation de toute la séquence, preuve que la séquence est bâtie sur un pontage prédicatif solide garantissant le traitement unitaire de la séquence. Des exemples comme *À bon entendeur (...)*, *Quand on parle du loup (...)* et *(...) la caravane passe*, suffisent à illustrer ce phénomène général qui, poussé à l'extrême, donne lieu à des formes tronquées comme dans *Chacun son métier (et les vaches seront bien gardées)*.

Comme on le constate, la non-compositionnalité naissante n'advient pas en rupture avec la compositionnalité. Au contraire, cette dernière lui sert de base pour toutes les interactions internes qui voient le jour à l'intérieur de l'espace syntagmatique. Les exemples que nous avons cités relèvent un peu des nouvelles dénominations terminologiques appartenant à des domaines spécifiques. Mais l'on peut généraliser ces processus aux collocations qui naissent dans le discours général (cf. Meneses-Lerin).

5. L'exemple des aphorismes comme créations néologiques syntagmatiques

Le choix de l'aphorisme pour illustrer la néologie polylexicale peut sembler incongru, surtout que nous n'avons fourni dans le corps de notre analyse que des exemples d'unités polylexicales non autonomes, c'est-à-dire insérables dans les cadres syntagmatiques et phrastiques en fonction de leur appartenance catégorielle. C'est pourquoi il va falloir expliquer ce choix, montrer la relation que ce type de création peut avoir avec la néologie, en fournir les principales caractéristiques fonctionnelles, prédictives et formelles, et finalement en souligner à la fois la proximité avec la pensée fragmentée et la puissance résomptive dans le discours.

5.1. Pourquoi l'aphorisme ?

Trois raisons principales président au choix de l'aphorisme : son appartenance à la création lexicale, en tant qu'unité de la troisième articulation du langage, son enracinement historique en tant que genre textuel et son caractère sentencieux. Pour le premier point, encore faut-il rappeler que les unités de la 3^e articulation comportent une grande variation aussi bien formelle que de contenu. Sur le plan formel, on distingue parmi ces unités celles qui se rangent du côté de la monolexicalité (un seul mot) et celles qui se distinguent par leur polylexicalité (au moins deux mots). Par ailleurs, l'on

oppose également les unités non autonomes, ayant une appartenance propre à des parties du discours, et les unités autonomes, employées telles quelles dans le discours, comme certaines formules (cf. les pragmatèmes par exemple). L'appartenance de cette dernière catégorie à la troisième articulation se justifie par au moins trois raisons : certaines servent à dénommer des situations (*un ange passe*) ; d'autres servent à fixer dans la langue des savoirs partagés (les proverbes) ; d'autres encore font partie de rites langagiers (cf. par exemple les actes de langage stéréotypés, Kauffer 2013).

En plus de cette appartenance à la troisième articulation qui range l'aphorisme du côté du lexical dans le système linguistique, il y a lieu de souligner son grand ancrage historique en tant que genre textuel qui remonte à la période présocratique et qui continue, à travers toutes sortes d'avatars, d'être productif tout en conservant les mêmes caractéristiques formelles et prédicatives (cf. L'introduction de l'ouvrage *Le bouquin des aphorismes* de Philippe Moret, Laffont 2018)¹⁹.

D'où sa centralité par rapport aux énoncés sentencieux, du latin *sententia* (correspondant à ce que « Aristote appelle gnômê »), « énonciation à valeur générale dotée d'une fonction argumentative mais aussi ornementale, du fait d'une recherche stylistique souvent liée à la prosodie » (Dupuis, 1998) : *maxime*, *adage*, *apophtegme*, *sentence*, *enthymème*, *précepte*, *formule*, *proverbe*, *emblème*²⁰, *pointe*²¹, etc.

Son ancrage historique trahit deux faits majeurs : son origine spécialisée et l'extension progressive de son emploi. Initialement, comme le précise Philippe Moret (*idem* : 9), l'aphorisme est « un terme de médecine » (Aphorismes d'Hippocrate). Son emploi a glissé vers la jurisprudence, puis la morale. Le même auteur avance cette formule qui renvoie à cette spécialisation : « l'aphorisme est à la médecine ce que la maxime est à la morale ». Actuellement, même si la maxime conserve, peut-être grâce au rattachement à des références littéraires comme La Rochefoucauld, des liens privilégiés avec la dimension morale, l'aphorisme s'est affranchi totalement du domaine médical. Moret (2018) en fournit une description qui met en perspective les différentes évolutions par lesquelles s'est passée cette forme sentencieuse de l'Antiquité jusqu'au XX^e siècle et où il en fournit une définition dont les éléments nous serviront comme ingrédients de notre analyse. Son analyse s'inscrit dans un cadre d'analyse littéraire qui retrace l'évolution d'un genre particulier d'écriture qu'il appelle volontiers « littérature aphoristique » ou « tradition littéraire de l'aphorisme » (*op. cit.* : 11).

5.2. Le rapport avec la création néologique

Le prototype du néologisme répond au schéma suivant :

une forme nouvelle (signifiant)	/	un contenu prédicatif nouveau (signifié)
I		II

Un tel schéma est susceptible d’une modification dissymétrique, faisant de la nouveauté une caractéristique qui se limite au seul signifié (II), le signifiant n’étant pas nouveau. On a alors :

une forme ancienne / un contenu prédicatif nouveau
I II

On l’aura compris, il s’agit ici d’un néologisme sémantique, cas très courant dans la terminologie de plusieurs domaines où l’on attribue des définitions (des emplois) spécifiques à des unités lexicales faisant partie du fonds lexical commun. Dans ce dernier cas, l’on analyse le nouveau contenu prédicatif tout en cherchant des spécificités dans la combinatoire qui la distingue de celle des autres emplois. Mais la forme du signifiant lexical reste la même.

Dans un cas comme dans l’autre, seul le signifiant est tangible, se donne à voir, est fixée dans une forme lexicale (la partie I). La partie II est admise comme le corollaire de I, sans qu’elle prenne une forme tangible comme c’est le cas dans la définition du dictionnaire, qui correspond à une réalisation syntagmatique (la partie II).

Entrée / définition lexicographique
I II

Cette structure lexicographique n’est qu’un moule commode pour rendre la consultation aisée. Nous savons qu’il y a un grand nombre de types de définitions²². Nous retenons pour notre démonstration celle qui établit entre I et II une relation équative, exprimable au moyen de *est* :

I est II

Si l’on tenait compte de l’étymologie du terme *aphorisme*, telle qu’elle est présentée par Philippe Moret (« du latin *aphorismus*, du grec *aphorismos*, dérivé du verbe *aphorizein* [...] délimiter, circonscrire, d’où par abstraction, définir » (op. cité : 9), l’on accepterait facilement la conclusion de l’auteur : « la définition, et la plus économique possible, de l’aphorisme est ... définition » (*idem*). Ainsi, le prototype de l’aphorisme serait un énoncé comportant un Déterminé (Dé) et un Déterminant (Dă).

Dé / Dă

Plusieurs formules peuvent être coulées dans ce moule :

- La dure réalité est une désolante confusion de magnifiques idéaux et de réalisations maladroites. (Ernesto Sabato, *Avant la fin*, Seuil, 200 : 18).
- La création est ce début de sens que nous avons conquis de haute lutte contre l’immensité du chaos. (*ibidem*, p. 48)
- Croire est ce qui rend supportable la perspective de la mort. (Boualem Sansal, *Le train d’Erlingen ou la métamorphose de Dieu*, Gallimard, 2018 : 105).

- Les confidences sont comme un collier de perles, quand le fil cède, tout défile.
(Pierre Lemaître, *Miroir de nos peines*, Albin Michel, 2020 : 202).

Par rapport au prototype de base, toutes sortes de variations peuvent s'opérer. Nous verrons par la suite comment elles se réalisent. Retenons pour le moment cette conclusion que l'aphorisme prototypique est un *énoncé endocentrique, qui comporte en lui-même la désignation du précepte objet de cet énoncé et la définition dont il fait l'objet*.

Une telle définition se décline sur le plan sémiotique à l'inverse des dénominations lexicales courantes : au lieu d'avoir seulement, comme pour n'importe quelle nouvelle dénomination, la saturation du signifiant, laissant la définition non réalisée discursivement, on a, au contraire, pour l'aphorisme une saturation lexicale complète de l'entité définie et de sa définition :

- Dénomination courante :

Entité dénommée		Définition
<i>élatif</i> (n.m.)	<i>est</i>	« cas qui exprime le mouvement de l'intérieur vers l'extérieur, dans les langues finno-ougriennes » (GR).

- Aphorisme :

<i>croire</i>	<i>est</i>	ce qui rend supportable la perspective de la mort.
---------------	------------	--

Les aphorismes exocentriques ne comportent pas en eux-mêmes l'entité à laquelle l'énoncé aphoristique renvoie. Tout comme pour les unités polylexicales conçues sur le même principe, cette entité reste sous-entendue, comme c'est dans le cas de *deux-roues* :

(Un véhicule à) *deux-roues*.

On aurait une configuration similaire pour les aphorismes avec cette spécificité que l'entité non exprimée renvoie aux différentes catégories fonctionnelles attribuées à ce type d'énoncé, comme *précepte*, *règle*, *vérité*, *prescription*, etc., qui réapparaissent souvent dans le discours quand il s'agit de les citer :

(la vérité), rien ne se produit sans cause et rien n'est prédit sans raison. (Plutarque).

Dans les deux cas, ce qui sert de signifiant figure dans les éléments définatoires de l'entité, avec cette différence qu'elle est entière dans l'unité autonome, l'aphorisme, et partielle dans l'unité non autonome, ici le substantif *deux-roues*. Le signifiant est dans les deux cas la trace de l'élaboration discursive du concept dénommé.

Comme on le constate, l'aphorisme est une création lexicale néologique qui s'inscrit parfaitement dans la dynamique de la polylexicalité générale. Sa lexicalisation est une autre dimension qui relève d'autres paramètres, comme la reprise fréquente par les locuteurs dont l'ultime étape est la perte de ses origines et son inscription dans le stock lexical commun, c'est-à-dire les univers de croyance partagés. Ainsi certains aphorismes deviennent-ils des proverbes.

Il reste de voir les principales caractéristiques de l'aphorisme, ses modes de création et sa dimension prédicative.

5.3. Les caractéristiques de l'aphorisme

L'aphorisme, comme l'a bien détaillé Moret (*op. cit.*), s'inscrit dans la tradition des formes brèves et sentencieuses. Il se caractérise par les traits suivants : « la vocation définitionnelle, la brièveté, à la mesure de la phrase prédicative, le souci rhétorique de la concentration, du grand sens en peu de mots » (*Ibidem* : 11).

Sur le plan formel, l'élaboration de l'aphorisme exige la limitation à l'essentiel syntaxique et lexical. Dans l'exemple suivant :

Il y a deux juges infaillibles : Dieu dans le ciel, l'expérience sur la terre. (ibidem : 136)

Le cadre phrastique se réduit à la formule d'existence *il y a*, suivie de l'existant, le complément de l'expression. À l'intérieur du complément, une structure binaire repose sur une relation appositive qui relève du minimum grammatical, une simple marque séquentielle. Le segment apposé se construit par simple juxtaposition.

Pour ce qui est du lexique, il est en parfaite adéquation avec le moule formel : la désignation de ceux dont on affirme l'existence avec leur caractérisation : *deux juges infaillibles*. La suite vient expliciter ces deux juges : *Dieu* et *l'expérience*, avec des localisations opposées de ces entités : *le ciel* et *la terre*. Il est à noter que si l'on cherche à réduire davantage cet énoncé, l'on peut faire l'économie de *il y a*. On aura ainsi :

Deux juges infaillibles : Dieu dans le ciel, l'expérience sur la terre.

Le resserrement formel répond entre autres à la fonction mnémotechnique qui exige que moins l'empan du signifiant est grand, plus la capacité mémorielle de le retenir est grande. C'est pourquoi la brièveté est doublée de caractéristiques rhétoriques, comme le recours à des figures et tropes, la dimension prosodique et les cadres systémiques. Cette recherche de l'ornementation sur le plan formel aboutit à des aphorismes poétiques :

*Ne flattez point les grands : ce talent mercenaire
Est né de l'intérêt et de la lâcheté ;
Aux grands comme aux petits, sans crainte de déplaire,
Sachez dire toujours l'exacte vérité.*

Marel de Vindé (*Idem*)

L'idée centrale consiste à réussir à *concentrer le maximum de contenus prédicatifs dans un énoncé comportant le minimum de mots*. Le reste des caractéristiques dépend de la distance que l'aphorisme peut avoir avec le prototype aphoristique.

L'exigence de la condensation prédicative provient du type de catégorisation assigné à ce genre d'énoncé. Si l'on catégorise dans la langue générale des concepts généraux au moyen d'unités lexicales, l'on catégorise par le biais des aphorismes des connaissances encyclopédiques. Toute connaissance est nécessairement réduite à un récit²³. D'où l'affinité entre ce type de catégorisation et le cadre phrastique, apte à rendre compte des micro-récits. Ce n'est pas par hasard que la tradition aphoristique soit liée à la médecine et à Hippocrate, dont les aphorismes fixent des connaissances admises comme des vérités à connaître et à transmettre :

Chez les phthisiques dont les cheveux tombent, la diarrhée survient et ils meurent. (Hippocrate, In Moret, op. cit.)

Il en est de même dans les autres domaines, comme celui de la morale où les préceptes représentent une masse de connaissances supposées être au service d'une meilleure saisie des relations humaines et des règles que la norme exige dans chaque société :

La métaphysique, art de se payer de mots. (Claude Roy, Ibidem)

Prendre la vie avec philosophie, selon le sens commun, c'est avoir pensé une fois pour toutes. (Idem)

L'ordre et la connexion des idées sont les mêmes que l'ordre et la connexion des choses. (Idem)

Vu sous l'angle de la dénomination, l'on peut dire que l'aphorisme est l'un des moyens de fixer dans la langue ces contenus encyclopédiques. La mémorisation du lexique et celle des aphorismes dépendent des compétences individuelles et du niveau culturel de chacun : à côté du stock minimal, nécessaire à la communication courante, lexique et énoncés aphoristiques sont théoriquement non finis, puisque les mécanismes néologiques sont toujours à l'œuvre pour en fabriquer toujours de nouveaux.

Quand les aphorismes se déclinent sous forme de règles de vie, ils acquièrent le plus souvent une grande densité pragmatique :

Sème tes haricots à la Sainte-Croix :

Tu n'en récolteras que pour toi.

Sème-les à Saint-Gengoult (11 mai)

Tu t'en donneras beaucoup. (Gabrielle Cosson, Dictionnaire des dictons des terroirs de France, Larousse, 2010 : 168)

Les textes religieux fourmillent de règles à suivre par les croyants :

Allonge tes pieds selon la longueur de la couverture. (Le Talmud, PirkéAboth, V^e S., cité par Maurice Maloux, Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes, Larousse, 1990 : 12)

La plupart des pragmatèmes courants sont, à l'origine, des créations aphoristiques qui ont fini par se fixer dans la langue²⁴ :

A bon entendeur, salut !

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Il reste de savoir comment la création aphoristique s'effectue. L'aphorisme peut être appréhendé comme une création issue d'une littérature fragmentée ou comme une création qui émerge au sein de textes longs qui les englobent.

5.4. L'aphorisme, une création fragment

L'on peut ramener la production langagière à deux formes principales : le continu et le discontinu. Toutes les deux correspondent à des modes de pensée : le continu relève de l'analytique, le discontinu du synthétique. Si celui-ci compacte, celui-là détaille et dilate. L'un et l'autre des deux formes empruntent en quelque sorte leurs aspects respectifs à l'opposition aspectuelle, caractéristiques en français des deux temps du passé que sont l'imparfait et le passé simple. La saillance de celui-ci individualise, donne du relief et rend l'événement plus isolable. Il s'agit en réalité de deux modes d'abstraction : le mode analytique cherche à imiter l'enchaînement des événements, en créant l'illusion d'une continuité gouvernée par des liens prédicatifs de toutes sortes. Le mode synthétique, celui des aphorismes, ramène la pluralité continue à une singularité nécessairement discontinu²⁵.

Le recours au fragment pour dire le discontinu n'est pas en contradiction avec le continu. Puisque le discontinu n'est que le fruit de la discrimination cognitive, le fragment peut être pensé isolément ou à l'intérieur du continu. La littérature fragmentée ne se limite pas au genre aphoristique et ses avatars ; elle englobe également des formes multiples comme le genre épistolaire, le journal intime, etc. Les traités, pensées, anecdotes et toutes les formes fragmentées versent, de par la

concentration prédicative et le compactage de forme qui les caractérisent, vers une généralité qui fait émerger des axes thématiques et des fonctionnalités pragmatiques : les traités comportant des préceptes et des jugements se structurent en fonction de notions générales comme le bien, le mal, l'hypocrisie, la vengeance, l'amitié, etc. Le compactage resserre le particulier et l'oriente vers le général²⁶. Le particulier, de par son isolement, tend vers la prototypie qui en fait une mesure pour les cas singuliers. Les *Maximes* de La Rochefoucauld, les *Pensées* de Pascal, les *Essais* de Montaigne, les *Caractères* de La Bruyère, etc. sont autant de réalisations discursives, certes ramassées, mais qui constituent en même temps des totalités dont l'économie et la cohérence globale n'est plus à démontrer²⁷. Nietzsche, en parlant du fragmentaire, a la pertinence de préciser que « le fragmentaire ne précède pas le tout, mais se dit en *dehors* du tout et après lui » (cité par Moret, *op. cit.* : 58).

5.5. L'aphorisme résomptif

La condensation ou son opposé, l'amplification, traduisent soit des préconstruits propres aux langues, soit une compétence cognitive de l'individu lui permettant de concentrer son vouloir-dire dans peu de mots, ou au contraire, l'amplifier en recourant à des périphrases ou des paraphrases supposées équivalentes à ce qui peut être rendu par le resserrement verbal.

Comme les langues catégorisent le réel différemment, il arrive souvent que des réalités soient dénommées dans une langue et pas dans une autre. Pour en rendre compte dans une autre langue, l'on est réduit à exprimer ce qui est dit par un seul mot dans l'une au moyen d'associations syntagmatiques dans l'autre :

Et je ne suis pas si vieille, dit Zhaanat. Mes seins ne sont pas encore de vieux sacs à pipe en cuir tout rabougris ». En Chippewa, ça tenait en un mot. (Louise Erdrich, Celui qui veille, Albin Michel, 2022 : 233).

Dans certaines pathologies du langage, les patients perdent certaines de leurs compétences lexicales, comme c'est le cas dans ce passage du même roman ; ce qui les conduit à chercher des équivalences discursives aux mots normalement employés par tout le monde :

On l'avait déclaré guéri et parfaitement apte après l'accident vasculaire cérébral dont il avait été victime à la gare, mais son cerveau connaissait parfois des ratés, cachant dans ses replis le mot que Thomas avait sur le bord de la langue. Il devait alors se détendre et prendre le mot par surprise [...]. S'il arrivait que les images débusquent un mot, il arrivait aussi désormais qu'un autre lui manque lorsqu'il parlait : il lui substituait alors une longue

phrase dont l'effet comique faisait rire son interlocuteur. Quelques jours auparavant, incapable de retrouver le mot « coffre », il évoqua « la grotte automobile à porte articulée », ce qui passe pour un trait d'esprit. [...]. À Sharlo, il avait demandé « un livre aux pistes sinueuses » pour parler d'un roman policier. Elle avait bien aimé cette description. [...] Sa capacité cérébrale était tout pour lui, mais il n'avait pas la moindre idée de la manière de la protéger. Il se contentait de plonger, d'attraper le mot et de remonter à la surface. (Ibidem : 532-533).

N'oublions pas que les solutions trouvées par ce personnage représentent tout simplement celles que n'importe quel locuteur emploie quand il est démuné du mot précis pour dénommer ou désigner n'importe quel objet, abstrait ou concret. Cela montre également comment la paraphrase est au cœur du système linguistique et illustre très bien le caractère très économique des unités de la troisième articulation : elles font de leurs signifiants le lieu où logent les prédicats virtuels qui constituent leurs signifiés.

Quand il s'agit de contenus encyclopédiques libres, ce principe d'économie du langage se trouve concrétisé par des néologismes aphoristiques dont le rôle consiste à condenser les contenus analytiques du cotexte dans ce type d'unités. C'est dans ce cadre que l'aphorisme trouve toute sa puissance résomptive, c'est-à-dire ce pouvoir qui consiste à ramener la pluralité à l'unicité. Mais, contrairement à l'unité lexicale, la condensation se trouve distribuée sur l'ensemble des éléments constitutifs de l'énoncé aphoristique. Qu'il soit en position cata- ou anaphorique, ou les deux à la fois, trois opérations se mettent en place pour résorber les contenus prédictifs du cotexte (la dimension analytique) dans le minimum linguistique de l'aphorisme :

- L'*attraction* des éléments disparates du cotexte par les parties constitutives de l'aphorisme ; ce qui en fait des attracteurs prédictifs ;
- La *distribution* de ces contenus sur les différents espaces syntagmatiques de l'aphorisme ;
- La *globalisation* de la totalité dans une unité signifiante, faisant ressurgir un contenu culturel, de nature encyclopédique touchant tous les domaines de la vie : médecine, vie à la campagne, météorologie, règles sociales et morales, réflexions philosophiques, etc. Bref, l'aphorisme correspond en général à un précepte général.

L'exemple suivant montre par son extrême structuration serrée comment ces trois opérations sont à l'œuvre, faisant du texte un tissu de relations dynamiques résomptives :

« [...] si nous ne nous laissons pas émouvoir par ce qui nous entoure, nous ne pourrions être solidaires de rien ni de personne. Nous serons ce que l'on

pourrait appeler une « unité alvéolaire » - expression qui donne le frisson - pour désigner l'être humain de notre temps, cet individu qui crée autour de lui d'autres alvéoles où il s'enferme, dans son appartement fonctionnel, dans la part de travail limitée qui lui est confiée dans son emploi du temps. N'oublions pas que jadis les travaux des champs, la pêche, la cueillette des fruits, l'artisanat, les forges, les ateliers de couture, les entreprises rurales rassemblaient les gens et les unissaient humainement en un effort commun.

C'est l'intuition de la rupture de cet équilibre qui a conduit les ouvriers du XVIII^e siècle à se rebeller contre les machines, à vouloir les jeter au feu. Aujourd'hui, les hommes tendent à se rassembler en masses pour s'adapter à la fonctionnalité croissante et absolue que le système impose toujours plus durement, d'heure en heure. Mais entre la vie dans les grandes villes, qui les engloutit comme une tempête de sable dans un désert, et l'habitude de regarder la télévision, qui les pousse à accepter tout ce qui peut se produire sans se sentir responsables, la liberté est en péril. Un péril aussi redoutable que la formule de Jünger : « *Si les loups contaminent la masse, un jour funeste viendra où le troupeau ne sera plus qu'une horde.* » (Ernesto Sabato, *La résistance* : 16-17).

Ce schéma²⁸ montre comment la dynamique résomptive s'effectue à tous les niveaux, dégageant ainsi les emboîtements successifs des contenus prédicatifs. Cela traduit en réalité la manière dont l'interprétant construit le sens à partir des énoncés auxquels il est confronté. Ce texte, ramené progressivement à l'essentiel, conduit à l'aphorisme de départ :

La négation d'interactions humaines → négation de solidarité.

Le développement qui s'ensuit est en quelque sorte une génération textuelle du concentré aphoristique. La conséquence à laquelle aboutit la négation des solidarités est condensée dans la formule finale.

La binarité des deux aphorismes, avec leur construction hypothétique corrélée, offre un cadre symétrique qui rapproche ce type d'énoncés des emmêlés avec des zones fixes et d'autres librement saturables :

- La fixité est assurée par la construction hypothétique : Si P, Q ;
- La variation concerne la saturation des espaces syntagmatiques de P et de Q.

Ce qui donne lieu pour les deux énoncés au schéma suivant :

Si [- INTERACTIONS HUMAINES], [- SOLIDARITÉ]

Si [CONTAMINATION (LOUP, MASSE)], [TRANSFORMATION (MASSE, HORDE)].

Le moule participe de la condensation prédicative, moyennant le recours à des unités lexicales suffisamment générales pour servir d'attracteurs aux éléments analytiques du reste de l'énoncé et assez précis pour déterminer l'orientation :

- En 1, 2 et 3 du schéma : unité alvéolaire, s'enfermer dans son appartement, son travail, son emploi du temps/ opposé à unir (humainement), effort commun → SI - INTERACTIONS, - SOLIDARITÉ,
- En 3 et 4 : masses, fonctionnalités croissantes et absolues imposées, engloutir dans les tempêtes de sable, habitudes de regarder la TV, acceptation passive de tout ce qui se produit → CONTAMINATION DE LA MASSE / DÉGRADATION INÉLUCTABLE.

Le moule vient offrir un cadre où viennent se loger des unités lexicales fortement résumptives. Nous retrouvons là les principales caractéristiques de l'aphorisme : le maximum de contenus prédicatifs dans le minimum d'unités linguistiques, le tout aboutissant à une formule bien frappée.

Récapitulation et perspectives

• Récapitulation

Trois éléments sont à retenir :

- La dimension théorique : la néologie polylexicale pose la problématique de la créativité en des termes nouveaux. Elle fait sortir la recherche en néologie du cadre restreint de la monolexicalité et la prédominance de la morphologie affixale. En impliquant la combinatoire syntaxique, se posent des questions relatives à la limite à tracer entre les syntagmes libres et les néologismes polylexicaux, au degré de fixité minimal censé assurer la globalité de ce genre d'unités à signifiant pluriel et à l'ensemble des interactions prédicatives entre les constituants dans le cadre syntagmatique de l'unité polylexicale ;
- La dimension heuristique qui favorise la découverte de nouveaux pans de la recherche linguistique. En impliquant la polylexicalité, l'on est tout naturellement conduit à s'interroger sur la dynamique langagière, lieu de toute créativité, un lieu dont il faut préciser la localisation : le discours, la langue ou l'interface entre les deux ? S'il s'agit de celui-ci, il faut montrer en quoi cet espace, lieu de transit entre langue et discours, devrait faire l'objet de plus d'intérêt puisqu'il permet de contrôler, dans une vision dynamique, les différents aspects dans la langue qui conditionnent la production discursive comme les emmèmes et les éléments du discours atteignant un certain degré de fixité qui finissent par enrichir le système global de la langue ;
- La dimension descriptive, comme on l'a vu, permet d'enrichir les données par des observables inédits, dont l'extrême diversité pourrait donner lieu à des typologies suffisamment fournies pour saisir le maximum de facettes de ce phénomène.

- **Perspectives**

Découlent de ces éléments trois types de perspectives correspondantes :

- Reprendre les concepts de variance / invariance dans le langage en vue d'en mieux comprendre la distribution, la complémentarité, le dosage, l'expression, les niveaux d'intervention, etc., l'objectif étant d'élaborer une approche dynamique des phénomènes langagiers rompant avec la vision fixiste qui prédomine actuellement et de participer à faire émerger une linguistique intégrative entre les champs disciplinaires et le maximum de facettes des faits linguistiques ;
- Approfondir l'analyse des emmèmes pour mieux en saisir la portée, la nature sémiotique, les configurations, etc. ; cela pourrait aider à fournir une explication aux automatismes langagiers et mieux comprendre les mécanismes d'acquisition et d'apprentissage des langues. Si l'on réussissait à en faire une description satisfaisante, l'on pourrait y voir un universel qui trouverait sa base biologique dans le fonctionnement du cerveau en général et de la mémoire en particulier, fonctionnement intégré dans un corps conditionnant nos sens, perceptions, émotions et catégorisation du réel ;
- Mieux délimiter le champ des observables et créer des outils à la fois informatiques et dictionnaires que l'on enrichit continuellement par les nouvelles unités collectées, ce qui faciliterait énormément le traitement des faits phraséologiques.

Bibliographie

- Arnould, A., Lancelot, C. 1966. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*. Précédée d'un Essai sur l'origine et les progrès de la langue française, par M. Petitot. Paris : Imprimerie de Munier.
- Bally, C. 1909. *Traité de stylistique française*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Bejoint, H., Thoiron, Ph. (dir.). 2000. *Le sens en terminologie*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, coll. Travaux du C.R.T.T.
- Ben Amor, Th. 2021. *Linguistique du défigement*. Publications de l'Université de la Manouba.
- Blanco, X., Meji, S. 2018. *Les pragmatèmes*. Paris : Classiques Garnier.
- Blumenthal, P., Hausmann, F. J. (eds.). 2006. « Collocations, corpus, dictionnaires ». *Langue française*, n°150. Paris : Larousse.
- Boisson, C., Thoiron Ph. 1997. *Autour de la dénomination*. Presses Universitaires de Lyon.
- Brunot, F. 1936. *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. 3^e édition. Paris : Masson et Cie éditions.
- Clas, A. 1980. « De la formation de mots nouveaux. ». *Meta*, n° 25 (3), p. 45-347.
- Clas, A. 1987. « Les nouveaux lexiques ou une stratégie de création de mini-banques ». *Meta. Vers l'an 2000. La terminotique : bilan et perspectives*. André Clas (dir.), n° 32 (2), p. 212-215.
- Clas, A. 1989. « Présentation. In : 1. J. Baudot, A. Clas, H. Béjoint et al. (dir.) Actes du colloque *Les terminologies spécialisées: approches quantitative et logico-sémantique*. 2. P. Lerat et F. Algardy (dir.) Actes du colloque *Terminologie et industries de la langue* ». *Meta* n°34 (3), p. 337-339.

Clas, A. 2006. « Où situer la mesure dans les termes ? ». In : H. Béjoint et F. Maniez (dir.) *De la mesure dans les termes : Hommage à Philippe Thoiron*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 212-226.

Dictionnaire de l'Académie française. 1694. 1^{ère} édition.

Dubois, J. 1962. *Étude sur la suffixation lexicale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.

Fiala, P. et al. 1987. « Des mots aux syntagmes. Figements et variations dans la Résolution générale du congrès de la CGT de 1978 », *Mots* n° 14, p. 47-88.

François, J. 2005. « Le fléchage synonymique de la polysémie verbale : questions de méthode ». *Cahiers du CRISCO* n° 20. Presses universitaires de Caen, p. 1-80

François, J. 2008. « Les grammaires de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents ». *Cahiers du Crisco*. Presses universitaires de Caen, p. 1-19.

Gaudin, F. 2003. *Socioterminologie, une approche sociolinguistique de la terminologie*. Bruxelles : Duculot.

Grand Larousse de la Langue Française. 1986. L. Guilbert (dir.). Paris : Larousse.

Grand Robert de la langue française. 2017. Version numérique.

Gréciano, G. 1983. *Signification et dénotation en allemand : la sémantique des expressions idiomatiques*, Université de Metz. Paris : Klincksieck.

Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.

Gross, M. 1988a. « Sur les phrases figées complexes du français », *Langue française*, n° 77, p. 47-70.

Gross, M. 1988b. « Les limites de la phrase figée », *Langages*, n° 90, p. 7-22.

Grossmann, F., Tutin, A. (dir.) 2003. « Les collocations. Analyse et traitement ». *Travaux et recherches en linguistique appliquée*. Amsterdam : De Werelt.

Guilbert, L. 1965. *La formation du vocabulaire de l'aviation*. Larousse : Paris.

Guilbert, L. 1967. *Le vocabulaire de l'aéronautique : Enquête linguistique à travers la presse d'information à l'occasion de cinq exploits de cosmonautes*. Paris : Larousse.

Guilbert, L. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.

Kahneman, D. 2012. *Système 1, système 2. Les deux vitesses de la pensée*. Flammarion : Collection Essais.

Kauffer, M. 2013. « Le figement des « actes de langage stéréotypés » en français et en allemand ». *Pratiques*, n°159160. Numéro spécial *Le figement en débat*, p. 4254.

Lajmi, D. 2011. « Le verbe support complexe : un actualisateur figé de la prédication non verbale ». *Neophilologica. Études linguistiques et littéraires*, n° 23, p. 29-40.

Lancelot, A. 1964. Compte rendu de *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872. A travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*. Dubois J. *Revue française de science politique*, 14^e année, n° 5, p. 989-990.

Le Pesant, D., Mathieu-Colas, M. (dir.) 1998. *Les classes d'objets*. *Langages*, 32^e année, n°131.

Legallois, D., François, J. (eds.) 2006. « Autour des grammaires de construction et de patterns ». *Cahier du CRISCO* n° 21, Université de Caen.

Legallois, D., Patard A. 2017. « Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique ». *Langue française*, n°194, p. 5-14.

Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Presses Universitaires de France.

Martin, R. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris : Librairie C. Klincksieck.

Martin, R. 1992. *Pour une logique du sens*. Presses Universitaires de France.

Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

Mejri, S. 1997. *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Publications de la Faculté des lettres de la Manouba.

- Mejri, S. 2005. « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement ». *Linx*, n° 53.
- Mejri, S. (dir.) 2009. *La problématique du mot. Le français moderne*. Tome LXXVII, n°1. Paris : CILF.
- Mejri, S. (dir.) 2018. *La phraséologie française. Le français moderne*. 86^e année, n°1. Paris : CILF.
- Mejri, S., Mejri, S. 2020. « La phraséologie spécialisée : concepts, opacité, culture ». *Phrasis*, n°4. Studi fraseologici e paremiologici, p. 249-276.
- Mejri, S., Zhu, L. 2020. « Données dictionnaires informatisées. Réseaux inférentiels ». *Le Français moderne*, Linguistique et traitements quantitatifs. Magri V. (dir.), n°1. Paris : CILF, p. 102-136.
- Mejri, S., Gishti, E. 2022. « Énoncés et phrases : variation et fixité ». *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises* n° 74, LXXIII congrès de l'Association, *Situation de la langue française, Actualité de Montesquieu, Paul Valéry*, p. 27-48.
- Mejri, S. 2023. « Phraséologie et troisième articulation du langage », In : *Structural fixedness and conceptualidiomaticity*. Hommages à E. Arsentiva. A. Pamies et R. Ayupova (dir.). Publications de l'Université de Grenade.
- Meščuk, I. 1988. « Paraphrase et lexique dans la théorie linguistique Sens-Texte ». *Lexique* n° 6. *Paraphrase et lexique*, p. 13-54.
- Meščuk, I., Polguère A. 2021. « Les fonctions lexicales dernier cri ». In : *La théorie Sens-Texte. concepts-clés et applications*. S. Mrendo (dir.). Paris : l'Harmattan, p. 73-153.
- Meščuk, I. et al., 1984. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. Recherches lexico-sémantiques, avec N. Arbatchensky-Jumarie, L. Elnitsky, L. Iordanskaja, A. Lessard. André Clas (réd.). Presses de l'Université de Montréal.
- Meščuk, I., Polguère A. 2007. *Lexique actif du français : L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Collection Champs linguistiques. De Boeck Supérieur.
- Mhiri, A. 1973. *Les Théories grammaticales d'Ibn Jinnî*. Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis.
- Moret, P. 2018. *Le bouquin des aphorismes*. Collection Bouquins. Paris : Laffont.
- Sablayrolles, J.-F. 2019. *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Salem, A. 1987. *Pratique des segments répétés. Essai de statistique textuelle*. Paris : Klincksieck. Publications de l'INALF, coll. « Saint-Cloud ».
- Schaeffer, J.-M. 2020. *Les troubles du récit. Pour une nouvelle approche des processus narratifs*. Editions Thierry Marchaisse.
- Sinclair, J. (éd.) 1991. *Corpus, Concordance, Collocation*. Presse universitaire d'Oxford.
- Thoiron, Ph., Béjoint, H. 1993. « Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité » *Terminologie et traduction*, n°2/3, Luxembourg : Office des publications officielles des communautés européennes, p. 513-522.
- Trésor de la Langue Française informatisé*.
- Whitehead, A. N. 2004, *Modes de pensée*. Paris : Vrin.
- Zhu, L. 2016. « Pour une notion de moule dans le figement ». *Les Cahiers du dictionnaire*, n° 8. Paris : Classiques Garnier, p. 97-109.
- Zhu, L. 2020. « Moule locutionnel lexicographique et traitement des phraséologismes ». *Les Cahiers du dictionnaire, Dictionnaire et figement. Hommage à Salah Mejri Dictionnaires et encyclopédies. Hommage à Alain Rey*, n°11. Paris : Classiques Garnier, p. 147-163.

Notes

1. Dans la même perspective, plusieurs commissions terminologiques ont vu le jour en France et au Canada, avec des publications périodiques. *La banque des mots* représente bien cette tendance (site internet).
2. Cf. par exemple *Autour de la dénomination*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1997.
3. *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000.
4. Qui privilégient la dimension sociolinguistique (socioterminologie).
5. Voir « Fondements lexicologiques du dictionnaire. De la formation des unités lexicales », *Le Grand Larousse de la Langue Française*, 1986, p. IX-LXXXI.
6. DAF dans la suite.
7. Cf. pour cette distinction Mejri (2005). Les séquences auto-entité sont conçues dans le cadre de la même partie du discours que celle de la séquence d'origine (par exemple : Verbe → Verbe ; N → N ; Adj. → Adj.) ; les séquences hétéro-entité dérogent à cette règle (par exemple : Verbe → Nom).
8. Toutes les définitions sont empruntées au *Grand Robert*, 2021.
9. Le sens émerge de l'établissement d'une relation établie par la cognition entre deux entités. Cette relation abstraite permet, grâce aux unités lexicales, l'encapsulation de prédicats virtuels, et, grâce à l'espace syntagmatique, phrastique et textuel, de permettre des interactions entre les mots dans les trois cadres énonciatifs (syntagme, phrase, texte).
10. *Enoncif* est relatif à l'*énoncé* et s'oppose à *énonciatif*, qui renvoie à l'*énonciation*. Ce terme vient remplir une case vide et résoudre le problème de la polysémie de *énonciatif*. (cf. Mejri 2023).
11. La réalité renvoie à la totalité de l'existant, qu'il soit réel ou imaginé, qu'il soit abstrait ou concret, qu'il soit fictif ou non, etc. En d'autres termes, elle correspond au « pensable », qui peut être dicible ou non. Penser, c'est discriminer une portion dans le flux de l'univers par une attention particulière qui découle de l'importance accordée à cette portion (pour le concept d'*importance*, voir Alfred North Whitehead 2004).
12. Les interrogations sur Google fournissent un corpus très riche en occurrences.
13. Cf. Kahneman D. (2012), *Système 1, système 2. Les deux vitesses de la pensée*, Paris, Flammarion.
14. Laquelle réflexion relève de la pensée lente, élaborée, faisant intervenir l'ensemble du cortex cérébral, qui nécessite des schémas élaborés de la pensée (*système 2* chez Kahneman *op. cit.*).
15. Pour en avoir une idée plus précise, cf. J. François (2005, 2008), J. François et D. Legallois (2006) et D. Legallois et A. Patard (2017).
16. L'avantage de ce néologisme réside dans son intégration dans le paradigme de la dénomination des unités telles que *phonème*, *graphème*, *morphème*, *lexème*, *grammème*, *phrasème*, *mème*, etc. Le doublement de la consonne correspondrait à la zone du découpage syllabique : (M : *em* ; M : *em*, avec ajout de la finale suffixale).
17. Toutes les citations sont empruntées à A. Mhiri (1973).
18. En arabe, comme ce sont les consonnes qui assurent le contenu sémantique, les deux critères retenus ont le même ordre de succession et la même racine ; ce qui rapproche cette dérivation de la dérivation affixale en français, même si la logique du système est différente (2^e articulation).
19. Il s'agit d'une introduction de 60 pages où l'auteur fournit une description détaillée de ce genre textuel, son évolution à travers les époques, ses caractéristiques formelles constantes et les variations qu'il a connues, tout en le comparant à d'autres genres apparentés.
20. *L'emblème* naît en Italie dans la seconde moitié du XV^e siècle. [...] se compose de trois éléments : une image allégorique, gravure qui correspond au « corps » de l'emblème, un intitulé, qui, le plus souvent, est une sentence, et un texte en vers, une épigramme censée clarifier les rapports qu'entretiennent entre elles la sentence et l'image [...]. (P. Moret, *op. cit.* : 33).

21. « *La pointe*, c'est la formule ornée, brève et virtuose qui va concentrer une idée et la cristalliser par le biais d'une figure originale et surprenante » (*ibidem* : 40).
22. Pour la typologie des définitions, cf. R. Martin (1992).
23. Le récit consiste à rendre compte d'une série d'événements ; l'événement étant ce qui advient. Les abstractions sont en fin de compte des événements de pensée. C'est pourquoi l'on peut appliquer la notion de récit aux analyses de toutes sortes, scientifiques ou non. Il faut ajouter que le narratif est source de cohérence. L'enchaînement sort les événements isolés du chaos de l'existant pour les inscrire dans une logique narrative. (cf. J.-M. Shaeffer, 2020)
24. L'on peut généraliser cette affirmation à l'ensemble des énoncés sentencieux. Vu l'enracinement de l'aphorisme dans la tradition, il serait plausible de voir dans les typologies courantes de ces énoncés des manières dont les uns et les autres se sont fixés dans la langue, avec tous les chevauchements possibles entre les classes.
25. La discontinuité est ontologiquement l'opération cognitive par laquelle la pensée discrimine dans la continuité du réel des catégories isolables ; ce qui permet à la cognition d'en faire des objets abstraits manipulables par la pensée.
26. Le mouvement inverse consiste dans la particularisation du général. La forme romanesque s'y prête très bien.
27. L'on pourrait étendre ces analyses aux textes fondateurs comme les textes des grandes religions ou ceux qui sont transformés en cadres de pensée comme ceux de Confucius.
28. <https://drive.google.com/file/d/1WV6L8TYIvA8BJK3huJin70diagasRSOQ/view?usp=sharing>



Analyse prédicative et inférences dans le défigement

Thouraya Ben Amor

Université de la Manouba, Tunisie

bamorthouraya@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-0035-4920>

Reçu le 08-10-2022 / Évalué le 10-11-2022 / Accepté le 12-12-2022

Résumé

Nous nous proposons d'utiliser l'analyse prédicative comme un outil méthodologique capable de révéler l'importance des mécanismes inférentiels investis dans tout texte et particulièrement dans les textes qui jouent sur les modes d'enchaînements prédictifs et qui manipulent les inférences virtuelles et actualisées. Nous focaliserons notre attention sur un type de texte construit sur le procédé du défigement linguistique où l'enrichissement sémantique permet une superposition prédicative imposant une synthèse interprétative conditionnée par des réseaux inférentiels.

Mots-clés : analyse prédicative, enchaînement prédictif, manipulation des inférences virtuelles/actualisées, défigement linguistique, enrichissement prédictif

Predicative analysis and inferences in defrosting

Abstract

We propose to use predicative analysis as a methodological tool capable of revealing the importance of the inferential mechanisms invested in any text and particularly in texts which play on the modes of predicative sequences and which manipulate virtual and actualized inferences. We will focus our attention on a type of text built on the process of linguistic defrosting where semantic enrichment allows a predicative superposition imposing an interpretative synthesis conditioned by inferential networks.

Keywords: predicative analysis, predicative sequence, manipulation of virtual/actualized inferences, linguistic defrosting, predicative enrichment

Introduction

Quand nous avons consacré une monographie au défigement linguistique (Ben Amor, 2021), l'approche que nous avons mise en œuvre n'était pas proprement inscrite dans le cadre de l'analyse prédicative, même si l'étude partageait certains aspects de cette théorie, comme la notion des trois fonctions primaires, c'est-à-dire les fonctions modalisatrice, prédicative et argumentale. C'est pourquoi nous commencerons par installer le défigement dans la perspective de l'analyse prédicative en rappelant les éléments

fondamentaux et essentiels de cette analyse avant de présenter certains modes de fonctionnement du mécanisme inférentiel. L'explicitation du lien entre inférences et enchaînement prédicatif nous permettra de démontrer que le défigement se réalise justement à travers la manipulation opérée au niveau de cet enchaînement prédicatif et des inférences afférentes.

1. Défigement et cadre théorique de l'analyse prédicative

Le défigement linguistique est un phénomène qui « établit une relation (*R*) instanciée entre deux éléments (*X*, *Y*) dont au moins l'un des deux est un phraséologisme de manière à transgresser l'une de ses fixités. Cette variation s'accompagnant d'un sens nouveau (...) schématiquement (...) : *R* (*X*, *Y* (*phraséologisme*)) » (Ben Amor, 2021 : 391). Ainsi, par exemple, dans ce titre emprunté à la une du *Canard enchaîné* :

(1) « *Canicule, incendies : le gouvernement cherche une solution miracle.*

Macron : « *Nous allons consulter un bureau d'étuves !* » » (20/07/2022).

Le défigement crée une relation (*R*) entre *bureau d'études* (*X*) et *bureau d'étuves* (*Y*) le second altérant la fixité lexicale et dénomminative du premier et apportant un enrichissement sémantique : le sens global de *bureau d'études* est désactivé et la solution gouvernementale est discréditée. Le journaliste tourne en dérision la décision présidentielle.

Sachant que l'analyse prédicative¹ postule l'existence de trois ordres : « l'ordre cognitif », « l'ordre linguistique » et « l'ordre de la production langagière », le défigement linguistique semble vérifier la pertinence de cette approche. En effet, tout énoncé engage « l'ordre cognitif » ou « logico-sémantique » dans la mesure où chaque énoncé est réductible au schéma universel (R. Martin 2021) suivant dans lequel M renvoie au modalisateur, P au prédicat et A à l'argument :

M (PA)

L'énoncé défigé n'échappe pas à cet ordre comme nous pouvons le constater en illustrant cela par le même exemple :

Modalisateur : le locuteur qui prend en charge cet énoncé défigé

Prédicat : « consulter »

Argument : « nous », « bureau d'étuves »

Nous retrouvons finalement en (1) le schéma universel de R. Martin :

M (*consulter* (*nous*, *bureau d'étuves*))

De même, tout énoncé est le produit de « l'ordre linguistique » qui correspond au système de la langue organisé à travers :

- des unités de la première articulation correspondant aux phonèmes entrant dans la formation des unités de la deuxième articulation ;
- des unités de la seconde articulation comprenant les morphèmes et intégrant la dimension sémantique dont sont privés les phonèmes ;
- des unités de la troisième articulation formées par des unités lexicales mono- ou polylexicales. Ce qui distingue les composantes de cette articulation est d'une part, leur appartenance catégorielle les prédisposant à une combinatoire syntaxique et par conséquent à être intégrées au discours et d'autre part, le fait qu'elles soient dotées d'une capacité de dénomination².

Dans l'énoncé défigé, l'unité (Y) qui porte le défigement est, de fait, une unité de la troisième articulation. Elle est prototypiquement de nature polylexicale, mais elle n'exclut pas les unités monolexicales dans certaines combinaisons syntagmatiques contraintes (cf. exemple 10), c'est pourquoi les unités de la troisième articulation sollicitées par l'énoncé défigé sont dites de nature phraséologique³.

Dans l'approche de l'analyse prédicative, les unités de la troisième articulation ont spécifiquement la capacité de se combiner entre elles conformément à des règles syntaxiques produisant des énoncés. Cette potentialité se réalise dans des cadres, c'est-à-dire des « espaces syntaxiques, dans lesquels [ces unités] peuvent être concaténées, combinées » (Mejri, Gishti, 2022 : 34). Plus précisément, elles s'actualisent potentiellement dans l'un des trois cadres suivants « le syntagme (premier lieu de prédication), la phrase (structure syntaxique auto-suffisante), l'interphrastique (lieu d'enchaînements prédictifs). Ce dernier lieu, une fois totalement bouclé, donne lieu au cadre le plus large, celui du texte » (*Ibid* : 34).

Analogiquement, les énoncés défigés peuvent s'actualiser dans ces mêmes cadres :

- le cadre syntagmatique :

(2) « À se taper la canicule par terre » (*Le Canard enchaîné*, 20/07/2022)

« À se taper la canicule par terre » est le résultat de la transformation de l'expression familière « à se taper le cul par terre ». Cette séquence adjectivale en (2) est employée en tant qu'apport prédictif privé de son support ; son caractère syntagmatique provoquant un blocage du mécanisme d'incidence. Cette incomplétude syntaxique et sémantique n'empêche pas la prédication. Cette pratique est fréquente dans les titres. Dans ce cas, l'aspect condensé, voire réduit du cadre, est souvent compensé par le lien avec le paratexte ou avec le cotexte sinon le plus fréquemment avec l'article journalistique qui complète la part manquante à l'interprétation.

- le cadre phrastique :

(3) « Je vous le demande en votre âme et conscience : sans la peine de mort, est-ce la peine de vivre ? » (Pierre Desproges, *Fonds de tiroir*, 1990 : 111)

- et le cadre interphrastique :

(4) « *Le savoir-vivre est la somme des interdits qui jalonnent la vie d'un être civilisé, c'est-à-dire coïncé entre les règles du savoir-naître et celles du savoir-mourir* » (Pierre Desproges, *Fonds de tiroir*, 1990 : 130)

La réalisation des défigements des unités de la troisième articulation est de nature à nous montrer qu'il ne faudrait pas confondre le foyer du défigement linguistique (*la peine de mort/ de vivre* (3) et *le savoir-vivre/naître/mourir* (4)) avec l'énoncé défigé, même s'ils peuvent coïncider comme en (2) où les deux se confondent dans le cadre syntagmatique.

Enfin, le troisième ordre, celui de « la production langagière » constitue le niveau ultime dans lequel se concrétise le discours, autrement dit, le passage du virtuel de la langue à l'actualisation du discours. Le résultat du défigement linguistique ne peut qu'appartenir à l'ordre de la production langagière.

Puisque le défigement ne s'arrête pas à son foyer, c'est-à-dire à l'unité lexicale qui fait l'objet d'une manipulation, mais qu'il engage différents cadres énonciatifs, il implique, par conséquent, plus d'une inférence.

2. Défigement et inférences

La notion d'inférence est bien ancrée dans la littérature linguistique. Si nous la considérons globalement dans le sillage de R. Martin qui souligne son importance en affirmant que « l'inférence est entre les mains du linguiste un instrument indispensable » (2002 : 42), nous devons d'abord préciser qu'elle prend au moins deux formes distinctes : il y a des inférences lexicales et des inférences de l'énoncé.

2.1. Inférences lexicales

Les inférences lexicales sont sous-tendues par les unités de la troisième articulation. Pour mieux révéler leur fonctionnement, prenons cet exemple :

(5) « *Sacha Guitry avait adopté une tactique infaillible pour se débarrasser des maîtresses de maison qui tenaient à l'attirer à une table peu séduisante. L'une d'elles lui disait :*

« *Venez déjeuner chez moi, mercredi prochain.*

- Ce serait avec plaisir, répondit Sacha. Malheureusement, j'ai un mariage.

- Alors, mercredi en huit.

- Impossible ! J'ai un baptême.

- Eh bien, mercredi en quinze.

- Hélas ! J'ai un enterrement. »

(Guillois Mina et André, 1972 : 190).

Cette histoire drôle est construite sur une série de trois prédicats nominaux *mariage*, *baptême*, *enterrement*. Chacun d'entre eux correspond à un événement organisé. Toutefois, certaines inférences de nature lexicale actualisées et communes aux lexèmes *mariage* et *baptême* ne sont pas partagées par *enterrement*. Dans cet enchaînement prédicatif⁴, l'*enterrement* infère que le locuteur peut prédire la date d'un décès, ce qui impliquerait qu'il maîtrise ce type d'événement, chose qui contredit bien sûr les connaissances encyclopédiques, mais surtout le contenu prédicatif définitoire du lexème *enterrement* autrement dit, son sens et par conséquent l'ensemble de ses inférences.

2.2. Inférences de l'énoncé

Certaines inférences ne sont pas tant le produit des unités lexicales en elles-mêmes que de l'énoncé dans la mesure où elles émergent de l'enchaînement discursif comme dans ces deux exemples :

(6) « *Ce qui est ennuyeux, à certains moments de la vie, soupirait Alphonse Allais, ce n'est pas de changer d'opinion politique. C'est qu'on est obligé, en même temps, de changer de café.* » (Guillois Mina et André, 1972 : 34).

(7) « *Il n'y a qu'une catégorie de gens, assurait le pianiste virtuose Samson François, pour préférer la flûte au piano : ce sont les déménageurs.* » (Guillois Mina et André, 1972 : 42).

En (6), le lien sémantique entre « *opinion politique* » et « *café* » n'est pas marqué linguistiquement, ce qui aurait pu engendrer une rupture au niveau de l'enchaînement discursif. Cependant, ce pseudo-hiatus entre les deux phrases est comblé par le mécanisme inférentiel ; un savoir encyclopédique partagé permet de rétablir la passerelle entre le changement d'une opinion politique et l'espace collectif où se pratique l'échange propre à la vie sociale et politique, en l'occurrence, le café.

Cette inférence de nature cognitive se vérifie aussi en (7), où elle émane de l'énoncé dans la mesure où la coprésence de la préférence pour la *flûte* aux dépens du *piano* d'une part, et les *déménageurs* d'autre part, aurait été incongrue si les motivations des déménageurs, c'est-à-dire le poids à porter de chacun de ces instruments musicaux, n'avaient pas été inférées. Comme nous le verrons plus bas (§ 3), c'est l'enchaînement au sein de l'énoncé qui actualise les inférences.

Les inférences exploitées dans le cadre de l'énoncé défigé sont tout aussi riches, certaines d'entre elles étant plus spécifiques.

2.3. Présupposition entre énoncés défigés et figés

Les énoncés défigés sont fondamentalement inférentiels. Les sources de cette inférence sont nombreuses. L'une d'entre elles est la présupposition. En effet, le lien inférentiel établi entre la suite défigée et la suite figée repose sur la présupposition.

Pour revenir à l'exemple (1), la suite défigée *bureau d'étuves* présuppose l'existence de la suite figée *bureau d'études* ; « *bureau d'étuves* » ne peut être saisi et interprété qu'une fois la relation rétablie avec *bureau d'études*. Bien qu'incontournable, ce type d'implication inférentielle n'est pas le seul à être engagé dans les énoncés défigés. Certaines inférences sont tributaires de l'enchaînement des prédicats qui fonde l'énoncé défigé, ce dernier ne se réduisant jamais à une seule prédication.

3. Enchaînement prédicatif et inférences

Afin d'expliquer la notion d' « enchaînement prédicatif », nous opterons pour le texte comme cadre structurant parce qu'il constitue un espace énonciatif privilégié notamment dans la manipulation des contenus prédicatifs pour au moins deux raisons essentielles :

- il présente une multiplication de prédications non seulement agencées de manière hiérarchisée, mais aussi concaténées selon un ordre mis au service d'une orientation sémantique ;
- par sa structure close qui le définit, il forme un espace bidimensionnel, qui par le principe de la linéarité de la langue, crée un amont et un aval permettant d'agir sur l'interprétation par anticipation ou à rebours.

Afin de démontrer *in vivo* le fonctionnement de l'enchaînement prédicatif, nous partirons de cette blague racontée par Michel Leeb⁵ :

(8) « *C'est un mec, il est à l'hôpital. Son copain vient le voir à l'hôpital :*

- *Mon Dieu, mon Dieu, dans quel état tu es ! c'est terrible !*

L'autre est là, il est perfusé de partout, avec le bras en écharpe, une béquille...Il est dans un état épouvantable !

- *Qu'est-ce qui t'est arrivé ?*

- *J'étais là, je marchais tranquillement sur le bord de la route, j'ai été renversé par une moto de la police.*

- *Une moto de la police ? C'est terrible ! Mon pauvre ami, c'est épouvantable !*

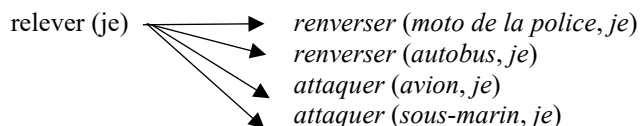
- *Ce n'est pas terminé, je vais pour me relever, je suis renversé par un autobus.*

- *Non ! A peine tu es par terre, tu te relèves...c'est épouvantable, c'est affreux ce qui t'arrive. Voilà, je vais te laisser...*

- *Non, ce n'est pas terminé.*

- *Comment ce n'est pas terminé ?!*
- *Je vais pour me relever, je suis attaqué par un avion.*
- *Attaqué par un avion ?! mais c'est épouvantable, mais enfin écoute, calme-toi. Mais c'est pas vrai, je vais te laisser tranquille.*
- *Ne t'en va pas, ce n'est pas terminé !*
- *Ah bon, ce n'est pas terminé ? Qu'est-ce qu'il y a encore ?*
- *Je vais pour me relever, je suis attaqué par un sous-marin.*
- *Un sous-marin ?! Bon, écoute, c'est la morphine qui te monte dans la tête. Il y a un vrai souci là. Enfin, il n'y a aucun témoin ?*
- *Si, le directeur du manège. »*

Dans cette blague, le déterminé est l'accidenté et le déterminant est formé par un ensemble de prédicats. En effet, dans ce micro-récit, des entités comme « *moto de police* », « *autobus* », « *avions* », « *sous-marin* », « *je* » sont mises en relation par des prédicats « *ai été renversé* », « *suis renversé* », « *suis attaqué* », « *suis attaqué* ». Au niveau sémantique, les arguments « *moto de police* », « *autobus* », « *avions* », « *sous-marin* » jouent le rôle d'agents et l'argument « *je* » celui de patient. Selon un mode itératif, le même prédicat (*se relever*) engendre une conséquence quasi identique *être renversé/attaqué*. Nous pourrions représenter schématiquement cette récursivité à travers les schémas d'arguments suivants qui forment un enchaînement prédicatif :



D'après l'analyse prédicative, « la construction des énoncés exige l'enchaînement prédicatif, que l'on peut définir comme la concaténation d'au moins deux prédicats. Ainsi des prédicats servent d'arguments à d'autres prédicats (...) ouaturent des cadres prédicatifs (...) ou tout simplement créent une sorte d'équivalence entre les prédicats enchaînés » (Mejri, 2022 : 37). En (8), cette blague est le produit d'un enchaînement prédicatif qui repose sur une concaténation de prédicats hiérarchisés quiaturent, à leur tour, un cadre prédicatif, celui de la blague. Afin d'illustrer cet enchaînement, nous proposons deux séquences qui montrent l'agencement de certains prédicats cadratifs par rapport aux prédicats encadrés.

Séquence 1 : le prédicat cadratif P « *l'hôpital* » a dans sa portée une série de prédicats encadrés formée de prédicats d'état juxtaposés : P1 *perfusé* ; P2 *avec le bras en écharpe* ; P3 *dans un état épouvantable* relatifs à l'argument A « un mec » :

Prédicats cadratifs/	Prédicats encadrés
↓	↓
P L'hôpital	[P perfusé ∧ P avec le bras en écharpe ∧ P dans un état épouvantable].

Séquence 2 : le prédicat cadratif « *sur le bord de la route* » ; un ensemble de prédicats encadrés P1 « *ai été renversé* » ; P2 « *suis renversé* » ; P3 « *suis attaqué* » ; P4 « *suis attaqué* » ayant pour argument 1 commun « *je* » et pour arguments 2 respectivement « *moto de la police* », « *autobus* », « *avion* » et « *sous-marin* » :

Prédicat cadratif/	Prédicats encadrés
↓	↓
P <i>sur le bord de la route</i>	[P <i>renverser</i> ∧ P <i>attaquer, etc.</i>].

En définitive, la configuration que prend cet enchaînement prédicatif fait émerger une orientation sémantique qui se construit sur de nouvelles inférences. En effet, à partir de la phrase « *Je vais pour me relever, je suis attaqué par un sous-marin* », nous assistons à une rupture de l'enchaînement prédicatif. Nous savons que la blague est une forme normée dans la mesure où elle se définit par des invariants dont une rupture au niveau de la chute de ce genre discursif. Dans le cas de l'exemple (8), la rupture est incidente à l'enchaînement prédicatif étant donné que l'orientation sémantique dominante se retrouve « *perturbée* ». La rupture réside précisément dans la non-congruence entre le prédicat cadratif « *sur le bord de la route* » et l'un des prédicats encadrés : « *je suis attaqué par un sous-marin* ».

Dans la chute de la blague, la réinterprétation se réalise par le jeu des attracteurs. Le concept d'attracteur⁶ est emprunté au domaine des mathématiques. Dans le récit qui correspond à la blague, les attracteurs enrichissent le parcours interprétatif en insérant de nouvelles inférences. L'attracteur fait en sorte que le destinataire réalise une synthèse différente.

Dans cette blague, le prédicat cadratif joue un grand rôle dans l'émergence d'attracteurs qui orientent le sens. En effet, l'attracteur 1 : « *je marchais tranquillement sur le bord de la route* » oriente le sens vers une interprétation qui fait du personnage-locuteur la victime d'une série d'accidents de la route. En revanche, l'attracteur 2 « *le directeur de manège* » oriente le sens, à rebours, vers une tout autre direction puisque le personnage-locuteur est en fait victime d'un accident de manège. Finalement, l'attracteur fait en sorte que le destinataire réalise une synthèse différente de l'enchaînement prédicatif.

La rupture de l'enchaînement prédicatif et la manipulation des attracteurs sémantiques ne sont pas seulement investies dans les mots d'esprit comme en (8), le défigement constitue l'un des champs de prédilection de ces opérations.

4. Le défigement : rupture d'enchaînement prédicatif et superpositions d'inférences

Nous choisirons d'appliquer l'analyse prédicative à des énoncés défigés qui se réalisent dans deux cadres d'actualisation différents : un cadre phrastique (9) et un cadre textuel (10). Dans le cas du défigement linguistique, l'enchaînement prédicatif engage plus que des unités lexicales, il engage une configuration de prédicats enrichis grâce à leurs nouvelles inférences. Prenons le cas de ces deux exemples :

(9) « Joe Biden est prêt à faire la guerre à la Russie jusqu'au dernier des Ukrainiens ». (Europe 1, 17/03/2022)

(10) « Bergson

Pourquoi ai-je investi dans le rire ?

Pour le pognon. Pour nourrir ma famille.

Malgré une recherche poussée des causes et des effets du rire, Bergson, qui a oublié d'être con sinon il ne serait pas avant Berlioz dans le Larousse, en a malheureusement oublié la plus noble conquête : le pognon. En effet, le rire n'est jamais gratuit : l'homme donne à pleurer mais il prête à rire ». (Pierre Desproges, Fonds de tiroir, 1990 : 23-24).

En (9), la séquence verbale figée « *faire la guerre* » est un prédicat intensifié par l'adverbial « *jusqu'au dernier des Ukrainiens* ». Dans cet énoncé attribué à l'ex-ambassadeur et diplomate américain Charles Freeman, le foyer du défigement est incident à l'adverbial « *jusqu'au dernier des + Nom* ». L'enchaînement prédicatif intraphrastique se construit sur une inférence de nature anaphorique dans la mesure où le nom compris dans l'adverbial est contraint linguistiquement ; il est censé être coréférentiel à l'argument agent du prédicat verbal, en l'occurrence Joe Biden. Nous assistons donc à un défigement par rupture d'une coréférence inférée car, Joe Biden, en tant que président en exercice des Etats-Unis d'Amérique, devrait, en principe selon les règles de bonne formation de la langue, combattre la Russie jusqu'au dernier des Américains. Le prédicat adverbial défigé « *jusqu'au dernier des Ukrainiens* » rompt un enchaînement anaphoriquement contraint.

Certains linguistes ont certes évoqué ce type de mécanisme, mais pas dans le cadre d'une analyse prédicative du défigement à l'instar d'Anscombe quand il affirme : « Sauf volonté d'humour et/ou jeu de mots, il semble difficile d'énoncer un enchaînement comme : *On pourra facilement briser la glace, elle n'a pas l'air bien solide, avec briser la glace* « faire disparaître la gêne dans une réunion » (2015 : 20).

En (10), Desproges semble vouloir « compléter » les travaux du théoricien du rire, Bergson, sous un mode ludique. Il fait en sorte que les différents contenus prédicatifs d'« *investir* », « *gratuit* », « *donner* » et « *prêter* », mis dans les contextes respectifs

« *investi dans le rire* », « *rire gratuit* », « *donner à pleurer* », « *prêter à rire* » au lieu de s'activer et se désactiver, se superposent. Dans ces suites plus ou moins contraintes, entre collocations et figements, l'interprétant est obligé de gérer non pas des prédicats virtuels et d'autres actualisés, mais une superposition de prédications actualisées comme suit :

investir (dans le rire) : dépenser une énergie psychique + placer un capital

(rire) gratuit : arbitraire et sans fondement + bénévole et gracieux

donner (à pleurer) : donner matière à + fournir ou offrir

prêter (à rire) : donner matière à + mettre à la disposition de qqn pour un temps déterminé.

Considérées de manière analytique, toutes ces prédications créent une sorte de flottement sémantique où l'interprétant est confronté à une certaine indécision dans l'interprétation. Dans cette dynamique, les attracteurs sémantiques « *pour le pognon* » et « *la plus noble conquête : le pognon* » assurent une fonction de convergence du sens ; une lecture synthétique impose l'interprétation de cet enchaînement prédicatif comme un défigement qui dédouble le sens de ce texte.

Conclusion

Du point de vue de l'analyse prédicative, l'enchaînement des unités lexicales est fondamentalement tributaire de la prédication car « l'énoncé ne va pas en dehors de la prédication » (Martin, 2016 : 18-19). C'est pourquoi nous avons investi l'analyse prédicative comme un outil empirique qui vise à réaliser une analyse fine des prédicats de tout énoncé syntagmatique, phrastique ou textuel et à appréhender les relations sous-jacentes dans l'enchaînement de ces prédicats en vue d'atteindre son interprétation à travers de nouvelles synthèses successives qui reposent sur une actualisation d'inférences. Dans le cadre des énoncés défigés, la rupture dans l'enchaînement prédicatif se réalise de manière à orienter le sens vers l'émergence d'une superposition de prédications.

Bibliographie

- Anscombe, J.-Cl. 2015. « Classification(s) et critères de classification dans le domaine parémique ». *Stéréotypie et figement, à l'origine du sens*. V. Beliakov et S. Mejri (dir.), p.15-28.
- Ben Amor, Th. 2021. *Linguistique du défigement*. Université de la Manouba : Imprimerie Officielle de la République Tunisienne.
- Eline, J., Zhu, L. 2014. « Défigement et inférence : cas d'étude du *Canard enchaîné* ». Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française. SHS Web of Conferences, p. 681- 695.
- Gross, M. 1998. « L'analyse et la déformation des phrases figées dans *La Tour des miracles* ». Actes du Colloque International de Milan. M. Conenna (éd). Bari : Schena, p. 41-55.

- Guillois, M. et A. 1972. *De l'esprit comme 1000. Humour contemporain*. Paris : Hachette.
- Martin, R. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Klincksieck.
- Martin, R. 1983. *Pour une logique du sens*. PUF.
- Martin, R. 1987. *Langage et croyance*. Bruxelles : Mardaga.
- Martin, R. 2002. *Comprendre la linguistique*. PUF.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel, Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- Mejri, S. 2008. « Préface. La traduction de l'humour et des jeux de mots : fixité, inférence et univers de croyance ». *Equivalences*, n°35/1-2, *Jeux de mots et traduction*. S. Mejri (dir.), p. 5-9.
- Mejri, S. 2013. « Figement et défigement : problématique théorique ». *Pratiques* n°159-160, *Le figement en débat*, p. 79-97.
- Mejri, S. 2021. « L'économie du dictionnaire, dictionnaire de l'économie ». *Les Cahiers du dictionnaire* n° 13, C. Boccuzzi, G. Dotoli et S. Mejri (dir.). Paris : Classiques Garnier, p. 261-279.
- Mejri, S., Gishti, E. 2022. « Enoncés et phrases : variation et fixité », LXXXIII^e Congrès de l'Association Internationale des Etudes Françaises, Sorbonne Université, le 5-7 juillet 2021. *Cahiers de l'Association Internationale des études françaises, Situation de la langue française*, n° 74, p. 27-48.
- Mejri, S. et Zhu, L. 2020. « Données dictionnaires informatisées : phraséologie et inférence ». *Le Français moderne*, Tome LXXXVIII, n°1, Paris, CILF, p.102-136.
- Mizouri, I. 2021. *L'enchaînement polylexical. Du prédicat à la polylexicalité*. Thèse de doctorat, Sorbonne Paris Nord.
- Mizouri, I. 2022. « Compte rendu de la thèse *L'enchaînement polylexical. Du prédicat à la polylexicalité* ». I. Mizouri. *Synergies Tunisie*, n° 5. Gerflint, p. 247-254. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Tunisie5/cr_mizouri.pdf [consulté le 19 septembre 2022].
- Mizouri, I., Zrigue, A., Ben Amor, Th. 2022. « Les marqueurs de l'enchaînement prédictif dans le dictionnaire ». *Les cahiers du dictionnaire* n°14. Paris : Classiques Garnier, p. 195-214.
- Oueslati, L. 2021. « Le traitement lexicographique des séquences lexicales figées ambivalentes et le rôle de l'exemple. Le cas des adverbiaux et adjectivaux dans *Le Grand Robert* ». *Les Cahiers du dictionnaire* n°13, C. Boccuzzi, G. Dotoli et S. Mejri (dir.). Paris : Classiques Garnier, p. 189-205.

Notes

1. Pour une analyse plus détaillée de l'analyse prédicative cf. Mejri S. et Zhu L. 2020 ; Mejri S. 2021 ; Mejri S. et Gishti E. 2022, notamment les pages 33-38 et Mizouri I. 2021.
2. Pour une analyse plus détaillée cf. Oueslati L. 2021, p.194-196.
3. Cf. Ben Amor T. 2021, chapitre 4. Principe d'articulation et unités phraséologiques.
4. Cf. *infra* pour la définition de cette notion.
5. Cf. émission télévisée, *Vivement dimanche*, 08/09/2019.
6. Il découle de la théorie du chaos où il est question d'« attracteurs étranges ».



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

L'analyse prédicative au service d'une nouvelle méthode de lecture

Anissa Zrigue

Université de Kairouan, Tunisie

anissazrigue@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-2869-613X>

Reçu le 29-09-2022 / Évalué le 09-10-2022 / Accepté le 19-01-2023

Résumé

L'analyse prédicative qui repose essentiellement sur l'analyse et la synthèse peut être exploitée dans le domaine de la didactique en général et de la phraséodidactique en particulier. La mise en place d'une méthode de lecture qui prend appui sur l'analyse prédicative et que nous appellerons la méthode DESTO (DE-Stratification Textuelle Orientée) peut contribuer à aider les apprenants non natifs à développer leur compétence de compréhension de l'écrit dans le cadre du processus de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères. Notre objectif est de montrer, à travers, cette étude que la méthode DESTO qui peut viser plusieurs publics cibles suit des étapes bien déterminées pouvant être ramenées aux deux grands moments de l'analyse prédicative qui lui sert d'outil.

Mots-clés : analyse prédicative, méthode de lecture DESTO, orientation du sens, processus de l'enseignement apprentissage des langues étrangères

Predicative analysis supporting a new method of reading

Abstract

Predicative analysis, which is based on analysis and synthesis, can be used in the field of didactics in general and phraseodidactics in particular. The implementation of a method based on predicative analysis (the DESTO method : oriented textual de-stratification) can contribute to helping non-native learners to develop their reading comprehension competence within the frame work of the process of the teaching and learning of foreign languages. Our objective is to show, through this study, that the DESTO method, which can targets ever al target audiences, follows well-defined stages that can be reduced to the two great moments of predicative analysis, namely analysis and synthesis.

Keywords: predicative analysis, reading method DESTO, orientation of meaning, process of teaching and learning foreign languages

Introduction

Un apprenant non natif considère souvent la langue cible comme une langue semi-libre et totalement opaque (Arroya-Ortega, 2020 : 326). Le premier obstacle que

rencontre l'apprenant d'une langue étrangère est le déchiffrement d'un support textuel en particulier si les unités phraséologiques y saturent la plupart des espaces énonciatifs. Selon le cadre théorique dans lequel nous inscrivons cette étude, la phrase est l'unité minimale de sens¹.

Ce principe de base sert de point de départ à la méthode de lecture que nous proposons. Le texte, par exemple, doit être perçu selon la méthode DESTO (DE-Stratification Textuelle Orientée) comme un enchaînement de phrases duquel découle la synthèse du sens. Il ne s'agit pas de le déchiffrer mot à mot mais phrase par phrase car le mot, seul et isolé, n'est pas le vecteur de l'information essentielle, contrairement aux croyances répandues parmi les apprenants non natifs².

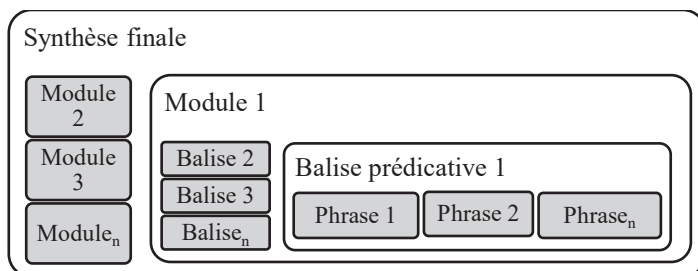
Grâce à la méthode DESTO qui repose essentiellement sur l'analyse prédicative, consistant à étudier les interactions prédicatives, comme outil, l'apprenant-interprétant décodeur du support textuel oscille entre l'analyse et la synthèse. En effet, chaque phrase peut apporter autant de charge prédicative qu'elle contribue, à côté des autres unités phrastiques à la construction du sens global de tout le support textuel d'où les strates prédicatives sur lesquelles repose le support textuel. Tous les axes prédicatifs (ou *attracteurs* selon Mizouri (2022 : 250)) dans la phrase convergent vers le même grand axe final. La concaténation des axes participe à la mise en place des balises prédicatives³ qui serviront de repères dans l'espace textuel contribuant ainsi à l'émergence de la synthèse sémantique finale. C'est ainsi que chaque balise prédicative peut correspondre à des coordonnées au sens géographique et géométrique du terme. La concaténation des balises débouche sur l'émergence de la synthèse finale.

Notre objectif, dans la présente étude, est de montrer que la méthode DESTO qui suit des étapes bien déterminées dans son application (première partie) ainsi que l'analyse prédicative qui lui sert de cadre théorique et d'outil d'analyse peuvent contribuer au développement de la compétence de la compréhension de l'écrit chez les apprenants non natifs d'une langue. Nous avons appliqué cette méthode à deux groupes distincts d'apprenants : débutants (deuxième partie) et assez avancés (troisième partie) afin de vérifier notre hypothèse de départ relative à l'efficacité de cette méthode dans la compréhension de l'écrit.

1. Étapes de la méthode DESTO et les grands moments de l'analyse prédicative

L'analyse prédicative a pour objectif de dégager la synthèse sémantique en réorganisant l'enchaînement des prédicats selon une hiérarchie bien déterminée par le biais de la paraphrase compte tenu des contenus explicites et inférés. Cette analyse prédicative sur laquelle repose la méthode DESTO peut être ramenée, comme nous l'avons montré plus haut, dans son acception moderne, selon les travaux de Mizouri (*op. cit.*),

à deux grands moments : l'analyse et la synthèse. Il ne s'agit pas de les appréhender séparément car l'analyse prédicative est une oscillation entre ces deux mouvements. Il s'agit, plutôt, dans le cadre de la méthode DESTO, d'analyser le texte afin de le ramener de sa forme initiale de juxtaposition ordonnée de phrases à sa nouvelle forme synthétique qui fait de lui une concaténation de balises prédicatives dominantes tout en tenant compte des éventuels jeux inférentiels. L'enchaînement de ces derniers débouche sur un point de convergence qui est considéré comme la *synthèse sémantique finale*. Rassemblé en blocs, l'ensemble des balises peut être appréhendé dans sa forme décomposée en ce que nous pouvons appeler *modules*, une étiquette qui sera calquée sur le modèle algorithmique en informatique (Charolles : 1988). Ces modules peuvent ou non correspondre aux paragraphes ce qui permet à l'apprenant de suivre les balises intervenant dans l'orientation du sens en vue de parvenir à la synthèse finale d'où le schéma explicatif suivant :



Dans le contexte de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, l'analyse prédicative mise au service de cette méthode a l'avantage de redistribuer les rôles aux yeux de l'apprenant non natif. Le mot n'est plus l'unité minimale de sens⁴. La balise prédicative, quelle que soit sa complexité, véhicule un sens qui peut varier d'un lecteur-interprétant à un autre, certes, mais grâce au réseau dans lequel on l'insère, elle participe à faire émerger la synthèse finale. Aussi, la méthode DESTO vise-t-elle le développement mental de l'imagination chez l'apprenant qui est appelé à traduire les informations véhiculées par les phrases en représentations mentales. Afin de mesurer le degré d'efficacité de cette méthode, nous avons procédé à des expérimentations et des enquêtes de satisfaction sur terrain via des questionnaires auprès de quatre groupes d'apprenants distincts de différents niveaux et de différentes tranches d'âges :

- G1 : Des étudiants du mastère (M1) ;
- G2 : Des étudiants de la licence (3^e année) ;
- G3 : Des élèves de la 4^e année secondaire (17/18 ans) ;
- G4 : Des élèves de la 9^e année de base (14/15 ans) ;
- G5 : Des élèves de la 6^e année de base (11/12 ans).

Les résultats des questionnaires, sont les suivants :

	Cette méthode est efficace. Je comprends mieux mes textes supports.	Cette méthode ne m'a servi à rien. Je continue à me bloquer devant les mots dont j'ignore le sens.	C'est une perte de temps.	S'abstenir de répondre.	Total des apprenants questionnés
G1	89.5 %	5.25 %	5.25 %	0 %	19
G2	75%	15%	10%	0 %	15
G3	60%	33%	5%	2%	20
G4	74%	20%	1%	5%	24
G5	50%	40%	0%	10%	22
Total	69.7%	22.65%	4.25%	3.4%	100

Quant aux étapes de cette méthode de lecture, elles peuvent être ramenées aux quatre mouvements suivants :

- Le déchiffrage ;
- Le maillage ;
- Le repérage ;
- L'interprétation.

Nous étudierons, dans ce qui suit, ces étapes et nous les appliquerons, ensuite dans les parties suivantes, à des supports textuels visant deux publics cibles distincts.

Étape n°1 : Le déchiffrage

Il s'agit du premier contact avec le support. La lecture de ce support textuel se fait phrase par phrase sans tenir compte des unités dont le sens est opaque et/ou dont l'apprenant ignore le sens. L'apprenant est amené à retenir le sens global de la suite phrastique sans s'arrêter aux unités dont il ne connaît pas la signification. Dans cette étape, l'apprenant risque, certes, de négliger des unités prédicatives essentielles dans l'orientation du sens. Cependant, la suite phrastique suivante apporte souvent à sa précédente un éclairage considérable et permet ainsi de remédier à ce genre de failles dans la mesure où le texte est considéré comme une toile d'où l'intérêt des interactions interphrastiques.

Étape n°2 : Le maillage

À l'issue de l'étape précédente, l'apprenant aurait lu les premières phrases. Il aurait retenu quelques éléments de sens, certes, mais plusieurs éléments demeureraient flous tant qu'il ne serait pas passé à la phase du maillage. Il s'agit d'une étape de réseautage, où l'apprenant est appelé à établir un réseau sémantique basé sur les enchaînements

prédicatifs discontinus (interphrastiques ou intra-modulaires). Dans cette étape, les interactions endophoriques sont d'une grande importance dans la mesure où elles participent à l'orientation du sens. C'est pendant cette phase que les prédicats inférés⁵ émergent et que les hiérarchies prédictives⁶ apparaissent. Les séances d'entraînement sur cette étape, en classe, doivent se baser sur des dispositifs particuliers comme le Mind-Map⁷ considéré comme un outil didactique efficace. Grâce à cet outil, l'apprenant peut mieux assimiler la complexité des relations textuelles.

Étape n°3 : Le repérage

Cette étape sert à ramener le texte de son statut virtuel à son statut spatial pour permettre à l'apprenant de s'y positionner concrètement. Le texte cessera d'être aux yeux de l'apprenant un espace virtuel pour devenir un espace concret où il peut se repérer grâce aux *coordonnées* des informations qu'il aurait retenues. Cette étape est très proche du procédé scolaire du découpage. Cependant, le découpage est souvent négligé par les apprenants dans la mesure où ils en ignorent l'utilité. Dans le cas de cette méthode de lecture, le découpage devient une étape cruciale de repérage qui a l'avantage de faciliter la compréhension du texte. Grâce à cette étape, ce dernier est ramené à sa forme compactée qui consiste en la concaténation d'un nombre réduit de modules prédictifs.

Étape n°4 : L'interprétation

Une fois les premières étapes accomplies avec succès, l'apprenant se trouve en mesure de passer à la dernière étape de l'interprétation qui lui permettra d'explicitier les relations implicites inter et intra-phrastiques. Cette étape est assez souvent transversale dans la mesure où elle accompagne toutes les autres étapes. En classe, l'entraînement sur cette étape peut se faire via la méthode *Jigsaw*⁸ qui repose sur les « interactions entre pairs » (Aronson, 1978).

Maintenant que les étapes de la Méthode DESTO sont cernées, nous pouvons montrer le croisement entre ces étapes et les mouvements de l'analyse prédictive. Comme cette dernière sert d'outil à la méthode DESTO, dans les deux premières étapes à savoir celles du déchiffrage et celle du maillage, on procède à l'analyse du support textuel en prédicats. Dans les deux dernières étapes c'est-à-dire celles du repérage et de l'interprétation on procède à la synthèse en revisitant la hiérarchie prédictive moyennant les jeux inférentiels.

Nous essaierons de vérifier ces hypothèses en recourant à une démonstration du fonctionnement de la méthode DESTO auprès des apprenants débutants et avancés comme application. L'inférence sera privilégiée davantage dans le cadre du cheminement des apprenants à niveau avancé dans la mesure où la synthèse du sens découle de ce jeu entre ce qui est explicitement affiché et exprimé et ce qui est inféré.

2. L’analyse prédicative comme outil de base dans la méthode DESTO auprès des débutants

La notion de phrase n’étant pas encore claire chez les enfants de moins de 7 ans selon les spécialistes (Jaffré, 1988 : 30), le texte est pour eux, et par analogie, la forme concrète du conte oral. La méthode DESTO devient, ainsi, une initiation à la segmentation qui prépare le développement des autres compétences comme la production écrite.

Dans un groupe de débutants (écoliers de 8 à 12 ans : soit de la deuxième à la troisième année de l’apprentissage du français comme langue étrangère en Tunisie) la première phase à savoir celle du déchiffrage peut varier d’un lecteur à un autre. Cette variation des lectures du même support textuel ne découle pas d’un choix volontaire et conscient de la part des lecteurs potentiels. Il s’agit, plutôt, d’un indice de la variation du stock lexical prérequis d’un apprenant à un autre.

Soit le support textuel suivant qui constitue un mini-contre pour des élèves tunisiens de la troisième année primaire (A1-A2 selon le CECRL) :

Au supermarché du quartier, on est sûr de tout trouver. Tous les gens du voisinage y vont sans aucune exception. Du matin au soir, sans s’arrêter, Gaston, le marchand de légumes ne cesse de froter. Même le trottoir est balayé avec ardeur et vivacité. Son service efficace et rapide satisfait même ses clients les plus difficiles. Il n’y a pas plus gentil marchand que Monsieur Gaston !
(Joshua Moirris Pub., 1995, *Le supermarché*, Collection de contes pour enfants des éditions Torment).

Suite à la première étape voilà le cheminement de deux apprenants distincts vers la synthèse finale qui est la même <Monsieur Gaston est un bon marchand de légumes>. Nous présenterons d’abord, leurs analyses linéaires respectives en marquant les items retenus, étant compréhensibles, respectivement par les deux apprenants. Les passages ou les mots soulignés renvoient aux balises retenues par chaque apprenant. L’enchaînement ordonné de ces détecteurs contribue à l’émergence de la synthèse finale :

Phrase	Apprenant 1	Apprenant 2
Ph1	Au <u>supermarché</u> du quartier, on est sûr de tout trouver.	<u>Au supermarché du quartier, on est sûr de tout trouver.</u>
Ph2	Tous les gens du voisinage y <u>vont</u> sans aucune exception.	Tous les gens du voisinage y <u>vont</u> sans aucune exception.
Ph3	<u>Du matin au soir, sans s’arrêter, Gaston, le marchand de légumes</u> ne cesse de <u>frotter</u> .	<u>Du matin au soir, sans s’arrêter, Gaston, le marchand de légumes ne cesse de frotter.</u>

Phrase	Apprenant 1	Apprenant 2
Ph4	Même <u>le trottoir est balayé</u> avec ardeur et vivacité.	<u>Même le trottoir est balayé avec</u> ardeur <u>et</u> vivacité.
Ph5	<u>Son service</u> efficace et <u>rapide</u> satisfait même <u>ses clients</u> les plus difficiles.	<u>Son service efficace et rapide</u> satisfait même <u>ses clients</u> les plus difficiles.
Ph6	Il n'y a pas plus <u>gentil marchand</u> que <u>mon-sieur Gaston</u> !	Il n'y a pas <u>plus gentil marchand</u> que <u>mon-sieur Gaston</u> !

En comparant le comportement des deux apprenants, nous remarquons que le premier a retenu moins de *détecteurs* que le deuxième ce qui peut nous informer quant à leurs niveaux respectifs. Le tableau suivant a pour objectif de traduire ces deux analyses en paraphrasant les contenus retenus moyennant l'analyse prédicative :

Apprenant 1	Apprenant 2
P1 (cadratif) : Il y a un supermarché ; P2 : Le supermarché a une bonne réputation ; P3 : Au supermarché, il y a un marchand de légumes ; P4 : Le marchand de légumes s'appelle Gaston ; P5 : Gaston est actif ; P6 : Gaston a des clients ; P7 : Certains clients sont difficiles à satisfaire ; P8 : Les services de Gaston ont satisfait ses clients ; P9 : Concession : bien que P7, P8 ; P10 : Gaston est gentil.	P1 (cadratif) : Dans le quartier, il y a un supermarché ; P2 : Toutes les marchandises y sont disponibles ; P3 : Le supermarché a une bonne réputation ; P4 : Au supermarché, il y a un marchand de légumes ; P5 : Le marchand de légumes s'appelle Gaston ; P6 : Gaston est actif ; P7 : Son service est efficace ; P8 : Son service est rapide ; P9 : Gaston a des clients ; P10 : Certains clients sont difficiles à satisfaire ; P11 : Les services de Gaston ont satisfait ses clients ; P12 : Concession : bien que P10, P11 ; P13 : Gaston est gentil. P14 : Gaston est plus gentil que les autres marchands.

Quantitativement, si la lecture du premier apprenant a débouché sur dix balises prédicatives attractrices, celle du deuxième apprenant en a retenu quatorze. Pourtant, la synthèse finale est la même. Les deux apprenants ont suivi deux trajectoires différentes. En effet, si sur un nombre global de 67 mots, le premier apprenant a retenu 26 pour parvenir à la synthèse finale du sens, le second en a retenu 53. En nous inspirant des calculs de la couverture phraséologique textuelle CPT (Mejri, 2011 : 120), nous pouvons calculer « le rapport entre la totalité des mots d'un texte et le nombre de mots impliqués », en l'occurrence ici, dans la compréhension du texte en question. Ainsi, si le premier apprenant a fait appel seulement à 38.8% de la totalité des mots du texte, le second a retenu 79.1%.

Avant d'être initiés à la méthode DESTO, ces apprenants se mettaient à souligner les mots jugés « difficiles » selon leurs propos. En suivant ces vieux réflexes, si le deuxième est arrivé à relever une synthèse finale du support textuel puisqu'il dispose d'un stock lexical plus riche que son collègue, ce dernier n'y est pas arrivé. Ce qui n'est pas le cas, lorsque le premier apprenant a été initié à la méthode DESTO. Notons que la plupart des unités relevées par le deuxième apprenant et délaissées par le premier sont de nature phraséologique comme :

Être sûr de
Sans exception
Sans s'arrêter
Ne pas cesser de

Le premier apprenant a rencontré des difficultés, lors du premier test, à cause de ces unités lexicales dont il n'arrivait pas à deviner le sens. Il croyait, à tort d'ailleurs, qu'elles étaient indispensables à la compréhension du texte. C'est pourquoi, il n'est pas arrivé, au départ, à détecter le sens global final du conte. Grâce à la méthode DESTO basée sur l'analyse prédicative, les deux apprenants sont arrivés à orienter leur concentration vers les détecteurs de sens qui suffisent pour construire chez eux une image mentale par bribes. Un tel constat ne doit pas minimiser le rôle des unités phraséologiques dans le processus-apprentissage des langues. Bien au contraire, le comportement cognitif de ces deux apprenants prouve à quel point l'intégration de la phraséodidactique¹⁰ dans le processus de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères est devenue une urgence. La confiance, l'efficacité et la rapidité du deuxième apprenant qui a compris ces suites polylexicales greffées dans le texte montre leur efficacité dans le développement de la compétence de la compréhension de l'écrit que la méthode DESTO contribue à renforcer. En effet, avec cette méthode, chaque phrase devient une mine de détecteurs de sens. Elle apporte chez le lecteur une information nouvelle qui peut ne pas correspondre à la totalité de l'image visée par l'encodeur, certes, mais elle sert de support pour ajouter l'autre pièce du puzzle qu'apportera la deuxième phrase et ainsi de suite. La concaténation de ces blocs prédicatifs linéairement débouche sur une organisation hiérarchique implicite, qui peut même reposer sur des prédicats inférés, ce qui contribue à faire converger tous les axes retenus vers la synthèse finale.

3. L'inférence et l'analyse prédicative comme outils de base dans la méthode DESTO auprès des apprenants avancés

Soit l'exemple de support textuel suivant que nous avons choisi arbitrairement et qui peut cibler un public d'étudiants de la licence de français en Tunisie (B1-B2 selon le CECRL) :

Au début du XVIII^e siècle, il y avait à Aubagne une très riche et très ancienne famille de commerçants, qui s'appelaient Barthélémy. Ses mérites étaient si éclatants que le roi devait un jour l'anoblir. Or, dans la nuit du 19 au 20 janvier 1716, Mme Barthélémy, qui était très jeune, qui habitait Aubagne, et dont le mari s'appelait Joseph, « ressentit les premières douleurs ». Elle monta « précipitamment » en voiture, pour se rendre auprès de sa mère, dans la maison familiale, qui était la plus jolie maison de Cassis. Cassis était un petit port de pêche, à une lieue de La Ciotat, et sur les trois quarts du voyage, la même route conduit à Aubagne. Mme Barthélémy passa donc par les gorges, puis par le col de la Bédoule, gémissante sous des couvertures... Elle arriva à Cassis, « pâmée de douleur, et pendant qu'on la mettait au lit, elle donna le jour à un petit garçon ».

Cet enfant d'Aubagne devait être l'abbé Barthélémy, auteur illustre du Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, et qui fut élu à l'Académie française le 5 mars 1789, au vingt-cinquième fauteuil : c'est ce fauteuil même que j'ai l'honneur d'occuper, depuis le 5 mars d'une autre année. On pourrait tirer, de cette double anecdote, une conclusion singulière : c'est que l'un des moyens de faire un jour partie de l'illustre Compagnie, c'est d'être le fils d'un Joseph, et d'essayer de naître, par un petit matin d'hiver, dans une carriole doublement gémissante, sur la route de la Bédoule.

Marcel Pagnol, *Souvenirs d'enfance : La gloire de mon père*, 1977 : 20.

Au terme de la première étape de la méthode DESTO à savoir celle du déchiffrage, ce texte est censé être perçu comme l'enchaînement linéaire des informations suivantes :

- Cadre : Le début du XVIII^e siècle / à Aubagne.
- Les Barthélémy sont une famille riche.
- C'est une famille proche du roi.
- Le père s'appelle Joseph.
- Mme Barthélémy a eu des contractions (cadre : La nuit du 19 au 20 janvier 1716).
- Elle va chez sa mère à Cassis.
- Elle passe par Bédoule.
- Elle donne naissance à un petit garçon.
- C'est l'histoire de la naissance de l'abbé Barthélémy.
- C'est un auteur illustre du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*.
- Il a été élu à l'Académie française le 5 mars 1789
- Il a occupé le vingt-cinquième fauteuil.
- Le narrateur occupe le vingt-cinquième fauteuil aussi.
- Le narrateur occupe ce fauteuil depuis le 5 mars d'une autre année.
- Il y a une analogie entre les circonstances de la naissance de l'abbé Barthélémy et celles de la naissance du narrateur.

Après cette phase de déchiffrage, qui repose essentiellement sur la paraphrase, et qui a réduit le texte à une suite d'informations essentielles à sa compréhension, nous arrivons à l'étape du maillage. C'est au cours de cette phase que s'opèrent les réseaux prédicatifs et inférentiels en vue de l'orientation de la synthèse sémantique. La suite phraséologique « ressentir les premières douleurs » marquée, dans le texte, par des guillemets par l'auteur a permis l'orientation du sens. Cette unité renvoie aux premières contractions et oriente la compréhension globale du texte vers une situation d'accouchement. Le schéma suivant illustre ce réseau prédicatif qui a favorisé cette orientation du sens :

- Un prédicat cadratif : la nuit du 19 au 20 janvier 1716 ;
- P2 : « ressentit les premières douleurs » ;
- P3 : « précipitamment » ;
- P4 : se rendre auprès de sa mère ;
- P5 : gémissante sous des couvertures ;
- P6 : « pâmée de douleur » ;
- P7 consécutif : « donner le jour à un petit garçon » ;
- P8 inférentiel : le même schéma retrace l'anecdote de la naissance du narrateur.

Ce même schéma peut être réduit davantage et la synthèse sémantique découlerait désormais de la concaténation discontinue des suites phraséologiques qui constituent ici les grandes balises respectives aux modules prédicatifs dans ce texte :

« ressentir les premières douleurs » → « pâmée de douleur » → « donner le jour à un petit garçon ».

Le marquage typographique choisi par l'auteur souligne son intention de mettre au premier plan la nature phraséologique de ces séquences. La force de ces unités réside dans leur capacité à véhiculer l'information essentielle, d'une part, et à converger vers la même idée en se concaténant de la sorte, d'autre part. Ces suites peuvent servir de balises à l'apprenant lui permettant de se repérer dans l'espace textuel d'une manière synthétique au-delà du découpage classique en paragraphes qui peut parfois être pertinent aussi si ces derniers correspondent aux modules prédicatifs. L'analogie entre les deux anecdotes, bien qu'une seule soit relatée dans cet extrait, relève de la phase de l'interprétation. Dans le passage précédent cet extrait, le narrateur raconte l'anecdote de sa naissance un matin d'hiver, d'un père appelé Joseph après un long voyage nocturne de sa mère gémissante sur la route de Bédoule. Cependant, tout ce contenu a pu être déductible à la fin de l'extrait que nous avons étudié grâce à la suite phraséologique organisatrice du discours à effet conclusif « tirer une conclusion ». C'est au niveau de cette dernière phase que le décodeur du message est appelé à dévoiler les prédicats inférés (ici P8). Dans le cas des apprenants à niveau avancé,

ce genre de prédicats sont beaucoup plus fréquents que dans celui des apprenants débutants dans la mesure où « l'essentiel du contenu sémantique se construit grâce aux inférences qui lui sont sous-jacentes » (Mejri : *op. cit.*).

Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons retenir les résultats suivants :

- L'analyse prédicative qui repose aussi bien sur l'analyse que sur la synthèse a plusieurs retombées pratiques comme le développement de la compétence de la compréhension dans le cadre du processus de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères ;
- L'intégration de la méthode de lecture DESTO qui se base essentiellement sur l'analyse prédicative comme outil dans une classe de FLE et/ou de FOU peut contribuer à démystifier le texte aux yeux de l'apprenant non natif de la langue en le conduisant à détecter la synthèse du sens.

Il serait intéressant de tester l'efficacité de cette méthode dans des ateliers de FOS auprès d'un public d'adultes dans le contexte des langues de spécialité.

Bibliographie

- Aronson, A. 1978. *The Jigsaw Classroom*. Inc., Beverly Hills. California : Sage Publications.
- Arroya-Ortega, A. 2020. « Les constructions fondamentales : à la limite entre le figement et la combinatoire libre ». In : *La phraséologie française en questions*. Mejri S., Meneses L. et Buffard-Mouret (dir.). Paris: Hermann, p. 325-335.
- Ben Amor, Th., Mizouri, I., Zrigue, A. 2022. « Les marqueurs de l'enchaînement prédicatif dans le dictionnaire ». *Les Cahiers du dictionnaire*, n° 14. Paris : Classiques Garnier, p. 195-214.
- Catach, N. 1988. « Fonctionnement linguistique et apprentissage de la langue ». *Langue française : La lecture et son apprentissage*, n° 80, LS. Charolles et J. David (dir.). Larousse, p. 6-19.
- Charolles, L.-S. 1988. « Présentation du numéro 80 de la revue *Langue française* ». *Langue française : La lecture et son apprentissage*, n° 80, LS. Charolles et J. David (dir.). Larousse, p.3-5.
- Clarke, J. 1994. *Pieces of the puzzle: The jigsaw method*. Greenwood Press.
- Delisle, J. 1980. *L'analyse du discours comme méthode de traduction*. Ottawa : Editions de l'Université d'Ottawa.
- Ducrot, O. 1979. « Robert Martin : Inférence, antonymie et paraphrase. Librairie C. Klincksieck, Paris, 1976 ». *Revue Romane*, 1. [En ligne] : https://tidsskrift.dk/revue_romane/article/view/29290 [consulté le 28 septembre 2023].
- Gonzalez Rey, I. 2021. *La nouvelle phraséologie du français*. PUM.
- Gonzalez Rey, I. 2019. « Le processus de conscientisation dans la phraséodidactique d'une L2 ». *Repères DoRiF*, n°18. Phraséodidactique : de la conscience à la compétence. Roma : DoRiF Università. [En ligne] : http://dorif.it/ezine/ezine_printarticle.php [consulté le 21 septembre 2022].
- Jaffré, JP. 1988. « Lecture et production graphique chez les jeunes enfants : l'exemple du domaine extralphabétique ». *Langue française : La lecture et son apprentissage*, n° 80, L.-S. Charolles et J. David (dir.). Larousse, p. 20-32.

- Kintsch, W. 1974. *The representation of Meaning in Memory*. Hillsdale, NJ : Lawrence Erlbaum Associates.
- Martin, R. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Mejri, S. 2011. « Phraséologie et traduction ». *Équivalences*, 38^e année-n°1-2. *L'enseignement de la traduction*, Ch. Balliu (dir.), p. 111-133.
- Mejri, S. 2017. « Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage ». *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive : hommage à Marina AragónCobo*. C. Carvalho, M. Planelles Iváñez, E. Sandakova (coord.), p. 123-144.
- Mejri, S., Gishti E., 2022. « Énoncés et phrases : variation et fixité ». LXXIII^e Congrès de l'Association Internationale des Études Françaises, Sorbonne Université, le 5-7 juillet 2021. *Cahiers de l'Association Internationale des études françaises, Situation de la langue française*, n° 74, p. 27-48.
- Mizouri, I. 2022. « Présentation de la thèse *L'enchaînement polylexical. Du prédicat à la polylexicalité* », soutenue en 2021 à l'Université Sorbonne Paris Nord. *Synergies Tunisie* n° 5. Gerflint, p. 247-254. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Tunisie5/cr_mizouri.pdf [consulté le 19 septembre 2022].
- Zagar, D., Fayol, M., Devidal, M. 1990. « Étude comparée de la lecture de problèmes et de récits par des enfants de 10 ans ». *Diversifier l'enseignement du Français écrit*. B. Schneuwly (ed.). Delâchaux et Niestlé, p. 9-31

Notes

1. Le noyau central est le prédicat qui véhicule l'information essentielle et sans lequel on ne peut plus parler de phrase. Il assure l'ossature interne de la phrase en maintenant la relation entre les autres constituants (arguments) dans un cadre organisé par des modalisateurs.
2. Ducrot (1979 : 152) : « La valeur sémantique de la phrase comme une hypothèse explicative construite par le linguiste, [est] justifiable par son pouvoir explicatif ».
3. Nous appelons balises prédicatives les axes prédicatifs dominants relatifs à un groupe de phrases et central dans la composition de la synthèse textuelle. Nous développerons ce point dans les deux dernières parties du présent article.
4. Kintsch W. (1991).
5. Il s'agit des prédicats auxquels on remonte par l'opération logique de l'induction à partir d'autres prédicats explicites.
6. D'où l'ordre suivant : les prédicats cadratifs (temps, lieu, modalisation), les structurants (relations logiques), les prédicats complexes (à arguments prédicatifs) et prédicats simples.
7. Il s'agit d'un outil didactique permettant de traduire un contenu cognitif en une représentation mentale par le biais de schémas arborescents.
8. L'on doit cette méthode de lecture appelée aussi « la classe puzzle » au psychologue américain Elliot Aronson (1971). Elle relève de la pédagogie active et de l'enseignement coopératif. On y oppose les groupes d'apprentissage aux groupes d'experts. Les apprenants font le tour des groupes, dans une atmosphère de partage et d'engagement mutuel pour approfondir leur compréhension du support textuel en question.
9. Pour calculer le pourcentage des mots impliqués dans la compréhension du texte, nous avons multiplié le nombre de mots retenus par 100 puis nous avons divisé le résultat sur le nombre global de mots ; exemple : Pour l'apprenant 1 : $(100 \times 26) / 67 = 38.8\%$.
10. Il s'agit de la discipline qui assure le croisement entre la didactique des langues et la phraséologie. Elle a pour objectif d'étudier les stratégies de l'insertion des phrasèmes dans le processus de l'enseignement-apprentissage des langues en général et des langues étrangères en particulier.

Synergies Tunisie n° 6 / 2023



Varia





ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

De Carthage à Rome: émergence des *Mauri* (ou *Maghrébins*)

Abdou Elimam¹

Université de Rouen, France / Université de Sfax, Tunisie
elimabdou@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-9613-3331>

Reçu le 20-02-2023 / Évalué le 22-02-2023 / Accepté le 03-06-2023

Résumé

Après avoir vaincu et écarté les Carthaginois, les Romains nommèrent le territoire de l'Afrique du Nord *Maurétanie* et sa population *Mauri*. Plus tard, les historiens ont tenté d'élucider le choix du terme *mauri* pour désigner la population et le territoire de *Maurétanie*. Certes le mot « mauri » existe en latin et en grec pour signifier « noir ». Mais, il est admis, également, que le mot Mauri est une transcription, en alphabet latin, d'un mot punique signifiant « l'occident » ou « les occidentaux : [M'RM]. Si ce dernier sens est vieux de 2000 ans, l'autre approbation est relativement moderne et suspecte de biais idéologiques. Le mot punique [M'RB], ma'arib, transcrit *mauri* / *ma'ari* / *mahauri*, prend tout son sens puisqu'il signifie *l'ouest* en punique. Or le punique a été la *lingua franca* sans conteste 15 siècles durant en Afrique du nord.

Mots-clés : Arabe, Magharibi, Maghreb, Mauri, Punique

From Carthage to Rome: emergence of the Mauri (or Maghrebis)

Abstract

After defeating and pushing aside the Carthaginians, the Romans named the territory of North Africa *Mauretania* and its population *Mauri*. Later on, historians have had to reflect on the origin of the term *mauri* to designate the population of *Mauretania* to name the territory in addition to the signification of the Latin/Greek word « mauri » which means « black ». It is admitted, as well, that the word Mauri is a transcription, into Latin alphabet, of a punic word meaning « the west » or « the westerners ». If the latter meaning is 2000 years old, the other approbation is relatively modern and suspected of ideological biases. The punic word *maḡaribis*, transcribed *mauri*/*ma'ari*/*mahauri*, really makes sense since it means *the west* in Punic - the 15 century-long North African *lingua franca*.

Keywords : Arabic, Magharibi, Maghreb, Mauri, Punic

Le nord de l'Afrique fait son entrée dans l'histoire près d'un millénaire avant notre ère. Plus précisément, c'est avec l'arrivée des premiers explorateurs marins phéniciens que des traces des populations qui y vivaient et de leurs langues deviennent repérables

(vers -900 J.-C.). Outre le *libyque*, on trouve traces de l'*hébreu*, du *syriaque*, du *perse* et bien d'autres langues. Après avoir été carthaginois, romain et byzantin, cet espace, est devenu arabe, à partir du VII/VIII^e siècle. On sait que les Romains l'avaient désigné sous appellation de *Mauretania* et que les Arabes, quelques siècles plus tard, nomment le territoire *Maghreb*. Lorsque, au XX^e siècle, les 3 pays du Maghreb central arrachent leur souveraineté nationale respective, ils appellent cet espace le *Maghreb Arabe* - là où la colonisation française usait du terme de « Afrique du nord ».

Cela étant dit, nous avons peu d'informations quant à l'appellation de cette rive de la Méditerranée par les Carthaginois. On sait que la cité-État que fut Carthage (près de l'actuelle ville de Tunis) a propagé une civilisation qui a longtemps rivalisé avec celle de Rome. Sa langue, le punique, a été la langue franche hégémonique de cette région du monde, durant près d'un millénaire. Dans ce qui suit, nous allons interroger cette langue pour mieux découvrir comment les populations à l'ouest de la capitale punique étaient nommées. Nous discuterons du choix romain pour désigner le territoire de *Mauretania*, et les populations qui y vivaient de *Maures*. Ceci nous donnera l'occasion de rapprocher ces appellations de

(𐤌𐤓𐤕𐤓) ou (𐤌𐤓𐤕𐤓) en caractères puniques, soit *maearib* ou *maearim*. Ce qui en caractères arabes donne (م-غ-ر-ب ou م-غ-ر-م) avec les significations respectives de l'*ouest* ou *ceux de l'ouest*. La nature sémitique du schème en « M + E/Ġ + R/Ġ + M/B » (son existence dans différentes langues de la famille étant largement attestée) expliquerait, en outre, l'appellation de *Magharib* (م-غ-ر-ب), par les Arabes ; soit le schème sémitique : «M + Ġ + R + B».

Dès le début du millénaire av. J.-C., le nord de l'Afrique fait l'objet de nombreuses convoitises ; parfois hégémoniques.

- D'abord et avant tout, par les Phéniciens qui créent des « comptoirs » et qui finissent par fonder Carthage, en tant que Cité-État, dès le VIII^e siècle av. J.-C.. L'hégémonie culturelle et linguistique des Carthaginois est intégrée à tel point que, sur toute la superficie du territoire, elle est prise en charge par des populations autochtones coopératives à tous niveaux.
- Par les Romains¹ qui délogent les Carthaginois pour imposer leur *pax romana* près de 5 siècles durant. Outre la violence par laquelle elle a pris place, cette *pax romana* s'illustra par un découpage astucieux de l'espace en territoires autonomisés, afin d'affaiblir toute potentialité de révolte. Ainsi émergea une *Maurétanie* découpée en trois provinces romaines, avec de l'ouest vers l'est : la *Maurétanie Tingitane* (Tanger), la *Maurétanie Césarienne* (Cherchell) et la *Maurétanie Sitifienne* (Sétif). À l'est de cette dernière sont localisées : la province de *Numidie* (royaume berbère ayant eu Cirta (Constantine) pour capitale et ayant joui d'une autonomie durant

près de 140 ans) et celle de l'*Africa Proconsularis* (l'actuelle Tunisie).

- Par les Vandales qui, après quelques décennies, sont refoulés par les Byzantins.
- Par les Byzantins qui, durant près de 4 siècles, gèrent ce même espace comme un médecin gère l'acharnement thérapeutique sur un patient dont l'état de santé est aléatoire.
- Par les Arabes, autour du VIII^e siècle, qui introduisent la civilisation arabo-musulmane avant une domination Ottomane de quatre siècles.
- Enfin, par les Français au XIX^e siècle qui colonisent le territoire près d'un siècle et demi durant.

Entre-temps, les autochtones, qui évoluent dans un territoire morcelé par des frontières nationales plus ou moins héritées de la période Ottomane, finissent par intégrer les valeurs du nationalisme - qui est dans l'air du temps depuis la veille de la première guerre mondiale - et arrachent leurs indépendances respectives, dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Après ce tableau récapitulatif, revenons à la période romaine. En effet ces derniers ont morcelé le territoire hérité de la période punique en une vaste *Maurétanie* à laquelle s'adjoignent les provinces de *Numidie* (ex-royaume berbère) et de l'*Africa* proconsulaire. Les historiens ont eu à s'interroger sur l'origine du terme *mauri* pour désigner les populations ou de *Mauretania* pour désigner le territoire.

Pour Paul Atgier qui eut à se prononcer en 1903², il faut revenir au nom grec de cette région, la *Maurusie*. Ce qui le conduit à relever la similarité du radical (*maur*) aussi bien en latin qu'en grec pour désigner, dit-il, les « populations noires du nord de l'Afrique ». Mais une telle prise de position le plaçait en porte à faux par rapport au récit colonial dominant qui présentait les Berbères comme étant les autochtones effectifs. Comment concilier le fait que « les Berbères étaient blonds » avec ces populations locales « noires » ? Le-dit auteur ne décevra pas son auditoire (les illustres membres de la Société d'Anthropologie de Paris) en précisant que « les Berbères héritèrent du nom de Maures des noirs qu'ils avaient envahis ... eux qui avaient été antérieurement les conquérants des Noirs ou Mori proprement dits ». Du coup les Berbères ne sont plus les autochtones, mais les envahisseurs d'autochtones noirs, appelés *Mori* ! Cette thèse est confortée par la sémantique gréco-latine de *mauri* qui renvoie au concept de *négritude*, de *noirceur*. Notons, tout de même, que et par effet métaphorique, cela renvoie aux notions d'*horreur*, de *perfidie*, de *scélératesse*, etc.

Ce point de vue, assez largement partagé par les théoriciens de l'anthropologie coloniale, semble faire hésiter certains, à l'instar de M. Coltelloni-Trannoy, auteur de l'entrée *Maurétanie*, dans l'*Encyclopédie berbère*, en 2010³. Il note, en effet, que ce terme pourrait avoir une origine locale, si l'on en croit Strabon⁴: « *Les Maures, dont*

le nom (Mauri) est sans doute d'origine locale (Strabon, XVII, 3, 2 ». Curieusement, P. Atgier, que nous avons cité plus haut, témoigne, lui aussi, d'un réflexe d'acquis de conscience (scientifique) et prend le soin d'ajouter une note précisant : « *Mot lui-même paraissant d'origine phénicienne.* ». Ce qui, en toute conséquence signifie qu'il n'avait aucune connaissance linguistique de la langue punique.

Cette origine phénicienne (ou punique, plus précisément) semble gêner bien des chercheurs, et pas toujours ceux de l'ère coloniale, il faut le préciser⁵! Pourtant cette piste étymologique est loin d'être prosaïque. Ainsi, Yves Modéran, historien spécialisé dans cette époque, trouve naturel de préciser⁶:

«*Mahurim*» signifiant «occidentaux» en punique pour les populations vivant à l'ouest de Carthage. *Mahurim* aurait pu donner naissance au latin *Mauri* » Il ajoute : « On a aussi fait dériver le vocable Maure du mot arabe Maghreb qui signifie Occident. ». Cela étant dit, si Y. Modéran le dit en 2003, il est des auteurs qui s'y sont prononcés bien avant. Il en est ainsi de Adolph Bloch⁷, pour qui

מַחֲרִי « D'après Bochart, les Maures -, ou plutôt Mauharin, étaient ainsi dénommés parce qu'ils se trouvaient être les plus éloignés à l'Ouest, c'est-à-dire les plus occidentaux du mot (Occident)⁸».

Il renchérit, un peu plus loin :

Vivien de St-Martin ajoute à ce propos que les marchands de Tyret de Carthage (...) désignèrent sous le nom de Maouharia, les Occidentaux, les gens du couchant, les autochtones de F Atlas. ... Ici, doit se placer également une opinion de Strabon qui disait que les peuples de la région occidentale de l'Afrique étaient appelés Mauri par les Romains et par les indigènes.

Ces dernières informations proviennent essentiellement de Vivien de Saint Martin⁹, soit d'un auteur qui, près de 50 ans plus tôt, affirmait clairement que non seulement c'est de la sorte que les Romains appelaient cette région, mais que - surtout - les populations autochtones elles-mêmes se désignaient ainsi.

Notons, tout de même l'inconséquence de la transcription en caractères latins du schème sémitique « M + E + R + M/B » par la combinaison: «M + H + R + M/B». Ailleurs, la consonne sémitique « E » est rendue par une voyelle, « A », en l'occurrence. Ce qui nous donne : «M + A + R + M », *ma'arim*. Ces problèmes/erreurs de transcription sont d'autant plus importants à souligner que les auteurs n'indiquent pas la transcription en langue-source ; ce qui aiderait à lever les équivoques. Cela étant dit, le fait de nous assurer de la signification en langue-source est, en soi, une indication précieuse.

Cette lecture du terme en tant que mot d'origine punique est aussi reprise par la *Première Encyclopédie de l'Islam*¹⁰ éditée par les éditions Brill's aux États-Unis - en 1936. Ainsi peut-on lire:

The word, presumably of Phoenician origin, corresponds to the ancient local name of the natives of Barbary reproduced by the Romans as Μαῦρο, Mauri and by the Greeks as Maurusii (Strabo vii, 825). (Le mot, vraisemblablement d'origine phénicienne, correspond à l'ancien nom local des indigènes de Barbarie reproduit par les Romains comme Μαῦρο, Mauri et par les Grecs comme Maurusii (Strabo vii, 825)).

Ces lectures du XX^e siècle font écho à celle de Bochart, cité plus haut par A. Bloch. Notons que Samuel Bochart (1599-1667) est un érudit français du XVI^e siècle. Mais ces lectures font aussi référence à l'observation de l'historien/géographe Strabon - déjà mentionné plus haut. Ce qui nous fait remonter au début de l'ère chrétienne. En effet, Strabon (1932) dit précisément :

"Mauri" was a name used by the natives of Mauritania as well as the Romans. (« « Mauri » était un nom utilisé par les natifs de la Mauritanie ainsi que par les Romains.»).

Voilà donc bien 2000 ans que des auteurs rappellent l'origine linguistique ainsi que la signification du mot *Mauri*; soit un mot punique qui signifie *l'ouest*. En réplique à cet argument linguistique vérifiable par tous, bien des voix se sont régulièrement élevées pour dire que cet argument est peu plausible. Ils lui préfèrent un autre argument... linguistique également. En effet la thèse opposée est que *mauri* est la reprise d'un terme gréco-latin signifiant « noir ». Ceci n'est effectivement pas faux. Leur argument principal est que la population du nord de l'Afrique est noire de peau et c'est la raison principale du choix de *Mauri* par les Romains. Soit. Mais partant de l'information de Strabon selon laquelle la population se désignait elle-même par cette dénomination, pourquoi s'attribuerait-elle l'étiquette de « Noirs » ? En réalité nous avons affaire à deux termes homonymes *mauri*. 1. est une transcription du punique ; *mauri*.2. est un emprunt gréco-latin.

Dans une situation d'homonymie telle que celle-ci, les interprétations idéologiques servent à fragiliser les interprétations neutres car linguistiques et rien d'autre. Les défenseurs de la thèse raciale s'appuient sur l'argument que ces populations sont noires ; voire basanées... et les Berbères dans cette affaire sont des blancs qui après avoir conquis le territoire et se mêlent aux autochtones jusqu'à métissage global. Cette thèse présentée par P. Atgier, cité plus haut, est tranquillement reprise par les anthropologues se réclamant de la Société d'Anthropologie de Paris et par bien des chercheurs que la thèse raciale semble conforter/rassurer.

Ces vérifications historiques (bien plus que méthodologiques) ont le mérite de pointer sur une divergence traversée par l'idéologie. Il est clair que si la vision « d'hommes noirs » devait s'imposer, cela aurait été sur la base d'études minutieuses des compositions ethno-linguistiques des communautés humaines ayant peuplé la Maurétanie romaine. En lieu et place de cela nous avons subi une doxa qui orne le récit colonial d'une contrée (Berbérie) avec une ethnie (les Berbères) et une langue (le berbère). Jusqu'au jour d'aujourd'hui cette croyance traverse les travaux de chercheurs maghrébins qui s'y réfèrent en axiome. Et pourtant l'histoire nous apprend bien que cette région du monde était habitée par plusieurs peuplades : les Maures, les Numides, les Gétules, les Musulamis, les Africains, etc. Par exemple la distinction entre les Numides et les Maures est clairement établie. D'ailleurs, à l'arrivée des Arabes, J.R. Martindale et al.¹¹ nous narrent l'épisode suivant :

En 647 le patrice Grégoire est devenu indépendant, mais doit faire face aux envahisseurs musulmans à Sufetula. Il mobilise de nombreuses tribus maurusiennes du sud-ouest de la Byzacène et peut-être de Numidie méridionale. Après la défaite de Grégoire et des tribus maurusiennes le soutenant, l'exarchat de Carthage résiste aux arabo-musulmans jusqu'en 698, et la résistance indigène des Mauri se poursuit pendant encore 50 ans. Au viii^e siècle, la Chronique de 754 mentionne toujours le terme latin Mauri, comme un endonyme tandis que les Arabes sont désignés comme Sarrasins (en latin : Saraceni). Dans ce texte, les Mauri, désormais islamisés, sont décrits comme participant à la conquête musulmane de la péninsule Ibérique, et des campagnes des Omeyyades en France, et leur nom servira de plus en plus à désigner indistinctement tous les habitants de l'Afrique du Nord, ou tous les musulmans.

Par ailleurs, le professeur d'histoire à l'université de Southern California, R. Rouighi (2019), démontre, textes à l'appui, que la dénomination de « Berbère » pour désigner les maġaribis n'a fait son apparition - en tant qu'invention pure et simple - qu'à travers certains textes arabes - dont ceux d'Ibn Khaldûn - avant de laisser place à *Maghribi* ou *maġaribi*.

De tout cela, il convient d'admettre que la désignation des populations du nord de l'Afrique a toujours été - autant que l'histoire s'en souvienne - celle de *maġaribis*. Cette appellation, à l'origine punique, a été transcrite sous diverses formes, selon les langues ou les alphabets auxquels on a eu recours. C'est ainsi que le schème « M + $\mathcal{E}/\hat{G}$ + R/ $\hat{G}$ + M/B » se retrouve, notamment, sous les formes : *ma'ari* / *ma'arim*; *mahari* / *maharim*; *ma'aghiv* / *ma'aghim*; *maġharib*. Il est tout de même surprenant que cette réalité historique ait été refoulée pour laisser entendre que la population du nord de l'Afrique n'est que berbère. D'ailleurs, en rectifiant *berbères* par *maghrébins*, les textes (notamment ceux faisant référence à Al-Andalus) font, enfin, sens. De même que désigner la langue majoritaire de ces *Maurétaniens*, devenus *Maghrébins*, en *maghribi* ou *maġaribi* fait pleinement sens.

Bibliographie

- Atgier, P. 1903. « Les Maures d'Afrique ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n° 5 (4), p. 619-623. [En ligne] : https://www.persee.fr/doc/bmsap_0037-8984_1903_num_4_1_7670 [consulté le 19 février 2023].
- Bloch, A. 1903. « Étymologie et définitions diverses du nom de Maure [archive] ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, n°4 (1), p. 624-625.
- Bret M., E. F. 1996. *The Berbers*. Blackwell Publishing.
- Brill, E. J. 1936. *First Encyclopedia of Islam, 1913-1936*. 2010. Vol. 5. Editions M. T. Houtsma.
- Coltelloni Trannoy, M. 2010. « Maurétanie (Royaumes) ». *Encyclopédie berbère*, n° 31. [En ligne]: <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/521> [consulté le 19 février 2023].
- De St-Martin, Vivien. 1863. *Le nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine*. Paris.
- Elimam, A. 2015. *Le maghribi, alias ed-darija, langue consensuelle du Maghreb*. Réédition : éditions F. Fanon.
- Martindale, J.-R., Arnold Hugh M.- J., John M. 1971. *Prosopography of the Later Roman Empire*. Volume I.
- Modéran, Y. 2003. *Les Maures et l'Afrique romaine* (IVe-VII^e siècle). Rome.

Notes

1. Voir cette carte sommaire du découpage romain en provinces : https://fr.wikipedia.org/wiki/Afrique_romaine#/media/Fichier:Africa_Roman_map.svg [consultée le 19 février 2023].
2. Atgier Paul (1903).
3. M. Coltelloni-Trannoy (2010).
4. Strabon est un géographe et historien grec né 60 av. J.-C. et mort autour de 20 ap. J.-C.
5. Nous pensons à ces Maghrébins qui ne connaissent que les sources inspirées exclusivement du colonat français.
6. Yves Modéran (2003).
7. Adolph Bloch (1903).
8. On se serait attendu à la transcription : ברעמ qui signifie « ouest » ou « occident ». A.E.
9. Vivien de St-Martin (1863).
10. E.J. Brill's *First Encyclopaedia of Islam*, 1913-1936.
11. J.R. Martindale et al. (1971).



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

La terminologie linguistique : enjeux théoriques et conceptuels. Le cas de la phraséologie (en hommage à Franck Neveu)

Salah Mejri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de la Manouba, Tunisie

ssalah.mejri@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-0094-6181>

Reçu le 01-10-2022 / Évalué le 04-05-2023 / Accepté le 15-08-2023

Résumé

Il s'agit de montrer l'importance du traitement terminographique dans la dynamisation d'un champ disciplinaire. La démonstration est conduite à partir d'un exemple précis : l'introduction du terme « polylexicalité » dans le *Dictionnaire des sciences du langage* de Franck Neveu (2004). Elle retrace toutes les implications d'une démarche méthodologique non prescriptive dans les apports théoriques, conceptuels et terminologiques, en focalisant sur le domaine de la phraséologie.

Mots-clés : terminologie linguistique, dictionnaire spécialisé, unité lexicale, polylexicalité, phraséologie

Linguistic terminology: theoretical and conceptual issues. The case of phraseology

Abstract

The aim is to show the importance of terminographic treatment in the revitalization of a disciplinary field. The demonstration is carried out using a specific example: the introduction of the term "polylexicality" in Franck Neveu's *Dictionary of Language Sciences* (2004). It traces all the implications of a non-prescriptive methodological approach in the theoretical, conceptual and terminological contributions, focusing on the field of phraseology.

Keywords: linguistic terminology, specialized dictionary, lexical unit, polylexicality, phraseology

Introduction

La terminologie est la porte d'entrée de chaque discipline. Elle représente les réseaux conceptuels élaborés par les spécialistes, les outils méthodologiques et l'ensemble des débats menés par les différents acteurs dans la discipline concernée. Les dictionnaires spécialisés, censés refléter la « science normale », telle qu'elle est définie par Thomas S. Kuhn¹, en fournissent, à l'instar des manuels, une description stabilisée et bien partagée par la communauté des chercheurs. Ils sont le lieu de consensus, permettant

de fixer les savoirs partagés. Les débats se font dans les textes ésotériques adressés aux spécialistes, rarement accessibles au grand public. Le *dictionnaire des sciences du langage* (DSL) de Franck Neveu (2004) rompt avec cette vision du dictionnaire. Les options terminologiques adoptées dans son ouvrage « visent à refléter un état de la discipline des sciences du langage observable à partir de son vocabulaire, c'est-à-dire à partir des pratiques terminographiques effectives » (2004 : 6). En d'autres termes, il donne accès aux textes dans lesquels s'élaborent, s'emploient, se discutent et se diffusent les termes et les concepts. C'est pourquoi il comporte dans ses articles un nombre important de citations dont la fonction essentielle est de contextualiser les emplois des termes concernés, que les contextes soient définitoires, illustratifs ou contradictoires. On l'aura compris, il s'agit d'une approche non prescriptive : elle donne à voir, à partir d'une sélection d'entrées dont la taille est jugée suffisante pour couvrir le champ disciplinaire.

C'est grâce à cette approche innovante que ce dictionnaire décroisse la discipline en injectant dans sa nomenclature un nombre important de champs connexes à la linguistique comme « la philosophie du langage, l'épistémologie, l'informatique, l'histoire de la langue et celle de la grammaire, et les diverses composantes de la description linguistique » (2004 : 6). S'y ajoute le croisement des approches, théories et écoles. Trames disciplinaires, trames conceptuelles, trames théoriques sont autant de strates qui assurent à ce dictionnaire sa réussite : il est actuellement le dictionnaire de référence en sciences du langage, à côté des anciens dictionnaires comme ceux de Dubois, Arrivé et Ducrot² dont il se distingue principalement par la posture adoptée : partir d'observables et essayer d'en rendre compte sans chercher à en dissimuler les contradictions, les innovations, les controverses, etc. Il a ainsi introduit des termes dont l'usage n'était pas à l'époque très répandu. Nous choisissons ceux de la phraséologie qui étaient alors assez fluctuants, parce que tout simplement le champ phraséologique était relativement récent dans les études linguistiques. Nouvellement investi par les linguistes, ce champ foisonne de créations terminologiques qui viennent s'ajouter à tous les termes que la grammaire traditionnelle réserve à ce champ disciplinaire. Ainsi assiste-t-on à un enchevêtrement terminologique croisant innovations terminologiques et réutilisation des terminologies consacrées, le tout étant ancré dans des choix théoriques et méthodologiques bien précis.

Cette terminologie concerne aussi bien le champ disciplinaire que les unités et leurs caractéristiques. S'agissant du domaine phraséologique, le terme *phraséologie*, employé par ailleurs pour renvoyer à uniquement : « une construction propre à un individu, à un groupe, à une langue » (Dubois, 2012 : 366), a du mal à s'imposer pour couvrir tout le champ phraséologique. On lui a préféré celui de *figement*, qui concerne beaucoup plus le processus linguistique à l'œuvre dans la production des phraséologismes.

Quand on parle des unités phraséologiques, on a l’embarras du choix : soit l’on opte pour des innovations terminologiques comme *phrasème* (Mel’čuk), *lexie complexe* (Pottier), *synthème* (Martinet), marquées le plus souvent par le cadre théorique dans lequel elles étaient élaborées ; soit l’on puise dans les termes courants comme *locution*, *expression figée*, *expression toute faite*, *expression idiomatique*, etc. ; soit encore des termes qui s’inscrivent dans une vision qui cherche à identifier ce genre d’unités phraséologiques en tant qu’unités lexicales : *unités polylexicales*, *séquences polylexicales*, etc. De telles dénominations sont orientées vers l’une des caractéristiques fondamentales de ces formations syntagmatiques. Il y a évidemment le fonds terminologique traditionnel formé autour de la notion de *locution*, définie par Franck Neveu comme « unité polylexicale de type syntagmatique [...] dont les constituants ne font pas l’objet d’une actualisation séparée, et qui énonce un concept » (*Ibid* : 181), qui donne lieu à un paradigme en fonction de l’élément-tête ou noyau : *locution nominale*, *adjectivale*, *verbale*, *adverbiale*, *prépositionnelle*, *conjonctive*, etc. De ce réseau terminologique se dégage une nouvelle dénomination hyperonymique que l’auteur du DSL utilise pour définir la locution : *l’unité polylexicale*. Correspond à l’adjectif *polylexical* la notion de *polylexicalité*. Nous partons de ce terme central dans le domaine phraséologique pour montrer :

- la part réservée par le DSL au terme *polylexicalité*, et l’adjectif correspondant *polylexical*, terme qui était à l’époque peu usité dans les ouvrages de linguistique ;
- les enjeux conceptuels et théoriques que son introduction dans les réseaux terminologiques entraîne autour de la notion d’unité lexicale et ses différentes configurations ;
- la place qu’occupe la phraséologie dans la structuration et dans le fonctionnement des langues.

1. La polylexicalité

Le terme *polylexicalité* a été introduit pour la première fois probablement par Gertrud Gréciano dans sa thèse *Signification et dénotation en allemand : la sémantique des expressions idiomatiques* (1983). Nous retenons les deux contextes suivants, cités dans son ouvrage, qui éclairent le contenu attribué aux deux termes *polylexical* / *polylexicalité* :

- « L’expression idiomatique d’un signe *polylexical*, figé et figuré. La nature restrictive de la définition, due au cumul des conditions requises, nous obligera à des éliminations successives au sein d’un corpus initial extrêmement vaste en fonction de la réunion nécessaire et suffisante des trois critères qui sont, nous le répétons, la *polylexicalité*, la *fixité* et la *figuration* » [c’est nous qui soulignons] ;

- « Ainsi la *polylexicalité* est respectée dans [la] définition d[u] terme suivant :
- . « *idiotisme* : ce qui est propre à une langue donnée [...] désigne des éléments lexicaux réalisés à l'intérieur d'unités syntagmatiques plus grandes que le mot, mais plus petites que le cadre de la proposition [...] syntagmes lexicaux ayant les dimensions de groupes de mots, caractérisés par une haute fréquence de rencontre de leurs éléments constitutifs et éprouvés par la commutation (Greimas, 1960 : 50 et 54) » [c'est nous qui soulignons], (p. 36).

Partant de ces deux contextes, l'on peut retenir les trois éléments suivants :

- la polylexicalité est l'une des trois conditions que doivent satisfaire les expressions idiomatiques, les deux autres étant la fixité (le figement) et la figuration ;
- le terme renvoie, par conséquent, à une caractéristique essentielle de ces formations complexes, plurielles, syntagmatiques, etc., laquelle caractéristique ne disposait pas de terme propre dans la littérature de l'époque.

On aurait pu, si l'on avait puisé dans la terminologie traditionnelle, utiliser le terme *locutionnalité*, mais c'est le terme *polylexicalité* avec son corollaire adjectival *polylexical* qui se sont imposés. Parmi les ouvrages qui ont participé à leur diffusion, nous retenons celui de Gaston Gross, *Les expressions figées en français* (1996), où le terme polylexicalité est défini dans le glossaire comme suit :

« Quand une catégorie grammaticale est composée de plusieurs mots, on dit qu'elle est *polylexicale*. Dans ce sens, les éléments lexicaux constitutifs ne jouent pas de rôle extérieur à la séquence, en particulier de détermination [...] Un mot *polylexical* peut être sémantiquement transparent [...] ou opaque [...] » (p. 155).

Il est à noter que le même auteur fournit la définition suivante de *locution* :

« Une *locution* [est] syntagme (nominal, adjectival, adverbial) dont les éléments composants ne sont pas actualisés individuellement et qui forme un concept autonome, que le sens global soit figé ou non. On peut parler aussi de catégorie complexe ou *polylexicale* ».

Comme on le remarque, il intègre la *polylexicalité* dans la définition de la *locution*.

Nous avons employé ce terme dans notre ouvrage *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique* (1997). Franck Neveu emprunte à cet ouvrage l'une des deux citations qui figurent dans l'article *Polylexicalité*. Évoquant la composition lexicale, il y est spécifié que « les noms composés sont des unités qui se distinguent par leur caractère *polylexical* : ils sont formés d'au moins deux unités lexicales » (p. 131).

Petit à petit un paradigme formé des quatre termes suivants s'est fixé dans l'usage, même si certains chevauchements avec d'autres néologismes continuent toujours d'être observés :

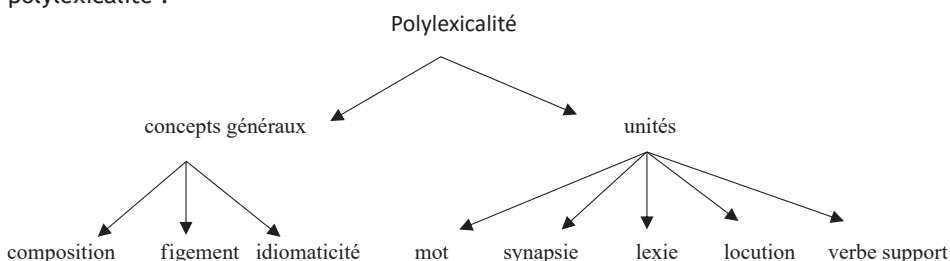
polylexical / monolexical
polylexicalité / monolexicalité.

On rencontre d'autres termes équivalents à *polylexical / polylexicalité*, comme *plurilexical / plurilexicalité, plurilexémique*, ou tout simplement l'emprunt *multiword*, employé avec les termes *unité, expression* ou *construction*.

Pour avoir une idée sur la manière dont les deux termes, *polylexicalité* et *polylexical*, sont traités dans le DSL, il faut voir dans quel réseau terminologique et conceptuel ils s'intègrent. Le nombre total d'occurrences du terme *polylexicalité* s'élève à treize. En plus de l'entrée de l'article *polylexicalité* où le terme est repris une seule fois dans le corps du développement, les autres occurrences, c'est-à-dire onze, interviennent dans les articles consacrés respectivement à la *composition*, au *figement*, à l'*idiomaticité*, à la *lexie*, à la *locution*, au *mot*, à la *synapsie* et au *verbe support*. À l'exception de l'article *polylexicalité*, les occurrences se répartissent en deux catégories :

- soit elles figurent dans le corps de l'article et dans le renvoi à d'autres articles, comme c'est le cas pour *composition, mot, synapsie* ;
- soit elles sont mentionnées seulement dans les renvois : *figement, idiomaticité, lexie, locution* et *verbe support*.

Ainsi un réseau terminologique prend-il forme autour de deux axes : les concepts généraux rendant compte de la phraséologie et les unités répondant au critère de la polylexicalité :



Un tel réseau renferme évidemment des contextes spécifiques, dont nous retenons les passages suivants présentés selon les articles où ils figurent :

- *La composition* : « Du point de vue sémantique, le problème posé par les mots composés est celui de toutes les formations résultant de la *polylexicalité*, qui sont affectées par le figement : la neutralisation, variable selon les cas, des propriétés combinatoires des unités constitutantes, et la non-compositionnalité du sens. »

- *Le mot* : « Pour ce qui est du critère de distinctivité fonctionnelle, il semble difficilement applicable au mot, dans la mesure où il n'y a pas de procédure véritablement décisive pour son identification. En témoignent notamment les faits de *polylexicalité*, qui associent à un signifié unitaire un signifiant discontinu. »
- *La polylexicalité* : « La *polylexicalité*, qui résulte d'un phénomène de figement dont le degré peut être variable selon les unités, s'accompagne d'un certain nombre de caractéristiques syntaxiques et sémantiques. »
- *La synapsie* : « Terme employé par Emile Benveniste pour décrire un certain type de mots composés français, caractérisés notamment par une *polylexicalité* non soudée sur le plan formel, formant une désignation décrite comme constante et spécifique, et dont la productivité semble indéfinie en raison de la fréquence de leur usage [...] ».

De tels contextes fournissent d'autres ramifications terminologiques et conceptuelles comme celles qui sont en relation avec *les propriétés combinatoires*, *la non-compositionnalité du sens*, *le signifiant discontinu*, *le degré de figement*, *la désignation*, etc.

Un tel tableau ne représente qu'une seule facette du réseau terminologique et conceptuel de la polylexicalité. S'y ajoute tout naturellement celui de l'adjectif *polylexical*, qui ne bénéficie pas d'un article propre dans le DSL. Les syntagmes où il figure ont pour bases nominales : *unité*, *problématique* et *nature*. Tous les trois ont des contextes qui en précisent le contenu conceptuel :

- *Unité polylexicale* :

- . Dans l'article *abréviation* : « Le terme d'abréviation est fréquemment employé de manière très générale pour désigner tout type de réduction d'un segment linguistique : réduction graphique d'une unité lexicale (*kilomètre>km* ; *Monsieur>M.*) ; réduction par siglaison d'une unité polylexicale (*journal télévisé>JT* ; *ordre de mission>OM* ; [...] ».
 - . Dans l'article *figement* : « On appelle figement un ensemble de caractéristiques syntaxiques et sémantiques affectant une *unité polylexicale* (ex. *un cordon bleu*, *une colère noire*, *un nuage de lait*, *à bout de force*, *de gaieté de cœur*) ».
 - . Dans l'article *locution* : « *Unité polylexicale* de type syntagmatique [...] dont les constituants ne font pas l'objet d'une actualisation séparée, et qui énonce un concept autonome ».
- *Problématique polylexicale* : « Comme le fait apparaître Salah Mejri, un des aspects les plus délicats de la *problématique polylexicale* réside dans la délimitation des frontières de l'unité lexicale, et dans la notion de mot [...] ».
- *Nature polylexicale* : « C'est cette caractéristique qui pose des problèmes de définition. Comment peut-on considérer comme une seule unité ce qui est de *nature polylexicale* » (Salah Mejri 1997, cité par Franck Neveu 2004).

Les contextes viennent enrichir le réseau de trois manières différentes :

- ils font de l'*unité lexicale* un terme hyperonymique permettant de désigner toutes sortes d'unités dont le signifiant est discontinu et pluriel. Franck Neveu s'en sert pour définir la *locution* et l'illustre par plusieurs exemples comme *cordon bleu*, *de gaieté de cœur*. Nous avons là la preuve incontestable que l'auteur du DSL adopte ce terme et l'intègre dans sa métalangue ;
- ils enrichissent le réseau terminologique de la *polylexicalité* en y ajoutant le terme *abréviation* ;
- ils attirent l'attention sur le caractère problématique des *unités polylexicales*, notamment en rapport avec la délimitation du *mot*.

Comme on le constate, les deux termes *polylexicalité* et *polylexical* ne sont pas réduits à l'unique article réservé à *polylexicalité*. Ils disposent de tout un réseau dans le DSL, malgré leur introduction, relativement récente dans l'usage. Un tel réseau a certainement beaucoup servi leur diffusion dans les écrits linguistiques relatifs à la phraséologie. C'est pourquoi il serait intéressant de voir en quoi de tels termes ne sont pas uniquement des innovations terminologiques qui viennent étayer certaines démarches ou théories nouvelles, mais également des termes qui servent d'outils méthodologiques permettant d'apporter un nouvel éclairage à la problématique de l'unité lexicale dans un cadre beaucoup plus général, celui d'une nouvelle conception de la langue.

2. Polylexicalité et unité lexicale

L'introduction de plain-pied de la *polylexicalité* dans la terminologie relative au lexique d'une manière générale et en particulier, aux séquences figées qui en font partie, conduit à se poser des questions en rapport avec le niveau de l'analyse linguistique où intervient la *polylexicalité*, sa pertinence pour le système linguistique en général et la manière dont elle participe à apporter un nouvel éclairage à la problématique du *mot*.

À quel niveau de l'analyse linguistique se pose la question de la *polylexicalité* ?

Les linguistes se sont globalement accommodés avec la notion de *mot* comme unité lexicale correspondant à l'analyse lexicale. Ainsi si les phonèmes et les morphèmes sont respectivement les unités des niveaux phonologique et morphologique, le *mot* vient répondre à la nécessité d'avoir une unité opératoire au niveau lexical. Une telle notion, bien que contestée sur plusieurs plans, est tout de même employée couramment chez les linguistes comme étant une réalité linguistique empirique imposée par des pratiques sociales comme l'institution scolaire et les dictionnaires. Même ceux qui ont tenté, de par la complexité du problème, de le remplacer par des termes comme *synthème*,

synapsie et *lexie*, n'ont pas vu leurs propositions cautionnées par l'usage. Force est de constater que de tels termes restent fortement marqués par l'empreinte des cadres théoriques d'origine.

Devant la polylexicalité, certains linguistes comme Gaston Gross (1996) ont employé le terme *mot polylexical*, peut-être sur le modèle de *mot composé*. Un tel terme pourrait être une solution au flottement terminologique. Le souci avec une telle proposition, c'est qu'il faut disposer d'un autre terme pour rendre compte de la monolexicalité du mot, dans un usage courant (*mot monolexical*). Or aucune trace à une telle proposition. De plus, la dénomination *mot polylexical* souffre d'un double héritage problématique : celui de *mot* et celui de *mot composé*. Le premier terme ne pourrait être appliqué qu'à une unité lexicale formée d'un composant unique ; ce qui conduit en quelque sorte à une contradiction dans la dénomination : il s'agit à la fois d'un mot (monolexical) ayant la polylexicalité comme caractéristique fondamentale. Pour ce qui est du terme *mot composé*, hérité de la tradition lexicographique, il comporte un ensemble d'incohérences qui mélangent l'idée de construction lexicale, celles de pluralité des formants, de leur plénitude sémantique et de leurs origines :

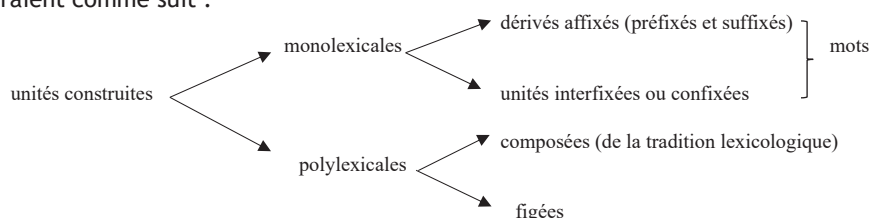
- La composition lexicale s'applique à des unités lexicales construites, en dehors de la dérivation, au moyen de composants (*anthropomorphe*);
- Comme on le voit dans cet exemple, il s'agit d'une unité monolexicale, bien qu'elle soit le résultat de la jonction de deux formants ;
- Dans la composition lexicale, telle qu'elle se reflète à travers les classements effectués (cf. Darmesteter, Guilbert, etc.), on distingue, sur la base du critère de la plénitude sémantique des éléments constitutifs (éléments de sens plein), les mots dérivés (base + affixe) des mots composés (formants de sens plein). Une telle analyse, malgré la monolexicalité partagée, pose problème parce que le critère choisi est difficilement vérifiable. C'est la raison pour laquelle les listes des affixes du français ne sont jamais identiques d'un auteur à un autre (cf. des dictionnaires comme le *TLF* et le *Grand Robert*, mais également celles de J. Dubois pour les suffixes 1962, de L. Guilbert pour tous les affixes 1971, et de J. Reytdard pour les préfixes 1971). S'y ajoute que les formants pour les mots composés peuvent être d'origine gréco-latine ou des mots français.
- Cette distinction d'origine ajoute à la complexité de la problématique parce qu'elle a recours à un critère étymologique dont la pertinence théorique du point de vue systématique pose problème pour ou moins deux raisons :
 - . Que faire des affixes hérités du latin et du grec ?
 - . Que faire des unités polylexicales figées, appelées par la tradition *locutions*, puisqu'elles ne sont pas répertoriées parmi les mots composés ?

Devant de tels questionnements, certains auteurs ont apporté des solutions de

nature à harmoniser la description au moins des unités monolexicales construites, considérant que toute unité monolexicale construite au moins de deux formants constitutifs non autonomes répond à cette structure : base + affixe (*mobil-ité*, *in-capable*, *é-dent-é*). Quand les composants ne peuvent pas prétendre au statut de base, on les considère tout simplement comme des *interfixes* ou des *confixes* (Arrivé et alii, 1989) ;

- Cette analyse laisse entier le problème des mots composés d'origine française : que faire des unités comme *porte-manteau*, *montre-bracelet* et *pomme de terre* ? S'agit-il de séquences figées, de mots... ?

L'une des solutions serait de conserver cette analyse et de considérer ces unités comme des mots composés tout en leur attribuant une caractéristique qui les distingue des séquences figées : l'agrammaticalité des moules à l'origine des paradigmes générés : N à N, N de N, N à infinitif, V N, etc. (*verre à vin*, *ver de terre*, *machine à coudre*, *saute-mouton*, etc.). Nous pensons que ce critère, qui a le mérite de rendre compte de la notion de moule et des régularités de formation lexicale, alourdit la description sans pour autant apporter un éclairage nouveau à un mode polylexical de formation lexicale. Nous considérons qu'il s'agit d'une forme de polylexicalité qui, malgré ce trait d'agrammaticalité, obéit aux mêmes mécanismes qui gouvernent toutes les séquences polylexicales. Ainsi considérés, les procédés de formation lexicale complexes se présenteraient comme suit :



Avec les unités polylexicales, comme on le voit, se pose la problématique de la syntaxe. À ce propos, trois aspects sont à retenir : la syntaxe interne, la syntaxe catégorielle et la syntaxe externe :

- La syntaxe interne se pose pour la structuration de la formation polylexicale elle-même. On l'a vu pour les mots composés (unités polylexicales composées de la tradition), certains considèrent que la structure interne de ces formations est agrammaticale. Nous nuancerons cela en disant qu'elle est tout simplement non conforme à la combinatoire des syntagmes réguliers. Elle relève néanmoins de la syntaxe du français. Si la syntaxe est l'ensemble des règles qui régissent les unités lexicales dans les cadres syntagmatiques et phrastiques, ces combinatoires, tout en étant relativement marginales, relèvent bel et bien de la syntaxe du français³ ;
- La syntaxe catégorielle concerne l'appartenance des unités polylexicales à toutes

les parties du discours de la langue, la partie du discours étant une catégorie morpho-syntactico-sémantique qui regroupe l'ensemble des paradigmes comme le nom, le verbe, l'adjectif, l'adverbe, etc. (Lemaréchal, 1989). L'une des particularités de la polylexicalité est qu'elle englobe des séquences non intégrables dans les parties du discours, soit parce qu'elles ont la forme d'une phrase incomplète (*la balle est dans le camp de...*), soit celle d'un syntagme quelconque mais dont l'emploi ne s'inscrit pas dans les catégories syntaxiques, comme c'est le cas pour les pragmatèmes (Blanco, Mejri 2018), soit encore celle de phrases, qu'elles soient sentencieuses ou pas (*à bon entendeur, salut !*) ;

- La syntaxe externe couvre l'ensemble des contraintes syntaxiques gouvernant l'emploi de la séquence polylexicale, tout comme n'importe quelle unité lexicale.

En croisant ces trois types de syntaxe, on est confronté pour les séquences polylexicales à la question relative au degré de figement et aux conséquences qui s'ensuivent. Encore faut-il rappeler que cette question a pour explication, en réalité, l'origine discursive des séquences polylexicales. Les séquences polylexicales, produit du principe de fixité, sont à l'origine des séquences variables, comme toutes les formations syntagmatiques libres. Elles héritent, malgré leur fixité, pour certaines, d'une partie de leurs variations internes ou externes, les deux étant intimement liées.

Si l'on admet que la polylexicalité intervient au niveau lexical pour pourvoir le lexique d'unités dont le signifiant est à la fois pluriel et fixe, l'on est en droit de se demander quelles pertinences particulières cette caractéristique polylexicale apporte au système linguistique. La réponse est dans les principales fonctions assurées par les unités polylexicales :

- elles servent à dénommer, permettant ainsi d'assurer la jonction entre le discours où s'élaborent les dénominations polylexicales et la langue où elles sont stockées pour être partagées et réemployées par les locuteurs de la communauté linguistique. Il est à rappeler à ce propos que les dénominations dépassent la langue générale pour englober les domaines spécialisés et tout ce qui relève de la signalétique (Bosredon, 1997) ;
- elles servent également à réemployer des mots de la même langue dans des catégories grammaticales nouvelles par rapport aux catégories grammaticales des constituants : en tant que nouvelles unités émergentes, elles dotent le système d'une très grande puissance d'adaptation et de renouvellement. Toute langue, grâce au principe de fixité, moyennant son filtre normatif (Martin, 2021), dispose d'une infinité d'associations syntagmatiques théoriquement candidates au figement ;
- comme on l'a précisé précédemment, le lexique se trouve enrichi également de nouvelles unités non intégrables dans les parties du discours. Cette nouvelle fonctionnalité est loin d'être insignifiante. Elle apporte son lot d'interrogations qui

ne sont pas sans conséquence pour la théorie linguistique : le lexique de la langue est-il réductible aux unités lexicales rangées dans les parties du discours ? Si ce n'est pas uniquement le cas, ne faudrait-il pas prévoir des zones intermédiaires ou nouvelles pour rendre compte de toutes les unités non intégrables en tant que telles dans les classes de mots partageant les mêmes propriétés catégorielles et combinatoires ?

En rapport avec ce dernier point, il y a lieu de mentionner les unités polylexicales discontinues, celles qui se situent entre le syntagme et la phrase et celles qui dépassent le cadre phrastique :

- Pour les unités discontinues, la question concerne la manière dont il faut les traiter : si elles sont formées de deux segments, ne serait-il pas pertinent de les considérer comme une seule unité même si leur fonctionnement se fait moyennant une distance (un espace) saturée par des éléments de l'énoncé ? L'exemple prototypique est celui des marques de la négation, même si elles peuvent s'employer d'une manière continue, notamment devant la forme infinitive⁴. On peut y ajouter des marques de corrélation syntaxique du type *plus... plus, moins... moins*. Comme l'emploi d'un élément appelle celui de l'élément qui lui est associé et que le contenu sémantique de la séquence globale est associé à tous les constituants, ce type d'analyse milite en faveur du traitement de ces unités d'une façon unitaire ;
- la polylexicalité ajoute à la discontinuité des formations hybrides qui ne sont ni des syntagmes commutables avec des unités monolexicales ni des phrases. Ces séquences se distinguent par une appartenance phrastique comportant un sujet et un verbe conjugué, sans que l'aspect phrastique soit complet. Une séquence, comme *La balle est dans le coup de...*, laisse un espace à saturer librement selon les besoins de l'énonciation. Ce genre d'unités est loin d'être anecdotique. Elles ont une productivité assez importante⁵. L'une des conséquences théoriques de ce constat consiste à considérer que le figement, en tant qu'universel linguistique (Martin, 2021), assure à la langue une souplesse extraordinaire qui vient contrôler l'extrême puissance des régularités du système linguistique. Grâce à ce genre de séquences figées, la langue se dote d'unités qui échappent aux paradigmes des catégories grammaticales et libère ainsi une partie du lexique d'une régularité qui lamine une partie de l'idiomaticité ;
- les séquences phrastiques et celles qui vont au-delà de la phrase représentent un autre pan du lexique qui échappe également aux contraintes paradigmatiques. Nous ne reprenons pas toute la littérature consacrée aux énoncés sentencieux. Nous renvoyons entre autres aux travaux de Jean-Claude Anscombre, Georges Kleiber et Irène Tamba⁶. Nous rappelons que leur réhabilitation en tant qu'objets de la recherche linguistique a apporté plusieurs informations relatives aux unités

phrastiques en général et aux phrases sentencieuses en particulier. L'on a appris entre autres que toutes les phrases figées ne sont pas sentencieuses. Des séquences comme *les carottes sont cuites ; les dés (en) sont jetés ; un ange passe*, etc. sont des unités phrastiques qui s'insèrent dans le discours en tant que phrases toutes faites. Pour les phrases sentencieuses, elles intègrent le discours sous forme de citations impliquant une polyphonie qui renforce leurs emplois argumentatifs et renvoient par la même occasion à l'inscription de leurs contenus dans des univers de croyances partagés. S'y ajoutent tous les contenus culturels qu'elles impliquent (cf. §3). Contrairement à ce que l'on croit, ces associations syntagmatiques sont doublement productives : elles se prêtent à toutes les variations qu'elles subissent dans le discours (défigement, jeux de mots, commentaires épi-linguistiques) ; elles servent également de moules pour une créativité dont le fruit est l'ensemble des aphorismes,⁷ le plus souvent insérés dans le discours à la manière des proverbes, dictons, etc., comme ces exemples empruntés à Antonio Pennacchi (2012) :

- . « [...] *les bonnes manières ne suffisent pas, les mauvaises manières sont nécessaires*, comme l'affirmait ma grand-mère » (p. 88)
- . « [...] *ce qui ne vous étouffe pas vous engraisse* » (p. 80)
- . « Chez nous, on dit que *l'type qui prend la vache prend aussi les veaux. Sinon, coup de couteau.* » (p. 307).

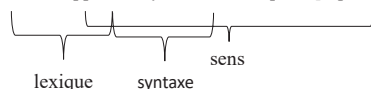
Ce dernier exemple introduit le dépassement phrastique, qu'on rencontre dans plusieurs formules comme *À vos marques ! Prêts ? Partez !* Cette séquence fixe dans la langue trois constituants correspondant aux trois phases ultimes avant le commencement de la course. Dans leur sémantisme global une dimension aspectuelle se trouve partagée par toute la séquence, même si le dernier segment y ajoute à lui seul l'inchoativité. De tels assemblages syntagmatiques sont récurrents dans plusieurs types de formules. On peut en citer celles dont on se sert pour faire les présentations, les échanges de salutations, etc. Ces dictons dépassent clairement le cadre phrastique :

- . « Le jour de la Sainte-Félicité se voit venir avec gaieté. Car on l'a toujours remarqué, c'est le plus beau jour de l'année ».
- . « Quand, au printemps, la lune est claire, peu de noix espère. Si la lune est trouble, la noix redouble ».
- . « La vigne me dit : en mars me lie, en mars me taille, en mars il faut qu'on me travaille ».

Comme on le constate, la polylexicalité, avec tous les problèmes qu'elle pose à la délimitation des unités lexicales, aide malgré tout à se poser les bonnes questions conduisant à découvrir un certain nombre d'aspects linguistiques peu connus. En plus de la définition opératoire proposée pour le mot, en tant qu'unité monolexicale, on a pu

inclure dans les unités lexicales une grande diversité de formes remettant en question certains éléments de la doxa en matière de lexique. Encore faut-il ajouter une nouvelle question qui découle de la polylexicalité, celle qui se rapporte à la notion de moule que nous avons déjà évoquée, dont les dictionnaires essaient de rendre compte au moyen de formules combinant lexique, syntaxe et sens, comme celle qui est proposée par le TLF pour l'un des emplois du verbe *prendre* :

*Prendre qqch à + synt. nom. indiquant [le point de vue sous lequel le référent du complément est envisagé] :
prendre à témoin.*



3. La place de la phraséologie dans le fonctionnement des langues

Le réseau terminologique et conceptuel élaboré autour de la polylexicalité emporte dans son sillon non seulement d'autres réseaux terminologiques ; il y ajoute une conception qui situe la phraséologie au cœur du fonctionnement de la langue. En plus de toutes les configurations que les unités polylexicales peuvent avoir, la phraséologie couvre les parties du discours et implique dans leur structure interne de l'interphrastique ; elle concerne aussi bien l'unité grammaticale que la valeur de vérité partagée par tous les univers de croyance. Elle s'avère ainsi capable d'apporter des éléments de réponse de nature théorique sur la relation entre discours (parole) et langue, sur le rôle de la polylexicalité dans la structuration du discours et sur ses dimensions culturelles.

À la sempiternelle question relative à la primauté des deux termes de la fameuse dichotomie de Saussure parole / langue, l'on trouve dans la polylexicalité, qui naît dans le discours, des preuves tangibles qui montrent comment le lexique se forme dans la production langagière. Nous en avons pour preuve la nature discursive des unités polylexicales qui portent en elles les traces de leur origine : un lexique usité lors de la synchronie de la formation, des significations des constituants fixées une fois pour toute dans les séquences figées, des synthèses sémantiques marquées par des contenus culturels spécifiques. Le domaine des dénominations polylexicales nous servira de poste d'observation. Qu'il s'agisse de langue générale ou de domaines spécialisés, l'on dispose d'une documentation importante montrant comment les unités polylexicales occupent une place centrale dans la créativité néologique. Nous avons eu l'occasion d'évoquer cet aspect dans le numéro de *Langages* consacré à la néologie (Mejri, 2011) pour attirer l'attention sur la nécessité d'intégrer la polylexicalité dans les études portant sur ce phénomène. Nous avons fait le constat depuis notre ouvrage sur la néologie lexicale (Mejri, 1995), que le figement et la phraséologie occupent une place marginale dans la littérature portant sur le renouvellement lexical. Malheureusement, cette marginalité est toujours d'actualité, même si les terminologues ont complètement intégré la polylexicalité, sans toutefois en tirer les conclusions théoriques. Pour rester dans

la terminologie polylexicale, rappelons que la première étape de toute dénomination est une simple désignation discursive de ce que l'on cherche à fixer dans les mots. Ces désignations qui peuvent être éphémères, concurrentes, mettent du temps pour se fixer durablement dans la langue. Deux moyens sont à l'origine de la fixité polylexicale : une décision émanant d'une autorité habilitée à le faire, comme les spécialistes, les dictionnaires, etc. ; un usage généralisé. Dans les deux cas, un pacte sémiologique est scellé entre un signifiant, ici pluriel, et un signifié. Nous trouvons dans l'épidémie du *coronavirus* (2020-2021) des exemples qui illustrent bien ce processus de fixation polylexicale : l'exemple de *variants du virus de la Covid19* montre comment dans une première phase, on a opté pour l'origine géographique des différentes nouvelles mutations connues par le virus, ce qui a donné des syntagmes comme *variant sud-africain*, *variant indien*, *variant colombien* ; après quoi l'OMS a généralisé le recours à l'alphabet grec : *variant alpha*, *variant beta*, *variant delta*, *variant ...* Quand il s'agit de la langue générale, la création néologique est moins perceptible parce qu'elle se dissimule dans le foisonnement syntagmatique de la production langagière : si dans les nouvelles formations monolexicales, il est très facile de repérer le nouveau signifiant, il n'en est pas de même des unités polylexicales. Depuis les travaux de Sinclair et de Mel'čuk, on s'intéresse au phénomène collocationnel, considérant la collocation comme étant « une co-occurrence conventionnelle, résultant d'une forte contrainte sémantique de sélection qui se manifeste dans la valence d'une unité lexicale et qui a pour effet de restreindre la compatibilité des mots avec l'unité en question » (Neveu, 2004). Sinclair l'aborde sur la base des co-occurrences dans le discours et Mel'čuk sous celui des fonctions lexicales. L'un et l'autre ont aidé à installer durablement cette notion dans les études se rapportant aux phénomènes lexicaux récurrents dans le discours. Malheureusement l'aspect néologique n'est pas abordé⁸. Pourtant, tout segment qui finit par se fixer dans la langue, commence nécessairement par être néologique. On pourrait trouver dans la notion de segment répété, que l'on doit aux travaux en lexicométrie (Lafon, Salem, 1983), l'une des pistes fructueuses dans ce domaine. Grâce aux outils informatiques et aux gros corpus disponibles, il serait possible d'obtenir les associations syntagmatiques propres à un auteur, à un domaine, etc., et les suivre dans le temps pour vérifier si elles restent éphémères ou si elles finissent par se fixer sous la forme d'une collocation ou d'une séquence polylexicale. Ainsi l'étude de la néologie, grâce aux outils informatiques et statistiques, se croise-t-elle avec celle de l'histoire des mots. Aussi faudrait-il retenir également que ce type de créativité lexicale engage la polylexicalité sous un angle spécifique, celui de la pluralité du signifiant dont un seul élément est fixe, l'autre subit l'attraction lexicale qui en fait une sorte de satellite du premier.

L'unité polylexicale invite par le caractère pluriel de son signifiant à revisiter la configuration du signe linguistique telle que Saussure l'a conçue, un signifiant et un signifié constituant les deux faces inséparables du signe. Avec la polylexicalité, un dédoublement systématique structure les deux faces : un signifiant double associant chacun des signifiants des constituants dont la fixité donne lieu à un signifiant global dont la synthèse sert de signifiant propre à la séquence figée ; un signifié double correspondant pour le premier au sens compositionnel du signifiant pluriel d'origine et un signifié global pour toute la séquence, qui peut être en rupture avec le premier signifié qui est de nature analytique.

Quand le signifié global est en rupture avec le signifié analytique, l'opacité du sens s'inscrit dans un continuum allant du moins opaque au plus ou moins opaque, jusqu'à l'opacité totale. Les travaux consacrés à cette dimension sémantique retiennent en particulier les facteurs d'opacification comme l'intervention des noms propres dans la formation de l'unité lexicale, le nom propre pris comme facteur d'opacification du moment qu'il n'a pas de sens spécifique (*Ce n'est pas le Pérou*). S'y ajoute l'intervention des tropes et figures dont le choix des domaines sources et cibles obéit à des filtres normatifs (*Œil du cyclone, reprendre du poil de la bête, sur les chapeaux de roues, à brûle pourpoint*, etc.). Les signifiant et signifié globaux subissent, à la suite de leur fixité, des synthèses respectives renforçant l'autonomie de l'unité polylexicale : la synthèse du signifiant peut se traduire par toutes sortes de modifications qui conduisent parfois à faire estomper le caractère polylexical des séquences. Cela laisse des traces à la fois dans la prononciation et dans l'orthographe (souvent la soudure des constituants comme agglutination ultime) comme dans *enivrer* ou *vinaigre*. Dans ce dernier exemple, la dénasalisation de la voyelle de [vɛ̃], et la récupération du graphème *in*, prononcé comme deux phonèmes séparés, conduisent à une transformation de la configuration du signifiant global, versé avec la soudure graphique dans la monolexicalité. Il en est de même au niveau du signifié. Dans l'adjectif *lie de vin*, l'intervention de l'excentricité, qui renvoie au moyen d'un transfert métonymique à la notion de couleur, l'on remarque comment toutes les autres dimensions matérielles de la *lie* et du *vin* s'estompent au profit de la couleur « rouge violacé ».

Si le discours alimente par le biais de la polylexicalité le fonds lexical de la langue en séquences figées, en est-il de même pour la structuration du discours lui-même. C'est là qu'on trouve dans le figement une grande source de la grammaticalisation, souvent traitée en dehors du figement comme s'il s'agissait d'un phénomène indépendant. Le principe de fixité agit d'une manière aveugle et aléatoire conduisant à figer aussi bien des séquences lexicales que grammaticales. Ce que l'on vient de dire à propos des différentes mutations du signifiant et du signifié des unités lexicales comme *lie de vin* ou *vinaigre*, on peut l'appliquer aisément à unité grammaticale comme *dorénavant* ou *d'ores et déjà*. Signifiants et signifiés globaux sont l'aboutissement du

même processus général, le figement. Ce qui change, c'est la nature du signifié global de l'unité grammaticale, dont le contenu, très général, sert à structurer l'enchaînement prédicatif, que cet enchaînement soit réalisé au sein de la phrase ou dans le cadre d'empans renfermant des relations interphrastiques.

Pour illustrer la fonction structurante des enchaînements prédicatifs, nous choisissons l'expression de la relation concessive (Mejri, 2019). L'expression *avoir beau* est une séquence dont l'emploi permet d'opposer deux prédicats dont la relation de causalité se trouve contrariée. On peut présenter cette structure comme suit :

Avoir beau + P_1, P_2 : relation causale entre P_1 et P_2 contrariée.

Cet exemple de Daudet montre comment *avoir beau* structure l'ordonnancement de l'ensemble des prédicats constitutifs de l'énoncé conformément au schéma concessif :

« Et la rafale *avait beau* souffler (...) secouer et inonder la barque, la chanson du douanier allait son train, balancée comme une mouette à la pointe des vagues » (Alphonse Daudet, *Lettres de mon moulin*, « Les douaniers », cité par le GR).

L'ensemble des prédicats concaténés, obéissant à une structure concessive, peut englober tout un empan, impliquant des relations transphrastiques :

« Certes, les élus du château font leur mea culpa. Bien sûr ils prennent quelques mesures qui s'imposent. Effectivement, ils ne sous-estiment plus le désastre. En revanche sont-ils « politiquement corrects » avec eux-mêmes et les électeurs ? Le courage, le vrai courage politique eût été de démissionner collectivement et de se représenter devant les urnes » (*Le matin*, 5/3/1995, cité par Adam 1997 : 8).

L'enchaînement prédicatif, qu'il soit explicitement marqué ou pas, nécessite une structuration qui assure la cohérence et la cohésion prédictive. La polylexicalité est l'un des outils nécessaires à l'organisation discursive. Pour plus de détails, nous renvoyons au travail d'Imen Mizouri (2021).

Comme on l'a déjà indiqué, certaines séquences polylexicales, sans être des unités grammaticales, participent à la structuration des énoncés. Il s'agit des énoncés sentencieux qui se caractérisent par un sémantisme qui comporte une vérité inscrite dans tous les univers de croyance, suffisamment générale pour s'appliquer à toutes sortes d'enchaînements prédicatifs. Prenons cet exemple pour illustrer la manière dont ce genre de séquence structure les énoncés :

« [...] comme vous le savez, le matin du 28 avril 1945, les cadavres du Duce et de ses hiérarques qui s'étaient rendus sans se battre - ainsi que de Parolini qui, lui, s'était battu - ont été emmenés à Milan à bord d'un camion. Y compris celui de Claretta Petacci. Pendus par les pieds - pour les montrer aux gens - à la marquise d'une station-service, piazza Loreto, où moins d'un an plus tôt ils avaient, eux, exécuté et exposé à la risée les cadavres de cinq partisans antifascistes. « *Chacun a*

ses raisons, disait mon oncle Adelchi. *Ce qu' vous donnez vous s'ra rendu* ». (Antonio Pennacchi, 2012, *Canal Mussolini*, Liana Levi : 460).

La formule, dont la structure binaire exprime à la fois l'identité et la symétrie, vient faire en quelque sorte la synthèse de tout ce qui précède : ce que Mussolini a fait aux partisans et le sort qui lui a été réservé, sont identiques. C'est cette sorte de parallélisme entre la structure interne de l'aphorisme et celle de l'enchaînement prédicatif assurant la structure de l'énoncé par la formule proverbiale, qui sert en quelque sorte de moule formel générique s'appliquant à toutes sortes d'enchaînements prédicatifs pouvant correspondre à cette forme de sens.

Dénomination et structuration des énoncés ne sont pas les seuls apports de la polylexicalité. Il faut y associer les contenus culturels (Mejri, 2021), qui s'inscrivent dans la dimension pragmatique de la phraséologie. Nous en retenons les rituels langagiers, la performativité de certaines formules et les croyances partagées. Pour les rituels langagiers, toutes les formules rattachées à des comportements et à des situations précises font que les séquences polylexicales font partie de normes stéréotypées qu'il faut produire telles quelles. Les formules de salutation et de présentation (Mejri, 2017) : *C'est très gentil ; Vous êtes bien aimable, Monsieur ! ; Merci bien* sont autant d'expressions toutes faites à reproduire oralement pour remercier quelqu'un. On peut évoquer à ce propos la dimension performative de certaines formules comme « *Au nom de la loi, je vous déclare mari et femme* », prononcée par le représentant de l'autorité civile lors de la célébration du mariage, actant ainsi l'union officielle du couple⁹. Si dans ce genre d'expressions la langue participe de l'acte, il y a des séquences qui renferment une mémoire commune encapsulée dans les séquences polylexicales. L'exemple type de ces expressions concerne les séquences renfermant des indications religieuses, généralement opaques pour ceux qui ignorent les références concernées. Dans une expression comme *faire Pâques avant les Rameaux*, les deux fêtes chrétiennes servent de repères temporels où l'ordre est inversé. Normalement, on fête d'abord les Rameaux puis Pâques. L'opacité de la séquence devient plus grande si l'on ignore tout de la résurrection du Christ et de l'accueil que lui a été réservé lors de son entrée à Jérusalem (Mejri, 2018).

Conclusion

Au terme de ce développement, nous retenons les points suivants :

- L'introduction d'un nouveau terme dans une terminologie ne se réduit pas à l'ajout d'un nouvel élément isolé à un corpus terminologique bien établi ;
- Sa sélection par un dictionnaire augmente les chances d'extension de ses emplois, surtout que le dictionnaire qui l'a retenu l'a saisi dans le réseau dans lequel il s'inscrit ;

- un terme comme la *polylexicalité*, tel qu'il est traité par le *DSL* de Franck Neveu, illustre bien comment un lexicographe, grâce à la pertinence de ses choix, fournit à sa discipline le moyen de dynamiser les échanges et de fructifier les nouveaux concepts mis en débat ;
- L'apport de Frank Neveu, de nature méthodologique, réside dans son choix non prescriptif dont l'objectif est de faire « apparaître un ensemble de métalangue d'une grande diversité » (2004 : 6) ;
- Toutes les évolutions qui en découlent, on les doit peu ou prou à cette approche lexicographique innovante.

Bibliographie

- Adam, J.-M. 1997. « Du renforcement de l'assertion à la concession : variations d'emploi de *certes* ». *L'information grammaticale* n° 73, p. 3-9.
- Anscombre, J.-C. (dir.) 2000. *Langages* n° 139, *La parole proverbiale*. Paris : Larousse.
- Arrivé, M. et al. 1986. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- Blanco, X., Mejri, S. 2018. *Les pragmatèmes*. Paris : Classiques Garnier.
- Boisson, C., Thoiron, Ph. (dir.) 1997. *Autour de la dénomination*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Bosredon, B. 1997. *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*. Paris : PUF.
- Damourette, J., Pichon, E. 1911-1940. *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 7 volumes. Paris : éditions d'Artrey.
- Darmesteter, A. 1874. *Traité de la formation des mots composés*. Paris.
- Dotoli, G. (dir.) 2021. « L'exemple dans le dictionnaire ». *Cahiers du dictionnaire*, n°13. Paris : Classiques Garnier.
- Dubois, J. 1962. *Etude sur la suffixation lexicale en français moderne et contemporain*. Paris : Larousse.
- Dubois, J. et al. 2012. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Ducrot, O. et al. 1999. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
- Gréciano, G. 1983. *Signification et dénotation en allemand : la sémantique des expressions idiomatiques*, Université de Metz. Paris : Klincksieck.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français*. Paris : Ophrys.
- Guilbert, L. 1971. « Fondements lexicologiques du dictionnaire. De la formation des unités lexicales ». *Grand Larousse de la langue française*, p. IX-LXXXI. Paris : Larousse.
- Kuhn Thomas, S. 2018, *La structure des révolutions scientifiques*. Paris : Flammarion.
- Lafon, P., Salem, A. 1983. « L'inventaire des segments répétés d'un texte ». *Mots*, n° 6, p. 161-177. *Le Grand Robert*.
- Lemaréchal, A. 1989. *Les parties du discours. Sémantique et Syntaxe*. Paris : PUF.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel*. 2^e édition, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris : Peeters.
- Martinet, A. 1980. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Mejri, S. 1995. *La néologie lexicale*. Tunis : Publications de la Faculté des lettres de la Manouba.
- Mejri, S. 1997. *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Tunis : Publications de la Faculté des lettres de la Manouba.

- Mejri, S. 2011. « Néologie et unité lexicale : renouvellement théorique, polylexicalité et emploi ». *Langages*. Mejri, S. et Sablayrolles J.-F. (dir.), n°183, p. 25-37.
- Mejri, S. 2017. *Les formules de politesse et de présentation*. Paris : Classiques Garnier.
- Mejri, S. 2018. *Les expressions idiomatiques*. Paris : Classiques Garnier.
- Mejri, S. 2019. « Figement et relation concessive : une prédication complexe ». *Thélèmes*. Madrid, p. 109-124.
- Mejri, S. 2021. « Polylexicalité et contenus culturels ». *Europhras* 2021. Université Louvain-La-Neuve.
- Mejri, S. al. (dir.) 2007. « La tradition grammaticale ». *Langages* n°167. Paris : Larousse.
- Mejri, S. al. (dir.) 2020. *La phraséologie française en questions*. Paris : Hermann.
- Mejri, S., Neveu, F. (dir.) 2009. « Catégories linguistiques et étiquetage de corpus ». *L'information grammaticale* n°122. Paris : Peeters.
- Meřćuk, I. 2013. « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... ». *Cahiers de lexicologie*, n° 102. Paris : Classiques Garnier, p. 129-149.
- Mizouri, I. 2021. *L'enchaînement polylexical. Du prédicat à la polylexicalité*. Thèse de doctorat. Université Sorbonne Paris Nord.
- Naray-Szabo, M. 2006. *Les phrases à sujet figé : étude pragmatique, syntaxique et sémantique*. Thèse de doctorat. Université Sorbonne Paris Nord.
- Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Neveu, F. (dir.) 2006. « La terminologie linguistique. Problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels ». *Syntaxe et sémantique*, n° 7. Presses universitaires de Caen.
- Pennacchi, A. 2012. *Canal Mussolini*. Paris : Liona Levi.
- Peytard, J. 1971. *Recherches sur la préfixation en français contemporain*. Thèse en 3 volumes dactylographiés, Université de Paris-Sorbonne.
- Pottier, B. 2000. *Linguistique générale : théorie et description*. Paris : Klincksieck.
- Sablayrolles, J.-F. 2019. *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*. Limoges : Lambert-Lucas. *Trésor de la langue française informatisé*.

Notes

1. Kuhn Thomas S. 2018. *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion. Il définit la science normale comme suit : « le terme science normale désigne la recherche solidement fondée sur un ou plusieurs accomplissements scientifiques passés, accomplissements que tel groupe scientifique considère comme suffisants pour fournir le point de départ à d'autres travaux » (p. 37).
2. Dubois J. et alii. 2012. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse ; Arrivé M. et alii (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion ; Ducrot O. et al. (1999), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.
3. Il est évident que cette conception ne repose pas sur une conception normative de la syntaxe.
4. Voir le traitement des marques de négation par Damourette et Pichon en termes de *discordantiel* et de *forclusif* (1911-1940).
5. Marton Naray-Szabo, *Les phrases à sujet figé : Etude pragmatique, syntaxique et sémantique*, thèse soutenue à l'Université Paris 13 en 2006.
6. Cf. notamment le numéro 139 de *Langages* (2000).
7. Le TLF définit l'aphorisme comme suit : « Proposition concise formulant une vérité pratique couramment reçue ».
8. Le dernier ouvrage de Jean-François Sablayrolles (2019), consacré à une synthèse sur la néologie, ne considère pas que les collocations peuvent être d'abord néologiques avant de se fixer durablement dans la langue.
9. Cf. pour les pragmatèmes d'une manière générale Blanco Xavier et Mejri Salah. 2018. *Les pragmatèmes*. Classiques Garnier : Paris.



ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

Polylexicalité et iconicité

Salah Mejri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de la Manouba, Tunisie

ssalah.mejri@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-0094-6181>

Lichao Zhu

Université Paris Cité, France

lichao.zhu@u-paris.fr

<https://orcid.org/0000-0003-4432-0236>



Reçu le 22-08-2022 / Évalué le 03-10-2023 / Accepté le 05-11-2023

Résumé

À la base du langage, il y a l'image. Les travaux menés sur le cerveau et son fonctionnement le prouvent. À partir de l'image de base, reflet mental des stimuli, l'homme s'est forgé un système symbolique dans lequel sont associées des images de contenu et des images acoustiques formant ainsi les unités lexicales de la langue. Dans les unités polylexicales, l'intervention de la syntaxe dans leur formation fixe dans la langue des micro-récits, supports d'une dualité sémantique donnant lieu à une grande concentration d'images. C'est pourquoi les séquences polylexicales se prêtent bien à des illustrations iconiques qui mettent l'accent sur le sens littéral, défigeant ainsi la séquence. La formation de l'écriture emprunte le même type d'itinéraire iconique comme l'illustrent les idéogrammes chinois et l'écriture méso-américaine. La calligraphie scripturale et picturale s'associent pour fournir des illustrations où le beau le dispute au sens. Les calligraphies arabe et chinoise en fournissent un bon exemple.

Mots-clés : image, calligraphie, langage, polylexicalité, dualité sémantique

Polylexicality and iconicity

Abstract

The source of language is image - research works carried out on the brain and its functioning have proved it. From basic images that are indeed mental reflection of stimuli, man has built a symbolic system in which content images and acoustic images are merged to form lexical units of language, where the syntax takes part in their formation by setting up microstories in the language. These mediums of semantic duality produce a big concentration of images. That is why the polylexical sequences fit so well iconic illustrations which highlight the literal meaning by unfreezing the sequence. The creation of the writing takes the same type of iconic itinerary, just as Chinese ideograms et Mesoamerican writing illustrate it. Scriptural

and pictorial calligraphy can offer illustrations where beauty competes with meaning. Of that Arabic and Chinese calligraphies are good examples.

Keywords: image, calligraphy, language, polylexicality, semantic duality

Introduction¹

Traiter d'une dichotomie portant sur la polylexicalité et l'iconicité semble relever d'un discours beaucoup plus littéraire que linguistique. Parmi les questions qu'un tel rapprochement peut suggérer, l'on peut retenir celles qui portent sur la dichotomie plus générale opposant langage et iconicité, ou sur le croisement entre le vivant et le sémiotique, dichotomie encore plus générale, qui semble encore plus incongrue dans le cadre d'une investigation de nature linguistique. Pourquoi le vivant et le sémiotique ? Le lien devient tout naturel si l'on considère qu'à la base des interactions qui maintiennent la vie sur terre réside dans les échanges d'informations entre les organismes et leur environnement, échanges à la base de la persévérance de la vie malgré l'extrême variation du milieu dans lequel évolue le vivant. Qu'il s'agisse donc du langage en général ou de la polylexicalité en particulier, qu'on rapproche un autre mode de communication, l'image, d'un autre type de symbolisation qu'est le langage humain, l'on se trouve dans le même espace sémiotique.

Les théories de l'évolution, les neurosciences, l'anthropologie évolutionnaire, la biologie moléculaire et les sciences du cerveau en général concourent à la conclusion que l'enjeu fondamental de la vie est de nature sémiotique : il consiste dans l'échange de contenu, c'est-à-dire du sens, entre l'organisme vivant et l'environnement ; la sémiotique étant le domaine dans lequel on traite du signe en général. Pour certains sémioticiens qui s'intéressent aux questions relatives à l'évolution, comme le biosémioticien Dario Martinelli (2010 : 158, cité par Jacques François 2017), la semiosis se définit comme :

[...] le résultat de l'interaction entre un sujet et un objet, entre une structure et une contre-structure, entre un récepteur et un véhicule de sens. Ces deux parties échangent des informations constamment et mutuellement. En fait l'échange lui-même est le véritable générateur de tout phénomène sémiotique, puisque le second (le véhicule de sens) n'existerait tout simplement pas si le sujet n'était pas affecté par lui et ne l'affectait pas en retour. Toute recherche zoosémiotique, des phéromones aux chants des baleines, devrait prendre en compte une telle conception. Sinon elle risque de pervertir l'essence même du phénomène.

Comme on le voit, c'est de l'échange qu'émerge le sens : un organisme vivant, quelles qu'en soient la taille et la complexité, s'adapte à son milieu grâce à ces échanges.

Nathalie Gontier (2006), épistémologue, synthétise la pensée de l'éthologiste Konrad Lorenz ainsi :

Par l'adaptation, il y a une correspondance entre nos images du monde et le monde en lui-même, ou entre l'organisme et l'environnement, ou entre les théories et le monde. Il n'y a évidemment pas une correspondance 1 à 1 ; notre image d'un arbre ne ressemble pas à un arbre réel, mais, comme notre appareil cognitif est adapté au monde, il y a une isomorphie partielle entre les deux. Les adaptations deviennent donc une description du monde dans un langage biologique.

Cette traduction du monde extérieur à l'organisme dans un langage biologique, essentiellement sous forme de molécules biochimiques et de charges électriques, aboutit à une sorte d'intégration de l'environnement dans l'organisme. Ce qui conduit Peter Munz à établir une équivalence entre « une théorie et un organisme désincarné et inversement un organisme et une théorie incarnée (Jacques François, 2017 : 159, note 9). En d'autres termes, un organisme qui survit, s'adapte et s'épanouit, est un organisme qui porte en lui-même une « théorie » juste de son environnement. Autrement, il disparaîtrait.

Antonio Damasio (2017) résume ainsi les différentes étapes par lesquelles l'évolution a conduit à l'émergence de l'image :

- « Au commencement, avant que la vie soit douée d'esprit au sens propre, elle n'était que perceptions et réactions au sein d'un organisme monocellulaire capable de mouvoir son corps de manière limitée » (p. 107) ;
- « Arrivèrent ensuite les organismes de nombreuses cellules. Les mouvements s'affinèrent. Les organes internes commencèrent à apparaître et devinrent plus différenciés. Pour gérer la nouvelle complexité ont émergé des systèmes globaux coordonnés. Cette coordination est assurée par des systèmes comme le système immunitaire, endocrinien gérant les hormones et le système nerveux naissants » (p. 109) ;
- « Au fil des milliards d'années qui suivirent, les organismes devinrent très complexes, tout comme les systèmes nerveux qui les avaient aidés à survivre par eux-mêmes. Ces derniers étaient désormais capables de percevoir différentes parties de l'environnement-objets physiques, autres créatures vivantes. » (p. 109) ;
- « À partir d'un stade de l'évolution, les systèmes nerveux sont devenus capables d'adapter leurs réactions à de nombreuses caractéristiques des objets et des mouvements qu'ils percevaient, à l'extérieur et à l'intérieur de leur propre organisme. Longtemps après ce stade, la capacité de *cartographie* des objets et des événements perçus a fait son apparition. Ce qui signifie que, au lieu de se contenter de faciliter la détection des stimuli et la génération des réactions appropriées, les systèmes

nerveux ont commencé à dessiner - littéralement - des cartes de la configuration d'objets et d'événements dans l'espace, en utilisant des cellules nerveuses dans un agencement de circuits nerveux. » (p. 110).

C'est à partir du moment où le vivant s'est doté d'un système nerveux capable de cartographier que l'homéostasie, ce principe vital qui veille à ce que la vie perdure, s'améliore et évolue, a assuré une avancée considérable aux espèces, dont le système nerveux est suffisamment puissant pour élaborer des représentations à partir de cartes neurologiques. La notion de *représentation* est fondamentale pour comprendre combien l'image va servir au cours de l'évolution d'arme fatale, conduisant à l'émergence du langage verbal et de la culture humaine. Jacques Vauclair (1996 : 16) en donne cette définition : « Un animal possède une représentation s'il peut réactiver et utiliser une information qui n'est pas disponible dans son environnement actuel. La représentation implique donc une capacité à former une trace du stimulus, autrement dit à le conserver en mémoire et à réactiver mentalement ce stimulus rencontré préalablement ».

Cette capacité à conserver des traces neurales de ce qui est perçu par les différents capteurs de l'organisme donne lieu à l'émergence de l'image en tant qu'élément de base de l'homéostasie². Nous allons voir comment l'image se construit, sert de base à l'émergence des sentiments, de l'esprit et de la conscience, et fait émerger la pensée, qui sera traduite, par le biais du symbolisme du langage, en verbalisation structurée.

1. L'image

Pour montrer comment l'image se construit, il faut d'abord localiser cette opération dans l'ensemble des processus d'interactions entre les organismes dotés d'un système nerveux évolué et les deux sources principales des stimuli. Le cadre général implique un organisme vivant doté d'un système nerveux avec plusieurs autres systèmes chargés tous d'assurer l'homéostasie, comme le système endocrinien (en charge des hormones) et le système immunitaire, et les deux sources d'information : le monde extérieur (l'environnement) et le monde intérieur (celui de l'organisme). Les informations provenant de ces deux sources sont communiquées au moyen de molécules biochimiques et de charges électriques qui prennent la configuration de réseaux formés par les neurones activés, c'est-à-dire mis en relation par le stimulus. C'est cette configuration neurale qui sert de base à l'élaboration des images. Comment l'image s'élabore-t-elle ?

A. Damasio (*ibidem* : 110) répond de la manière suivante :

[...] imaginez que les neurones sont reliés à des circuits et disposés sur une surface plane, et que chaque point de la surface correspond à un neurone. Maintenant, imaginez que lorsqu'un neurone du circuit devient actif il s'allume - comme si l'on

faisait un point sur un tableau blanc à l'aide d'un marqueur. L'ajout ordonné et graduel de nombreux points de ce type finit par créer des lignes, qui peuvent se relier entre elles ou s'entrecroiser, créant ainsi une carte. Je vais vous donner l'exemple le plus simple qui soit. Lorsque le cerveau cartographie un objet en forme de X, il active les neurones placés le long de deux rangées linéaires qui se croisent au bon endroit et au bon angle. Une carte neuronale d'un X est ainsi créée. Les lignes des cartes cérébrales représentent la configuration d'un objet, ses caractéristiques, ses mouvements ou son emplacement dans l'espace.

Autrement dit, le cerveau central en interaction avec le reste de l'organisme traduit les stimuli en réseaux neuraux qui correspondent à des images mentales. Il faut préciser que l'image mentale est le fruit d'un cerveau qui procède par sélection, par « reconnaissance de structure. [...] Il renonce à la spécificité et à la précision, si nécessaire, pour augmenter sa portée » (Edelman, 2007 : 74). C'est ce qui fait que G. M. Edelman aboutit à l'idée qu'« il est probable, par exemple, que la pensée humaine précoce procédait par métaphore, ce qui, même avec l'acquisition par la suite de moyens précis comme la pensée logique et mathématique, continue à représenter une source majeure d'imagination et de créativité au cours de la vie adulte. » (*Ibidem* : 74-75). Il n'est pas le premier à souligner le rôle de la métaphore. D'autres ont essayé d'en décortiquer la dimension épistémologique dans les processus de l'épopée de la connaissance humaine (Bouveresse, 1999 ; Varenne, 2006). Ce qui est très important dans la démarche d'Edelman, c'est qu'il ne s'agit pas d'une posture philosophique ou d'un positionnement épistémologique. Il est question, au contraire, d'une déduction expérimentale, tirée de travaux menés sur le fonctionnement du cerveau.

Pour ce qui est des images élaborées à partir de la vision, l'on sait que « l'aire corticale V1 est dédiée à l'orientation d'un stimulus, l'aire V4 à sa couleur et l'aire V5 à son mouvement. Ces zones et un grand nombre d'autres aires n'ont pas de coordinateur. Elles sont interconnectées de façon réentrante par des fibres réciproques. Les combinaisons de réponses entre ces aires donnent naissance à un percept unifié, par exemple, d'un objet penché, rouge, cylindrique qui se déplace. Ce percept résulte de l'activité des circuits qui s'allument de façon synchrone et qui relient ensemble les réponses des diverses régions isolées » (Edelman, *idem* : 46-47).

Edelman montre très bien comme le percept, fait d'images, traitées isolément, donne lieu dans le cerveau à une structure complexe créée grâce à un jeu isomorphe. Un tel percept n'est pas évidemment une photographie. Il est réduit aux éléments jugés pertinents pour la perception. Ce qui est dit de la vision s'applique aux autres sources de perception : l'ouïe, le toucher, l'odorat et le goût. Dans la réalité, notre perception des objets et des événements se fait « de manière naturellement multidimensionnelle ».

Nous retenons de ce qui précède les éléments suivants :

- À la base de notre vie, c'est-à-dire notre adaptation à notre environnement pour survivre et pour évoluer, réside un outil dont l'évolution a doté les organismes, un système nerveux complexe ;
- l'image mentale a pour base organique une carte neurale dont la configuration est déterminée par les interactions entre mondes intérieur et extérieur à l'organisme et la sélection des neurones mobilisés pour l'activation d'un réseau correspondant au stimulus ;
- dotés de ce nouvel outil, les organismes améliorent leurs performances pour une meilleure adaptation sensori-motrice, conditionnant leurs mouvements et conduisant par exemple à une meilleure précision quant à la localisation des proies et à la maîtrise des gestes adéquats pour les attraper.

Il faut ajouter que la multiplicité des sources d'informations et la différence de leur nature (vue, ouïe, toucher, odorat, goût) nécessitent, en plus des zones cérébrales qui leur sont dédiées, « un autre ensemble de régions cérébrales, les « cortex d'association », [qui] accomplissent la nécessaire intégration des images composées dans les cortex "fondamentaux" » (Damasio, 2017 : 128).

Comme on le constate, les humains, ayant un cerveau très développé, disposent d'un outil extraordinaire pour fabriquer des images, à partir desquelles vont s'élaborer des sentiments, un esprit et une conscience, le tout conduisant à l'émergence de la culture³. Retenons, pour ce qui nous concerne, que l'image est une émergence du développement de la vie et que l'homéostasie l'a favorisée parce qu'elle permet l'élaboration de représentations de soi, des autres et de l'environnement objectif. Elle sert d'ingrédient de base à nos perceptions, à nos émotions, sentiments et idées : nos perceptions sont des images ; nos sentiments le sont également⁴.

Dit autrement, c'est l'image qui nous sert de fondement pour notre identité individuelle et collective. Le tout se fait par le biais de transformations constantes de l'information dans notre cerveau au moyen des ingrédients dont dispose notre organisme, la biochimie et les charges électriques : les stimuli extérieurs, qui agissent sur notre organisme, sont communiqués *via* nos capteurs sensoriels, concentrés pour la plupart dans la partie du corps que constitue la tête, mais disséminés dans la totalité de l'organisme, au cerveau central qui les traduit en réseaux neuronaux, à la base de l'émergence de l'image mentale. Les images se traduisent de leur côté en toutes sortes de formes d'expression, comme des actions, des réactions, des états émotionnels, etc. L'évolution a conduit le cerveau des humains à traduire ces images en systèmes symboliques très économiques qui vont avoir un impact décisif sur les progrès de l'espèce humaine : l'émergence de la pensée symbolique et de la communication verbale ou autre.

La synthèse qu'en fait Damasio est à ce titre très éloquente : « Nos perceptions et les idées qu'elles évoquent s'accompagnent continuellement d'une description en termes de langage, qui est elle aussi élaborée à partir d'images. Tous les mots que nous utilisons, quel que soit le langage, - parlé, écrit, ou déchiffré *via* le toucher (comme le braille) -, sont des contenus mentaux composés d'images. C'est également le cas des images auditives des sons, des lettres, des mots, des phrases, ainsi que des codes (symboles ou lettres) qui représentent ces sons » (*ibidem* : 130). Nos cerveaux « jonglent avec des images appartenant à de multiples catégories sensorielles, d'origine externe et internes, et les transforment en longs métrages cérébraux intégrés » (*idem*).

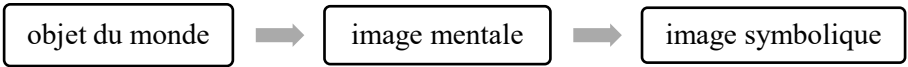
Il s'ensuit tout naturellement que notre pensée est faite d'images, puisqu'à la base de la cognition il y a l'image et que le passage d'un état à un autre se fait par le biais de la traduction entre images, comme c'est le cas lors du passage des images de départ, collectées à partir des sources sensorielles, aux images à la base des signes linguistiques. Manipuler une langue revient à manipuler des images tout en assurant des transferts constants entre les différents types d'images, lesquelles images participent en même temps à l'élaboration de notre identité (l'image que nous avons de nous-mêmes), à l'élaboration de nos sentiments, de notre intelligence et des relations établies entre les individus formant le groupe : « les idées - les concepts et leurs significations - peuvent être traduites dans un idiome composé de symboles et rendent possible la pensée symbolique. Elles peuvent également être exprimées *via* une catégorie spéciale de symboles complexes : l'idiome verbal. Les mots et les phrases (qui sont régis par des lois grammaticales) réalisent la traduction, mais cette dernière est également élaborée à partir d'images. L'esprit est lui-même entièrement composé d'images, depuis la représentation d'objets et d'événements jusqu'à leurs concepts correspondants et leurs traductions verbales. Les images sont la monnaie universelle de l'esprit. » (Damasio, 2017 : 131).

Grâce à ces éclairages qui nous viennent des connaissances acquises grâce aux neurosciences, aux sciences du cerveau, à la biochimie et à ce qu'Edelman appelle la neuroépistémologie (brain-based epistemology)⁵, les réflexions sur le fonctionnement des langues trouvent ainsi une base naturelle qui les sort des spéculations et permet de trouver dans ces acquis une base assez solide pour avancer dans les investigations relatives à ce qui fonde la langue comme système symbolique.

L'incongruité mentionnée au début concernant le rapprochement entre la polylexicalité, c'est-à-dire la langue, et l'iconicité disparaît tout naturellement. L'on comprend que l'iconicité n'est pas étrangère à la langue, elle en est le fondement même, la matière dont elle est forgée ; d'où l'interrogation fondamentale sur l'unité linguistique de base de la langue.

2. L'unité monolexicale

Le signe linguistique, unité de base d'un système symbolique, tire son origine, comme on l'a vu, des images élaborées par le système nerveux à partir de stimuli provenant de l'extérieur et de l'intérieur de l'organisme. Comme la nature des capteurs diffère selon celle de la perception, des mécanismes assurent le lien entre les différents types de perception et la synthèse globale qui en résulte. Avec l'élaboration d'un système symbolique s'ajoutent aux images de base des images servant d'entrées aux symboles auxquelles sont corrélées les images de base. Schématiquement :



L'image symbolique, étant de nature acoustique dans le langage verbal, présuppose une réaction sensorimotrice par laquelle le locuteur produit la chaîne sonore correspondant à l'image mentale initiale. Il s'agit là du couple image mentale / image symbolique (acoustique, graphique ou autre) qui est à la base de la création du système symbolique, en l'occurrence celui de la communication verbale ou autre. Découle de cela une nouvelle réalité symbolique autonome permettant de substituer au stimulus externe l'image symbolique rattachée à l'image mentale. Autrement dit, l'on assiste à la mise en place d'un processus complexe par lequel des opérations de conceptualisation et de catégorisation discriminent dans les images mentales élaborées par le cerveau, à partir des stimuli perçus par les sens, les éléments jugés pertinents pour former de nouvelles entités et s'en servent pour construire des catégories opposables à d'autres, reconnaissables en tant qu'occurrences individuelles appartenant chaque fois à la catégorie considérée⁶. Les catégories élaborées sont associées à des formes vocales qui, une fois concrètement réalisées, finissent par se fixer en tant qu'images sonores associées durablement aux images mentales concernées. On assiste alors à la bifurcation cognitive la plus importante que notre espèce ait connue, *la bifurcation symbolique* : un processus par lequel l'environnement extérieur et les interactions de notre organisme sont traduits par des images mentales associées à des images sonores d'une façon durable, partagés par les membres de la communauté. La machine de construction sémiotique (symbolique) est en marche. Elle donne lieu à l'émergence de la pensée symbolique. Tout un univers symbolique, fait de concepts et d'images acoustiques, véhiculé par notre cerveau, existe indépendamment de la présence des objets du monde. Cette association d'images conceptuelles et acoustiques donne lieu à ce que Saussure considère comme le signe linguistique prototypique. L'unité monolexicale en serait, à notre avis, la parfaite illustration. C'est pourquoi il faut s'interroger sur la part de la dimension iconique dans la structuration du mot.

La première caractéristique sur laquelle il faudrait attirer l'attention, c'est la dissymétrie fondamentale entre les deux composants (les deux facettes) du signe linguistique⁷. On a d'un côté une image acoustique, le signifiant, qui joue le rôle de forme d'identification, une sorte de porte d'entrée, de l'autre un contenu associé à cette forme, le signifié. C'est du côté du contenu que la densité est la plus importante. La contrepartie de l'image acoustique est un condensé de catégories, sollicité chaque fois qu'on évoque la forme de l'unité lexicale. On y trouve plusieurs strates d'ingrédients :

- un substrat sémantique constitué de l'ensemble des éléments de base servant à faire émerger une catégorie ;
- une catégorie sémantique générale vers laquelle convergent tous les constituants du substrat ;
- un ensemble de relations servant à rattacher l'ensemble des constituants à d'autres catégories : la partie du discours.

Rappelons que tous les ingrédients sont de nature abstraite. Pour illustrer notre propos, prenons l'exemple du mot *micocoule*⁸:

- comestible, charnu, à noyau, indéhiscant (qui ne s'ouvre pas spontanément à l'époque de la maturité), drupe, noirâtre, lisse ;
- fruit du micocoulier ;
- le micocoulier, arbre du genre orme, à bois dur, dont plusieurs espèces vivent dans les régions chaudes et tempérées. *Micocoulier de Provence. Le micocoulier au bois souple, dur, noirâtre, est utilisé en ébénisterie et pour faire des fouets ...*

Pour faire la synthèse, nous dirons que la micocoule est « le fruit du micocoulier, drupe, noirâtre et lisse. » Nous disposons donc d'une image acoustique, [mikɔkul], associée à cet ensemble de contenus hiérarchisés et stratifiés. Mais une telle association ne suffit pas pour créer une unité lexicale. Un vertébré, autre que l'humain, est capable d'associer le cri d'un prédateur à un ensemble de représentations qui lui dictent la réaction nécessaire à sa survie. Il arrive même que certains animaux communiquent avec d'autres, de la même espèce ou non (Vauclair, 1996).

Avec les humains intervient une nouvelle bifurcation cognitive qui réside dans une catégorisation de second degré portant non pas directement sur les catégories sémantiques (les contenus, les images) déjà évoquées, mais sur les types d'unités en fonction de la manière dont ils s'agencent entre eux. Il s'agit évidemment des catégories syntaxiques, c'est-à-dire les classes de mots, qu'on appelle communément les parties du discours. Avec l'émergence de la combinatoire syntaxique, l'humain s'est doté d'un outil avec lequel il peut se penser lui-même, penser l'autre et l'environnement, ce qui existe et ce qui n'existe pas, le vrai, le faux et le plus ou moins vrai. Les humains de la même communauté disposent ainsi d'un outil de cognition

extraordinaire permettant de faire émerger des cultures⁹ favorisant l'évolution de l'espèce. Disposant d'éléments symboliques intégrés dans sa cognition et d'un ensemble de règles de leur combinatoire, l'humain est en mesure de se détacher de l'ici et du maintenant. Il est en mesure de manipuler des contenus qu'il porte en lui-même, qu'il combine en fonction des besoins et qui lui servent de support d'échange d'informations avec ses congénères. Nous pensons que la césure essentielle entre la cognition animale et la cognition humaine s'effectue à ce niveau : les humains savent combiner des images selon des règles appropriées. À ce propos, Jean-Adolphe Rondal a fait une très bonne synthèse des expériences menées sur les animaux pour chercher où se situe l'obstacle infranchissable devant les animaux (Rondal, 2000). Il aboutit au résultat que les autres espèces les plus évoluées sont incapables d'intégrer des règles de combinaisons en nombre limité favorisant l'émergence de discours (énoncés), dont la variation et l'adaptabilité sont incommensurables. Dit en d'autres mots, grâce à ce saut sémiotique, la cognition humaine inscrit la finitude de l'expression dans l'infinitude du pensable, toujours entamé et renouvelé, mais jamais fini.

Comment la syntaxe avait-elle émergé ? Si l'on ne tient pas compte des premières vocalisations humaines, dont les onomatopées et les interjections seraient des vestiges lointains¹⁰, l'on peut faire l'hypothèse que la première forme syntaxique serait la règle de juxtaposition qui découle tout naturellement de la nature linéaire du signe linguistique. C'est là qu'intervient le principe de congruence qui fait que tout assemblage d'unités lexicales doit être à la fois cohérent et cohésif. Cette exigence fait de tout assemblage un tout émergeant dépassant le contenu des constituants. Si l'on schématisait la première règle de la protosyntaxe évoquée, l'on obtiendrait la configuration suivante :

$$\text{Contenus de l'unité}_1 \wedge \text{Contenus de l'unité}_2$$

Le symbole de l'adjonction renvoie à l'ensemble des interactions entre les contenus respectifs des deux unités concaténées. Des liens d'inférences viennent établir la base du socle sur lequel s'édifiera le premier cadre syntaxique.

Avant d'évoquer non seulement l'émergence des cadres syntaxiques mais également celle des cadres énonciatifs, attardons-nous un instant sur les opérations cognitives qui conduisent des éléments, initialement disparates, non interconnectés, à s'organiser en une catégorie organisée, associée à une image acoustique propre. Pour que le signe linguistique, sous la forme d'une unité lexicale, advienne, il a fallu qu'il y ait au moins deux opérations formelles à la base de toutes les formes de concaténation lexicale : une discrimination quant à la forme du contenu et une élasticité permettant à toute forme de s'associer à d'autres. La discrimination formelle conduit à verser le même contenu prédicatif (sémantique) dans des formes aussi diverses que les formes

nominale, verbale et adjectivale (*respect, respecter, respectueux*). L'élasticité permet aux contenus respectifs de s'adapter à des environnements (des contraintes) imposés par les formes arrêtées : pour que les contenus conceptuels et catégoriels deviennent opérables, ils ont besoin d'être encapsulés dans des formes (des moules) qui ne sont rien d'autre que l'ensemble des contraintes de leur emploi dans un cadre syntaxique. Nous savons que dans une langue comme le français, la forme nominale sert de noyau pour un cadre syntaxique englobant, en plus du noyau, des déterminants et des modifieurs : *Dét N modif.*

Autour de chaque type de classe de mots se forment donc des cadres syntaxiques que l'on peut définir comme des espaces supralexicaux dans lesquels s'organisent les unités lexicales selon les règles de la combinatoire propres à leurs parties du discours. Ainsi aurait-on trois paliers :

- un premier palier qui correspond aux syntagmes (nominaux, adjectivaux, verbaux, adverbiaux, prépositionnels, etc.), susceptible d'être à la fois autonome et intégrable dans un cadre supérieur ;
- un deuxième palier partageant les mêmes caractéristiques générales, tout en étant un espace d'intégration des unités du premier palier ;
- un troisième palier intégrant les unités des deux premiers paliers et faisant émerger des entités dont la forme finale ne dépend plus de la nature des éléments intégrés.

On aurait reconnu les trois entités fondamentales que sont le syntagme, la phrase et le texte. Ces trois paliers font le substrat de la continuité linguistique. Même si les linguistes maîtrisent mieux la description des deux premiers paliers (la syntaxe du syntagme et de la phrase), on n'arrive pas encore à bien décrire les aspects formels du dernier palier, le texte (grammaire textuelle, analyse du discours, analyse textuelle, etc.). Mais cela ne signifie pas qu'ils échappent à toute saisie formalisable. L'analyse prédicative que nous proposons est de nature à en éclaircir certains des aspects les moins connus (Mejri et al., 2021).

Il ne faut pas confondre cadre syntaxique et cadre énonciatif. Si le cadre syntaxique prend en charge la structuration de la combinatoire relative à la bonne formation des séquences linguistiques conformément aux règles que leur impose leur nature grammaticale, le cadre énonciatif est responsable de la bonne structuration de l'information communiquée par la séquence linguistique employée. Pour expliquer ce que c'est qu'un cadre énonciatif, il faut revenir à la dynamique de base qui a donné lieu à l'émergence des parties du discours. Une telle dynamique est basée sur celle des opérations de conceptualisation, de catégorisation et de construction symbolique. Pour dire les choses simplement, on peut avoir le cheminement suivant : expérience (interactions entre le sujet pensant et parlant) ; → éléments conceptuels ; → construction catégorielle ;

- association avec une forme symbolique (image acoustique pour la verbalisation) ;
- forme grammaticale (partie du discours).

À partir de l'unité obtenue se forment les cadres syntaxiques et énonciatifs. Parmi les parties du discours, il faut saisir la distinction fondamentale qui oppose le nom aux autres catégories. Le nom est une entité formelle qui se caractérise par une surface sémiotique ayant une complétude structurelle lui permettant de servir de support à toutes sortes de prédications qu'on peut lui associer, c'est-à-dire des apports en termes guillaumiens. C'est grâce à cette surface sémiotique qu'on peut se servir des noms comme des étiquettes pour désigner par exemple des marchandises, des produits, des plantes, etc. Si l'on admet cette caractéristique, non partagée par les autres classes de mots, l'on comprend comment les autres parties du discours, auxquelles manque cette surface, appartiennent à une catégorie dont la surface sémiotique est incomplète. Elles ont besoin d'un support nominal pour former un énoncé complet. Ainsi se dessine la structure du cadre énonciatif :

Un support nominal + des déterminants (adjectivaux, verbaux...)

Nous avons là la configuration du cadre énonciatif de base structurant toute information :

Déterminé + Déterminant(s) (Dé + Dã)¹¹

Quand on parle, on parle toujours de quelque chose (Dé) et on en dit des choses (Dã). Tout énoncé, aussi réduit soit-il, répond à ce schéma énonciatif de base. Si le cadre syntaxique assure la bonne formation grammaticale, le cadre énonciatif structure la dimension informative.

Tout ce qu'on vient de dire peut être formulé autrement : à partir des images de base produites par notre cerveau en réaction à des stimuli internes et externes à notre organisme se crée un système symbolique de nature vocalique¹² où les images regroupées en catégories générales constituent des classes combinables selon des règles de formation et conformément à une structuration invariable de l'information, ramenant les déterminants énoncés à un ou plusieurs déterminés.

Arrivé à ce niveau de l'analyse où l'on sait clairement que tout est image dans le langage, il serait plus pertinent pour la suite de la démonstration de focaliser sur la dimension iconique impliquée par la concaténation des unités lexicales dans les cadres syntaxiques et énonciatifs.

C'est à ce niveau que l'on saisit la différence essentielle entre polysémie et polylexicalité. La polysémie consiste, sur le plan syntagmatique, à faire de l'unité monolexicale l'invariant et à faire varier son environnement. Ainsi assiste-t-on à des transferts de

paradigmes entiers d'unités lexicales figurant dans chaque environnement approprié à telle ou telle signification du mot concerné, selon le schéma suivant :



Sens₁ : environnement gauche₁ + [invariant monolexical] + environnement droit₁
 Sens₂ : environnement gauche₂ + [invariant monolexical] + environnement droit₂

Évidemment, la variation peut ne concerner qu'un seul environnement. Le changement de sens découle de l'interaction entre le mot polysémique et son environnement. Dans le cas du mot *robe*, si l'on compare les exemples suivants, l'on remarque la variation de contenus sémantiques d'un exemple à l'autre en fonction des éléments sémantiques (des contenus prédicatifs, des images) que l'environnement injecte dans l'invariant monolexical¹³ :

- les cardinaux en *robe* rouge [vêtement sacerdotal]
- Tu mets une *robe*, une jupe et un chemisier ? [vêtement féminin]
- L'aurore grelottante en *robe* rose et verte. (Baudelaire)
- Les pommes étaient de peaux différentes, les calvilles en *robe* blanche, la *robe* d'une fève, d'un oignon, de la garance [enveloppe]
- La *robe* d'un cheval, d'un bœuf, d'un chien, d'une fouine, d'un singe, d'un jaguar, d'une panthère ... [pelage]
- Ce vin offre une belle *robe*. [couleur]

Cette variation de contexte fait le lit de la polylexicalité.

3. Unité polylexicale

La polysémie, qui agit au niveau de l'environnement de l'unité monolexicale, opère pour chaque signification des restrictions au niveau des paradigmes lexicaux appropriés. Ainsi une sorte d'attraction lexicale (proximité lexicale) s'opère entre l'unité de base et certains de ses environnements ; ce qui donne lieu à une fixité syntagmatique durable entre les nouvelles formations polylexicales qui finissent par se fixer définitivement et fournir à la langue de nouvelles unités lexicales. Dans les exemples avec *robe*, l'on voit se dessiner ce mouvement de fond qui charrie dans son sillage des rapprochements qui établissent un premier niveau de fixité entre mots : les collocations. *Le Grand Robert* ne manque pas d'en fournir des séries pour les exemples retenus plus haut :

- *robe de prêtre, de cardinaux, de moine...*
- *modèle, patron, coupe d'une robe ; robe longue, courte ; doublure, garniture d'une robe ; robe décolletée, échancrée...*
- *robe d'une fève, d'un oignon...*

- robe d'un cheval, d'un chien, d'un jaguar...
- la robe d'un vin...

On l'aura remarqué, l'emploi métaphorique de Baudelaire ne donne pas lieu à des séries comme indiqué précédemment. Parmi ces séries, il est relativement aisé de repérer des emplois plus fréquents que d'autres comme *la robe du cardinal*, *le modèle d'une robe*, *la robe du cheval* et *la robe d'un vin*. On est au seuil de la polylexicalité. Certes, il est toujours possible de faire varier plus ou moins le paradigme de chaque emploi, mais la présupposition sémantique mutuelle entre *robe* et ses cooccurents est tellement forte qu'elle ne laisse pas une grande marge à l'interprétation du mot *robe*. L'on peut dégager assez aisément le sens de « vêtements féminins » à partir de séquences comme ôter, dégrafer sa robe ; robe d'un grand couturier, robe de princesse, robe habillée ; *elle préfère les pantalons aux robes...*

Dans le palier suivant, on se trouve de plain-pied dans le lexique avec son arsenal d'unités polylexicales, impliquant évidemment les différents emplois. Pour les « vêtements distinctifs de certains états ou professions », l'on a *la robe de professeur d'université* ; *la robe d'avocat, du procureur...*, *la noblesse de robe*. Plus le domaine d'emploi est contraint, plus le sens s'opacifie. Dans ces exemples, *la noblesse de robe* mérite une définition qui ne coule pas de source : noblesse « conférée par la possession de certains offices de judicature. »

Les composés suivants sont suivis de leur définition propre :

- robe-manteau : robe qui sert de manteau,
- robe-tablier : tablier qui sert de robe,
- robe-sac : robe qui n'est pas ajustée à la taille.

La définition vient lever une opacité de sens dont l'assemblage syntagmatique brouille la transparence : dans un cas, il s'agit d'une robe « qui sert de manteau » ; dans l'autre, d'un « tablier qui sert de robe » ; dans le dernier cas, il n'est nullement question de sac. Mais cela n'empêche pas l'image à laquelle donne lieu ce mot d'être durablement présente dans le signifiant polylexical.

Avec *robe de chambre*, on n'est plus dans les patrons de la composition nominale. Cette unité est obtenue grâce à la structure d'un syntagme nominal formé conformément aux règles de la combinatoire libre. Cette bonne formation implique nécessairement une dualité interprétative : l'interprétation, première, véhiculée par l'agencement des unités monolexicales du syntagme, appelée souvent sens littéral, et celle qui correspond à l'unité polylexicale, sens d'usage, qui se dissocie de la littéralité au profit d'un sens global enregistré dans le dictionnaire : « long vêtement d'intérieur, à manches, non ajusté. » Il arrive que la polylexicalité couvre dans la même séquence

deux séquences polylexicales. Ainsi en est-il dans *pommes de terre en robe de chambre* qui sont des pommes de terre « cuites avec leur peau (bouillies, à la vapeur, au four... » Cet étagement est doublement significatif : il montre que la langue enrichit le lexique aussi bien avec des unités monolexicales (pommes de terre *frites*) que polylexicales (pommes de terre *en robe de chambre*). Le recours à la polylexicalité crée inéluctablement une densité iconique qui impose en quelque sorte les images initiales portées par les constituants. Une unité comme *pomme de terre*, d'un usage très courant, ne risque pas, sauf usage délibéré, de réactiver ni *pomme* ni *terre* dans leur sens premier, c'est-à-dire les images que ces mots véhiculent dans leur usage premier. Avec l'ajout du second segment polylexical, *en robe de chambre*, la prégnance iconique est plus grande.

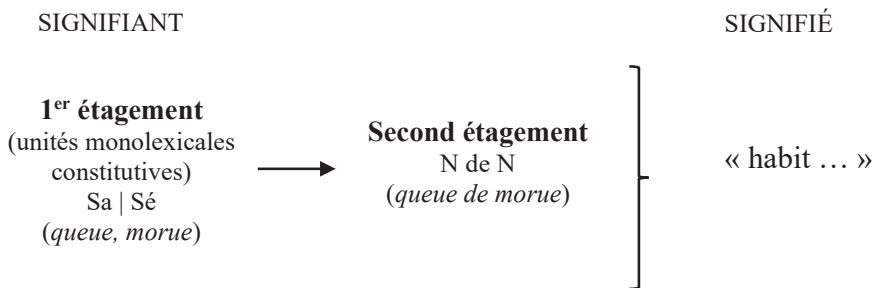
C'est cette densité iconique qui distingue fondamentalement les unités polylexicales des unités monolexicales. Si ces dernières lèguent au contexte environnant la charge de la création des images (cf. l'exemple de Baudelaire), l'unité polylexicale la porte en elle-même. L'iconicité fait partie de son identité : elle est inscrite dans son signifiant d'une manière durable. Elle impose nécessairement une réflexivité qui s'impose d'elle-même, une réflexivité, comme on le verra par la suite, qui relève de la nature même de ce genre d'unités lexicales. La *queue de morue* (*queue de pie*) est un « habit à basques plongeantes à l'arrière ». Cet habit donne lieu sous la plume de Balzac à ce commentaire qui met l'image à l'origine de la dénomination au cœur du discours lui-même : une réflexivité intrinsèque à la prégnance iconique :

L'habit, couleur cannelle, se recommandait au caricaturiste par une longue queue qui, vue par derrière, avait une si parfaite ressemblance avec une morue que le nom lui en fut appliqué. (Balzac, *Une ténébreuse affaire*, Pl., t. VII : 459).

Cela pose un problème théorique en rapport avec la nature des signes linguistiques polylexicaux : répondent-ils au schéma binaire du signifiant/signifié ou s'en détachent-ils ? Si oui, de quelle manière ? Nous avons évoqué cette question ailleurs. Rappelons tout simplement que le signifiant de l'unité polylexicale porte en lui-même au moins deux étagements :

- un premier qui implique des unités monolexicales constitutives de l'unité polylexicale : dans le dernier exemple, *queue* et *morue* ont leurs propres signifiants et signifiés ;
- un second qui comporte l'enchaînement syntaxique rattachant *morue* à *queue* ; ce qui donne *queue de morue*.

En schéma, on aura pour le signifiant une *queue de morue* auquel correspond un signifié global :



Ce signifiant, doublement étagé, crée un espace sémiotique où se déploie une iconicité donnant lieu à des façons de parler, à une certaine idiomatité.

Évidemment, il arrive que la même unité polylexicale devienne elle-même polysémique : ce sont les paradigmes de l’environnement syntagmatique qui prennent en charge les différences d’emploi. Mais l’image constitutive de l’unité polylexicale reste inchangée. On peut en juger à travers cet autre emploi de *queue de morue*, qui renvoie à un type de pinceau (CNRTL) :

Les pinceaux dont on fait usage [pour peintures vernissées] sont des queues de morue ovales, garnies de soie de première qualité.
(Coffignier, *Coul. et peint.*, 1924 : 631).

On a déjà vu qu’à la base de tout dans le langage réside l’image et que les unités monolexicales sont faites d’images encapsulées en des parties du discours qui en contraignent les différents emplois. Avec les unités polylexicales, c’est la syntaxe qui intervient dans la formation du lexique, phénomène nouveau dont l’action est normalement cantonnée dans la combinatoire libre. Cette intervention de la syntaxe apporte avec elle l’enchaînement des unités monolexicales constitutives. Et comme tout enchaînement, elle implique une énergie nouvelle, c’est-à-dire le mouvement, exactement comme les dessins animés dont le caractère animé découle de la succession de l’ensemble des images présentes dans la pellicule. Cela constitue en quelque sorte un micro-récit. Dans l’exemple *Un train passe*, si l’on prend les trois unités constitutives séparément, cela ne ferait jamais un récit. Mais le fait de les combiner, conformément à la double combinatoire, prédicative et syntaxique, favorise l’émergence d’une nouvelle entité qui n’a pas les mêmes caractéristiques des constituants, celle du récit¹⁴. Dans ce micro-récit, l’on nous dit qu’il y a un train (premier événement) et que ce train passe (deuxième événement).

Quand la langue a recours à la polylexicalité pour former des unités lexicales, elle piège dans ces unités les micro-récits constitutifs. Qu'il s'agisse de syntagmes ou de phrases, la structure du récit est toujours présente. Elle constitue la trame de fond du sémantisme de l'unité lexicale. Toute l'iconicité s'élabore et prend forme grâce à cet enchaînement. Cela découle en réalité de la structure originale du signifiant de l'unité polylexicale telle qu'elle est indiquée plus haut. Une séquence comme *Un ange passe* épouse la même forme d'enchaînement et le fixe durablement dans la langue. Les unités de nature phrastique sont certes peu nombreuses¹⁵, mais elles ont une valeur heuristique. Les syntagmes ne sont en réalité que des phrases raccourcies : *le chant des sirènes*, *casser sa pipe*, *à la va-vite*, etc.

On a déjà évoqué la présence d'une double combinatoire, la combinatoire prédicative de nature logico-sémantique, et une autre de nature syntaxique. La première fait partie des universaux linguistiques (Martin, 2021). Elle prend en charge l'agencement entre prédicats et arguments conformément aux univers de croyances en référence. Quant à la syntaxe, elle relève des spécificités de chaque idiome. Il arrive que dans les séquences polylexicales ni la combinatoire syntaxique ni la combinatoire prédicative ne soient respectées. Dans le premier cas, il s'agit le plus souvent d'un ancien état de langue et la séquence polylexicale en conserve des vestiges (*advienne que pourra*). Il n'en est pas de même pour la combinatoire prédicative où il arrive que des séquences polylexicales y contreviennent. Des exemples comme *avoir un chat dans la gorge*, *avoir les yeux plus gros que le ventre*, *donner sa langue au chat*, etc., pris dans le sens littéral, portent en eux des contradictions inférentielles qui peuvent certes s'expliquer par le recours à des opérations sémantiques particulières, mais ils y échappent de fait puisqu'ils sont totalement figés. Le résultat est un substrat iconique incongru. De telles incongruités trouvent de belles illustrations dans les formes d'expressions iconiques.

4. Les formes iconiques comme langage d'expression

Comme on l'a vu, les images constitutives de notre cognition sont traduites en images acoustiques pour donner lieu au langage verbal. Mais ces mêmes images se manifestent pour certaines langues dans des formes iconiques, celles de l'écriture. Mais indépendamment des langues orales ou écrites, l'on peut élaborer d'autres types de langage mobilisant d'autres moyens d'expression. Les langues des signes, de nature spatiale, sont de véritables langues qui reposent sur une codification rigoureuse de l'espace impliquant le tronc, les mains, les bras, la tête, le visage, appelé l'espace gestuel¹⁶. Le dessin, la peinture, le cinéma, notamment muet, etc. sont d'autres moyens iconiques capables de communiquer les images cognitives de base. On peut y ajouter les codes numériques, les langages mathématiques, le braille, etc. Le principe est toujours le même. Les explications que donne Plantu sur la manière dont il conçoit les traits des personnages politiques comme les présidents de la République sont très éclairantes¹⁷ :

- « De Gaulle, c'était facile. Un général, c'est d'abord un képi et un uniforme. À cela j'ajoutais un grand nez, deux ou trois mentons, une moustache : on y était » ;
- « Pour Pompidou, je commençais par les cheveux plaqués sur le crâne, les sourcils broussailleux au-dessus d'un tarin gigantesque, et j'ajoutais une clope pendant sous la lèvre supérieure » ;
- « Quant à Hollande, j'ai joué de sa normalité revendiquée en le dessinant au volant de sa « pépère-mobile », joufflu, mal fagoté et maladroit » ;
- Macron ? « Pas facile de dessiner les beaux gosses ! Je lui ai fait les rouflaquettes qui font un peu Rastignac, et puis je lui mets des culottes courtes de gamin. Et depuis les « gilets jaunes », c'est simple, je le colorise en jaune. ».

Indépendamment de l'aspect humoristique, Plantu est en train de nous décrire en français (langue écrite) ce qu'il a conçu en « termes » de traits de dessin. Il s'est représenté d'abord les personnages, en fonction de leurs attributs respectifs et il a traduit cela sous des formes iconiques, les caricatures, qui ne comportent pas nécessairement d'éléments écrits. Dans l'exemple de « la liberté guidant le peuple¹⁸ », le caricaturiste procède à une sorte de « défigement » du tableau de Delacroix, c'est-à-dire des images qui défigent d'autres images : l'interprétation est au second degré (voir note 18).

C'est ce qui arrive aux séquences figées qui sont le plus souvent détournées au moyen de manipulations de nature linguistique¹⁹ ou tout simplement iconique. À ce propos, on ne peut pas faire l'économie de l'œuvre de Grandville, enfant de Nancy, auquel Alain Rey a consacré un livre d'hommage (Rey, 2017), où il montre que le proverbe est un « récit condensé [qui] dure par sa brièveté » (p. 9) et où il souligne que « peut-être plus à l'œuvre dans les *Cent proverbes* que partout ailleurs, relations vivantes entre les pouvoirs du graphisme et ceux du langage, avec cette volonté affirmée de faire prévaloir « le crayon » (le dessin) sur « la plume » (l'écriture, le texte, le langage). » (p.16). Les proverbes que Grandville a choisi d'illustrer (Grandville, 1845) présentent la caractéristique de constituer des énoncés de forme concise, le plus souvent rimée et bien rythmée, ayant recours parfois aux métaphores et renvoyant à une idée générale, considérée comme un précepte, une règle ou tout simplement une sorte de vérité d'expérience. Notre propos n'est pas ici de discuter de la vérité dans les proverbes²⁰ ; nous cherchons uniquement à fournir des éléments sur la manière dont le proverbe est perçu pour vérifier le lien entre son contenu et les représentations imaginées qu'on en donne. De ce point de vue, le proverbe se prête bien à l'hypothèse d'être un récit condensé ; d'où l'usage didactique dont il bénéficie. Et en tant que récit, il suggère et suscite la créativité, notamment dans un contexte polémique, comme celui du caricaturiste dont l'objectif n'est pas l'objectivité de la représentation, mais au contraire, le jeu sur les traits saillants mis au service d'une représentation subjective que l'auteur cherche à communiquer et à

partager. C'est ce point de vue en biais qui nous intéresse ici. Les illustrations de Grandville répondent à une binarité structurelle qui établit un parallèle entre une forme linguistique (le proverbe) et une caricature faite de dessins, censée produire partiellement le même contenu que le proverbe. L'interprétation est nécessairement orientée : elle va d'une forme langagière à une autre. Celle de ces illustrations repose sur la double compétence langagière impliquée dans leur élaboration et préfigure une sorte de représentation (expression) hybride, associant deux codes comme c'est le cas dans les bandes dessinées où il y a distribution des éléments de sens entre le dessin et les bulles renfermant les répliques ou pensées des personnages ou les indications scéniques ou autres. Partant de l'idée que séquence polylexicale et représentation iconique correspondante relèvent du même processus cognitif par lequel le locuteur traduit dans deux langages différents les mêmes contenus prédicatifs (sous forme d'images ou de concepts), cet exercice nous permet d'accéder à au moins trois points communs entre les deux codes :

- un substrat, fait d'images, qui sert de support à des formes différenciées d'expression ;
- la possibilité de passer de l'un à l'autre, moyennant une conversion de code ;
- la transmission du même contenu entre locuteurs, ce qui confirme le partage entre locuteurs du substrat et des éléments des codes employés.

Le proverbe est souvent métaphorique. Cela signifie que la dimension iconique se hisse à un niveau structurant de la pensée, même si la pensée est elle-même faite d'images. Comme on l'a vu plus haut, le signifié global est en étroite relation avec le signifié impliqué (littéral) dans le signifiant polylexical. Cette dualité sémantique, dont le premier étage est imagé, est exploitée dans les illustrations iconiques. Pour rendre compte de la séparation effectuée par l'illustration iconique de la formule proverbiale, entre le signifié littéral et le signifié global, qui est le signifié courant, nous choisissons *Un petit homme projette parfois une grande ombre* (voir note 21).

Cette illustration de Grandville²¹ (1845 : 209) met au premier plan le dit de la formule, indépendamment du sens global : « La prétention est ridicule ; l'humilité peut engendrer de grandes choses ». Il n'en demeure pas moins que le choix du personnage (Napoléon 1^{er}), l'ensemble des éléments constitutifs du paysage (les pyramides d'Égypte, les rochers de Sainte-Hélène), les indications renvoyant à l'école militaire de Brienne et à l'aigle impérial) en fournissent le contenu d'application. Le proverbe, employé dans le discours, son unique mode d'insertion étant la citation, se trouve ici représenté à travers le personnage de l'empereur avec sa petite taille et une ombre allongée démesurément « pouvant être celle d'un soleil couchant » (Rey, 2017 : 110). Ce qui prime pour le caricaturiste, c'est l'ensemble des choix illustratifs, le proverbe n'étant en fin de compte qu'un prétexte mais le couple illustration/proverbe est toujours là pour rappeler le signifié global de la séquence polylexicale.

Dans la bande dessinée, on est dans une forme d'expressions hybride où images et séquences linguistiques se partagent les contenus respectifs du récit. L'interprétant traduit nécessairement les deux formes de code dans le même langage cognitif, les images constitutives des concepts. Ce qui rejoint la définition que Rodolphe Topffer donne de la bande dessinée : « [elle] est de nature mixte et se compose d'une série de dessins au trait, chacun de ces dessins est accompagné d'une ou deux lignes de texte. Le dessin sans ce texte n'aurait qu'une signification obscure ; le texte sans le dessin ne signifierait rien²² ».

Dans les séquences polylexicales, la syntaxe introduit le récit comme mode d'enchaînement événementiel véhiculé par la double combinatoire prédicative et syntaxique, et trahit par la même occasion l'iconicité fondamentale des langues humaines. Abordée sous cet angle, l'image ne serait-elle pas la première forme d'expression de l'image mentale ?

5. Expression iconique du langage

Si l'image sert d'ingrédient principal à la cognition, le chemin le plus court serait de lui donner une forme iconique. Les premiers hommes interprétaient les empreintes des animaux et les chasseurs suivaient le gibier à la trace. Ils inféraient à partir des images laissées sous forme d'empreintes sur le sol un certain nombre d'éléments d'informations susceptibles de conditionner leurs décisions : la nature du gibier, la direction prise, éventuellement le poids, le moment du passage, etc. Cet ensemble d'inférences n'est rien d'autre qu'une relation sémiotique établie entre un indice (forme symbolique), l'empreinte, et un contenu informatif.

Il suffit de transposer cette opération cognitive sur un plan figuratif pour que la communication langagière soit établie uniquement au moyen de figures. Ainsi le chemin pris par la forme d'expression langagière choisit-il la peinture, un autre chemin esthétique qui ne sollicite pas les mêmes moyens sensoriels que l'expression vocale, relevant quant à elle de la musique, et par conséquent, de l'ouïe en tant que moyen d'accès. On trouve dans certaines régions du monde, comme en Mésio-Amérique, une culture où l'on ne fait pas de distinction entre peinture et écriture :

[...] en Mésio-Amérique, écrire et peindre sont synonymes. On peut aussi écrire sur de la céramique, sur les murs intérieurs, les sols, les façades d'édifices publics. On peut aussi peindre, graver ou sculpter des éléments graphiques sur des objets familiers ou des stèles. L'une des particularités artistiques de la Mésio-Amérique, étant qu'elle ne distingue pas le figuratif du scriptural, une sculpture peut donc parfaitement être elle-même la représentation d'un glyphe en trois dimensions. Autrement dit, la forme de l'objet ou du monument possède en soi une valeur sémantique et contribue à véhiculer le message exprimé. (Duverger, 2002 : 1083).

Pour revenir à l’empreinte, voilà comment on peut s’en servir dans un système d’écriture méso-américaine sous forme de glyphe : « Certains glyphes pourront même exprimer des actions : une empreinte de pied, signe de chemin, évoquera l’idée de marche, de déplacement, de voyage ; orienté vers le haut, le glyphe portera l’idée de montée ; vers le bas, l’idée de descendre » (*ibidem* : 1086).

Ces procédés métonymiques et métaphoriques sont sources d’abstraction :

La grande originalité du système réside dans l’emploi de la métaphore pour exprimer l’abstraction ou le conceptuel. Par exemple, le savoir va se traduire par la juxtaposition du rouge et du noir ; ces deux couleurs sont en fait celles des encres qui servaient à tracer les contours des glyphes. Le rouge et le noir fonctionnent comme une expression métaphorique pour désigner l’écriture, qui renvoie à son tour au savoir et même à la sagesse. (idem).

Nous ne nous intéressons pas ici à la relation entre phonie et graphie et au débat autour de l’historicité de l’émergence de l’écriture. Il faut se reporter à des ouvrages comme celui de Marcel Cohen et Jérôme Peignot (2005), *Histoire et art de l’écriture*, où l’on trouve une masse considérable d’informations sur la question, ou celui de Jean-Marie Klinkenberg (2018), *Qu’est-ce que l’écriture ?* où l’auteur fait une excellente synthèse sur les débats relatifs à l’écriture en vue de faire « l’esquisse d’une histoire générale des écritures. » Le site de Poitou²³ fournit également plusieurs informations intéressantes sur toutes sortes d’écritures. Pour ce qui nous intéresse, retenons que la figuration est un autre moyen par lequel le langage se construit. On a déjà évoqué le langage des signes : il arrive même qu’on traduise les lettres de l’alphabet en signes pour les sourds-muets, les aidant à déchiffrer l’écrit dans une langue quelconque. Cet alphabet dactylogologique leur permet d’épeler en quelque sorte les lettres au moyen de signes. Il en existe également pour les chiffres. Jean-Adolphe Rondal et al. (1997 : 42-48) en fournissent plusieurs exemples en usage aux États-Unis, en Russie et en Chine. Cette compétence figurative n’est pas nécessairement liée à un système linguistique quelconque. N’importe qui pourrait s’exprimer par ce biais, trahissant par là l’idée que l’iconicité est un moyen d’expression toujours disponible.

Les artistes s’en servent pour donner libre court à leur imagination²⁴. Un hiéroglyphe égyptien ne fait pas autre chose. Pour tester cette aptitude de représentation iconographique, nous avons demandé à un jeune homme²⁵ de nous présenter quelqu’un qui court derrière un dromadaire²⁶ (consulter la figure 2, note 26 pour voir ce que cela a donné).

Faisons le rapprochement entre cette combinaison et la représentation figurée d’une séquence polylexicale comme *Folle est la brebis qui au loup se confesse*²⁷, cela donne une représentation comme celle que Grandville en fait (voir figure 3, note 27).

Le principe d’isomorphisme est toujours le même, qu’il s’agisse de la figuration libre ou de l’élaboration de codes comme l’écriture. L’exemple des idéogrammes chinois est

une bonne illustration (cf. Poitou pour les illustrations graphiques de *soleil*, *homme* et *poisson*). Retenons cet exemple où grâce à un jeu sur les mêmes éléments graphiques dans le cadre du même espace, l'on peut obtenir trois idéogrammes dont le sens est différent et où la progression se fait du concret, « l'arbre », à l'abstrait, l'idée de « multitude » et de « densité ». Le tout est obtenu soit par combinaison soit par combinaison et superposition (Poitou, *idem*) :

木 mu (arbre)²⁸

林 lin (bosquet, forêt)

森 sen (multitude)

Nous avons dans cet exemple une sorte de polylexicalité faite à partir de la combinaison du même item (dans le cas de « l'arbre » et d'une superposition de l'idéogramme « forêt » et de celui d'arbre. Émerge de la pluralité lexicale un nouveau concept qui n'entretient pas nécessairement avec les constituants une relation franchement transparente ; mais qui trahit la manière dont la langue, en l'occurrence ici le chinois, élabore ces catégories. La notion de « repos » (休 xiu1) est formée de deux éléments renvoyant respectivement à « homme » (« 亻 ») et à « arbre » (木) : l'homme appuyé contre un arbre est la figure par laquelle le chinois se représente le repos (Poitou, *idem*).

Dans une langue comme le français, on retrouve des procédés similaires pour signifier « mourir » ; on dit par exemple *casser sa pipe*. Si l'on transpose cette séquence sur un plan strictement figuratif, l'on pourrait obtenir quelque chose comme cette représentation²⁹ (voir figure 4, note 29).

Comparons cette illustration et celle du chinois (休) et l'on constate aisément la similarité des jeux iconiques. Cette traduction concrète sous la forme de traits visuels donne le même résultat quand on procède à une traduction littérale d'expressions d'une langue à une autre. Pour dire de quelqu'un qui ne fait rien d'utile, les Tunisiens disent [jbi:ʻ firriḥ lilmra:kib], littéralement en français « Il vend du vent aux barques » (cf. représentation iconique³⁰ sous forme de traits, figure 5, note 30).

Avec la polylexicalité, la densité iconique est très grande. C'est pourquoi elle donne lieu à des illustrations fréquentes, même si le natif n'en prend que rarement conscience dans son usage courant. Il y trouve une précieuse aide pour les jeux de mots et pour les discours humoristiques ou poétiques.

6. Polylexicalité, iconicité et fonction esthétique

Maintenant que l'on sait que polylexicalité et iconicité, tous les deux prenant leur source dans des images cognitives de base structurées en catégories et concepts, sont deux expressions langagières appartenant à deux codes différents, la langue pour la polylexicalité, la figuration pour l'iconicité, l'on pourrait évoquer le cas où les deux s'entremêlent pour donner lieu à des réalisations esthétiques où le pictural se sert du

scriptural pour produire du beau et du sens en même temps. Nous trouvons dans la calligraphie un domaine où cette osmose se réalise tout naturellement.

Dans le cas de la calligraphie arabe, proverbes, formules, sourates, dits du prophète font l'objet de calligraphies dont la valeur n'est pas qu'esthétique. Beaucoup de personnes leur attribuent un pouvoir protecteur, et ce pour au moins deux raisons : le sacré de l'écriture et le sacré du contenu religieux. Mais indépendamment de cet usage trivial, nous relevons le parallélisme que l'on pourrait établir entre l'aspect vocal de la langue, perçu par l'ouïe, et l'aspect graphique, perçu par la vue : dans le premier cas, l'on peut marier la parole à la musique, ce qui donnerait des chansons, des opéras, etc. ; dans le second cas, le mariage se fait entre lettres et traits picturaux. Dans un cas, comme dans l'ordre, on obtient une symphonie et des tableaux où l'esthétique le dispute à la signification.

Nous empruntons à Mohamed Khadda (1998), peintre algérien, ces passages où il parle avec justesse des lettres de l'alphabet arabe, en faisant des rapprochements avec les « voyelles » de Rimbaud :

- « les lettres arabes [...] tendent à refuser d'être objets inertes, elles se veulent mouvement, vibration, grouillement... et le livre ne semble les contenir qu'à son corps défendant. »
- « [...] la fonction conventionnelle de cet alphabet n'occulte pas toujours sa signification ésotérique. Les lettres mâles ou femelles, solaires ou lunaires, ces graphes disent, simulent, suggèrent tout à la fois. Comparables à la tentative inachevée des « voyelles » de Rimbaud, ces lettres, dans leur majorité, tentent de figurer. Le noun³¹ (n) par exemple est un sein. »
- « Imaginez [...] un poème avec en contrepoint les messages occultes du dessin où la forme s'additionne au sens pour en multiplier les lectures. Ou bien, se jouant de la censure, une louange à Dieu rendue équivoque par son dessin et devenant un épouvantable blasphème. Ou bien encore une incantation du seul fait d'un mim³² (m) poussée jusqu'à l'extase. Il nous faut convenir que, dans la lecture arabe, les limites du scriptural, du littéraire et du plastique ne sont pas toujours nettes, la ligne de démarcation très faible est continuellement transgressée tant les chevauchements, les emprunts, les complicités entre l'écriture et le dessin sont nombreux » (p. 84).

La lettre, se muant en trait, « s'efface devant son propre mouvement qui épouse tout, à force d'explorer ses propres possibilités. Elle prend corps, donne vie et se transcende. En s'émancipant, la lettre devient la libératrice universelle de tous les existants » (Bouhdiba, 1998).

Ainsi la linéarité du signe linguistique se trouve-t-elle convertie dans une spatialité qui donne forme et qui multiplie les angles d'interprétation. Le même proverbe peut donner lieu à plusieurs calligraphies, comme c'est le cas chez le calligraphe Hassan Massoudy qui se sert du proverbe arabe [la: 'axx bidu:n 'ata:'], «Ne pas prendre sans donner », pour en faire trois calligraphies³³ (Voglimacci, 1989 : 104, figure 6, note 33).

Il faut voir également la calligraphie en arabe de la traduction de ces vers de Jacques Prévert à allure sentencieuse : « même si le bonheur t'oublie un peu, ne l'oublie jamais tout à fait³⁴ » (cf. figure 7, note 34, *ibidem* : 105).

On peut retrouver les mêmes configurations en chinois³⁵(cf. figure 8). L'image (cf. figure 8, note 35) est une composition faite des idiogrammes calligraphiés du chengyu (Zhu, 2018) (phraséologisme quadridéogrammique du chinois qui se présente comme le condensé d'une histoire, d'un fait historique, etc.) 自高自大 (« avoir une trop haute opinion de soi » (définition du *Dictionnaire chinois-français* (2003), traduction littérale : soi-même haut soi-même grand). La calligraphie, qui exploite les quatre éléments du chengyu, représente un personnage longiligne, marchant avec fierté.

Un dernier exemple en écriture méso-américaine illustre les cas limites où icône et écriture se confondent³⁶.

Conclusion

Polylexicalité et iconicité s'avèrent d'une valeur heuristique certaine. Le rapprochement, qui peut paraître, au premier abord, un peu anecdotique et marginal, s'avère très pertinent du point de vue du fonctionnement de la langue en tant qu'aboutissement d'un processus très long de l'évolution de l'espèce humaine. Grâce à un système nerveux central et périphérique bien complexe, l'humain a pu faire émerger l'image comme outil mis au service de l'homéostasie. Avec un pouvoir de plus en plus grand d'abstraction et de catégorisation, l'élaboration d'un système symbolique a pu émerger donnant lieu à une intégration durable, sous forme d'images, des informations captées du monde extérieur et ressenties à l'intérieur des organismes. Des systèmes langagiers ont ainsi pu voir le jour, permettant des échanges de plus en plus utiles entre les membres de la communauté.

La manière dont les unités de la langue sont structurées a permis l'élaboration d'unités polylexicales dont la caractéristique essentielle est d'intégrer la syntaxe dans leur formation, et de permettre de former des micro-récits dont les formes phrastiques figées (proverbes, chengyu, préceptes, formules, etc.) sont des prototypes. De cette caractéristique découle l'extrême densité d'images structurante de ces unités, exploitée notamment par le biais des systèmes graphiques (l'écriture), provenant

eux-mêmes des images sous-jacentes à leur conception. Avec les illustrations des séquences polylexicales et la calligraphie, l'on assiste à la fois à un retour aux sources des contenus exprimés et un croisement des systèmes symboliques mis en place pour signifier. Cela rappelle également la dimension esthétique dans les langues.

Découlent de ces constats les trois interrogations suivantes :

- Ne serait-il pas pertinent de reprendre la conception qu'on se fait de la structuration du signe linguistique en tenant compte des caractéristiques des unités polylexicales qui forment la plus grande partie du lexique ?
- Si l'on admet l'hypothèse que la syntaxe introduit un enchaînement par lequel des micro-récits émergent, ne serait-il pas utile, pour l'unification du traitement des réalisations discursives, d'approfondir la notion d'enchaînement et de voir comment s'effectue la continuité entre la syntaxe de la phrase et les principes d'organisation des créations discursives interphrastiques ?
- La barrière érigée entre les différents modes d'expression langagière, notamment entre unités linguistiques et figuration (par images, par des mouvements, grimaces, postures, etc.), ne gagnera-t-on pas à l'abolir pour créer des passerelles entre les codes en usage dans la communication, créant ainsi un espace pour une étude comparée des différentes symbolisations auxquelles les humains ont recours pour se raconter, narrer le monde et inventer des mondes parallèles de plus en plus riches en connaissances, communicables à travers les espaces et les époques ?

Bibliographie

- Ben amor, T. 2021. *Le défigement linguistique. De la manipulation linguistique à la production du sens*. Tunisie : Publications de l'Université de la Manouba.
- Bouhdiba, A. 1998. « La lettre libératrice ». In: *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire* 35-36, *Calligraphies*. Hommage à Nja Mahdaoui, 174.
- Bouveresse, J. 1999. *Prodiges et vestiges de l'analogie*. Paris : Éditions Raison d'agir.
- Cohen, M., Peignot J. 2005. *Histoire et art de l'écriture*. Paris : Robert Laffont.
- Damasio, A.R. 1999. *Le sentiment même de soi-même. Corps, émotions, conscience*. Paris : Odile Jacob.
- Damasio, A.R. 2006. *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*. Paris : Odile Jacob.
- Damasio, A.R. 2010. *L'autre moi-même. Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*. Paris : Odile Jacob.
- Damasio, A.R. 2017. *L'ordre étrange des choses. La vie, les sentiments et la fabrique de la culture*. Paris : Odile Jacob.
- Duverger, C. 2002. « Les écritures figuratives de l'Amérique préhispanique : l'exemple méso-américain. ». *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 1059-1098. https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2002_num_146_3_22501
- Edelman, G.M. 2007. *La science du cerveau et la connaissance*. Paris : Odile Jacob.
- Fagot, J. 2020. « Penser sans langage : approche expérimentale chez le babouin. » *Langue et science, langue et pensée*, J.-N. Robert (éd.). Paris : Odile Jacob.

- François, J. 2018. *La genèse du langage et des langues*. Paris : Éditions Sciences Humaines.
- Gontier, N. 2006. « Evolutionary Epistemology ». *Stanford Encyclopedia of Philosophy* [plato.stanford.edu].
- Grandville J.-J. 1845. *Cent proverbes*. Paris : H. Fournier.
- Khadda, M. 1998. « Calligraphie et peinture ». *Horizons Maghrébins - Le droit à la mémoire* 35-36, *Calligraphies*. Hommage à Nja Mahdaoui, p. 83-86.
- Klinkenberg, J.-M. 2018. *Qu'est-ce que l'écriture ?* Bruxelles : Académie royale de Belgique.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel*. Édition augmentée d'une Annexe et d'un Index des notions, Académie des inscriptions et belles lettres.
- Martinelli, D. 2010. *A critical companion to Zoosemiotics*, Dordrecht : Springer.
- Mejri, S. 2018. « La phraséologie française : synthèse, acquis théoriques et descriptifs ». *Le français Moderne* 1, Paris : CILF, p. 5-32.
- Mejri, S. et al. à paraître. « L'analyse prédicative ». *Le prédicat en questions*. Paris : Champion.
- Mejri, S., Zhu, L. 2020. « Données dictionnaires informatisées : phraséologie et inférence ». *Le Français moderne, Linguistique et traitements quantitatifs* 1, V. Magri (dir.). Paris : CILF, p. 102-136.
- Rey, A. 2017. *Pierre qui roule n'amasse pas mousse et autres proverbes illustrés par Grandville*. BNF Éditions.
- Rondal, J.-A. et al. 1997. *Le langage des signes*. Bruxelles : Mardaga.
- Rondal, J.-A. 2000. *Le langage : de l'animal aux origines du langage humain*. Bruxelles : Mardaga.
- Varenne, F. 2006. *Les notions de métaphore et d'analogie dans les épistémologies des modèles et des simulations*. Paris : Éditions Petra.
- Vauclair, J. 1996. *La cognition animale*. Paris : PUF.
- Voglimacci, L. 1989. « Hassan Massoudy, calligraphe ». *Communication et langages*, n° 81, p. 103-108.
- Xu, J., Guo, L. 2003. *Dictionnaire chinois-français*. Shanghai : Commercial Press.
- Zhu L. 2018. « Phraséologie en chinois : la motivation par l'écriture ». *Núm. Esp. Salvador : Universidade Federal da Bahia*, n°60, p. 252-266.
- Zhu, L. 2019. « Moule locutionnel lexicographique et traitement des phraséologismes ». *Les cahiers du dictionnaire*, n° 11. Paris : Classiques Garnier, p. 147-163.
- Zhu, L. 2022. « Discours dictionnaire, moule phraséologique et corpus textuel ». *Langages*, n° 225, p. 127-146.

Notes

1. Cet article a été conçu en commun, avec la participation de Luis Meneses-Lerin. La partie relative au chinois revient à Lichao Zhu. La rédaction du reste est assurée par Salah Mejri.
2. « L'homéostasie désigne les réactions physiologiques coordonnées, et en grande partie automatisées, qui sont indispensables au maintien des états internes stables dans un organisme vivant. L'homéostasie décrit la régulation automatique de la température, la concentration d'oxygène, ou le PH de notre corps. » (Damasio, 1999 : 47).
3. Pour les détails de cette évolution, cf. Damasio, 2017.
4. La différence, c'est que les sentiments et les émotions correspondent à des images non conscientes provenant de notre organisme interne (pour les détails, cf. Damasio 2017).
5. Qu'il définit ainsi : « Ce terme désigne les efforts menés pour fonder la théorie de la connaissance sur une compréhension de la façon dont fonctionne le cerveau » (Edelman, *ibidem* : 15).
6. Joël Fagot (2020) rappelle que « l'aptitude à catégoriser est l'une des propriétés fondamentales de la cognition humaine » (p. 200) et que, comparés à d'autres espèces animales capables de catégorisation, « les humains semblent [...] davantage sensibles à la relation abstraite d'identité ou de différence que les autres sujets » (p. 202), c'est-à-dire les animaux.

7. L'une des interrogations fondamentales pour la linguistique, en tant que discipline sémiotique, est celle qui concerne le niveau de l'analyse linguistique où l'on devrait situer le signe linguistique tel qu'il est défini par Saussure. Selon nous, il ne s'agirait ni du morphème, ni du phonème, encore moins de la phrase. L'unité la plus adéquate serait l'unité lexicale, en tant qu'unité de la troisième articulation du langage (Mejri, 2018). C'est à ce niveau que le pacte sémiotique entre images conceptuelles et image acoustique s'établit durablement.
8. Tous les éléments sont empruntés au *Grand Robert*, sauf indication contraire.
9. La culture étant définie comme l'ensemble des connaissances transmissibles entre les membres du groupe, par imitation ou par apprentissage, indépendamment de leur nature et de leurs domaines. C'est à ce titre qu'on parle également de cultures animales.
10. L'interjection peut constituer à elle seule un énoncé complet.
11. Gustave Guillaume oppose, selon la théorie de l'incidence, le nom, d'incidence interne, aux autres parties du discours « prédicatives », d'incidence externe, de premier degré pour le verbe et l'adjectif, de deuxième degré pour l'adverbe.
12. Ou autres : cf. l'écriture en tant que système graphique fondé sur la perception visuelle, le braille perçu par le toucher, les langues des signes combinant le geste, l'expression faciale, le mouvement et l'espace.
13. Les exemples sont empruntés au *Grand Robert*.
14. Pour une définition du récit, cf. Mejri et alii (à paraître). Rappelons que le récit est un enchaînement d'événements et que l'événement, pris dans son sens général, est la survenance de l'existant.
15. On peut ajouter des exemples comme *suivez-moi-jeune-homme, va-comme-je-te-pousse, rendez-vous, décrochez-moi-ça, qu'en-dira-t-on*, etc.
16. Pour une description détaillée, cf. Rondal et alii, 1997.
17. *Le Monde*, Supplément : *Plantu, un regard sur le monde*, le 1^{er} avril 2021.
18. Parmi les « 12 idées de Plantu », cf. l'exemple du détournement de « La liberté guidant le peuple » de Delacroix : <https://www.lemonde.fr/blog/plantu/files/2015/01/LIBERTE-550.jpg>
19. Cf. par exemple les travaux de Lichao Zhu (2019, 2022) et ceux de Thouraya Ben Amor (2021).
20. À ce propos, rappelons que la différence entre un proverbe non métaphorique et un autre métaphorique se situe au niveau de l'intellection des mots impliqués dans l'énoncé proverbial. Quand l'intellection est maximale, l'accès au sens est direct (exemple : *Mieux vaut tard que jamais*). Le passage par la métaphore est obligatoire dans le cas contraire (exemple : *La brebis sur la montagne est plus haute que le taureau sur la plaine*). Pour d'autres analyses, voir entre autres Georges Kleiber, Jean-Claude Anscombre et Irène Tamba dans (*Langages*, n° 139, 2000).
21. **Figure 1** : Illustration de Grandville d'*Un petit homme projette parfois une grande ombre* : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/5e/Grandville_Cent_Proverbes_page117.png
22. Cf. http://ybocquel.free.fr/1_a_definition.html. Les illustrations qui y figurent donnent une idée claire sur les origines du genre.
23. <http://j.poitou.free.fr/pro/index.html>
24. Cf. la chèvre de Picasso.
25. Wassim Ghnaya Mejri, que nous remercions vivement pour les illustrations fournies pour ce travail.
26. **Figure 2** : Représentation d'une personne qui court derrière un dromadaire (Wassim Ghnaya Mejri) : <https://drive.google.com/file/d/1loFXDmfqZZ-CJtZdo2MFUbd1Tss9OpV/view?usp=sharing>
27. **Figure 3** : Illustration de Grandville de *Folle est la brebis qui au loup se confesse* : https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/30/Grandville_-_Folle_est_la_brebis_qui_au_loup_se_confesse.jpg

28. Ce caractère provient de son écriture ossécaille 𐤎 et ses variantes (voir : <https://xiaoxue.iis.sinica.edu.tw/jiaguwen/>).
29. **Figure 4** : Illustration de *casser sa pipe* (Wassim Ghnaya Mejri), <https://drive.google.com/file/d/1JpkXfZcmg9RdXgu-2mPC0TDJy8b9tSDT/view?usp=sharing>
30. **Figure 5** : Illustration de l'expression tunisienne *Il vend du vent aux barques* (Wassim Ghnaya Mejri), <https://drive.google.com/file/d/18ARjXS1SMahlE4JWjVFNLj0eyBddo9DH/view?usp=sharing>
31. *Noun* est le nom en arabe de la lettre n.
32. *Mim* est le nom en arabe de la lettre m.
33. **Figure 6** : Trois calligraphies en arabe de Hassan Massoudy du proverbe *Ne pas prendre sans donner*, p. 104. [En ligne] : http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1989_num_81_1_1123
34. **Figure 7** : Calligraphie en arabe de Hassan Massoudy des vers *Même si le bonheur t'oublie un peu, ne l'oublie jamais tout à fait*. Jacques Prévert, p. 105. [En ligne] : http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1989_num_81_1_1123
35. **Figure 8** : Calligraphie en chinois du chengyu, <https://drive.google.com/file/d/1jyoBUF1F6uT7wGMGjaPMwvkR8xjtQLGf/view?usp=sharing>
36. Voir Figure 7: *Illustration de l'eau (à gauche) et du feu (à droite) en écriture méso-américaine* dans Duverger, 2002, page 1072. [En ligne]: https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2002_num_146_3_22501



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

Les «équivalents» arabes de l'adverbe: contenus conceptuels et problématique de traduction/équivalence

Béchir Ouerhani

Université de Sousse, Tunisie

bechir.ouerhani@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-7244-9868>

Reçu le 03-02-2023 / Évalué le 04-09-2023 / Accepté le 17-10-2023

Résumé

ظرف (ðarf), حال (ħa:l), تمييز (tamji:z), مفعول فيه (mafɕu:l fi:h), مفعول مطلق (mafɕu:l motlaq), autant de termes issus de la grammaire arabe qui dénotent des fonctions grammaticales et dont les contenus notionnels respectifs ont un lien avec celui de la catégorie de l'adverbe telle qu'elle est définie en français. D'ailleurs, en linguistique arabe contemporaine, le terme ظرف par exemple a été longtemps présenté comme équivalent parfait de l'adverbe. Adoptant une approche contextuelle qui part de l'examen d'un échantillon du discours de la tradition grammaticale arabe, notre contribution essaye de poser les questions suivantes : quels contenus notionnels se dessinent pour chacun des termes en question ? Quel est le degré de couverture de chacun d'eux de l'aire conceptuelle de la catégorie de l'adverbe ? Pour quelle raison épistémologique il n'existe pas dans la grammaire arabe un équivalent « parfait » de l'adverbe ?

Mots-clés : adverbe, langue arabe, parties du discours, fonctions grammaticales, équivalence

The Arabic “equivalents” of the adverb: conceptual contents and problematic of translation/equivalence

Abstract

ظرف (ðarf), حال (ħa:l), تمييز (tamji:z), مفعول فيه (mafɕu:l fi:h), مفعول مطلق (mafɕu:l motlaq), so many terms from Arabic grammar that denote grammatical functions and whose respective notional contents are related to that of the category of the adverb as defined in French. Moreover, in contemporary Arabic linguistics, the term ظرف for example has long been presented as the perfect equivalent of the adverb. Adopting a contextual approach that starts from the examination of a sample of the discourse of the Arabic grammatical tradition, our contribution tries to ask the following questions: what notional contents are drawn for each of the terms ظرف (ðarf), حال (ħa:l), تمييز (tamji:z), مفعول فيه (mafɕu:l fi:h), مفعول مطلق (mafɕu:l motlaq)? What is the degree of coverage of each of them in the conceptual area of the category of the adverb? For what epistemological reason does not exist in Arabic grammar a «perfect» equivalent of the adverb?

Keywords: adverb, arabic language, parts of speech, grammatical functions, equivalence

Introduction

Le premier constat que l'on puisse faire à propos de la problématique de l'adverbe français et ses équivalents arabes est celui de la coexistence de plusieurs termes arabes pour désigner le contenu conceptuel relatif à la catégorie de l'adverbe. Laquelle catégorie ne figure pas parmi les catégories grammaticales définies par la grammaire arabe, ce qui place d'emblée la problématique au niveau conceptuel. Par ailleurs, aussi bien dans les textes linguistiques contemporains que dans les traductions des ouvrages de linguistique (du français et de l'anglais notamment), les grammairiens et linguistes arabes sont contraints de choisir entre deux démarches méthodologiques qui reflètent respectivement deux positionnements théoriques différents.

La première démarche consiste à reprendre certains termes issus de la grammaire arabe, les considérant comme proches ou équivalents de l'adverbe (الظرف *aḍ-ḍarf*, الحال *Al-ḥa:l*, etc.). Or Certaines études ont montré l'inexactitude de ce point de vue théorique puisque, d'une manière générale, les notions en question ne couvrent que partiellement l'aire conceptuelle désignée par le terme *Adverbe* (Voir par exemple Oueslati, 2006 ; Ouerhani, 2006 et 2007 ; Chekir, 2012).

Quant à la deuxième démarche, elle consiste en un recours à la néologie. En effet, ceux qui optent pour ce point de vue considèrent que les termes issus de la tradition grammaticale sont insuffisants ou inexacts. Ainsi, certains ont proposé, dans le cadre de la traduction de textes linguistiques, des termes comme لصيق الفعل (Voir par exemple : T. Baccouche et S. Mejri, traduction de R. Martin, 2006 ; A.-K. Mehiri, traduction de R. Martin 2007 ; S. Mejri et B. Ouerhani, traduction de G. Gross 2008 ; Mejri, traduction de F. Neveu 2012 ; etc.).

Partant de ce constat complexe, nous adopterons dans ce qui suit une approche contextuelle qui part d'une lecture des textes de la tradition grammaticale arabe et qui essaye de cerner le contenu conceptuel de chacun des termes considérés comme proches de la catégorie de l'adverbe. Nous essayerons de montrer, par la même occasion, qu'aucun d'eux ne peut servir d'équivalent parfait de l'adverbe. La démonstration que nous proposons servira, enfin, de fondement théorique et méthodologique pour motiver le choix de recourir au néologisme.

Nous commencerons notre propos par un bref rappel des parties du discours et des fonctions grammaticales en arabe. Nous passerons ensuite à l'examen des éléments présentés comme « équivalents » de la catégorie de l'adverbe.

1. Parties du discours et fonctions grammaticales dans la grammaire arabe

Il ne s'agit pas ici de reprendre le contenu des manuels de grammaire arabe, ni de s'étaler sur le sujet. Notre exposé sera volontairement orienté vers la problématique

que nous posons, à savoir les éléments présentés comme équivalents ou simplement proches de l'adverbe. Quant au choix de parler des fonctions grammaticales, il est dicté par le fait que, dans le discours, l'expression des différentes valeurs véhiculées par la catégorie de l'adverbe est prise en charge, comme nous allons le voir, par un ensemble de fonctions grammaticales réparties entre éléments indispensables et éléments facultatifs au sein de la phrase.

1.1. Trois parties du discours: le verbe, le nom et la particule

Il s'agit d'une division très ancienne qui semble avoir fait l'objet de consensus entre les grammairiens. Seul le grammairien ابن صابر (Ibn ṣa:bir, 6^e/ 11^e s.) fait exception lorsqu'il parle d'une quatrième partie du discours qu'il a nommée الخالفة (*al-xa:lifa*). Il désigne par ce terme un type particulier de « verbes » figés, caractérisés par de fortes contraintes morphologiques, syntaxiques et énonciatives et qui correspondent à ce que la grammaire arabe classe traditionnellement sous le terme de اسم الفعل (*ʔism-al-fiʕl*).

Le plus ancien ouvrage disponible de la grammaire arabe, le *kita:b* de Si:bawajh (180/ 796) présente la division tripartite comme une réalité établie et incontestable : « الكلم (1/12) (اسم وفعل وحرف) [Les parties du discours sont le nom, le verbe et la particule...]. Quant à savoir pourquoi une division tripartite, l'auteur ne semble pas éprouver le besoin de poser la question, et c'est le cas d'un grand nombre de ses successeurs qui se sont contentés de reprendre et d'expliquer ses propos. Toutefois, la question a été posée par les grammairiens quelques siècles plus tard, ainsi que par les chercheurs du XX^e siècle, et plusieurs points de vue ont été défendus.

Si certaines hypothèses sur l'influence de la grammaire grecque sont émises et discutées par les chercheurs, elles font l'objet de controverse (Mehiri, 1973 et 1993/ Troupeau, 1978). Nous nous contentons ici d'exposer deux points de vue adoptés par les grammairiens arabes qui ont cherché à partir du 4^e/ 10^e s. à motiver le choix de trois parties du discours.

Le premier point de vue consiste à trouver des fondements logiques à la division tripartite des parties du discours. Ainsi, un parallèle avec le plan sémantique a été établi et cette division est présentée comme étant « nécessaire ou presque », comme l'attestent les propos de Ibn Al- xaffa:b (1171 /765) dans son ouvrage المرتجل (*Al - Mortaʕal*) :

وان قيل مبتدأ والثبة أقسام قسمة ضرورية أو كمال ضرورية، ألل عبارات هو اللفظ اني التي تحتها،
والم والضميم والثبة أقسام فوجب أن تكون لفظ اللفظ الثلاث ال أولى ال أكثر“ ص (45)

[Les parties du discours se divisent nécessairement ou presque en trois parties, et ce parce que les expressions sont les signifiants des sens qu'elles expriment. Comme les sens se divisent en trois parties, il est nécessaire que les termes qui les expriment soient au nombre de trois, ni plus ni moins] (p. 45).

Le deuxième point de vue est de nature énonciative. En effet, la division tripartite répondrait, selon les détenteurs de ce point de vue, aux besoins du locuteur dans l'opération « d'informer » l'interlocuteur dans une situation énonciative donnée. Le même auteur formule ce point de vue comme suit :

”والمعاني ذات يُخْبِر عنها و هي الاسم ، وَخَبِرَ عَنْ تِلْكَ الذَّاتِ وَهُوَ الْفِعْلُ، وَوَاسِطَةُ بَيْنَهُمَا [...] وَ ذَلِكَ هُوَ الْحَرْفُ (نَفْسُهُ).“

[*Les sens [se constituent] d'une entité dont on parle (le nom), de quelque chose attribuée à cette entité (le verbe), et d'un intermédiaire entre les deux [...] et c'est la particule » (Ibid.).*]

Ainsi, la division tripartite s'appuie sur un mécanisme d'analogie entre les « sens » exprimés et les termes qui les désignent. Si cette vision allait de soi pour les précurseurs (jusqu'à la fin du 3^e / 9^e s.), puisqu'ils n'ont pas éprouvé le besoin de fournir des justifications, ceux des 4^e-6^e (10^e-12^e) siècles ont défendu cette division tripartite selon ce principe d'analogie¹.

Par ailleurs, il était question également de savoir selon quels critères sont définies les trois parties du discours. Nous pouvons ramener les propos des grammairiens arabes à trois cas de figures.

Le premier cas est celui des grammairiens qui n'ont pas donné de définition ni de critères, et qui se sont contentés de donner des exemples de chaque partie du discours. Le cas le plus typique est celui des propos de Si:bawajh (2^e/8^e s.) dans *Al-Kita:b*, (1/12) :

” [...] Le nom: [tel que] homme, cheval et mur » « الاسم: رجل، وفرس وحائط »

Le deuxième cas est celui représenté par ceux qui ont donné des critères hétérogènes, changeant à chaque fois de point de vue (formel, sémantique, etc.)². Prenons à titre d'exemple le cas de la catégorie du nom.

- Des critères formels : sont présentés comme critères de définition du nom les différents morphèmes grammaticaux que le nom accepte en préfixes et/ou en suffixes tels que l'article défini « al », certaines particules, les marques de genre et de nombre, les marques de flexion nominale, etc ;
- Des critères sémantiques : le nom a été défini également selon la nature sémantique de l'entité désignée. Ainsi, Al-ʔastara:ba:di, grammairien du 7^e/ 12^e siècle et auteur de *farḥ al-ka:fija* définit le nom comme suit:

”الاسم ما دلّ على معنى في نفسه غير مقترن بأحد الأزمنة الثلاثة“ (20)

« Le nom est ce qui désigne un sens en soi sans qu'il soit corrélé à l'un des trois temps »

- Des critères syntactico-sémantiques : notamment celui de la prédicabilité : dans une visée énonciative qui définit les éléments de la phrase au sein d'une structure informationnelle, le nom est l'élément sur lequel le locuteur peut dire quelque chose, c'est-à-dire susceptible de faire l'objet d'une prédication qui sert d'*apport* sur le plan de l'information³:

الجرجاني، المقتصد في شرح الإيضاح (للفارسي): (69 / 1)

(Al-Ǧurǧāni, *Al-Moqtaṣid fi šarḥ-l-ʔi:da:h*)

«فما جاز الإخبار عنه من هذه الكلم فهو اسم. ومثال الإخبار عنه قولنا: عبد الله مقبل، قام بكر. فمقبل خبر عن عبد الله، وقام خبر عن بكر»

« [La catégorie] qui accepte qu'on lui attribue/ prédique quelque chose, c'est le nom, comme lorsqu'on dit: *Abdullah muqbilun* (*Abdullah arrivant* = *Abdullah arrive*) et *qa:ma bakrun* (*S'est levé Bakr*= *Bakr s'est levé*). Ainsi « *muqbilun* » est attribué/ prédiqué à *Abdullah*, et « *qa:ma* » est attribué/ prédiqué à *Bakr* »

Le troisième cas représente des grammairiens qui ont combiné les différents niveaux pour élaborer un faisceau de critères complémentaires. Tel est le point de vue présenté par Azzamaxfari (6^e/12^e s.) et son commentateur Ibn Jaṣi:f (7^e/13^e s.) dans *šarḥ-l-mufaṣṣal* (1/81). Ce dernier affirme dans son commentaire que :

«[الاسم ما دلّ على معنى في نفسه، دلالة مجردة عن الاقتران]، وله خصائص منها: جواز الإسناد إليه، ودخول حرف التعريف، والجر، والتثوين، والإضافة»

« Le nom est [la catégorie] qui désigne un sens en soi sans aucune contrainte. Nous comptons parmi ses propriétés: la possibilité de lui attribuer [un prédicat], être préfixé par l'article défini, être précédé par une particule, la nunation et le génitif »

Nous avons distingué deux parties dans ce passage, que nous avons séparées par des crochets. La première partie porte sur l'aspect sémantique du nom et reprend ce qui a été dit plus haut. La deuxième énumère les propriétés du nom : la prédicabilité et les différentes marques formelles. Ainsi, nous pouvons affirmer que plus nous avançons dans le temps, plus le travail d'argumentation et de théorisation se développe.

Par ailleurs, si les parties du discours sont fixées au nombre de trois et qu'elles ne comportent pas celle de l'adverbe, cela ne signifie pas pour autant que ce contenu conceptuel soit inexistant dans la langue arabe. À quel niveau peut-on alors « trouver » le contenu conceptuel de l'adverbe ?

C'est plutôt du côté des fonctions grammaticales qu'il faudra chercher. C'est en tout cas ce que reflète la linguistique arabe contemporaine lorsqu'elle emploie comme équivalents de l'adverbe, certains termes désignant des fonctions syntaxiques comme *المفعول فيه* (Al-mafʿu:l-l-motlaq), *المفعول المطلق* (At-tamji:z), *التمييز* (Al-ḥa:l) *الحال*

fi:h). Ces différentes fonctions grammaticales sont classées par la grammaire arabe en dehors du noyau de la phrase. Elles appartiennent à ce que l'on appelle *الفضلة* (éléments supplémentaires/non nécessaires à la phrase), par opposition à *العمدة* (éléments nécessaires constituant le noyau prédicatif).

1.2. Les fonctions grammaticales entre *عمدة* (çomda) et *فضلة* (faḍla)

Les grammairiens arabes définissent deux types d'éléments constitutifs de la phrase :

A- *العمدة* (çomda, littéralement "la base") : il s'agit de la base sur laquelle se construit la phrase. Ce terme englobe les éléments indispensables pour que la phrase existe. Il correspond à ce que l'on pourrait appeler « le noyau prédicatif ». Cela prend deux configurations qui définissent deux types de phrases en grammaire arabe :

1/ Le verbe + son sujet (élément nominal);

2/ Élément nominal + élément nominal/ une construction du 1^{er} type.

Si:bawajh qualifie ces deux éléments comme étant deux éléments inséparables et ne pouvant se passer l'un de l'autre :

” ما لا يغنى واحد منهما عن الآخر ولا يجد المتكلم منه بداً “ (23٠ا)

« *Aucun des deux éléments ne peut se passer de l'autre. Tous les deux sont indispensables au locuteur* »

B- *الفضلة* (faḍla, littéralement « le supplément »): se définit par opposition aux éléments de la *عمدة*. Il s'agit d'abord de ce qui est facultatif et l'existence de la phrase ne dépend pas de lui, puisqu'il n'est pas indispensable pour le locuteur. Il est de ce fait susceptible d'être supprimé comme l'affirme ابن يعيش Ibn Jaçi:f (1/200) :

« *La phrase peut s'accomplir [sans ces éléments]* » ”يستقل الكلام بدونها“

La *فضلة* (faḍla) compte les différents compléments et extensions. Quelques compléments ont un fonctionnement adverbial. C'est le cas des éléments suivants : (Al-ḥa:l (الحال); (At-tamji:z (التَّمْيِيز); (Al-mafçu:l-l- moṭlaq (المفعول المطلق), (Al-mafçu:l fi:h (المفعول فيه). Cela explique le fait que certains de ces termes sont employés comme équivalents de l'adverbe dans les traductions des ouvrages de linguistique et les ouvrages de linguistique rédigés en arabe. Ainsi, c'est au niveau des fonctions syntaxiques que l'on trouve les différentes expressions linguistiques du contenu conceptuel de la catégorie de l'adverbe, des fonctions considérées comme facultatives du point de vue de l'accomplissement de la phrase.

Par ailleurs, nous voudrions observer sur ce point précisément que la réalité linguistique est beaucoup plus complexe. Plusieurs emplois n'acceptent pas la suppression de ces éléments de la « *فضلة* ».

Nous pensons notamment aux compléments locatifs de certains verbes de déplacement. Pour ce type de verbe, le complément locatif est inféré par le contenu conceptuel même du prédicat verbal (Ouerhani, 2015b). Ainsi, nous avons :

NO (Résider/habiter) à N1 <Locatif>= 1<مك> 0<أقام/سكن>
NO (Résider/habiter) = 0<أقام/سكن>**

Il serait judicieux donc de reprendre ces éléments de la *فضلة* (*faḍla*) et d'examiner leurs propriétés syntactico-sémantiques dans le cadre d'une approche globale qui définit la phrase comme une relation entre un prédicat et ses arguments⁴. Nous nous arrêterons encore plus sur ce point. Nous passerons tout de suite aux fonctions grammaticales arabes censées être des équivalents de l'adverbe.

2. Les « équivalents » arabes de la catégorie de l'adverbe

Notre démarche est la suivante : partir de l'emploi qui est fait de ces termes dans les ouvrages de grammaire, et essayer de dégager le contenu conceptuel de chacune des notions en question. Nous avons choisi trois ouvrages de grammaire appartenant à ce qui est considéré comme l'âge d'or de la pensée grammaticale arabe. Une période d'approfondissement des analyses et d'élaboration d'une vue d'ensemble :

شرح المفصل للزمخشري Ibn Jaḍi: f, *farḥ-l-mufaṣṣṣl* (7^e/13^e s.) ;
 ابن الخشاب: المرتجل في شرح الجمل للجرجاني Ibn Al- xaḥḥa: b Al -*Mortaḥḥal* (7^e/12^e s.) ;
 الأسترابادي: شرح كافية ابن الحاجب (Al- ḥastara:ba:di, *farḥ al-ka:fija*) (7^e/ 13^e s.) ;

Nos exemples seront tirés ou inspirés de ces trois ouvrages. Nous recourrons, le cas échéant, à quelques emplois modernes.

2.1. المفعول المطلق (Al-mafḥu:l- al- moḥṭaq ; littéralement *complément absolu*)⁵

Ce complément est considéré dans la grammaire arabe comme le « vrai » complément et le plus proche du verbe. Al-ḥastara:ba:di (7^e/ 13^e s.) explique l'emploi du terme par le fait qu'il n'a pas besoin d'être introduit par une particule. Comparé aux autres compléments, le mafḥu:l moḥṭaq n'est pas contraint. Il est créé par le verbe, alors que les autres compléments ont une existence préalable indépendamment de lui. Autrement dit, il s'agit d'un complément qui est impliqué par la structure sémantique même du verbe.

Sur le plan morphologique, le mafɕu:l moɕlaq prend essentiellement la forme de nom déverbal. Vu la systématique de la morphologie arabe, les grammairiens attestent que chaque verbe a nécessairement un « mafɕu:l moɕlaq » puisque tous les verbes sont rattachés morphologiquement à des substantifs. Le tableau suivant nous en donne des exemples de différents types :

Verbe	أَكَلَ ʔakala	سَقَطَ saqaɕa	اِسْتَخْرَجَ istaxra3a	أَعْلَمَ ʔaɕlama	احْتَرَمَ ihtarama
Substantif	أَكْل ʔakl	سُقُوط suqu:ɕ	اِسْتِخْرَاج istiɕra:3	إِعْلَام ʔiɕla:m	اِحْتِرَام ihtira:m

Par ailleurs, les grammairiens arabes dressent une typologie des différentes formes que prend ce complément au sein de la phrase :

- Un déverbal morphologiquement lié au verbe qui précède:

ضربت ضرباً ɕarabtu ɕarban⁶
frapper accompli- moi sujet- frappe complément absolu
J'ai [bel et bien] frappé

- Un déverbal non lié morphologiquement au verbe :

أعرفه جيداً ʔaɕrifuhu 3ajjidan
Je sujet- connaître inaccompli-lui objet- bien complément absolu
Je le connais très bien

- Un substantif ou un syntagme employé par analogie comme complément absolu : des emplois figés (forme, contenu sémantique, situation énonciative, etc.) avec ellipse du verbe et du sujet :

هنيئاً مريئاً hani:ʔan mari:ʔan =
[V+S] bien être bonne santé complément absolu
Bon appétit !

Il s'agit de constructions elliptiques utilisées souvent dans le genre discursif « Ad-ɕuɕa:الدَّعَاء ʔ »⁶, où l'on remarque une ellipse du verbe et de ses arguments (sujet et objet).

Sur le plan sémantique, les grammairiens arabes attribuent à ce complément une valeur intensive selon trois emplois :

- Un emploi générique : correspond au sens « absolu » de ce complément : une sorte d'insistance sur le procès en question sans aucune autre information :

ḍarabahu ḍarban ضربه ضربة

frapper *accompli*- il *sujet*- lui *objet*- frappe *complément absolu*

Il l'a bel et bien frappé

Les grammairiens désignent la valeur sémantique véhiculée par cet emploi « neutre » par le terme (**ḍibha:m**) **إيهام**, puisqu'il s'agit, selon eux, du simple fait d'insister sur l'accomplissement du procès. Il est à noter que le changement de la forme du substantif selon des schèmes bien déterminés engendrent une nuance aspectuelle au sein de cet « intensif générique ». En effet, le substantif (**ḍarba**) **ضربة** dans

ḍarabahu ḍarbatan ضربه ضربتين

frapper *accompli*- il *sujet*- lui *objet*- une frappe *complément absolu*

Il lui a donné un coup

permet le passage d'une lecture processive à une lecture résultative qui véhicule le semelfactif.

- Un emploi « aspectuo-temporel » (**attawqi:t** ; التوقييت) :

ḍarabahu ḍarbatajni ضربه ضربتين

frapper *accompli*- il *sujet*- lui *objet*- deux frappes *complément absolu*

Il lui a donné deux coups

L'emploi du substantif **ḍarba** **ضربة** au duel désigne le nombre de frappes données. Il s'agirait dans ce cas d'un « intensif aspectuo-temporel ».

- Un emploi intensif qualifié (**annawṣ**) النوع :

Dans cet emploi, le substantif est toujours associé à un adjectif en position d'épithète qui qualifie le procès :

ḍarabahu ḍarban ʾadi:dan/mubarriha ضربه ضربا شديدا/مبارحا

frapper *accompli*- il *sujet*- lui *objet*- frappe forte/ douloureuse *complément absolu*

Il l'a frappé très fort

Le mafṣu:l **moṭlaq** joue dans cet emploi le rôle d'un « intensif spécifieur », puisqu'il dénote à la fois l'intensité et la manière de faire.

Nous voudrions noter enfin que le mafṣu:l **moṭlaq** peut prendre la forme de substantifs et de groupes prépositionnels (Préposition + Nom) n'ayant pas de lien morphologique avec le verbe de la phrase. La grammaire arabe attribue à ces éléments la fonction de *complément absolu*. Ils expriment souvent des valeurs modales diverses, avec, souvent, une flexibilité quant à leur position dans la phrase. En voici deux exemples :

/ qali:lan قليلا / kaṭhi:ran كثيرا / ʾiddan جدا / ḥaqi:qatan حقيقة / ḥaqqan حقًا / fiṣṭan فعلا
 بالراحة bi ṣara:ha بالفعل / bil-fiṣṭan بالتأكيد / bi-taʾki:d

Pour l'essentiel, ces éléments fonctionnent comme des adverbes de phrase indiquant différentes valeurs aspectuelles et modales.

2.2. المفعول فيه Al-mafʿu:l fi:h = Complément circonstanciel

Est désigné par ce terme tout complément du verbe (nom ou syntagme) indiquant le temps ou le lieu qui sert de cadre au déroulement du procès exprimé par le verbe. Les grammairiens arabes considèrent que le complément de « temps » est plus proche du verbe puisque tout verbe implique par son sémantisme un temps dans lequel le procès se déroule, alors que le lieu n'est pas impliqué par le verbe:

التقيت بسامي يوم أمس *iltaqajtu bi-sa:mi jawma ʔams*
rencontrer *accompli-* je *sujet-* prép. (avec) - Sami *objet-* jour-hier
J'ai rencontré Sami hier

التقيت بسامي في المكتبة *iltaqajtu bi-sa:mi fi-l-maktaba*
rencontrer *accompli-* je *sujet-* prép. (avec) - Sami *objet-* prép. (dans)-art.
(déf.)- bibliothèque
J'ai rencontré Sami à la bibliothèque

Nous notons à ce propos qu'un grand nombre des « mafʿu:l fi:h » indiquant le temps (réurrence, périodicité, etc.) ont un emploi adverbial. Tel est le cas pour :

أرى سامي يوميًا *ʔara: Sami jawmijjan*
voir *accompli-* je *sujet-* Sami *objet-* quotidiennement
Je vois Sami quotidiennement

qui peut donner lieu à la série suivante :

Quotidiennement/ Chaque jour = *kolla jawm* كل يوم = *jawmijjan* يوميًا
Chaque semaine = *kolla ʔosbu:* كل أسبوع = *ʔosbu:ʕijjan* أسبوعيًا
Chaque mois = *kolla ʔahr* كل شهر = *ʔahrjjan* شهريًا
Chaque année = *kolla sana* كل سنة = *sanawijjan* سنويًا

Par ailleurs, il est à noter qu'à la forme de noms invariables, ces compléments sont appelés également ظروف (singulier: ظرف), un terme qui désigne une sous-catégorie du nom. Ce terme désigne en effet un ensemble d'unités lexicales spécifiques à la signification spatio-temporelle. Pour la plupart, ces éléments sont fortement contraints sur le plan morphosyntaxique puisqu'ils sont invariables et spécifiques à cet emploi :

◦ Le temps: (بعد *baʔda*= après) (بُعْدُ *buʔajda*= peu après)/ (قبل *qabla*= avant) (قُبْلُ *qubajla*= peu avant)/ (زمن *zama:na*= au moment de) (حين *hi:na*= lorsque)/ etc.;

◦ Le lieu: (أمام *ʔama:ma*= devant) (وراء *wara:ʔa*= derrière)/ (تحت *tahta*= sous, au-dessous) (فوق *fawqa*= sur, au-dessus)/ etc.

Ainsi, tous ces éléments que nous venons de citer ont un emploi adverbial. C'est probablement la raison pour laquelle ce terme a été le plus souvent utilisé pour traduire le terme français « adverbe » et le terme anglais « Adverb ». Cependant, il ne s'agit que d'une partie du contenu conceptuel de l'adverbe, à savoir celle qui concerne le temps et le lieu.

2.3. الحال Al- ĥa:l (Litt.= *état*)= Complément de *manière*

Cette fonction ne fait pas partie initialement des compléments (المفاعيل). Elle est considérée comme telle par analogie: elle se situe en dehors de la *عمدة* (le noyau prédicatif) et prend en règle générale la marque casuelle des compléments. Sur le plan sémantique, le ĥa:l est souvent défini par les grammairiens comme « la description/ qualification de l'état du sujet ou de l'objet » (Ibn Jaṣi:f, 2/4; Ibn Al- xaḥḥa:b, 160). Sur le plan morphologique, il s'agit d'adjectifs, qui sont considérés dans la grammaire arabe comme une sous-classe de la catégorie du nom : des N. d'agent, N. de patient, adjectifs intensifs. En voici quelques exemples :

جاء مبتسماً *ʔa:ʔa muḥtasiman*
venir accompli- il sujet- souriant
Il est arrivé en souriant

انطلق مسرعاً *inṭalaqa musriḥan*
partir accompli- il sujet- courant
Il est parti rapidement

Observons toutefois l'existence de quelques cas où le ĥa:l prend d'autres formes telles que celle d'un déverbal :

أتى ركضاً *ʔata: rakḍan*
arriver accompli- il sujet- courir complément absolu
Il est arrivé en courant

ou de subordonnées introduites par le connecteur « و » dans des emplois comme:

أتى وهو يركض *ʔata: wa-huwa jarkuḍu*
arriver accompli- il sujet- particule (et)- il sujet- courir inaccompli
Il est arrivé en courant

أتى وقد نزل الظلام *ʔata: wa qad nazala- ḏ-ḏala:m*
arriver accompli- il sujet- particule (et)- particule antériorité- descendre accompli-
art. défini- obscurité sujet
Il est arrivé lorsqu'il faisait nuit

Il est à noter que ces subordonnées servent de « cadre » pour le déroulement du procès de la principale. D'où l'hypothèse d'hierarchie entre prédicats et de relations transphrastiques à explorer (voir ici-même N. Kouki).

Le ḥa:l peut enfin prendre la forme d'unités phraséologiques:

bajjantu lahu hisa:bahu ba:ban ba:ban بَيَّنَّتْ لَهُ حِسَابَهُ بَابًا بَابًا
montrer *accompli*- je *sujet*- particule (pour)- lui *datif*- compte-lui
datif- chapitre-chapitre
Je lui ai fait les comptes chapitre par chapitre

Pour tous ces cas de figures, les grammairiens recourent à des mécanismes d'interprétation qui paraphrasent ces emplois « atypiques » par des adjectifs, conformément à la règle initiale. Notons enfin que le ḥa:l couvre l'essentiel du contenu conceptuel de « l'adverbe de manière ».

2.4. التَّمْيِيزُ At-tamji:z

Cette fonction est également appelée par la grammaire arabe « تَبْيِين » (tabji:n = explication) et « تَفْسِير » (tafsi:r =explication). Les grammairiens arabes lui attribuent le rôle de lever l'ambiguïté de la phrase entière ou de l'un de ses éléments. Autrement dit, la présence du tamji:z permet au locuteur d'orienter l'interlocuteur vers une lecture déterminée parmi celles possibles. الزَّمَخْشَرِي Azzamaxfari (VI^e/XII^e) et son commentateur ابْنُ يَعِيشِ Ibn Jaṣi:f (VII^e/XIII^e) lui donnent la définition suivante :

” رفع الإبهام في جملة أو مفرد بالنص على أحد محتملاته “ (35/2)

« C'est la levée de l'ambiguïté de la phrase ou du mot en attestant l'un de leurs sens possibles »

- Levée d'ambiguïté du prédicat en rapport avec son Argument1:

taṣabbaba sa:mi ṣaraqan = تَصَبَّبَ سَامِي عَرَقًا
Couler *accompli*- Sami *sujet*- sueur complément
Sami est couvert de sueur
(taṣabbaba ṣaraqau Sa:mi = (تَصَبَّبَ عَرَقَ سَامِي) =
Couler *accompli*- *sueur* *sujet*- Sami
La sueur de Sami coulait

Comme le montre la paraphrase mise entre parenthèses, le tamji:z permet de lever l'ambiguïté sur l'argument-sujet sémantique du prédicat verbal. Concernant ce genre d'emplois précisément, les grammairiens attribuent une forte expressivité à la phrase initiale qui contient le tamji:z. Ce dernier apporte à la phrase une valeur intensive.

- Levée d'ambiguïté des unités de mesures et des quantifieurs :

Contenu par rapport à un contenant ou une unité de mesure :

i|tarajtu raṭlan tamran اشتريت رطلا تمرًا

Acheter *accompli*- je *sujet*- un demi-kilo *complément*- dattes

J'ai acheté un demi-kilo de dattes

- Devise:

ḡindi ḡi|ru:na di:na:ran عندي عشرون دينارًا

Particule (possession)- moi *génitif*-vingt dinars

J'ai vingt dinars

- Levée d'ambiguïté du « domaine/ cadre » dans des constructions comparatives :

sa:mi ʔakθaru rifa:qihi ʔana:qatan سامي أكثر رفاقه أناقةً

Sami- superlatif-camarades-lui *génitif*- élégance

Sami est le plus élégant de ses amis

sa:mi al-ʔafḍalu min hajθu-l-ʔana:qatu) = سامي الأفضل من حيث الأناقة =

Sami- superlatif absolu- quant à- art. défini-élégance

Sami est le meilleur en matière d'élégance

Il s'agit donc, dans tous ces cas d'adverbes qui servent de cadre au contenu de la phrase et qui codent la relation entre différents éléments.

À l'issue de cette deuxième section, nous pouvons avancer que chacun des termes arabes cités ci-dessus ne couvre qu'une partie de l'aire désignée par le terme « adverbe » en français (Ouerhani B, 2006):

؛(litt., Etat, équivalent de l'adverbe de manière) ḥa:l - حال

؛(équivalent de l'objet interne) mafʕu:l muṭlaq - مفعول مطلق

؛(une sorte de spécifieur exprimant la qualité ou la quantité) tamji:z - تمييز

؛(circonstant) ḡarf - ظرف

Conclusion

Nous avons essayé dans cette contribution de montrer que l'absence de la catégorie de l'adverbe dans la grammaire arabe est compensée dans le discours par un ensemble de fonctions grammaticales. Si certains des termes désignant ces fonctions grammaticales sont utilisés actuellement pour traduire l'adverbe en arabe, il est clair qu'aucun d'eux ne couvre totalement le contenu conceptuel de l'adverbe. Pour rendre compte de cette notion dans les études linguistiques contemporaines et dans les traductions de textes linguistiques, le recours à la néologie s'est imposé. C'est dans ce sens que notre équipe a choisi le terme رديف (radi:f) dans les différents travaux menés.

Nous voudrions finir cette contribution par noter que notre réflexion épistémologique et terminologique sur la terminologie issue de la grammaire arabe et sa place dans les études modernes s'inscrit dans une réflexion systématique et plus générale sur la terminologie des sciences du langage arabe en vue de réaliser le projet du *Dictionnaire arabe des sciences du langage* que notre équipe est en train de rédiger.

Bibliographie

- Achour, M. 1999. *ḍa:hirat-l-ʔism fit-tafki:r an-naḥwi:....*[en arabe]. Faculté des Lettres de la Manouba.
- Al-ʔastara:ba:di, *farḥ al-ka:fija*
- Al-Mubarrad, *Al-moqtaḍab*
- Al-ʒurʒa:ni, *Al-Moqtaṣid fi farḥ-lʔ-i:ḍa:ḥ*
- Az-zaʒʒa:iʒ, *Al-ʔi:ḍa:ḥ fi ʕilal an-naḥw*
- Baccouche, T., Mejri, S. 1998. « Le mot dans la tradition grammaticale arabe ». *L'information grammaticale*. Numéro spécial Tunisie. p. 13-16.
- Baccouche, T., Mejri, S. 1993. *Fil-Kalima*, dar al- ʒanu:b lin-nafr [en arabe].
- Goes, J. 2022. « Quand adjectif et adverbe se rencontrent ». *Synergies Tunisie*, n° 5, B. Ouerhani (Coord.). Gerflint, p. 143-153. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Tunisie5/goes.pdf> [consulté le 02 février 2023].
- Hamzé, H. 2010. « Terminologie grammaticale arabe et terminologie linguistique moderne ». *Synergies Tunisie* n° 2, p. 39-54. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Tunisie2/hassam.pdf> [consulté le 02 février 2023].
- Ibn Al- xaʃfa:b, *Al -Mortaʒal*.
- Ibn Jaʕi:f, *farḥ-l-mufaṣṣal*.
- Mehiri, A.-K. 1973. *Les théories grammaticales de Ibn Jinni*. Tunis : Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- Mehiri, A.-K. 1998. « La structure de la phrase selon la tradition grammaticale arabe ». *L'information grammaticale*. Numéro spécial Tunisie. p. 9-12.
- Mejri, S. 2012. Traduction arabe du *Dictionnaire des sciences du langage* de F. Neveu. [Arabe : [وس علوم اللغويات]]. Beyrouth : Organisation Arabe de la Traduction.
- Mseddi, A. 1984. *Qa:mu:s al-lisanijja:t*, Ad-da:r Alʕarabijja lil-kita:b [en arabe].
- Neveu, F. 2004. « Sur l'usage des termes complexes dans le discours de la science du langage. Préliminaires à une étude comparée de la terminologie linguistique ». *Journée Formation et Animation Régionale de L'AUF*. Hammamet-Tunisie le 14 septembre 2004. p. 107-120.
- Neveu, F. 2006. « Un aspect de l'apport des corpus à la terminologie linguistique : l'alignement ». *Actes des 7èmes Journées scientifiques du réseau LTT*. Bruxelles : 8-9-10 septembre 2005. p. 381-390.
- Ouerhani, B. 2006. « La traduction de la métalangue : la problématique terme/mot en contexte ». In : *Actes des 7èmes Journées scientifiques du réseau LTT*. Bruxelles : 8-9-10 septembre 2005. p. 441-451.
- Ouerhani, B. 2007. « La problématique de l'exemple dans la traduction de la métalangue ». In : *Actes des journées scientifiques La terminologie linguistique. Syntaxe et Sémantique*, 7, p. 169-180.
- Ouerhani, B. 2008. « La phrase nominale arabe : analyse traditionnelle et structuration prédictive ». *À la croisée des mots*, Mélanges offerts au professeur Taïeb Baccouche. S. Mejri (dir.). p. 229-246.

Ouerhani, B. 2022. « La problématique de la néologie dans la tradition grammaticale arabe ». *Synergies Tunisie*, n° 5. *La tradition grammaticale arabe*, p. 107-123. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Tunisie5/ouerhani.pdf> [consulté le 02 février 2023].

Si:bawajh (II^e/VIII^e), *Al-Kita:b*.

Notes

1. En plus d'Ibn Al- xaffa:b, nous citons notamment Az-zaẓẓa:ẓi (337 /948), *Al-ʔi:da:h fi ẓilal an-naḥw*, (p. 40-50) et Al-ʔanba:ri (577/ 1188), *ʔasra:r-l-ṣarabijja*, (p. 3).

2. Voir, à titre d'exemple Mehiri A.-K., 1973 : 322-324 et Achour M., 1999 : 37-55.

3. En parlant de la division de la phrase en « musnad » et « musnad ʔilajh », les grammairiens arabes associent la visée informationnelle à celles de prédictions sémantique et syntaxique, d'où la gêne observée chez les traducteurs de ces deux termes, notamment en ce qui concerne la phrase dite « nominale ». Voir entre autres A. Mehiri (1973 ; 1998) ; H. Hamzé (2010) ; Ouerhani (2008 et 2014).

4. Nous renvoyons à ce propos aux différents travaux initiés par Z.-S. Harris et élaborés par différentes équipes en France. L'application de ce modèle en arabe est encore à ses débuts (Cf. par exemple B. Ouerhani 2009 ; N. Kouki 2014, thèse manuscrite, Université Paris13).

5. Sur certains aspects, le mafṣu:l moṭlaq correspond au « complément interne » en français.

6. Il s'agit d'énoncés fortement contraints aussi bien sur le plan formel que sur le plan sémantique, dans lesquels le locuteur s'adresse à dieu pour lui demander du bien (pour lui et les siens) et du mal pour ses ennemis. Ce genre discursif offre au locuteur une sorte de « moule » au sein duquel il adapte le discours à ses besoins tout en reproduisant obligatoirement des éléments et des tournures qui ont été fixés depuis des siècles. Voir à ce propos S. Mejri : 2011, B. Ouerhani : 2015 et M. Ghariani-Baccouche : *à paraître*.



ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

L'influence du paradigme verbal dans les processus de changement linguistique : l'exemple du français et du portugais brésilien

Angelo de Souza Sampaio

Universidade Federal da Bahia, Brésil

angelo.sampaio@ufba.br

<https://orcid.org/0000-0003-2262-3041>

Imen Mizouri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de Sfax, Tunisie

mizourimen@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-0076-4978>



Reçu le 07-04-2023 / Évalué le 03-09-2023 / Accepté le 19-10-2023

Résumé

Il s'agit dans cet article d'une étude comparative entre le changement linguistique subi par la langue française à la fin du XVII^e siècle qui est passée d'une langue à sujet nul à une langue qui exige l'expression phonétique du sujet syntaxique et le portugais brésilien qui est en train de subir le même changement structurel. À partir de la perspective des études génératives, nous expliciterons d'abord le concept de sujet nul dans les langues naturelles et par la suite les similitudes existantes entre les deux langues en rapport avec le changement linguistique. Nous montrerons comment l'affaiblissement des paradigmes verbaux causé par le réarrangement des pronoms personnels en portugais brésilien a contribué à ce phénomène linguistique.

Mots-clés : changement linguistique, grammaire contrastive, sujet pronominal

The influence of the verbal paradigm in linguistic changing processes: the example of french and brazilian portuguese

Abstract

This article is a comparative study between the linguistic change undergone by the French language at the end of the XVIIth century which passed from a language with null subject to a language which requires the phonetic expression of the subject syntax and Brazilian Portuguese which is undergoing the same structural change. From the perspective of generative studies, we will first explain the null subject concept in natural languages and then the existing similarities between the two languages in relation to linguistic change. We will show how the weakening of verbal paradigms caused by the rearrangement of personal pronouns in Brazilian Portuguese has contributed to this linguistic phenomenon.

Keywords : linguistic change, contrastive grammar, pronominal subject

Introduction¹

Au fil des décennies, plusieurs courants linguistiques ont cherché à comprendre comment et pourquoi les langues varient et changent (Coseriu, 1979). Pour les variationnistes, les variations linguistiques sont les différentes manières d'usage d'une langue quelconque qui coexistent dans le même temps et dans le même espace. Il existe plusieurs types de variation linguistique : *diatopique* (liée à l'espace géographique), *diaphasique* (liée au contexte de la communication linguistique), *diagénique* (liée au genre du locuteur) et *diastatique* (liée au groupe social auquel appartient le locuteur) (Cardoso, 2010 ; Leite, Callou, 2006).

Quant au changement linguistique, il se produit lorsqu'« à deux époques données, on constate qu'un mot, ou une partie de mot, ou un procédé morphologique ne se présentent pas de la même manière » (Dubois et al., 1994 : 82). Ainsi, contrairement à ce qui se passe dans la variation linguistique, phénomène qui renvoie à la concurrence de multiples formes d'usage de la langue dans une même synchronie, le changement renvoie à des différences linguistiques, déjà consolidées, entre des périodes, c'est-à-dire entre des diachronies. Ces différences se caractérisent par des transformations à l'intérieur du système linguistique.

En ce qui concerne le changement linguistique du point de vue génératif, Dubois (1994 : 83) précise qu'« en grammaire générative², le *changement structurel* est l'un des aspects de la transformation consistant, après l'analyse structurale, à effectuer diverses opérations de suppression, de réarrangement, etc., dans la structure ainsi analysée ».

Considérant que pour les théories génératives la langue est subdivisée en deux parties : la langue-I et la langue-E, nous comprenons que la langue peut varier et changer tant dans le cadre de la langue-I comme dans le cadre de la langue-E. La notion de langue-I fait référence à la compétence linguistique intériorisée dans l'esprit humain, tandis que la notion de langue-E englobe tout ce qui concerne la production et la compréhension linguistiques externalisées : phrases, discours, etc., soit par l'oral, soit par l'écrit (Kenedy, 2016).

Dans un commentaire sur l'opinion des générativistes concernant les changements linguistiques, Silva (2008 : 46, c'est nous qui traduisons) déclare que pour ce courant théorique « les changements d'une langue sont en corrélation avec la fixation de paramètres. La modification au sein de la fixation d'un paramètre peut entraîner un ensemble de modifications simultanées ». Dit autrement, pour qu'un changement linguistique se produise, selon la perspective des théories génératives, il est nécessaire qu'il y ait un mécanisme ou un déclencheur externe, dans la langue-E, qui enclenche l'altération des fixations d'un certain Paramètre linguistique. Cependant,

de tels changements sont conditionnés pour ce qui est prédéfini par les Principes³. Un changement qui viole un principe linguistique ne pourra jamais se produire.

Silva (2008 : 49-50, c'est nous qui traduisons) précise aussi que :

Pour Lightfoot, le fondement épistémologique des générativistes c'est que la grammaire n'est pas un objet transmis historiquement, mais est essentiellement discontinue et doit être recréée par l'individu. Dans cette discontinuité s'installe la possibilité de changements dans la grammaire des générations successives. [...] Lightfoot admet que le changement de paramètre peut être observé dans l'histoire documentée d'une langue et souligne que la transition d'un paramètre à un autre, étonnamment, peut être suivie dans la documentation historique.

Pour la théorie générative, chaque individu construit sa propre grammaire intériorisée, la langue-I, même s'il partage socialement, avec une communauté linguistique déterminée, la même langue naturelle. Ainsi, à partir des citations précédentes inscrites dans la théorie des Principes et des Paramètres, il est possible d'admettre que le changement linguistique se produit lorsque, au moment de l'acquisition de la langue et de la construction de la langue-I, une communauté linguistique donnée s'attribue, par rapport au réglage des générations précédentes, de nouvelles valeurs pour le paramètre en question.

Cela est aussi la pensée de Miotto, Silva et Lopes (2013 : 35, c'est nous qui traduisons) quand ils affirment que :

*Il existe plusieurs explications sur les processus de changement, mais dans notre cas, elles sont liées au déclenchement paramétrique, c'est-à-dire à la valeur que les enfants attribuent à un paramètre donné. Si les données de l'input⁴ pour une raison quelconque deviennent ambiguës, l'enfant pourra attribuer à ce paramètre une valeur différente de celle de la grammaire adulte, provoquant un changement dans la langue. En d'autres termes, le processus d'acquisition est également vu comme le lieu du **changement linguistique** dans différentes langues naturelles (ce sont les auteurs qui soulignent).*

Par conséquent, il est pertinent d'analyser non seulement comment, mais aussi pourquoi de tels changements se produisent. Quels sont les mécanismes externes qui l'influencent. Ceci est dû au fait que :

Si nous regardons le moment où certains changements se produisent, nous pouvons obtenir des informations sur les limites des grammaires possibles, sur le moment où l'environnement linguistique change de manière à déclencher un type de grammaire différent (Lightfoot, 1984 apud Silva, 2008 : 23, c'est nous qui traduisons).

L'un des processus de changement linguistique d'ordre syntaxique qui a le plus attiré l'attention des générativistes a été les changements survenus dans le cadre du Paramètre du Sujet Nul, désormais PSN, (Ribeiro, 1992 ; Roberts, 1993, 2007 ; Duarte, 1993, 1995 ; Yokota, 2007 entre autres). Dans les théories linguistiques, la grammaire générative a déjà consolidé des concepts qui englobent des discussions sur la réalisation du PSN. Cependant, il est d'abord nécessaire de clarifier certaines questions terminologiques qui peuvent, peut-être, prêter à confusion. Cela est dû au fait que le sens attribué à certains termes d'usage en grammaire générative ne correspond pas au sens traditionnellement donné à ces mêmes termes en grammaire normative. Parmi eux, nous soulignons l'*argument* et le *prédicat*.

Dans les théories de la grammaire générative, on entend par argument, qui peut être externe ou interne, les éléments lexicaux sélectionnés par le verbe (appelés prédicat en théorie générative) qui, avec lui, définissent des propriétés et/ou des relations visant à donner du sens à la phrase, la rendant grammaticale. Voyons l'exemple suivant :

(1) LA MÈRE A EMBRASSÉ LE FILS.

Dans la phrase en (1), le prédicat « embrasser » sélectionne deux arguments : i) l'argument externe, « la mère », qui accomplit l'action et, par conséquent, c'est le sujet de l'énoncé ; b) l'argument interne, « le fils », celui qui subit l'action et c'est donc l'objet du verbe. L'absence d'un des deux arguments dans (1) rendrait la phrase agrammaticale⁵.

Quant au terme prédicat, il désigne l'ensemble des éléments lexicaux qui sélectionnent des arguments, externes ou internes. En plus des verbes, certains noms ont également des fonctions sélectives. Comme exemple de noms qui ont les caractéristiques de prédicat, nous pouvons citer *vision*. « Vision » n'a qu'un seul argument, étant donné que « vision » en tant que nom dérivé d'un verbe est la vision « de quelque chose/quelqu'un », comme on peut remarquer dans la phrase « La vision de sa maison a ému Luc ». Dans ce cas, le prédicat *vision* sélectionne uniquement l'argument interne *de sa maison* (Kenedy, 2016 : 145). Cela dit, un autre concept entre en discussion : les arguments phonétiquement nuls. Pour mieux comprendre cette idée, voyons le dialogue en langue portugaise en (2):

- (2) A. - MARIA, VOCÊ VIU JOÃO? (MARIA, TU AS VU JOÃO?)
B. - VI. (J'AI VU).

Les énoncés en (2) sont construits avec le verbe *ver* (voir). En étant un verbe, *ver* est un prédicat et, en tant que tel, sélectionne deux arguments (qui voit, argument externe, et ce qui est vu, argument interne). En langue portugaise, les deux arguments sont exprimés dans la phrase en (2a), cependant, il n'en va pas de même en (2b).

Les types de constructions telles que ceux de (2b) caractérisent ce qu'on appelle un argument nul : l'argument externe *eu* (je) et l'argument interne *João*, sélectionnés par le prédicat, sont présents dans l'énoncé, mais n'ont pas été réalisés phonétiquement.

Kenedy (2016 : 148, c'est nous qui traduisons) explique que :

Le portugais brésilien [ci-après PB] a plusieurs types d'arguments qui peuvent ne pas supposer une réalisation phonétique visible dans l'énoncé, c'est-à-dire qu'ils peuvent être phonétiquement nuls [...]. Dans le cas de l'argument expérientiel de l'acte de « voir » (son sujet), la morphologie du verbe en portugais permet d'identifier ses traits de personne et de nombre à travers la terminaison dite de nombre-personnel. Ainsi, l'expression « vi » correspond sans équivoque à la forme d'un sujet de la première personne du singulier (« eu ») [je].

Même si les arguments de *ver* ne sont pas exprimés phonétiquement dans (2b), ils existent. Sinon, (2b) serait un énoncé agrammatical. Dans ce cas, ils sont réalisés sous la forme d'un pronom phonétiquement nul. De tels pronoms, sans substance phonétique, sont désignés linguistiquement par l'abréviation « *pro* » (petit *pro*). *Pro* est d'un côté autorisé par des traits forts en AGR (de l'anglais *agreement*) et de l'autre directement lié à la notion de catégories vides. Cependant, pour comprendre la notion de AGR et de catégories vides, il faut d'abord comprendre la notion de traits.

Selon Kenedy (2016 : 137), les traits sont les valeurs et informations qui sont encodées dans le lexique d'une langue et sont classés en trois types que nous résumons comme suit :

- (3) A. TRAITS SÉMANTIQUES ;
- B. TRAITS PHONOLOGIQUES ;
- C. TRAITS FORMELS.

Les traits sémantiques sont liés aux relations qu'il y a entre la langue et le système conceptuel-intentionnel. C'est à partir de ce trait que les expressions linguistiques deviennent interprétables, prenant un certain sens et une valeur référentielle donnée dans le discours.

Les traits phonologiques traitent des relations entre la langue et le système articulo-perceptif, permettant aux items lexicaux d'être manipulés par l'appareil sensori-moteur humain et, ainsi, d'assumer une certaine articulation et une certaine perception physique. En d'autres termes, ce sont les caractéristiques phonologiques qui déterminent la façon dont n'importe quel élément lexical est prononcé dans la langue, par exemple.

Enfin, les traits formels sont ceux qui rassemblent les informations dont dispose le Système Computationnel de la langue pour gérer les interactions linguistiques entre les syntagmes et les énoncés. Le Système Computationnel est un composant linguistique dont la fonction est de combiner les traits du lexique et de les transformer en représentations syntaxiques. Autrement dit, ce sont les traits formels qui guident le Système Computationnel concernant les relations syntaxiques qu'un élément lexical donné doit établir avec d'autres éléments de la phrase dans laquelle il est inséré.

Les traits sémantiques et phonologiques discutés par Chomsky (1993), pour l'interprétation dans les systèmes conceptuel-intentionnel et articulatoire-perceptif, trouvent leur origine dans la discussion du signe linguistique proposée par Saussure (1916). La différence est que chez Saussure le signifié et le signifiant sont les « faces » du signe linguistique, qui est compris comme un élément lexical, tandis que chez Chomsky la question est portée au niveau de l'oratoire, c'est-à-dire un énoncé recevrait une interprétation sémantique et une interprétation phonologique.

Dans le présent article, nous ne nous intéresserons qu'aux traits formels qui, selon Kenedy (2016 : 137-138, c'est nous qui traduisons) opèrent de trois manières :

- (4) A. ATTRIBUER UNE POSITION LINÉAIRE DANS L'ÉNONCÉ À UN ÉLÉMENT LEXICAL ;
- B. ÉTABLIR UN ENSEMBLE DE RELATIONS SYNTAXIQUES ET SÉMANTIQUES ENTRE CET ÉLÉMENT ET LES AUTRES AVEC LESQUELS IL DOIT ÊTRE NÉCESSAIREMENT LIÉ DANS UNE EXPRESSION LINGUISTIQUE ;
- C. ASSOCIER DES MARQUES MORPHOSYNTAXIQUES (TELLES QUE LE GENRE, LE NOMBRE, LE TEMPS, LE MODE, L'ASPECT, ETC.) À DES ÉLÉMENTS DANS LESQUELS CES MARQUES SONT FORTEMENT REMPLIES SOUS FORME D'AFFIXES OU D'AUXILIAIRES EXISTANTS DANS LA LANGUE EN QUESTION.

L'opération en (4a) est liée à la disposition syntaxique que chaque élément lexical occupe dans un énoncé et qui varie d'une langue à l'autre. La disposition syntaxique du portugais brésilien (PB) ou du français par exemple n'est pas, dans certains contextes, la même qu'en anglais. Comme c'est illustré en (5), ci-dessous :

- (5) A. O CARRO VERMELHO PERTENCE A JOÃO ;
- B. LA VOITURE ROUGE APPARTIENT À JEAN ;
- C. THE RED CAR BELONGS TO JOHN.

En (5a) et (5b) les adjectifs *vermelho* et *rouge* se trouvent après le nom *carro* et *voiture*. En anglais, cependant, *red* doit être placé avant le nom *car*. Ce sont les traits formels du portugais, du français et de l'anglais qui définissent, par exemple, la position syntaxique des adjectifs dans chaque langue.

L'opération en (4b) a à voir avec le trait formel de sélection, similaire aux concepts de prédicat et d'argument. Ce sont les traits formels de sélection qui détermineront, entre autres cas, combien et quels arguments seront sélectionnés et liés à chaque prédicat, comme nous l'avons vu en (2).

Finalement, l'opération en (4c) fait référence aux traits formels de catégories. C'est-à-dire que ce sont les traits formels qui définissent la catégorie grammaticale de chaque élément du lexique (qu'il s'agisse d'un verbe, d'un nom, d'une préposition, etc.). Néanmoins, certaines catégories présentes dans le lexique des langues naturelles sont vides. C'est le cas de la catégorie vide attelée à *pro*, évoquée précédemment :

Une catégorie vide est un objet syntaxique dépourvu de traits phonologiques. C'est une catégorie purement syntaxique et/ou sémantique au service de la structuration de la phrase, sans répercussion sur la prononciation finale de la représentation linguistique (Kenedy, 2016 : 149, c'est nous qui traduisons).

Les catégories sont reconnues dans une langue donnée par des traits forts et faibles. Par exemple, la catégorie AGR, qui est en rapport avec le paradigme verbal, c'est-à-dire nombre et personne du verbe, est définie par des traits forts et faibles. À titre d'exemple, on peut citer l'italien et l'anglais. La première langue a des traits forts en AGR, avec une morphologie verbale riche, tandis que la seconde a des traits faibles en AGR, avec un système morphologique verbal pauvre, comme on peut le voir en (6) :

(6)	A.	italien	B.	anglais
		io amo	i	love
		tu ami	you	love
		lui/lei ama	he/she/it	loves
		noi amiamo	we	love
		voi amate	you	love
		loro amano	they	love

Comme nous pouvons le voir en (6a), l'italien a des traits forts en AGR, avec les six personnes verbales morphologiquement distinctes, alors que l'anglais, en (6b), a des traits faibles en AGR, avec seulement deux personnes verbales morphologiquement distinctes. C'est pour cette raison que, comme mentionné précédemment, *pro* est autorisé par des traits forts en AGR, car le paradigme verbal riche permet l'identification des traits de personne et de nombre.

Comme en anglais, la langue française a également des traits faibles en AGR. Plusieurs études en grammaire générative (Ribeiro, 1992 ; Galves, 1993 ; Duarte, 1993, 1995 ; Roberts, 1993, 2007 entre autres) montrent que le PB est actuellement en voie de changement linguistique (changement en cours)⁶. Autrement dit, le PB était une

langue qui avait des traits forts en AGR, avec six personnes verbales morphologiquement distinctes, mais qui est en train de se porter comme une langue dans laquelle seules trois personnes verbales sont morphologiquement marquées, comme le montre Roberts (2007 : 338), à partir du Tableau 1 ci-après :

Paradigme verbal en portugais européen et en PB soutenu	
(Eu) falo	(Nós) falamos
(Tu) falas	(Vós) falais
(Ele/ela) fala	(Eles/elas) falam

Réarrangement du paradigme verbal en PB familier	
Eu falo	A gente fala
Você fala	Vocês falam
Ele/ela fala	Eles/elas falam

Tableau 1 : Paradigme verbal en portugais européen et en PB soutenu vs. Paradigme verbal en PB familier d’après Roberts (2007)

On voit clairement qu’il y a eu un changement de paradigme verbal du PB familier en comparaison avec le portugais européen et avec le PB soutenu. Ce changement consiste à réduire le nombre de terminaisons numéro-personnelles des verbes, qui est passé de six à trois personnes distinctes. En d’autres termes, il y a un appauvrissement des traits AGR du PB.

Si *pro* est autorisé par des traits forts en AGR et que le PB est en train de présenter des caractéristiques de changement linguistique en partant d’une langue qui avait des traits forts et en allant vers une langue qui a des traits faibles en AGR, alors nous pouvons conclure que *pro* devient plus restreint en PB. Dit autrement, il paraît que le PB n’accepte plus l’omission du sujet, à l’instar de l’anglais et du français, conformément à ce que Roberts (2007 : 338) déclare :

The effect of the reorganization of the pronominal system is a reduction of the number of distinctions in the verbal inflection from six to three. As such the new system arguably falls below the threshold for “rich” agreement and thus, following the statement of the null-subject parameter [...] can no longer trigger a positive setting of the null-subject parameter.

Des travaux comme ceux de Ribeiro (1992) et de Roberts (1993, 2007) postulent que le changement linguistique que traverse le PB est très similaire au changement, déjà achevé, subi par le français vers le XVII^e siècle. De ce fait, les conclusions du présent

travail seront tirées d'une étude comparative entre le PB et la langue française. Ainsi, dans les sections 2 et 3 nous discuterons plus en profondeur de tels changements dans le contexte de la langue française et du PB, respectivement. Cependant, pour mieux les comprendre, une brève explication sur le PSN et sur les propriétés qui l'englobent sont nécessaires. C'est donc sur cet aspect que se concentrera la section 1 ci-dessous.

1. Les langues à sujet nul

Au cours de l'acquisition du langage, l'enfant entre en contact avec l'environnement linguistique dans lequel il est inséré et, avec cela, reçoit des *inputs*, c'est-à-dire les informations sur la grammaire de la langue naturelle qu'il va acquérir. L'enfant classe involontairement quelles caractéristiques grammaticales sa langue-l aura par des fixations positives [+] ou négatives [-]. « Les propriétés paramétriques sont supposées être en nombre fini, et leur fixation, positive ou négative, dépend exclusivement de données positives⁷ » (Kato, 2002 : 312, c'est nous qui traduisons). Ainsi, la langue doit présenter des données positives d'un certain paramètre pour qu'elles soient prises en compte lors du processus d'acquisition du langage (Chomsky, 1994).

Le PSN (également appelé Paramètre *pro-drop*) regroupe les langues naturelles en deux blocs : a) les langues qui permettent l'omission du sujet pronominal, avec la fixation positive [+ *pro-drop*] et b) les langues qui ne permettent pas l'omission du sujet pronominal présentant, par conséquent, la fixation négative [- *pro-drop*]⁸. La suppression du sujet pronominal dans les langues [+*pro-drop*] n'est pas caractérisée au hasard, comme un choix volontaire du locuteur. Au contraire, il existe une série de propriétés qui accordent la non-réalisation du sujet pronominal (Chomsky, 1981 ; Rizzi, 1982 ; Luján, 1999 ; Kato, 2002). Pour cette raison, Chomsky (1981 : 240), énumérant les caractéristiques liées au PSN, dit que "in *pro-drop* languages (e.g., Italian), we tend to find among others the following clustering of properties":

- (7) A. MISSING SUBJECT
- B. FREE INVERSION IN SIMPLE SENTENCES
- C. "LONG WH-MOVEMENT" OF SUBJECT
- D. EMPTY RESUMPTIVE PRONOUNS IN EMBEDDED CLAUSE
- E. APPARENT VIOLATIONS OF THE *[THAT-T] FILTER.

Chomsky (1981 : 240) présente les phrases suivantes en italien comme exemple des caractéristiques exposées en (7) :

- (8) A. HO TROVATO IL LIBRO
- B. HA MANGIATO GIOVANNI
- C. L'UOMO [CHE MI DOMANDO [CHI ABBIAMO VISTO]]⁹
- D. ECCO LA RAGAZZA [CHE MI DOMANDO [CHI CREDE [CHE POSSA VP]]]
- E. CHI CREDI [CHE PARTIRÀ].

En (8a), le verbe italien *trovare*, conjugué au *passato prossimo* (l'équivalent du passé composé en français), n'a pas de sujet pronominal, contrairement à ce qui est attendu en français et en anglais, par exemple :

- (9) A. J'AI TROUVÉ LE LIVRE.
B. I FOUND THE BOOK.

En (8b), le sujet *Giovanni* est inversé avec le verbe *mangiare* (également conjugué au *passato prossimo*). C'est l'inversion qui permet l'omission du sujet. Bien que la langue française ne soit pas une langue à sujet nul, Chomsky (1981 : 240) affirme qu'il s'agit d'une option possible en français moderne, mais seulement dans des conditions très restreintes. C'est le cas de l'expletif nul, comme l'indique Roberts (2007 : 36) :

It is possible that null expletives have survived in Modern French in one construction, Stylistic Inversion [...]. This construction looks similar to Italian free inversion [...] but occurs only in certain contexts: questions, relatives, exclamatives, clefts (i.e. 'wh' contexts) and subjunctives.

Voyons en (10) un exemple de phrase interrogative :

- (10) À QUI PARLE LUC ?

Il existe une autre possibilité d'inversion dans les phrases interrogatives du français moderne, mais sans omettre le sujet :

- (11) A. JEAN A MANGÉ LA POMME.
B. *A MANGÉ JEAN LA POMME.
C. JEAN_k, A-T-IL_k MANGÉ LA POMME ?¹⁰

En (11a), la phrase présente l'ordre SVO (sujet verbe objet), considéré comme l'ordre de base des constituants en français moderne. L'inversion du sujet référentiel *Jean* avec le verbe en (11b) rend la phrase agrammaticale. Ce n'est pas le cas pour les phrases interrogatives, comme en (11c), où l'inversion est autorisée. Cependant, une telle inversion n'est possible qu'entre le verbe et le sujet pronominal. Dans ce cas, *Jean* apparaît en début de phrase, sous forme d'apposition, suivie de la phrase inversée avec le pronom *il*, masculin singulier, en coréférence avec *Jean*.

En (8c), Chomsky (1981 : 240) présente l'interprétation suivante pour la phrase : "the man x such that I wonder who x saw". Cependant, une telle interprétation n'est pas possible pour le français :

- (12) *L'homme_k [qui_k me demande [ce que_k a vu]].

En (12), nous voyons que, traduite en français, la phrase de (8c) serait agrammaticale, étant donné que *ce que* n'est un vestige ni de *qui* ni de *homme*.

Pour mieux comprendre l'exemple en (8d), à son tour, il est nécessaire de revenir au concept de pronom résomptif : « dans le domaine génératif, le pronom résomptif est communément compris comme le pronom utilisé dans la formation des énoncés construits avec le pronom relatif résomptif » (Rocha et al., 2011 : 28, c'est nous qui traduisons). Voyons l'exemple du PB en (13) :

(13) [EU TENHO UMA AMIGA_K [QUE_K [ELA_K ADORA LER]]]. (*J'AI UNE AMIE_K [QUI_K [ELLE_K ADORE LIRE]])

Le pronom résomptif est la reprise en proposition subordonnée du sujet d'une proposition principale, comme le montre l'indice « k » en (13). Cela se produit, comme son nom l'indique, à partir de l'utilisation d'un élément pronominal qui se répète malgré la présence d'un pronom relatif qui fait le rôle de sujet. Bien que la grammaire normative de la langue portugaise n'accepte pas ce type de construction syntaxique, tel qu'en langue française, cela se produit à l'oral en PB.

De cette manière, en observant la phrase en (8d), on note que l'absence d'un sujet pour le verbe *possa* (*pouvoir* en français) n'est pas une caractéristique de trace, puisque cela violerait le principe de *Subjacency*¹¹ (Chomsky, 1981 : 240). Ceci nous porte à croire qu'il s'agit donc d'un pronom résomptif vide qui n'a pas d'équivalent ni en français ni en anglais.

Enfin, pour comprendre l'exemple en (8e), il faut revenir à la théorie de l'effet *that-t*, anciennement connu sous le nom d'effet *Comp-trace* discuté par Chomsky et Lasnik (1977), Rizzi (1982), Carnie (2006), entre autres. L'effet *that-t* montre que, dans certaines langues, comme l'anglais par exemple, des phrases relatives interrogatives construites avec le sujet *who* (qui) laissent des traces/vestiges de ce sujet en position post-verbale, alors que dans d'autres langues, comme le portugais et le français, un tel vestige est marqué par « *que* », comme le montrent les phrases en (14), ci-dessous.

- (14) A. *WHO_K DO YOU THINK THAT_K WILL COME?
 B. WHO_K DO YOU THINK _____K WILL COME?
 C. QUEM_K VOCÊ ACHA QUE_K VIRÁ?
 D. *QUEM_K VOCÊ ACHA _____K VIRÁ?
 E. QUI_K PENSES-TU QUE_K VA VENIR ?
 F. *QUI_K PENSES-TU _____K VA VENIR ?

On observe dans l'exemple en anglais en (14a) que la présence explicite de *that* rend la phrase agrammaticale. Cependant, il n'en va pas de même dans (14b), où il n'y a que la trace de *that*. Cela prouve que l'anglais est donc une langue qui manifeste l'effet *that-t*. Par contre, en (14c) et (14e), on voit clairement que le portugais et le français n'ont pas l'effet *that-t*, puisque (14d) et (14f) sont agrammaticaux. Ainsi, en (8e), le

sujet *chi* est repris par *che*, violant ce qui est prédit par l'effet *that-t*.

Plusieurs études ont prouvé que la violation de l'effet *that-t* se généralise à toutes les langues romanes à sujet nul (Barbosa, 2002). Cet effet est donc caractérisé comme étant une propriété des langues [+ *pro-drop*] (Chomsky, 1981 ; Rizzi, 1982 ; Kato, 2002), puisqu'en cas de suppression du sujet, celui-ci est supprimé de la position post-verbale et non pas de la position pré-verbale. Cependant, Carnie (2006) affirme que le français ne semble pas manifester l'effet *that-t*, même s'il s'agit d'une langue [- *pro-drop*].

Kato (2002 : 329, c'est nous qui traduisons), en commentant les travaux de Sigurdsson (1993), met en lumière cinq types de sujets nuls :

- (15) A. SUJETS NULS NON ARGUMENTAUX OU EXPLÉTIFS (EX : ALLEMAND) ;
- B. *TOPIC-DROP*, QUI PERMET DES SUJETS NULS À LA PREMIÈRE ET À LA DEUXIÈME PERSONNE EN DÉBUT DE PHRASE (EX : L'ANGLAIS ET LES LANGUES GERMANIQUES) ;
- C. SUJETS NULS CONTRÔLÉS PAR UN ANTÉCÉDENT EN POSITION DE *C-COMMAND* (EX : CHINOIS, TROISIÈME PERSONNE EN HÉBREU) ;
- D. SUJETS NULS QUI PERMETTENT L'ANTÉCÉDENT EN POSITION DE *C-COMMAND* OU PAS (EX : ANCIEN ISLANDAIS) ;
- E. SUJETS NULS IDENTIFIÉS PAR L'ACCORD VERBAL (EX : ITALIEN, ESPAGNOL).

En considérant que la variation des langues est associée à des items fonctionnels/grammaticaux, Kato (2002 : 329, c'est nous qui traduisons) propose l'interprétation suivante pour la classification en (15) :

- (16) A. LE NUL NON ARGUMENTAL EST LIÉE À L'EXISTENCE D'UN PRONOM NEUTRE ;
- B. LA POSSIBILITÉ DE PREMIÈRE ET DEUXIÈME PERSONNES NULLES EST LIÉE À DES PERSONNES DÉICTIQUES ;
- C. LES NULS CONTRÔLÉS SUGGÈRENT UN PHÉNOMÈNE DE CONNEXION : LES PRONOMS SERONT DES PRONOMS VARIABLES OU ATTACHÉS ;
- D. LES NULS AUTHENTIQUES PEUVENT ÊTRE UN MÉLANGE DE DEUX PROCESSUS : CONTRÔLE ET ELLIPSE ;
- E. LES NULS IDENTIFIÉS PAR ACCORD AURAIENT DANS L'AFFIXE L'ÉLÉMENT PRONOMINAL.

Cependant, pour cet article, nous ne retiendrons que les propositions de (16a) et (16e), puisque ce qui est exposé en (16a) nous est pertinent, étant donné que le français est une langue qui présente des sujets explétifs. En outre, le paradigme verbal a un rapport avec le changement présenté par PB d'une langue à sujet nul vers une langue

qui n'accepte pas le sujet nul. Ces deux caractéristiques seront abordées dans les sections 2 et 3, en respectant les caractéristiques du français et du PB en ces matières.

2. Le sujet nul en français

Comme le soulignent Chomsky (1981) et d'autres linguistes à l'exemple de Ribeiro (1992) et de Carnie (2006), le français moderne est une langue qui n'admet pas l'omission du sujet pronominal, qu'il soit référentiel ou explétif, se caractérisant en tant que langue [- *pro-drop*] : "In Modern Standard French, subject pronouns are generally expressed in finite clauses, unless the subject is expressed by a non-pronominal DP or by a pronoun other than a subject pronoun" (Zimmermann, 2014 : 1):

- (17)¹² A. *(IL) N'A PAS PU ENTRER DANS LA VILLE.
B. ET POUR CACHER SON MEURTRE, *(IL) FAIT BRÛLER LE CORPS DU
PAUVRE MORT.

Nous observons que l'absence du pronom personnel *il* dans les deux énoncés du français moderne en (17) les rendrait agrammaticaux. Cependant, il n'en va pas de même pour le français médiéval, qui se subdivise en deux moments historiques : l'ancien français et le moyen français¹³. En (18), nous donnons des exemples de ces deux moments historiques :

- (18) A. ___ NE POT INTRER EN LA CIUTAT (L'ANCIEN FRANÇAIS)
B. ET POUR CELER SON MEURDRE, ___ FEIT BRULER LE CORS DU PAUVRE
TRÉPASSÉ (MOYEN FRANÇAIS).

Vance (1997 : 1) dit que :

Old French has null subjects only in contexts where the subject would be postverbal if expressed [...], and Middle French has null subjects in a wider range of syntactic contexts but does not freely allow all persons of the verb to be null.

Cependant, quelles que soient les propriétés des sujets nuls en ancien ou en moyen français, il est clair que le français médiéval a été une langue qui a autorisé l'omission du sujet pronominal (Adams, 1987 ; Roberts, 1993, 2007 ; Ribeiro, 1992 ; Duarte, 1993 ; Vance, 1997, entre autres). Il s'agissait donc d'une langue de fixation [+ *pro-drop*].

Ribeiro (1992 : 63, c'est nous qui traduisons) énumère les propriétés suivantes qui autorisent l'omission du sujet pronominal en français médiéval :

Le sujet est librement omis dans les propositions principales et plus rarement dans les propositions subordonnées. L'omission du sujet est dominante dans les constructions principales avec inversion, c'est-à-dire dans les phrases d'ordre CV (complément/verbe) ; il est rare chez les énoncés subordonnés, car ils présentent

majoritairement l'ordre SVC (sujet/verbe/complément), donc sans inversion. [...] Les exceptions à ces modèles syntaxiques appartiennent à des classes bien définies ou sont extrêmement rares.

On observe alors que le français médiéval présentait l'inversion libre comme une propriété d'omission d'un sujet pronominal, conformément aux propriétés liées au PSN, répertoriées par Chomsky (1981), comme nous l'avons vu précédemment.

Ribeiro (1992 : 76, c'est nous qui traduisons) présente d'autres caractéristiques des langues à sujet nul liées au français médiéval :

- (19) A. LE PRONOM SUJET EST GÉNÉRALEMENT EMPHATIQUE ;
- B. LA FLEXION VERBALE EST RICHE, DISTINGUANT LES FORMES VERBALES EN NOMBRE ET EN PERSONNE ;
- C. QUAND IL N'Y A PAS BESOIN DE SOULIGNER LE SUJET, LE PRONOM N'EST PAS EXPRIMÉ.

Adams (1988) dit que l'ordre des mots et l'autorisation du sujet nul sont interdépendants en ancien français : les constructions à sujet nul sont régulièrement effectuées dans des contextes V2, c'est-à-dire que le verbe est situé dans la deuxième position de la phrase, précédée exclusivement d'un seul constituant, qui peut être le sujet ou tout autre constituant quelconque. Les exemples en (20) illustrent ce phénomène :

- (20)¹⁴ A. GRANT PIECE PARLERENT DE CESTE CHOSE
- B. ET A L'ENDEMAIN S'ACCORDERENT A CE QU'IL SE DEPARTIROIENT.

En d'autres termes, les contextes qui présentent l'ordre des constituants CV (complément/verbe) sont plus enclins à l'omission du sujet pronominal, qu'il soit référentiel ou explétif. « Dans les constructions non initiées par un constituant C, l'ancien français a un sujet pronominal réalisé, pas nécessairement emphatique » (Ribeiro, 1992 : 76, c'est nous qui traduisons) :

- (21)¹⁵ IL REGARDE L'ENFANT.

Ainsi, il est possible de dire qu'en français médiéval, le sujet nul n'apparaît que dans les structures V2. Vance (1997: 2) est du même avis: "the presence of a V2 grammar and the restriction of null subjects to postverbal position are related in the history of French".

De cette façon, force est de constater qu'en effet la langue française a subi un changement de niveau paramétrique, passant d'une langue à fixation [+ *pro-drop*] à une langue [- *pro-drop*], comme l'affirme Roberts (2007 : 33):

*In fact, it appears that the value of the null-subject parameter **has changed** at least once in the history of French. [...] At earlier stages of its history, French was*

a null-subject language. The value of this parameter seems to have changed in approximately 1600. (C'est nous qui soulignons).

Roberts (2007) rapporte l'année 1600, date que les philologues associent à la fin du français médiéval et au début du français moderne, comme étant le moment où la langue française a perdu sa fixation [+ *pro-drop*] parce que, vers cette période “although null subjects are still permitted at this point, the range of possible contexts is highly restricted, and became still more restricted in the seventeenth century” (Roberts, 2007 : 35). Voici les restrictions :

- (22) A. THE SUBJECT IS 1PL OR 2PL ;
- B. AFTER CERTAIN CONJUNCTIONS, NOTABLY ET ('AND') AND SI ('THUS, SO') ;
- C. WHERE THE SUBJECT IS A NON-REFERENTIAL.

Les exemples en (23) illustrent les propriétés qui ont autorisé le sujet nul lors de la transition du français médiéval vers le français moderne :

- (23)¹⁶ A. J'AY RECEU LES LETTRES QUE __ M'AVEZ ENVOYEES.
- B. IL_K VOUS RESPECTE ET SI ___K VOUS SERVIRA BIEN.
- C. RAREMENT __ ADVIENT QUE CES PRONOMS NOMINATIFS SOIENT OBMIS.

Telle qu'elle est exposée en (22a) et exemplifiée en (23a), au début du XVII^e siècle, l'omission du sujet est restreinte aux deux premières personnes du pluriel, *nous* et *vous*. Selon Adams (1987: 3), “a inflection was rich in OF [old french] and usually distinguished all six persons”. Cependant, le français moderne “does not allow subjects to be missing and, not unexpectedly, it has a verbal agreement system with few overt endings and subject pronouns which are not emphatic” (Vance, 1997 : 1). Une telle divergence entre différentes périodes d'une même langue concernant l'élément d'accord (AGR) indique que le changement paramétrique du PSN peut avoir été influencé par un changement en AGR :

À un moment où les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel perdaient leur distinction entre elles, le sujet nul apparaît plus fréquemment avec le nous et le vous, qui conservent des terminaisons toniques distinctes (Duarte, 1993 : 123, c'est nous qui traduisons).

De la sorte, on peut dire que la suppression du sujet pronominal à la première et à la deuxième personne du pluriel n'a été possible que parce que dans ces cas les terminaisons verbales sont restées distinctes des autres : *-ons* et *-ez*, respectivement.

Quant à l'exemple en (23b), nous voyons que le pronom vide renvoie au pronom *il* précédemment exprimé, permettant de reconnaître le sujet.

En (23c), cependant, il s’agit d’un sujet explétif nul, exprimé en français moderne par le pronom *il*. À cet égard, Roberts (2007 : 36) déclare que “in seventeenth-century French, only non-referential null subjects [...] are found, and these become progressively limited to fixed expressions”. On peut donc admettre que, dans le passage du français médiéval au français moderne, la langue française a traversé une période de sujet nul partiel où, sauf les restrictions décrites en (22), elle n’a omis que les sujets explétifs.

Des changements similaires à ceux subis par le français sont vécus par le PB en ce qui concerne à la fois le changement de fixation paramétrique et les raisons qui l’ont déclenché. La section 3 traitera donc de ces questions.

3. Le sujet nul en portugais brésilien

Un bon exemple de changement, de nature intralinguistique, est celui qui est subi par le PB et qui semble être un cas particulièrement clair de changement paramétrique en cours. Ces changements sont observés depuis le XIXe siècle, y compris la perte du sujet nul référentiel, ce qui peut être interprété comme un changement dans l’ordre paramétrique, ou un changement dans la valeur du PSN :

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, on observe une nette tendance dans les textes vers un plus grand emploi pronominal en position de sujet et moins d’emploi pronominal en position d’objet. Autrement dit, il y a moins de sujets nuls et plus d’objets nuls (Galves, 1993 : 388, c’est nous qui traduisons).

Le PB s’orienterait ainsi, au moins dans les variétés urbaines des principales villes du Brésil, vers l’emploi constant des sujets référentiels. Cependant, le PB maintient l’explétif nul comme contexte de résistance (Kato, 2015), ce qui classerait le PB comme étant une langue à sujet partiellement nul (Duarte, 1993, 1995). Le tableau ci-dessous, tiré de Tarallo (1992), présente l’évolution du PB jusqu’au XX^e siècle :

ANNÉE	1725	1775	1825	1880	1981
SUJET	23,3%	26,6%	16,4%	32,7%	79,4%
OBJET	89,2%	96,2%	83,7%	60,2%	18,2%

Tableau 2 : Évolution de la rétention pronominale en position de sujet et d’objet d’après Tarallo (1992)

Nous voyons à partir de l’analyse du Tableau 2, qu’il y a une inversion de la rétention pronominale quant à la position de sujet et quant à la position d’objet. Cela indique sans aucun doute un changement qualitatif de la grammaire, et pas seulement une variation quantitative produite au sein d’une même grammaire.

Le changement en cours du PB est très proche de celui, déjà achevé, subi par le français vers le XVII^e siècle (Roberts, 1993). Ce changement s'est déroulé lors du passage du français médiéval au français moderne (Ribeiro, 1992 ; Roberts, 2007) puisque comme nous l'avons montré précédemment, l'ancien français était une langue à sujet nul (Roberts, 1993).

S'il est aisé de constater qu'à l'exception du français, toutes les langues romanes standards (italien, espagnol, roumain et portugais européen) sont des langues à sujet nul, il faut rappeler que la non-réalisation phonétique du sujet est liée à la riche spécification morphologique de l'accord verbal. En effet, comme nous l'avons mentionné, l'élément AGR est une fonctionnalité liée au PSN capable de permettre la récupération du sujet nul dans les langues avec un système flexionnel riche, comme l'italien, par exemple.

Même si des travaux comme ceux de Huang (1984) ont vérifié dans des analyses de langues asiatiques comme le chinois et le japonais, qui présentent une pauvreté morphologique du paradigme verbal, que ces langues autorisent aussi des sujets nuls, leur identification est toujours par anticipation et jamais par l'accord, comme c'est le cas pour les langues romanes.

Chomsky (1981) est du même avis que l'un des facteurs qui favorise l'omission du sujet pronominal dans les langues [+ *pro-drop*] est la richesse morphologique du paradigme verbal. Les langues avec une plus grande variété de flexion verbale, comme l'italien et l'espagnol, au détriment du français et de l'anglais, en sont des exemples clairs :

The intuitive idea is that where there is overt agreement, the subject can be dropped, since the deletion is recoverable. In Italian-type languages, with a richer inflectional system, the element AGR permits subject-drop while in French-type languages it does not (Chomsky, 1981: 241).

Notez que la richesse de l'élément AGR joue un rôle important pour le PSN. Des langues comme le français et l'anglais, qui ont un système AGR faible, dans le sens de peu diversifié, sont des langues qui ont aussi la fixation [- *pro-drop*].

De cette façon, le sujet, dans les langues au paradigme verbal varié, est facilement récupérable, même s'il n'est pas exprimé phonétiquement. Chomsky (1981: 241) souligne cependant que

The correlation with overt inflection need not be exact. We expect at most a tendency in this direction. The idea is, then, that there is some abstract property of AGR, correlated more or less with overt morphology, that distinguishes pro-drop from non-pro-drop languages.

Chomsky fait cette réserve compte tenu du fait qu’il existe des langues qui ont un système flexionnel mixte, permettant l’omission du sujet dans certaines constructions, mais pas dans d’autres : “A language might have a mixed system, permitting subject drop in some constructions but not in others, a property that we might expect to find varying as inflection is or is not overt” (Chomsky, 1981 : 241). L’auteur cite l’hébreu et l’irlandais comme exemples. Cependant, cela semblait également être le cas en français médiéval, ainsi qu’en PB, puisque, dans ce dernier, il n’y a toujours pas de cas d’un sujet explétif réalisé phonétiquement.

Ainsi, on pense que le changement paramétrique survenu en français et le changement en cours du PB, dans le cadre du paramètre PSN, ont pour origine un appauvrissement ou un affaiblissement des paradigmes flexionnels des deux langues (Duarte, 1993, 1995 ; Kato, 2015 entre autres). Le tableau 3 ci-dessous, avec des exemples du PB, clarifie cet argument :

Personne/Nº	Pronom	Paradigme 1	Paradigme 2	Paradigme 3
1 ^e	Eu	amo	amo	amo
2 ^e	Tu	amas	-	-
	Você	ama	ama	ama
3 ^e	Ele/Ela	ama	ama	ama
1 ^e	Nós	amamos	amamos	-
	A gente	-	ama	ama
2 ^e	Vós	amais	-	-
	Vocês	amam	amam	amam
3 ^e	Eles/Elas	amam	amam	amam

Tableau 3 : Paradigmes pronominaux et flexionnels en PB d’après Duarte (1995 : 40)

On peut observer qu’il y a un appauvrissement croissant de la flexion verbale en PB, parce que celui-ci a évolué d’un système à six formes distinctes (plus deux formes supplémentaires à la deuxième personne), le même qui est encore utilisé en portugais européen (Paradigme 1), à un paradigme à quatre formes distinctes (Paradigme 2), désormais restreint au discours d’un groupe d’âge plus élevé. Les locuteurs plus jeunes préfèrent le Paradigme 3, qui ne montre pas plus de trois flexions distinctes (Duarte, 1995 : 40).

L’affaiblissement flexionnel résulte du réarrangement des pronoms personnels du PB. En raison de la perte sur la quasi-totalité du territoire national brésilien de la deuxième personne directe (*tu* et *vós*, les équivalents de *tu* et *vous* en français) et de son remplacement par la deuxième personne indirecte (*você* et *vocês*) qui utilise les formes verbales à la troisième personne. Par ailleurs, la disparition progressive du pronom *nós* (*nous*), remplacé par l’expression « *a gente* » (littéralement « *la gent* »),

qui utilise également la forme verbale de la troisième personne du singulier, a contribué à l'accélération du changement.

On voit donc qu'il s'agit d'un phénomène très proche de ce qui a été observé en français médiéval :

En fait, ce qui s'est passé avec le français médiéval et ce qui se passe aujourd'hui avec le portugais brésilien suggèrent une période de transition dans les deux langues de «pro-drop» à non «pro-drop», les cas de sujets nuls étant de simples résidus d'un paradigme qui a fini par perdre sa richesse fonctionnelle (Duarte, 1993 : 124, c'est nous qui traduisons).

Ainsi, nous pouvons prouver que, en fait, le changement en cours du PB est similaire à celui subi par le français, il y a des siècles.

4. En guise de conclusion

À travers la théorie des Principes et des Paramètres et, par conséquent, à travers les théories de l'acquisition du langage, la grammaire générative explique comment se produisent les changements linguistiques. Pour ce modèle théorique, il doit y avoir une sorte d'interférence externe, dans le cadre de la langue-E, qui entraîne un changement dans le réglage d'un certain paramètre de la langue, déclenchant ainsi un changement paramétrique dans la langue-I de l'enfant au détriment des locuteurs adultes des générations précédentes.

Un exemple de changement de niveau paramétrique achevé est la langue française, qui est passée au début du XVII^e siècle d'une langue [+ *pro-drop*] à une langue [- *pro-drop*]. Ce changement est très similaire à celui que, pour les linguistes, le PB subit actuellement. Il existe de nombreux points similaires entre les deux processus de changement, à savoir : a) l'appauvrissement du paradigme verbal ; b) des formes nulles et remplies qui coexistent, selon des critères spécifiques, formant une langue à sujet nul partiel (pour le français, ce moment s'est produit dans la transition du français médiéval au français moderne. En PB, c'est le moment actuel) ; c) sujet pronominal explétif nul (en français, cela s'est produit à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle. En PB, il n'y a toujours pas de cas de pronoms explétifs).

Bibliographie

- Adams, M. P. 1987. « From Old French to the Theory of Pro-Drop ». *Natural Language & Linguistic Theory*. V.5, n.1, p. 1-32.
- Adams, M. P. 1988. « Les effets du verb second en ancien et en moyen français ». *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 7. V. 3, n.1, Québec, p. 13-39.
- Barbosa, P. 2002. A propriedade do sujeito nulo e o princípio da projecção alargado. In: *Saberes no tempo: homenagem a Henriqueta Costa Campos*. Lisboa : Edições Colibri.

- Cardoso, S. A. 2010. *Geolinguística: tradição e modernidade*. São Paulo: Parábola Editorial.
- Carnie, A. 2006. *Syntax: A generative introduction*. Deuxième édition. Grã-Bretanha : Blackwell-uk.
- Chomsky, N. 1957. *Estruturas Sintáticas*. Lisboa : Edições 70.
- Chomsky, N., Lasnik, H. 1977. « Filters and control ». *Linguistic Inquiry*, v.8, n.3, p. 425-504.
- Chomsky, N. 1981. *Lectures on Government and binding*. Dordrecht : Foris.
- Chomsky, N. 1986. *Barriers*. Cambridge, Mass. : The MIT Press.
- Chomsky, N. 1993. A minimalism program for linguistic theory. In: *The view from Building 20*. Cambridge/Mass. : The MIT Press, p. 1-52.
- Chomsky, N. 1994. *O conhecimento da língua: sua natureza, origem e uso*. Lisboa : Caminho.
- Duarte, M. E. L. 1995. *A perda do princípio "evite pronome" no português brasileiro*. Campinas : Universidade Estadual de Campinas.
- Duarte, M. E. L. 1993. Do pronome nulo ao pronome pleno: a trajetória do sujeito no português do Brasil. In: *Português brasileiro. Uma viagem diacrônica*. Campinas : Editora da Unicamp.
- Dubois, J. et al. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Galves, C. C. 1993. O enfraquecimento da concordância no português brasileiro . In *Português Brasileiro : uma viagem diacrônica*. Campinas : Ed. da UNICAMP.
- Huang, C. T. J. 1984. « On the distribution and reference of the empty categories ». *Linguistic Inquiry*, v.15, p. 531-574.
- Kato, M. 2002. « A evolução da noção de parâmetros ». *DELTA. Documentação de Estudos em Linguística Teórica e Aplicada*. São Paulo, v.18, n.2, p. 309-337.
- Kato, M. 2015. « Expletivos nulos e construções de tópico/sujeito no Português Brasileiro ». *Cadernos de Estudos Linguísticos*, v. 57, p. 7-21.
- Kenedy, E. 2016. *Curso básico de linguística gerativa*. São Paulo : Contexto.
- Leite, Y., Callou, D. M. I. 2006. *Como falam os brasileiros*. 3. ed. Rio de Janeiro : Zahar.
- Luján, M. 1999. Expresión y omisión del pronombre personal. In: *Gramática descriptiva de la lengua española*. Madrid : Espasa Calpe, S.A., p. 1276-1315.
- Mioto, C., SILVA, M. C., Lopes, R. 2013. *Novo Manual de Sintaxe*. Florianópolis: Insular.
- Pinto, C. F., Cavalcante, R. 2008. Algumas reflexões sobre GU, interlínguas e outros. In: *Actas del V Simposio Internacional de Didáctica del Español para Extranjeros José Carlos Lisboa*. Rio de Janeiro : Instituto Cervantes, p. 159-173.
- Raposo, E. P. 1992. *Teoria da Gramática: a Faculdade da Linguagem*. Lisboa : Caminho.
- Ribeiro, I. 1992. « A ordem das palavras no francês e no português arcaico: um estudo contrastivo ». *Estudos Linguísticos e Literários*. V. 16, Salvador, p. 63-81.
- Rizzi, L. 1982. *Issues in Italian Syntax*. Dordrecht : Foris Publications Holland.
- Roberts, I. 2007. *Diachronic Syntax*. New York : Oxford University Press Inc.
- Roberts, I. 1993. Posfácio. In: *Português brasileiro. Uma viagem diacrônica*. Campinas : Editora da Unicamp.
- Rocha, B. N. R. M., et al. 2011. O pronome lembrete e a Teoria da Língua em Ato: novas perspectivas de análise. In: *Colóquio brasileiro de prosódia da fala*, Belo Horizonte.
- Silva, R. V. M. 2008. *Caminhos da linguística histórica: ouvir o inaudível*. São Paulo: Parábola.
- Tarallo, F. 1992. Turning different at the turn of the century: 19th century Brazilian Portuguese. In: *Festschrift to William Labov*.
- Vance, B. 1997. *Syntactic Change in Medieval French: Verb-Second and Null Subjects*. Dordrecht: Springer Science e Business Media.
- Yokota, R. 2007. *O que eu falo não se escreve. E o que eu escrevo alguém fala? A variabilidade no uso do objeto direto anafórico na produção oral e escrita de aprendizes brasileiros de espanhol*. São Paulo: Faculdade Filosofia, Letras e Ciências Humanas, Universidade de São Paulo.
- Zimmermann, M. 2014. *Expletive and Referential Subject Pronouns in Medieval French*. Berlin: De Gruyter.

Notes

1. Cet article a eu comme point de départ le mémoire de master d'Angelo Sampaio, intitulé « *A realização do sujeito pronominal em francês por aprendizes brasileiros* » soutenu à l'Université Fédérale de Bahia - Brésil en 2017. Les parties relatives au portugais brésilien reviennent à Angelo Sampaio. La relecture et le développement de la partie sur le français sont assurés par Imen Mizouri.
2. « En linguistique générative, la grammaire d'une langue et le modèle de la compétence idéale qui établit une certaine relation entre le son (représentation phonétique) et le sens (interprétation sémantique). [...] La grammaire génère un ensemble de descriptions structurelles qui comprennent chacune une structure profonde, une structure de surface, une interprétation sémantique de la structure profonde et une représentation phonétique de la structure de surface. » (Dubois et al., 1994 : 226).
3. Selon les théories génératives, les langues humaines sont « composées par des principes qui sont des lois générales valables pour toutes les langues naturelles et par des paramètres qui sont des propriétés qu'une langue peut ou non présenter et qui sont responsables de la différence entre les langues » (Miotto, Silva et Lopes, 2013 : 20-21, c'est nous qui traduisons). Cette théorie est devenue connue sous le nom de théorie des Principes et des Paramètres (Chomsky, 1994).
4. « On appelle *input* l'ensemble des informations qui parviennent à un système et que ce système (organisme, mécanisme) va transformer en information de sortie » (Dubois et al., 1994 : 250). Dans le cadre de l'acquisition du langage, l'*input* c'est toute sorte d'information langagière que l'enfant reçoit du discours des adultes.
5. La reconnaissance des phrases grammaticales ou agrammaticales d'une langue donnée se produit lorsque celles-ci sont, à partir d'une connaissance intuitive, admises comme acceptables par un locuteur natif (Chomsky, 1957 : 15, c'est nous qui traduisons). Dans les analyses linguistiques, l'agrammaticalité d'une construction donnée est représentée par un astérisque (*). Il est important de souligner que « le concept de grammaticalité n'est pas lié aux jugements de correct ou incorrect imposés par les grammaires normatives, mais à l'(im)possibilité de l'existence de la phrase dans la langue » (Pinto et Cavalcante, 2008 : 160, c'est nous qui traduisons). De plus, « la notion de grammatical n'est pas liée à l'identification avec celles de 'porteur de sens' ou 'significatif', dans n'importe quel sens sémantique » (Chomsky, 1957 : 17, c'est nous qui traduisons). Même dénuée de sens, une phrase qui respecte l'ordre syntaxique de la langue sera classée comme grammaticale.
6. Le terme *changement en cours* n'est pas lié ici aux définitions établies par les théories socio-linguistiques, mais à ce qui est présenté par Roberts (1993). Cela veut dire que dans une même communauté linguistique le PB présente des caractéristiques d'une langue à sujet nul et d'une langue à sujet rempli, ce qui démontre que le changement n'a pas encore été entièrement diffusé. Par conséquent, nous pouvons dire qu'au Brésil il existe un environnement linguistique où deux grammaires se font concurrence, une qui omet le sujet pronominal et une autre qui l'exécute.
7. On considère comme des données positives ce que l'enfant entend pendant le processus d'acquisition du langage. Quant aux données négatives, elles sont au nombre de deux : a) l'évidence directe et b) l'évidence indirecte. La première fait référence à la correction apportée par les adultes aux enfants, la seconde a des données agrammaticales. Par conséquent, l'enfant ne s'appuie que sur les données qui sont grammaticalement entendues dans le discours des adultes.
8. Comme on le verra ci-dessous, les langues ne sont pas divisées en seulement deux groupes, mais en trois, y compris les langues à sujet nul partiel.
9. Les crochets délimitent la division des constituants.
10. Le « k » en indice indique que le référent des deux unités lexicales est le même.
11. Le principe de *Subjacency* concerne les restrictions de mouvement des constituants par rapport aux autres constituants (Chomsky, 1986 ; Raposo, 1992). Cependant, nous n'aborderons pas cette question dans ce travail.
12. Les exemples (17) et (18) sont tirés de Zimmermann (2014), étant (18a) appartenant au manuscrit de Saint-léger et (18b) à l'heptaméron.

13. Certains théoriciens diffèrent quant à la périodisation de l'ancien et du moyen français. Vance (1997) classe l'ancien français comme ayant existé entre le XIIe et le XIIIe siècle, tandis que le moyen français se situerait entre le XIVe et le XVe siècle. Toutefois, Zimmermann (2014) précise que l'ancien français aurait duré du IXe au XIIIe siècle et le moyen français du XIVe au XVIe siècle.
14. Exemples tirés du document *La Queste del Saint Graal*, présenté par Ribeiro (1992 : 67).
15. Exemples tirés du document *La Queste del Saint Graal*, présenté par Ribeiro (1992 : 76).
16. Exemples tirés de Roberts (2007 : 35).

Synergies Tunisie n° 6 / 2023



Présentations
de thèses doctorales





ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

Thèse de doctorat en Littérature et Langue françaises *Mythes et obsessions chez Giovanni Dotoli*

Yasmine Ben Amor

Université de Sousse, Tunisie
vanille.jasmin5693@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0004-7168-7134>

La thèse de doctorat que je présente est un travail qui porte sur l'étude de l'œuvre poétique complète « *Je La Vie* » du poète italien francophone Giovanni Dotoli. Soutenue le 6 novembre 2021 à la Faculté des Lettres de Sousse (Tunisie), sous la direction du Professeur Ridha Bourkhis (Professeur Emérite), avec Monsieur Mario Selvaggio (Université de Bari, Italie) et Monsieur Bernard Franco (Université Paris Sorbonne, France) comme rapporteurs. La thèse comporte 304 pages et structurée en trois parties.

La thèse que j'ai proposée est une étude sur les images obsédantes et les mythes personnels que j'ai essayé de relever dans l'œuvre poétique écrite en français par le poète italien Giovanni Dotoli.

C'est grâce à mon directeur de recherche que j'ai fait la découverte de Giovanni Dotoli et de sa poésie, une poésie qui m'a beaucoup passionnée dès les premières lectures. Mon choix pour ce sujet est dû d'abord, à mon intérêt pour la poésie contem-poraine, mais également à mon envie de travailler sur un auteur contemporain, car tout a été dit sur la littérature classique ; j'ai voulu éviter de redire ce qui a déjà été dit dans les études déjà conduites sur la poésie classique.

En lisant l'œuvre complète de Giovanni Dotoli, j'ai pu remarquer, d'abord, un style langagier particulier, à la fois moderne et lyrique, ensuite, la répétition de plusieurs images qui reviennent dans plusieurs poèmes et qui forment un halo mythique, à la fois personnel et altruiste. Ce qui m'a amené à suivre la démarche suivante dans l'élaboration de ce travail.

La poésie de Giovanni Dotoli est un chant de la beauté, du monde et de l'être. C'est une poésie qui s'interroge sur l'univers, et à travers laquelle le poète cherche à exprimer ses sensations, ses intuitions. Ce n'est point une poésie de la perfection, car elle raconte l'homme, mais elle aime aussi raconter le rêve et la divagation comme l'affirme Dotoli lui-même. C'est une poésie de l'instant présent, une poésie spontanée, une parole immédiate, qui s'arme de la métaphore et une syntaxe modifiée pour accomplir cela.

Dans la première partie, j'ai choisi d'analyser le langage dotolien avec quatre aspects stylistiques pertinents : en premier lieu, l'anaphore qui constitue un moyen de répétition privilégié par le poète italien, car nous avons l'impression qu'en répétant les mots, le poète fait de sa poésie une prière qu'il ne cesse d'acclamer au monde, à Dieu et à lui-même. Certes il s'agit d'un procédé intuitif, non voulu et spontané peut-être, mais en y voyant de plus près, les strophes où nous relevons des anaphores reflètent le plus souvent les sentiments qui tourmentent le poète. C'est une écriture vocale, qui est façonnée par la pluralité des voix qui la tissent et qui composent sa texture poétique.

L'anaphore indiquerait alors la structure de certaines intuitions dont la force et la violence se manifestent par la répétition. Elle accomplit finalement la fonction de « propulseur d'émotions¹ » mis généralement au service d'un Je lyrique et d'une émotion qui s'amplifie aux grés des vers.

J'ai relevé également un autre aspect récurrent de la langue dotolienne, cette fois-ci d'ordre lexical : il s'agit de trois isotopies qui se répètent dans ces poèmes sous différents lexèmes. Ces isotopies sont la lumière, l'eau et la mort par leur opposition apparente, se complètent parfois, comme pour *la Lumière* et *la Mort*, qui forment cette dualité que le poète semble parfois éviter pour la réconcilier et en faire deux facettes d'un même univers.

Une autre caractéristique de l'écriture suggestive chez Dotoli est la comparaison qui est un moyen efficace pour notre poète pour transformer ses mots en images poétiques surréelles. C'est une interprétation sensorielle qui crée un pont entre le monde réel et l'imaginaire.

Dans un dernier chapitre, j'ai essayé d'analyser les ellipses présentes dans certains poèmes à travers les phrases nominales auxquelles a eu recours Giovanni Dotoli et qui lui ont permis de transmettre ses émotions d'une manière directe et spontanée. Se détachant des règles syntaxiques et grammaticales, cet aspect langagier dote les vers dotoliens d'une liberté et d'une légèreté : pas besoin de trop dire pour tout exprimer.

Quant à la deuxième partie, elle est consacrée aux principales images qui ornent la poésie dotolienne. J'ai pu alors en relever trois essentielles : la femme, l'enfance et la beauté.

J'ai commencé par rappeler certaines théories et définitions de la métaphore, à travers quelques théoriciens spécialistes comme Dumarsais, Ricœur, Éric Bordas ou Aristote. Par la suite, j'ai relevé ces différentes images qui ont marqué la poésie dotolienne. D'abord la femme est un thème principal que nous retrouvons dans chaque poème sous différents visages. En effet, la femme est un symbole d'idéal et d'amour chez Dotoli ; elle inspire la force, le courage, la générosité, l'espoir et le bonheur. Parfois réelle ou

imaginée, elle traduit les désirs et les émotions du poète. Mais dans certains poèmes autobiographiques, elle recouvre une figure maternelle protectrice, révélant la relation fusionnelle qu'a Dotoli avec sa maman. C'est une femme ange-gardien. Dans d'autres poèmes, nous retrouverons une autre allusion à une figure féminine fantastique, hors de ce monde, tout droit sortie de l'inconscient du poète ; c'est une créature rêvée qui nourrit le cœur et l'âme de Giovanni Dotoli. Ce qui nous introduit, nous lecteurs, dans un univers personnel, un va-et-vient entre rêve et réalité. Cette femme est parfois assimilée à la nature, au soleil, à la terre.

Dans le troisième chapitre, j'ai tenté de démontrer les images de l'enfance. En effet, des souvenirs vont former la vie juvénile du jeune Dotoli, petit garçon né dans un village italien de la province de Foggia, dont la vie modeste mais heureuse a fait de l'enfant plein d'imagination un poète.

Dans le dernier chapitre de cette deuxième partie, c'est l'image de la beauté qui est étudiée à travers un poème particulier « *la Beauté, une harmonie autre du monde* ». Dotoli explique le rôle de la beauté dans le monde et son influence sur les hommes et la nature ; celle-ci sera perçue comme une sorte de Salut pour l'humanité. Il appuie ainsi Dostoïevski qui affirme que « la Beauté sauvera le monde² ». Giovanni Dotoli conçoit l'aspiration à la beauté comme un voyage initiatique des poètes, un voyage duquel émergent la poésie et l'art, et qui inspire aux créateurs et aux poètes leurs œuvres et leurs chefs-d'œuvre. C'est une fin au-delà d'une fin, un chemin de Quête.

J'ai consacré la troisième partie de ce travail à l'analyse des mythes. Toutes les images précédemment analysées ont conduit à la création d'un mythe personnel et universel. L'expression des sentiments instantanés, des interrogations face à l'univers rendent cette poésie une poésie de l'instant qui extériorise les émotions les plus profondes. Les sensations sont perçues dans leur profondeur, dévoilant ce qu'elles cachent dans leur feu intérieur ; ce qui nous amènera à parler du Mythe personnel. Pour ce faire, je me suis appuyée sur Barthes et ses théories sur la mythologie dans la littérature et sur Charles Mauron et sa psychocritique.

Quatre mots-mythes feront leur apparition à travers la lecture des poèmes : *Amour-Liberté- Rêve- Espoir*. Tous ces symboles mythiques ont un point commun : La Lumière.

Dans un troisième chapitre, j'ai analysé cette poésie lumineuse qui fait de la lumière un leitmotiv majeur chez Dotoli et qu'on retrouve dans presque tous les recueils et tous les poèmes. Cet aspect illuminé de la poésie et la manière dont elle se présente forment une parole qui illumine le cœur des hommes et l'univers. Le poète fait de la lumière une arme salvatrice et protectrice car il croit qu'elle sauvera le monde. Cette lumière est perceptible à travers deux autres morphèmes récurrents qui sont le *soleil* et le *feu*, ayant les mêmes pouvoirs qu'elle.

Dans un dernier chapitre, j'ai essayé de mettre l'accent sur l'aspect lyrique de la poésie dotolienne, qui est une fable personnelle aux premiers abords, mais également une voix de l'Altérité et du partage. Ce lyrisme est perceptible à travers le recours au pronom personnel « je » dans certains poèmes, ainsi que l'évocation des souvenirs autobiographiques. Naît alors un lyrisme de l'altérité où l'autre est une partie de soi ou un autre auquel le « je » s'identifie.

Cette étude me conduit à déduire que la poésie de Giovanni Dotoli est un voyage initiatique à travers le temps et l'espace, un imaginaire qui vous transporte dans un monde parfait, où règne l'amour, la liberté et la joie de vivre. C'est un hymne à la beauté, du monde et des hommes, de la nature et de tout ce qui nous entoure. C'est une parole spontanée, immédiate et volée à l'instant, grâce à une écriture suggestive, brève, une métaphore qui est mise au service de diverses images, symboliques obsédantes. Elle n'est pas censée décrire la perfection car elle relate l'authenticité de notre humanité. Il nous faut regarder au-delà des choses pour la lire et la comprendre. S'introduire dans l'univers poétique de Giovanni Dotoli, c'est découvrir sa propre vision de la poésie et du langage, puiser dans son univers, son vocabulaire, ses thèmes et son style. Il réussit à mythifier et magnifier tout ce qui est simple et banal. Sa poésie est un mélange d'art, de science, de philosophie, de fables ... Dès les premières lectures, nous sommes transportés par un élan de liberté vers une quête mystique qui nous conduit à nous poser des questions sur nous-mêmes et sur notre rapport à la vie et aux choses ...

Au cours de l'élaboration de la thèse, j'ai néanmoins rencontré quelques difficultés, surtout pour la documentation. Les œuvres de Giovanni Dotoli ainsi que les critiques écrites à leur propos ne sont pas disponibles dans nos bibliothèques. C'est grâce à mon directeur de recherche Monsieur Ridha Bourkhis que j'ai pu me procurer plusieurs documents qui m'ont aidée à réaliser ce travail. Je le remercie de m'avoir aidée en matière de documentation et de m'avoir fourni tout ce qui s'est écrit sur ce poète italien francophone.

Ensuite, j'ai essayé tant bien que mal d'être assez originale et novatrice, car beaucoup de travaux ont été faits sur cette poésie, notamment sur le plan stylistique avec Monsieur Éric Jacobée-Sivry et Monsieur Alain Rey dont je me suis inspirée pour la première partie de ma thèse.

Malgré ces quelques difficultés, j'ai eu un réel plaisir et un immense honneur de travailler sur la poésie et sur les écrits de Giovanni Dotoli ; ce fut une belle expérience enrichissante et une découverte poétique et littéraire. Sa poésie m'a enchantée et m'a transportée dans ce fabuleux monde qu'il a créé par ses mots magiques.

Notes

1. Paul Ricœur. 1997. *La métaphore vive*. Paris : Le Seuil, coll. « points ».
2. Dostoïevski. *L'Idiot*. (1960 : 464). Gallimard : Bibliothèque de la Pléiade.



ISSN 2105-1054
ISSN en ligne 2257- 8390

Thèse de doctorat *Les critiques-écrivains et la théorie de la littérature à l'ère de la postmodernité-Kilito et Kundera : étude comparative*

Abdelouahed Hajji

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès, Maroc

abdelouaheddhajji@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-3806-0028>

Cette thèse¹ s'est attachée à étudier la combinaison de deux modalités d'écriture, à savoir la pratique critique et l'écriture de fiction dans les œuvres d'Abdelfattah Kilito et de Milan Kundera. Il s'agit d'abord de contextualiser cette écriture hybride et réflexive par l'évocation des formes de la critique littéraire. C'est aussi une façon de définir la notion de critique par le recours aux premiers critiques, comme Albert Thibaudet. Nous avons précisé - dès les premières pages de cette recherche - que la critique ne peut pas être réduite à une seule catégorie sémantique, d'autant plus qu'il s'agit d'une activité polysémique et essentielle à la littérature : l'écrivain ne peut donner une existence pleine à son œuvre, d'où l'intervention et l'importance de la critique littéraire comme opération qui consiste, entre autres, à définir le sens et la nouveauté d'une œuvre littéraire. La critique littéraire doit adopter une juste distance pour mieux appréhender l'œuvre caractérisée par une extrême complexité. Dans cette optique, la critique est un exercice de méditation qui favorise de nouvelles potentialités pour la littérature ; elle ne se réduit pas à un jugement de valeur. Ainsi, Francesca Lorandini écrit que la « [...] vraie critique ne (doit) être, au fond, qu'une espèce d'engrais : une manière de discuter des œuvres du passé afin de proposer des suggestions, afin d'ébaucher les œuvres à venir. » (Lorandini, 2019 : 262). Cette catégorie de la critique peut être une forme de littérature lorsque l'écrivain littérarise son geste critique. Cette littérarisation de la critique lui donne une force créatrice. La critique se manifeste alors par le biais de la métatextualité, c'est-à-dire l'établissement d'une relation critique à l'intérieur de l'œuvre. En ce sens, nous pouvons parler d'une critique fictionnelle.

D'un point de vue architectural, cette thèse de 418 pages s'articule autour de trois parties. La première et la troisième partie sont composées de cinq chapitres. La deuxième partie, quant à elle, est composée de six chapitres. On a intitulé les parties de la manière suivante : « *La critique littéraire et la théorie de la littérature : crises et enjeux* », puis « *Nouvelles écritures dans les œuvres de Kilito et de Kundera* », et enfin « *Figures du critique-écrivain chez Kundera et Kilito* ». Notre ambition était de répondre aux nombreuses questions suivantes : Quel sens donner à la critique littéraire aujourd'hui ? Quelles sont ses différentes formes ? Comment Kilito et

Kundera construisent-ils le monde de la littérature dans leur discours et à travers leurs stratégies autoriales ? En quoi leur critique peut-elle être qualifiée de « créatrice » ? Quelles formes de critique ces écrivains-critiques inventent-ils ? Quelles sont leurs stratégies d'énonciation ? Quel sens donnent-ils au roman et à la fiction en général ? Comment participent-ils à l'évolution du genre de la critique littéraire ? Comment envisagent-ils la théorie de la littérature ? En quoi sont-ils des auteurs postmodernes ?

La critique des écrivains est une forme de littérature. L'intrusion de la critique dans l'œuvre provoque un éclatement générique. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'indétermination générique caractériserait la majorité des textes à l'ère de la postmodernité. Cela traduit en particulier une forme d'inquiétude dans l'art que les écrivains considèrent comme une sphère privilégiée de la réflexion et de la pensée : « À une époque d'inquiétude épistémologique et de crises génériques, tous les textes tendent à ressembler à des « essais » et [...] la domination de l'essai est indissociable de la généralisation du mode essayistique. » (Obaldia, 2005 : 353). La présence de l'essai, comme exploration des savoirs dans la fiction, permet d'introduire des formes pluralistes dans l'œuvre. Cette dernière enrichit la littérature en ceci qu'on commence à parler d'une critique fictionnelle, laquelle fait appel aux images à l'intérieur de l'œuvre. Cette « critique fictionnelle » implique de même la métamorphose du statut de la critique littéraire et de l'œuvre de sorte que les frontières de la littérature s'élargissent tout en octroyant au genre de la critique une valeur « littéraire ». En effet, « la critique ne peut pas demeurer dans les limites d'un savoir vérifiable ; elle doit se faire œuvre à son tour, et courir les risques de l'œuvre » (Starobinski, 2001 : 55). Il faut envisager la critique à travers la redéfinition de la littérature. Dans cette perspective, Roland Barthes écrit : « Le livre est un monde. Le critique éprouve devant le livre les mêmes conditions de parole que l'écrivain devant le monde » (Barthes, 1966 : 74). Ainsi cette thèse déconstruit-elle l'opposition et la hiérarchisation entre critique et littérature. Il s'agit d'admettre la critique comme de la littérature. Cette vision défait l'ensemble des figures stéréotypées du critique : écrivain raté, humble serviteur, parasite de l'auteur qu'il jalouse. De plus, on a tendance à accepter un texte comme relevant de la littérature lorsque l'auteur est d'abord « écrivain » ou « poète ». Cependant, la critique créatrice est une déconstruction de ces stéréotypes, raison pour laquelle on a préféré, dans le titre, « critiques-écrivains » à l'expression « écrivains-critiques ». Il s'agit de mettre en valeur le geste critique comme force créatrice qui possède ses propres modalités d'écriture. La critique devient complice de la littérature. Le critique n'est pas un auteur de deuxième degré mais un écrivain qui fait l'expérience de l'écriture comme tout écrivain de ce qu'on a tendance à appeler la « littérature ». En d'autres termes, la critique contribue à la littérature postmoderne.

Une des caractéristiques de la critique d'un écrivain est de réhabiliter des références littéraires et culturelles. Kilito et Kundera s'inscrivent dans cette ligne puisqu'ils ont le souci de réactiver les possibilités du passé et de prolonger sensiblement des œuvres. Kilito donne, par exemple, une nouvelle jeunesse à la Bibliothèque arabe classique. De même, Kundera cite toute une constellation d'écrivains aussi bien dans ses essais que dans ses romans. Ces romanciers ne forment pas un mouvement littéraire, pas plus qu'une école. Ils partagent en commun des visions littéraires et des convictions sur la place de la littérature à l'ère de la postmodernité conçue comme une ère de crise, voire d'hypercrise. Dans ce sens, le pluralisme littéraire adopté par les écrivains postmodernes valorise l'incertitude et la perplexité. En nous penchant sur Kilito et Kundera, notre objectif n'est pas de gommer leurs différences, mais de montrer l'importance de chaque œuvre tout en soulignant la fécondité des connexions entre elles. Ainsi, dans leurs écrits, ces écrivains nous rappellent tous deux que la littérature est un instrument privilégié de la connaissance et de l'interculturalité. Leurs textes postmodernes sont des essais narrativisés dont la voix plurielle favorise une création² inédite qui combine différents *genera dicendi*. L'hybridité textuelle entre l'essai, la critique et la narration empêche de réactiver la vieille dichotomie entre ces formes littéraires. Les œuvres de Kilito et de Kundera rendent possibles de nouvelles potentialités pour la littérature puisqu'elles étendent le savoir romanesque aux autres formes artistiques. Cela réactive une pensée de l'interdisciplinarité qui échappe surtout aux discours univoques.

Nous avons mis en évidence quatre formes de la critique littéraire, à savoir la critique spontanée, la professionnelle, la journalistique et, enfin, celle des maîtres. La critique spontanée s'est développée dans les salons littéraires aux XVII^e et XVIII^e siècles. Elle consiste à porter un jugement sur une œuvre littéraire ou artistique. Il s'agit plus particulièrement d'une critique d'amateurs fondée sur l'art de la conversation ; la critique professionnelle s'intéresse le plus souvent à l'histoire littéraire. C'est une critique académique, visant à étudier le passé d'une littérature, d'où son recours aux enchaînements, stratégie permettant de définir l'œuvre d'un point de vue historique. Autrement dit, cette critique est une façon d'inscrire une œuvre dans un mouvement littéraire ou historique. La critique journalistique est dictée par l'actualité et porte principalement sur les nouvelles parutions. Nombreuses sont les voix qui reprochent à cette critique sa superficialité d'analyse. Notons que les chroniques de certains écrivains peuvent être une exception, c'est-à-dire qu'on peut les catégoriser dans la critique des maîtres. Ce n'est pas le support qui détermine, bien évidemment, la qualité d'une critique, mais les compétences du critique.

Quant à la critique des maîtres, il s'agit d'une critique élaborée par des écrivains et des critiques eux-mêmes, ayant fait preuve d'invention et de créativité en matière de critique littéraire. Cette critique se distingue des autres formes de la critique par son

recours aux formes d'ironie, d'humour et d'imagination. Elle s'approprie les « images » et l'« enthousiasme », d'où son aspect créatif. Nous avons donné l'exemple de Kilito et de Kundera comme des critiques-écrivains qui mêlent la pratique critique à la fiction. En plus d'avoir écrit des essais non romanesques, ces deux écrivains introduisent la critique à l'intérieur de leurs œuvres fictionnelles. Cette critique devient une forme de littérature qui porte sur les héritages et sur l'œuvre de l'écrivain ou celle d'autrui. Elle favorise ainsi un dialogue entre les écrivains, qu'ils soient vivants ou morts. Autrement dit, les finalités de cette critique sont variées. Elles font de la justification par le critique-écrivain de ses choix à son positionnement en passant par une proposition de ses opinions littéraires. Dans le cas de Kundera et de Kilito, la réflexivité fait partie de leur projet esthétique, comme chez Harîrî, Diderot, Musil ou encore Broch. La réflexion romanesque reprend la réflexion théorique sur le genre romanesque et révèle ainsi la crise de la pratique narrative traditionnelle. Kilito incarne la figure du *Mouallif* dans la culture arabe classique, c'est-à-dire du rhapsode et de l'aède, qui compose et narre des histoires. Kundera est un romancier-penseur dont l'œuvre fait écho à toute une tradition romanesque européenne (dans laquelle comptent les œuvres de Rabelais, Cervantès, Diderot, Musil, Broch, etc.) La critique de ces écrivains se fonde sur la métatextualité : il s'agit souvent d'introduire des digressions et des réflexions à l'intérieur de l'œuvre.

On peut reprocher à cette critique une tendance narcissique lorsque l'écrivain ne respecte pas une juste distance avec l'œuvre. En d'autres termes, cette critique peut instaurer une forme d'autorité en littérature. Kundera établit un rapport de passion avec ses prédécesseurs, d'où l'aspect polémique qu'on peut repérer dans son œuvre. S'y ajoutent ses affirmations péremptoires dans ses essais comme *Les Testaments trahis* et *Le Rideau*. En revanche, ses romans témoignent d'une souplesse dans l'argumentation et dans la narration. Chez Kilito, on trouve également une passion envers les œuvres étudiées comme *Les Mille et Une Nuits* ou les *maqâmat*³ de Hamadhânî et de Harîrî. D'une façon générale, la lecture de l'héritage classique arabe chez lui est placée sous le signe de la passion et de l'admiration, ce qui permet de constater une critique « passionnelle ». Cependant, ses essais narrativisés, *La Querelle des Images*, *Le Cheval de Nietzsche* et *Dites-moi le songe*, sont marqués par un discours ironique et ludique caractérisé par une forme de souplesse argumentative. Chez Kilito comme chez Kundera, les nombreuses références littéraires et culturelles cristallisent la vocation universelle de la littérature.

Dans cette perspective, nous avons considéré la critique littéraire comme une stratégie comparatiste faisant écho à la *weltliteratur* qui vise à inscrire l'œuvre dans le monde. Elle n'est donc pas un ensemble de littératures mondialisées mais une stratégie pour placer les littératures sur un même pied d'égalité, une lecture qui prend

en considération la vocation universelle de la littérature. Kilito et Kundera sont des adeptes de cette stratégie parce qu'ils déconstruisent la hiérarchie culturelle entre les littératures du monde. La littérature-monde est une critique du nationalisme myope ou de ce que Kundera nomme le « provincialisme ». De son côté, Kilito réhabilite l'héritage arabe classique à travers le recours aux grandes figures de cette mémoire. Son objectif serait de déconstruire le colonialisme, qui reste un obstacle aux développements de cette mémoire qui s'est réduite à des lectures idéologiques, mais aussi l'image stéréotypée intériorisée par les Arabes eux-mêmes qui n'acceptent pas l'image que leur renvoie leur littérature. Cet écrivain cherche à développer l'idée selon laquelle les Arabes ont participé à la *Renaissance* et à la modernité littéraire. De même, Kundera critique la décomposition de l'Europe qui ne conçoit pas son unité culturelle comme une valeur. Dans ce sens, il revisite l'histoire des idées pour réhabiliter des romanciers décriés, comme Cervantès, Kafka, Gombrowicz comme il réhabilite les héritages de ses prédécesseurs viennois, Robert Musil et Hermann Broch. L'invention de la modernité passe ainsi par la redécouverte de la Tradition. L'objectif de Kundera est de déconstruire les lectures politiques et idéologiques de la littérature afin de replacer ces romanciers dans l'histoire de l'art romanesque. Notons qu'il réhabilite les grands principes du roman comme l'humour, l'ironie, la digression ; des principes anti-doxiques et anti-idéologiques, comme le montrent souvent tous ses romans sans exception, où les personnages sont empêtrés dans des vérités absolues que le narrateur et les situations concrètes parviennent à surmonter. Ces principes consistent à critiquer les décombres de la modernité cartésienne jugée tyrannique et ouvrent, par conséquent, le roman sur d'autres modernités décriées, comme la modernité de l'Europe centrale et la modernité des deux Amériques. Les postmodernes attaquent souvent la tyrannie de la modernité par le biais d'une écriture ironique et humoristique. Il s'agit incontestablement de développer une esthétique de l'hétérogénéité.

La deuxième partie de ce travail a consisté d'abord en un compte rendu de la critique que faisaient nos auteurs de la modernité, et de leurs récits postmodernes. On a défini la postmodernité comme une critique de la modernité et non pas un dépassement de celle-ci. Les œuvres de Kilito et de Kundera contribuent à la postmodernité en ceci qu'elles se caractérisent par une esthétique de l'hétérogénéité et de la fragmentation. Ce dernier point justifie l'appartenance des récits de Kilito à la postmodernité. On sait bien que les récits postmodernes sont principalement des récits fissurés, lesquels renvoient au thème de l'impureté, motif éminemment postmoderne si l'on pense à l'ouvrage de Guy Scarpetta, *L'Impureté*. Cette esthétique consiste à critiquer l'avant-gardisme comme une croyance dans le progrès en art. Cette hybridité et trans-généricité constituent une richesse pour la littérature, d'autant plus qu'elle déconstruit les notions de centre et de totalité. Rappelons que la postmodernité n'est pas un

contre-projet, mais une stratégie pour dérouter le projet de la modernité. Cette idée constitue un point de divergence avec le romantisme qui s'est érigé comme un système de critique de la modernité. Dans les œuvres de nos écrivains, la présence d'une écriture autonome indique qu'ils ne s'intéressent guère aux catégories génériques. Ils parlent certes du roman, du conte et de la *maqâma* comme des genres et des arts. Mais leurs œuvres déstabilisent les frontières génériques. Nous lisons ainsi *Dites-moi le songe* ou *Les Séances* (1983) de Kilito comme des œuvres hybrides et inachevées. Ces œuvres développent une critique anti-méthodique dans le sens où la présence du sujet de l'énonciation empêche d'établir un système. De même, les textes de Kundera, *La Plaisanterie*, *La Vie est ailleurs*, *L'Insoutenable Légèreté de l'être*, *L'Art du roman*, *Le Rideau* sont, à titre d'exemples, des œuvres travaillées intensément par la présence de l'hétérogène et la difficulté d'identifier leur identité générique. En d'autres termes, ces deux écrivains déstabilisent les catégories génériques et élargissent, par conséquent, les frontières de la fiction. Ils conçoivent l'écriture comme une philosophie de la fragmentation et de la connaissance. En tant que choix de l'auteur, l'« écriture fragmentale⁴ » permet d'introduire l'étrangeté stylistique et thématique dans le récit. La digression et la polyphonie donnent vie à cette écriture digressive. La division de leurs œuvres en chapitres est une marque externe de cette esthétique, tandis que la digression, la réflexion et l'intertextualité sont des niveaux plus hauts et implicites de cette esthétique. Dans le chapitre « Philosophie de la fiction », nous avons mis l'accent sur le propre du roman en particulier et de la littérature en général. Nous avons établi une différence entre la connaissance de la littérature et celle de la philosophie en ceci que le roman-essai est vu comme l'adversaire de la méthode et de la science, puisqu'il engendre une « philosophie » non méthodique et non conclusive, dans le sens où il absorbe l'essai, genre connu pour son aspect réflexif et anti-méthodique. Il engendre une connaissance romanesque qui se distingue des autres systèmes de pensée. Une telle œuvre établit à bien des égards des rapports entre littérature et philosophie. L'essai est un lieu privilégié où se manifeste la critique littéraire.

Nous avons donc étudié le statut de l'essai dans les œuvres de Kilito et de Kundera. L'essai est un art qui permet à son auteur de dépasser le principe de la narration monologique⁵ et dogmatique, d'autant plus que la présence du sujet de l'énonciation fait renouer l'essai avec son sens étymologique, à savoir le tâtonnement. Il convient de dire que l'essai intégré à l'œuvre constitue une forme souple de la littérature. Il passe ainsi d'un non-genre à un statut littéraire à part entière. Dans cet ordre d'idées, Kundera qualifie ses romans d'« essais spécifiquement romanesques ». De même, Kilito se reconnaît dans l'essai, genre qu'il pratique principalement. Le chapitre « Stratégies de l'essai narrativisé dans *Dites-moi le songe* de Kilito et *L'Immortalité* de Kundera » en a approfondi les enjeux. Nous sommes partis de *Dites-moi le songe*

et *L'Immortalité* puisque ces deux œuvres partagent des caractéristiques communes, comme le recours à la réflexion, la digression, etc. L'analyse thématique nous a permis de confirmer la présence d'un arrière-plan méditatif dans ces œuvres. Si *Dites-moi le songe* est une œuvre foncièrement travaillée par l'hétérogène et une esthétique du rêve, *L'Immortalité* de Kundera peut se lire comme une panoplie de thèmes traités par l'auteur dans ses autres œuvres. C'est en particulier une synthèse de son œuvre, d'où la difficulté de la résumer comme l'indique également le narrateur auctorial. Les récits de Kundera et de Kilito sont performatifs parce qu'ils sont à la fois pratique et théorie du roman et du récit. En même temps qu'ils affirment ce que sont le roman, le récit et la *maqâma*, ils appliquent ces savoirs théoriques dans leurs récits. Cette recherche d'une intégration de la théorie revient également dans *La Vie est ailleurs*, *L'Insoutenable Légèreté de l'être*, *La Querelle des Images*, *Le Cheval de Nietzsche*. La théorie à l'ombre⁶ libère la fiction du principe de la narration traditionnelle au profit d'une narration polyphonique et réflexive. L'alternance de l'essai et du roman dans ces œuvres exige un art de la composition. Dans cette optique, Kundera et Kilito sont des écrivains qui compilent des citations et des fragments pour créer une esthétique nouvelle. Comme chez les premiers romantiques, l'espace romanesque devient une œuvre encyclopédique. Nous avons noté que les œuvres de ces auteurs établissent une complicité avec l'héritage romantique, lequel se manifeste par la reprise de plusieurs caractéristiques, comme l'écriture *fragmentale*, la réflexivité et la performativité. L'œuvre de Kundera présente deux lectures de l'héritage romantique. La première lecture peut être qualifiée d'antiromantique, l'auteur critiquant le lyrisme inhérent à cette pensée. La seconde investit le romantisme en exploitant un héritage littéraire qui a fait de la réflexivité et du mélange des genres une technique romanesque inventive.

La deuxième partie s'est conclue sur le bilan d'un éclatement générique et l'adoption d'une esthétique de la composition qui crée une certaine unité dans l'œuvre. La composition serait la seule définition de l'art. De ce point de vue, le roman ne représente rien, il *forme*. La troisième partie a traité de la pensée du roman et ses appels. Nous avons souligné dès le premier chapitre quelques caractéristiques de la critique littéraire dans les œuvres de Kilito et de Kundera, comme la présence de la voix narrative dans leur critique, c'est-à-dire qu'ils assument le sujet de l'énonciation. Ces écrivains ont développé une critique créatrice et dé-théorisée à travers des essais à effet romanesque et des romans essayistiques. Dans cette optique, Kundera soutient que le roman n'est pas un genre littéraire, mais un art à part entière. Cet auteur considère le roman comme un art européen qui s'est développé sur d'autres continents. Il est ainsi facile de lui reprocher d'avoir réduit le roman à la géographie. Comme art, le roman se caractérise par quatre appels, à savoir l'appel du rêve, du jeu, de la pensée et du temps. Si l'appel du rêve fait renouer le roman avec la tradition

de Sterne, Diderot et Kafka, il favorise, en effet, un climat d'imbroglia comme, par exemple, dans *La Vie est ailleurs*, le chapitre « Xavier » ou dans *L'Identité*, où le rêve embrasse la narration. D'une façon générale, le rêve est une constante qui permet de libérer le roman du réalisme social et aride propre au roman du XIX^e siècle. L'appel du jeu transforme le roman en un terrain ludique et léger. L'appel de la pensée consiste, quant à lui, à introduire des réflexions dans le roman. L'appel du temps, enfin, prolonge la vie du roman, lequel doit embrasser plusieurs époques. En d'autres termes, l'appel du temps favorise un dialogue multiple entre des temps historiques. Prenons l'exemple de *La Lenteur*, où le XVIII^e siècle rencontre le XX^e siècle, une façon de comparer les deux époques pour souligner la crise des valeurs pendant le XX^e siècle. La pièce de théâtre écrite en hommage à Diderot, *Jacques et son maître*, répond également à cet appel, et nous assistons à la rencontre du XVIII^e et du XX^e siècles. Kilito n'a pas théorisé ces appels. Cependant, son œuvre répond à ces critères formels. Dans ses récits, comme *Le Cheval de Nietzsche* ou *Dites-moi le songe*, le climat ludique et réflexif domine la narration. La présence d'un narrateur auctorial place la narration sous le signe de la pensée et de la méditation. De plus, les hallucinations des personnages devant des femmes, comme Aida, Moira, montrent que cet écrivain transpose l'appel du rêve dans ses récits. Rappelons que l'appel du rêve est un héritage de Kafka et il est important ici de souligner que Kilito et Kundera partagent cet héritage, qui est une de leurs sources d'inspiration. Ces deux écrivains s'intéressent à l'irrationnel de la vie.

Une des caractéristiques des œuvres de Kilito et de Kundera réside dans leur aspect polyphonique. Kundera a le mérite de musicaliser le roman par cette esthétique contrapuntique. Plusieurs voix se télescopent à l'intérieur du roman empêchant la tyrannie du personnage principal. De même, le statut du narrateur auctorial occupe une place importante dans son univers. Chez Kilito, le va-et-vient entre les narrateurs cristallise une esthétique polyphonique. L'objectif principal est de réactiver une esthétique du pluralisme dans le roman. Le pluralisme n'est pas un système de pensée, mais une vision de la réalité qui prend en considération la complexité de cette dernière. En cela, il fait référence au réalisme magique comme stratégie narrative qui enrichit le réel par le recours au rêve et à la polyphonie. L'un des moments forts dans l'œuvre de ces écrivains réside dans le traitement du kitsch⁷ comme un désir de gloire. Il s'agit en effet d'un intertexte universel que Kundera théorise aussi bien dans ses essais que dans ses romans. Kilito traite de ce concept dans le dernier chapitre de *Dites-moi le songe*. Le kitsch n'est pas seulement le mauvais art, mais aussi une attitude théologique et existentielle concernant l'homme postmoderne cherchant la célébrité à tout prix. Kundera et Kilito prolongent ce sens tout en montrant que le kitsch concerne tous les aspects de la vie. Il s'agit ainsi d'un mensonge embellissant qui couvre le réel d'un « voile rose ». Ce voile consiste en une tendance à simplifier l'existence par le biais

de l'idéalisation du moi. Synonyme de mensonge et de beauté fallacieuse, le kitsch exprime la nostalgie de l'homme à l'égard du Paradis perdu. Il désigne également le bizarre et le grotesque. Néanmoins, il signifie dans l'imaginaire kundérien et kililien le mensonge et le désir d'éternité qui transforme les désirs de l'homme en de beaux rêves. À l'époque postmoderne, il est une condition de l'homme « imagologique », c'est-à-dire soumis au culte de l'image. Le kitsch est déterminé par des clichés standardisés et s'exprime dans le vocabulaire de la beauté. D'une façon générale, il révèle la crise des valeurs dans des sociétés d'abondance que nous avons nommées - à travers la terminologie de Jean-François Lyotard - des sociétés postmodernes. La crise des valeurs pousse ces écrivains à réécrire un héritage mythique afin de relire l'Histoire d'un point de vue littéraire.

L'abondance des références littéraires dans les œuvres de Kilito et de Kundera fait écho au travail de la réécriture féconde et de la répétition comme des stratégies d'écriture. La répétition et la réécriture sont synonymes de différence. De ce point de vue, Kilito et Kundera sont des *réécrivains* qui utilisent et réutilisent leurs propres textes et les textes d'autrui. Dans l'ensemble, la réécriture se fonde sur la réutilisation de textes déjà publiés et sur l'intertextualité comme absorption et transformation d'un texte par un autre. La réécriture des mythes favorise dans leurs œuvres une relecture de l'Histoire. Dans ce sens, Kundera relit l'Histoire d'un point de vue du roman, c'est-à-dire à partir d'une vision humoristique et ironique. *La Plaisanterie* et *La Vie est ailleurs* sont des romans qui réécrivent l'Histoire tout en fustigeant son aspect tyrannique. De même, l'œuvre de Kilito est construite sur la base d'un héritage mythique. Son œuvre à l'identité ambiguë, *Celui qu'on cherche habite à côté*, réécrit les mythes littéraires et extra-littéraires, comme le mythe de Gilgamesh, etc. On retrouve d'ailleurs le mythe à l'arrière-plan de *Dites-moi le songe*.

Le dernier moment de notre travail nous a permis de souligner quelques limites de la critique des écrivains, notamment parce qu'elle instaure une autorité du maître dans l'œuvre. Vouloir interpréter son œuvre et celle d'autrui n'est-il pas une manière de conditionner la lecture et un désir d'achèvement ? Kundera ne cache pas cette ambition lorsqu'il dénonce la « morale de l'archive » propre aux chercheurs tout en faisant l'éloge de ce qu'il nomme la « morale de l'essentiel », c'est-à-dire ce que l'écrivain a conçu comme œuvre littéraire à « l'heure du bilan ». Cette morale de l'essentiel propre à l'auteur est problématique en ceci qu'elle est réductrice. De son côté, Kilito dirige la lecture de ses œuvres dans ses préfaces comme c'est le cas de *La Querelle des Images*, où il indique le sujet de son récit tout en essayant de promouvoir son œuvre. La critique d'un écrivain donne parfois lieu à des règlements de compte. Notre thèse se conclut sur les perspectives de la critique des écrivains comme une critique qui ouvre la littérature sur de nouvelles potentialités et la délivre plus ou moins

de son épuisement. À l'arrière-plan des œuvres de Kilito et de Kundera, nous avons vu se profiler constamment l'ombre de la critique et nous avons essayé de cerner cette notion à partir de plusieurs angles sans prétendre à l'exhaustivité. La critique n'est pas un discours de deuxième degré mais une expérience d'écriture ayant sa propre créativité.

Bibliographie

- Barthes, R. 1966. *Critique et vérité*. Paris : Seuil.
- Gontard, M. 2013. *Écrire la crise : l'esthétique postmoderne*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, « Interférences ».
- Hajji, A. 2023. *Les critiques-écrivains et la théorie de la littérature à l'ère de la postmodernité - Kilito et Kundera : étude comparative*. Thèse soutenue à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Saïs-Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, le 21 mars 2023 sous la direction du Professeur Mohamed Semlali.
- Kilito, A. 1983. *Les Séances : récits et codes culturels chez Hamadhânî et Harîrî*. Paris : Sindbad-Actes-Sud, « Bibliothèque arabe ».
- Kundera, M. 1986. *L'Art du roman*. Paris: Gallimard, « Folio ».
- Lorandini, F. 2019. *Au-delà du formalisme : la critique des écrivains pendant la seconde moitié du XXe siècle (France-Italie)*. Paris : Classiques Garnier, « Perspectives comparatistes », 87.
- Obaldia de, C. 2005. *L'Esprit de l'essai. De Montaigne à Borges*, traduit de l'anglais par Émilie Colombani. Paris : Seuil, « Poétique ».
- Starobinski, J. 2001. *La Relation critique*. Paris : Gallimard, « Tel », 1970 [2001 pour la présente édition augmentée].
- Thibaudet, A. 1930. *Physiologie de la critique*, (7^e édition (éd. 1930)). Paris : Hachette livre / BNF / La Nouvelle Revue critique.

Notes

1. Cette thèse a été réalisée sous la direction du Professeur Mohamed Semlali. Je tiens à lui exprimer mes sincères remerciements. Je remercie également les membres du jury Hassan Chafik, Atmane Bissani, Mohamed Zahir et Mohamed El Bouazzaoui. Je témoigne toute ma gratitude à mes chers amis et Professeurs Bernoussi Saltani, Rabia Adel, Cédric Cagnat, Abderrahim Kamal, Georges A. Bertrand, Abdelmonaim El Azouzi, Mohamed Ouhadi, Thomas Perroud.
2. Dans ce sens, Albert Thibaudet écrit : « Créer n'est pas imiter. Créer c'est faire du nouveau. Si nous découvrons ou reconnaissons une création en critique, il faudra que ce soit une création propre à la critique, une création où la critique prenne conscience d'elle-même en tant que puissance créatrice originale et irréductible. » *Physiologie de la critique*, 7^e édition (éd. 1930), Paris, Hachette livre / BNF / La Nouvelle Revue critique (1930 : 214-215).
3. Il s'agit des « séances » traditionnelles de la littérature arabe classique.
4. Marc Gontard distingue le « texte *fragmentaire* du texte *fragmental* », « dans le premier cas, ce qui est en cause c'est soit l'inachèvement (œuvre posthume) soit l'incomplétude (manuscrit endommagé ou partiellement perdu). Dans le second cas, l'adjectif *fragmental* désigne une écriture consciente d'elle-même, une esthétique concertée. » *Écrire la crise : l'esthétique postmoderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Interférences » (2013 : 102).
5. Il s'agit d'une narration qui se fonde sur un point de vue unique, comme c'est le cas, à titre d'exemple, dans le roman à thèse. Par contre, les narrations de Kundera et de Kilito sont polyphoniques en ceci que l'histoire peut être conçue à partir de plusieurs angles de vue.

6. Par « théorie à l'ombre », nous voulons désigner une forme de fiction théorique qui défait les frontières stéréotypées entre littérature et critique. De ce point de vue, la critique n'est pas une pratique stérile, ni une activité parasitaire, mais une œuvre qui a un fort potentiel, d'autant plus que sa plasticité et son hybridité rendent caduque toute séparation entre critique et écrivain. Participant à la déconstruction des représentations stéréotypiques entre critique et écrivain, Roland Barthes écrit : « Autrefois séparés par le mythe usé du « *superbe créateur et de l'humble serviteur, tous deux nécessaires, chacun à leur place, etc.* », l'écrivain et le critique se rejoignent dans la même condition difficile, face au même objet : le langage ». *Critique et vérité*, op. cit., p. 51.

7. Dans *L'Art du roman*, Kundera définit le kitsch comme suit : « Le besoin du kitsch de l'*homme-kitsch (Kitschmensch)* : c'est le besoin de se regarder dans le miroir du mensonge embellissant et de s'y reconnaître avec une satisfaction émue. Pour Broch, le kitsch est lié historiquement au romantisme sentimental du XIX^e siècle. » Gallimard, « folio » (1986 : 157).

Synergies Tunisie n° 6 / 2023



Comptes rendus
de lecture



Dhouha Lajmi

Université de Sfax, Tunisie

dhoulajmi@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-8428-8344>

L'anaphore prédicative de Leila Hosni Oueslati. Publications de la Faculté des Sciences Humaines et sociales de Tunis, 2022.

L'ouvrage de Leila Hosni Oueslati, intitulé *L'anaphore prédicative*, comprend 267 pages, réparties en six chapitres suivis d'un glossaire et d'une bibliographie exhaustive. Le tout est clôturé de deux index l'un pour les auteurs et l'autre pour les termes.

Cet ouvrage, comme l'a bien souligné son préfacier Salah Mejri, revêt une dimension heuristique dans la mesure où l'auteur a essayé de mettre en perspective deux notions clés, à savoir l'anaphore et la prédication. En effectuant une mise au point théorique et méthodologique dans son introduction générale, L. Hosni a cherché à définir les notions clés de son ouvrage, à s'inscrire dans un cadre théorique bien spécifique qui est celui de la théorie des classes d'objets (G. Gross, 1995) et à restreindre le champ d'étude à la description de l'anaphore nominale prédicative élémentaire.

Dans son premier chapitre, l'auteur a défini son objet d'étude tout en proposant une panoplie de critères définitoires d'ordre syntactico-sémantique. Dans ce sens, elle considère l'APNE (abréviation donnée pour l'anaphore prédicative nominale élémentaire) comme l'emploi d'un prédicat nominal élémentaire présentant une fonction prédicative, appartenant à l'une des hyperclasses sémantiques (<action>, <état>, <événement>, ou <humain>), actualisé par un élément anaphorique et caractérisé par une incomplétude référentielle. Pour montrer cette dernière caractéristique, l'auteure a eu recours à un test bien spécifique qu'elle a dénommé « test de la séparation de l'anaphore de son co-texte antérieur ». Ce dernier lui a permis de distinguer deux types de prédicats référentiellement incomplets : nous avons d'un côté l'incomplétude intrinsèque où le test de l'actualisation est assuré par un article indéfini suivi d'un prédicat non interprétable et de l'autre, l'incomplétude extrinsèque où l'article indéfini « un » est suivi d'un prédicat qui pourrait être interprété.

Par ailleurs, Leila Hosni estime que l'actualisation joue un rôle primordial dans la définition d'une ANPE. Elle considère qu'« étant donné qu'une APNE n'est pas seulement actualisée par un prédéterminant (LE et CE) et qu'elle peut également sélectionner des modifieurs anaphoriques [tel, même, etc.], il est préférable de parler d'« actualisation anaphorique » que de « détermination anaphorique ». (p. 64).

Partant de l'étude de la relation entre l'expression anaphorique et l'antécédent, l'auteure établit une typologie d'ANPE. Elle distingue alors :

- l'APNE fidèle où l'expression anaphorique est morphologiquement identique à son antécédent ;
- l'APNE morphologiquement apparentée à son antécédent ;
- le classifieur anaphorique qui inscrit son antécédent dans une classe sémantique de prédicats ;
- le classifieur axiologique, qui permet d'émettre un jugement de valeur sur son référent ;
- et enfin l'anaphore associative prédicative qui permet d'établir une relation d'association avec son antécédent.

Après avoir fait le tour de la question sur le plan syntaxique et sémantique, l'auteur a consacré le deuxième chapitre à la description du premier type d'anaphore prédicative nominale élémentaire, à savoir l'anaphore fidèle qui se fonde sur l'emploi de deux prédicats nominaux élémentaires morphologiquement identiques. Elle est essentiellement définie par la relation de co-référence établie entre ces deux prédicats. C'est dans ce cadre que L. Hosni introduit la notion de « co-référence prédicative », la distinguant de la « co-référence élémentaire » : « La co-référence prédicative est donc une relation établie entre deux PNE, qui sélectionnent des schémas prédicatifs identiques : des arguments co-référents et des actualisateurs identiques » (p. 88).

Pour ce qui est du troisième chapitre consacré à la description des APNE morphologiquement apparentées à leurs antécédents, il traite tous les cas de figure où l'invariant morphologique est associé à un ou plusieurs invariants sémantiques. Leila Hosni, en se basant dans sa description sur la notion de « racine prédicative », distingue trois types de rapports entre l'expression anaphorique et son antécédent :

- une équivalence prédicative combinée à une identité référentielle ;
- une continuité prédicative présentant tantôt une relation coréférentielle, tantôt partiellement coréférentielle ;
- une rupture prédicative à travers laquelle nous assistons à une rupture référentielle entre les deux entités morphologiquement apparentées.

Le quatrième chapitre appréhende l'anaphore prédicative nominale élémentaire au prisme des classifieurs en établissant une relation entre un prédicat classifié et une

APNE classifieur. Sous des appellations différentes dans la littérature sur la question comme *anaphore conceptuelle*, *anaphore résomptive* et *encapsulateur anaphorique*, les classifieurs anaphoriques se fondent sur deux types de rapports inférentiels : soit un rapport d'implication, soit un rapport de présupposition. De ce fait, la relation est fondée sur une compatibilité sémantique entre l'expression anaphorique et son antécédent (relation hyponyme-hyperonyme, un acte de parole - un prédicat de parole, etc.), ce qui donne lieu à une relation co-référentielle, laquelle relation la rapproche des « classifieurs axiologiques ». Cette relation peut être également assurée par le recours à des entités axiologiques sous forme de noms appréciatifs. D'ailleurs, le cinquième chapitre est l'illustration même de ce genre d'anaphore qui se présente sous forme d'un classifieur à valeur appréciative. L'auteure en distingue trois types :

- des PNE intrinsèquement axiologiques ;
- des PNE occasionnellement axiologiques ;
- des PNE non axiologiques actualisés par des modificateurs axiologiques.

L'expression anaphorique peut référer à un antécédent <humains>, à un antécédent hybride ou à un antécédent non <humain>.

Le dernier chapitre de l'ouvrage développe les différents types d'anaphore associative qui semble s'appuyer sur le principe de la pertinence optimale et le principe de la stéréotypie qui établit, selon les termes de Kleiber, un *pontage inférentiel* entre l'expression anaphorique et son antécédent. En effet, en se référant à une typologie de l'anaphore associative déjà établie dans la grammaire traditionnelle (l'anaphore associative méronymique, locative, fonctionnelle, actancielle et relationnelle), et élaborée dans le cadre de la théorie des classes d'objet, l'auteure établit une distinction entre l'anaphore associative argumentale (*pondre/œuf*), l'anaphore associative prédicative (*œufs/ponte // voiture/conducteur*) et l'anaphore méronymique (*tout/partie*). Elle s'est essentiellement intéressée à l'anaphore associative prédicative <humain> puisqu'elle présente une APNE, et puisque ce type d'APNE est très fréquent dans la langue. Elle étudie ses différentes propriétés syntactico-sémantiques (sa détermination, ses classes sémantiques), en insistant sur la relation non coréférentielle qu'elle établit avec son antécédent et qui peut être :

- une relation syntaxique ;
- une relation sémantique ;
- une relation inférentielle.

En définitive, une série d'exemples puisés dans la base de données *Frantext*, une explicitation de concepts théoriques dans le corps du texte et la présence d'un glossaire ont permis à l'auteure de montrer le bien-fondé et la pertinence de sa description et ont conféré à l'ouvrage une certaine dimension didactique. La clarté et la richesse des

analyses témoignent de l'originalité de l'approche dans la description de deux phénomènes centraux dans toute production langagière et pour tout enchaînement prédicatif.

Salah Mejri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de la
Manouba, Tunisie
ssalah.mejri@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0003-0094-6181>



Les formules expressives de la conversation. Analyse contrastive : français-polonais-italien. Anna Krzyżanowska, Francis Grossmann, Katarzyna Kwapisz-Osadnik (éds). Epistème, Lublin, 2021, 575 p.

Il s'agit d'un ouvrage qui comporte une présentation (p.11-45), la description des 50 formules retenues (p.51-561) et une bibliographie (p. 563-575). La présentation comporte deux volets : le premier porte sur l'origine du projet, le cadre de sa réalisation et les participants ; le second, le plus important, est consacré à l'analyse des « formules pragmatiques de la conversation ». L'intérêt de cette analyse est fondamentalement méthodologique, comme l'indiquent les auteurs dans le titre de cette partie.

Après avoir rappelé la dimension pragmatique des formules expressives, les auteurs réservent l'essentiel de leur développement à un exposé détaillé de leur méthodologie.

Après l'objectif de l'ouvrage, les auteurs retiennent les quatre points suivants : l'aspect théorique, la démarche, quelques difficultés et des perspectives. Pour la dimension théorique, trois points essentiels sont développés : la notion de formule, celle d'expressivité et celle d'acte de langage. La définition de la formule repose sur les dimensions rituelle, sociale, linguistique et stéréotypique. L'expressivité couvre l'expressivité « pathémique », « mimésique » et « éthique » (p. 19-20). Suit l'explicitation de la notion d'acte de langage. Dans la partie méthodologique, il est question du corpus qui a servi de base au choix des formules décrites, les critères de sélection et la microstructure proposée dans les fiches pour les trois langues présentées selon l'ordre suivant : français, polonais, italien. Les auteurs ont recours à des critères de nature « statistique, lexicologique (ayant trait au figement), stylistique et sémantico-pragmatique » (p. 26-27) ; auxquels s'ajoutent des paramètres en rapport avec la prosodie, la polysémie/polyfonctionnalité et les valeurs illocutoires. La microstructure comporte plusieurs champs

descriptifs couvrant les principales caractéristiques « pragmatique (illocutoire, axiologique, jugement porté par l'auteur), cognitive (évaluation positive ou négative), et diastatique » (p. 29).

Les difficultés de traitement des formules concernent la variation (diastatique et diatopique), la prosodie (les patrons mélodiques), les différentes valeurs de formules, les fonctions pragmatiques, le statut discursif et énonciatif et la dimension figée.

Pour finir, les auteurs soulèvent la problématique contrastive et traductologique imposée par la description des formules dans les trois langues (français, polonais et italien). Le tout est illustré par quelques exemples empruntés aux expressions décrites (*c'est le bordel*, *ça craint*, etc.).

Cette présentation a la triple caractéristique d'être dense, claire et nuancée : les auteurs ont essayé d'y cerner le maximum d'éléments impliqués par la complexité des formules décrites. Malgré ce caractère complexe, le lecteur s'y retrouve aisément grâce à un effort constant d'explicitation, d'exemplification et de démonstration. La clarté qui en découle provient également du souci des auteurs de ne pas tomber dans le maquis terminologique des différentes disciplines convoquées pour la réalisation de cet ouvrage, comme la pragmatique, la prosodie, la phraséologie, etc. Le nuancement dans l'analyse, souvent sacrifié par la simplification exigée par l'approche pédagogique, est systématiquement préservé.

Densité, clarté et nuance trouvent toute leur expression dans 150 fiches (50 par langue et 3 par formule). Chaque fiche comporte 12 champs : la glose, les actes du langage, les variantes, le registre, la fréquence, la prosodie, les paraphrases ou équivalents, le statut syntaxique, le statut lexical et sémantique, les cooccurrents privilégiés, des exemples, des remarques et, pour finir, des références. Pour une formule comme *Bon courage*, on note pour la glose la distinction d'un côté entre l'emploi visant souvent « à mettre fin à une interaction de manière polie ou à prendre congé », et de l'autre la « formule de souhait lorsque l'interlocuteur se trouve dans une situation difficile » témoignant de la sympathie « de manière sincère ou parfois ironique ».

Le lecteur appréciera sans doute pour cette formule les deux patrons mélodiques¹ qui correspondent respectivement à l'emploi ironique et phatique de clôture. Paraphrases, équivalents, cooccurrents privilégiés viennent éclairer davantage la bonne saisie de la formule. Avec les exemples, l'on est en mesure de vérifier l'adéquation des descripteurs et de l'usage réel de la formule.

Les fiches, polonaise et italienne, consacrées aux formules équivalentes, obéissent à la même structuration, avec le même nombre de descripteurs. Rédigées en français, elles permettent au lecteur d'avoir accès aux spécificités des formules équivalentes

(ou correspondantes) en polonais et en italien. C'est là que l'approche à la fois contrastive et traductologique trouve toute sa pertinence. Moyennant la confrontation des trois systèmes linguistiques, on découvre les spécificités idiomatiques, aussi bien formelles que sémantico-pragmatiques, dans les trois emplois respectifs des formules équivalentes, différences qui vont des simples nuances à des écarts significatifs. Si *Bon courage* et *Powodzenia!* appartiennent à un registre familier, *In bocca al lupo!* relève du registre courant ; si les formules, polonaise et italienne, sont totalement figées, il n'en est pas de même de la formule française, *Bon courage*, formule elliptique, « assez figée syntaxiquement », avec « ajout possible d'un complément avec un syntagme prépositionnel : *bon courage pour l'attente* ». On peut multiplier les exemples concernant l'ensemble des spécificités de chaque formule ; nous laissons au lecteur le plaisir de les découvrir par lui-même et d'en apprécier la saveur.

La problématique traductologique se situe en amont, lors des choix des équivalents, et en aval, dans les contenus descriptifs pour chaque formule. Par un jeu sur les deux moments de l'analyse, les auteurs, tout comme les lexicographes bilingues², posent des équivalents au niveau de l'entrée de l'article du dictionnaire (de la fiche pour cet ouvrage), et fournissent dans leurs descriptions à la fois ce qui justifie l'équivalence posée et ce qui, paradoxalement, en limite la portée, moyennant l'accumulation des traits idiomatiques³. L'on sait par ailleurs que dans la traduction, le jeu de la recherche d'équivalents dépend grandement de l'orientation de la traduction (langue de départ/ langue source → langue d'arrivée/langue-cible). Dans cet ouvrage, l'ordre de présentation (Français, Polonais, Italien), la langue de description (le français), et la rédaction des fiches par différents auteurs, contribuent amplement à la mise en saillance des contrastes.

En somme, il s'agit d'un ouvrage dont l'intérêt méthodologique est certain :

- Il illustre bien la complexité de la description des formules à dimension pragmatique⁴ ;
- Il fournit au lecteur un filtre descriptif qui croise plusieurs facettes des formules expressives ;
- Il met à l'épreuve à la fois l'approche monolingue (pour le français) et l'approche bilingue (pour le polonais et l'italien) : dans le premier cas, la réflexivité inhérente à la métalangue s'exerce dans la même langue ; dans le second, le recours à une autre langue de description dévie la réflexivité et la situe sur un plan sémiotique général ; ce qui ne manque pas d'intérêt pour le linguiste (cela lui permet entre autres de découvrir l'ensemble des décalages par rapport à l'approche monolingue et à ceux qui découlent des autres langues (la description en français du polonais et de l'italien)) ;

- L'application des mêmes filtres descriptifs permet également de dégager ce qui est partagé, et par conséquent, de bien saisir des éléments langagiers qui justifient épistémologiquement la traduction ;
- Le croisement du contrastif et de la traductologie, deux approches souvent soit confondues soit vues comme antinomiques, nécessairement à discriminer, ajouté à l'approche monolingue en regard, apporte un éclairage nouveau et précieux pour les analyses et les descriptions proposées.

Nous avons dans cet ouvrage un outil didactique précieux dans lequel les apprenants des langues étrangères peuvent puiser et apprécier la masse considérable des informations nécessaires aux emplois adéquats des formules traitées. La dimension pragmatique qui implique le rituel dans le langage a déjà donné lieu à toute une littérature linguistique, notamment en rapport avec les formules de politesse et de présentation⁵. On y décortique les cadres pragmatiques et les ingrédients qui relèvent de la posture rituelle du locuteur, qui échappe souvent aux échanges.

Étudiants, enseignants et linguistes trouvent dans cet ouvrage méthode, savoirs linguistiques et pragmatiques et, pourquoi pas, perspectives pour un travail lexicographique qui dépasse les limites des formules sélectionnées pour cet ouvrage. La méthodologie, exploitée par les lexicographes, leur apporterait des outils précieux pour une analyse fine des formules, souvent sommairement décrites, si elles ne sont pas tout simplement ignorées.

Notes

1. Fournis uniquement pour le français.
2. Cf. Giovanni Dotoli, *Le Nouveau Dictionnaire Général Bilingue*, Français-Italien, Italien-Français, Hermann, Vertige de la langue, 2020.
3. Pour l'italien-français et vice-versa, cf. le dictionnaire de G. Dotoli qui fourmille de formules et de séquences figées (Français-Italien et Italien-Français).
4. X. Blanco et S. Mejri, *Les pragmatèmes*. Classiques Garnier, 2018.
5. Notamment les travaux de C. Kerbrat-Orecchioni. Parmi les ouvrages grand public, cf. par exemple S. Mejri, *Les formules de politesse et de présentation*. Classique Garnier, Les petits guides de la langue française, *Le Monde* n° 26, 2017.

Imen Mizouri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de Sfax, Tunisie

mizourimen@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-0076-4978>



Volume 1-33 de la revue *Neophilologica. Perspectives pour la linguistique et autres études*, sous la direction de W. Banys, G. Gross et B. Smigielska, Presses de l'Université de Silésie, Katowice, 2021.

Ce numéro 33 de *Neophilologica* comporte 19 contributions aussi diverses que variées, avec une introduction de G. Gross synthétisant les 9 premiers articles dont nous faisons la présentation.

La première partie est formée de 9 articles. Des spécialistes venant de différents cadres théoriques exposent leur point de vue sur le rôle fondamental de la théorie dans les sciences du langage ; d'où les multiples références aux grands linguistes, piliers de la linguistique moderne, allant de Saussure à Chomsky en passant par Guillaume, Harris et d'autres distributionnalistes. L'école fonctionnaliste est présente à travers des références à Martinet ; s'y ajoutent les travaux en Lexique-grammaire de M. Gross effectués dans le cadre du LADL.

Les travaux s'ordonnent en fonction des différents secteurs de la discipline : phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique et lexique. Il s'agit, comme le souligne G. Gross, d'une « réflexion sur diverses voies susceptibles de concilier des objectifs théoriques indispensables avec les diverses applications auxquelles la linguistique peut donner lieu. » (p. 11).

Dans la première contribution, A. Balibar-Mrabti s'intéresse aux morphographies en français contemporain avec une focalisation particulière sur un aspect flexionnel : le duel. En passant en revue les travaux portant sur l'aspect fluctuant de la catégorie flexionnelle en temps et en personne, mais surtout en nombre, l'auteur s'inspire de la *Grammaire critique* de M. Wilmet (1997) et serre de près l'ouvrage de référence *Le nombre en français* de J. Dubois et F. Dubois-Charlier (2008) pour émettre l'hypothèse qu'au-delà de la dimension intrinsèque au système linguistique français qui oppose formellement les marques de nombre en singulier/

pluriel, il y a des formes où le duel prend sens, sans qu'il ne soit marqué. Dans une perspective d'histoire des idées linguistiques, Balibar-Mrabti retient quelques exemples comme le duel sémantique dans « Ils travaillent en *tandem* » ou les groupes appariés aux animaux « *une parade de* », ou encore les duels anatomiques « *les pieds, les oreilles* », d'autant plus que des constructions verbales ayant une interprétation duelle comme « *l'un et l'autre* » (cf. p. 22-23) dont on trouve les traces chez Riegel et al. dans *Grammaire méthodique du français* (1994 : 256) en termes de *réciprocité*. Adhérant à la thèse formulée par Dubois et Dubois-Charlier (2008 : 34) qui précisent que le nombre fait partie des « marques de cohésion phrastique », Balibar-Mrabti opte pour la promotion d'une « inventivité-nouveauté » (p.14), c'est-à-dire une dynamique constante due aux mises à jour des outils informatiques traitant la langue.

De son côté, W. Banys (p. 32) essaie de surmonter les barrières longtemps entretenues dans les travaux linguistiques entre description, avec tout ce que la théorisation demande, et l'explication qui est fonction des propriétés avancées par la théorie. Ce texte prône pour l'explication qui, au-delà de la description purement théorique, permet non seulement de mieux approfondir les analyses linguistiques, mais également de les valider. Après avoir fait le bilan, tout en tenant compte de l'idée proposée par G. Gross (2019) qui consiste à réfléchir sur les perspectives pour la linguistique, Banys soulève la question fondamentale concernant le statut scientifique ou « la scientificité » de la discipline. Il s'ensuit que faire une étude compréhensive du langage passe par trois composantes principales : une théorie, une description et des résultats, et une explication des expérimentations. Cette approche tient compte aussi bien des observations des faits pertinents que de leur analyse moyennant des éléments à la fois intérieurs et extérieurs au système.

Dans une perspective alliant linguistique formelle et approche diachronique, X. Blanco (p. 61) montre que cette convergence permet de pallier plusieurs défis aussi bien dans les travaux linguistiques que dans les descriptions littéraires. Il présente des réflexions méthodologiques qui servent aussi bien l'enseignement que la recherche langagière linguistique et littéraire. Selon Blanco, pour être un bon « spécialiste de langue » (p. 62), il faut avoir une formation en grammaire historique, en linguistique diachronique et en analyse des textes médiévaux. Chaque partie est argumentée par un nombre d'exemples en français médiéval, avec leurs équivalents contemporains. Au moyen d'exemples de verbes de réalisation, de verbes supports, de collocations intensives, de pragmatèmes, etc., l'auteur montre comment une méthodologie d'analyse linguistique formelle, particulièrement l'approche du Lexique-Grammaire transmise au LDI, peut être appliquée à la description du français médiéval qu'à la problématique de la traduction entre celui-ci et la langue de nos jours.

La contribution de P. Blumenthal (p. 82) comporte des éléments de réponse à une question principale : « Dans quelle mesure la complexité sémantique de certains mots véhicule-t-elle une connaissance du monde extralinguistique ? ». Pour y répondre, Blumenthal étudie la relation entre les types de complexité et les connaissances dans différents domaines. Dans la perspective d'une « collaboration interdisciplinaire » intensifiée, l'auteur émet l'hypothèse que la connectivité des mots favorise la cohérence textuelle. Pour valider sa thèse, il procède à une étude de cas à travers l'analyse de la structuration de la complexité allant du mot au texte. La comparaison des mots du *Petit Robert* à leurs équivalents allemands montre qu'ils sont désormais des « réservoirs d'informations à usages multiples » (p. 94), d'où leur complexité. Ainsi la complexité des unités lexicales, qu'elles soient mono- ou polylexicales, génère-t-elle des connaissances pouvant contribuer à la cohérence du texte. Deux types de complexité sont retenus : le premier, sémantique, dépend de la connexité et de la cohérence textuelle ; le second, extralinguistique, dépend de la réalité extralinguistique, c'est-à-dire des connaissances.

L'importance de la conceptualisation dans la théorisation de chaque discipline est mise en valeur par J.-P. Declès qui, dans la perspective de « mathématiser les concepts de la linguistique » (p. 103), et devant la confusion des emplois des termes et les imprécisions qui en découlent, s'interroge sur les formalismes qu'offre la logique et qui seraient capables de représenter convenablement la sémantique véhiculée par les langues. Declès explique que « pour que la linguistique atteigne l'état d'une science galiléenne, elle doit expliciter les changements entre niveaux de représentation, depuis les organisations superficielles jusqu'aux représentations sémantiques globales des énoncés, en passant par des niveaux intermédiaires. » (p. 105). Ainsi délimiter un concept qui porte sur des objets n'est-il rien d'autre que le travailler afin de préconiser son *intension* et son *extension*, pour engendrer, par la suite, grâce à des « opérations de détermination » son *étendue*. (p. 106).

G. Gross réfute fortement l'idée du cloisonnement entre les différents secteurs de l'analyse linguistique au profit d'une analyse qui préconise avant tout toutes les branches de la discipline permettant l'analyse des différentes composantes de la phrase. En soulignant l'importance des fondements théoriques, Gross propose des perspectives susceptibles de faire progresser la linguistique, et ce en montrant comment la recherche peut évoluer lors des différentes étapes des travaux. L'examen des dictionnaires classiques, associés aux outils théoriques du LADL et leur apport fondamental dans la description linguistique, permettent de promouvoir des perspectives de recherches qui allient l'exigence théorique et l'utilité descriptive. À travers la multiplication de descriptions, notamment le recensement des différents emplois du prédicat *regard*, en application de la notion de classe d'objets, Gross donne une grille d'analyse pour le traitement automatique. Il conclut qu'« aucune description sérieuse et reproductible n'est possible en dehors d'une théorie. » (p. 154).

Comme l'indique son titre, l'article de C. Muller (p. 157) dresse un bilan de ses travaux qui portent principalement sur la question de la négation, des niveaux de la phrase et de la structure interne des SN ; trois domaines qui structurent cet état des lieux que Muller, dans une vision rétrospective, qualifie de « parcellaire » (p.158). Il n'est pas sans intérêt de rappeler l'apport des travaux de Muller sur la négation. S'agissant de la dimension interactive et combinatoire entre la négation et les autres constituants prédicatifs de l'énoncé, Muller précise qu'« on ne peut pas déduire de la syntaxe ou de la compositionnalité ou de la pragmatique des domaines lexicaux des règles stables et générales, hors contexte, d'interprétation « positive » des énoncés négatifs » (p. 164). Prenant comme assise théorique les travaux de M. Gross et du *Lexique-Grammaire*, il préconise que l'analyse grammaticale concerne plutôt les structures de la phrase dans une approche contrastive mettant en jeu plusieurs langues. C'est ce cadre qui lui permet de procéder à une analyse généralisante de cas.

Pour ce qui est de la détermination nominale, une focalisation particulière est faite sur les indéfinis et les partitifs. Grâce à la finesse de ses analyses, Muller ouvre la voie à des jeunes chercheurs pour affiner davantage certains aspects linguistiques des trois problématiques évoquées, restant jusqu'à présent lacunaires.

J.-A. Pascual puise dans les travaux philologiques et, plus précisément, dans le cadre de l'histoire des langues pour examiner la forme codifiée des textes. En se basant sur des exemples tirés de l'espagnol, il explique comment l'histoire du lexique, notamment avec la croissance des données, procède par regroupement de plusieurs modèles pour faciliter le classement des exemples. La distance entre les données pourrait être temporelle, spatiale ou les deux en même temps ; c'est pourquoi l'auteur opte pour le croisement de schémas organisateurs. Toutefois, certains exemples échappent à ces schémas ; tel est le cas des néologismes qui font des sauts dans les zones discontinues aussi bien temporelles que spatiales, ou encore de ce que l'auteur appelle «*des voix isolées*» ; ce qui complique leur numérisation et, par conséquent, leur traitement automatique, et produit des « anomalies chronologiques ».

À travers des questionnements portant sur la valence, M. Prandi (p. 201) dresse une batterie de critères formels et conceptuels permettant de spécifier le codage d'un énoncé, ou ce qu'il appelle « phrase-modèle », impacté par l'interaction communicative. Est considérée comme phrase-modèle : « une phrase nucléaire qui, à côté d'un prédicateur, et notamment d'un verbe, contient toutes et seules les structures fonctionnelles à l'idéation d'un procès » (p. 206). Prandi pointe les difficultés que l'on rencontre dans la description de la valence des verbes, notamment dans la distinction entre arguments, adverbes, attributs essentiels et marges, d'une part, et dans la hiérarchisation des marges, de l'autre. C'est grâce à l'analyse conceptuelle fondée sur des critères d'« intégrité » du procès et de « cohérence des marges » que l'on peut

déterminer la structure d'une phrase-modèle. Il s'avère que la structuration syntaxique de chaque phrase contient un noyau formé par des relations grammaticales formelles, entouré par différentes couches de formes d'expressions dont la structure est motivée par le contenu des relations conceptuelles exprimées. (p. 207).

Tous ces textes témoignent de près ou de loin de l'amitié qui unit les contributeurs à G. Gross qui les a encouragés à réfléchir et à promouvoir l'avenir de la linguistique, discipline qu'il n'a pas arrêté de cultiver avec autant d'exigence théorique que de discipline analytique ; ses travaux en sont le meilleur témoin. Un bel hommage au linguiste qui fédère autour de lui tant de compétences pour un objectif commun, consolider les acquis de la linguistique moderne !

Imen Mizouri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de Sfax, Tunisie

mizourimen@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-0076-4978>

Retour à l'analyse logique. Marc Wilmet, Classiques Garnier, Collection « Domaines linguistiques » n°16, Série « Grammaires et représentations de la langue », 2020.

C'est un ouvrage posthume de l'éminent linguiste Marc Wilmet, réuni et préfacé par les soins de sa femme Anne-Rosine Delbart qui le considère comme le « testament linguistique de Marc » (p. 8). Il est publié chez *Classiques Garnier*, dans la série « Grammaires et représentations de la langue » de la collection « Domaines linguistiques » dirigée par Franck Neveu. Il s'agit particulièrement de revisiter la notion de phrase comme cadre élémentaire de l'analyse grammaticale.

Ce livre de 204 pages est un manuel à vocation empirique et pédagogique à la fois ; il s'inscrit dans la continuité des travaux de Wilmet. Il comporte cinq chapitres dont les trois premiers portent sur la recherche linguistique : *la phrase* (chapitre 1), *les mots* (chapitre 2) et *les syntagmes* (chapitre 3); les deux suivants concernent des cas problématiques (chapitre 4) et des illustrations par des exemples littéraires (chapitre 5).

Le premier chapitre est consacré à l'exploration de la dimension analytique de la phrase. Cette notion problématique échappe à toute convention, que ce soit au niveau syntaxique, étant « l'idée d'un réseau fini de dépendances », sémantique en montrant le « mirage du « sens complet » que suffit à dissiper le premier déictique ou le premier pronom anaphorique ou cataphorique venus », ou phonétique en incarnant le « mythe d'une intonation stéréotypée « avec montée initiale et descente finale » » (p. 21). D'autant plus qu'aujourd'hui, avec les travaux portant sur le français parlé, la réalité de la *phrase graphique* est mise en doute¹.

Face à ce flottement, Wilmet met au point des définitions assez rigoureuses avec, à chaque fois, des exemples à l'appui. Nous en retenons, par exemple, la définition de la *phrase graphique* : « Une phrase graphique (notée Σ 'sigma' symbolisant une

somme) se constitue de la séquence de mots qui remplit l'intervalle d'une majuscule initiale à un point final. » (p. 22). Sous réserve de la fluctuation de la ponctuation en français, Wilmet opte pour une dichotomie lui permettant de redresser une délimitation plus fine : il distingue *phrase unique* et *phrase multiple* : « la phrase graphique Σ est une phrase unique aussi longtemps qu'elle ne juxtapose ou ne coordonne pas en une phrase multiple (notée Π 'pi') un chapelet de phrases composantes $1^\circ P$, $2^\circ P$, $3^\circ P$... dont la somme égale Σ . » (p. 23). L'analyse des exemples permet de distinguer une variété de *phrases multiples* qui emboîtent à l'une de leurs composantes un bloc indifféremment constitué d'une phrase unique, d'une phrase multiple ou de plusieurs phrases, appelée *phrase gigogne* (marquée par le symbole de la gravité, le losange $\diamond$).

Une analyse détaillée d'une batterie d'exemples amène l'auteur à une deuxième binarité : *phrase simple* et *phrase complexe*. Pour Wilmet, l'appellation d'inspiration logique de *proposition* par les grammaires traditionnelles n'est pas toujours pertinente, notamment en ce qui concerne leur énumération en *propositions indépendantes*, *propositions principales* et *propositions subordonnées*. Il montre que les étiquettes de *principale* et de *subordonnée* sont « trompeuses » (p. 24), d'où une autre subdivision : celle de phrase *simple* (« l'ex-« proposition indépendante » ») vs la phrase *complexe* qui insère une ou plusieurs « sous-phrases » (« les ex-« propositions subordonnées » »), à une *phrase matrice* (« l'ex-« proposition principale » »). L'introduction d'une sous phrase dans la matrice (notée par le symbole Δ 'delta') peut se faire soit par enchâssement, soit par incision.

Cela donne suite à une dernière bifurcation faite dans ce chapitre : *énonciation* et *énoncé*. Si l'*énonciation* est « l'enveloppe ou le contenant de la phrase » (p. 27), l'*énoncé* en est « le contenu » (*Ibid*). Ainsi l'énonciation met-elle en œuvre les trois éléments définitoires de toute situation d'énonciation : la *personne*, le *temps* et la *modalité*. Quant à l'*énoncé*, il est une prédication à deux piliers empruntés à la grammaire du Port Royal : le *thème* et le *rhème*. Cela ouvre la voie à une typologie de prédictions.

Face aux différents modèles de prédictions proposés, Wilmet procède à une typologie basée essentiellement sur le rappel de ce qui a été élaboré dans le cadre des principales approches linguistiques : la psychomécanique de Guillaume, le fonctionnalisme de Martinet, le distributionnalisme de Bloomfield et Harris, etc. La première distinction est celle de *prédication première* et *prédication seconde*. Dans la *prédication première*, un découpage est établi entre *prédication ouverte*, celle qui « exhibe ses termes » (p. 32), et *prédication fermée*, c'est-à-dire « opaque et dissimulant ses termes » (*Ibid*). La *prédication seconde* est « greffée sur la prédication première » (p. 35) ; elle comporte le rhème, l'*apposition*, et le thème, l'*apposé*.

Étant bien conscient de la confusion que pourrait apporter la prolifération terminologique, Wilmet conclut ce chapitre en convoyant le lecteur vers la stipulation de la définition de la phrase qu'il a déjà donnée dans *Grammaire critique du français* (1997) : « On appelle phrase (abréviation P) la première séquence quelconque de mots née de la réunion d'une énonciation et d'un énoncé qui ne laisse en dehors d'elle que le vide ou les mots d'un autre énoncé. » (p. 38).

Le second chapitre, *les mots*, se voit enrichi sur près de 17 pages (p. 41-57) d'un examen critique des classes de mots, suivi d'une étude des catégories de la conjugaison, à savoir le *mode*, le *temps* et l'*aspect* qui, selon Wilmet, « achèvent d'assurer l'ancrage énonciatif de l'énoncé » (p. 49). Partant du principe que « l'analyse logique, partant d'une phrase graphique, n'aura ou n'aurait non plus à se préoccuper à l'arrivée que de mots graphiques, repérables aux blancs qui les encadrent, des mots « pour l'œil », ni « pour l'oreille » [...], ni « pour le sens » [...] » (p. 41), Wilmet survole l'histoire des classifications de mots de même nature dans le système linguistique français depuis Platon, passant par le Moyen-Âge, jusqu'aux grammaires contemporaines. Il en retient 8 catégories : 4 espèces de mots variables et 4 de mots invariables. Pour les mots variables, il s'agit du nom (ou substantif), de l'adjectif (« un satellite du nom »), du pronom (« un substitut ou représentant du nom »), et du verbe. Les mots invariables comportent l'adverbe, la préposition, la conjonction (« éventuellement doublée en conjonction « de coordination » et conjonction « de subordination ») et l'interjection. S'y ajoutent des « prétendants épisodiques » : le passé simple (« à cheval sur l'adjectif et le verbe »), l'article (« rentré en grâce après son éviction mais revoué au purgatoire »), le déterminant (« exporté de la grammaire américaine ») et l'introducteur (classe inventée par A. Goosse dans *Bon Usage* 1986).

Toutefois, l'auteur montre que ces catégories ne font pas l'objet d'un consensus chez les grammairiens. Pour combler ces irrégularités, Wilmet se réfère au dispositif d'*incidence* de Guillaume qui fait qu'un *apport* se rapporte à un *support*. Suivant ce critère, il répartit les classes de mots en quatre catégories : le nom, l'adjectif, le verbe, et le connectif. Cette dernière catégorie regroupe des mots de nature hétérogène comme des prépositions et des conjonctions, leur extension étant « bimédiate », (p. 46) ; ce qui n'est pas le cas pour le nom qui est d'une extension immédiate, ni encore de l'adjectif ou du verbe, qui sont, par nature, d'extension « médiate ».

Quant aux catégories respectives de pronom, d'adverbe et d'interjection, elles sont exclues selon le critère appliqué pour être remplacées, comme le mentionne Wilmet, sans en donner plus d'explication : « Au total, nous gardons les quatre classes du nom, de l'adjectif, du verbe, du connectif et, en lieu et place des prétendues classes pronom, adverbe et interjection, nous intronisons des syntagmes nominaux synthétiques (abréviation PRO), des syntagmes prépositionnels synthétiques (abréviation ADV) et des phrases synthétiques (abréviation INTER). » (p. 48).

Pour ce qui est des catégories de la conjugaison, l'auteur les regroupe en trois : le mode, le temps et l'aspect. Les modes sont résumés comme suit : « [...] des six modes qu'alignent les grammaires scolaires : indicatif, conditionnel, subjonctif, impératif, infinitif, participe, on est fondé à en éliminer deux (le conditionnel et l'impératif) et à réunir l'infinitif et le participe au sein d'un mode impersonnel. » (p. 51).

Chaque forme verbale peut, suivant son emploi, être dotée d'un temps incident, adjacent, décadent, prospectif ou rétrospectif. Les analyses des formes verbales simples ou composées, inspirées de la *chronogénèse* ou « formation dans l'esprit de l'image-temps » (Guillaume, 1929) sont récapitulées dans des tableaux figurant dans les pages 52 -55.

Quant au troisième et dernier type de la conjugaison, l'aspect, il est conçu uniquement dans sa dimension grammaticale, laissant de côté l'aspect lexical. Trois types d'aspects sont répertoriés : s'il est extérieur au procès, l'aspect peut être *global* ou *sécant* ; s'il est intérieur au procès, on parle d'aspect *excursif* ou d'aspect *précursif* ; ajoutons à cela l'aspect *bisexcursif* qui marque le double dépassement du procès.

À la fin de ce deuxième chapitre, Wilmet émet l'hypothèse que *l'incidence* est productrice de fonctions, étant donné qu'elle rejoint « l'ensemble des êtres du monde (le *support*) auxquels un mot (l'*apport*) est applicable » (p. 45). Cette introduction de la dimension lexicale, qui permet d'appréhender en détail et sur un spectre élargi la nature ondoyante et diverse du support virtuel ou prédicatif du matériel linguistique, c'est-à-dire du lexique, s'accompagne d'une remise en question de la nature des classements des unités linguistiques. C'est dans cette perspective que Wilmet suggère quelques ajustements théoriques susceptibles d'apporter des potentialités nouvelles, et, corrélativement, d'en consolider certaines facettes. Pour ce faire, il consacre le troisième chapitre au syntagme (p. 59-80), avec tout ce que ce phénomène manifeste de complexité et de variabilité du sens lexical.

Faisant confusion avec *groupe*, *bloc*, *resserrement*, *constitution*, le *syntagme* est défini comme suit : « On désigne par syntagme une réunion organique de vocables autour d'un mot faisant figure, au choix, de tête, de centre, de foyer, d'axe ou - probablement le plus adéquat - de noyau. » (p. 60). Dans ce sens, trois types de syntagmes sont retenus : *syntagme nominal*, *syntagme adjectival* et *syntagme verbal*. Les syntagmes nominaux sont répartis en quatre classes déjà mentionnées au deuxième chapitre : le nom, l'adjectif, le verbe et le connectif. À ceux-ci se rattachent les syntagmes prépositionnels. Le noyau nominal est primordialement un nom, il peut être d'« extension originellement médiate » (*une fille courageuse*) ou « bimédiate » (*l'un et l'autre*). Pour les déterminants qui déterminent le NN (Noyau Nominal), ils sont répartis en trois catégories : *quantifiants*, *qualifiants* et *quantiquantifiants*. Pour chaque catégorie,

Wilmet donne plusieurs exemples, qu'ils soient simples ou composés, intrinsèques ou extrinsèques, relationnels ou comparatifs synthétiques, ordinaux ou multiplicatifs, etc.

Le syntagme adjectival est composé d'un noyau adjectival et de « compléments de l'adjectif ». Le noyau adjectival permet au syntagme de remplir une fonction d'épithète, de déterminant qualifiant, d'attribut ou d'apposition.

Le syntagme verbal se constitue d'un noyau verbal et d'un ou plusieurs « compléments du verbe ». Ces derniers sont divisés en *compléments nucléaires* et *compléments linéaires*. Les premiers ont leur incidence au noyau verbal ou au groupe verbal que le noyau forme avec un premier complément nucléaire ; ils correspondent à ce qu'on appelle communément complément direct et indirect. Le point d'incidence des seconds déborde du noyau verbal ou du groupe verbal. Ceux-ci comportent les compléments de second ordre ou les compléments circonstanciels qui font l'objet d'une analyse fine.

Afin de rendre compte de toutes les configurations possibles des syntagmes, Wilmet inventorie trois fonctions fondamentales : la fonction prédicative, la fonction déterminative et la fonction complétive. Etant conscient des difficultés et ne s'en lassant jamais de « se débattre avec les analyses de l'une ou l'autre phrase littéraire » (préface, p. 1), M. Wilmet consacre le 4^e chapitre à l'« *étude de cas* », c'est-à-dire l'analyse d'une cinquantaine de phrases de difficulté croissante ou graduée, suivie en guise d'épreuve, d'expérimentation, une fois la méthode mise en place, d'une mosaïque hétérogène de complications.

L'objectif de Wilmet dans ce chapitre est double : il s'agit, d'un côté, d'« ébranler le défaitisme des spécialistes de la grammaire scolaire » (p. 81) et de « s'inscrire en faux contre la casuistique » (*Ibid*), de l'autre. Tout en variant les exemples forgés et les exemples cités des grammairiens ou empruntés à la littérature, il essaie de s'inspirer des méthodes d'analyse grammaticale anciennes et de proposer des descriptions novatrices de la phrase, qu'elle soit simple, complexe ou multiple, des syntagmes et des mots préconisés dans les trois premiers chapitres.

Les étapes de l'analyse sont récapitulées aux pages 82 et 83 en neuf points, allant de la comptabilisation moyennant les phrases graphiques jusqu'à l'analyse des « reliquats ». Si Wilmet appelle ce chapitre « *Etude de cas* », c'est parce qu'il y fait une exploration approfondie et diligente. Ayant bien conscience que « la science grammaticale vit de perplexité autant que de certitudes », plus de nouvelles phrases confrontent l'analyste à de nouveaux défis, plus le recours à la théorie lui offre le moyen de se dépêtrer.

Le 5^e chapitre, *Illustrations littéraires* (p. 141-192), comporte un éventail de textes, ou plutôt d'extraits choisis essentiellement pour deux points : leur qualité esthétique et leur construction grammaticale. Avec de belles illustrations de De Ronsard, avec

des sonnets de Corneille, La légende des siècles de V. Hugo, ce chapitre est destiné à vérifier si « l'analyse linguistique est nécessaire... et suffisante pour mettre en valeur la beauté d'un véritable texte littéraire » (Henry, 1960 : 165), ce qui rejoint le point de vue tesnièreien. Il s'agit d'un examen minutieux de choix grammaticaux où coexistent plusieurs interprétations qui, de surcroît, sont en évolution. C'est l'innovation de l'analyse qui retient toute notre attention ; ce qui se traduit matériellement par des usages typographiques spécifiques, notamment le recours aux abréviations, aux signes conventionnels et aux symboles (cf. p. 84). Une des fonctions fondamentales des symboles et des siglaisons est de signaler ces cas particuliers d'ambiguïté interprétative que Wilmet indique lui-même : « Aux vers 1 et 3, on s'interrogera sur un éventuel rôle grammatical des tirets » (p. 183). Le chapitre n'a pas de conclusion. Il laisse la porte ouverte devant d'autres analyses.

On trouvera à la fin de ce volume une précieuse « mise au point ». Développée sur cinq pages, elle vient étayer les divisions en chapitres avec une palette de détails. Dans une tentative de caractérisation des constructions grammaticales, Wilmet remet en question certains critères traditionnels d'analyse grammaticale et d'identification des liens formant la combinaison des phrases complexes.

Dans une démarche ouverte et intégrative, cette manière de procéder ouvre de nouvelles perspectives devant le renouvellement théorique des travaux en linguistique. Comme il ne nous appartient pas de commenter cet aspect, nous retenons, parmi les axes à développer :

- la relation entre formation grammaticale et contenus sémantiques ;
- les cadres prédicatifs ;
- l'analyse prédicative qui fait que plus on avance, plus les schèmes inférentiels se multiplient et se densifient.

Pour Wilmet : « Une bonne définition doit impérativement remplir deux exigences : *primo*, convenir à tout ce qu'elle prétend définir ; *secundo*, ne convenir à rien d'autre que ce qu'elle prétend définir » (Chapitre 2 : 44). Cette invitation à la rigueur dans la démarche sera bien précieuse dans l'enseignement de la langue et dans la recherche linguistique ; ce qui répond au vœu de Marc Wilmet dans cet ouvrage ultime qui vient boucler une productivité qui a marqué des générations de linguistes.

Note

1. Cf. les travaux du groupe aixois piloté par C. Blanche-Benveniste ou encore ceux du groupe de Fribourg autour de A. Berrondonner et J.-M. Béguelin.

Imen Mizouri

Université Sorbonne Paris Nord, France / Université de Sfax, Tunisie

mizourimen@yahoo.com

<https://orcid.org/0000-0003-0076-4978>



Numéro 1 - 2022 de la revue *Le français moderne* 2022, dirigé par Véronique Magri, CILF, Paris. *Nouvelles textualités ?*

Le passage de la fixité du papier à la dynamique du numérique marque l'avènement de nouvelles textualités qui ébranlent les descriptions du texte, au cœur du débat linguistique depuis des décennies. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce numéro du *Français Moderne*, dirigé par Véronique Magri, où, dès le titre, se pose la question principale : *nouvelles textualités ?* S'inspirant de l'intitulé de J.-M. Adam (2015)¹, l'enjeu fondamental est comment *faire texte*. Cette requête mérite de nouveaux outils ainsi que de nouvelles perspectives permettant de mieux l'envisager.

La question posée dans l'intitulé encapsule toute la problématique prédominante aussi bien en linguistique que dans d'autres domaines connexes. Les chercheurs essaient de combler le hiatus entre l'herméneutique du texte et sa digitalisation qui rompt avec son rattachement. Les huit contributions, aussi riches que variées, sont suivies de deux hommages à deux feu-linguistes : le premier *in Memoriam*, consacré à la Professeuse Maria Gabriella Adamo (1942-2021), est soigneusement signé par ses collègues et amis F. Berlan, C. Fuchs et O. Soutet où ils louent sa belle carrière et sa contribution incontournable notamment dans l'étude de la synonymie italo-française. Dans le second, dédié à Margarita Sabanéeva (1932-2019), Z. Geylikman, E. Nikitina et M. Solovieva montrent leur admiration devant sa carrière pédagogique et leur reconnaissance envers « son intellectualité si pétersbourgeoise ».

Avec la pluralité des approches, notamment la sémantique de corpus, la linguistique textuelle, la linguistique de corpus, l'avènement des Big Data textuelles et l'explosion de la puissance de calcul, le point commun de toutes les contributions est de poser de manière inédite les conceptions nouvelles de l'unité *texte*. L'enjeu principal étant d'en situer l'évolution, comme le souligne si bien la coordinatrice, à travers la création d'un nouvel « espace non plus métrique, mais

topographique », les articles peuvent être ramenés à trois aspects : les questions épistémologiques, les formes hybrides et l'incidence du numérique sur le texte.

Le débat autour des questions épistémologiques et phénoménologiques qui consiste à se demander comment les nouvelles technologies contribuent à faire émerger une forme textuelle inédite est mis en exergue par V. Magri qui dresse le bilan par le biais d'une interrogation qui transcende tout le numéro : « *A l'ère du numérique, que reste-t-il du texte ?* » (p. 3). En ouvrant la voie à de nouvelles perspectives, Magri situe l'évolution pour décrire ce nouvel objet d'étude hybride qui réunit la part linguistique et la part technique, en pointant du doigt le flou conceptuel et le foisonnement terminologique qui affluent autour de l'entité *texte*. Ainsi pourrions-nous citer le néologisme *textiel*, contraction de texte et de logiciel, ou des séquences comme *textualités numériques*, *nouvelles textualités*, etc. Face à ce flottement, Magri fait la synthèse de toutes les contributions et pose un prototype de *texte* variable et multiforme à la fois, ce qui génère, selon J.-M. Adam, de nouvelles formes de *textualité*. La catégorisation est ainsi graduelle, d'où les niveaux micro-, méso- et macro-textuels, la linéarité et la séquentialité, la réticularité, l'ouverture infinie, etc.

C. de Bary (p.13) plaide pour une approche culturelle des textualités, en parlant de l'*Oulipo*, un groupe présenté au séminaire de Linguistique quantitative de J. Favard (1964) qui est souvent cité pour sa contribution à l'émergence de nouvelles formes de textualités numériques et à la définition de la littérature générative informatique. Cette tentative de modélisation linguistique a pour but de générer des textes. L'*Oulipo* a moins anticipé de nouvelles textualités qu'il n'a participé des mutations culturelles plus générales, et ce grâce à son intérêt pour toutes les formes d'écrits comme pour toutes les cultures, à commencer par la culture mathématique.

Outre l'analyse matricielle, entamée avec les poèmes de Queneau, d'autres réalisations suivent cette expérimentation. On peut citer, entre autres, les « aphorismes artificiels » de M. Bénabou et « prose et combinatoire » de P. Braffort, présentés dans l'Atlas de littérature potentielle (1981). Les premiers générateurs textuels s'appuient sur la combinatoire. La contribution de l'*Oulipo* à l'invention de la littérature générative ne résulte donc pas seulement de son intérêt pour l'informatique, mais de son « idée initiale » : « L'idée d'injecter des notions mathématiques inédites dans la création romanesque », comme le dit le co-fondateur François Le Lionnais (cité p. 16). Ce groupe a donné lieu à une création récente, l'*Alamo* (1981) qui poursuit désormais les objectifs du groupe, avec la différence de montrer que l'informatique n'est plus centrale.

S'inscrivant dans la thèse TAC (la technique comme anthropologiquement constitutive), S. Bouchardon et M. Riguet (p. 43) émettent l'hypothèse que tout nouveau support technique transforme la lecture. En rompant avec une vision formaliste pour

mieux saisir les dynamiques internes, cette étude se propose d'interroger le texte numérique par la voie de l'écriture en mouvement. Pour cette question, trois pistes sont envisagées : le texte comme tissage à l'aune de nouvelles créations de « littérature numérique », les dimensions multiples de ce genre de texte et le texte comme trame de matériaux polysémiotiques.

Pour ce qui est de la première piste, il est question de concevoir le texte comme un « objet complexe qui engage le point de vue sémiotique » (p. 44). Ainsi appréhender le tissage *techno-polysémiotique* ne serait-il pas finalement une façon d'admettre le texte comme un tissu *multimédia* dont les matériaux sont enchaînés comme des *flux*, c'est-à-dire comme des éléments mouvants qui entretiennent des relations sous-jacentes. La deuxième piste concerne plutôt l'hybridité du texte numérique qui se caractérise par sa dynamique, d'où l'émergence de « petites formes » comme le champ de recherche, les liens hypertextes, les nuages de mots, etc. Cela permet de penser l'enchevêtrement des différentes strates textuelles d'une œuvre numérique disposant de différentes formes multimodales de textualité : sonore, visuelle, scripturale, etc. Le texte entier se révèle donc dans un maillage étroit entre plusieurs couches textuelles et dans les mouvements profonds qui le traversent. Pour la troisième piste, les auteurs entendent le *texte-tissu* comme un processus qui porte non seulement l'ensemble de matériaux hybrides, mais aussi le mouvement qui les assemble et les fait parler, c'est-à-dire « le geste d'écriture qui leur donne forme » (p. 51). Il s'agit de mettre l'accent sur les forces internes, dynamiques et constitutives d'une textualité qui se donne par le mouvement.

La convergence de ces trois dimensions permet de penser les *textualités numériques* par leur ouverture et leur mouvement comme une toile de formes stratifiées s'inscrivant dans un mouvement intérieur qui les génère comme un processus ouvert et évolutif.

Le deuxième volet de ce numéro concerne la bipartition entre écrit et oral ou, plus généralement, les formes hybrides. Trois textes sont retenus : celui de Colas-Blaise sur *les nouvelles textualités*, l'*autorité* de Maingueneau et *le thread* par Longhi.

Dans son étude, M. Colas-Blaise (p. 29) expose les fondements d'une réflexion sur les textualités numériques qui, plutôt que d'en envisager la dissolution, montre comment certaines propriétés (*hypertextualité*, *délinéarisation*, *logique argumentative*, *pluri-sémioticité*, *technogénéricité*, etc.) sont obtenues par conversion à partir des textualités non numériques. Une double étude de cas, mettant en regard un texte imprimé qui mime les textualités numériques et un écrit numérique, permet à l'auteur de vérifier ces propriétés et de mettre l'accent plus particulièrement sur une double dynamique analeptique et proleptique ainsi que sur le statut d'une part de l'auteur, et d'autre part d'une source numérique énonciative plurielle modifiant le rapport au savoir.

Dans une perspective sémio-linguistique, la notion de *textualité numérique* est interrogée à la lumière de la réticularité, à l'aune de laquelle peuvent se mesurer les degrés de refonte de sujet et de subjectivité, d'identité, de style et de forme. Colas-Blaise remet en question la légitimité de l'appellation texte « numérique ». Face aux positions mitigées des uns et des autres, - les uns qui parlent de « dissolution du texte numérique, de la décontextualisation, de l'infinitude, de l'immatérialité et de l'absence d'énonciateur (cf. Simone, 2012), les autres qui ne considèrent pas le texte numérique comme un genre textuel -, la « révolution numérique » invite à réinterroger certains acquis qui portent essentiellement sur les constats d'homogénéité/ hétérogénéité, de simplicité/ complexité, d'unicité/ multiplicité, de stabilisation/ flux, etc. La rupture provoquée par cette révolution donne lieu à un double déplacement conceptuel, en direction d'abord d'un réseau en partie autorégulé, et par la suite d'une ouverture sur des trajectoires socio-numériques. Tout comme le texte non numérique, qui se caractérise essentiellement par un tout de sens qui ne se résume pas à une successivité de phrases isolées mais qui requiert des pans textuels, des segmentations mais aussi des opérations de liage aux niveaux micro-, méso- et macro-textuels (cf. J.-M. Adam, 2006), la mise en forme de la « textualité » numérique et de l'éditionnalisation permet l'examen des formes de mutations à partir des écrits d'Eric Sardin. Colas-Blaise montre comment les symboles, les flèches et toutes les formes multicodeques miment la progression thématique textuelle. Elle conclut que « les nouvelles textualités ne *supplantent* pas les textualités non numériques, ne les balayent pas, mais expérimentent des formes inédites de cohabitation en production et en réception » (p. 30).

Cette défamiliarisation qui touche l'expérience gestuelle inhérente à la lecture et à l'écriture approche les nouvelles textualités sous l'angle de deux principes de rationalité : la pensée réticulaire qui constitue un principe explicatif satisfaisant et la profondeur chaotique qui sous-tend des formes d'écritures spécifiques. Cela donne l'impression de strates de profondeur ou d'une logique « tourbillonnaire », le texte étant potentialisé, c'est-à-dire relégué au second plan où il entre en résonance avec le texte « réalisé » (p. 36). Ainsi la révolution concerne-t-elle plutôt, pour l'auteur du moins, des adaptations ou des intégrations dans le système au profit des ruptures ou des discontinuités. Ce n'est ainsi qu'une manière inédite de construire la textualité.

Dans son article « Autorité constitutive du texte » (p. 64), D. Maingueneau aborde la problématique de « l'effritement de l'autorité du texte » à travers la pratique du commentaire. Il souligne l'écart entre « texte » et « webtexte », ce double décentrement qui fait du webtexte un carrefour et un objet manipulable à la fois.

Pour établir la distinction entre *texte* et *textiel*, plusieurs dichotomies se mettent en place, notamment celles de *texte/ textualité*, *discours vernaculaire/ discours*

institutionnel, etc. L'étude d'un article commenté, paru dans le *Figaro* et qui récapitule une enquête réalisée par l'*IFOP*, met en saillance le contraste entre l'unicité de l'auteur et la pluralité ouverte des commentateurs qui « forment des agrégats de pseudonymes sans ancrage » (p. 69), d'où la dissymétrie entre le dévoilé et les masqués, le connu et les inconnus ou les meutes. Le webtexte est lui-même entouré de webtextes « approximatifs » qui entretiennent une relation problématique avec la norme, tant sur le plan de l'orthographe que sur celui de l'expression. Maingueneau remet en question la textualité de ce genre d'articles, ce qui favorise « l'apparition d'énoncés qui entretiennent un rapport doublement problématique à la textualité du texte » (p.71-72). Cela va sans dire que bien que le texte s'éloigne de sa configuration principale, ou comme l'exprime Adam « texte soluble dans le textiel », il y reste des vestiges.

La problématique des discours numériques, plus particulièrement des *tweets* et des *threads* au regard de leur textualité et textualisation, est exposée dans l'article « Le thread, un texte cousu de fil numérique » (p. 107) où J. Longhi traite la question des dispositifs de production, notamment celle des threads, en cherchant à en décrire les pratiques, les projets d'écriture et les enjeux pragmatiques. L'auteur montre comment le statut du texte change profondément à cause de l'impact des technologies numériques. L'enjeu consiste donc à recomposer le thread en un texte pour « le lire en entier de façon claire ». Les différentes caractéristiques, à savoir la longueur, la séquentialité et la lecture unifiée, interrogent sur la caractérisation linguistique de ce nouvel objet sémiotique et textuel et sur le statut à lui accorder notamment du point de vue textuel, générique et discursif. Pour Longhi, concevoir le thread en tant que pratique située dans un environnement numérique selon un certain contexte socio-discursif et technologique permet de prendre en compte sa dimension langagière mais aussi socio-numérique. En se référant au principe de « multiplicité et d'emboîtement des échelles » (P. Lévy, 1991 : 66) qui fait que l'hypertexte s'organise sur un mode « fractal », Longhi procède à une analyse quantifiée pour montrer que le thread a la capacité de se métamorphoser et, par conséquent, d'évoluer pour acquérir le rang de texte composite ayant un statut particulier, à la fois « tout et somme des parties », « assemblage de fils et tissu » (p. 132).

La troisième partie de ce numéro comporte les études qui traitent, d'une manière ou d'une autre, de l'incidence de la technologie sur le texte. Il s'agit d'abord de la contribution de D. Mayaffre et L. Vanni (p.135), intitulée « *texte profond. Textualité et deep learning* », qui propose une vulgarisation du deep learning du côté de la linguistique textuelle. Les auteurs reviennent, à la lumière du numérique, sur quelques notions fondamentales comme la *textualité*, l'*intertextualité* ou le *cercle herméneutique* dans la sémantique de corpus. En se positionnant du côté de l'interprétant, ils interrogent la lecture et plus précisément la lecture numérique contemporaine, les lectures

des textes que proposent les ordinateurs via l'IA et sa contribution à « fabriquer des textes » inédits. En partant de la constatation que la machine lit des textes avec une « acuité qui n'a pas la pertinence de la lecture humaine bien sûr, mais possède sa logique mécanique » (p. 135), les auteurs montrent que les logiciels lisent et classent, parfois de manière plus systématique que l'esprit humain, le vocabulaire exhaustif de Shakespeare, les segments répétés de de Gaulle ou les paragraphes de Proust. Cela permet de lemmatiser et d'étiqueter morpho-syntaxiquement de gros corpus en très peu de temps.

En posant l'hypothèse que l'IA est susceptible de révéler des structures profondes (deep) des textes et de mettre en lumière certains obstacles, Mayaffre et Vanni focalisent, après avoir rappelé les principaux fondements de l'IA, sur l'idée principale du deep learning, et plus précisément, le fait de demander à la machine d'apprendre (learning) à discriminer des objets simples ou complexes comme une image ou comme un texte. La plupart des modèles d'apprentissage sont dits « supervisés » (p.137), l'idée est de donner à la machine un grand nombre de discours des hommes politiques et lui demander d'y repérer les traits linguistiques caractéristiques des présidents (Macron, de Gaulle et Mitterrand). L'ordinateur opère par « abstraction successive » pour détecter le sens obvie d'un texte ou d'un discours moyennant différents types de filtres lexicaux, grammaticaux, syntaxiques, etc. Procéder par compilation systématique des données permet de calculer les combinaisons qui « font texte ».

Au-delà du changement du support, en l'occurrence du rapport à la digitalisation et du changement de canal *médio-logique*, dans les termes de Debray (1991), pour la linguistique textuelle (J.- M. Adam, entre autres), passer du livre à l'écran engendre une rupture radicale épistémologique avec l'analyse littéraire classique. Pour dépasser ces impasses descriptives, les auteurs se réfèrent à plusieurs cadres théoriques pour combler ce hiatus entre l'herméneutique du texte et sa digitalisation qui rompt avec tout rattachement du texte. Ils retiennent notamment la linguistique textuelle telle que J. M. Adam la conçoit, auteur pour qui, passer du livre à l'écran n'est pas simplement un changement matériel du sens. Ils y ajoutent la sémantique interprétative de F. Rastier qui segmente le texte en *unités pertinentes* (2020 : 146) en opposant tradition logico-grammaticale et tradition rhétorico-grammaticale. La première consiste à définir le texte au moyen d'unités minimales qu'une grammaire devrait définir. La deuxième conçoit le texte comme un tout dans lequel il convient de repérer des fragments pertinents ainsi que les régimes de relations entre ces fragments. Les auteurs soulignent eux-mêmes la limite de cette démarche : *Quoiqu'il en soit, unités constitutives ou fragments constitutifs, la définition des « éléments » ou des « grandeurs » du texte reste fragile [...]* (p.142). Ils revendiquent désormais leur posture herméneutique : « Faire texte comme faire sens, c'est admettre que le global

(le monde, le point de vue, l'intention, l'œuvre, le corpus, le texte dans sa globalité) détermine le local (par exemple le mot, le syntagme, le paragraphe) » (*Ibid*).

Pour tracer le mouvement biunivoque entre le tout, le texte, et ses parties, Mayaffre et Vanni placent la problématique du côté de l'intertexte. Il s'avère, après illustrations, que ces échos intertextuels ou ces « modulations » d'un même motif permettent d'identifier le genre textuel ritualisé. Ils concluent que « Le deep learning en effet apprend des données textuelles jusqu'à corriger le point de vue initial » (p. 151) mais « c'est le point de vue qui crée l'objet ».

De leur côté, G. Achard-Bayle et O. Pesek (p. 75) tentent de vérifier si la version électronique permet une lecture nouvelle ou « augmentée » en comparaison de la version papier. L'analyse porte sur un empan du texte au niveau « moyen » de l'organisation textuelle : le paragraphe. En se plaçant sur le terrain de la linguistique textuelle et en adoptant les notions, méthodes et pratiques, et après avoir rappelé les limites et les fonctions du paragraphe ainsi que les modes d'organisation et d'enchaînement thématique à l'intérieur comme à l'intersection des paragraphes, tout en précisant leur conception de l'hypertextualité qui représente l'une des propriétés fondamentales du texte, les auteurs procèdent à l'observation et à l'analyse séquentielle et thématique d'un article journalistique du même quotidien sur différents supports, papier ou numérique, considéré dans son organisation en paragraphes qui tient compte de l'usage des outils organisateurs (connecteurs textuels, marqueurs de points de vue, etc.).

La problématique se décline en trois points : le lien de continuité thématique intra- et inter-paragraphe, le statut de cet empan (paragraphe) dans la structuration textuelle et le rôle des liens hypertextuels dans le séquençage en paragraphes. Pour répondre à ces questions, les auteurs commencent par une mise au point des notions évoquées (*paragraphe, séquence, période, structure thématique et compositionnelle*, etc.) tout en élucidant plusieurs confusions comme *paragraphe/ période, paragraphe/ séquence*, etc. Cela permet de définir d'abord les éléments clés de la structure sémantique pour la mettre par la suite en relation avec les éléments typographiques des deux versions observées. Après quoi ils interrogent le rapport entre la structure globale du texte et sa division en paragraphes pour démontrer les enjeux des nouveaux écrits numériques. Le fait de souligner la dimension « fondamentalement hypertextuelle du texte » (p. 68) permet de voir, hormis une légère différence dans la gestion de l'espace textuel qui impacte les conditions de lecture mettant en parallèle une réception simultanée et une défilante, la coïncidence des divisions en paragraphes avec les différents segments du plan textuel. Il s'avère que le texte « électronique » dispose de paramètres structurels fondamentaux identiques à ceux d'une version « classique » du texte.

Texte, textiel, webtexte, nouvelles textualités, textualités numériques, etc., cette

avalanche d'appellations montre l'hésitation des traitements qui tournent autour des observables locaux ne permettant pas d'embrasser la totalité d'un texte ; cela montre l'inintelligibilité du numérique et plus particulièrement de l'IA qui ne permet pas d'aborder ce que certains auteurs appellent « le texte profond », ne serait-ce, en fin de compte, que les enchaînements inférentiels du texte.

Note

1. Adam, J.-M. 2015. *Faire texte. Frontières textuelles et opérations de textualisation*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté.

Béchir Ouerhani

Université de Sousse, Tunisie

bechir.ouerhani@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-7244-9868>



عَالِمُ الْقُوَّةِ كَيْفَ يَبْطُلُ أَلْأَمْرُ لِلدَّحْوِي (*çamilijjat-l-mutakallim fi ?ibṭal-l-ṣamal-an-naḥwi*
Le pouvoir de rection du locuteur dans l'annulation de la rection grammaticale)
Néji Kouki, en arabe, Tunis, Mediterranean Publisher, 2022, 324 p.

S'il est répandu que les relations de rection au sein de la phrase arabe expriment manifestement des relations d'interdépendance formelles (syntaxiques précisement)¹, il est à rappeler que tous ces faits « de forme » émanent des relations sémantiques dictées par les choix du locuteur. Ce dernier point, pourtant présent chez les grammairiens de la tradition, est souvent mis en arrière-plan aujourd'hui, au profit de l'aspect formel qui a dominé. Or l'étude proposée par N. Kouki met l'accent sur le fait que le pouvoir de rection syntaxique, ainsi que sa suspension ou son annulation, sont avant tout une affaire de sens, c'est-à-dire qu'ils reviennent au vouloir dire du locuteur.

En effet, la grammaire arabe définit deux types de principes généraux qui commandent le pouvoir de rection : 1/ sémantique : le vouloir dire du locuteur et les dispositifs mis en place pour l'exprimer (type de prédication, donc type de phrase ; explicitation ; thématization ; différentes modalisations et les outils qui les expriment, etc.) ; 2/ formelle : interférence et enchevêtrement des différentes règles de rection : d'où l'établissement d'une hiérarchie qui garantit la cohérence générale.

Ces principes et cette hiérarchie ont été discutés par les grammairiens de la tradition, notamment ceux qui se sont intéressés aux principes généraux et ont proposé une théorisation de la grammaire arabe. Nous en citons spécialement Az-Za33a3i (337 H./948 J.-C) et Ibn 3inni (392 H/1001 J.-C.).

Partant d'un point de grammaire très précis, à savoir la neutralisation du pouvoir de rection, ses conditions et les principes généraux qui le commandent, l'auteur nous propose une approche double : revisiter la tradition grammaticale arabe et

faire le lien avec les acquis de la recherche contemporaine. Ce point de grammaire précis- le phénomène général de l'annulation de la rection- et cette approche double ont servi de point de départ pour aborder la problématique générale (l'interaction entre sens et formes) et a configuré le plan de l'ouvrage, tout en fournissant la batterie d'exemples anciens et modernes qui ont servi de corpus.

Les deux premiers chapitres font la synthèse des descriptions et des débats de la tradition concernant les deux manifestations syntaxiques de la neutralisation du pouvoir de rection (إبطال ?ibṭa:l) : sa suspension (تعليق taḥli:q) et son annulation (إلغاء ?ilya:?).

Le premier chapitre traite de l'opération de suspension de la rection (التعليق at-taḥli:q). Nous venons de voir deux types d'action de rection, l'un est formel, l'autre sémantique. Les conditions et les raisons de la suspension relèvent de ces deux ordres. L'auteur en propose une typologie qui retient trois principales causes : le discours rapporté, la concurrence entre éléments régis par rapport à une position donnée pour un seul opérateur de rection, l'invariance de certains types de noms, etc. Si la dernière est de type formel (il s'agit de la résistance de certains noms à la flexion pour diverses raisons), les deux autres unissent sens et forme ; la première cause concerne l'enchaînement des phrases et la structuration des énoncés par les verbes du dire. Comme ces derniers annoncent une nouvelle énonciation, ils suspendent -dans certains cas précis- l'action de l'opérateur de rection de la proposition principale. Il est à noter que ce type d'analyse a fait l'objet de discussion et de controverses chez les grammairiens arabes, dont N. Kouki fait la synthèse. Il en conclut que la suspension s'appuie essentiellement sur des mécanismes d'interprétations. De ce fait, plusieurs cas d'ambiguïté permettent une double lecture ; c'est dans ces cas d'ambiguïté précisément que la deuxième cause évoquée trouve pleinement son sens : il s'agit effectivement de l'interprétation des relations d'interdépendance dans le cadre des positions créées par un prédicat donné. Selon le vouloir dire du locuteur, il arrive que ce dernier cite plus d'un élément pour une position argumentale donnée. Cette situation engendre la suspension de l'action de rection portant sur l'un de ces éléments, conformément à un principe général qui stipule qu'il ne peut pas y avoir plus d'un élément régi pour une position donnée, en dehors évidemment des relations de concaténation (assurées notamment par la conjonction). L'auteur conclut le chapitre par l'élaboration d'une typologie basée sur deux cas de figure selon que la suspension est, ou non, prioritaire dans une situation donnée.

En parfait parallèle avec le premier, le deuxième chapitre adopte la même démarche pour faire la synthèse des caractéristiques de la deuxième manifestation du phénomène général de la neutralisation du pouvoir de rection, à savoir le fait d'annuler carrément l'opération de rection (الإلغاء al-?ilya:?). Deux causes principales font l'objet de longs

développements : le cas de concurrence entre arguments pour une seule position, doublés de pronominalisation. Il en résulte une double interprétation quant au renvoi du pronom. Afin de lever l'ambiguïté engendrée par ce choix du locuteur, l'annulation du pouvoir de rection de l'opérateur en question s'impose. Le deuxième cas est celui de l'emploi de différents marqueurs de modalité, surtout des verbes modaux (tels que ظَنَّ ḍanna, حسب hasiba = croire) insérés sous forme d'incises dont le sujet est le locuteur lui-même. Sur le plan sémantique, ces incises ont un impact direct sur la présentation du contenu propositionnel de l'énoncé en question puisque le locuteur le module directement. D'où la nécessité, selon la grammaire arabe, d'annuler purement et simplement le pouvoir de l'opérateur de rection de l'énoncé. Ce cas de figure illustre parfaitement la première partie du titre de l'ouvrage « عاملية المتكلم » (*le pouvoir de rection du locuteur*) puisque c'est lui qui intervient directement sur son énoncé et engendre l'annulation du pouvoir de l'opérateur de rection.

Tout au long des deux premiers chapitres, et malgré la technicité des propos qui nécessite un maximum d'effort pour le lecteur non-initié, et qui est certes imposée souvent par les analyses des grammairiens, force est de constater que le mécanisme d'explication est toujours de nature sémantique et en rapport direct avec les dispositifs mis en place par le locuteur. Ce qui nous permet de faire le lien avec le troisième chapitre.

Dans le troisième chapitre, l'auteur procède à une lecture profonde des analyses de la tradition sur le phénomène en question. Fort de cette synthèse valorisante des acquis de la tradition, il déploie un ensemble d'outils théoriques linguistiques modernes afin de proposer une approche englobante du phénomène étudié. Des notions telles que *le locuteur*, *les trois fonctions primaires (modalisatrice, prédicative, argumentale)*, *l'univers de croyance*, *les mondes possibles*, *les valeurs de vérité* (voir la bibliographie de l'ouvrage et son glossaire) permettent à l'auteur d'adopter un cadre théorique en mesure de fournir une description systématique du phénomène : c'est le sens qui prévaut à chaque fois à travers la fonction modalisatrice assurée par le locuteur/énonciateur. Ainsi, quelle que soit l'expression formelle (syntaxique ou autre) de la neutralisation (suspension ou annulation, par le biais des prépositions, des verbes modaux, du changement de l'ordre des éléments, de la concurrence entre éléments pour une seule position argumentale, de l'incise, etc.), il y a lieu de souligner la présence du choix du locuteur en sa qualité d'opérateur initial de rection.

Cette approche permet de situer la totalité des phénomènes partiels et techniques à un niveau général et d'en systématiser la description. Par ailleurs, le croisement de la tradition et des approches contemporaines permet de s'affranchir des prises de

position dogmatiques et idéologiques qui affectent souvent la lecture de la tradition grammaticale arabe et donnent lieu à une lecture biaisée de la grammaire arabe : elle est soit sacralisée, soit dévalorisée, rarement approchée dans son historicité. À ce propos, nous ne pouvons qu'adhérer à l'analyse de Salah Mejri (*cf.* la préface) qui affirme que l'auteur « a su faire la part des choses en valorisant le travail des anciens sans le sacraliser, comme le font certains pour des raisons idéologiques dans les divers domaines et dont l'attitude gangrène la formation des nouvelles générations, et en le mettant en perspective à la lumière de la recherche actuelle ».

Note

1. Il suffit de consulter les programmes de grammaire arabe dans tous les niveaux de l'enseignement, ainsi qu'une bonne partie des travaux de recherche dans les universités arabes pour le constater.

Synergies Tunisie n° 6 / 2023



Annexes



Profils des contributeurs



• Coordinateurs scientifiques et auteurs •

Thouraya Ben Amor est maître de conférences et enseigne à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités (FLAH, Université de Manouba, Tunisie). Ses travaux de recherche sont relatifs à la lexicologie, à la sémantique lexicale, à la phraséologie et à la linguistique du discours. Elle a publié deux ouvrages : *Le jeu de mots chez Raymond Queneau* (2007) et *Linguistique du défigement* (2021).

Imen Mizouri est enseignante-chercheuse à l'Université Sorbonne Paris Nord. Elle enseigne la linguistique générale, la sémantique lexicale et la méthodologie de travail universitaire. Ses travaux de recherche portent sur l'enchaînement prédictif, la lexicologie, la phraséologie et le traitement automatique des langues.

• Auteurs des articles et des comptes rendus •

Yasmine Ben Amor est docteur en littérature française, enseignante de français, actuellement assistante contractuelle à la faculté des Lettres de Sousse, assurant le cours de poésie et de morphologie flexionnelle. Auteur également de nombreux articles portant sur la littérature et la poésie, j'ai eu la chance de participer à des colloques nationaux et internationaux sur la littérature française et francophone.

Monia Bouali est maître de conférences et enseigne à l'Institut Supérieur des Humanités Appliquées (ISHAG, Université de Gafsa, Tunisie). Ses travaux de recherche sont relatifs à la lexicologie, à la syntaxe de la phrase, à la sémantique lexicale, à la phraséologie et à la linguistique du discours. Elle a fait une thèse sur *L'actualisation aspectuelle des adjectivaux prédicatifs : le cas du changement d'état*. (2007).

Abdou Elimam était chercheur associé au CRASC (Algérie). Docteur d'Etat (Université de Rouen) en Linguistique et Professeur des Universités. Enseignant dans les universités de Paris 3 Sorbonne Nouvelle - Université de Rouen - Naplouse - Sfax - Oran et Tlemcen. Auteur de nombreux travaux de sociolinguistique du Maghreb

(plus particulièrement sur la défense du maghribi), de linguistique énonciative (courant culiolien). Quelques ouvrages : *La maghribi, alias ed-darija. La langue consensuelle du Maghreb* (1997, 2015), *Après tamazight, la darija* (2020), *L'à-dire et le dit* (2021).

Abdelouahed Hajji est Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant à l'université Moulay Ismaïl - Meknès. Titulaire d'une thèse de doctorat sur la critique littéraire « *Les critiques-écrivains et la théorie de la littérature à l'ère de la postmodernité - Kilito et Kundera : étude comparative* ». Il a publié plusieurs articles sur Milan Kundera et Abdelfattah Kilito. Ses recherches abordent la critique littéraire, l'hybridité dans les littératures marocaine et française. Il a coordonné avec Mohamed Ouahdi et Atmane Bissani les actes du colloque international organisé par la Faculté Polydisciplinaire d'Errachidia : « *Littérature (s) et mythologie (s) : textes, contextes et interprétation - En hommage aux Professeurs émérites Marc Gontard et Bernoussi Saltani* » (éditions Sagacita Tanger - 2023).

Leila Hosni est maître-assistante à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis. Ses travaux portent sur la lexicologie, la syntaxe et la sémantique. Elle s'intéresse essentiellement à la notion de « Texte ». Elle a publié un ouvrage intitulé *L'Anaphore prédicative* (2022).

Dhouha Lajmi est maître-assistante à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax (FLSHS, Université de Sfax, Tunisie). Ses travaux de recherche sont relatifs à la sémantique lexicale, à la phraséologie, à la traduction et à la dialectologie.

Salah Mejri, professeur émérite (Sorbonne Paris Nord-France et Université de la Manouba-Tunisie), a dirigé plusieurs structures de recherche, dont *Lexiques, Dictionnaires, Informatique* (LDI, UMR 7187) et plusieurs projets de recherche nationaux et internationaux. Il a publié plusieurs ouvrages et un grand nombre d'articles. Ses séminaires portent sur la linguistique théorique (prédicat, fonctions primaires, articulations du langage, unités linguistiques, etc.), le lexique, la syntaxe et la sémantique. Le figement et la phraséologie y jouent un rôle central.

Béchir Ouerhani enseigne les sciences du langage et la traduction à la Faculté des Lettres et des sciences humaines de Sousse (Université de Sousse-Tunisie). Il est membre de l'unité de recherche *Traitement informatique du lexique* UR11ES45. Ses travaux portent notamment sur la description syntactico-sémantique de la prédication non verbale et la phraséologie arabes, la métalangue du discours linguistique arabe et de la problématique de la traduction de la terminologie des sciences du langage vers l'arabe, ainsi que l'approche contrastive de ces questions. Il a également réalisé un certain nombre de traductions, linguistiques et autres, entre le français et l'arabe.

Angelo Sampaio est maître de conférences à l'Université Fédérale de Bahia (UFBA), où il enseigne le français langue étrangère. Tout au long de son parcours académique, il a effectué un séjour d'échange universitaire à l'Université Rennes 2 (2011) ; il a été assistant de langue portugaise dans l'enseignement secondaire à l'académie de Clermont-Ferrand (2012/2013) et il a fait deux séjours de recherche à l'Université Sorbonne Paris Nord en direction de M. Salah Mejri (2020 et 2022/2023). Doctorant au sein du programme de post-graduation en langue et culture de l'UFBA, il mène des recherches dans le domaine du lexique avec une focalisation sur la phraséologie. Son intérêt se porte sur la linguistique théorique, englobant des domaines tels que le lexique, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique, dans le contexte de l'enseignement du français langue étrangère à des apprenants Brésiliens.

Lichao Zhu, maître de conférences en sciences du langage du laboratoire CLILLAC-ARP, Université Paris Cité. Il s'intéresse à la formalisation lexico-sémantique notamment au moule linguistique dans un contexte multilingue, par le biais de simulation à l'aide d'outils d'analyse de traitement automatique des langues, dont le réseau neuronal pour la traduction automatique.

Anissa Zrigue est maître-assistante à la Faculté des lettres et sciences humaines de Kairouan (Tunisie). Elle est la coordinatrice de la « Cellule de promotion des pratiques pédagogiques » de l'Université de Kairouan. Ses travaux de recherche s'inscrivent dans le domaine de la parémiologie et de la phraséodidactique. Elle a publié deux ouvrages : *Les proverbes in situ* (2021) et *Le continuum parémiologique du traitement lexicographique aux pratiques parémiologiques* (2022).

Projet pour le numéro 7 – Année 2024



Les unités linguistiques en question(s) ?

Coordination: Dhouha Lajmi (Université de Sfax, Tunisie)
et Salah Mejri (Sorbonne Paris Nord, France, Université de la Manouba, Tunisie)

Un siècle après le *Cours de linguistique générale* de Saussure, que de chemin parcouru par la nouvelle discipline, la linguistique !

Des accumulations descriptives de langues particulières, des théories générales grâce auxquelles des avancées significatives ont été réalisées, des applications diverses et variées dans des domaines où la langue sert de vecteur essentiel comme c'est le cas en ethnologie, anthropologie, en sociologie, en acquisition et apprentissage des langues, en traduction, en informatique, etc.

Parallèlement, des bouleversements épistémiques et épistémologiques ont complètement changé l'ensemble des connaissances héritées du 19^e siècle, qui ont servi d'horizon de connaissances pour la linguistique naissante de l'époque. Le développement extraordinaire connu dans des domaines comme la biologie, la neurologie, la physique, les sciences du cerveau, etc. auquel s'ajoutent les outils technologiques permettant une meilleure connaissance des objets d'étude comme l'outil informatique, les techniques d'IRM fonctionnelle, les télescopes, etc. élargissent considérablement notre horizon et ouvrent des perspectives devant les théories des connaissances qui mettent au cœur de la problématique des différentes disciplines des notions telles que la complexité, la dynamique, l'émergence, la sensibilité aux données initiales, le chaos, l'auto-organisation, la sémiosis, la structuration en réseaux, etc.

Parmi les impacts de tels bouleversements sur la linguistique, on note, après une longue période de dynamique interne autocentrée, deux mouvements de fond : *une ouverture* de plus en plus grande sur les disciplines les plus innovantes

actuellement, - ouverture interne, du fait même des linguistes ; mais également externe, du fait des autres spécialistes qui s'intéressent aux faits langagiers - et une *sorte de dilution* de l'objet de la linguistique accompagnée d'une *dispersion* à la fois dans les méthodes et les objectifs malgré de grandes résistances théoriques. Ces deux mouvements ont pour conséquence un retour aux fondamentaux épistémologiques de la discipline : plusieurs interrogations portent sur des concepts qu'on croyait bien établis : la dichotomie *langue / parole (discours)*, la double articulation du langage, les unités linguistiques comme le *phonème*, le *morphème*, le *mot*, le *syntagme*, la *phrase*, le *texte*, etc.

Nous avons choisi pour ce numéro de *Synergies Tunisie* de participer à ce grand débat en nous intéressant à ce dernier point, celui des unités linguistiques, qui semble faire l'unanimité dans la doxa dominante. Le consensus général ne cache-t-il pas en réalité des disparités dans la conception que les uns et les autres ont de ces unités ? C'est pourquoi nous projetons d'orienter le débat autour des questions suivantes :

Qu'est-ce qu'on entend par unité linguistique : est-ce les unités faisant partie du système de la langue, indépendamment de leur actualisation ? Si oui, que faire des unités constitutives des énoncés ? Au cas où l'on intégrerait dans les unités linguistiques unités du discours et unités de langue, quels critères devrions-nous retenir pour les classer ?

Si on les prend séparément, il faudrait des critères pertinents dissociant les deux groupes, tout en sachant que tout ce qui se réalise dans le discours est censé être prévu dans le système de la langue. Pour surmonter une telle aporie, ne vaudrait-il pas mieux essayer d'élaborer de nouveaux cadres épistémologiques qui permettraient d'intégrer plus de souplesse dans la catégorisation et le classement des faits linguistiques ?

Parmi les unités qui font l'objet de controverses sans perspectives immédiates de solutions satisfaisantes, nous retenons les trois entités qui résistent encore à une délimitation bien précise : le *mot*, la *phrase* et le *texte*. L'on se demande si le problème ne se pose pas au niveau des méthodes d'analyse, non au niveau des phénomènes. Si l'on admet que les faits existent en tant que tels, leur délimitation précise incombe à la pertinence des approches mises en œuvre par les spécialistes. Or, comme l'on vit actuellement pendant une période d'effervescence scientifique dans tous les domaines, notamment en rapport avec les théories de la connaissance, le recours à de nouvelles méthodes ne serait-il d'un nouvel apport pour la discipline dans ce domaine ?

De telles interrogations ne sont pas spécifiques à une langue particulière, les contributions peuvent porter sur plusieurs langues, dans une perspective comparée ou contrastive. Toutes les approches sont les bienvenues : l'objectif de ce numéro est de participer à ce débat en y apportant des contributions originales. Comme les

contributions sont rédigées en français, il serait souhaitable que la problématique des unités linguistiques de la langue française serve de pivot.

Bibliographie

- Abeillé, A., Godard, D. (dir.) 2021. *La grande grammaire du français*. Paris : Actes Sud.
- Adam, J.-M. 2003. « Entre la phrase et le texte : la période et la séquence comme niveaux intermédiaires de cohésion ». *Québec français*, n° 128, p. 51-54.
- Adam, J.-M. 2005. « Analyse discursive, grammaticale de texte et approche grammaticale de faits de textualité ». *Le français aujourd'hui*, n°148, 1, p. 33-45.
- Anscombre, J.-Cl., Mejri, S. 2011. (dir.) *Le Figement linguistique : la parole entravée*. Collection Lexica, *Mots et Dictionnaires*. Paris : Honoré Champion.
- Berrendonner, A., Rincher-Biguelin, M.-J. 1989. « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ». *Langue française*, n° 81, p. 99-125.
- Blanco, X. 2013. « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique », *Verbum*, n° 4, p. 17-25.
- Contini, M. 2012. La géolinguistique romane : de Gilliéron aux atlas multimédia. In : Lobo, T., Carneiro, Z., Soledade, J., Almeida, A. et Ribeiro, S., orgs. *Rosae: linguística histórica, história das línguas e outras histórias*. Salvador, EDUFBA, p. 453-480.
- Croft, W. 2003. *Typology and Universals*. Cambridge (MA) : Cambridge University Press.
- Culioli A. 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Tomes I-IV. Paris : Ophrys.
- Deletalle, S. 1974. « L'étude de la phrase ». *Langue française*, n° 22, p. 45-67.
- Ducrot, O. 1979. « Les lois de discours ». *Langue française*, n° 42, La pragmatique. p. 21-33.
- Garde-Tamines, J. 2003. « Phrase, proposition, énoncé, etc. Pour une nouvelle terminologie », *L'information grammaticale*, n° 98, p. 23-27.
- Gautier, A. 2007. « Unité et discontinuité : une approche épistémologique et systématique de la phrase », *L'information grammaticale*, n° 112, p. 42-43.
- Gosselin, L. 1990. « Les circonstanciels : de la phrase au texte ». *Langue française*, n° 86, p. 37-45.
- Gréciano, G., 1983. Signification et dénotation en allemand : la sémantique des expressions idiomatique. Université de Metz, Faculté des lettres et des sciences humaines, vol. IX.
- Guillaume, G. 1973. *Principes de linguistique théorique, Recueil de textes inédits*, Québec : Les Presses de l'Université Laval ; Paris : Klincksieck.
- Jauss Hans R. 1990. *Pour une esthétique de la réception*. Paris : Gallimard.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1994. *Les Interactions verbales*, tomes I, II et III. Paris : Armand Colin.
- Kleiber, G. 2003. « Faut-il dire adieu à la phrase ? ». *L'information grammaticale*, n° 98, p. 17-22.
- Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*. Paris : Minuit.
- Lakoff, G., Johnson, M. 1985. *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris : Minuit.
- Le Goffic, P. 2005. « La phrase "revisitée" ». *Le français aujourd'hui*, n° 148, p. 55-64.
- Le Ny, J-F. 1989. *Science cognitive et compréhension du langage*. Presses Universitaires de France.
- Lefevre, F. 2001. « La phrase averbale en français ». *L'information grammaticale*, n° 88, p. 47-48.
- Lévi-Strauss, Cl. 1958. *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.
- Malmberg, B. 1971. *Phonétique générale et romane*. La Haye : Mouton.
- Marchello-Nizia, C. 1979. « La notion de « phrase » dans la grammaire ». *Langue française*, n° 41, p. 35-48.
- Martin, R. 1987. *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*. Bruxelles : P. Mardaga.

- Martin, R. 1987. « Quelques remarques sur la sémantique de la phrase exclamative ». *Revue des études slaves*, tome 59, Fascicule 3, p. 501-505.
- Martin, R. 1992. *Pour une logique du sens*. Paris : PUF.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel*. Édition augmentée d'une Annexe et d'un Index des notions, Académie des inscriptions et belles lettres.
- Martinet, A. 1980. *Éléments de linguistique générale*. Armand Colin.
- Mejri, S. 2009. « Le mot : problème théorique ». In : S. Mejri (éd.), *La problématique du mot. Le Français Moderne*, 77 (1), p. 68-82, Paris : CILF.
- Mejri, S. 2018. « La phraséologie française : synthèse, acquis théoriques et descriptifs ». In : S. Mejri (éd.), *La phraséologie française. Le Français moderne*, 1(86), p. 5-32, Paris : CILF.
- Mel'čuk, I. 1996. « Fonctions lexicales : un outil pour la description des relations lexicales dans un lexique ». In : L. Wanner (éd.), *Fonctions lexicales en lexicographie et traitement du langage naturel*. Amsterdam- Philadelphie, John Benjamins.
- Neveu, F. 2019. dir., *Proposition, phrase, énoncé*, Volume 6, série les concepts fondateurs de la philosophie du langage. London : ISTE.
- Pergnier, M. 1986. *Le mot*. Paris : PUF.
- Prandi, M. 2019. Phrase et énoncé : de l'ordre symbolique à l'ordre indexical. In : F. Neveu (dir.), *Proposition, phrase, énoncé*, p. 131-154.
- Rastier, F. 1994. « L'activité sémantique dans la phrase ». *L'information grammaticale*, n° 63, p. 3-11.
- Rondal, J.-A. 2019. *Langage et langues. Abrégé de psycholinguistique*. Paris : L'Harmattan.
- Rosch, E. 1973. « Natural categories ». *Cognitive Psychology*, n° 4, p. 328-350.
- Rossi-Gensane, N. 2010. « Encore quelques remarques sur la phrase ». *La linguistique*, 2, vol. 46, p. 69-107.
- Soutet, O. 2022. *Le sens sous tension : psychomécanique et sémantique grammaticale*. Paris : Honoré Champion.
- Tritter, J.-L. 1990. « Quelques problèmes de la phrase « courte » ». *L'information grammaticale*, n° 45, p. 45-46.
- Trouktskoï, Nikolai Sergueïevitch. 1949. *Principes de phonologie*. Paris : C. Klincksieck.
- Valette, M. 2006. *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises*. Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli. Paris : Honoré Champion.
- Wilmet, M. 2003. *Grammaire critique du français* (3^e éd.). Duculot.

Un appel à contributions a été lancé en décembre 2023.

Contact: synergies.tunisie.redaction@gmail.com

Consignes aux auteurs

- 1 L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.tunisie.redaction@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés).
- 2 L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur recevra de la rédaction de la revue une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les coauteurs préciseront en note la répartition des responsabilités scientifiques et rédactionnelles de chacun.
- 3 Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4 Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention « article à paraître » ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture de la revue, de sa Rédaction en chef, du pôle éditorial international du Gerflint et du Directeur de la publication.
- 5 Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6 La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays, son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) et son identifiant ORCID (*identifiant ouvert pour chercheur et contributeur*) seront également centrés et en petits caractères. Le tout sera sans couleur, sans soulignement ni hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 150 mots suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9 La police de caractère unique est Times New Roman, toujours taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article en Word doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignent de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en Word. Articles Varia, comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en italiques. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteur et du code français de la propriété intellectuelle seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La **bibliographie** en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p.49-60.

19 Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [Consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie et à l'orthographe françaises.

22 Graphiques, schémas, figures, tableaux éventuels seront envoyés aux formats Word et PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation. Le Gerflint, éditeur de la revue, ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres analysées dans son article.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.fr, seule la « version pdf-éditeur » Gerflint de l'article peut être déposée pour archivage dans un répertoire institutionnel, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. L'archivage de numéros complets est interdit. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue.



Synergies Tunisie, n° 6 / 2023
Revue du GERFLINT
Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale

Président d'Honneur : Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

PUBLICATIONS DU GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb14524060t>

<http://viaf.org/viaf/141015430>

ISNI 0000 0001 1956 5800

<https://ror.org/02fek2d03>

IdRef : 077342070

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Iran

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Russie

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Essais francophones. Série CREDIF

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne)

Contact: gerflint.edition@gmail.com

Site officiel : <https://www.gerflint.fr>

Administration du site : Thierry Lebeau (France), Kévin Salamanca (Espagne)

Synergies Tunisie, n° 6 / 2023

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT - Évreux - France - Copyright n° D47P1F8

ARK : <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque Nationale de France - Décembre 2023

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Le titre de ce numéro, *Inférence et analyse prédicative*, structure la totalité des contributions selon deux niveaux : celui de ce qui est inféré, implicite, c'est-à-dire l'ensemble des inférences prédictives et celui de l'analyse prédictive : une méthode qui, au-delà de la gangue matérielle du texte, permet d'analyser ses enchaînements sous-jacents. La diversité des contributions, la richesse des thématiques abordées ainsi que l'exhaustivité des descriptions sont au service d'une approche tant intégrative que transversale : celle de l'analyse prédictive. Ce numéro offre aux chercheurs en linguistique ainsi qu'aux étudiants une nouvelle approche dynamique d'analyse linguistique qui essaie de combler le hiatus persistant entre les descriptions grammaticales réservées au cadre de la phrase et les multiples tentatives de descriptions du texte, restées éparpillées et sans vision unifiée et structurante jusqu'à présent.